MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA RELIGION SECRETE

DES ANCIENS PEUPLES;

OU

RECHERCHES

HISTORIQUES ET CRITIQUES

SUR LES MYSTERES

DU PAGANISME,

Par M. le Baron DE SAINTE-CROIX, *de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.*

A PARIS,

Chez NYON, *l'aîné*, Libraire, rue du Jardinet.

M. DCC. LXXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A MONSIEUR DE BRÉQUIGNY,

De l'Académie Françoise, & de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres.

MONSIEUR,

LA retraite d'un homme de Lettres devient ordinairement l'aſyle

& le ſanctuaire de la vérité. C'eſt là qu'applaudiſſant à l'utilité de vos travaux, je viens vous faire l'hommage des miens. Vos ſentiments pour moi m'engageoient depuis long-temps à le regarder comme un devoir dont aujourd'hui je m'acquitte avec cette douce ſatisfaction, trop ſouvent méconnue de l'amour-propre, & que peut ſeule gouter la véritable amitié.

Je ſuis, &c.

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
S. C.

PRÉFACE.

DEPUIS long-temps je méditois d'écrire ſur les Myſteres du Paganiſme, & de traiter à fond ce ſujet important, lorſque l'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES propoſa pour le Prix de la Saint-Martin 1777, d'examiner, *Quels furent les noms & les attributs divers de Cérès & de Proſerpine chez les différents peuples de la Grece & de l'Italie ; Quels furent l'origine & les raiſons de ces attributs ; Quel a été le Culte de ces Divinités.* Une grande partie de ce Culte étoit myſtérieux, & conſéquemment

entroit dans mes recherches. Je les ſoumis alors au jugement de l'Académie, qui me fut favorable. Encouragé par ce ſuccès, j'en ai fait de nouvelles, & j'en ai retranché d'anciennes, qui m'auroient trop écarté du principal objet de mon Ouvrage.

Pour le compoſer, il m'a fallu lutter contre de grandes difficultés, & m'enfoncer dans d'épaiſſes ténebres. Malgré mes efforts, je ne me flatte point d'avoir entiérement vaincu les premieres & diſſipé les ſecondes. Quelles lumieres devois-je attendre de tant de paſſages épars, toujours énigmatiques & ſouvent contradictoires? Rien de ſuivi, de complet; rien de clair, de précis. Par-tout des vuides & des réticences; par-tout des doutes & de l'embarras. Comment ſe faire jour à travers tous ces obſtacles? comment ſortir de cet affreux dédale? Seroit-ce avec le ſecours des

Écrivains modernes qui m'ont précédé dans cette carriere, plus fréquentée que connue?

Le premier qui s'y ſoit engagé, eſt Meurſius, dont le grand talent conſiſte à raſſembler les matériaux, mais non à les fondre enſemble. Il les combine mal, & n'en tire point de conſéquences juſtes. Il ne ſait, ni diſtinguer les temps, ni peſer les autorités. Son Traité ſur les Myſteres d'Éleuſis, a néanmoins l'avantage d'être une ſource, où tous les Savants ont puiſé juſqu'aujourd'hui. Ils ont même peu ajouté à ſes recherches; & la plupart ſemblent n'avoir pas même ſuppoſé qu'il y eût d'autres Rites myſtérieux dans l'antiquité. Un fameux Écrivain Allemand, M. Meiners, ſi célebre par ſes belles Diſſertations, & par ſes excellents Ouvrages ſur l'Hiſtoire de la Philoſophie ancienne, s'eſt apperçu de ce défaut : il auroit été à

désirer qu'il y eût suppléé avec l'ordre & l'exactitude qui distinguent son Ouvrage, où la matiere n'est pas assez approfondie, & dont il ne résulte aucune découverte (1).

Avant M. Meiners, le célebre Guillaume Warburton, Évêque de Glocester, s'étoit flatté d'en faire une très-importante, celle de la Doctrine secrete des initiés. Il n'a cependant imaginé qu'un systême, étayé avec beaucoup d'érudition, établi avec un art infini, & lié avec une merveilleuse sagacité. La plupart des hommes admirent la hardiesse d'un édifice, sans en considérer la solidité des fondements. Aussi ne soyons pas surpris si les ennemis même du savant Anglois, ont été séduits. Son opi-

(1) *Du moins si j'en puis juger par un Abrégé Latin que M.* Ith, *savant Bibliothécaire de la ville de Berne, a eu la rare générosité de composer, uniquement pour me faire connoître ce Livre du docte & judicieux Professeur de Goettingue.*

nion alloit être miſe dans la claſſe des vérités, ſans les réclamations d'un de ſes compatriotes, le Docteur Leland, qui a montré toute la foibleſſe de ſes preuves (1). Elles ne conſiſtent qu'en divers paſſages placés dans un faux jour, & rarement expliqués d'une maniere conforme aux vues & aux principes des anciens Écrivains qui en ſont les Auteurs.

M'étant ſouſtrait à la tyrannie des préjugés d'autrui, & n'ambitionnant pas la fragile gloire de faire un nouveau ſyſtême, j'ai conſacré mes veilles à la recherche impartiale de la vérité. Quand elle s'eſt dérobée à mes regards, je ne l'ai point outragée par des conjectures propoſées d'un ton aſſuré & deſpotique. Si j'ai été forcé d'en hazarder quelques-unes, ce n'a été qu'avec une juſte défiance, &

(1) Nouvelle Démonſtration évangélique, Part. I, C. IX.

jamais dans l'intention de m'en ſervir, pour reconſtruire un édifice auquel il manque d'immenſes débris. Je me ſuis contenté d'aſſembler avec ſoin ce qui nous en reſte, de le diſpoſer avec ordre, & de le préſenter de maniere qu'il offrît des réſultats faciles à ſaiſir.

L'exactitude des citations eſt un mérite eſſentiel & une baſe ſolide, ſans laquelle tout Ouvrage d'érudition n'a qu'une exiſtence précaire, ou devient abſolument inutile aux Gens de Lettres. J'eſpere qu'on n'aura pas à me reprocher d'avoir négligé cette précieuſe exactitude (1) dans mes Recherches, dont la Table indiquera ſuffiſamment le plan & les acceſſoires.

(1) *La premiere fois que je cite un Auteur, j'indique l'édition dont je me ſuis ſervi, à moins qu'il n'y en ait une diviſée par Chapitres, ou Sections. Il m'arrive même de répéter cette indication en des endroits eſſentiels, pour épargner à mes Lecteurs la peine de trop feuilleter. Quant aux Écrits des Poëtes, c'eſt par le nombre du vers que je les déſigne, &c. &c.*

Puiſſe mon travail être avantageux aux intérêts de la vérité, à qui il importe ſi fort qu'on nous révele tous les égarements de l'eſprit humain en matiere de Religion ! Il eſt toujours utile de raſſembler relativement, ſoit au Dogme, ſoit au Culte, les titres les plus ſecrets de l'erreur, dont la connoiſſance devient le premier dégré de la ſageſſe, ſuivant la penſée de Lactance : *Primus autem ſapientiæ gradus eſt, falſa intelligere....* Divin. Inſtit. L. I, p. 133, *ed. Var.*

ERRATA.

Page 561, *note* 3, ἐμπεπεπλεγμένα, *liſez*, ἐμπεπλεγμένα.
Page 572, *ligne* 13, des ſacrifices qu'il faiſoit, *liſez*, des myſteres qu'il célébroit.

TABLE

DES SECTIONS ET ARTICLES

Contenus dans ce Volume.

Fin de la Table des Sections & Articles.

Extrait des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, du Vendredi, 4 Juillet 1783.

MEssieurs Dupuy & le Blond, Commissaires nommés par l'Académie, pour l'examen d'un Ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Religion secrete des anciens Peuples, ou Recherches historiques & critiques sur les Mysteres du Paganisme*, par M. le Baron DE SAINTE-CROIX, Associé-Libre, ont dit que cet Ouvrage leur a paru digne de l'impression. Sur leur rapport, qu'ils ont laissé par écrit, l'Académie a cédé son Privilege à M. le Baron de Sainte-Croix, pour l'impression dudit Ouvrage.

En foi de quoi j'ai signé le présent Certificat. Fait à Paris, au Louvre, ledit jour Vendredi, 4 Juillet 1783. DACIER, *Secrétaire perpétuel de l'Académie.*

PRIVILEGE.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Baillis, Sénéchaux, Prévôts, Juges, leurs Lieutenants, & à tous autres nos Officiers & Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Nous a fait exposer qu'en conformité du Réglement ordonné par le feu Roi notre très-honoré Seigneur & bisaïeul, pour la forme de ses exercices & pour l'impression des divers Ouvrages, Remarques & Observations journalieres; Relations annuelles, Mémoires, Livres & Traités faits par les Académiciens qui la composent, elle en a déja donné un grand nombre au Public, en vertu de Lettres de Privilege qui lui furent expédiées au mois de Décembre mil sept cent un, renouvellées par autres du quinze Février mil sept cent trente-cinq ; mais le délai de trente années porté par ces dernieres, se trouvant expiré, notredite Académie Nous a très-humblement fait supplier de lui accorder nos Lettres nécessaires pour sa prorogation. A CES CAUSES, & notre intention ayant toujours été de procurer à notre Académie en Corps, & aux Académiciens en particulier, toutes les facilités & moyens qui peuvent rendre leur travail utile au Public, Nous lui avons de nouveau permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes, signées de notre main, de faire imprimer, vendre & débiter en tous les lieux de notre Royaume, par tel Libraire qu'elle jugera à propos de choisir, les Remarques ou Observations journalieres, & les Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans ses Assemblées, & généralement tout ce qu'elle voudra faire paroître en son nom; comme aussi les Ouvrages, Mémoires, ou Livres des particu-

liers qui la compoſent, lorſqu'après les avoir examinés & approuvés, aux termes de l'Article 44 du Réglement, elle les jugera dignes d'être imprimés, pour jouir de ladite permiſſion, par le Libraire que l'Académie aura choiſi, pendant le temps & eſpace de trente ans, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons très-expreſſes inhibitions & defenſes à toutes ſortes de perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, & nommément à tous autres Libraires & Imprimeurs que celui ou ceux que l'Academie aura choiſi, d'imprimer, vendre & debiter aucun deſdits Ouvrages, en tout ou en partie, & ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, à peine, contre les contrevenants, de confiſcation au profit dudit Libraire, & de trois mille livres d'amende, applicables, un tiers à Nous, l'autre tiers à l'Hôpital du lieu où la contravention aura eté commiſe, & l'autre tiers au dénonciateur; à la charge qu'il ſera mis deux Exemplaires de chacun deſdits Ouvrages dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU, avant de les expoſer en vente; & à la charge auſſi que leſdits Ouvrages ſeront imprimés ſur du beau & bon papier & en beaux caracteres, ſuivant les derniers Réglements de la Librairie & Imprimerie, & de faire regiſtrer ces Préſentes ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris; le tout à peine de nullité des Préſentes: du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons faire jouir & uſer notredite Académie & ſes ayants cauſe, pleinement & paiſiblement, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empêchements. Voulons que la copie deſdites Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement, ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenue pour duement ſignifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier, ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution des Préſentes, tous exploits, ſaiſies & autres actes néceſſaires, ſans autre permiſſion. CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. DONNÉ à Compiegne, le vingt-huitieme jour de Juillet, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-cinq, & de notre regne le cinquantieme. *Signé*, LOUIS; & plus bas, par le Roi, PHÉLYPEAUX.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, *n°.* 437, *fol.* 364, *conformément au Réglement de* 1723, *qui fait défenſes*, *Art.* 41, *à toutes perſonnes*, *de quelques qualités & conditions qu'elles ſoient*, *autres que les Libraires & Imprimeurs*, *de vendre*, *débiter*, *faire afficher aucuns Livres*, *pour les vendre en leurs noms*, *ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs*, *ou autrement*, *& à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre neuf Exemplaires*, *preſcrits par l'Art.* 108 *du même Réglement. A Paris*, *ce* 14 *Septembre* 1765. LE BRETON, *Syndic.*

RECHERCHES



RECHERCHES HISTORIQUES ET CRITIQUES SUR LES MYSTERES DU PAGANISME.

PREMIERE SECTION.

Obſervations préliminaires ſur la Doctrine ſacerdotale des Egyptiens, & la Religion primitive des Grecs.

BORNÉES par les ténebres du temps, les traditions religieuſes ne paroiſſent ſortir du néant, que pour être auſſi-tôt obſcurcies par l'ignorance, ou altérées par la ſu-

perſtition, chez tous les Peuples qui, en ſe civiliſant, tombent dans les erreurs groſſieres du Polythéiſme. Rapprochons-nous de la naiſſance de ce Culte; examinons-en les caracteres; rien n'y déſigne une inſtitution originaire & primitive : au contraire, tout y porte l'empreinte d'une inſtitution dépravée ou corrompue. A meſure qu'on remonte des dernieres aux premieres époques du Paganiſme, le nombre des Divinités diminue; & des pratiques plus ſimples annoncent leur nouveauté. En matiere de Religion, les hommes ajoutent toujours & ne retranchent jamais. La ſuperſtition eſt la rouille de l'eſprit humain, auquel elle s'attache dès l'enfance des ſociétés, mais dont elle ne parvient à conſumer les reſſorts, qu'après une longue ſuite d'années.

ARTICLE PREMIER.

De la Doctrine ſacerdotale des Égyptiens.

L'ÉGYPTE, cette mere de toutes les ſuperſtitions, comme la ſource de toutes nos connoiſſances, fournit un exemple frappant de ce que je viens d'avancer. D'abord on y adora un Être inviſible, immor-

tel, mais agiſſant & préſent par-tout, auquel on donna le nom de *Cneph* (1), le *Chang-ti*, ou Maître du Ciel, des anciens Chinois. Enſuite la terre, ou la Nature, ſous le nom d'Iſis, avec les mêmes attributs que *Tai-ki*, le Ciel matériel, a, chez ce dernier Peuple, reçu les hommages des Égyptiens. Bientôt après ils créerent de nouveaux Dieux, auxquels ils en aſſocierent quatre autres (2) : enfin leur nombre vint à douze (3), & alla toujours en augmentant.

Toutes ces Divinités naquirent des fables allégoriques, ſous leſquelles les Prêtres vouloient cacher leurs ſciences & leur doctrine. Pour attacher le Peuple à leur Culte, ils imaginerent des cérémonies myſtérieuſes. A Saïs, ſur le bord d'un lac, on y donnoit une ſorte de repréſentation théatrale, plus propre à l'amuſer, qu'à l'inſtruire ſur des choſes dont on cherchoit à lui dérober la connoiſſance (4). Jamais il n'étoit éclairé (5). Si dans quelques fêtes, comme celles qui duroient quatre jours

(1) *Vide Jablonski*, Panth. Ægypt. L. I, C. IV.

(2) *Tertull.* ad Nat. L. II, C. II. *Theon Smyrn.* de Muſ. C. XLVII.

(3) *Herodot.* L. II, C. IV.

(4) *Id.* L. II, C. CLXX.

(5) *S. Epiph.* Ancorat. T. II. Oper. ed. Petav. p. 106.

dans le mois d'Athyr, relatives aux crues & aux décroiſſements périodiques du Nil, il pouvoit en deviner le motif, on ſe gardoit bien de le lui apprendre, moins encore de lui expliquer l'objet de la principale cérémonie. Elle conſiſtoit à pêtrir de la terre graſſe avec de l'eau & des aromates, pour en faire une figure ronde; ce qui déſignoit que les Dieux ſont une ſubſtance de la terre & de l'eau (1).

D'autres fêtes étoient triſtes, & avoient rapport aux travaux de l'agriculture, ou à l'ancien état, dont la civiliſation avoit retiré les hommes. On ſe préparoit à ces dernieres par le jeûne; & pendant le ſacrifice, les aſſiſtants ſe flagelloient, ou ſe frappoient eux-mêmes (2). Si, à cette occaſion, les Prêtres parloient de la fable d'Horus mis en pieces par Typhon, & de la tête d'Iſis qu'on avoit coupée, c'étoit toujours d'une maniere énigmatique. Ils en faiſoient au Peuple un myſtere impénétrable. Découvert aux ſeuls Adeptes, il leur rappelloit les déſordres du monde moral, & les calamités que les hommes avoient eſſuyées avant de quitter la vie ſauvage (3).

(1) *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 39.
(2) *Herod.* L. II, C. XL.
(3) *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 20.

L'uſage des caracteres ſymboliques ou hiéroglyphiques, devint encore un moyen efficace pour envelopper de ténebres la doctrine ſacerdotale. Les ſeuls initiés pouvoient entendre *les diſcours ſacrés.* Une figure d'homme, à tête d'épervier, y étoit pour eux l'intelligence démiourgique, Oſiris, duquel *Cneph* ou *Phta*, la ſuprême intelligence, s'étoit ſervi pour l'arrangement de l'univers ſenſible ou matériel. Une femme, coëffée d'une tête de bœuf, ou de feuilles de Lotos, avec un enfant ſur ſes genoux, étoit Iſis, nourriſſant ſon fils Horus, c'eſt-à-dire, la matiere premiere, le principe paſſif des générations avec le monde, fruit de l'union des deux principes. Cette explication n'étoit pas la ſeule; mais toutes avoient pour ſujet la fable du maſſacre d'Oſiris par Typhon, & les courſes d'Iſis, dont il ſera queſtion dans un autre Article. L'hiſtoire de cette derniere Divinité exerçoit ſans ceſſe l'imagination des Prêtres, qui parvenoient, à force d'allégories, à y adapter leurs différents ſyſtêmes, les uns aſtronomiques & phyſiques, d'autres purement ſpéculatifs ſur les points les plus importants de la métaphyſique & de la morale.

Plutarque a tâché de recueillir leurs

idées dans ſon Traité d'*Oſiris* & d'*Iſis*, dont la lecture réfléchie peut ſeule détromper ceux qui ſeroient tentés de ramener les dogmes des Égyptiens à une unité de doctrine qu'ils ne connurent jamais. Ce ne fut même qu'après bien des variations, qu'ils tomberent dans l'*Hyloſoïſme* ou Matérialiſme. En apperçurent-ils jamais les funeſtes conſéquences? J'ai peine à me le perſuader. Le diſtinguoient-ils d'avec le *Pneumatiſme* ou Spiritualiſme? & ſavoient-ils en quoi celui-ci conſiſtoit, lorſqu'ils avançoient que la partie la plus légere de la matiere eſt l'air; celle de l'air, l'eſprit; celle de l'eſprit, la penſée ou l'intelligence; enfin celle de la penſée, Dieu lui-même (1), multiforme & *Ouſiarque*, c'eſt-à-dire, Chef de la ſubſtance matérielle diviniſée (2)? Notre profonde ignorance de l'ancienne langue d'Egypte, ne nous permet pas de déterminer la véritable ſignification du mot *Bai* (3), dont les anciens Prêtres de cette contrée ſe ſervoient pour

(1) *Merc. Triſmeg.* Pœmand. p. 28, vid. p. 3, 4, &c., ed. *Turneb.* Quoique cet Ouvrage ſoit ſuppoſé, il n'en contient pas moins la vraie doctrine des anciens Egyptiens.

(2) *Apul.* Aſclep. Dial. verſ. ed. Beroald. T. III, p. 412.

(3) *Horap.* L. I, C. VII.

exprimer l'ame, qu'ils repréſentoient ſous la figure d'un épervier.

Ces Miniſtres philoſophes n'étoient pas tous également inſtruits des dogmes ſecrets. On faiſoit un choix parmi eux : les plus dignes par leur naiſſance & leur éducation, les plus capables par leur intelligence & leur ſavoir, étoient les ſeuls dépoſitaires de cette doctrine myſtérieuſe (1), dont la connoiſſance leur étoit interdite, juſqu'à ce qu'ils euſſent fini de pénibles épreuves (2). Partagés en pluſieurs claſſes, & attachés à différentes fonctions, ils ne participoient pas tous aux mêmes Myſteres. On peut croire, avec aſſez de vraiſemblance, que les Prêtres du dernier ordre n'en connoiſſoient, pour ainſi dire, que l'écorce. Leur rang dans les cérémonies, les figures & les inſtruments qu'ils portoient, enfin leur coſtume, étoient peut-être les ſeules choſes dont ils n'ignoroient pas l'uſage allégorique (3).

C'eſt de cette claſſe de Prêtres qu'étoient ſortis ceux qui accompagnerent les Paſteurs hors de l'Egypte. Les membres de

(1) *Clem. Alex.* Strom. L. V, T. II, p. 670.
(2) *Diod.* L. I, §. 88.
(3) Vid. *Clem. Alex.* Strom. L. VI, T. II, p. 757, 758.

la premiere auroient-ils quitté le pays où ils jouiſſoient de beaucoup de pouvoir & de conſidération, pour ſuivre des fugitifs d'une origine étrangere ? On ne peut raiſonnablement l'imaginer. Quand Séſoſtris pénétra dans l'Aſie mineure & la Thrace, il avoit ſans doute avec lui les principaux membres de l'Ordre ſacerdotal. Croirions-nous qu'ils l'euſſent abandonné, pour s'établir dans ſes nouvelles conquêtes ? Ils y auroient trop perdu. D'ailleurs le Proſélytiſme ne fut jamais la paſſion dominante des Égyptiens. Si leur Religion ſe répandit dans le continent de l'Aſie & dans celui de l'Europe, elle y fut d'abord moins connue par ſes dogmes ſecrets, que par ſes légendes & ſes rites. Avant d'en découvrir la trace dans le Culte des anciens Grecs, par des recherches ſur leurs cérémonies myſtérieuſes & les Divinités qui en étoient l'objet, il eſt néceſſaire d'examiner quelle fut leur croyance, lorſqu'ils étoient encore ſauvages, & par quelle révolution elle s'altéra, lorſqu'ils commencerent à ſe civiliſer.

Article II.

De la Religion primitive des Grecs.

Dans l'enfance des ſociétés, les hommes de tous les pays ſe reſſemblent autant par leurs idées, que par leurs mœurs. Auſſi trouvons-nous que les Pélaſges & les Scythes de l'ancien continent, ont eu la même croyance que les Sauvages du Nouveau-Monde. Parmi ceux-ci, les Iroquois appellent *Garonhia*, le Ciel, ou le Maître du Ciel, auquel les Hurons donnent le nom de *Soronhiata*, ou Ciel exiſtant (1). Les uns & les autres l'adorent comme le grand Génie, le bon *Manitou*, le maître de la vie, c'eſt-à-dire, l'Être ſuprême. Hérodote nous aſſure que les Pélaſges ne donnoient aux Dieux, ni noms, ni ſurnoms, dont ils n'avoient pas même entendu parler. Il croit qu'ils immoloient des victimes, mais qu'ils faiſoient conſiſter l'eſſence du ſacrifice, dans les prieres dont il étoit accompagné (2). Voilà comme un Polythéiſte pouvoit rendre le Théiſme des

(1) *Lafiteau*, Mœurs des Sauvages, T. I, p. 122.
(2) *Herod.* L. II, C. LII.

premiers habitants de la Grece, auquel devoit naturellement ſuccéder l'*Ouraniſme*, ou le Culte du Ciel matériel. On y joignit bientôt celui de la Terre.

Les Scythes n'eurent pas d'abord d'autres principes ſur l'unité de Dieu (1) : mais ils les altérerent, en honorant, ſous les noms de *Tabiti* & d'*Apia*, la Terre-Mere (2), & ſous celui de *Papæus*, ou Pere, le Ciel, & non Jupiter, comme l'avance l'Hiſtorien qu'on vient de citer (3). Cette derniere Divinité étoit inconnue à cette nation. Si elle l'adora jamais, ce ne fut que très-poſtérieurement, lorſqu'elle eut formé d'étroites liaiſons avec les Grecs. Les véritables ancêtres de ceux-ci, aſſocierent bientôt le Ciel à la Terre, pour en faire leur ſeul Dieu. Leur doctrine à cet égard ſe conſerva dans l'Iſle de Samothrace, ſuivant le témoignage de Varron (4).

Leur ancienne Théogonie nous repréſente le Ciel, comme le plus ancien des

---

(1) Voyez *Pelloutier*, Hiſtoire des Celtes, Livre III, Chap. V.

(2) *Plut.* de Plac. Philoſ. L. I, C. VI.

(3) *Herod.* L. IV, C. LXIX.

(4) Voyez ci-après, §. I & Art. I, l'important paſſage de cet Auteur.

Dieux, auquel est associée la Terre (1). De leur union naquirent les habitants des Cieux, c'est-à-dire, que ceux-ci ne furent reconnus qu'après eux. *Cronos* ou Saturne, pris ordinairement pour le Temps, & confondu quelquefois avec le Ciel (2), fut le premier de ces nouvelles Divinités. Son Culte avoit été porté dans la Grece par les Phéniciens, qui l'adoroient sous les noms de *Baal*, de *Moloch*, &c., & lui sacrifioient des victimes humaines; usage auquel la fable, qui nous montre ce Dieu dévorant ses propres enfants, fait allusion. Ces abominables cérémonies décrierent bientôt ses Prêtres. On les regarda comme des monstres, des géants cruels. On les appella *Titans*, de Titée, ou la Terre, dont ils passoient pour fils, ainsi que du Ciel (3), parce qu'ils n'en avoient pas abandonné le Culte, en adoptant celui de Cronos : enfin on les dit ses freres, à

---

(1) *Hesiod.* Theog. v. 45, 85, 132, 133, 155. *Diod.* L. III, §. 56, 57. *Apollod.* L. I, C. I, §. 1, &c.

(2) *Quare quod cœlum principium, ab Satu est dictus Saturnus. . . . . .* Varr. de Ling. Lat. L. IV, §. 10. *Macrob.* Saturn. L. I, C. X. Saturne est un mot de la langue Sabine, comme Varron le fait suffisamment entendre à la fin de la Section que je viens de citer.

(3) *Hesiod.* Theog. vers. 153, 154. *Æchyl.* Prometh. vers. 205.

cauſe de leur grand attachement pour lui, lequel leur attira de ſanglants démêlés avec les partiſans de Jupiter.

L'Iſle de Crete fut le berceau de ce dernier Dieu, c'eſt-à-dire, que ſon Culte y prit naiſſance, d'où il paſſa dans le continent de la Grece. Il ne s'y établit pas ſans oppoſition de la part des Pélaſges, ou de leurs Prêtres, qui ſoutinrent une guerre de dix ans contre les Novateurs. On ſuppoſa que Saturne avoit été détrôné & relégué par Jupiter dans le Tartare, parce que les partiſans de celui-ci eurent l'avantage. Ils en profiterent, pour introduire dans la Religion des Grecs une foule de Divinités, dont le nombre augmenta encore à l'arrivée des Colonies Eyptiennes.

Les guerres de Religion remontent donc à l'origine des ſociétés, & en troublerent de tout temps le repos. On trouve dans la Théogonie d'Héſiode, la preuve de ces diſſentions, qu'il cache toujours ſous le voile de l'allégorie, attribuant aux Dieux mêmes, ce qui n'appartenoit qu'à leurs Prêtres, ou à leurs partiſans. Ceux du Ciel & de la Terre, furent les Titans, & ceux de Jupiter, les Cyclopes. Les uns & les autres paſſoient pour fils de ces deux premieres Divinités, parce qu'ils en avoient

été les ministres. Ces derniers étant les plus éclairés, apprirent non-seulement à leurs concitoyens, l'usage des métaux, mais encore leur donnerent quelques principes d'architecture. Ils en laisserent des monuments (1) que le temps n'a pas détruits (2), quoiqu'il ait obscurci leurs actions. Leur magnanimité, leur force & leur courage, les rendoient, selon Hésiode, égaux aux Dieux (3).

Cet ancien Poëte nomme trois principaux Cyclopes (4), qui représentent les trois Divinités, le Ciel, la Terre & Jupiter, auxquels il vouloit qu'on adressât des hommages. Les Titans ayant refusé de reconnoître ce dernier Dieu, il s'éleva une guerre entr'eux. Les Cyclopes secoururent puissamment les Novateurs, & leur fournirent, pour ainsi dire, les armes avec lesquelles ils vainquirent leurs ennemis. C'est pourquoi on dit qu'ils forgerent pour Jupiter la foudre, & lui apprirent le moyen de faire paroître l'éclair & gronder le tonnerre (5). L'art de prédire l'avenir par son

(1) Vid. *Pausan.* Corinth. C. XXV.

(2) Acad. des Inscr. T. XXIII, p. 29.

(3) Theogon. v. 143, 146, 150.

(4) Id. v. 144.

(5) *Hesiod.* Theog. v. 145. *Eurip.* Alcest. v. 5. *Apollod.* L. I, C. II, §. I. *Schol. Apollon.* ad L. I, v. 730.

bruit, connu des anciens, sous le nom de *Céraunoscopie*, auquel ils s'adonnoient (1), peut encore avoir donné lieu à cette derniere tradition. Ils ne prétendoient point ôter au Ciel sa prééminence, ni aux autres leur rang, puisque, avant le combat, on suppose que Jupiter offrit un sacrifice au Ciel, à la Terre & au Soleil (2), & qu'ils donnerent le casque à Pluton, & le trident à Neptune (3). On en vint deux fois aux mains au pied du Mont-Vésuve, suivant Hésiode, qui a transporté ainsi le champ de bataille, pour en rendre l'idée plus affreuse.

Quoique déja vaincus, les Titans n'auroient pas essuyé une seconde défaite, sans un transfuge (4), Prométhée, Ministre de l'ancien Culte, & attaché particuliérement à celui du Ciel (5) & de Thémis, ou la Terre, dont on le faisoit fils, mais homme très-éclairé, & digne de vivre dans un siecle moins barbare. Il avoit travaillé

---

(1) *Diod.* L. V, §. 40.

(2) *Hesiod.* Theog. v. 375. *Fulgent.* Myth. L. I, Cap. XXV.

(3) *Diod.* L. V, C. LXXI. *Apollod.* L. I, C. II, §. 1.

(4) Diodore lui donne le nom de Musée, L. V, Cap. LXXI.

(5) *Theon.* ad *Arat.* p. 30. Euripide fait de ce Héros un des Titans. *Ion.* v. 455.

à civiliſer ſes contemporains, en les éclairant ſur leurs beſoins, & les inſtruiſant dans la pratique des arts. Vraiſemblablement l'honneur & la conſidération qu'il en retira, furent ſes plus grands crimes aux yeux des fanatiques Sectateurs des Divinités étrangeres.

Leur ingratitude, à ſon égard, étoit trop manifeſte, pour qu'ils ne cherchaſſent pas à calomnier ſa mémoire par des fables qui ont prévalu ſur la vérité. La trace de celle-ci ſeroit même entiérement perdue, s'il n'étoit pas permis de la chercher dans le récit d'Eſchyle. Voyant la diviſion & l'animoſité qui regnoient entre les deux partis, Prométhée voulut, ſuivant ce Poëte, les concilier. Il s'adreſſa d'abord aux plus zélés partiſans de Saturne, qui dédaignerent ſes conſeils, s'imaginant être aſſez forts pour conſerver leurs droits & leurs prérogatives. Alors il offrit ſes ſervices à leurs ennemis, qui les accepterent, & fit déclarer pour eux toutes les perſonnes qui, étant encore attachées au Culte de la Terre, ne ſouffroient pas qu'on lui aſſociât, ni Saturne, ni aucune autre Divinité. C'eſt ce que déſigne Eſchyle, en mettant dans la bouche de Prométhée ces paroles : « Je penſois, dans cette circonſ-

» tance, que le plus ſûr étoit de mener ma
» mere, (la Terre ou Thémis,) à Jupiter,
» & de lui offrir, de bonne grace, un ſe-
» cours qu'il déſiroit (1) ». Il ſervit utile-
ment à faire triompher les Sectateurs de
ſon Culte.

Dès qu'ils furent les maîtres, ils tâche-
rent d'aſſurer leur autorité, en laiſſant éle-
ver des autels à toutes les autres Divini-
tés, excepté au Ciel & à la Terre, dont
ils redoutoient les partiſans, encore nom-
breux & accrédités. Ils voulurent même
les exterminer & *créer une nouvelle race* (2),
ſuivant le langage poétique, c'eſt-à-dire,
faire venir à leur place des Colons étran-
gers. Prométhée avertit de ce deſſein ceux
qui en étoient l'objet, & leur en épargna
les funeſtes ſuites. Il les aida même de ſes
conſeils; ce qui donna lieu à la fable, qui
lui attribuoit d'avoir engagé Hercule à ſou-
tenir le Ciel à la place d'Atlas (3). Furieux
de cette découverte, & ſe croyant trahis,
les Prêtres de Jupiter aſſouvirent leur ven-
geance ſur le malheureux Prométhée. Ils
le chargerent de chaînes, & le jetterent
dans une affreuſe priſon, dont il ne ſortit

(1) *Æſch.* Prometh. v. 217, 218.
(2) Id. id. v. 233.
(3) *Apollod.* L. III, C. V, §. 2.

qu'après

qu'après trente ans de la plus dure captivité (1).

Peut-être crut-il toujours que ſon parti ſe releveroit, ou qu'il s'en formeroit d'autres contre les Prêtres de Jupiter. « Il » vous ſemble, diſoit-il à Mercure, ſui- » vant Eſchyle, que les Palais céleſtes ſont » inacceſſibles aux revers. N'en ai-je pas » vu tomber deux Souverains, (Ouranos, » ou le Ciel, Cronos, ou Saturne)? Je ver- » rai encore la chute de leurs ſucceſſeurs: » elle ſera prompte & honteuſe (2) ». Soit que la diſpoſition des eſprits mécontents du nouveau Culte, ſoit qu'une tradition myſtérieuſe ſur un changement qui devoit y arriver, engageât le Poëte tragique à faire parler de la ſorte Prométhée, il n'eſt pas moins certain que la haine & les eſpérances de cet ancien Prêtre du Ciel & de la Terre, n'auroient pu être rapportées, ſans bleſſer l'opinion publique, ſi elles n'avoient pas eu quelque fondement hiſtorique. Vraiſemblablement il a fourni l'idée de ces prédictions qu'Eſchyle met dans la bouche de ſon héros infortuné. « Jupiter, tout im-

(1) *Hygin.* Fab. LIV, CLXIV, *id.* Aſtron. Poet. L. II, C. XV.

(2) *Æſch.* Prometh. v. 956, 957, 958.

» périeux qu'il eſt, ſera humilié. L'Hy-
» men qu'il médite, (l'aſſociation de ſon
» Culte à celui de quelqu'autre Divinité,)
» le perdra. Privé du ſceptre, il verra s'ac-
» complir les imprécations que fit contre
» lui ſon pere, quand il fut détrôné par
» ce fils ingrat. Il n'eſt que moi parmi les
» Dieux, qui puiſſe le préſerver de ce mal-
» heur. Je le ſais; & lorſque le moment
» en ſera venu, qu'il aille s'aſſeoir hardi-
» ment ſur un nuage, au milieu des vents
» & du tonnerre, & qu'il ſecoue dans ſa
» main les foudres brûlants. Cet appareil
» & ce bruit ne le garantiront pas d'une
» chute ignominieuſe. Il ſe prépare lui-
» même un adverſaire invincible, un ri-
» val, dont les coups ſeront plus puiſſants
» que le feu du Ciel, & qui, par le fra-
» cas de ſes armes, étouffera le bruit de
» la foudre. Il briſera le trident qui ſert de
» lance à Neptune, & qui eſt le fléau de
» la terre, comme l'effroi des mers. Après
» cette révolution, il connoîtra par lui-
» même qu'il eſt bien différent de com-
» mander ou d'obéir (1) ».

Après avoir introduit le Culte de plu-

(1) *Æſch.* Prometh. v. *906*, *926*. Je me ſers ici de l'excellente traduction de M. de Pompignan, p. *61*, *62*.

ſieurs Dieux, les Prêtres ſe diſputerent entr'eux la préſéance. Chacun vouloit être le Miniſtre de la Divinité tutélaire de ſon pays, & ſuppoſoit qu'elle-même avoit pris parti dans ſes différends. En conſéquence, on dit que Neptune avoit cherché à enlever l'Ægialée à Junon, mais qu'il ſuccomba; Argos, la principale ville de cette contrée, s'étant mis ſous la protection de la Déeſſe. On ſuppoſa qu'il s'en étoit vengé, en inondant la campagne de cette ville, parce qu'à peu près dans le même temps, l'élévation de la mer fit déborder le fleuve Inachus (1). Il fut alors réſolu de prendre des arbitres, qui condamnerent les partiſans de Neptune (2).

Ceux-ci furent encore moins heureux dans l'Attique, où l'on ſe porta contre eux à de violentes extrêmités. Halirrhothus, fils, ou Prêtre de ce Dieu, fut tué par Mars, c'eſt-à-dire, par quelque zélateur du Culte de cette Divinité Scythe. Le meurtrier eut aſſez de crédit pour ſe faire abſoudre (3), après être ſorti de la priſon, où Otus & Ephialte, qui avoient pour

(1) *Pauſan.* Corinth. C. XXII.
(2) Id. id. L. XV.
(3) *Apollod.* L. III, C. XIII, §. 2.

mere une Prêtreſſe de Neptune (1), l'avoient jetté (2), & gardé ſecrétement pendant treize mois. Il y auroit même péri, ſi la belle Eribée, leur marâtre, n'en avoit averti quelqu'un de ſes proches, qu'on imagina être Mercure (3), à cauſe de l'emploi de celui-ci ſur l'Olympe. Le jugement de ce meurtre devint célebre, & l'époque en a été fixée à l'an 1532 avant Jéſus-Chriſt, ſous le regne de Cranaüs (4). Il fournit l'idée du tribunal de l'Aréopage, qui prenoit connoiſſance de toutes les innovations en matiere de religion (5).

Elles ne ceſſerent à Athenes qu'à l'arrivée des colonies Égyptiennes, qui, venant de Saïs, en apporterent les cérémonies d'Iſis ou *Neith*, l'*Athéné* des Grecs & la *Minerve* des Romains (6). Alors Neptune perdit entiérement ſa prééminence; ce qui donna lieu à la fable de ſon différend avec cette Déeſſe, au ſujet de la poſſeſſion de l'Attique. Ce n'eſt pas le ſeul de ce genre que recele l'ancienne Mythologie; mais

(1) .... *Neptuni filiæ, filii.* Hygin. *Myth.* C. XXVIII.

(2) Cette priſon étoit d'airain, ſuivant Homere, *Iliad.* L. V, v. 387.

(3) Id. id. L. V, v. 390.

(4) Marm. Oxon. ep. 3.

(5) *Demoſth.* in Nær. ed. *Tayl.* p. 528, &c., &c.

(6) Voyez les éclairciſſements, nº. 1.

l'énumération en ſeroit trop longue, & demanderoit des explications trop étendues, qui feroient perdre de vue l'objet principal de cet Ouvrage.

On ne peut guere douter que les premieres étincelles de ces guerres de Religion, ne ſoient ſorties de Dodone, le plus ancien foyer de la ſuperſtition des Grecs. Les Prêtres de ce lieu célebre étoient trop groſſiers, pour ne pas être fanatiques. Les uns s'appelloient *Tomares*, d'une montagne de ce nom qu'ils habitoient (1); les autres *Selles*, ou *Helles*, d'une riviere qui traverſoit la plaine de Theſprotie, où ils avoient établi leur ſéjour, près du fameux oracle dont ils étoient les interpretes. Couchés ſur la terre, les pieds couverts d'ordure (2), & ne vivant que de glands, ils étoient auſſi miſérables que les devins des Sauvages de l'Amérique. Cela ne les empêchoit pas d'avoir un grand crédit ſur l'eſprit des hordes Pélaſgiques qui les entouroient. Des chaudieres ſuſpendues en l'air & agitées par le vent, étoient le miracle du chêne parlant (3), dont ils ſe ſervoient

(1) *Strab.* L. VII, ed. *Vign.* p. 227.

(2) *Homer.* Iliad. L. XVI, v. 235. *Sophocl.* Trachin. v. 1183, &c., &c.

(3) *Æſch.* Prometh. v. 831. *Voyez* ſur cet oracle la

pour abuſer de la crédulité de ces peuples. Ils faiſoient myſtere de leurs cérémonies, & avoient des initiations qui devoient être aſſez reſſemblantes à celles pratiquées par les jongleurs, ou devins Sauvages. La premiere Divinité des Selles fut le Ciel, auquel ils joignirent, dans la ſuite, la Terre. Le Culte de l'un & de l'autre ſe conſerva chez eux juſqu'à l'arrivée d'une Prêtreſſe Égyptienne, qui leur perſuada de l'altérer (1).

Les Pélaſges, fatigués de leurs diſſentions avec les colonies étrangeres, conſentirent à s'en rapporter à la déciſion des Prêtres de Dodone, qui répondirent que le nouveau Culte n'offenſoit point les Dieux (2). Le nombre de ceux-ci étant ſucceſſivement augmenté, les plus anciens virent diminuer leurs adorateurs. Ouranos les perdit tous, & il en reſta très-peu à Saturne. La Terre n'auroit pas été plus heureuſe, ſi, reparoiſſant ſous les noms de Cérès, de Rhée & de Veſta, elle n'eût pas été l'objet des myſteres de la Grece & de l'Aſie. On y apprit vraiſemblablement aux initiés,

---

Diſſertation du Préſident des Broſſes, Acad. des Inſcript. T. XXXV, p. 89.

(1) *Herod.* L. II, C. LVIII.

(2) Id. L. II, C. LII.

les viciſſitudes auxquelles ſon Culte avoit été expoſé dans ces contrées. On dut encore leur expliquer comment la naiſſance de cette antique Divinité, n'étoit que l'allégorie du renouvellement de ce même Culte, comme celle des autres Dieux ne repréſentoit autre choſe, que l'époque de leur adoption dans la Religion publique.

Cette derniere opinion n'eſt pas uniquement fondée ſur des conjectures. Hérodote obſerve (1) que, ſelon les Prêtres d'Egypte, les Grecs mettoient la date de la naiſſance des Divinités étrangeres, au temps qu'ils en avoient reçu le Culte, même lorſque ce Culte étoit beaucoup plus ancien dans le pays d'où il venoit. « S'il eſt permis, remarque M. Fréret, d'étendre ce » principe & de l'appliquer à l'hiſtoire, ou » à la légende de la plupart des Divinités, le lieu de leur naiſſance ſera celui » où ce Culte s'étoit établi d'abord, ou celui qui en fut comme le centre. Les aventures de ces Dieux feront l'hiſtoire de » l'établiſſement de leur Culte. Leurs combats, leurs exploits, ſeront les oppoſitions qu'ont trouvées les Prédicateurs de » ce Culte, & les diverſes révolutions qu'il

(1) L. II, C. LVI.

» a eſſuyées. Les aventures des Dieux dont
» je parle, ſont celles qui ont été conſer-
» vées par la plus ancienne tradition, com-
» me les guerres de Bacchus contre Pen-
» thée, contre Lycurgue, contre Perſée,
» ou les événements en mémoire deſquels
» on avoit inſtitué d'anciennes cérémonies;
» par exemple, les combats d'Apollon con-
» tre Python, repréſentés dans la fête qui
» ſe célébroit tous les ans dans la Theſſalie.

« Par ce même principe, continue le
» ſavant Académicien, les premiers Pré-
» dicateurs & les Inſtituteurs du Culte des
» Divinités, ſeront devenus ceux auxquels
» leur premiere éducation avoit été con-
» fiée, ceux qui avoient eu ſoin de leur en-
» fance. Strabon fait voir que les Dacty-
» les, les Curetes, les Corybantes, n'é-
» toient autre choſe que les anciens Mi-
» niſtres, & les premiers initiés aux Myſ-
» teres (1), dont la connoiſſance va deve-
» nir l'objet de mes recherches. »

---

(1) Obſerv. ſur l'anc. Hiſt. des premiers habitants de la Grece, *Mſ.*

SECONDE SECTION.

Des Myſteres Cabiriques, ou premiers Myſteres des Grecs.

RIEN de plus embrouillé dans l'antiquité, que ce qui concerne les Cabires, les Dactyles, les Curetes, les Corybantes & les Telchines. Étoient-ce des Dieux, ou des Génies, des Légiſlateurs, ou des Prêtres ? Toutes ces opinions pourroient également ſe ſoutenir. « La confuſion dans » les idées, dit M. Fréret, s'eſt étendue » juſques ſur les noms, malgré la diffé- » rence des étymologies & de la ſignifica- » tion naturelle & primitive de chaque ter- » me en particulier (1) ». Les uns ont été ſouvent pris pour les autres. On a été juſqu'à croire que non-ſeulement c'étoit la même eſpece d'hommes, mais encore qu'ils étoient les membres ſéparés d'une ſeule famille. Strabon réfute très-bien ce ſentiment, dans une curieuſe Digreſſion qui termine le Xe Livre de ſa Géographie, & dont la traduction ſe trouve à la fin de mon Ou-

(1) Acad. des Inſcr. Hiſt. T. XXIII, p. 27.

vrage. Elle me dispense d'entrer ici dans de longs détails sur ces Personnages célebres. Je me renfermerai donc dans ceux qui sont plus intimement liés à l'objet de mes recherches.

Article premier.

Des Mysteres de Samothrace, ou des Cabires.

LEs Pélasges, ou Sauvages de l'ancienne Grece, habiterent l'Isle de Samothrace (1), où ils avoient leurs Prêtres, appellés *Cabires* (2), qui travaillerent à les civiliser, non-seulement en introduisant les arts, mais encore en y établissant un Culte religieux. Le plus ancien fut chez eux celui du Ciel & de la Terre, appellés *les Dieux grands, les Dieux puissants* (3). Leurs noms

---

(1) Appellée encore *Samothraki*, dont nos Navigateurs ont fait Saint-Mandrache. Polémon le Périégete avoit composé un ouvrage particulier sur cette Isle. *Athen.* L. IX, p. 372, lequel n'est pas parvenu jusqu'à nous.

(2) *Strab.* L. X, p. 326.

(3) *Principes Dei Cœlum & Terra : hi Dii iidem qui in Ægypto, Serapis, & Isis, & ste* (Jos. Scaliger. emendat *st*) *Harpocrates digito significat, qui sunt Taautes & Astarte apud Phœnicas, ut îdem Principes in Latio* Saturnus & Ops. *Terra enim & Cœlum, ut Samothracum initia*

particuliers étoient *Axieros* & *Axiokerſos*, uſités dans le langage myſtérieux (1), & conſéquemment difficiles à entendre. N'en cherchons pas néanmoins l'étymologie dans les langues orientales (2). Celle des Grecs doit être conſultée par préférence. Le premier de ces mots pourroit ſignifier à la lettre, *digne d'amour*, & dans un ſens analogique, *vénérable* ; le ſecond, *la digne épouſe* (3); ce qui convient à la Terre. Suivant le coſtume Égyptien (4), ces deux Divinités étoient repréſentées mâles & femelles (5); uſage auquel une troiſieme, *Axiokerſa*, dut ſa naiſſance : enfin une quatrieme (6),

---

docent, ſunt Dei magni, & hi quos dixi multeis nominibus. Nam nequè, quas Ambracia antè portas ſtatuit duas virileis ſpecies aheneas, Dei magni; nequè, ut volgus putat, hi Samothraces Dii, qui Caſtor & Pollux : ſed hi mas & femina, & hi quòs augurum libri ſcriptos habent ſic, Divi potes : & ſunt pro illæ is qui in Samothrace θεοὶ δυνατοί. *Hæc duo, Cœlum & Terra : quod anima & corpus, humidum & frigidum.* Varron. de Ling. Lat. L. IV, §. 10.

(1) *Strab.* L. X, p. 425.

(2) Vid. *Bochart*, p. 426. *Gutberleth*, de Myſt. Deor. C. I. *Reland.* de Diis Cabir. §. 8. *Fréret*, Acad. des Inſcr. T. XXVII, p. 16. *Jablonski*, Proleg. Panth. Ægypt. pag. 60, &c.

(3) Acad. des Inſcr. T. XXVII, p. 17.

(4) *Horap.* Hierogl. L. I, C. XII. *Herm. Triſmeg.* ed. Turn. p. 3.

(5) *Varr.* de Ling. Lat. L. VI, C. III.

(6) Les noms de ces quatre Divinités nous ont été conſervés par le Scholiaſte d'Apollonius, ad L. I, v. 922.

Cadmillus prit encore place parmi elles, mais n'eut que le dernier rang.

Le témoignage d'Athénion & de plusieurs autres Écrivains (1), ne permet pas de douter qu'il n'exista d'abord que deux seules Divinités. Celles qui partagerent ensuite avec elles les honneurs divins, ne parurent qu'à la seconde époque du Culte de Samothrace. Ce fut alors qu'il s'altéra, par le mêlange de celui des Égyptiens & de celui des Phéniciens. L'introduction du premier y est suffisamment désignée par la fable, qui fait voyager l'Amazone Myrina, au temps d'Horus, laquelle, pour plaire à la Mere des Dieux, établit les mysteres dans la Samothrace, appellée l'Isle sacrée (2). On conclut de-là que les Cabires étoient des Divinités de ces peuples (3), quoiqu'elles fussent chez eux très-nouvelles, & n'y fussent point comptées parmi les anciennes. Peut-être même que sur de foibles traits de ressemblance, les Grecs imaginerent, sans fondement, qu'on les y adoroit.

Après avoir profité des traditions & des cérémonies étrangeres, les habitants de Sa-

---

(1) *Apoll.* Schol. id.

(2) *Diod. Sic.* L. III, §. 55.

(3) *Euseb.* Præp. Evang. L. I, C. X. *Damasc.* ap. *Phot.* p. 1074. Vid. *Jablonski*, Proleg. p. 60.

mothrace se servirent du nom (1) de leurs premiers Prêtres, pour désigner en général leurs anciennes Divinités, qu'ils finirent par confondre avec celles de la Grece. L'une devint alors Cérès, l'autre Proserpine, la troisieme Pluton, & la derniere, suivant le langage des profanes, Mercure (2), à cause du Phallus. Mais les initiés savoient très-bien que ce quatrieme étoit l'Horus d'Égypte, ou l'Iacchus d'Éleusis.

Cette troisieme époque est celle où dut s'introduire la doctrine Orphique, que nous savons avoir pénétré dans le sanctuaire de Samothrace (3). Ce fut encore alors qu'on imagina des rapports entre les Divinités Cabiriques & Vénus, Pothon & Phaéton, dont le célebre Scopas fit les statues (4). Phaéton le Ciel, ou la lumiere qui l'éclaire, représenta Axiéros; Vénus, ou la Terre fécondée, Axiokersa; & Pothon, ou Cupidon, le jeune Cadmille. L'époque dont je parle, n'a point été remarquée par M. Fréret, qui s'est contenté de faire mention de

---

(1) *Cabir.* fort, puissant, &c.

(2) *Schol. Apoll.* ad L. I, v. 922.

(3) *Jambl.* vit. Pyth. C. XXVII.

(4) *Is* (Scopas) *fecit Venerem & Pothon & Phaetontem, qui Samothrace sanctissimis cæremoniis coluntur.* Plin. Hist. Nat. L. XXXVI, C. IV.

la quatrieme (1), où les Dioscorides prirent la place des Cabires. Ceux-ci n'y perdirent rien; on ne les regarda plus comme des Ministres sacrés, ou des Génies particuliers (2), mais comme de véritables Divinités, dont le Culte s'établit à Amphise, à Pergame, à Thessalonique, &c., & auxquelles on éleva des temples & des autels dans différents endroits de la Grece.

Ces changements arrivés au Culte de Samothrace, ne sont point fondés entiérement sur des conjectures. Diodore nous dit en termes clairs, qu'il fut restauré; mais que les raisons de cet événement n'étoient connues que des seuls Adeptes (3). Saon ou Samon (4) en avoit été, selon lui, l'Instituteur, & Jasion, le premier qui y fit des changements. Il ouvrit les portes du sanctuaire à tous les étrangers, & leur permit d'y être initiés. L'espérance d'être exempts des périls de la mer, les engageoit à venir de tous côtés pour participer à ces cérémonies mystérieuses. Suivant le

---

(1) Acad. des Inscr. T. XXVII, p. 12, 14, &c.

(2) *Strab.* L. X, p.

(3) *Diod.* L. V, §. 49.

(4) *Diod.* id. Le nom de Saon subsistoit dans celui de *Saoce*, mont de Samothrace, lequel avoit dix mille de hauteur. *Plin.* L. IV, C. XXIII.

récit des Poëtes, les Argonautes, battus d'une violente tempête, & n'espérant plus de calme, firent vœu, par le conseil d'Orphée (1), le seul initié qui fût parmi eux, de relâcher à Samothrace. Aussi-tôt l'orage s'appaise, & paroissent au bout des mâts ces flammes (2), que nos matelots appellent *feux St. Elme.* Elles désignoient, chez les anciens, l'Épiphanie, ou la présence des Dioscorides, pris pour les Divinités Cabiriques. Les compagnons de Jason aborderent à l'entrée de la nuit dans l'Isle : ils furent initiés à ses mysteres, & en partirent, comptant sur une heureuse navigation (3). C'est sans doute dans cette initiation, que leur chef eut quelque aventure, qui fournit à Eschyle le sujet de la Tragédie des Cabires, où il introduisoit Jason ivre sur la scene (4); licence qui dut fort irriter les Athéniens contre ce Poëte peu religieux.

Il paroît, par des vers de Valérius Flaccus, que le principal Prêtre de Samothrace, dès que l'on appercevoit quelque bâ-

(1) *Apoll.* Argon. L. I, v. 915-18.
(2) *Diod.* L. IV, §. 43, &c.
(3) *Apoll.* Argonaut. L. I, v. 915-18. *Orph.* Argon. v. 465. *Valer. Flacc.* L. II, v. 435-40.
(4) Fragm. ap. *Athen.* L. X, p. 428.

timent étranger, s'avançoit ſur le rivage, pour exercer l'hoſpitalité envèrs l'équipage, & le conduire dans le ſanctuaire (1). Plus le nombre des Adeptes étoit grand, plus les richeſſes de cette Iſle devenoient conſidérables, & plus ſes myſteres étoient célebres : ainſi la politique & la Religion gagnoient à cette eſpece d'invitation. D'ailleurs l'Iſle étoit abſolument ſans port (2); la ſuperſtition ſeule engageoit à y aborder. Ses miniſtres rappelloient ſans doute aux Adeptes, l'origine de ce pouvoir de leurs Dieux ſur la mer. Dardanus, un des premiers Cabires, & dont la Samothrace avoit autrefois porté le nom (3), paſſoit chez eux pour avoir enſeigné aux hommes, avant qu'ils connuſſent les vaiſſeaux, l'uſage des radeaux (4), dont il fit lui-même l'expérience, dans la conquête de l'Aſie. Traverſer avec de ſi frêles machines des bras de mer orageux, n'étoit-ce pas aſſez pour faire imaginer que les ondes & les vents reſpectoient les Cabires, & en conſéquence qu'ils commandoient à ces éléments?

---

(1) *Val. Flacc.* ſup. cit.
(2) *Plin.* L. IV, C. XXIII.
(3) Id. id.
(4) *Diod.* L. V, n°. 48. *Conon*, Narrat. XXI. *Tzetz.* ad *Lycophr.* v. 73.

Les

Les Anactoteleſtes, ou Hiérophantes de Samothrace, faiſoient encore des promeſſes, non moins ſpécieuſes, aux Adeptes; entr'autres d'être ſaints, juſtes, en un mot, de devenir meilleurs qu'auparavant; ce qui devoit faire autant d'impreſſion ſur les ames honnêtes, que ſur les perſonnes agitées par les remords de leurs crimes. Ces derniers trouvoient un moyen de ſe débarraſſer d'un ſi terrible poids, en ſe ſoumettant à l'examen d'un Prêtre particulier, appellé *Koés*, ou l'Auditeur, comme l'explique M. Fréret. En effet, c'étoit à lui qu'il falloit s'adreſſer, pour faire l'aveu de ces mêmes crimes. On raconte que le célebre Lyſandre, refuſant de ſatisfaire aux queſtions imprudentes du *Koés*, lui demanda s'il parloit en ſon nom, ou comme l'organe de la Divinité. Celui-ci ayant répondu que c'étoit en cette derniere qualité, le héros Spartiate repartit auſſi-tôt: *Retire-toi; ſi elle m'interroge, je lui dirai la vérité* (1). Dans une pareille circonſtance, Antalcidas ſe contenta de répondre, *les Dieux le ſavent* (2).

Exigeoit-on, avant d'être initié dans les

---

(1) *Plut.* Apopht. Lac. pag. 229, T. II, Oper. *ed. Xyl.*

(2) Ibid. p. 217.

mysteres de Samothrace, l'aveu général de tous les crimes? Les expressions de Plutarque prouvent, qu'il ne regardoit qu'un seul d'une nature grave (1). Quel étoit ce délit? & étoit-il irrémissible? Hésychius décide ces deux questions, en nous apprenant que le Koés étoit un Prêtre des Cabires, qui purifioit de l'homicide (2). On pourroit aussi croire, d'après un passage rapporté par Suidas, que le parjure passoit pour un crime capital aux yeux des Divinités Cabiriques, & qu'on les imploroit comme en étant les vengeresses (3). C'est pourquoi un des serments le plus inviolable à Rome, fut celui d'attester les autels de Samothrace (4).

Le Koés n'étoit cependant pas toujours le maître de purifier tous les coupables : l'exemple d'Évandre, Général de Persée, en est une preuve sensible. Les Romains ayant représenté qu'il souilleroit, par sa présence, le sanctuaire de Samothrace, on le somma de comparoître devant l'ancien tribunal, établi pour juger les homicides

---

(1) Τι ἀνοσιώτατον ἔργον, *ibid.* p. 229.

(2) Καθαίρων τὸν φονέα. *in voc.* Κοίης.

(3) In voc. Διαλαμβάνει.

(4) *Juven.* Sat. v. 144.

qui oſoient y pénétrer (1). Craignant d'être convaincu du meurtre d'Eumene, commis au pied de l'autel d'Apollon à Delphes (2), il n'inſiſta pas davantage, & fut tué par ordre du Roi, ſon maître & ſon complice. Il réſulte de ce récit que, ſuivant la nature & les circonſtances du délit, on n'étoit pas quelquefois admis aux myſteres de Samothrace, & qu'Évandre ayant aggravé les ſiens par le ſacrilege, devoit en être exclus. Une pareille loi étoit d'autant plus naturelle, qu'il paroît que le tribunal dont nous venons de parler, étoit purement ſacerdotal, ſe trouvant composé des Anactoteleſtes, ou Rois des myſteres, ſuivant le langage des Romains. Peut-être gouvernoient-ils Samothrace, puiſque Tite-Live nous dit, que le Magiſtrat ſuprême de cette Iſle, qui prenoit le titre de Roi, annonça à Perſée la déciſion des juges, vraiſemblablement ſes collegues.

L'innocence de l'âge le plus tendre n'avoit pas beſoin de leur ſuffrage. Auſſi recevoit-on parmi les initiés un grand nom-

(1) *Tit. Liv.* L. XLV, C. V. Cet Hiſtorien s'exprime en ces termes : *Eſſe autem judicia apud ſe, more majorum comparata, de iis qui inceſtas manus intuliſſe intrà terminos ſacratos templi dicantur.*

(2) Id. L. XLII, C. XV.

bre d'enfants; uſage qu'adopterent enſuite les Athéniens (1). Les Rois même ne dédaignoient pas d'uſer de cette prérogative pour leurs familles. Philippe de Macédoine, & Olympias, ſa femme, s'étoient rencontrés dans le ſanctuaire des Cabires; & quoiqu'ils fuſſent alors trop jeunes pour recevoir l'impreſſion phyſique de l'amour, ils y prirent néanmoins du gout l'un pour l'autre (2). Oubliant cette anecdote, Alexandre, leur fils, laiſſa piller impunément, par ſes ſoldats, le temple des Dieux Cabires, en Béotie, après la priſe de Thebes. Ils en furent, dit-on, punis par le feu du Ciel (3).

Lorſqu'il arrivoit d'avoir négligé dans l'enfance, ou pendant le reſte de la vie, de ſe faire purifier, cela n'étoit pas encore ſans remede. Cette cérémonie, qu'on croyoit néceſſaire pour jouir d'une félicité ſans bornes, après la mort, pouvoit encore ſe pratiquer ſur le cadavre du défunt. On trouve cet uſage clairement déſigné dans la fable d'Aggelos, fille de Junon. Cette Déeſſe, cherchant à punir ſa fille de ce qu'elle lui

(1) *Donat.* ad *Terent.* Phorm. v. 14.
(2) *Plut.* vit. Alex. T. IV, p. 6, ed. *Bryan.*
(3) *Pauſan.* Boeot. C. XV.

avoit dérobé ſon fard, l'obligea à ſe refugier chez des perſonnes qui enterroient un mort. Jupiter, ſon pere, l'ayant ſu, ordonna auſſi-tôt aux Cabires de la purifier; ce qu'ils exécuterent ſur les bords de l'Achéron (1), c'eſt-à-dire, quand elle fut morte.

Il eſt à préſumer qu'on s'empreſſoit d'autant plus à ſe faire initier dans l'enfance, que vraiſemblablement on n'avoit beſoin alors, ni du miniſtere du Koés; ni des cérémonies de la purification ordinaire, auxquelles ſuccédoit celle de l'introniſation. D'abord le Myſte, ou Récipiendaire, ſe préſentoit couronné de branches d'olivier (2), & avec une ceinture de couleur pourpre, dont Ulyſſe paſſoit pour s'être ſervi le premier. Avant lui, l'uſage des bandelettes de la même couleur, étoit ſeulement établi (3). Cet ajuſtement avoit la vertu de ſauver des plus grands périls les initiés. Agamemnon, qui étoit de ce nombre, s'étant montré avec cette marque diſtinctive aux yeux de ſes ſoldats mutinés, appaiſa leur ſédition (4). Ce Myſte ainſi revêtu, ſe plaçoit ſur une

(1) *Schol. Theocr.* Idyll. II, v. 12.

(2) *Procl.* in *Platon.* Polit. ap. Meurſ. Græc. fer. p. 196.

(3) *Schol. Apoll.* L. I, v. 915. *Schol. Homer.* L. I, v. 334. L. XVI, v. 100.

(4) *Schol. Homer.* ſupr. cit.

espece de trône, que tous les assistants entouroient. Se tenant par la main, & continuant de faire un cercle autour de lui, ils dansoient & chantoient des hymnes (1); ce qui ne s'exécutoit pas cependant sans quelques troubles (2). Venoit ensuite la pompe ithyphallique, qu'Hérodote nous assure avoir été transmise aux Athéniens par les Pélasges. On rendoit raison, selon lui, de cette maniere de représenter le Phallus droit dans les mysteres de Samothrace (3). Elle y avoit rapport à la *mort Cabirique.*

Cette mort, célébrée, en quelque sorte, par les pleurs & les gémissements des initiés, étoit celle du plus jeune des Cabires, Cadmille, massacré par ses deux freres, qui s'enfuirent, emportant avec eux ses parties naturelles, dans une ciste ou corbeille (4). Sa tête fut enveloppée aussi-tôt d'une étoffe teinte en pourpre, & son corps porté sur un bouclier en Asie, au pied du Mont-Olympe, où on l'enterra. Les Anactotelestes ajoutoient beaucoup de circonstances à cet événement, les changeoient

---

(1) *Plat.* Euthydem. ed. *Fic.* p. 193. *Dion. Chrys.* or. XII.

(2) *Procl.* Theol. *Platon.* L. VI, C. XIII.

(3) *Herod.* L. II, C. LI.

(4) *Clem. Alex.* Protrep. p. 16, T. I, Oper. ed. Pott.

& les altéroient (1), à leur gré, afin d'en rendre l'explication moins difficile. Elle étoit également relative au meurtre de quelque ancien Prêtre, qui s'étoit oppoſé à l'introduction de cette Divinité, & à la fable Égyptienne d'Horus, l'Iacchus d'Éleuſis. L'identité de ces deux derniers faiſoit dire à Athénion, que Cadmille étoit le même que Dionyſus (2) ou Bacchus, toujours confondu par les profanes avec Iacchus.

Pluſieurs rites allégoriques avoient rapport à la mort Cabirique; mais ils ne ſont pas venus juſqu'à nous : on connoît ſeulement celui qui défendoit de mettre ſur la table de l'ache, parce que cette plante, ſuivant les Myſtagogues, avoit été produite par l'effuſion du ſang du jeune Cabire, Cadmille, ſur la terre. Cette ache ne peut être que celle des montagnes, appellée proprement *liveche.* Son efficacité à procurer aux femmes les regles ſupprimées par la peur, ſemble avoir fait naître l'idée de ſon origine fabuleuſe, aux Prêtres de Samothrace.

La plupart des cérémonies myſtérieuſes ſe faiſoient la nuit (3); quelques-unes même

---

(1) *Clem. Alex.* Protrep. p. 16, T. I, Oper. ed. Pott.

(2) Ap. *Schol. Apollon.* L. I, v. 917.

(3) Vid. *Guthberleth.* C. XI, *Diſſ. de Myſteriis Deorum Cabirorum.*

dans un antre, & le ſecret le plus inviolable en déroboit la connoiſſance aux profanes. Il paroît, par un endroit d'Hérodote, qu'on apprenoit aux initiés pluſieurs traditions hiſtoriques ſur les Pélaſges, & ſur l'adoption que firent les Athéniens de pluſieurs objets de leur Culte, entr'autres des Mercures *Phalléphores* (1), dans un temple en Béotie, dont la fondation remontoit à la plus haute antiquité, avant la fameuſe guerre des Épigones. Ce même Culte, qui avoit eu pour auteur Méthapus, célebre Myſtagogue (2), devoit ſon crédit à un dépôt myſtérieux, confié, diſoit-on, par Cérès aux deux premiers Cabires. En quoi conſiſtoit-il ? quel uſage en faiſoit-on ? « Voilà, aſſuroit Pauſanias, ce » que je ne puis divulguer. Il eſt ſeulement » permis de dire, que les myſteres des Ca- » bires ſont fondés ſur un préſent que leur » fit Cérès (3). » On verra bientôt le mot de l'énigme, en rapprochant de ce paſſage un autre du même Auteur, où il parle de la fuite d'Énée.

Ce héros, ſuivant la tradition que Vir-

---

(1) *Herod.* L. II, C. LI.
(2) *Pauſan.* Meſſen. C. I.
(3) Id. Boeot. C. XXV.

gile a reſpectée (1), emporta avec lui les Dieux de Samothrace, dont Dardanus avoit établi le Culte à Troye (2). Mais n'auroient-ils pas été repréſentés par quelque ſymbole matériel ? Cela eſt très-vraiſemblable. Il étoit renfermé dans un coffre, qu'Eurypyle eut l'imprudence d'ouvrir. A la vue du ſimulacre de Dionyſus qu'il y trouva, ſon eſprit, dit le ſuperſtitieux Pauſanias, s'aliéna tellement, que ſa raiſon ne lui revenoit que par intervalles (3). Il eſt évident que cette figure n'auroit pas paſſé pour avoir fait ſur lui un pareil effet, ſi elle n'eût été, ni extraordinaire, ni myſtérieuſe. On en devinera ſans peine la forme obſcene, quand on ſe rappellera que les deux Cabires fratricides s'enfuirent avec les parties naturelles du jeune Cadmille, ou Dionyſus, comme je l'ai déja remarqué d'après ſaint Clément d'Alexandrie. Voilà donc le véritable & précieux dépôt confié à la garde des Veſtales, & d'où dépendoit le ſalut de Rome.

---

(1) . . . . *Feror exul in altum*
Cum ſociis, natoque Penatibus & magnis Dîs.
Æn. L. III, v. 12. Vid. *Varron.* ap. *Serv.* in h. L.

(2) *Varron.* ap. *Macrob.* Sat. L. III, C. IV, Plut. vit. Camill. T. I, p. 307. *Dion. Hal.* Ant. Rom. L. I, p. 55, 56, L. II, p. 126-27, ed. *Sylb.*

(3) *Pauſan.* Achaïc. C. XIX.

Mais cette ville ne devoit point à Énée cet objet mystérieux de sa vénération; les Étrusques en avoient fourni l'idée à Numa. C'étoit chez eux que vinrent se refugier les Cabires (1), c'est-à-dire, quelques-uns des premiers Prêtres de Samothrace, qui introduisirent en Italie le Culte de leurs Dieux. D'autres prétendent que les peuples d'Étrurie l'avoient apporté de Lemnos, qui avoit été autrefois sous leur domination (2). Ils donnerent aux trois Divinités Cabiriques les noms de *Cérès*, *Palès* & *Fortune* (3). Celui de Cadmille ne reçut aucune altération, & passa dans la langue latine, où il signifia d'abord un enfant; ensuite il servit à désigner des jeunes gens, dont la fonction étoit d'aider, dans les cérémonies religieuses, les Prêtres (4), & de leur servir d'assistants, comme Iacchus sembloit l'être de Cérès Mystique (5). Les Romains, respectant le berceau des Cabires, laisse-

---

(1) *Clem. Alex.* Protr. p. 16.

(2) *Schol. Apoll. Rhod.* L. I, v. 608.

(3) *Apud Tuscos Cabiros esse Deos Penates, eosque Cererem, Palem & Fortunam vocari ab illis.* Serv. ad Æn. L. II, v. 325. La Fortune étoit Artémis, ou Proserpine, suivant la doctrine Orphique. *Schol. Hesiod.* Theog. ad v. 268.

(4) *Verr. Flacc.* de Sign. verb. L. III, p. 63, ed. ad us. Delphini.

(5) *Schol. Aristoph.* ad Ran. v. 326.

rent l'Isle de Samothrace libre (1), c'est-à-dire, avec le droit d'Autonomie. La célébrité de ses mysteres subsistoit encore vers l'an dix-huit de notre Ere, puisque Germanicus ne put être empêché de s'y faire initier, que par la violence des vents contraires, qui éloignerent de cette Isle ce Prince malheureux (2).

ARTICLE II.

Des Dactyles.

LA conformité de leurs cérémonies religieuses, & leur voisinage, ont concouru également à faire confondre les Cabires & les Dactyles. On a même cru que ces derniers n'étoient qu'une portion des premiers (3), quoiqu'on les ait regardés comme originaires de Crete. La source de cette erreur est le surnom d'Idéens, qui leur venoit du Mont-Ida en Phrygie, & non de la montagne du même nom, qui se trouvoit dans l'Isle de Crete, où les Dactyles ne furent jamais établis. L'autorité de

(1) *Plin.* L. IV, C. XXIII.
(2) *Tacit.* Annal. L. II, C. LIV.
(3) *Strab.* L. X, p. 321.

Sophocle (1), d'Éphore (2), de Strabon (3), de Diodore de Sicile (4) & de ſaint Clément d'Alexandrie (5), ne permet pas de révoquer en doute ce que j'avance. Aſſez ſemblables aux Jongleurs de l'Amérique, ces Dactyles de l'Aſie chercherent d'abord à ſe rendre néceſſaires, en exerçant, chez un peuple ſauvage, la médecine. Ils y étoient devenus ſi habiles, que leur nom déſigna long-temps en Grece ceux qui profeſſoient cet art (6). L'incendie des forêts du Mont-Ida leur ayant découvert des mines de fer (7), ils enſeignerent à le travailler (8): du moins une tradition générale leur attribuoit cette invention, dont l'époque étoit fixée ſous le regne de Pandion, Roi d'Athenes, 1432 ans avant Jéſus-Chriſt (9). On ajoutoit que l'invention de l'airain leur étoit encore due (10). De pareils ſervices ne pouvoient manquer de leur attirer une

(1) Ap. *Schol. Apoll. Rhod.* L. I, v. 1126.
(2) Ap. *Diod.* L. V, §. 64.
(3) L. X, p. 326.
(4) L. V, §. 64.
(5) *Strom.* L. I, p. 360.
(6) *Heſych.* in voc. Δακτύλιος.
(7) *Clement. Alex.* Stromat, L. I, p. 420.
(8) Marm. Oxon. epoch. II.
(9) Ibid.
(10) *Diod.* L. V, §. 64.

considération, qu'ils augmenterent par le moyen des prestiges & des enchantements. Aussi passoient-ils pour d'insignes enchanteurs, suivant Phérécyde & l'Auteur du Poëme de la Phoronide (1).

Ce fut par ce dernier moyen que les Dactyles se rendirent recommandables, non-seulement aux peuples de Phrygie, mais encore aux habitants de Samothrace. Diodore de Sicile raconte, qu'ils causerent à ceux-ci la plus grande surprise, en leur montrant l'effet de leurs enchantements, & la maniere dont ils s'en servoient dans les initiations & les mysteres. Cét Historien ajoute, qu'Orphée lui-même devint leur disciple, & apprit d'eux ces cérémonies (2). Elles devoient être peu différentes de celles des Jongleurs, ou Devins Sauvages, dont l'initiation consiste en des pratiques simples, sur-tout en des épreuves plus ou moins fortes, exigées des aspirants. Les conquêtes de Sésostris dans l'Asie & dans la Thrace, y répandirent le Culte Égyptien. Les Cabires & les Dactyles ne purent éviter de s'y conformer, & d'adopter même une nouvelle doctrine.

(1) Ap. *Schol. Apoll. Rhod.* L. I, v. 1126.

(2) *Diod.* L. V, §. 64.

Juſqu'alors les Dactyles, comme le reſte des Pélaſges, avoient adoré le Ciel & la Terre. Couronnés de branches de chêne, ils ſacrifioient à cette derniere, ſous le nom de Rhée; c'eſt pourquoi ils paſſerent pour les *Paredres*, ou aſſiſtants de la mere des Dieux (1). Leurs autels n'étoient que des pierres amoncelées ſans art, auprès deſquels ils ſe raſſembloient pour honorer *Kelmis*, le grand *Damnameneus* & le puiſſant *Acmon* (2), qui, dans la ſuite, furent pris pour des Dactyles, comme les Divinités de Samothrace l'avoient été pour des Cabires. L'explication de ces trois noms ſert à le prouver. Dans l'ancien langage des Grecs, *Acmon* ſignifioit le Ciel (3). Le mot *Damnameneus* ſubſiſte en partie dans ceux de *Damia*, nom que portoit Cérès à Épidaure (4), & de *Domna*, qu'avoit Proſerpine à Cyſique (5). Cette ville étoit peu éloignée du Mont-Ida, ſéjour des Dactyles, où ils honorerent la Terre, en lui

(1) *Apoll. Argon.* L. I, v. 1123-25. *Demetr. Sceps* & *Menand.* ap. *Schol.* in h. L.

(2) Ap. *Schol. Apoll. Rhod.* L. I, v. 1126.

(3) *Heſych.* & *Ètymol. magn.* in h. v.

(4) *Herod.* L. V, C. LXXXII.

(5) *Pellerin*, Recueil des Médailles, T. III, pl. 132, nº. 1.

donnant vraiſemblablement l'épithete de *Damna*, ou *Damnamenea*, puiſſante, laquelle ſe trouve dans le fragment de la Phoronide. On ſait que les Poëtes anciens mettoient quelquefois un genre pour l'autre (1). Peut-être encore que l'Auteur de ce dernier Ouvrage s'eſt ſervi du genre maſculin, parce que le Ciel & la Terre étoient repréſentés l'un & l'autre dans les myſteres Cabiriques, avec la marque des deux ſexes, comme je l'ai déja obſervé d'après Varron.

On voit dans le Léxique d'Héſychius, que *Kelmis* étoit également le nom d'un Dactyle Idéen, & celui d'un enfant. *Kelmas* ſignifioit la peau d'un faon (2). Ces mots étoient donc relatifs à la tendre jeuneſſe du Cadmille de Samothrace, & de l'Iacchus d'Éleuſis, repréſentant tous deux l'Horus d'Égypte. Comme eux, *Kelmis* en aura été l'image. Cette conjecture a d'au-

(1) Vid. *Theon* ad *Arat.* v. 19, &c.

(2) *Heſych.* in h. v. à moins qu'on n'adopte la judicieuſe correction de quelques critiques, qui liſent Κεμὰς, νεβρὸς ἐλάφου, au lieu de Κελμὰς, νεῦρον ἐλάφου. Cet ancien Lexicographe dit encore ſur le mot Σαλαμίνιος, que Salaminius, lequel ſe trouve à la place de Kelmis dans Strabon, L. X, p. 326, eſt le nom de quelque jeune Prêtre. Il faut lire εἷς τῶν νεῶν ἱερέων au lieu de μία τῶν ἱερῶν νεῶν, que porte le texte corrompu d'Héſychius.

tant plus de fondement, que dans les autres noms que Pauſanias donne aux Dactyles (1), on trouve ceux de Jaſion, dont il ſera bientôt queſtion ; c'eſt l'Iacchus des Crétois ; de Priape (2), à cauſe du Phallus qui lui étoit conſacré ; enfin de Pæonius, ce même Iacchus, c'eſt-à-dire, Dionyſius (3), ſuivant les profanes. Hercule & Épimede ne ſont entrés dans cette nomenclature, que pour déſigner la force & la prudence, qualité d'Acmon, *le Ciel.* Idas & Acéſidas ſont de ſimples épithetes, ou ſurnoms relatifs aux lieux qu'habitoient les Dactyles. Ce ne fut qu'à l'époque de l'introduction du Culte étranger, que *Kelmis* prit place parmi les Divinités Dactyliques, comme Cadmille parmi celles de Samothrace.

A cette époque ſuccéda une troiſieme, celle de l'Apothéoſe. *Acmòn, Damnameneus* & *Kelmis* furent alors regardés, ſuivant Stéſimbrote, dans ſon Livre ſur les Myſteres (4), comme fils de Jupiter & de la Nymphe Ida, parce que ce Dieu ayant ordonné à ſes nourriciers de jetter derriere eux de la pouſſiere du Mont-Ida, il en na-

(1) Eliac. I, C. VII.
(2) *Lucian.* de Saltat. §. 21.
(3) *Heſych.* in h. v.
(4) Ap. *Etymol. magn.* in v. Ἰδαῖοι.

quit

quit les Dactyles Idéens. Cette fable allégorique qu'on expliquoit aux initiés, n'étoit pas la ſeule. Une ſeconde faiſoit naître ces mêmes Dactyles de l'impoſition des mains d'Ops, ou de la Terre, ſur le Mont-Ida, lorſque cette Déeſſe alla ſe refugier dans l'Iſle de Crete (1). L'allégorie eſt ſenſible, & on en devinera bientôt le ſens. En reconnoiſſance de leur invention, les premiers habitants de l'Ida parvinrent dans la ſuite aux honneurs divins (2), & finirent par être regardés comme des Lares, ou Divinités particulieres (3). Mais leur Culte ne fut jamais auſſi étendu que celui des Cabires métamorphoſés en Dioſcorides, à cauſe, ſans doute, du crédit qu'avoient déja ces derniers. Le ſort des Dactyles reſſembla davantage à celui des Curetes (4), ſur leſquels il eſt néceſſaire d'entrer ici dans quelques détails.

---

(1) *Diomed.* de Orat. & part. Orat. p. 474.

(2) *Diod.* L. V, §. 64.

(3) . . . *Idæos Dactylos appellant. Hos quidem tres putant, qui Lares eſſe creduntur, Damnameneus, Acmon, Celmon.* Diomed. *ſupr. cit.* p. 475, ap. Grammat. Lat. ed. *Putſch.*

(4) *Heſiod.* ap. *Strab.* L. X, p. 325.

ARTICLE III.

Des Curetes.

SUIVANT l'opinion commune, l'Isle de Crete étoit leur patrie : leur origine étoit aussi ancienne, que leur généalogie fabuleuse (1). Quelques-uns prétendoient que les Dactyles étoient les ancêtres des Curetes, & que la Phrygie avoit été leur premier berceau. Éphore ajoutoit, que Minos les emmena avec lui dans cette Isle (2), qui porta même leur nom (3). M. le Président des Brosses, pour trancher toute difficulté, avance que « les Curetes » sont les anciens Prêtres de cette partie » de l'Europe, voisine de l'Orient & de la » Grece, assez semblables aux Druides des » Celtes, aux Saliens des Sabins, aux Sor- » ciers ou Jongleurs de Laponie, de Ni- » gritie, ou à ceux des Sauvages de l'A- » mérique, de la Sibérie, du Kamtchatka. » C'est assez vainement, continue-t-il, » qu'on a beaucoup disputé sur leur véri-

(1) Vid. *Apollod.* L. I, §. 3. *Tzetzes* ad *Lycophr.* p. 19. *Serv.* ad *Virg.* L. III, p. 111.

(2) Ap. *Diod.* L. V, §. 64.

(3) *Plin.* L. IV, C. XX.

» table patrie, puiſqu'on trouve de ces ſor-
» tes de Prêtres par-tout où la croyance
» groſſiere des Religions ſauvages fait le
» fonds des préjugés populaires. Mais le
» plus célebre College de ces Jongleurs,
» étoit en Crete (1) ».

Il paroît certain qu'ils défricherent les premiers cette Iſle (2), & travaillerent à civiliſer ſes habitants. Ils leur apprirent à raſſembler en troupeaux les brebis & les chevres éparſes dans les campagnes, à élever des abeilles, à forger, ou à fondre les métaux (3). On leur attribuoit même des connoiſſances en Aſtronomie (4). En diſant qu'ils étoient fils de la Reine Méliſſa, qui apprit aux Crétois de nouveaux rites & les pompes ſacrées (5), on a voulu déſigner ſeulement que l'introduction leur en étoit due.

Gégenes, ou enfants de la Terre (6) & Miniſtres de Rhée (7), ſont des titres ſuf-

(1) Diſſert. ſur les Dactyles, les Curetes, &c., dans une note de l'Hiſt. de la Républ. Rom. de Salluſte, rétablie, &c. &c. T. II, p. 564-65.

(2) *Curetes ſunt primi cultores Cretæ.* Serv. ad Virg. *Æn.* L. II, v. 132.

(3) *Diod.* L. V, §. 65.

(4) *Theon* ad *Arat.* L. I, v. 35.

(5) *Lactant.* div. Inſt. L. I, C. XI.

(6) *Diod.* L. V, §. 65.

(7) *Strab.* L. X, p. 325.

fisants pour prouver qu'ils adoroient très-anciennement cette Divinité, à laquelle ils associerent *Ouranos*, ou le Ciel, regardé dans leur Théogonie, comme la source & le pere de tous les Dieux (1). Leur doctrine étoit donc originairement conforme à celle de toutes les hordes Pélasgiques. Ils révolterent contre eux celles de Crete, quand ils voulurent innover dans les choses de Religion. Ces partisans de l'ancien Culte étoient les Titans, c'est-à-dire, des Crétois, qui avoient encore les mœurs sauvages. A Gnosse, dans un bois sacré de cyprès, ils avoient élevé un autel au Ciel & à la Terre, auxquels ils rapportoient leur naissance (2). Leurs Prêtres, ou leurs Jongleurs, ayant voulu ajouter une troisieme Divinité à celles-ci, ces Sauvages se livrerent aux fureurs du fanatisme; c'est pourquoi on supposa qu'ils avoient mis en pieces le nouveau Dieu. Cet événement étoit représenté dans les mysteres Gnossiens, dont les symboles étoient les dés, la balle, la roue, la paume, le sabot, le miroir & la toison (3); ce qui, dans le sens

---

(1) *Diod.* L. V, §. 66.

(2) Id. ibid.

(3) *Clement. Alex.* Protr. p. 15.

myſtique, ſignifioit que les Curetes avoient les premiers introduit le Culte de Jupiter. Pour aſſimiler davantage ces cérémonies à celles de Saïs, ou d'Éleuſis, on y fit jouer dans la ſuite le rôle d'Horus, ou Iacchus, à un perſonnage nommé Jaſion, un des anciens Curetes (1), & membre de la Triade Curétique, ſuivant le langage des Éclectiques (2); de même que les Dactyles, les Curetes finirent par prêter leur nom aux Divinités des myſteres de leur pays. Ces myſteres avoient beaucoup de reſſemblance avec ceux de Samothrace & du Mont-Ida (3). Peut-être n'y garda-t-on pas le même ſecret. Diodore de Sicile fait mention de leur publicité à Gnoſſe (4). Mais on ne doit pas entiérement ajouter foi au récit de cet Hiſtorien, qui tâche d'accréditer, aux dépens de la vérité, ſon ſyſtême favori, l'Évhémériſme. Cette aſſertion hardie a pris ſa ſource dans des indiſcrétions multipliées, qui, jointes aux contes populaires & aux rêveries des Poëtes, donnerent lieu aux fables allégoriques ſur Jaſion,

---

(1) *Serv.* ad *Virg.* Æn. L. III, v. 3 *ubi legend.* Jaſionis *pro* Jaſonis.

(2) *Procl.* in *Platon.* Polit. C. XXV.

(3) *Strab.* L. X, p. 321-22.

(4) *Diod.* L. V, §. 77. Voyez les Éclairciſſ. n°. 2.

dont la connoissance n'est point étrangere à mon sujet.

Homere & Hésiode disent, que Cérès eut commerce avec Jasion, dans une novale qui avoit reçu trois labours, & que Plutus naquit de cette union passagere (1). Jupiter, selon le premier de ces Poëtes, en étant informé, frappa Jasion de la foudre (2). Apollodore prétend que ce héros mérita cette punition, pour avoir voulu violer la Déesse (3). D'autres ajoutent qu'il étoit fils de Jupiter, dont il s'attira la colere par son extravagance, qui le porta à faire ses efforts pour jouir d'un fantôme qui avoit la figure de Cérès (4), ou plutôt de la statue de cette Déesse (5). Suivant quelques Auteurs, Cérès le transporta dans le Ciel avec Triptoleme, & l'un & l'autre furent mis au rang des Constellations, sous le nom de Gémeaux (6).

Nous apprenons d'Hésiode que ce fut en Crete & dans un canton fertile, que Jasion

---

(1) *Homer.* Odyss. L. V, v. 125-26-27. *Hesiod.* ed. Heins. Theog. p. 306, & *Schol.* p. 308-9. *Eustath.* ad *Homer.* p. 1528.

(2) *Homer.* Odyss. L. V, v. 128-9.

(3) Bibl. L. III, C. XI.

(4) *Conon*, Narrat. C. XI.

(5) *Scymn. Chi.* descr. orb. v. 684.

(6) Ap. *Hygin.* Astron. Poet. C. XXII.

eut les faveurs de la Déeſſe de la Terre (1). Diodore de Sicile, toujours imbu des principes d'Évhémere, cherche l'explication de cette fable dans l'hiſtoire, & avance qu'aux noces de Cadmus & d'Harmonie, Cérès fit préſent du bled à Jaſion (2). On diſoit encore qu'on retrouva chez lui la ſemence de ce grain, après un déluge qui en avoit étouffé le germe dans toute l'Iſle de Crete (3). On ſent aiſément l'allégorie ; & l'aventure de ce héros n'en préſente que de relatives aux travaux de l'agriculture (4). Ils produiſent néceſſairement la véritable richeſſe, repréſentée par Plutus, à qui Pélellides de Gnoſſe donnoit pour frere Philomele. Ce dernier n'eut qu'une légere portion de l'héritage de ſon pere. Réduit au plus étroit néceſſaire, & ne s'accordant point avec ſon aîné, il acheta des bœufs & inventa la charrue. Cultivant avec leur ſecours la terre, il en tira ſa ſubſiſtance, & mérita ainſi la protection de Cérès, qui, enchantée de ſa découverte & de ſes efforts, le plaça, ſous le nom de

(1) *Theog.* v. 971-74.

(2) L. V, §. 49.

(3) *Schol. Homer.* ad Odyſſ. L. V, v. 125-26.

(4) *Phurn.* C. XXVIII. *Heracl.* Allegor. *Homer.* p. 493, in opuſc. Myth.

Bouvier, parmi les Conſtellations (1). Ce récit eſt purement allégorique, & devoit être compris ſans peine, par les Crétois initiés aux myſteres des Curetes.

C'eſt néanmoins aux derniers temps du Paganiſme, que l'invention de quelques-unes de ces fables ſemble appartenir. Elle ne peut précéder l'époque de l'Apothéoſe des Curetes. Ceſſant alors d'être les Paredres, ou aſſiſtants de Rhée (2), non-ſeulement ils furent regardés comme des Divinités ſubalternes (3), auxquelles on éleva des temples (4); mais encore les Crétois les mirent au rang des principaux Dieux, au nom deſquels ils juroient l'obſervation des traités qu'ils faiſoient entr'eux (5). Il paroît par un paſſage de Pauſanias, que ſi on ne confondit point les Curetes avec les Dioſcorides, du moins on finit par avoir de la peine à les diſtinguer (6).

(1) *Hygin.* Poet. Aſtron. C. IV.

(2) *Verſ. incert. Poetæ*, ap. *Stob.* Eclog. Phyſ. p. 5.

(3) . . . . *Quia Curetes Latinè familiares appellantur*, Lactant. *ſivè* Luctat. ad *Stat.* Thebaid. L. IV, v. 785.

(4) *Pauſan.* Meſſen. C. XXXI.

(5) Juram. Hierapytn. ap. *Chishul.* Antiq. Aſiat. p. 133.

(6) *Phot.* Cod. XXXVIII.

ARTICLE IV.

Des Corybantes.

LES Phrygiens, qui se vantoient d'être le plus ancien peuple de l'univers (1), ne sortirent néanmoins qu'assez tard de la barbarie. Ils durent les premiers pas qu'ils firent vers la civilisation, à leurs Jongleurs, ou Devins, qui ressembloient aux Dactyles, leurs voisins, mais dont l'attachement au Culte primitif, leur mérita de passer pour les enfants de Saturne (2) & de Rhée (3). Remarquables par leurs forces (4), ils s'exercerent d'abord aux travaux de la métallurgie. Ovide les représente occupés avec les Curetes à fabriquer des armes défensives (5). Les ténebres de la vie sauvage ne peuvent être entiérement dissipées que par la lumiere des lettres. Les Corybantes, c'est le nom de ces anciens Devins de Phrygie, comprirent sans peine cette vérité; & leurs efforts, soit pour s'instruire eux-mêmes,

(1) *Herodot.* L. II, C. II.
(2) *Strab.* L. X, p. 325.
(3) *Suid.* in h. v.
(4) *Orph.* Argon. v. 25.
(5) Fast. L. IV, v. 209.

soit pour éclairer leurs compatriotes, se trouvent suffisamment désignés par la tradition, qui rapportoit leur origine à Apollon & à Thalie (1).

On ne compta d'abord que trois Corybantes, par la même raison qu'on fixa les Cabires & les Dactyles à ce nombre, appellé l'*hypostase archique*, dans le langage mystique de Julien (2). Les noms de ceux qui la composoient les premiers, sont très-altérés, & ne se trouvent plus que dans une source bien corrompue, le monstrueux Poëme de Nonnus. Selon lui, les trois anciens Corybantes s'appelloient *Cyrbas*, *Pyrrchus* & *Idæus*. Diodore les réduit au seul Corybas, fils de Jasion & de Cybelle (3). Corybas célébrant avec enthousiasme les mysteres de sa mere, donna lui-même le titre de Corybantes à ceux qui l'imiterent.

Démétrius de Scepsis a méconnu l'origine de ces Devins. Il ne les regardoit que comme de jeunes gens voués au Culte de la Mere des Dieux, & choisis pour danser armés, & sauter en cadence dans ses fêtes.

(1) *Apollod.* L. I, C. I, §. 4. *Tzetzes*, ad *Lycophr.* p 19.

(2) *Julian.* Orat. V, ed. *Petav.* p. 314-15.

(3) L. V, §. 49.

Strabon adopte cette opinion, & croit qu'ils n'étoient que des ministres de Rhée (1). Mais c'est confondre, comme Diodore de Sicile (2), les premiers Corybantes avec leurs successeurs. D'ailleurs ceux-ci conserverent la prééminence dans les fonctions du Sacerdoce; une foule de témoignages ne permet pas d'en douter. Ils ne différoient pas des Galles, dont le nom étoit synonyme d'Eunuque (3), quoiqu'il n'y eût proprement que leur chef, l'Archigalle, qui fut obligé de l'être (4). Les Métagyrtes étoient les membres d'un ordre inférieur (5), mendiants de profession, & ayant pour emploi, de battre du tambour & jouer de la cymbale; instruments qu'ils portoient attachés à leur col (6). Dans la suite, leur conduite dissolue décria beaucoup le Culte de leur Divinité, qui, pour être fort ancien & très-répandu, n'en devint que plus corrompu.

La Terre, Ops, Rhée, la Mere des Dieux, Adgestis, la bonne Déesse, la grande Déef-

---

(1) L. X, p. 326.
(2) *Supr. cit.*
(3) *Hesych.* in h. v.
(4) *Serv.* ad Æn. L. IX, v. 114.
(5) Vid. *Vandale*, Diss. de Sacr. & Rit. Taurobol. C. XI.
(6) *Clem. Alex.* Protr. p. 20.

ſe Phrygienne, &c., étoient les noms d'une même Divinité, à laquelle on donnoit encore les épithetes de Cybelle, de Bérécynthiene, Dyndiméniene, Idéenne, Pylériene, Peſſinontide, &c. (1), ſuivant les lieux qui lui rendoient un Culte particulier : elle ne différoit point d'Iſis, adorée chez les Égyptiens, d'Aſtarté chez les Phéniciens, & de Cérès chez les Athéniens. L'établiſſement du Culte idolatrique de la Terre, ou Rhée (2), ſous le titre de la Mere des Dieux, que lui méritoit ſon ancienneté, eſt marqué par l'apparition prétendue de ſa ſtatue à Peſſinunte, (3) dans la Phrygie, 297 ans avant la priſe de Troye, quelques années après l'arrivée de Cadmus & de Danaüs dans la Grece (4), ſous le regne de Mæon, Roi de Lydie (5). L'origine des myſteres de cette Déeſſe, ne doit pas être fort éloignée de ce temps. M. Fréret en fixe l'époque

(1) . . . κ̀ ἕτερα μυρία ὀνομάζεται. *Tzetz.* ad *Lycophr.* p. 116, ed. Steph. Voyez, ſur l'étymologie de la plupart de ces noms, les ſavantes Remarques de M. Falconet, Acad. des Inſcr., T. XXIII, p. 225-26-27.

(2) . . . *Et poſteà* ἔρα, *quæ eſt terra, ſed, myſterii gratiâ, voluerunt* ῥέα. *Joann. Nicol.* de rit. Bacchan. C. IV.

(3) Marm. Oxon. Epoch. X.

(4) Ibid. Ep. VII & IX.

(5) *Diod.* L. III, §. 58.

vers l'an 1580 (1) avant Jésus-Christ; ce qui est très-antérieur à l'institution des cérémonies de la Terre honorée à Éleusis, sous le nom de Cérès.

Suivant la tradition, Midas, aidé sans doute des Corybantes, & après avoir bâti un magnifique temple en l'honneur de Rhée (2), introduisit les mysteres de cette Déesse chez les Phrygiens, afin d'adoucir leurs mœurs & de les rendre plus soumis (3). On ajoute que ce Prince, si injustement décrié à cause de sa prétendue ignorance, avoit été lui-même initié par Orphée (4), c'est-à-dire, qu'il avoit tiré de la Thrace les cérémonies de l'initiation. Elles commençoient, comme toutes les autres de ce genre, par des purifications; ce qui avoit donné lieu à la fable qui faisoit purifier Bacchus par la Mere des Dieux (5).

Le temps de la célébration des mysteres de cette Déesse, se trouvoit fixé à l'Equinoxe du Printemps (6). Elle duroit trois jours, dont le premier étoit triste. Il étoit

(1) Acad. des Inscr. T. V, p. 308.
(2) *Diod.* L. III, §. 60.
(3) *Clem. Alex.* Protr. p. 12.
(4) *Just.* Hist. L. XI, C. VII.
(5) *Schol. Homer.* ad Il. L. VI, v. 130.
(6) *Julian.* Orat. V, in honor. Matr. Deor. p. 315. *Schol. Nicandr.* ad Alexiph. v. 8.

conſacré à une cérémonie ſinguliere, celle d'abattre un pin, au milieu duquel étoit attachée la figure d'Attis (1), parce qu'il avoit été changé, ſelon quelques Mythologues, en cet arbre (2), ou parce qu'on prétendoit que ſon corps mutilé, avoit été découvert au pied d'un pin par les Prêtres de Rhée. Ils le tranſporterent dans le temple de cette Déeſſe, où il expira (3). Mais la véritable origine de cette cérémonie, ſe trouve dans la fable d'Oſiris & de Typhon ; il n'eſt guere poſſible de l'y méconnoître. Le ſecond jour on ſonnoit de la trompette, & le troiſieme on initioit (4).

Le Récipiendaire répondoit aux queſtions du Myſtagogue par ces paroles : *J'ai mangé du tambour, j'ai bu de la cymbale, & j'ai porté le cernos* (5), eſpece de vaſe de terre, dans lequel étoient des pavots blancs, du froment, de l'huile & du miel (6). Cette pratique, conforme à celle d'Éleuſis, dont nous parlerons dans la ſuite, étoit accompagnée de beaucoup d'au-

(1) *Jul. Firm. Mat.* de err. prof. rel. p. 17, ed. Rigalt. *Arnob.* L. V, p. 72, ed. cit.

(2) *Ovid.* Metam. L. X, v. 104.

(3) *Serv.* ad Æn. L. IX, v. 114.

(4) *Julian.* Or. cit. p. 116.

(5) *Clem. Alex.* Protr. p. 13.

(6) *Athen.* L. VIII, p. 341.

tres; mais les détails n'en sont pas parvenus jusqu'à nous. Il est vraisemblable qu'elles servoient de préliminaire à la représentation de l'histoire d'Attis.

Loin de regarder ce personnage comme une Divinité, quelques-uns en ont fait un jeune Prêtre (1). Né impuissant, & fils du Phrygien Calaüs, il enseigna aux Lydiens les mysteres de la Mere des Dieux (2); ce qui le rendit cher à cette Déesse, & excita la colere de Jupiter. Pour la satisfaire, celui-ci envoya un sanglier, qui ravagea la Lydie, & y égorgea une infinité de personnes, parmi lesquelles se trouva le malheureux Attis. Ce récit du Poëte Hermésianax, peut avoir quelque fondement historique, & désigner les disputes sanglantes des partisans du nouveau Culte, avec ceux de l'ancien. Le principal ministre de Rhée en fut la victime (3), & dut à cette catastrophe, l'honneur de jouer dans les cérémonies mystérieuses de Phrygie, le même rôle que Cadmille dans l'Isle de Samothrace, & de Kelmis, ou Celmis, sur le Mont-Ida : du moins son nom prit la place de ceux-ci chez les Corybantes, qui

(1) *Serv.* ad Æn. L. IX, v. 114.
(2) *Pausan.* Achaic. C. XVII.
(3) *Serv.* ad Æn. supr. cit.

diviniſerent par-là un de leurs anciens chefs, & furent enſuite eux-mêmes mis au rang des Génies, ou Divinités ſubalternes (1).

Cette circonſtance de la mort d'Attis, tué par un ſanglier, étoit conſacrée à Peſſinunte, par l'uſage commémoratif qui permettoit le ſacrifice de toute eſpece de quadrupedes, excepté le porc & le ſanglier (2). A Dyme, ville d'Achaïe, on obſervoit la même choſe dans le temple élevé à Dyndimene, ou Rhée, & à ſon compagnon inſéparable. Qu'étoit-il ? Les profanes ne pouvoient le ſavoir, ſuivant le témoignage de Pauſanias, qui aſſure n'en avoir lui-même rien appris (3). Cependant il débite à cette occaſion, une étrange légende des Galates ſur Attis, dont il rapportoit l'origine à un ſonge impur de Jupiter. Les Myſtagogues ne devoient pas plus en faire mention, que des rêveries d'Évhémere, concernant ce perſonnage (4). Les détails dans leſquels Catulle entre à ſon égard, leur étoient également inconnus. Ce Poëte

(1) *Hi* (Corybantes) *autem Lares adpellantur*, Hygin. *Fab.* CXXXIV. *Corybantes dæmones ſunt*..... Serv. ad Æn. L. III, v. 113.
(2) *Pauſan.* Achaic. C. XVII.
(3) Id. ibid.
(4) *Diod.* L. III, §. 58.

ayant

ayant plus cherché à rendre ſon récit pathétique, qu'à nous fournir quelque lumiere ſur les traditions myſtiques & allégoriques de Peſſinunte, ſe flatteroit-on d'en trouver dans un diſcours de l'Empereur Julien, où il ſe montre Sophiſte auſſi mépriſable, que Philoſophe ſuperſtitieux?

La Mere des Dieux, ou la Terre, eut, ſelon lui, pour fils Attis, qui fut nourri ſur les bords du fleuve Gallus, dont il prit le nom. Devenu grand, ſa beauté inſpira de l'amour à ſa mere, qui, après lui avoir tout permis, lui mit ſur la tête un bonnet étoilé. Elle le laiſſa enſuite ſe livrer entiérement au gout qu'il avoit pour la danſe. Ce fut en s'y exerçant, qu'il arriva juſqu'à la grotte d'une Nymphe, dont il eut les faveurs. La Terre ne tarda pas d'être jalouſe, & enjoignit à ſon fils de ne plus la quitter, & de ne point en aimer d'autres qu'elle. Il n'obéit point & s'enfuit. Comme il étoit déja parvenu à l'extrêmité d'une forêt, Corybas, ou le Soleil, ordonna à un lion roux de veiller ſur ſa conduite. Mais cet animal devint lui-même le rival de la Nymphe, contre laquelle il ſe battit. Cet événement força le malheureux Attis à ſe rendre Eunuque. Après une opération auſſi cruelle, il ne s'éloigna plus de ſa mere,

qui lui donna pour gardes les Corybantes (1).

Si ce récit étoit celui qu'on faisoit aux initiés de Pessinunte, comment l'Empereur Julien a-t-il osé en publier tous les détails? Il a prévenu l'objection, en ajoutant qu'une partie des mysteres de cette ville devoit être cachée, & l'autre révélée, même aux profanes (2). En conséquence il donne l'explication de celle-ci, conformément à ses principes allégoriques. Ils étoient à peu près ceux des Éclectiques, & pouvoient être facilement ramenés au systême des Stoïciens. Après avoir exercé toute la sagacité de son esprit pour adapter cette fable à ses idées métaphysiques & astronomiques, Julien finit néanmoins par assurer que les cérémonies mystérieuses de Pessinunte représentoient les travaux de la moisson (3). C'étoit le sentiment de Varron, dont saint Augustin nous a conservé le témoignage (4). Il paroît certain que dans l'origine de ces mysteres, on y entretenoit les Adeptes du

---

(1) *Julian.* Or. cit. p. 309-15.

(2) Id. p. 316.

(3) Id.

(4) *Hæc sunt telluris & Matris Magnæ præclara mysteria, undè omnia referuntur ad mortalia semina, & exercendam agriculturam.* Civit. Dei, L. VII, C. XXIV.

ſervice qu'avoient rendu à la ſociété les Corybantes, ſoit en encourageant l'agriculture, ſoit en exerçant des arts utiles. A ces bienfaits ils en avoient joint un fort important, celui de faire eſpérer aux initiés les récompenſes de la vie future (1); mais leur racontoient-ils l'hiſtoire d'Attis comme on vient de la rapporter ? Cela n'eſt pas vraiſemblable. Tout étoit ſimple de leur temps, & rien ne ſe reſſentoit des efforts de l'imagination. Combien n'en firent pas les derniers Myſtagogues du Paganiſme, pour donner un ſens raiſonnable aux traditions mythologiques ?

Le dernier jour des myſtères de Peſſinunte, on faiſoit éclater ſa joie (2); image du retour d'Attis à la vie (3). Alors tout retentiſſoit du bruit du tambour, du cor & des crotales (4), lequel excitoit l'enthouſiaſme des Prêtres de Rhée. Les anciens Corybantes ne s'étoient jamais livrés à ces fureurs, qui ſemblerent croître chez leurs ſucceſſeurs, à proportion que leur crédit s'affoibliſſoit. Ils ſe porterent à des actes

(1) ..... *Vitam cuiquam pollicentur æternam.* S. Aug. Civit. loc. cit.

(2) *Julian.* Or. cit. p. 316.

(3) *Damaſc. vit.* ap. *Phot.* Bibl. p. 1074.

(4) *Strab.* L. X, p. 323, &c.

de frénésie, dont la superstition peut seule s'honorer. Un glaive & des torches ardentes de pin à la main, poussant des cris affreux, & les cheveux épars, parcourant les bois ou les montagnes, ils annonçoient leur fête. Enfin, pour donner une représentation du malheur d'Attis, ils se mutiloient eux-mêmes, & portoient, comme en triomphe dans les rues, la marque déplorable de leur délire (1). Ces horribles & infames scenes se renouvelloient toutes les fois qu'ils pouvoient espérer de s'attirer par-là l'admiration d'un peuple stupide & barbare.

Quoique la conduite de ces énergumenes eût déja décrié dans la Grece & l'Asie Mineure le Culte de Rhée, ou Cybele, il s'introduisit cependant à Rome. Les Poëtes Latins se sont plu à nous décrire les coupables excès où ses Prêtres, les Galles, se porterent. Cela n'empêcha point d'y établir, en l'honneur de cette Déesse, des sacrifices mystérieux, fort connus sous le nom de Tauroboles, & sur lesquels le savant Vandale & M. de Boze (2), ne nous ont rien laissé à désirer. Le détail en est

---

(1) *Lucian.* Dial. Deor. XII, §. 1. *Lactant.* L. I, p. 91. *Apul.* Metam. L. VIII, IX, passim, &c.

(2) Acad. des Inscr. T. II, p. 443.

étranger à mon Ouvrage. Il ſuffit ſeulement de remarquer que l'époque de leur établiſſement, étoit celle de l'altération totale du Culte de Rhée, ou la Mere des Dieux, que l'Empereur Julien s'efforce en vain d'accréditer. Ce Prince, trop vanté de nos jours, parce que ſes Ouvrages ne ſont point aſſez lus, écrivit à Arſace, Grand-Prêtre de Galatie, pour l'aſſurer qu'il accorderoit ſa protection aux habitants de Peſſinunte, s'ils ſe rendoient propice cette Divinité; que ſi, au contraire, ils la négligeoient, il leur feroit reſſentir les effets de ſon indignation (1). Ainſi juſqu'aux derniers temps du Paganiſme, il ſubſiſta encore quelque choſe des myſteres des anciens Corybantes, tandis qu'il ne reſtoit plus aucune trace de ceux des Telchines, dont on n'avoit même depuis longtemps que des idées fauſſes & injuſtes.

(1) *Julian.* Epiſt. XLIX, T. II, p. 206, ed. cit.

ARTICLE V.

Des Telchines.

LE nom de ces derniers étoit devenu un terme injurieux & ſynonyme de ceux de charlatan, d'enchanteur, d'empoiſonneur, enfin de génie mal-faiſant. Le ſavant Fréret dérive néanmoins ce mot *Telchine* du verbe grec, qui ſignifie guérir, ſoulager, &c. (1). Les hommes ſont trop ſouvent injuſtes envers leurs bienfaiteurs, au nombre deſquels ces Telchines ſi décriés méritent une place diſttinguée. Quoiqu'ils euſſent commencé à ſe ſervir de pratiques ſuperſtitieuſes, comme les Jongleurs Iroquois, ou les Piayes Caraïbes, ils paroiſſent cependant avoir exercé les premiers la médecine vétérinaire, & être devenus fort habiles dans la métallurgie (2); ce qui fit croire qu'ils étoient les ouvriers de la faux de Saturne (3), du trident de Neptune (4), des ſtatues d'A-

(1) Acad. des Inſcr. T. XXIII, p. 38.

(2) *Strab.* L. XIV, p. 450. *Diod.* L. V, §. 55. *Ovid.* Metam. L. VIII, v. 365. *Heſych.* in h. v. &c.

(3) *Strab.* loc. cit. *Euſtath.* ad *Dionyſ.* v. 504. *Lactant.* ad *Stat.* Sylv. L. IV, v. 47, &c.

(4) *Euſtath.* ad *Homer.* T. I, p. 771.

pollon & de Junon, à Linde & à Camire (1), villes de l'Iſle de Rhodes, où ils avoient paſſé du continent de la Grece. Cette courte traverſée ſuffiſoit pour leur mériter le titre d'enfants de la mer; mais l'honneur d'avoir été chargés de l'éducation de Neptune (2), avoit un autre fondement hiſtorique.

Comme les Cabires, les Dactyles, les Curetes & les Corybantes, avec leſquels ils avoient tant de rapport, ſoit par leurs mœurs, ſoit par leurs occupations, les Telchines furent d'abord de ſimples devins, enſuite les Prêtres d'une portion des Pélaſges. Ils engagerent ce peuple à abandonner l'ancien Culte de Saturne; c'eſt pourquoi on diſoit qu'ils lui avoient retranché ſa faux. Ils ſe déclarerent alors pour Neptune, & ſoutinrent en ſa faveur une guerre dans l'Ægyalée contre Apis, ſucceſſeur de Phoronée (3). Étant devenus odieux, à cauſe du meurtre de ce Prince, ils vinrent à Rhodes & dans le continent voiſin, y porter leur nouvelle Divinité, à laquelle ils aſſocierent bientôt pluſieurs autres, dont ils

---

(1) *Diod.* L. V, §. 55.

(2) .... *Maris filii* .... *Neptunum educarunt.* Lactant. *loc. ſupr. cit.*

(3) *Pauſan.* Corinth. C. V. *Euſeb.* Chron. ad ann. 228.

ſont ſuppoſés avoir les premiers fait la ſtatue. Les Titans, ou anciens habitants du pays, s'oppoſerent à ces innovations religieuſes, & prirent les armes contre les Telchines (1). On ajoute, que Rhée fut contraire à ceux-ci (2), c'eſt-à-dire, que les partiſans du Culte primitif de la Terre, ces mêmes Titans, refuſerent de l'abandonner.

Pour ſuppléer au nombre & à la force, les Telchines n'oublierent pas l'art des preſtiges & le ſecours des enchantements. Mais le moyen le plus puiſſant qu'ils employerent ſur l'eſprit des Sauvages, fut la menace des peines à venir. Elle les engagea à deſcendre de leurs montagnes, à ſortir de leurs forêts, à ſe civiliſer, enfin à adopter une Religion nouvelle. Cette révolution ſe trouve atteſtée par une fable, ſuivant laquelle les Telchines arroſerent les champs voiſins de leur demeure avec les eaux du Styx (3), c'eſt-à-dire, qu'ils firent de toutes parts des luſtrations, & répandirent le dogme des punitions infernales.

Toujours agités par les troubles de Religion, les anciens Rhodiens ne s'adonne-

(1) *Diod.* L. V, §. 55.
(2) *Etymol. magn.* in v. Αντία.
(3) *Lactant.* ad *Stat.* Theb. L. II, v. 274.

rent entiérement aux travaux de l'agriculture, que lorſque les Titans & les Telchines furent chaſſés de leur pays. Les premiers ayant empêché Vénus qui venoit de l'Iſle de Cypre, d'aborder chez eux, ne tarderent pas d'en être punis par l'amour déſordonné qu'elle leur inſpira pour la Terre, leur mere, dans le ſein de laquelle Neptune leur procura un aſyle (1). L'explication de cette fable eſt auſſi facile que naturelle. Ne ceſſant d'être fortement attachés au Culte de Rhée ou la Terre, & continuant de lui faire des ſacrifices humains (2), les Titans de Rhodes ſe trouverent bientôt réduits à un petit nombre, & contraints à ſe refugier dans la partie orientale de cette Iſle. Là ils périrent tous par un tremblement de terre, où la mer franchit ſes bords & inonda leur canton.

Cet événement dont parle Diodore de Sicile, obligea les Telchines à ſe retirer eux-mêmes ſur le continent (3). Le reſte des Rhodiens profita de leur départ pour reconnoître le Soleil, comme ſa Divinité tutélaire. Cela fit imaginer que les Telchi-

---

(1) *Diod.* L. V, §. 55.

(2) *Porphyr.* de Abſt. L. II, §. 54.

(3) *Diod.* L. V, §. 56.

nes avoient eu pour ſucceſſeurs les *Ignetes* ou *Héliaſtes* (1), c'eſt-à-dire, les adorateurs du Feu ou du Soleil. Ceux-ci ne purent conſerver long-temps la prééminence de leur Culte ; elle leur fut enlevée à l'arrivée de Danaüs & de ſes filles (2), qui introduiſirent les dogmes & les rites Égyptiens. Linde devint alors le lieu où l'on célébra les myſteres de Saïs. Nous n'avons point de détails ſur les cérémonies particulieres que les Rhodiens y ajouterent. On ſait ſeulement qu'ils ſacrifioient à Proſerpine, couronnée d'Aſphodele (3). La ſubſtance des racines de cette plante étant aſſez ſemblable à celle du gland, il eſt probable qu'elles ſervirent de nourriture aux anciens habitants de l'Iſle de Rhodes, avant qu'ils fuſſent civiliſés. C'eſt à quoi, ſelon toute apparence, leurs deſcendants faiſoient alluſion dans l'uſage qu'on vient de rapporter.

Il paroît que, malgré l'émigration des Telchines, leurs pratiques myſtérieuſes ſe conſerverent encore à Rhodes dans le temple d'Okridion, nom d'un ancien hé-

(1) *Diod.* L. V, §. 55. *Strab.* L. XIV, p. 450. *Heſych.* in v. Ἴγνητες *Steph. Byſ.* in v. Γνῆς.
(2) Marm. Oxon. Ep. IX.
(3) *Suid.* in h. v.

ros (1), qui devoit être l'un de ſes premiers miniſtres de l'ancien Culte. On en compta d'abord deux (2), enſuite trois (3); ce qui déſigne aſſez leur rapport avec les Cabires, les Dactyles & les Corybantes. Tous avoient eu également des myſteres, dont les principales cérémonies ſubſiſterent long-temps en Samothrace, à Lemnos, &c. Le nombre de ces premiers Inſtituteurs varia dans la ſuite (4), parce que la tradition qui les concernoit, s'altéra totalement. Il étoit néceſſaire d'y remonter, pour découvrir la véritable origine des myſteres, & les changements qu'ils avoient eſſuyés dans l'antiquité la plus reculée.

---

(1) *Plut.* Quæſt. Græc. T. II, *ed. Xyl.* p. 207.

(2) *Suid.* in h. v.

(3) *Lact.* ad *Stat.* Theb. L. II, v. 274.

(4) *Tzetz.* Chil. XIII, v. 447. Héſychius nous a conſervé le nom d'un de ces Telchines. Il s'appelloit *Mylas*, & établit les cérémonies Mylaſiennes à Camire. *In v.* Μυλάς. Peut-être ne différoient-elles pas des Okridiennes de Rhodes. Le même Héſychius *in v.* Λυκος, parle auſſi d'un autre Telchine, nommé *Lycus*.

TROISIEME SECTION.

Des Myſteres Éleuſiniens.

ARTICLE PREMIER.

De l'origine de ces Myſteres.

LES cérémonies ſacrées d'Éleuſis effacerent toutes celles dont je viens de parler, ſoit par leur ſplendeur, ſoit par leur célébrité. Elles mériterent d'être appellées les Myſteres par excellence, auxquels on donnoit encore, comme aux autres, les noms d'*Orgies* & de *Téletes* (1). Leur origine étoit fort ancienne, puiſque ſaint Épiphane en fait remonter l'établiſſement au regne d'Inachus (2), c'eſt-à-dire, vers l'an 1970 avant l'Ere vulgaire. Cette époque eſt antérieure de plus de quatre ſiecles au temps de Danaüs, où Hérodote rapporte l'arrivée des filles de ce Prince qui tranſporta avec elles d'Égypte les cérémo-

(1) Voyez les Eclairciſſements, n°. 3.
(2) *S. Epiphan.* adv. Hæreſ. L. I, §. 9, p. 11, T. I, *ed. Petav.*

nies myſtérieuſes de Cérès, que les Grecs appellerent *Theſmophories* (1). Elles les apprirent aux femmes Pélaſgiotes du Péloponneſe, où l'uſage s'en ſeroit néanmoins perdu, quand les Doriens envahirent cette contrée, ſi les Arcadiens ne l'y euſſent pas conſervé (2). Ce récit nous offre deux faits très-remarquables : le premier eſt, que le Culte de Cérès ne fut point connu avant le regne de Danaüs, l'an 1511 avant Jéſus-Chriſt, ſuivant la Chronique de Paros, ou l'an 1584, comme le penſent quelques Chronologiſtes modernes; le ſecond, réſultant des expreſſions de cet Hiſtorien, nous indique que les Theſmophories ont précédé dans la Grece les myſteres d'Éleuſis. L'origine de ces derniers doit être fixée ſous Érechtée, qui ſuccéda à Pandion premier l'an 1423 avant Jéſus-Chriſt, & 632 avant la premiere Olympiade. Le Pere Pétau ne rapporte cependant, d'après Euſebe, l'établiſſement de ces myſteres, qu'à l'année 1587 (3), laquelle, ſuivant ſon calcul, tombe à la dixieme du regne d'Érechtée. Mais la Chronique de Paros ſemble

(1) *Herod.* L. II, C. CLXXI.

(2) *Id.*

(3) Doctr. Temp. T. II, p. 529.

placer cet événement dans le cours de la vie de ce Prince, qui occupa le trône d'Athenes pendant cinquante ans : c'eſt pourquoi je crois ne pas m'éloigner du ſentiment de ſon auteur, en fixant l'inſtitution des myſteres Éleuſiniens vers l'année 1397, la vingt-quatrieme avant la mort d'Érechtée.

On trouve dans la Chronique que je viens de citer, quatre époques concernant l'hiſtoire de Cérès, & de ſon Culte dans l'Attique. Dans la premiere, il eſt queſtion de l'arrivée de cette Déeſſe, qui y ſema les premiers fruits, & envoya Triptoleme, fils de Célée & de Næra, pour faire part de cette découverte aux habitants des autres contrées; la ſeconde époque eſt relative à la premiere ſemence que ce même Triptoleme jetta dans les champs de Rharia, près d'Éleuſis; la troiſieme, quoique fort mutilée, nous laiſſe cependant appercevoir la publication d'un Poëme ſur l'enlévement de Proſerpine, les recherches de ſa mere, &c. Suivant le ſupplément de M. Chandler (1), c'eſt Orphée qui publie lui-même ce Poëme dont il eſt l'auteur; conjecture heureuſe, mais qui offre bien des difficul-

(1) Ad *Epòch.* 14, ed. Oxon. 1763.

tés ; enfin dans la quatrieme époque, il eſt parlé de l'établiſſement des Myſteres & des Poéſies de Muſée. Les éditeurs y ont inſéré le nom d'*Eumolpe*, comme étant le véritable Inſtituteur de ces cérémonies. Cette addition, & pluſieurs autres qu'il ne m'eſt pas permis d'examiner ici, paroiſſent ne point convenir au texte de cette Chronique, gravée ſur des marbres, où l'on n'apperçoit plus que deux époques en lettres numériques, qui concernent Cérès & ſon Culte. La premiere ſe trouve à la vingt-troiſieme ligne, & nous donne la date de 1142, laquelle, priſe de l'Archontat de Diognete, la premiere année de la CXXIX^e Olympiade, fixe l'époque du premier champ enſemencé par Triptoleme, à l'année 1406 avant Jéſus-Chriſt. A la vingt-ſeptieme ligne, où l'on voit la publication du Poëme ſur l'enlévement de Proſerpine, eſt placée la ſeconde de ces deux anciennes époques. Elle eſt de l'année 1135, qui répond à la 1399e avant l'Ere vulgaire. Le temps a effacé l'empreinte de toutes les lettres numériques de la vingt-huitieme ligne, & juſqu'au nom d'Érechtée. On doit néanmoins conjecturer que c'eſt ſous le regne de ce Prince, que l'Auteur de ce précieux monument avoit rapporté l'inſtitution des

myſteres Éleuſiniens, que je fixe donc, avec aſſez de vraiſemblance, à l'an 1397, en gardant l'intervalle qu'il faut néceſſairement ſuppoſer entre ces différents événements.

Diodore de Sicile nous aſſure qu'Érechtée étoit né en Égypte, d'où il paſſa dans l'Attique, avec une quantité conſidérable de grains, à laquelle les habitants de cette contrée durent leur ſalut; leurs champs avoient fort ſouffert d'une longue ſéchereſſe. Ce ſecours mérita la couronne à leur bienfaiteur, qui établit les myſteres à Éleuſis (1). Il eſt facile de s'appercevoir que tout ce récit a été puiſé dans l'Ouvrage d'Évhémere, qui l'imagina ſans doute, pour rendre raiſon de l'origine du Culte de Cérès. Érechtée n'étoit point Égyptien, mais fils de Pandion premier, Roi d'Athenes, ſous le regne duquel l'établiſſement des myſteres a été placé par quelques Écrivains (2). Thucydide, Plutarque, Apollodore, Pauſanias (3) & pluſieurs autres, parlent de la guerre qu'Érechtée eut à ſoutenir contre Eumolpe, qui commandoit les Éleuſiniens.

(1) *Diod.* L. I, §. 29.

(2) Vid. ap. *Meurſ.* de regn. Athen. L. II, C. III.

(3) *Thucyd.* L. II, §. 15, *Plut.* aut Pſeud. *Plut.* parall. T. II, p. 310. *Pauſ.* Attic. C. XXXVIII, *Apoll.* L. III, C. XIV, §. 4.

Euripide

Euripide regarde ſans doute, par une licence poétique, cet événement comme un ſynchroniſme de l'expédition fameuſe des ſept chefs devant Thebes (1). Sans m'arrêter à l'opinion particuliere de ce Poëte, je remarquerai que, pour remporter la victoire ſur ſes ennemis, Érechtée fut obligé par l'oracle de ſacrifier l'aînée de ſes filles à Proſerpine (2), & non pas Proſerpine elle-même, ſa fille aînée, comme Meurſius l'a fort mal imaginé (3). Bientôt après, les habitants d'Éleuſis ſe ſoumirent, à condition, ſelon Pauſanias, que le ſacerdoce de Cérès & de Proſerpine, ſeroit conſervé à Eumolpe (4).

Ces faits ſembleroient prouver que l'origine des myſteres Éleuſiniens étoit antérieure au regne d'Érechtée. Ne falloit-il pas que le Culte de Proſerpine fût déja fort accrédité, pour que ce Prince ſe trouvât forcé d'immoler ſur un autel ſa propre fille, & que le ſacerdoce de cette Déeſſe fût une charge aſſez importante, pour de-

(1) *Eurip.* Phœnic. v. 860-61.

(2) *Stob.* Exc. *Demar.* Serm. XXXVIII. J'ai adopté dans ce paſſage la correction de Pierſon. *Veriſim.* p. 180.

(3) De Regn. Athen. L. II, C. IX.

(4) *Pauſ.* Attic. C. XXXVIII. On attribuoit à ce Prince d'avoir le premier enſeigné la culture des arbres & de la vigne. *Plin.* Hiſt. Nat. L. VII, C. LVII.

venir le partage d'un Roi détrôné avec peine & des efforts, dont les succès n'avoient pas été constants? Les difficultés qui naissent de ces observations diminueront, si l'on rapporte, avec Eusebe, cette guerre à la quarante-neuvieme année du regne d'Érechtée (1), c'est-à-dire, à l'an 1374 avant Jésus-Christ, vingt-trois ans après l'établissement des mysteres, qui, pendant cet espace, ont pu acquérir dans l'Attique un grand crédit, lequel s'étendit insensiblement, & se fortifia dans tout le reste de la Grece.

Eumolpe ayant été revêtu le premier du sacerdoce héréditaire de Cérès & de Proserpine, il n'est point étonnant qu'on lui ait attribué l'établissement des cérémonies mystérieuses de ces Déesses. Cette opinion est même plus vraisemblable, que celle qui en a fait honneur à Orphée, quoique cette derniere paroisse avoir été généralement adoptée dans la Grece. Aristophane, Euripide & Démosthene nous l'indiquent, par la certitude avec laquelle ils en parlent (2). Cependant Aristote nioit l'existence d'Or-

(1) Chron. p. 83.

(2) *Aristoph.* Ran. v. 1064, *Eurip.* Rhes. v. 943-44. *Demosth.* contr. Aristog. Or. T. III, ed. Tayl. p. 468.

phée (1), personnage historique, qui semble avoir été inconnu aux plus anciens Écrivains, Hésiode, Homere & Hérodote. Comment d'ailleurs pouvoit-il être l'Instituteur des mysteres, puisque leur origine est antérieure de plusieurs générations à l'expédition des Argonautes, où ce héros est supposé avoir assisté ? Du moins le regarde-t-on constamment comme ayant été contemporain de ces premiers navigateurs de l'Europe.

Si l'âge d'Orphée n'a pas précédé le voyage de Colchos, Musée, que Platon & Diodore de Sicile appellent son fils (2), qu'Eusebe le Syncelle (3) & la plupart des anciens Écrivains (4) croient son disciple, & auquel ; suivant une tradition, ce Poëte adressa plusieurs de ses Poésies, entr'autres sa prétendue Palinodie ; Musée, dis-je, pourroit donc être l'Instituteur de ces mysteres, comme quelques-uns l'ont pensé. Ces lettres ΟΥΣΑΙΟΥ, qu'on voit à la vingt-huitieme ligne des marbres de Paros, désignent d'une maniere trop claire le nom de Mu-

(1) Vid. *Cicer.* de Nat. Deor. L. I, §. 38.

(2) *Diod.* L. IV, §. 25, *Fabric.* Bibl. Græc. L. I, C. XVI.

(3) *Euseb.* Chron. p. 88. *Syncel.* ibid. p. 156.

(4) Vid. *Serv.* ad Æn. L. VI, v. 667.

ſée, pour ſoupçonner que l'Auteur de la Chronique n'en ait point fait mention à ce même endroit, où il parle de l'établiſſement des myſteres. Il peut avoir ſuivi l'opinion d'Androtion & d'Acéſodore, qui en faiſoient deſcendre l'Inſtituteur & le premier Hiérophante, Eumolpe, de Muſée; celui-ci d'Antipheme, qui eut pour pere Céryx, fils de l'ancien Eumolpe (1), lequel aura précédé de cinq générations le regne d'Érechtée.

Philochore fait Muſée fils d'Eumolpe (2); opinion qui ſembloit être confirmée par l'épitaphe même du tombeau de Muſée, rapportée par Pauſanias (3) & par le Scholiaſte d'Ariſtophane (4). Iſter donne au contraire Triptoleme pour pere à Eumolpe (5). Enfin nous trouvons une troiſieme généalogie de Muſée, dans le Lexique de Suidas, qui le fait fils d'Antipheme, lequel ne deſcendoit point, ſelon cet Auteur, de l'ancien Eumolpe (6). On peut éviter toutes ces contradictions, en admettant deux Muſée :

---

(1) Ap. *Schol. Soph.* Œdip. Col. v. 1046.

(2) Ap. *Schol. Ariſtoph. Ran.* v. 1065.

(3) Attic. C. XXV.

(4) *Loc. ſupr. cit.*

(5) Ap. *Schol. Soph.* L. C.

(6) *Suid.* in voc.

le plus ancien fils d'Antipheme, fut l'Auteur du Poëme ſur Cérès & Proſerpine; & le ſecond, ſuppoſé diſciple d'Orphée, compoſa pour les Lycomedes, un hymne en l'honneur de Cérès (1); ce qui aura donné lieu de le confondre avec le premier pere de l'Hiérophante Eumolpe. Celui-ci étoit, ſelon quelques-uns, de la Thrace Bœotique, & non de celle qui étoit ſituée au-delà du Strymon, la ſeule connue de la plupart des Géographes, mais que Strabon diſtingue avec raiſon de la premiere (2).

On prétend qu'Eumolpe amena de la Thrace du ſecours aux Éleuſiniens; tradition qui a fait croire qu'il étoit de cette contrée de la Grece, où il trouva les myſteres des Cabires établis. Il en apprit les cérémonies, & les tranſporta à Eleuſis, vers l'époque de l'introduction du Culte de Cérès, auquel elles furent adaptées, autant par le concours des circonſtances, qu'à cauſe de l'identité des Divinités Cabiriques avec Cérès, Proſerpine & Pluton, nouveaux Dieux de l'Attique.

(1) *Pauſan.* Attic. C. XXII.
(2) L. X, p. 324.

ARTICLE II.

D'Éleuſis & de ſon Temple.

LE petit Royaume d'Eumolpe paroît ne s'être pas étendu au-delà des limites d'un territoire très-reſſerré, n'ayant qu'environ une lieue en longueur & en largeur. La fameuſe plaine de Rharia, où le premier grain fut ſemé, en formoit la plus grande partie, que partageoit une longue colline, à l'extrêmité de laquelle s'élevoit la ville d'Éleuſis, à quatre lieues d'Athenes, & à dix-ſept cents cinquante pas géométriques de la mer. Quelques Écrivains en font remonter la fondation au temps d'Ogygès (1); d'autres l'attribuoient au héros Eleuſis, fils de Daïre, qui deſcendoit de l'Océan & de Mercure, ou de ce même Ogygès. Quelques-uns aſſuroient que cette ville avoit pris ſon nom de l'arrivée de Cérès dans cette contrée (2). Pauſanias obſerve très-bien que les Éleuſiniens, loin de rapporter des faits certains ſur leur ori-

(1) *Euſeb.* Chron. L. II, p. *66*, Vid. Not. Scalig. p. 20.
(2) *Ariſtid.* Eleuſin. T. I, oper. p. 257, *Etymol. magn.* in voc.

gine, ne débitoient que des fables & de fausses généalogies (1). Ce peuple fut néanmoins aussi distingué par sa sagesse, que par son antiquité (2). Soumis par Érechtée, il ne fit plus qu'une même nation avec les Athéniens, auxquels il ne survécut pas, Éleusis ayant presque cessé d'exister (3), dès que son temple, consacré à Cérès & à Proserpine, eût été détruit.

Ce fameux temple étoit regardé comme un des principaux ornements de la Grece. Eusebe en rapporte la fondation sous le regne de Pandion II, & Tatien, avec moins de vraisemblance, au temps de Lyncée (4), c'est-à-dire, cent vingt-deux ans plutôt; époque où le Culte de Cérès n'étoit point encore établi dans l'Attique. Il existoit avant le retour des Héraclides, si nous pouvons ajouter foi au récit du Rhéteur Aristide, qui assure qu'après cet événement, les Doriens ruinerent de fond en comble cet antique édifice. Il étoit placé dans la cita-

(1) Attic. C. XXXVIII.

(2) *Origen.* contr. *Cels.* p. 13.

(3) Le lieu que cette Ville occupoit, infesté en *1676* par les Pirates, n'offre plus aujourd'hui, suivant M. Chandler, qu'un méchant Village situé sur la pointe d'un rocher, & habité par quelques familles Albanoises qui cultivent la plaine.

(4) Orat. contr. Græc. *ed. Benedictin.* p. 291.

delle, c'eſt-à-dire, ſur le ſommet d'une colline, environné de murs (1). Sa ſituation au-deſſus du puits de Callichore (2), avoit été déſignée par Cérès même. Quelque avantageuſe qu'elle fût, elle ne le mit point à l'abri des ravages des Perſes, qui en brûlerent tout l'intérieur (3). Si Ariſtide n'avoit pas ignoré ce fait certain, il n'auroit pas fauſſement avancé que, lors de l'invaſion de Xerxès, le temple d'Éleuſis avoit été épargné (4). Cet Auteur du deuxieme ſiecle, déplore, dans un diſcours particulier, l'incendie total de ce monument, lequel arriva de ſon temps. A la vérité, il fut bientôt après réédifié ; mais on doit juger par l'état où ſe trouvoit alors la Grece, qu'il ne put recouvrer ſon ancienne magnificence ; peut-être même fut-il élevé ſur un plan moins étendu.

La Seque (5), ou Celle myſtique, c'eſt-à-dire, la nef de l'ancien temple, étoit

---

(1) *Tit. Liv.* L. XXXI, C. XXV. Ces fortifications devoient être fort anciennes, puiſque Scylax en fait mention. *Péripl.* p. 21, *ed. Hudſ.*

(2) *Homer.* aut *Pſeudo-Homer.* Hymn. in Cerer. v. 250-51, 278.

(3) *Herod.* L. IX, C. LXV.

(4) Eleuſin. Orat. p. 257, *ed. Jebb.*

(5) Σηκός. Vid. *Lex. Vitruv.* in v. *Cella.*

d'une grandeur immenſe (1). Strabon prétend qu'il pouvoit contenir autant de monde qu'un vaſte théâtre (2). Ariſtide remarque, comme une choſe étonnante, que de toutes les aſſemblées de la Grece, ſoit religieuſes, ſoit politiques, celle des initiés à Éleuſis, ſe trouvoit l'unique renfermée dans un ſeul édifice (3). Ictinus fut l'Architecte de cette Celle, ſous le gouvernement de Périclès, & obſerva dans ſa conſtruction, les regles de l'ordre dorique; mais il n'y ajouta point des colonnes extérieures, ſi utiles pour la commodité des ſacrifices. Ce fut au temps de Démétrius de Phalere, que Philon fit bâtir le proſtyle, qui releva, dit Vitruve, la majeſté de tout l'édifice (4). Peut-être ce veſtibule ſe dégrada-t-il dans la ſuite, puiſque Cicéron nous parle de celui qu'Appius avoit eu deſſein de faire élever (5).

Cependant Périclès n'avoit rien épargné pour la perfection de ce temple. Par ſes ſoins, Corœbus en éleva le ſanctuaire (6),

(1) *Vitruv.* Procem. L. VII, p. 125, *ed. Elzev.*
(2) L. VI, p. 272.
(3) Eleuſin. p. 259.
(4) De Architect. Procem. L. VII, p. 126.
(5) Epiſt. ad Attic. L. VI, n°. 1.
(6) *Plut.* Vit. Pericl. T. I, *ed. Bryan.* p. 352. Τὸ δ' ἐν

poſa les colonnes inférieures, & y ajouta les architraves. Cet Artiſte étant mort, Métagene continua l'ouvrage, fit les colonnes ſupérieures, & acheva l'enceinte (1). Xénoclès ouvrit une fenêtre au faîte de l'édifice : enfin Calliſtrate conſtruiſit le grand mur du péribole extérieur, deſtiné à renfermer tous les Myſtes, ou aſpirants à la derniere initiation, avant qu'ils fuſſent admis dans la Celle, ou l'intérieur du temple. Cette clôture devoit donc être très-vaſte : on peut en juger par le nombre des initiés aſſemblés au champ de Thriaſe, lorſque Xerxès entra dans l'Attique. Ils étoient plus

---

Ἐλευσῖνι τελεστήριον. La ponctuation n'eſt pas ici exacte, & pourroit induire en erreur : il faut évidemment un point avant τὸ où la phraſe commence. Plutarque y diſtingue très-bien le ſanctuaire τελεστήριον, puiſqu'il dit enſuite τὸ δ' ὀπαῖον ἐπὶ τοῦ ἀνακτόρου, &c. Ce dernier mot étoit particuliérement employé pour déſigner le Temple de Cérès à Eleuſis. Vid. *Hemſterhus.* Not. ad *Lucian.* Tim. §. 23, M. *Walcker.* n. ad *Herodot.* L. IX, C. LXV. Ce même terme étoit uſité pour exprimer le ſanctuaire des autres Divinités, au lieu que celui de Cérès & de Proſerpine s'appelloit μέγαρον. Vid. *Heſych.* in v. Ἀνάκτορον. *Euſtath.* p. 1387, L. XVII, T. III, ed. Rom. *ad Odyſſ.* L. I, & ci-après not. au §. 4, art. 4. Plutarque donne le nom de τελεστήριον au ſanctuaire d'Éleuſis, parce qu'on y faiſoit les dernieres cérémonies de l'initiation. D'ailleurs il ne peut être confondu avec la ſeque myſtique, dont l'Architecte avoit été Ictinus, & non Corœbus.

(1) Τὸ διάζωμα, que j'étois tenté de traduire par la *Plinthe.*

de trente mille, comme le texte d'Hérodote l'indique (1).

Lorsque Spon & Whéler visiterent, dans le dernier siecle, les ruines d'Éleusis & les environs de cette ville, ils n'y trouverent qu'un amas de décombres, dont ils ne purent tirer aucune lumiere sur la forme du temple de Cérès & de Proserpine (2). Richard Pockocke, qui vint après eux, n'en apperçut rien (3). Son compatriote M. Wood, plus attentif, a fait de nos jours fouiller dans ces ruines, & y a découvert la grande enceinte, destinée aux cérémonies préparatoires de l'initiation, & l'a très-bien distinguée du temple (4). « Celui-ci » est tellement ruiné, dit le judicieux M. le » Roi, qu'il m'a été impossible d'en dessiner une vue. Il est cependant facile de » le reconnoître à l'étendue & à la beauté » de ses débris, dans lesquels on trouve » encore de très-beaux chapiteaux dori- » ques & ioniques (5) ». Peut-être les observations de M. Chandler nous fourniront-elles plus d'éclaircissements. C'est un

(1) L. VIII, C. LXV.

(2) *Spon.* Voyag. T. II, p. 279, *Wheler.* id. p. 516.

(3) Descr. du Levant, L. III, C. V.

(4) Not. communiquées à M. l'Abbé Barthelemy.

(5) Descr. des Ruines de la Grece, premiere éd. p. 39.

des derniers voyageurs qui ait examiné l'emplacement de ce fameux édifice. « Il s'éle-
» voit, ſelon lui, du côté du levant, &
» s'y trouvoit borné par la forteresſe. Quel-
» ques pieces de marbre fort épaiſſes & des
» tronçons de colonnes, ſont encore en
» place. La largeur de la Celle eſt d'environ
» cent cinquante pieds (1). Sa longueur,
» en y comprenant le *pronaos* & le porti-
» que, a deux cents ſeize pieds. Le diame-
» tre des colonnes, qui ont des cannelu-
» res de ſix pouces, pris au bas du fût, eſt
» de plus de ſix pieds & demi. Le temple
» étoit décaſtyle, ayant dix colonnes de fa-
» ce, laquelle regardoit le levant. Le pé-
» ribole, ou enceinte, avoit trois cents
» quatre-vingt-ſept pieds de long, du nord
» au midi, & trois cents vingt-huit pieds
» de large, du levant au couchant. Les an-
» gles de ce dernier côté ſe terminoient
» par une ligne droite. Entre le mur oc-
» cidental de clôture & la citadelle, il y
» avoit un paſſage, ou chemin de quaran-
» te-deux pieds & demi de largeur. Il con-
» duiſoit au ſommet du rocher élevé, qui
» eſt au nord-oueſt de l'enceinte, & ſur

(1) On ſe rappellera que le pied Anglois eſt à notre pied, comme 15 eſt à 16.

» lequel on voit les reſtes d'un temple,
» dont l'étendue avoit en longueur, du
» nord au ſud, ſoixante-quatre pieds &
» demi, & en largeur cinquante-quatre
» pieds, à l'eſt de la muraille de la cita-
» delle, laquelle venoit le joindre du côté
» de l'oueſt. Peut-être étoit-il conſacré à
» Triptoleme; & par ſa poſition, il com-
» mandoit une grande partie de la plaine
» & de la baie. On apperçoit encore à en-
» viron trois ou quatre pieds de quelques
» chaumieres, les bornes du temple myſ-
» tique, près d'une tour quarrée (1), éle-
» vée ſur les fondements de la grande en-
» ceinte (2). »

Pauſanias fait mention de pluſieurs autres temples de la ville d'Éleuſis, conſacrés à différentes Divinités. Mais il ne parle point de celui de Junon, pour éviter ſans doute de rendre raiſon de l'uſage myſtérieux qui obligeoit de le fermer, lorſqu'arrivoit le temps des cérémonies de l'initiation. On pratiquoit la même choſe à l'égard du temple de Cérès pendant les fêtes de Junon (3).

(1) La réſidence du Commandant Turc.
(2) *Chandler*, Trav. in Grec. C. XLII, p. 189, &c.
(3) Attic. C. XXXVII.

ARTICLE III.

De l'hiſtoire de Cérès & de ſes attributs.

CHEZ les Égyptiens, Iſis, le principe paſſif, étoit la ſœur & la femme d'Oſiris, le principe actif. Les Théogonies grecques faiſoient également Cérès, ſœur de Jupiter (1), dont elle eut Proſerpine, qui fut enlevée par Pluton. Les ſuites de ce rapt méritent d'être racontées avec quelques détails, parce qu'elles ſont le fondement de toute l'hiſtoire de Cérès, laquelle, célébrée dans les myſteres, avoit une origine Égyptienne, qu'il ne ſera pas difficile d'appercevoir, en la comparant avec celle d'Iſis, priſe pour la Terre. Les Grecs en durent la connoiſſance aux filles de Danaüs (2), qui introduiſirent vers l'an 1511 avant Jéſus-Chriſt (3), ſon Culte dans le Péloponneſe, d'où il ne paſſa dans l'Attique, qu'après l'an 1409, ſuivant la Chronique de Paros (4). Hérodote, Dio-

(1) *Heſiod.* p. 264, ed. *Heinſ. Ovid.* faſt. v. 285-86. *Hygin.* ed. Var. p. 10, &c.

(2) *Herod.* L. II, C. CLXX.

(3) Marm. Oxon. Ep. 9.

(4) Id. Ep. 12.

dore de Sicile (1) & tous les Auteurs de l'antiquité, avouent l'identité de ces deux Divinités, que l'étymologie de leur nom rend encore certaine. La premiere avoit en Égypte le ſurnom de Mouth (2), *mere*, mot qui ne differe point de Mau-Tho, en uſage chez les Coptes, pour déſigner la Mere du Monde. La ſeconde étoit appellée en Grece *Demeter*, c'eſt-à-dire, la Terre-Mere, interprétation littérale du nom d'Iſis (3), & conforme à la Doctrine des myſteres (4).

Les autres noms de Cérès étoient relatifs à ſes attributs, ou à ſes courſes (5), dont la recherche de Proſerpine paſſoit pour être l'unique objet. Sous la figure d'une vieille, & toujours à la lueur des flambeaux, elle parcourut pluſieurs contrées, avant que d'arriver dans le territoire d'Éleuſis. Trois fois, ſelon Callimaque, elle s'y aſſit au bord du puits de Callichore, couverte de pouſſiere, ſans avoir, ni bu, ni mangé, & ſans être entrée dans le bain . . . (6).

---

(1) *Herod.* L. II, C. LIX, CLVI. *Diod.* L. I, §. 12, 13.

(2) *Plut.* de Iſ. & Oſir. ed. *Squir.* §. 56.

(3) *Herod.* L. II, C. LIX. *Diod.* L. I, n°. 13.

(4) *Diod.* L. III, §. 62.

(5) Voyez les Eclairciſſ. n°. 4.

(6) *Callim.* Hymn. in Cer. v. 15, 16, 17.

La pierre qui lui ſervit de ſiege, devenue un monument célebre de ſa douleur, fut appellée *Agelaſte* ou triſte. Après s'y être repoſée, cette Déeſſe entra dans le Palais de Célée, Roi d'Éleuſis, où elle rencontra Iambé, vieille ſervante, qui la fit rire par ſes plaiſanteries groſſieres. Choiſie pour nourrir le fils de ce Prince & de Métanire, ſa femme, Cérès s'occupa pendant la nuit à mettre au feu cet enfant, appellé *Démophon*, afin d'en conſumer toutes les parties mortelles. Sa mere l'appercevant dans cet état, pouſſa un grand cri, au bruit duquel la Déeſſe laiſſa échapper ſon nourriſſon, qui fut entiérement brûlé. Pour s'en conſoler, elle prit avec elle l'aîné de ſes freres, lui donna un char attelé de dragons, & l'envoya dans cet équipage enſeigner par-tout aux hommes l'art de ſemer le froment (1). Tel eſt le récit qu'Apollodore nous fait des aventures de Cérès; on les voit repréſentées ſur un bas-relief antique, publié & expliqué par M. de Boze.

L'Auteur de l'ancien Hymne nouvellement découvert, & attribué à Homere, entre dans de plus grands détails ſur l'arrivée de Cérès à Éleuſis. Il dit que Calli-

(1) *Apollod.* Bibl. L. I, C. IV.

dice,

dice, Cleisidis, Démo & Callithoé, filles de Célée, rencontrerent la Déesse assise près d'un puits, à l'ombre d'un olivier, où elle leur apprit que son nom étoit *Dêô* (1). Ensuite elle ajouta qu'elle venoit de Crete, en ayant été enlevée par des pirates, auxquels elle avoit échappé. Callidice ne laissa pas, dans sa réponse, ignorer quel étoit son état & celui de ses sœurs. Elles vont toutes ensemble avertir leur mere Métanire, de la rencontre qu'elles avoient faite. Cette Princesse veut engager *Dêô*, ou Cérès, de s'asseoir en sa présence; ce qu'elle refuse, jusqu'au moment où Iambé lui dresse & arrange un siege. La Déesse inconnue est chargée du soin du jeune Démophon, qu'elle frotte avec de l'ambroisie, & échauffe dans son sein pendant le jour, tandis que la nuit elle le met dans le feu à l'insu de ses parents, comme il vient d'être rapporté; mais on ne trompe pas long-temps la vigilance maternelle. Cet enfant est apperçu, dans cette cruelle situation, par Métanire, qui pousse des cris lamentables, & exhale sa douleur en plaintes ameres. Cérès ne les supporte

---

(1) Voyez l'étymologie de ce nom dans les éclaircissements, à l'article cité ci-dessus.

pas, & lui reproche ſon imprudence, qui fait perdre l'immortalité à ſon fils. Celui-ci néanmoins ayant eu l'avantage d'avoir été ſur les genoux de la Déeſſe, en reçoit les promeſſes les plus flatteuſes. Auſſi-tôt elle ſe manifeſte, & quitte la figure de vieille qui la déguiſoit. Enfin elle ordonne qu'on lui éleve un autel dans un grand temple, où elle ſe propoſe d'établir les cérémonies auguſtes de ſes myſteres. A la pointe du jour, Célée aſſemble le peuple d'Éleuſis, lui annonce ce qui s'étoit paſſé, & l'exhorte à ſe conformer aux volontés de Cérès, qui reſte un an entier dans l'édifice qu'on lui conſacre. Elle n'en ſortit que lorſque Jupiter, voyant la terre frappée de ſtérilité, & craignant d'être privé de l'hommage des mortels, députe Iris auprès de cette Déeſſe, dont la colere eſt appaiſée par l'eſpoir de revoir Proſerpine (1). L'allégorie eſt ici très-ſenſible; le Poëte y donne clairement à entendre, qu'après une longue ſéchereſſe, une pluie abondante rendit à la terre ſa fécondité.

Tous les détails mythologiques que je viens de rapporter, different en quelques

---

(1) *Pſeud. Homer.* Hymn. in Cer. à Clar. & Doctiſſ. *Ruhnken*, nup. edit. v. 98-313, &c.

circonſtances de ceux qu'Hygin adopte. Cet Auteur, qui paroît avoir ſuivi Panyaſis (1), prétend que Triptoleme lui-même étoit le nourriſſon de Cérès, & qu'échappé des flammes, il répandit la connoiſſance de l'agriculture ſur toute la terre (2). Ovide ſuppoſe auſſi qu'elle prit ſoin de ce héros, & le guérit d'une maladie dangereuſe (3). D'autres Écrivains aſſuroient que Célée, & non ſon fils, avoit été brûlé (4). Cette opinion n'eſt pas la ſeule qui contredit les récits d'Ovide, d'Apollodore & d'Hygin. Pauſanias en rapporte d'autres, qu'il auroit entrepris de concilier, ſans un ſonge qui fut pour lui un avertiſſement des Dieux, de ne pas divulguer de pareils myſteres (5).

Ils offroient des détails peu décents, ſuivant ſaint Clément d'Alexandrie & Arnobe. Dyſaules, Triptoleme, Eumolpe, Eubule, bergers de profeſſion, & Baubo, habitoient Éleuſis, lorſque Cérès y arriva. Cette derniere la reçut chez elle, & lui offrit un breuvage mêlé, (κυκεῶνα) que la Déeſſe refuſa, à cauſe de ſon extrême affliction. Baubo

(1) Ap. *Apollod.* L. I, C. IV.
(2) *Hyg.* C. CXLVII, voy. les éclairc. n°. V.
(3) Faſt. v. 507, &c.
(4) Ap. *Schol. Nicandri* Alexipharm. v. 130.
(5) Attic. C. XIV.

prit ce refus pour un acte de mépris ; & par vengeance, releva ses habillements, de maniere à découvrir la marque de son sexe. Cette vue n'irrita point Cérès, qui avala aussi-tôt la boisson qui lui étoit offerte (1), composée, selon quelques Auteurs, avec de l'orge. Ceux-ci placent cette scene indécente dans la maison d'Hippothoon (2). Callimaque assure qu'Hespérus fut le seul qui sut persuader à Cérès d'étancher sa soif (3), c'est-à-dire, qu'elle ne but qu'au coucher du Soleil. D'autres Mythologues lui faisoient offrir à boire par Misma. La précipitation avec laquelle la Déesse avala, fit rire Ascalabus, fils de cette femme, qui fut aussi-tôt changé en lézard (4). De tous ces différents récits, celui de saint Clément d'Alexandrie & d'Arnobe, est le seul, dont il dut être question dans les mysteres, ces Peres l'ayant tiré des anciennes Poésies Orphiques.

Plutarque nous assure que l'histoire des

---

(1) *Clem. Alex.* Protr. T. I, Op. p. 17. *Arnob.* ed. Rig. L. V, p. 76, 77. Voyez les corrections de Jos. Scaliger sur ce passage de Clément Alex. dans les *Epistolæ Vinarienses* de M. de Villoison.

(2) Ap. *Schol. Nicandr.* supr. cit.

(3) *Callim.* Hymn. in Cer. v. 8.

(4) *Anton. Liber.* Metam. C. XXIV. *Lactant.* Placid. L. X, C. VII.

courses de Cérès, ne differe point des choses qu'on racontoit en Égypte sur Osiris, Isis & Typhon (1). Lactance adopte ce sentiment (2), dont il est nécessaire de prouver la vérité par les détails qu'on va lire.

Le coffre qui renfermoit le corps d'Osiris, ayant été poussé par les vagues jusqu'à Byblos, ville de Phénicie, vint se poser sur une plante nommée *Érica*, dont il fut enveloppé, au point de faire corps avec sa tige. Le Roi de ce pays la fit couper, pour servir de colonne à son palais. Isis en ayant été informée, arriva à Byblos, où, baignée de larmes & plongée dans la tristesse, elle s'assit auprès d'une fontaine. Là, gardant un silence obstiné, elle caressa seulement les femmes qui servoient la Reine Astarté (3), & répandit l'odeur du parfum le plus exquis. Cette Princesse, informée de ce qui se passoit, invita Isis de venir dans son palais, & la choisit pour nourrir son fils. La Déesse s'acquitta singuliérement de ce soin. Elle mit dans la bouche de cet enfant le doigt, au lieu du bout de la mamelle,

(1) De Is. & Osir. §. 25.

(2) De fals. Relig. p. 119, 120.

(3) Que d'autres appellent *Saosis*, ou *Nemanoun*, c'est-à-dire, Minerve, *Plut.* 55, 15.

& brûla toutes les parties corruptibles de son corps. Prenant ensuite la forme d'une hirondelle, Isis se plaça sur la colonne d'*Érica*, en laissant échapper de profonds gémissements. Astarté qui l'épioit, s'apperçut de cette étrange scene, & jetta un grand cri, qui couta à son fils l'immortalité. Isis se découvrit alors, & obtint la colonne qui renfermoit le corps de son mari. Après l'en avoir retiré, elle en abandonna le fût au Roi de Byblos, ville où l'on prétendoit le conserver encore au temps de Plutarque. Se croyant seule, Isis ouvrit le coffre, & pleura sur le cadavre d'Osiris. Mais ayant été apperçue par un fils du Prince regnant, Mélicerte, elle lança sur ce jeune imprudent un regard si terrible, qu'il en mourut de frayeur. Les Égyptiens crurent devoir rendre à ce malheureux, sous le nom de *Manéros*, des honneurs particuliers. La Déesse s'embarqua ensuite sur le Phædrus, & revint en Égypte ; retour qui étoit célébré par une fête le 6 du mois Tibi (1). Tel est en substance le récit de Plutarque (2) sur le voyage d'Isis, qui, selon d'autres, resta dix ans en Phénicie, fai-

(1) De Is. & Osir. §. 50.

(2) Ibid. §. 15, 16, 17.

ſant l'infame métier de courtiſanne (1). Cependant la ville de Byblos (2) conſerva la mémoire de ſon ſéjour dans les cérémonies religieuſes (3), & ſur ſes médailles, où l'on voit cette Déeſſe, qui tient aux mains une voile enflée par le vent (4).

Les courſes de Cérès furent donc une imitation de celles d'Iſis. Les Grecs tranſporterent ſeulement ce qui concerne la tige d'*Érica*, dans les hiſtoires de la Mere des Dieux & de Proſerpine. C'étoit par alluſion à ce trait, qu'on abattoit tous les ans à leurs fêtes, ce Pin dont j'ai déja parlé. Il ſuffit d'ajouter ici, que dans les cérémonies myſtérieuſes de cette derniere Déeſſe, cet arbre devenoit ſa ſtatue, & qu'on le brûloit au bout de quarante jours, dont les intervalles ſe paſſoient dans la plus profonde triſteſſe, tout y retentiſſant de pleurs & de gémiſſements (5).

Iſis, conſidérée comme la Terre, devoit être naturellement l'inventrice de l'agri-

---

(1) *S. Epiph.* ed. *Petav.* p. 107, T. II, Ancor. §. CVI.

(2) Différente de Palæ-Byblos, où Iſis aborda, & qui dans la ſuite fut détruite.

(3) *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 16. *Lucian.* de Deâ Syr. §. 7, &c.

(4) Ap. *Noris* de Ann. & Epoch. Syro-Maced. p. 395.

(5) *Arnob.* contr. Gent. p. 17.

culture (1); ce que désignoient les Égyptiens, en portant dans les fêtes de cette Déesse des épis (2), ou des vases remplis de bled & d'orge (3). L'histoire de ses voyages a rapport, non-seulement aux actions allégoriques d'Osiris & de Typhon, mais encore au défrichement des terres, qui eut lieu au temps de l'établissement de son Culte dans la Phénicie, ou dans la Grece. Le mot *Isi* en Cophte, signifie la fécondité de la terre (4), qui, pour parler le langage des Prêtres d'Égypte, se plaît, comme étant la substance matérielle, la partie féminine de la Nature, à recevoir toutes les émanations, toutes les similitudes & tous les germes (5).

On voyoit à Athenes un très-ancien temple dédié à la Terre (6), lequel n'avoit rien de commun avec celui de Cérès. Ces deux Divinités étoient donc séparées dans l'antiquité la plus reculée. Elles furent ensuite réunies & tellement confondues, qu'on em-

---

(1) *Diod.* L. I, §. 43. *Porphyr.* ap. *Euseb.* præp. L. III, p. 115.

(2) *Serv.* in *Virg.* Georg. L. I, col. 122, ed. *Bas.*

(3) *Diod.* L. I, §. 14.

(4) *Jablonsk.* Panth. Ægypt. T. II, p. 32.

(5) *Plut.* de Is. & Osir. §. 53.

(6) *Thucyd.* L. II, §. 16.

ployoit indistinctement leurs noms, pour désigner la Déesse de la Nature (1), la Reine de toutes choses (2), celle qui donne les richesses (3), la mere de toutes les plantes & de tous les animaux (4), &c.

Les anciens peuples de la Grece n'eurent d'abord pour toute nourriture, que du gland ; mais il ne put toujours suffire à leurs besoins ; & les fameux chênes de Dodone auroient été bientôt un secours impuissant (5), si un événement heureux n'eût pas changé ce cruel état. Suivant la tradition, Cérès arrive dans l'Attique ; la plaine de Rharia y est ensemencée, & Triptoleme part sous les auspices de la Déesse, pour communiquer aux autres contrées ses découvertes, qui font changer les glands des campagnes de Chaonie, en épis de bled (6). Pour conserver la mémoire d'un bienfait aussi signalé, on portoit des couronnes de branches de chêne dans les fêtes de Cérès (7). Les Athéniens, qui se vantoient

---

(1) *Eurip.* Bacch. v. 275-76.

(2) Id. Phœn. v. 691.

(3) *Orph.* v. ap. *Diod.* L. I, §. 12.

(4) *Pseud. Orph.* Hymn. 13, 25, 39. *Philon.* de vit. contemp. p. 890. Voyez les Eclairciss. n°. 6.

(5) .... *Et victum Dodona negaret.* Virg. L. I, v. 150.

(6) Ibid. L. I, v. 7, 8, *Ovid.* Fast. L. IV, v. 401-2.

(7) *Virg.* Georg. L. I, v. 349. Vid. ibid. v. 344-50.

d'avoir cette Déeſſe pour nourrice (1), avoient un uſage particulier, qui étoit relatif à l'ancienne maniere de vivre des Pélaſges leurs ancêtres, & à l'origine de la civiliſation. Un enfant couronné d'épines & de branches de chêne, portoit au feſtin des noces un van rempli de pains, en prononçant ces paroles : *J'ai fui le mal, & j'ai trouvé le mieux* (2).

Non-ſeulement Cérès apprit aux hommes l'art d'enſemencer les terres, mais encore celui de moiſſonner les épis, d'en former des gerbes & d'en extraire le grain, en les faiſant fouler par des taureaux (3). A ces découvertes l'agriculture dut ſes rapides progrès. Ils entraînerent néceſſairement la diviſion des biens, qui donna bientôt après, naiſſance aux loix; la terre en eſt donc la premiere cauſe, & la Déeſſe qui la repréſentoit, devoit conſéquemment être regardée comme la Légiſlatrice du genre humain. C'eſt pourquoi les Grecs l'appelloient *Theſmophore* & *Theſmothete*. Le même mot (4) exprimant la juſtice & les ora-

---

(1) *Dion. Chryſ.* de Fort. Or. LXIV, p. 595, ed. *Morel.*
(2) ἔφυγον κακὸν, εὗρον ἄμεινον *Heſych.* & *Suid.* in has v. *Apoſtol.* de Proverb. Cent. IX, §. 37, &c.
(3) *Callim.* in Cer. v. 21, 22.
(4) *Heſych.* in voc. θέμιστες.

cles (1) dans leur langue, ils supposerent que Cérès avoit eu le don de prédire l'avenir, dès le temps de Deucalion (2). Elle céda le trépied de Delphes à Apollon (3), ou plutôt ce Dieu ne fit qu'exercer les fonctions de Thémis, qui avoit la premiere institué les cérémonies religieuses, les loix concernant le Culte divin & les oracles (4).

Les attributs de Cérès se réduisent donc à l'agriculture & à la législation, & dérivent en général de l'identité de cette Déesse avec Isis, ou la Terre. Ils étoient fort inférieurs en nombre à ceux de plusieurs autres Divinités, dont le Culte avoit précédé celui de Cérès, qui remplaça, à l'arrivée des colonies étrangeres, l'ancienne Déesse Pélasgique, ou fut confondue avec elle. « Ce dernier Culte, remarque M. Fréret, » ayant été porté d'Égypte dans la Grece, » avec l'orge & le bled qu'on ne connois- » soit point auparavant, & tous les emplois » importants ayant été distribués depuis » long-temps, on ne put donner à Cérès

(1) *Etymol. magn.* in v. θεμιστεύων. *Eustath.* in *Homer.* p. 1699. Vid. *Diod.* L. V, §. 67.

(2) *Ovid.* Metam. L. I, v. 321.

(3) *Apollod.* L. I, C. IV, §. 1. Vid. *Schol. Pind.* ad Pyth. XI, v. 15.

(4) *Diod.* L. V, §. 67.

» que l'intendance du labourage, des se-
» mailles & des moissons, ainsi que des
» loix établies pour le partage des terres,
» qui devint nécessaire pour assurer aux
» particuliers la propriété de celles qu'ils
» avoient cultivées, & dont on s'étoit pas-
» sé, tant qu'elles n'avoient été que de sim-
» ples pâturages, ou communes (1)».

ARTICLE IV.

De Proserpine & de ses attributs.

LA Divinité qui tenoit le second rang dans les cérémonies mystérieuses pratiquées à Éleusis, étoit *Perséphone*, que les Romains appelloient *Proserpine*. Elle portoit encore plusieurs autres noms; celui de *Coré*, ou Fille, étoit le plus général. Sans m'arrêter ici à des discussions étymologiques (2), je passerai tout de suite à la généalogie de cette Déesse. Les anciens s'accordoient à lui donner Cérès pour mere, & pour pere Jupiter, celui, selon Cicéron, qui étoit fils de l'Æther, & avoit pris naif-

(1) Recherches sur le Culte de Bacch. Acad. des Inscr. T. XXIII, p. 258.

(2) Voyez les Eclairciss. n°. 7.

ſance dans l'Arcadie (1) ; alluſion à l'établiſſement du Culte de Cérès & de Proſerpine dans cette partie du Péloponneſe. Quelques-uns faiſoient cette derniere Déeſſe, fille de Jupiter & du Styx (2) ; ce qui avoit rapport à l'empire qu'elle exerçoit aux enfers. On ſait, qu'enlevée par Pluton, elle y étoit devenue ſa femme. Pamphus fut le premier Poëte qui célébra dans ſes vers cet enlévement (3), dont les détails ſont étrangers à mon ſujet.

La douleur de Cérès ſur la perte de ſa fille, l'ordre que donna Jupiter au raviſſeur de relâcher ſa proie, enfin l'imprudence de Proſerpine de manger ce grain de grenade, ſi fatal à ſa liberté, ſont des faits mythologiques connus de tout le monde. Il faut néanmoins rappeller ici que Cérès obtint de Jupiter que ſa fille demeurât ſix mois avec elle & ſix mois aux enfers. Apollodore prétend que cette Déeſſe devoit paſſer un tiers de l'année avec Pluton, l'autre tiers ſur la terre avec ſa mere, & le troiſieme ſur l'Olympe (4) ; allégorie des trois départements, que les anciens don-

(1) De Nat. Deor. L. III, §. 21.
(2) *Apollod.* L. I, C. III.
(3) *Pauſan.* Bœot. C. XXXI.
(4) *Apollod.* L. I, C. V.

noient à Proſerpine, dont toute l'hiſtoire a de grands rapports avec celle d'Oſiris. Lactance les a très-bien apperçus (1), & ſon opinion me paroît mériter d'être confirmée par quelques obſervations.

Malgré les changements que les Grecs ont faits à la tradition Égyptienne, pour déguiſer leur larcin & flatter leur étrange vanité, on ne peut cependant méconnoître la ſource où ils ont puiſé. Les Prêtres d'Égypte accuſoient avec raiſon ce peuple d'avoir altéré leurs dogmes (2) ; & Iamblique avoue, qu'ami de la nouveauté, il ne lui étoit pas poſſible de conſerver longtemps les traditions religieuſes qu'il devoit aux autres nations, ſans les changer bientôt après (3). Quelles furent ces altérations? quelle fut leur origine ? On ne ſauroit diſſimuler que l'eſprit ſyſtématique a porté juſqu'à préſent des obſtacles preſque invincibles aux efforts de la critique, pour réſoudre des queſtions auſſi difficiles. Les Grecs firent ſouvent pluſieurs Divinités d'une ſeule, dont ils empruntoient des attributs, qu'ils donnoient à des Dieux qui

(1) De falſ. Relig. p. 119, 120, ed. *Var.*

(2) *Herod.* L. II, C. LI, &c.

(3) De Myſt. Ægypt. §. 7, C. V.

avoient changé chez eux de fonction. Ils allerent encore plus loin, en représentant par un seul Dieu, ou une seule Déesse, deux, & même jusqu'à trois autres Divinités étrangeres. Proserpine, par exemple, considérée comme la Lune, fut Isis; Eusebe reconnoît cette identité (1). Comme la fille de Cérès enlevée par Pluton, elle représentoit Osiris; & comme Hécate, elle étoit Anubis. Pluton, ravisseur de cette Déesse, devenoit alors Typhon; & comme le Dieu des Enfers, l'ancien Sérapis. Appuyons par des preuves ces opinions, nées d'une étude réfléchie des rapports de l'Égyptianisme avec l'Hellénisme.

Plutarque nous assure que les courses de Cérès ne sont point différentes des choses qu'on racontoit sur Osiris & Typhon, & d'autres qu'il n'étoit pas permis de divulguer, parce qu'elles étoient des mysteres (2). J'ai déja montré que les circonstances du voyage d'Isis en Phénicie, différoient peu de celles de l'arrivée de Cérès dans l'Attique. L'enlévement de Proserpine avoit été imaginé d'après quelques fables allégoriques des Prêtres d'Égypte, lesquelles avoient rap-

(1) Præp. Evang. L. III, p. 115.

(2) De If. & Ofir. §. 25.

port à leur ſyſtême aſtronomique. J'en laiſſe le détail & l'explication au Savant qui a entrepris de ramener toute la Mythologie ancienne à l'Aſtronomie. Il ſuffira de remarquer ici, qu'Oſiris étoit frere d'Iſis & de Typhon (1), comme Jupiter, de Cérès & de Pluton. La femme nommée *Baubo*, qui veut faire rire cette derniere Déeſſe malgré elle, & contrarier, pour ainſi dire, les diſpoſitions de ſon cœur, eſt Typhon, ſurnommé *Bebæon*, ou *Bebon*, qui ſignifie contrariété, ou réſiſtance (2). Ce dernier trait de l'hiſtoire de Cérès, méritoit d'être rapproché des idées Égyptiennes que les Grecs changeoient, en les adaptant aux leurs, ſuivant le caprice de leur imagination.

Iſis étoit regardée par les Égyptiens, non-ſeulement comme la Terre, mais encore comme la Lune. Il faut donc conſidérer Proſerpine ſous ce dernier rapport, qui l'identifioit avec la Déeſſe Égyptienne. Archémachus d'Eubée, Héraclide de Pont (3) & pluſieurs autres Écrivains, réuniſſent leurs autorités, pour montrer qu'Iſis

---

(1) *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 12. *Syneſ.* de Provid. p. 90, ed. *Petav.*

(2) De Iſ. & Oſir. §. 49. Selon Athénée, il faudroit écrire *Babun*, L. XV, p. 680.

(3) Ap. *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 27.

eſt

est absolument la même que la fille de Cérès. Proserpine, représentée avec des cornes (1), symbole de la Lune, étoit placée dans cet Astre, & on la croyoit maîtresse de toutes les choses lunaires (2). Le nom de *Phosphore*, dont Plutarque dérive celui de Perséphone, convient parfaitement à la Lune, que les Anciens croyoient être encore plus particuliérement Diane, dont ils ont tous reconnu l'identité avec Proserpine. Bubaste, Divinité Égyptienne, étoit alors le prototype de la Déesse Grecque (3), quoique la premiere ne désignât proprement que la nouvelle Lune (4).

Les Prêtres les plus habiles regardoient Osiris comme la substance spermatique (5); & par une conséquence naturelle, plusieurs d'entr'eux assuroient que l'enterrement de ce Dieu, n'étoit autre chose que la semence cachée dans la terre. Il est donc alors représenté par Proserpine, que les Grecs prenoient pour le bled (6), la ma-

(1) *Porphyr.* ap. *Euseb.* Præp. L. III, C. II.

(2) *Plut.* de fac. in orb. Lun. T. II, Oper. p. 942.

(3) *Herod.* L. II, C. CXXXVII.

(4) *Jablonsk.* Panth. T. II, p. 78, &c.

(5) *Plut.* de If. & Ofir. §. 33.

(6) *Cicer.* de Nat. Deor. L. II, §. 26. *Fulgent.* L. I, C. IX.

tiere qui nous nourrit (1), enfin le ſymbole de tous les germes exiſtants, ſuivant le langage des nouveaux Platoniciens (2). Héſiode nous dit que Jupiter eut de Cérès, *Polyphorbe*, c'eſt-à-dire, qui nourrit beaucoup de perſonnes, Proſerpine. Cette épithete indique ſuffiſamment l'idée allégorique du Poëte, qui a voulu nous faire entendre que la découverte & la végétation du bled, étoient repréſentées par la naiſſance de cette derniere Divinité.

La matiere ſe plaît à la propagation, & la quantité de germes la réjouit, ſuivant les Égyptiens : il eſt donc naturel qu'Iſis cherche le corps d'Oſiris, comme Cérès cherche Proſerpine, l'image de la ſubſtance matérielle (3). D'après cette idée, il n'eſt point étonnant que les Grecs n'euſſent pas d'abord diſtingué cette derniere Déeſſe de Cérès ou d'Iſis, ſon prototype. Diodore de Sicile nous dit, qu'avant la naiſſance de Proſerpine, la culture & l'uſage des grains furent enſeignés aux hommes par Cérès (4); ce qui ſignifie qu'elle ne fut pas d'abord aſſociée avec ſa fille, & qu'avant que les

---

(1) *Phurn.* de Nat. Deor. C. XXVIII.
(2) *Porphyr.* ap. *Euſeb.* Præp. L. III, p. 109.
(3) *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 53.
(4) *Diod.* L. V, §. 67.

Grecs eussent imaginé le Culte de celle-ci, les terres furent ensemencées, & leurs produits employés aux besoins de la vie.

La terre, ou la matiere, reçoit dans son sein tous les germes, représentés par Proserpine : c'est pourquoi cette Déesse fut appellée *Chthonie*, mot qui signifia d'abord, dans son acception propre, *terrestre ;* ensuite par Métonymie, *infernale* (1). En conséquence on imagina de lui donner l'Empire des Ombres, dont elle étoit en possession dès le temps d'Homere (2). Le lugubre Cyprès lui fut consacré (3), & on lui sacrifia une Vache stérile (4), ou quelquefois une Genisse (5). *Descendre aux enfers*, devint une façon de parler métaphorique, pour désigner les sacrifices & les autres cérémonies en l'honneur de cette Divinité (6).

On donna à Proserpine le nom de Ju-

---

(1) *Artemid.* de Somn. L. II, C. XXXV. Vid. plur. in Observ. Miscell. v. 10, T. II, p. 309, *ut* ὑποχθονίη, souterreine, &c.

(2) Odyss. L. X, v. 491, &c.

(3) *Serv.* ad *Virg.* L. III, col. 778, ed. *Bas.*

(4) *Virg.* Æn. L. VI, v. 251.

(5) *Sil. Ital.* L. XIII, v. 431.

(6) *Inferos autem subire, est sacra celebrare Proserpinæ.* Serv. *ad* Æn. L. VI, col. 1009, ibid. 1010.

non Infernale (1), ou Avernale (2), ou Stygie (3), pour marquer ſon empire aux enfers, &c. Elle annonçoit la mort (4), & coupoit le cheveu fatal (5), pris pour le dernier lien qui nous attache à la vie. On l'invoquoit dans les cérémonies magiques, conjointement avec la ténébreuſe Hécate (6), dont je parlerai avec plus d'étendue à la fin de cet Ouvrage. Elle ne différoit point de Proſerpine, quoique dans le Culte public on parût l'en diſtinguer.

Le Scholiaſte de Lycophron nous apprend, que Proſerpine portoit encore les noms d'Iſis, ou la Terre, de Rhée, de Veſta, de Pandore, & d'une foule d'autres Divinités, ou perſonnages Mythologiques (7). C'eſt d'après les rapports que Proſerpine avoit avec Cérès, que cet Écrivain, adoptant les principes des Éclectiques, avance une pareille opinion. Il eſt certain que Cérès & Proſerpine n'étoient

---

(1) *Virg.* Æn. L. VI, v. 138, &c.

(2) *Ovid.* Metam. L. XIV, v. 114. *Sil. Ital.* L. XIII, v. 601.

(3) *Stat.* Theb. L. IV, v. 524, 526.

(4) *Tibull.* L. III, Eleg. V, v. 5.

(5) *Virg.* Æn. L. IV, v. 698-99. *Stat.* L. II. *Sylv.* 1, v. 147.

(6) *Lucian.* Necyom. §. 9.

(7) *Tzetz.* ad *Lycophr.* p. 116, ed. *Steph.*

originairement qu'une ſeule Divinité. Rhée étant la Terre, n'en différoit pas plus que Veſta, appellée, par cette raiſon, la fille de Cérès (1); toutes enſuite ſéparées dans le Culte public, avoient pour unique prototype Iſis. Ce ſentiment, que Strabon développe, n'étoit point le réſultat de quelque ſyſtême philoſophique, mais une croyance vulgaire (2).

ARTICLE V.

Du jeune Iacchus.

APRÈS avoir diſcuté tout ce qui concerne la fille de Cérès, il eſt néceſſaire d'entrer dans certains détails ſur l'enfant qu'on lui attribuoit; je veux parler du jeune Iacchus, ſi célebre dans les myſteres. On le repréſentoit comme étant à la mamelle (3); & ſi nous en croyons Bochart, ſon nom ne ſignifioit en Phénicien autre choſe, qu'*un enfant qui tette* (4). Quel-

(1) *Callim.* Hymn. in Cer. v. 98.

(2) Vid. *Catull.* de Atti LVII, v. 95, 96.

(3) Ἴακχος, Διόνυσος ἐπὶ τῷ μαστῷ. *Suid.* in h. v. Lex. Coilin. Bibl. p. 472.

(4) Chanaan, L. I, C. XVIII, p. 480.

ques Grammairiens Grecs (1), dont M. Fréret adopte l'opinion, dérivent le mot d'Iacchus des cris *Iacché*, *Iacché*, que les initiés & les Bacchantes poussoient à différentes reprises, lesquels venoient du verbe ἰακχεῖν, élever la voix & faire grand bruit.

Saumaise, qui avoit tout lu, prétend avoir trouvé dans un Auteur ancien, qu'Iacchus étoit appellé κῦρος (2). Les Grecs donnoient en général aux Dieux enfants, ce nom (3), qui convient particuliérement à Bacchus, fils de Jupiter & de Proserpine, lequel n'avoit rien de commun avec Dionysius, ou Bacchus, fils de ce même Dieu & de Sémélé. Euripide introduit, dans une de ses pieces, le Devin Tirésias, qui appelle avec raison l'enfant de cette derniere, un nouveau Génie (4). En effet, son Culte n'avoit été introduit par Mélampus, que vers l'an 170 avant la prise de Troye (5), c'est-à-dire, postérieurement à celui de Bacchus, que Cicéron & Dio-

(1) *Suid.* & *Etym. magn.* in v. Ἴακχος.

(2) *Salm.* ad Inscr. Her. Attic. & Reg. p. 92, de ann. Climact. p. 566-67.

(3) *Callim.* Hymn. in Del. v. 211-14. *Apollon.* Argon. L. I, v. 508; L. II, v. 709; L. III, v. 118, &c.

(4) ὁ δαίμων ὁ νεός... Bacch. v. 272.

(5) Acad. des Inscr. T. III, p. 248.

dore de Sicile font fils de Jupiter & de Proſerpine (1), le même à qui l'on donnoit encore pour mere, Cérès (2). Cette Déeſſe, ſurnommée *Éleuſinie*, eſt repréſentée par Sophocle, tenant dans ſon ſein ce jeune Dieu (3); attitude qui a déterminé Lucrece à lui donner l'épithete de *Mammoſa* (4). Plutarque nous apprend que le nom des meres d'Iacchus étoit un myſtere, & qu'on comptoit dans ce nombre la bonne Déeſſe (5), qui ne différoit point de la mere de Proſerpine. Malgré ces contradictions apparentes, dont la ſource eſt l'ancienne identité de pluſieurs Divinités, ou la parfaite reſſemblance de quelques-uns de leurs principaux attributs, il n'en ſera pas moins certain que l'Iacchus d'Éleuſis étoit très-différent du Bacchus-Thébain (6).

---

(1) *Cic.* de Nat. Deor. L. III, §. 21, 23. *Diod.* L. III, §. 63.

(2) *Diod.* L. III, §. 62.

(3) Antigon. v. 1232 & 1233. *Démétrius* étoit auſſi, par la même raiſon, un ſurnom de Bacchus.

(4) *Et Mammoſa, Ceres eſt ipſa ab Iaccho.* L. IV, v. 1161. Vid. *Arnob.* contr. Gent. L. III, p. 47.

(5) Vit. Cæſar. p. 109, T. IV, ed. *Bryan.*

(6) M. d'Anſſe de Villoiſon, p. 23 & 24 de ſa Lettre critique, imprimée à Zurich en 1782, *in*-4°. réimprimée dans la même ville parmi ſes *Epiſtolæ Vinarienſes*, & adreſſée à la ſavante & immortelle Princeſſe Anne-Amélie de

Dans la Comédie d'Ariſtophane, intitulée *les Grenouilles*, ce dernier Dieu eſt ſuppoſé rencontrer le chœur des femmes

---

Brunſwich, Ducheſſe-Douairiere de Saxe-Weimar, qui cultive, avec le même ſuccès, la Littérature Grecque, Allemande, Angloiſe, Italienne, Françoiſe, &c.; la Phyſique, les Mathématiques, les beaux Arts, la Peinture & la Muſique, &c., & qui a fait le bonheur & l'admiration de ſon peuple pendant une longue & glorieuſe régence; M. de Villoiſon, dis-je, a publié cette note judicieuſe, qu'il avoit trouvée manuſcrite ſur les marges de ſon exemplaire des *Dionyſiaques* de Nonnus, dont il s'eſt ſervi pour corriger un grand nombre de paſſages de ce Poëte :

» *Nonnus certè accuratè tres Bacchos diſtinguit, Proſer-* » *pinæ, Semeles & Auræ filium. Alii Iacchum cum Seme-* » *les filio confundunt : optimè Nonnus qui tres Bacchos* » *tribus Athenienſium Dionyſiacis applicuit, quot fuiſſe* » *Auctores paſſim teſtantur :*

Καὶ τελεταῖς τρισσῇσιν ἐβακχεύθησαν Ἀθῆναι. (*Nonnus Dionyſ.* L. XLVIII, page 1306.) « *Ego credo hunc tertium* » *eſſe quem* Ἴακχον Διόνυσον ἐπὶ τῷ μαστῷ, *Iacchum Dio-* » *nyſum ad mammam, Suidas vocat; docet enim Nonnus* » *Palladem illi præbuiſſe* νόθον γλάγος ὄμφακι μαζῷ, (ſupra, » p. 1304,) *adulterinum lac immaturâ mammâ; nam* » ἀνυμφεύτῳ κόλπῳ, (ſupra, pag. 1304,) *virginali ſinu* » *eum exceperat. De eodem intelligit Heſychius, cum,* » *voce* Ἴακχον, *dicit unum eſſe diem* τῶν μυστηρίων, ἐν ᾗ τὸν » Ἴακχον ἐξάγουσι. *Ea autem inter Dionyſum & Iacchum* » *diverſitas, quod* Διόνυσος *ſit* θεὸς νοητός, Ἴακχος αἰσθητός. » *Omnes autem Antiquorum Dî, alii erant* νοητοὶ, *alii* » αἰσθητοὶ; *quod notandum.* »

Voici le paſſage de Nonnus qui a donné lieu à cette note, & qui établit l'exiſtence & la différence des trois Bacchus. *Nonnus Dionyſiacor.* L. XLVIII, p. 1304 & 1306, edit. Hanov. CIↃ. IↃ. CX.

Nous le citerons d'après la Verſion de M. de Villoiſon :

» *Et ipſum* (Bacchum) *Eleuſiniis Dea* (Pallas) *tra-*

initiées aux mysteres de Cérès, qui chantent l'hymne en l'honneur d'Iacchus, dans lequel il n'y a rien qui ait le moindre rapport au Bacchus-Thébain. Celui-ci écoute même fort tranquillement ces femmes, sans prendre la moindre part à leur chant (1). M. Fréret en conclut très-bien, que Bacchus n'avoit rien de commun avec Iacchus (2),

---

» *didit Bacchantibus. Circa vero puerum* (κῦρον) *Iacchum*
» *choreas in orbem duxerunt Nymphæ corymbiferæ, Marathonides : recens genito autem Deo* (δαίμονι) *nocturnis choreis adhibitam leviter sustulerunt Atticam pineam tædam; postea Deo* (θεόν) *litaverunt Semeles filio, sacrificia verò Lyæo constituerunt, necnon & primigenio Dionyso, denique tertio Baccho novum hymnum ingenti fremitu cecinerunt : & trinis mysteriorum celebrationibus bacchatæ sunt Athenæ, & choreas serò desinentes pedibus plauserunt cives, Zagreum celebrantes simul cum Bromio & Iaccho.* «

Rien de plus décisif que ce passage important. On sait que l'autorité de Nonnus est du plus grand poids en matiere de Mythologie & d'érudition. Voici le jugement qu'en a porté M. de Villoison, page 7 de la même Épître critique à une Princesse dont le gout est si sûr, si délicat & si exercé : « *Huc usque, Serenissima Princeps, non habemus nisi duas, easque parùm adcuratas editiones hujusce Poëtæ, turgidi quidem, & ampullis, canoris nugis & verbis sesquipedalibus ad nauseam pleni, fere semper licentiâ plusquam Dithyrambicâ* ἀπεροσδιονύτως *bacchantis & suo Iaccho inflati atque ebrii, sed ex quo tamen multa erui possunt ad Mythologiam reconditam & pleniorem Antiquitatis notitiam, quæ frustra in alio Scriptore quærerentur* ».

(1) *Aristoph.* Ran. v. 326, &c. id. v. 401, &c.

(2) Acad. des Inscr. T. XXIII, p. 256.

qu'on couronnoit de myrte (1). Claudien, en lui donnant une couronne de lierre (2), blesse le costume, ou confond ce jeune Dieu avec Bacchus; erreur dont la plupart des Écrivains qui ont parlé de celui-ci, n'ont su se garantir.

Arrien nous assure que l'Iacchus mystique, que les Athéniens célébroient dans leurs hymnes, est Bacchus, fils de Proserpine, & non Bacchus-Thébain (3). Cicéron fait dire au Stoïcien Balbus, que ce dernier, fils de Sémélé, n'étoit pas celui que leurs ancêtres révéroient, conjointement avec Cérès & Proserpine, & qu'on pouvoit connoître par les mysteres (4). L'Orateur Romain donne à ce jeune Dieu pour pere, Jupiter Arcadien (5); ce qui désigne que le Culte d'Iacchus remontoit à la même époque dans l'Arcadie, que celui de Cérès, dont il étoit inséparable. Pindare appelle, par cette raison, Iacchus, l'assistant, ou, si j'ose m'exprimer ainsi, l'as-

(1) *Aristoph.* Ran. v. 333.

(2) De Rapt. Proserp. L. I, v. 16, 17.

(3) *Arr.* de Exped. Alex. L. II, C. XVI.

(4) *Non eum quem nostri majores augustè sanctèque Liberum cum Cerere & Libera consecraverunt : quod quale sit, ex mysteriis intelligi potest.* De Nat. Deor. §. 24, L. III.

(5) De Nat. Deor. L. III, §. 21.

ſeſſeur de cette Déeſſe (1), & Strabon, ſon génie & le conducteur des myſteres (2). On croyoit qu'il avoit enſeigné aux hommes à labourer avec des bœufs ; c'eſt pourquoi il étoit repréſenté quelquefois avec des cornes (3).

Ce Bacchus, fils de Cérès, ſelon Diodore, ou plutôt de Proſerpine, ſuivant la tradition générale, adoptée par l'Auteur du Livre des Récognitions (4), ayant été mis en pieces par les Titans, fut rappellé à la vie par la premiere de ces Déeſſes (5). Cette fable, qui faiſoit originairement partie de l'hiſtoire d'Iacchus, étoit enſuite entrée dans celle du Bacchus-Thébain, depuis qu'Onomacrite avoit imaginé d'y introduire les Titans (6). Il eſt facile de s'appercevoir que le corps d'Oſiris déchiré par Typhon, avoit donné lieu à cette ancienne tradition.

L'enfant de Proſerpine, déſigné par l'épithete de *Chtonien*, ou Infernal, avoit été

(1) Iſthm. Od. VII.

(2) Geogr. L. X, p. 322. *Clem. Alex.* Protr. p. 54.

(3) *Diod.* L. III, §. 63.

(4) *Ex quâ* (Perſephone) *Dionyſium genuit, qui à Titanis diſcerptus eſt. Pſeudo Clem.* Recog. L. X, C. XX.

(5) *Diod.* L. III, §. 62. *Clem. Alex.* Protr. p. 15.

(6) *Pauſan.* Arcad. C. XXXVII.

mis au nombre des Divinités des enfers (1), ſoit à cauſe de ſa mere (2), ſoit parce qu'il ſervit de guide pour y deſcendre, à Cérès, qui avoit appris à Éleuſis l'union de ſa fille unique avec Pluton. Cette épithete paroît encore convenir à Iacchus, honoré chez les Thébains ſous le nom de *Zagrée*, que les Poëtes lui donnent, en le faiſant naître également de Proſerpine (3). A la lettre, ce mot ſignifie un grand chaſſeur (4), & par une métaphore ordinaire, un homme fort & agile; ce qui démontre l'identité d'Iacchus-Zagrée, avec Bacchus-*Æſymnete*, ce dernier ſurnom déſignant auſſi un jeune homme vigoureux. On célébroit tous les ans à Patras, dans l'Achaïe, la fête de ce Bacchus; & la nuit qui la précédoit, le Prêtre de ce Dieu apportoit un coffre, dans lequel on gardoit ſa ſtatue. Tous les enfants du pays, après avoir dépoſé leurs couronnes d'épis de bled aux pieds de Diane, & s'être lavés dans le fleuve Méilichus, alloient avec d'autres couronnes de lierre, au temple de Bacchus-Æſymnete (5).

(1) *Artemid.* L. II, C. XXXV.

(2) *Harpocr.* in v. Λευκή.

(3) *Schol. Pind.* Iſthm. Od. VII. *Callim.* Fragm. ap. *Etym. magn.* in v. infr. cit.

(4) *Etym. magn.* in v. Ζαγρεύς. *Heſych.* in h. v.

(5) *Pauſan.* Achaic. C. XX.

Pauſanias, qui nous apprend ces détails, obſerve que cette derniere cérémonie n'étoit pas fort ancienne; je crois qu'elle remonte au temps que les Grecs eurent confondu Bacchus-Æſymnete, ou Iacchus, avec le fils de Sémélé, dont le lierre étoit le ſymbole particulier.

Quoique les Crétois fiſſent jouer à Jaſion, dans leurs myſteres, le rôle d'Iacchus, il paroît néanmoins qu'ils donnoient encore à ce dernier, le nom d'Eubule, ſelon eux, fils de Cérès (1). L'Auteur des Hymnes fauſſement attribués à Orphée, après avoir appellé *Eubule* celui qui accompagna cette Déeſſe aux enfers, lui donne enſuite le nom de Bacchus-*Theſmophore* (2); ce qui ne convient qu'à Iacchus, ainſi que l'épithete d'*Iſomator*, égal à ſa mere, Cérès (3), dont il partageoit les attributs.

Si le jeune Iacchus n'eſt point le Bacchus-Thébain, quelle peut être ſon origine? Il ſemble d'abord que le coffre dont on vient de parler, & cette mutilation totale attribuée aux Titans, prouveroient

(1) *Diod.* L. V, §. 76.

(2) Hymn. XL, XLI, v. 1-4.

(3) *Heſych.* in h. v.

ſon rapport intime avec Oſiris, le prototype du véritable Bacchus. Mais on doit ſe rappeller que les Grecs appliquoient à pluſieurs Divinités, ce qui concerne l'époux d'Iſis, & qu'ils ont ſouvent tout confondu. Horus, fils de cette Déeſſe, fut d'ailleurs, comme ſon pere, mis en pieces; fable allégorique, dont Plutarque ſe contente de faire mention, ſans oſer l'expliquer, en aſſurant ſeulement qu'il eſt très-difficile d'en pénétrer le ſens (1).

Diodore nous dit qu'Horus fut maſſacré par les Titans, & reſſuſcité enſuite par ſa mere, Iſis, qui lui apprit la Médecine (2). Ceci n'eſt qu'une fable grecque, appliquée mal-adroitement, ſuivant le ſyſtême d'Évhémere, à l'ancienne Théologie des Égyptiens, puiſque les Titans leur étoient inconnus (3). Cependant il n'eſt pas moins certain qu'Horus eſt ſuppoſé avoir eu le même ſort qu'Iacchus, dont les attributs conviennent parfaitement à ce fils d'Iſis, le ſymbole du Monde viſible, & ſurnommé par cette raiſon, *Kaimin*, c'eſt-à-dire, viſible (4). On comprend aiſément de quelle

(1) De Iſ. & Oſir. §. 20.
(2) *Diod.* L. I, §. 25.
(3) *Pauſan.* Arcad. C. XXXVII.
(4) *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 56.

utilité un pareil perſonnage allégorique étoit dans les myſteres, dont il faut connoître l'adminiſtration civile & religieuſe, c'eſt-à-dire, les Magiſtrats & les Prêtres qui en avoient l'intendance, ou le ſoin, les loix, & les rites qui s'y obſervoient.

QUATRIEME SECTION.

De l'administration civile & religieuse des Mysteres d'Éleusis.

ARTICLE PREMIER.

Des Magistrats & des Prêtres préposés à l'intendance de ces Mysteres.

LA royauté & le sacerdoce étoient réunis dans l'antiquité la plus reculée ; & Homere nous représente les principaux chefs de l'armée grecque devant Troye, sacrifiant eux-mêmes. Ces deux fonctions furent ensuite séparées. Les Athéniens conserverent néanmoins quelques restes de l'ancien usage, en attribuant tout ce qui concerne la Religion, particuliérement l'intendance des mysteres, à l'Archonte Roi (1). Lysias nous apprend en peu de mots, quel étoit, dans ces fêtes, l'emploi de ce Magistrat, & l'étendue de son autorité. Il

(1) *Hesych.* in v. Βασιλεὺς. *Suid. Harpocr.* & *Etym. magn.* in v. Ἐπιμελητὴς τῶν μυστηρίων. *Poll.* Onom. L. VIII, C. IX, §. 90.

veilloit

veilloit à l'exacte observation des loix qui les concernoient, & tâchoit d'en prévenir les transgressions, ou les sacrileges (1). Lui seul avoit le droit d'exclure les coupables de ces cérémonies (2), de sacrifier & d'adresser des vœux pour le peuple aux Dieux, sur les autels d'Éleusis, ou de l'Éleusinium, temple de Cérès à Athenes (3).

Ces Archontes n'abuserent-ils jamais de leur pouvoir ? L'exemple suivant n'est pas fort propre à le persuader. Démétrius, un des descendants du célebre Démétrius de Phalere, revêtu de cette charge, & enhardi par la protection d'Antigone, Roi de Macédoine, fit mettre un siege pour Aristagore, sa maîtresse, près du sanctuaire d'Éleusis, pendant la célébration des mysteres, menaçant de punir avec sévérité tous ceux qui voudroient s'opposer (4) à une action si indécente, qui violoit la sainteté de ce lieu & ses augustes cérémonies.

L'Archonte Roi étoit aidé dans ses fonctions par quatre administrateurs ou *Épimeletes.* On en prenoit deux dans l'ordre du peuple, & les autres dans les familles sacer-

---

(1) *Lys.* Or. contr. Andoc. p. 103, ed. Steph.
(2) *Poll.* L. C.
(3) *Lys.* Or. cit. p. 107, 108.
(4) *Athen.* L. IV, p. 167.

dotales des Eumolpides & des Céryces, de maniere que chacune en fournissoit un (1). La République députoit encore dix *Hiéropoies*, pour faire tous les cinq ans des sacrifices à Éleusis, comme à Délos, à Brauron (2), &c. Il paroît par quelques vers d'Euripide (3), que les villes de la Grece envoyoient aussi des députés pour assister aux fêtes Éleusiniennes.

Les Prêtres qui en avoient le soin, étoient attachés au Culte de Cérès & de Proserpine. Ils doivent être distingués en ministres du premier ordre & en ministres inférieurs. Je traiterai de ceux-ci dans l'Article suivant. Les autres se réduisoient à quatre, l'Hiérophante, le Dadouque, l'Hiérocéryx & l'Épibome. Le rang de chacun d'eux est déterminé par plusieurs inscriptions (4), où leurs noms se suivent, dans l'ordre où on vient de les rapporter. Ils étoient tous de la famille des Eumolpides, ou de celle des Céryces (5), lesquelles n'en faisoient originairement qu'une seule, comme le prouve

(1) *Etym. magn.* in v. Ἐπιμελητὴς, &c.
(2) *Poll.* L. VIII, C. IX, §. 107.
(3) Supplic. v. 173, &c.
(4) Ap. *Cyriac. Ancon.* p. 96. *Murator.* p. 571. *Corsin.* Inscr. Attic. p. 27. *Pocock.* p. 57. *Chandl.* &c. &c.
(5) *Aristid.* Eleus. p. 257.

la généalogie rapportée par le Scholiaste de Sophocle (1).

La charge d'Hiérophante demeura toujours attachée à la branche aînée ; c'est pourquoi Plutarque nous dit qu'Eumolpe *a initié & initie encore les Grecs* (2). Dans une ancienne inscription, les initiés sont appellés, par la même raison, *les Mystes d'Eumolpe* (3). Ce sacerdoce héréditaire étoit une distinction d'autant plus flatteuse pour la famille des Eumolpides, que la plupart des Prêtres étoient électifs dans la Grece. L'hérédité dans les fonctions sacerdotales, étoit une coutume Égyptienne qu'on conserva principalement en faveur des ministres de Cérès & de Proserpine. Diodore de Sicile remarque, que les Eumolpides, c'est-à-dire, les Hiérophantes, devoient leur origine à ceux d'Égypte, où les Pastophores représentoient les Céryces (4).

Hiérophante, Prophete & Mystagogue, étoient chez les Grecs des mots presque synonymes; on en connoît la signification. Le premier étoit donné en général à tous

(1) Ad Œdip. Col. v. 1046.
(2) De Exul. T. II, Oper. p. 607.
(3) *Chandl.* Inscr. CXXIII, p. 78.
(4) *Diod.* L. I, §. 29.

ceux qui présidoient aux cérémonies mystérieuses, & souvent aux ministres supérieurs de différentes Divinités (1). On l'employoit quelquefois pour rendre le *Pontifex Maximus* des Romains (2), parce que l'Hiérophante d'Éleusis étoit le premier Prêtre de l'Attique. Celui-ci présidoit à toutes les cérémonies du Culte de Cérès, & en dévoiloit les mysteres à ceux qui se faisoient initier (3). Vandale conjecture, sans aucun fondement, qu'il y avoit deux Hiérophantes, l'un pour les grands & l'autre pour les petits mysteres (4). Il a imaginé ce paradoxe, d'après un passage de Suidas évidemment corrompu. Lors même qu'on le regarderoit comme très-correct, l'autorité de ce Lexicographe ne sauroit détruire le témoignage de tous les anciens Écrivains, qui ne parlent jamais que d'un seul Hiérophante.

Ce Pontife n'étoit revêtu de sa charge que dans un âge avancé (5); & avant de

---

(1) Vid. *Vandal.* de Consil. Amphyct. C. V.

(2) *Plut.* vit. Num. T. I, p. 143. Vid. *Vandal.* Diss. antiq. p. 587. *Spanh.* de us. & præst. num. p. 84.

(3) *Diogen. Laert.* L. II, C. VIII, §. 14; L. VII, C. VIII, §. II, &c.

(4) Diss. Antiq. p. 502.

(5) *Philostr.* Vit. Soph. L. II, C. XX.

l'exercer, il pouvoit remplir les emplois les plus importants de la République, & avoir d'autres sacerdoces. On trouve une preuve de ce que j'avance dans la personne d'Apollonius, célebre Sophiste, qui présida aux Panathénées, fut envoyé auprès de l'Empereur Sévere, & fit les fonctions de Prêtre de plusieurs Divinités, avant d'être Hiérophante d'Éleusis (1). En entrant dans cette charge, ce ministre s'imposoit l'obligation d'être chaste (2). Il se préparoit à la continence, ainsi que tous les autres Prêtres de Cérès, en se frottant avec du jus de ciguë (3). Le texte de saint Jérôme nous induit d'abord à croire, qu'avant d'entrer en charge, l'Hiérophante n'étoit point obligé au célibat (4). On s'en convaincra ensuite par un passage de Lysias, où nous lisons que Dioclès étoit fils de l'Hiérophante Zacorus (5). « Je n'ai, dit encore Hypéride, » ni la fille du Dadouque, ni celle de l'Hié-

(1) *Philostr.* Vit. Soph. L. II, C. XX. Il ne faut pas confondre cet Apollonius Sophiste, avec celui dont M. de Villoison a publié le *Lexicon Homericum.*

(2) *Arrian.* in Epict. L. III, C. XXI. *Julian.* Op. p. 326. *S. Hieronym.* adv. Jovinian. L. I, C. IX.

(3) *Schol. Pers.* ad Sat. V, v. 145. *Serv.* ad Æn. L. VI, v. 661.

(4) . . . . *Et postquam in pontificatum fuerint electi, viros esse desinere.* L. C.

(5) *Lys.* contr. Andoc. p. 108.

» rophante (1). » Peut-être auſſi ce dernier ne pouvoit-il avoir qu'une femme pendant ſa vie ; & c'eſt en cela que Tertullien paroît faire conſiſter toute la continence des Prêtres du Paganiſme (2). Cet Auteur fait mention de celle du premier miniſtre d'Apis, ou Oſiris (3), à laquelle peut remonter l'origine de la chaſteté des Hiérophantes. Suivant l'uſage d'Égypte, elle auroit pu n'être qu'une ſéparation d'avec leurs femmes, quand ils étoient en fonction (4).

Ne les ſoupçonna-t-on jamais de manquer à un devoir ſi ſévere ? L'exemple d'Archias prouve du moins que leur conduite ne fut pas toujours irréprochable. Accuſé d'impiété, pour avoir reçu des victimes des mains de la courtiſanne Sinope, & ſacrifié pour elle ſur l'autel d'Éleuſis dans les fêtes d'*Aloa*, il fut puni, malgré la nobleſſe de ſon extraction & la dignité de ſa place d'Hiérophante. Les motifs de ce jugement nous ont été conſervés dans une harangue de Démoſthene. 1°. Archias n'avoit point attendu le jour deſtiné à ce ſacrifice ; 2°. il avoit uſurpé des fonctions

(1) Ap. *Harpocr.* in v. Ἱεροφάντης.
(2) De Monogam. p. 534.
(3) Idem.
(4) *Herod.* L. II, C. XCII. *Huet.* Quæſt. Alnet. p. 359.

qui appartenoient à la Prêtreſſe de Cérès (1). L'infraction de regles auſſi connues, ne peut être attribuée à l'ignorance de cet Hiérophante, mais uniquement à la paſſion dont il étoit agité. Athénée ſemble mettre Archias dans le nombre des amants de Sinope, & ne rapporter l'action de ce miniſtre, que pour faire naître de juſtes ſoupçons (2).

L'Hiérophante étoit aſſis ſur un trône (3). Son habit, ſa chevelure, & les bandelettes qui ceignoient ſa tête, le diſtinguoient encore des autres Prêtres. Son âge, ſa gravité, les traits nobles de ſa figure & ſa magnificence, concouroient enſemble à lui attirer le reſpect des ſpectateurs (4). On exigeoit de lui qu'il eût une voix douce & ſonore (5). Une de ſes obligations, étoit de prier conjointement avec le Dadouque, les deux Déeſſes, Cérès & Proſerpine, pour le ſalut du peuple (6). Il paroît que le premier entonnoit les hymnes, & que les aſ-

---

(1) *Demoſthen.* in Neær. ed. *Tayl.* T. III, p. 606, 607.

(2) Deipnoſ. L. XIII, p. 594.

(3) *Eunap.* Vit. Maxim. p. 90, 92, ed. *Plant.*

(4) *Arrian.* in Epict. L. III, C. XXI. *Philoſtr.* Vit. Soph. L. II, C. XX.

(5) *Philoſtr.* L. C. *Chandl.* Inſcr. CXXIII, p. 78.

(6) *Suid.* in v. Δαδȣχεῖ, *ubi leg.* Δημητρὶ *pro* Βȣλῇ. M. de Villoiſon propoſe de lire, ὑπὲρ τῆς Βȣλῆς.

ſiſtants y répondoient ſur le même air (1). La place de l'un & l'autre étoit dans l'intérieur du temple; ils y introduiſoient les initiés (2).

Le Dadouque, ſecond miniſtre d'Éleuſis, étoit auſſi remarquable par ſa chevelure & les bandelettes qu'il arrangeoit en forme de diadême; ce qui fit prendre Callias, dans la journée de Marathon, pour un Roi (3). On ſait l'action barbare qu'il commit en cette occaſion. Ce trait, rapporté par Plutarque, nous apprend que les Prêtres d'Éleuſis conſervoient les marques de leur dignité, lors même qu'ils n'étoient plus en fonction. Le Dadouque pouvoit ſe marier, ſelon Pauſanias (4), dont le témoignage eſt confirmé par pluſieurs inſcriptions (5). Avant que d'exercer cette charge, la loi exigeoit que ce Prêtre ſubît un examen (6), vraiſemblablement ſur les mœurs. Elle ne put néanmoins obvier toujours au danger d'un mauvais choix. Le pré-

(1) *Sopatr.* Quæſt. p. 338, ed. *Ald.*
(2) Id. p. 335-38.
(3) *Plut.* Ariſtid. Vit. T. II, p. 295.
(4) Attic. C. XXXVI.
(5) *Spon*, Voyag. T. III, p. 11, 100. *Chandl.* LVII, p. 64, &c.
(6) *Schol.* Aphthon. ap. *Meurſ.* Them. Attic. L. II, C. XX.

déceſſeur de Stratocle fut très-efféminé, & s'adonna aux plaiſirs les plus illicites (1).

L'obſcurité du texte de Pauſanias nous laiſſe dans l'incertitude ſur la perpétuité de ce ſacerdoce. Meurſius, Vandale & M. de Bougainville, ont tous cru que la place de Dadouque étoit à vie (2). Quelques inſcriptions ſemblent perſuader le contraire. Dans une nous voyons le nom de deux Dadouques, dont le premier avoit été Archonte Éponyme, ſuivant la reſtitution du P. Corſini (3). D'ailleurs Plutarque, Arrien, &c., parlent toujours au ſingulier du Dadouque d'Éleuſis (4); & nous ne trouvons nulle part qu'il y en eût pluſieurs. Pourquoi donc verroit-on ſur ces monuments deux de ces Prêtres au nombre des paraſites publics, c'eſt-à-dire, de ceux qui étoient nourris aux dépens de la République, ſi ces deux perſonnes n'avoient pas exercé, en différents temps, ce ſacerdoce limité, ſelon toutes les apparences, à un certain nombre d'années? Ctéſicléa éleva un monu-

---

(1) *Suid.* in v. Δαδȣχεῖ.

(2) *Meurſ.* Eleuſ. C. XIV. *Vand.* Diſſ. Ant. p. 500. Acad. des Inſcr. T. XXI, p. 95, 96.

(3) Faſt. Attic. L. II, p. 169.

(4) *Plut.* Vit. Alcib. T. II, p. 24. *Arr.* in Epict. L. III, C. XXI.

ment à la gloire de Sophocle, ſon mari, qui avoit rempli deux fois les fonctions de Dadouque dans les myſteres de Cérès & de Proſerpine (1) : c'eſt une preuve bien claire que cette charge n'étoit pas perpétuelle.

Enfin les fonctions de ce miniſtre auroient-elles été incompatibles avec le ſacerdoce héréditaire de Neptune-*Érechtée*, ou avec la charge de Tréſorier de la ville, ou du temple d'Éleuſis ? Nous ſavons que le Dadouque Thémiſtocle fut revêtu du premier emploi (2), & que Soſipatre, auſſi Dadouque, avoit été pourvu du ſecond (3). On voit encore un troiſieme Dadouque élu Archonte (4). Euſtathe diſtingue très-bien ce miniſtre du premier ordre, qui conduiſoit la proceſſion des initiés, des ſimples Lampadophores, comme étoient ceux-ci (5). Il étoit chargé des purifications, dont il ſera queſtion dans un autre Article de cet Ouvrage.

---

(1) *Δᾳδουχήσαντα Δημητρὶ καὶ Κόρῃ δίς*. Inſcr. ap. *Spon.* pop. Attic. n°. 24. *Corſin.* Faſt. Attic. T. II, p. 147. Pauſanias ſe ſert de la premiere expreſſion dans le même ſens. *Bœotic.* C. XXVII. Attic. C. XXXVI, &c. &c.

(2) *Plut.* Vit. Lycurg. Orat. T. II, Op. p. 843.

(3) *Chandl.* Inſcr. CIX, p. 77.

(4) *Murat.* Inſcr. T. II, p. 560.

(5) Ad *Homer.* Iliad. L. I, v. 279.

On vient de voir que l'Hiérophante & le Dadouque, ou Porte-flambeau, étoient les deux premiers miniſtres d'Éleuſis. Ils conſerverent l'un & l'autre leurs fonctions juſqu'à l'entiere abolition des myſteres de cette ville. Il eſt fait mention du premier, peu de temps avant cette époque (1); & nous trouvons dans une inſcription, le nom d'un Dadouque, qui fut auſſi Comite (2). Perſonne n'ignore que cet emploi ne fut connu qu'après le regne de Conſtantin, dans le moyen âge (3).

L'Hiérocéryx, ou Héraut ſacré, avoit ſoin d'écarter les profanes du temple de Cérès, & accompagnoit les Lampadophores dans leurs marches, comme un bas-relief, rapporté par Spon & Whéler, le prouve (4). Il aidoit la femme de l'Archonte Roi dans ſes fonctions ſacrées (5). Ce Héraut ne doit point être confondu avec ceux du Sénat, du Peuple, de l'Aréopage & de l'Archonte, leſquels étoient

(1) *Eunap.* Vit. Maxim. p. 90, &c.

(2) Ap. *Spon*, T. III, part. 2, p. 18.

(3) Vid. *Meurſ.* Gloſſar. Græc. Barbar. & du Cange in v. Κόμης, p. 257.

(4) On y lit le nom de Nigrinus Hiérocéryx. *Spon*, T. II, p. 283. *Wheler*, T. II, p. 516.

(5) *Demoſth.* in Neær. T. III, p. 591.

d'une race différente (1). Le nom d'Hiérocéryx renfermoit également celui de sa famille & celui de sa charge. Xénophon, pour distinguer encore mieux ce Prêtre, appelle Cléocrite, qui l'étoit pendant le gouvernement des trente Tyrans, *le Héraut des Mystes*, ou Initiés. Cet Historien lui donne une voix sonore, qualité qu'exigeoit nécessairement son emploi ; & il met dans sa bouche un discours fort éloquent, pour arrêter le massacre de ses concitoyens, après l'heureuse victoire de Thrasybule (2).

L'Épibome, ou Assistant de l'autel, étoit le quatrieme & dernier Prêtre du premier ordre. Ses fonctions sont peu connues : il est vraisemblable qu'elles consistoient principalement à aider l'Hiérophante dans l'exercice de sa place ; peut-être étoit-il seul chargé du détail des sacrifices. Je crois encore que l'Épibome portoit aux mains, à l'exemple des Prêtres d'Isis, un ou plusieurs petits autels dans les pompes sacrées (3).

Tous ces Prêtres avoient des marques de distinction communes entre eux. Couronnés d'If & de Myrte (4), revêtus d'une

---

(1) *Poll.* Onom. L. VIII, C. IV, §. 103.
(2) *Xenoph.* Hellen. L. II, p. 474, ed. *Leuncl.*
(3) *Apul.* Métam. L. XI, p. 230, ed. *Amstel.*
(4) *Schol. Soph.* Œdip. Col. ad v. 673.

robe de pourpre (1), ils portoient une clef pendue aux épaules (2). C'étoit le ſymbole des Divinités infernales (3), & pour eux celui du ſecret qu'ils devoient garder. Leur nom ſeul en étoit même un pour le public: on ne pouvoit les appeller que par celui de leur charge. Cette défenſe concernoit non-ſeulement la perſonne de l'Hiérophante, comme Eunapius le rapporte (4), mais encore celle des autres principaux Prêtres. Dans le Lexiphane de Lucien, Mégalonyme, l'un des convives du repas, s'excuſe de s'être fait attendre, ſur ce qu'il avoit rencontré en chemin l'Hiérophante, le Dadouque & les autres Prêtres des myſteres, traînant en juſtice Dinias. Ils accuſoient celui-ci de les avoir nommés volontairement, & ſachant que dès le moment de leur conſécration, ils ne portoient point de nom particulier, parce qu'ils étoient devenus *Hiéronymes* (5), c'eſt-à-dire, qu'on ne les diſtinguoit plus que par des noms ſacrés. Comment concilier ce paſſage avec un grand nombre

(1) Vid. *Lyſ.* contr. Andoc. p. 107. *Plut.* Vit. Ariſtid. T. I, p. 295.

(2) *Soph.* Œdip. Col. v. 1044-46.

(3) *Pauſan.* Eliac. I, C. XX.

(4) Vit. Maxim. p. 90.

(5) *Lucian.* Lexiph. §. 10, p. 335, ed. *Var.*

d'autres de différents Auteurs, où l'on lit pluſieurs noms d'Hiérophantes, de Dadouques, &c., enfin avec les monuments? Si l'on ſuppoſe que cette défenſe n'avoit lieu que pendant le temps que ces miniſtres exerçoient leur charge, la difficulté ſera levée; alors le nom des Hiérophantes n'aura été prononcé qu'après leur mort, & celui des Dadouques, qu'au ſortir de leur charge. C'eſt pour imiter le premier uſage, que les diſciples de Pythagore ne le nommerent jamais, pendant ſa vie, que *le Divin*, ou ſimplement, *cet Homme* (1).

Lorſque pendant leur vie, ou le temps de leur ſacerdoce, on a élevé aux miniſtres d'Éleuſis des monuments, leurs noms n'y ont été marqués que par des lettres initiales, ou en abréviation; c'eſt ce que nous voyons ſur pluſieurs inſcriptions (2). Le P. Corſini a cru que le reſte de leurs noms avoit été effacé (3); mais cette opinion eſt détruite, par l'exactitude avec laquelle M. Chandler a publié ces monuments. On y apperçoit très-clairement les marques

(1) *Iambl.* Vit. Pythag. C. XXXV.

(2) Ap. *Murator.* p. 571. *Cyriac. Ancon.* p. 96. *Corſin.* Inſcr. Attic. p. 27. *Chandl.* LV, p. 61, &c.

(3) Faſt. Attic. T. II, p. 149.

d'abréviation usitées chez les Grecs (1), & que le P. Corsini a lui-même expliquées dans un de ses Ouvrages (2). Sur les épitaphes & autres inscriptions où étoient rapportées des généalogies, comme le fragment qui nous a conservé le nom de plusieurs Dadouques (3), on a sans doute pu graver ceux de ces Ministres & autres Prêtres de Cérès, sans transgresser la loi qui défendoit de les nommer pendant leur vie, ou durant l'exercice de leur charge. L'Hiérophante, le Dadouque, l'Hiérocéryx & l'Épibome, sont tous désignés par les premieres lettres de leurs noms, dans la liste des *Æsites*, ou Parasites publics (4). Étoit-ce un droit de leur charge, ou une récompense particuliere, que d'être ainsi nourris aux dépens de l'État ? Le silence des anciens ne nous permet pas de résoudre cette question.

---

(1) ΙΟΥ, Hiérophante, ΠΟΜ, Dadouque, ΠΕΙΝ, Hiérocéryx, ΜΕΜ, Epibome. *Chandl.* Inscr. LV, p. 62, ΙΟΥ, *ibid.* ΠΟΜ, *ibid.* ΠΕΙΝ, *ibid.* &c. Inscr. cit. *ex alia parte*, p. 63, &c.

(2) Not. Græc. p. 32, 55, &c.

(3) *Chandl.* Inscr. LVII, p. 64.

(4) *Id.* Inscr. LV, supr. cit. ΑΙΣΙΤΟΥΣ, p. 60 & 62, at p. 63. ΑΙΣΕΙΤΟΥΣ. M. de Villoison corrige, ΑΕΙΣΙΤΟΥΣ.

ARTICLE II.

Des Ministres inférieurs & des Prêtresses.

LES cérémonies du Culte de Cérès & de Proserpine, exigeoient un grand nombre de ministres inférieurs, parmi lesquels on doit distinguer l'*Iacchogogue.* Ce Prêtre ne nous étoit connu que par un passage de Pollux (1), lorsque M. Chandler a publié une inscription découverte à Athenes, où il est question de Dionysius de Marathon, faisant la fonction d'Iacchogogue (2); ce qui nous porteroit à croire qu'elle n'étoit pas à vie. Il étoit vraisemblablement chargé de la conduite des Mystes le jour de la procession d'Iacchus, ἐν ᾗ τὸν Ἴακχον ἐξάγουσι, comme dit Hésychius.

Hésychius nous a conservé le nom d'un autre Prêtre, appellé *Hydrane*, dont la fonction étoit de purifier les récipiendaires (3). Il est encore fait mention du *Daéirite* & du *Kourotrophe* (4). Le premier étoit, comme

(1) Onom. L. I, C. I, §. 35.

(2) ΙΕΡ/Τ [ΕΥ] ΟΝΤΟΣ ΙΑΚΧΑ [Γ] ΩΓΟΥ *Chandl.* Inscr. XXIX, p. 55.

(3) *Hesych.* in v. Ὑδρανός.

(4) *Poll.* L. I, C. I, §. 35.

Vandale

Vandale conjecture avec raiſon (1) que c'eſt un miniſtre particulier de Proſerpine, cette Déeſſe étant appellée *Daéire* (2) chez les Athéniens, parce qu'on célébroit ſes myſteres à la lueur des flambeaux (3). Ce Prêtre ne devoit point différer de celui qu'on nommoit l'Hiérophante de Proſerpine (4). Le Kourotrophe nous paroît avoir été conſacré au miniſtere particulier de la Terre, ou Cérès, dont il portoit le principal ſurnom.

D'autres Prêtres avoient l'emploi de réciter des hymnes & de chanter (5). Ils étoient tous de la famille des Lycomides (6). Les *Spondophores*, chargés des libations, & les *Pyrphores* qui portoient le feu, étoient les miniſtres attachés au Culte myſtérieux de Cérès, comme les *Panages* (7), qu'on peut prendre encore pour de ſimples initiés entiérement voués à cette Déeſſe, dont ils avoient pénétré les plus ſacrés myſteres (8). Il paroît par le texte de Julien, qu'à l'exem-

(1) Antiq. Diſſ. p. 491.
(2) *Etym. magn.* in h. v. *Schol. Apollon.* L. III, v. 846.
(3) *Etym. magn.* L. C.
(4) *Schol. Theocr.* Idyll. II, ad v. 36.
(5) *Poll.* L. I, C. I, §. 35.
(6) *Pauſan.* Bœotic. C. XXVII.
(7) *Poll.* L. C.
(8) *Julian.* Or. V, p. 325, ed. *Petav.*

ple de l'Hiérophante, ils obſervoient une chaſteté rigoureuſe (1). Théodore, qui avoit fait un Ouvrage ſur la famille des Céryces, étoit lui-même Panage (2). Ajoutons à cette nomenclature le *Licnophore* (3) qui portoit le van myſtique, & l'*Hiéraule*, ou Joueur de flûte ſacré, dont le nom ſe lit ſur les inſcriptions, avec ceux de l'Hiérophante & du Dadouque, parmi les Paraſites de la République. Enfin il y avoit une eſpece de Néocores, ou de Prêtres chargés de décorer les veſtibules du temple d'Éleuſis, & d'en préparer les autels extérieurs, leurs fonctions ne s'étendant pas juſques dans la nef, & encore moins dans le ſanctuaire, où ils ne pouvoient jamais pénétrer (4).

Les Grecs n'adopterent point la coutume des Égyptiens, qui ne permettoit à aucune femme de remplir les fonctions du ſacerdoce (5). Cérès & Proſerpine eurent donc, comme les autres Divinités, des Prêtreſſes en Grece. Celles de Cérès, anciennement appellées *Métropoles* (6), à

(1) *Julian.* Or. V, p. 325, ed. *Petav.*
(2) *Etym. magn.* p. 429, ed. *Sylb.*
(3) *Harpocr.* in h. v.
(4) *Dion. Chryſ.* Or. XXXVI, p. 447.
(5) *Herod.* L. II, C. 35.
(6) *Heſych.* in v. Μητροπόλυς.

cauſe de ſa maternité, prirent enſuite le nom de *Méliſſes*, de celui d'une ancienne Prêtreſſe, ſelon Lactance (1). Elles ſont regardées par quelques Auteurs, comme les compagnes fideles de Cérès & de Proſerpine (2), ſurnommée *Mélitode*. Porphyre prétend qu'elles étoient proprement conſacrées au Culte de Cérès-*Chtonie*, ou Infernale. Leur nom ſe dériveroit alors de μέλι le miel (3), ſymbole de la mort chez les anciens, comme le fiel étoit, par une meilleure raiſon, celui de la vie (4). On ſacrifioit avec du miel aux Dieux infernaux (5), & on s'en ſervoit dans l'évocation des ames des morts (6).

Selon Mnaſéas de Patare, les Méliſſes furent des Nymphes adonnées aux cérémonies religieuſes. Elles perſuaderent aux hommes de s'abſtenir de viandes, pour ſe nourrir de fruits. Une d'entre elles découvrit dans le Péloponneſe un rayon de miel, & y enſeigna la maniere de faire l'hydromel (7).

---

(1) De falſ. Relig. p. 130.

(2) *Schol. Theocr.* Idyll. IV, ad v. 94.

(3) *Etym. magn.* in v. Μέλισσα.

(4) *Porphyr.* de Antr. Nymph. C. XVIII.

(5) *Eurip.* Iphigen. in Taur. v. 65.

(6) *Nicephor. Greg.* ad *Syneſ.* de Inſomn. p. 402.

(7) *Schol. Pind.* Pyth. Od. IV.

L'étymologie de leur nom a donné lieu à cette tradition. Peut-être furent-elles ainsi appellées à cause de *Mélité*, ancienne dénomination de l'Isle de Samothrace (1), d'où le Culte de Cérès s'étoit répandu dans une partie de l'Asie & de l'Europe. Les Poëtes donnoient aux Prêtresses de cette Déesse, le nom générique de Mélisses (2), comme celui de *Thysiades* à celles de Proserpine (3). La pureté que le ministere des premieres exigeoit, en étoit l'unique raison : l'Abeille, appellée par les Grecs *Mélisse*, passoit pour un animal pur & sans tache (4). Callimaque nous représente Cérès sous les traits de Nicippe, sa Prêtresse, les bandelettes & le pavot dans les mains, & la clef sur l'épaule (5) : telles étoient en effet les marques du sacerdoce de Cérès.

Les Prêtresses attachées aux mysteres de cette Déesse & de sa fille, s'appelloient, en général, *Hiérophantides* (6), ou *Prophantides* (7). Couronnées d'if & de myrte, com-

(1) *Strab.* L. X, p. 325.
(2) *Schol. Pind.* ibid. *Theocr.* cit. *Callim.* Hymn. in Apoll. v. 110.
(3) *Hesych.* in v. Θυσιάδες.
(4) *Schol. Eurip. Hippol.* ad v. 77.
(5) *Callim.* Hymn. in Cer. v. 43-5.
(6) *Schol. Sophocl.* infr. cit.
(7) *Poll.* L. I, C. I, §. 14.

me les autres miniſtres d'Éleuſis (1), elles avoient à leur tête une Prêtreſſe, tirée de la famille des Philléides, dont l'emploi étoit d'initier les perſonnes de ſon ſexe (2), obligées d'être nues dans cette cérémonie (3); ce qui a dû produire bien des déſordres, comme St. Épiphane ſemble l'inſinuer (4). Peut-être ces Prêtreſſes deſcendoient-elles des filles de Célée, entre les mains deſquelles, ſuivant Pauſanias, le ſacerdoce de Cérès & de Proſerpine étoit originairement (5). Lorſqu'on offroit quelque préſent à cette derniere Déeſſe (6), ou qu'on initioit quelqu'un (7), on en conſervoit la mémoire par des inſcriptions, où étoit marqué le nom de la Prêtreſſe, ſous laquelle cet événement arrivoit. On en voit pluſieurs exemples dans les différents Recueils des Antiquaires (8). Celle qui préſidoit au

---

(1) *Schol. Soph.* Œdip. Col. ad v. 673.

(2) *Suid.* in v. Φιλλεῖδαι.

(3) *S. Epiphan.* adv. Hæreſ. L. III, *ed. Petav.* T. I, p. 1093.

(4) Ibid.

(5) Attic. C. XXXVIII.

(6) *Chandl.* Inſcr. CXX, p. 78.

(7) Inſcr. ap. *Spon.* T. III, p. 104.

(8) ΕΠΙ ΙΕΡΕΙΑΣ ΚΛ ΑΤΙΜΟΘΕΑΣ, &c. ap. Chandl. Inſcr. ſupr. cit. Επι ιερειας Φλαυιας Λαοδαμιας, fragm. Inſcr. repert. *in templo Eleuſin.* Spon. T. III, p. 63. » Cette

Culte de Proserpine, paroît avoir quelquefois pris le titre d'Hiérophantide (1), quoique plus souvent employé pour désigner la principale Prêtresse de Cérès. Plutarque rapporte qu'au temps du siege d'Athenes par Sylla, l'Hiérophantide demanda à Aristion une mesure de froment, & que le tyran lui en donna une de poivre (2). Le même Écrivain nous apprend, que les Prêtres & les Prêtresses ayant eu ordre de prononcer des malédictions contre Alcibiade, la seule Théano s'y refusa, sous le sage prétexte que son ministere n'alloit pas jusques-là (3). Elle étoit sans doute du nombre des Prêtresses subalternes d'Éleusis, par-

---

» formule, m'écrivoit mon savant & judicieux ami, » M. l'Abbé Barthelemy, désignoit-elle simplement que, » suivant un ancien usage, dont on voyoit des exemples » à Argos & dans d'autres Villes, on datoit à Éleusis les » années par le sacerdoce d'une Hiérophantide qui avoit » ce titre, sans en exercer les fonctions? Ne se peut-il » pas encore que ces inscriptions concernassent la Prêtresse » de quelque autre temple de Cérès, & qu'on les eût » déposées dans celui que cette Déesse avoit à Éleusis, » comme le chef-lieu de son culte, &c.? « Il est certain que ces monuments offrent bien des difficultés qu'on ne pourra pas aisément résoudre, sans le témoignage positif de quelque Auteur ancien.

(1) *Chandl.* Inscr. CXX, p. 78.

(2) *Plut.* Vit. Syll. T. III, p. 63.

(3) *Plut.* Vit. Alcib. T. II, p. 29. Quæst. Rom. T. II, Op. p. 275.

mi leſquelles Pollux compte les Chanteuſes (1).

Les perſonnes du ſexe attachées au Culte de Cérès, pouvoient-elles ſe marier ? Cette queſtion eſt inſoluble, par rapport aux Prêtreſſes d'Éleuſis, faute de témoignages. Nous ignorons ſi elles obſervoient un genre de vie plus auſtere que les autres. On trouve dans l'Anthologie une épitaphe d'Anaxo, Prêtreſſe de Cérès, où l'amour que cette femme avoit eu pour ſon mari & ſes enfants, eſt le ſujet de ſon éloge (2). Callimaque fait mention d'une autre Prêtreſſe de cette même Divinité, & auparavant des Cabires, morte, dans un âge avancé, entre les bras de ſes deux fils (3). Enfin Pauſanias nous aſſure, que celle qui exerçoit le ſacerdoce de Cérès à Olympie, étoit une femme mariée (4). Ces exemples ſuffiſent pour prouver que les Prêtreſſes de cette Divinité n'étoient point vouées au célibat. Elles devoient ſeulement avoir des mœurs pures, que Lucien met en contraſte avec celles d'une courtiſanne (5). La fem-

(1) Onom. L. I, C. I, §. 35.
(2) Anthol. *Cephal.* Epigr. 762.
(3) *Callim.* Epigr. 42, p. 308.
(4) Eliac. II, C. XX.
(5) Dial. Meretr. VII, T. III, p. 298.

me chargée du miniſtere de Cérès Africaine, étoit veuve (1), ou ſéparée de ſon mari, d'après ſon conſentement (2). Dès-lors elle ne pouvoit approcher d'aucun homme, ni même recevoir les innocents baiſers de ſes fils; exemple d'un fanatique rigoriſme, que le ſévere Tertullien ne manque pas de remarquer (3). On ne voit pas que ce dernier uſage ait été adopté dans la Grece, à l'égard d'aucune des Prêtreſſes de Cérès. Elles étoient exemptes de la loi qui enjoignoit aux perſonnes de leur ſexe d'être vierges, quand elles ſe vouoient aux fonctions ſacerdotales (4).

ARTICLE III.

Des Loix écrites concernant ces Myſteres.

LE Culte myſtérieux de Cérès & de Proſerpine, méritoit l'attention des Légiſlateurs, qui firent pluſieurs réglements pour y maintenir l'ordre & l'obſervation des anciens rites. Lyſias nous dit que Pé-

(1) *Tertull.* ad Uxor. L. I, p. 165.
(2) Id. de Monogam. C. XVII.
(3) Exhort. Caſtim. C. XII.
(4) Ap. *Marcell.* Comment. in *Hermog.* p. 65, ed. *Ald.*

riclès exhortoit les Athéniens de mettre en vigueur contre les ſacrileges, les loix écrites & celles qui ne l'étoient pas, dont les Eumolpides étoient les interpretes, leſquelles ne pouvoient être, ni contredites, ni abrogées. Cet orateur ajoute qu'on n'en connoiſſoit point l'Auteur (1); ce qui ne doit être pris que pour une hyperbole. Le récit de Plutarque eſt plus conforme à la vérité, lorſqu'il avance qu'Alcibiade avoit enfreint les loix & les coutumes établies par les Eumolpides, les Céryces & les autres miniſtres d'Éleuſis (2).

Ces Prêtres avoient un tribunal particulier, devant lequel il étoit permis d'accuſer publiquement tous ceux qui avoient commis quelque impiété. Démoſthene nous dit qu'on plaidoit les cauſes relatives à ce délit, en préſence des Eumolpides (3). Nous trouvons un décret du *ſacré Sénat*, gravé ſur la baſe d'une ſtatue découverte à Eleuſis. Il eſt en l'honneur de M. A. Lithophore Prodectus, qui ſe trouvoit alors le chef de la famille des Céryces, & avoit rendu des ſervices importants à ce tribunal, ſous l'Em-

(1) Or. contr. Andoc. p. 103.

(2) *παρὰ τὰ νόμιμα καὶ τὰ καθεστηκότα ὑπό τε Εὐμολπιδῶν...* &c. Alcib. Vit. T. II, p. 29.

(3) Contr. Androt. T. III, p. 220.

pereur Commode, & s'étoit diſtingué par ſa piété éclatante (1). On voit par cette inſcription, que non-ſeulement les Céryces exiſtoient dans ce temps, comme le ſavant Taylor l'a remarqué (2), mais encore que cette famille jouiſſoit du privilege de fournir des Juges au tribunal des Eumolpides, qui ne fut point détruit ſous les Empereurs Romains. L'endroit où ce monument a été découvert, ne permet pas de croire, avec le Pere Corſini, que ce *ſacré Sénat*, fût celui de l'Aréopage, ou le corps des Six-Cents (3). Nous ſavons, par le témoignage d'Ulpien, que les Eumolpides avoient leur tribunal à Éleuſis (4). D'ailleurs le nom de Céryces, à la tête deſquels, comme à celle du ſacré Sénat (5), ſe trouvoit Lithophore, éclairciroit nos doutes, s'ils n'étoient pas entiérement diſſipés par ces premiers mots de l'inſcription, *à Cérès & à Proſerpine* (6).

(1) Inſcr. ap. *Spon.* T. III, p. 141. *Fabretti*, p. 439, n°. 43. *Murator.* T. II, p. 549, &c.

(2) Not. ad *Demoſth.* T. II, p. 609.

(3) Faſt. Attic. T. II, p. 213.

(4) Ad *Demoſth.* contr. Androt. *Schol.* p. 389, ad marg. 50, ed. *Benen.*

(5) αρξαντα της ιερας γερουσιας.

(6) ΔΗΜΗΤΡΙ ΚΑΙ ΚΟΡΗΙ.

Il paroît par les expressions d'Ulpien, qu'on n'étoit point forcé d'intenter les actions concernant les crimes de religion, devant le tribunal des Eumolpides (1), ou du moins qu'elles n'y étoient portées qu'en premiere instance. Le Sénat, le Peuple, ainsi que les Héliastes, comme M. de Bougainville s'efforce de le prouver (2), étoient Juges suprêmes de toutes les affaires capitales qui intéressoient le Culte public; le pouvoir des Eumolpides se bornoit donc aux causes sommaires, sur-tout dans les cas de sacrilege. Un Mégarien ayant profané les cérémonies de Cérès, les ministres d'Éleusis vouloient le faire mourir sur le champ, & sans aucune formalité; mais Dioclès, l'un d'eux, s'y opposa, & fut d'avis qu'on punît juridiquement le coupable, à cause de l'exemple (3). Ces Prêtres se portoient aussi comme accusateurs : c'est pourquoi l'Hiérophante prit la parole contre Andocide (4) dans ce fameux procès, où se trouverent impliqués trois cents Athéniens. Ils devoient, suivant la loi, être

(1) Ἐπὶ τούτου πολλάκις ἐδικάζοντο ἀσεβείας οἱ Εὐμολπίδαι.... L. C.

(2) Acad. des Inscr. T. XXVIII, p. 84.

(3) *Lys.* contr. Andoc. p. 108.

(4) Idem, p. 103.

tous condamnés à mort, leurs biens confiſqués & mis à l'enchere (1). Andocide, revêtu des habits ſacerdotaux, avoit, diſoit-on, découvert aux profanes des choſes ſacrées, & prononcé devant eux des termes myſtérieux (2). Ce crime, qu'il fut obligé d'avouer, retomba ſur Alcibiade. On lui imputa d'avoir repréſenté dans l'ivreſſe les myſteres d'Éleuſis, & d'avoir fait lui-même les fonctions d'Hiérophante; Polytion, de Dadouque, & Théodore, d'Hiérocéryx (3). Quelques ſiecles après on montroit encore la maiſon où s'étoit commiſe cette profanation (4). Lorſqu'Alcibiade força enſuite ſa patrie de le rappeller, les Eumolpides s'y oppoſerent, à cauſe du délit dont il eſt queſtion. Leurs proteſtations furent vaines; & obligés de céder aux circonſtances, ils rétracterent les imprécations qu'ils avoient prononcées contre cet illuſtre Général. L'Hiérophante aſſura ſeulement qu'elles ne pouvoient lui porter aucun préjudice, s'il n'étoit pas réellement coupable (5).

---

(1) *Andocid.* Or. de Myſter. p. 7, ed. *Steph.*
(2) *Lyſ.* contr. Andoc. p. 107.
(3) *Plut.* Vit. Alcib. T. II, p. 25, 26.
(4) *Pauſan.* Attic. C. II.
(5) *Thucyd.* L. VIII, §. 53. *Plut.* Vit. Alcib. p. 45.

On doit juger, d'après ce trait, combien les Athéniens respectoient les mysteres de Cérès, & quel crédit ses Prêtres avoient. La tête de Diagoras fut mise à prix, parce qu'il avoit divulgué l'objet secret de ces cérémonies, sur lesquelles il s'étoit même permis d'indécentes railleries (1). Athénagore avance que ce célebre incrédule découvrit à la fois les mysteres d'Éleusis & ceux des Cabires (2). Mais l'autorité de Lysias, Écrivain beaucoup plus voisin du temps où cette condamnation fut portée, semble d'abord décider que l'imprudence de Diagoras à l'égard de ces derniers seuls, lui mérita un pareil traitement. L'orateur Athénien donne l'épithete d'étrangers aux mysteres que ce prétendu Philosophe révéla (3); ce qui ne sauroit convenir à ceux d'Éleusis. Concluons-en seulement qu'il y avoit une grande affinité entre les cérémonies & les dogmes d'Éleusis & de Samothrace, puisque le peuple d'Athenes punit si sévérement un simple particulier,

---

(1) *Aristoph.* Aves, v. 1073-74. *Lys.* contr. Andoc. infr. cit. *Joseph.* contr. Apion. L. II, 493. *Suid.* in v. Διαγόρας.

(2) *Athen.* Legat. ed. *Benedict.* p. 300.

(3) .... λόγῳ περὶ τὰ ἀλλότρια ἱερὰ .... &c. *Lys.* p. 104.

pour avoir trahi le Culte secret de cette derniere Isle. Lysias peut avoir diminué le crime de Diagoras, pour aggraver celui d'Andocide. Le Scholiaste d'Aristophane nous assure que le premier, non content de mépriser tous les mysteres, vouloit encore détourner les Athéniens de l'initiation (1). Il paroît même par un vers de ce Poëte comique, que Diagoras avoit tenu quelques propos scandaleux sur Iacchus (2). Aristophane se contente de les désigner, ne pouvant entrer à cet égard dans de plus grands détails, de crainte de sacrilege. Un des compatriotes du fameux incrédule dont je parle, aussi hardi que lui, Aristagoras de Mélos, Poëte Dithyrambique, osa, dans ses discours, dévoiler les mysteres Éleusiniens (3).

L'Hiérophante Eurymédon accusa Aristote d'impiété, pour avoir sacrifié aux manes de sa femme, avec les cérémonies usitées en l'honneur de Cérès-Éleusinie (4). Aristocle, dont Eusebe nous a conservé quelques fragments, tâche de disculper le maître du Lycée de ce crime, qu'il regarde

(1) *Schol.* ad Aves, v. 1073.
(2) Ran. v. 323.
(3) *Schol. Aristoph.* Nub. v. 828. *Suid.* in v. Σωκράτης.
(4) *Diog. Laert.* L. V, C. I, §. 5.

comme une calomnie d'un Pythagoricien appellé Lycon (1). Quoi qu'il en ſoit de la vérité de ce fait, Ariſtote fut cependant obligé de ſe retirer à Chalcis (2), & ordonna, par ſon teſtament, d'élever une ſtatue à Cérès (3). Vouloit-il par-là ſe juſtifier, ou faire une eſpece d'offrande expiatoire ?

De ſimples ſoupçons d'indiſcrétion à l'égard des myſteres, ſuffiſoient à Athenes pour expoſer d'illuſtres citoyens aux plus grands périls. Eſchyle, accuſé d'avoir mis ſur la ſcene quelques objets myſtérieux, ne put être abſous, qu'en montrant qu'il n'étoit pas initié (4). Des Écrivains prétendent que ce Poëte, dans ſes pieces des Sagittaires, des Prêtres, de Siſyphe, d'Iphigénie & d'Œdipe, avoit laiſſé échapper certains traits ſur les myſteres. Le peuple fut même un jour ſur le point de l'aſſommer, à cauſe de cette témérité. Contraint de ſe refugier aux pieds de l'autel de Bacchus, il ne dut ſon ſalut qu'à ſes ſervices (5), ou

(1) Ap. *Euſeb.* Præp. L. XIV, p. 592.

(2) *Diog. Laert.* L. V, C. I, §. 7.

(3) Idem. §. 9.

(4) *Clem. Alex.* Strom. L. II, p. 461.

(5) *Euſtrat.* ad *Ariſt.* Ethic. ad Nicom. L. III.

à ceux de ſon frere Amynias (1). Deux jeunes Acharnaniens, qui s'étoient gliſſés par hazard dans le temple d'Éleuſis, n'eurent pas le même bonheur ; ils furent maſſacrés ſur le champ (2) : ſans doute que l'aſſerviſſement des Athéniens au gouvernement Romain, ne leur permit pas, dans un autre temps, d'exercer leur vengeance contre un Eunuque Épicurien, efféminé & livré à la débauche, qui eut l'audace de vouloir prouver, pendant la cérémonie de l'initiation, que les Dieux ne prenoient aucun ſoin des choſes de ce monde. Il pouſſa la frénéſie juſqu'à s'élancer dans le ſanctuaire, où il n'étoit permis d'entrer qu'au ſeul Hiérophante (3) & à ſes principaux aſſiſtants.

Tous ces faits réunis nous indiquent deux choſes importantes à obſerver. 1°. Qu'on trouve plus d'un exemple d'indiſcrétion au ſujet des cérémonies ſecretes d'Éleuſis, quoiqu'on ait aſſuré, avec une ſinguliere confiance, qu'il n'y en avoit jamais eu *la plus légere* ſur ce point (4) ; 2°. que par la ſé-

(1) *Ælian.* Var. Hiſt. L. V, C. XIX.

(2) *Tit. Liv.* L. XXXI, C. XIV.

(3) Vid. Fragm. *Ælian.* de Provid. ut patet ex Comment. *Euſtath.* ad *Homer.* p. 772, & ex Lexic. *Suid.* in v. Ἱεροφάντης, Εὔνουχος, Μέγαρον, Ἐκκευρίσας, & Χλιδαί.

(4) Dict. Encyclop. Art. *Éleuſinie.*

vérité des loix, on tâchoit de prévenir de ſemblables délits, dont elle ſuppoſe néceſſairement l'exiſtence. La peine de mort étoit toujours prononcée contre les infracteurs de ces loix (1), dictées par la ſuperſtition, & maintenues par la politique. Doit-on enſuite être étonné du ſoin avec lequel les Écrivains de l'antiquité évitent de parler de l'objet des myſteres (2)? Quand ils y ont été obligés, jamais ils ne ſe ſont expliqués que d'une maniere obſcure ou énigmatique.

Il n'étoit pas permis de préſenter aucune requête pendant le temps deſtiné à la célébration des grands myſteres. Hipponique ſoutint qu'une pareille faute méritoit la mort; mais Andocide prouva contre lui que le coupable étoit ſeulement dans le cas de l'amende (3). On ne pouvoit encore, durant cette fête, avoir action par corps contre ſes débiteurs. Ménippe de Carie ayant été ſaiſi par Évandre, ſon créancier; celui-ci alloit être mis à mort, ſuivant la loi, ſi l'autre ne ſe fût pas déſiſté de ſon

(1) *Sopat.* Diviſ. Quæſt. p. 333. *Alciphr.* L. III, Ep. 72. Vid. plur. ap. *Petit.* de Leg. Attic. p. 33, ed. *Vet.*

(2) Vid. *Meurſ.* Eleuſin. C. X. *Caſaub.* ad *Baron.* Annal. Exerc. XVI, p. 394.

(3) De Myſter. Or. p. 15, &c.

accuſation (1). Le luxe des femmes inſultant à la décence des myſteres, & à l'égalité qui devoit y regner entre le riche & le pauvre, l'orateur Lycurgue porta une loi, qui leur défendoit d'aller à cette fête ſur un char attelé de deux chevaux. Penſoit-il alors que la ſienne ſeroit la premiere qui tranſgreſſeroit ce réglement? En conſéquence elle ſubit la peine de l'amende qui avoit été preſcrite, à l'inſtigation de ſon mari (2).

L'argent de toutes ces amendes étoit ſans doute verſé dans une caiſſe, qui étoit à la diſpoſition des miniſtres d'Éleuſis. Mais ils ne pouvoient ſe diſpenſer d'en rendre un fidele compte à la République. Comme les membres de toutes les autres familles ſacerdotales d'Athenes, les Eumolpides & les Céryces, ſoit en corps, ſoit en particulier (3), n'auroient oſé ſouſtraire leur adminiſtration aux yeux des Magiſtrats.

Les loix de Solon ordonnoient que le Sénat s'aſſembleroit le lendemain de la célébration des grands myſteres, près de l'É-

(1) *Demoſth.* contr. Mid. T. III, p. 159.

(2) *Plut.* Vit. Lycurg. T. II, Op. p. 842. *Ælian.* Var. Hiſt. L. XIII, C. XXIV.

(3) ὀ μόνον ἰδίᾳ, ἀλλὰ καὶ κοινῇ. *Æſchin.* contr. *Cteſiph.* T. II, p. 372, ed. *Tayl.*

leuſinium, temple de Cérès à Athenes, pour juger les délits concernant le Culte ſecret de cette Déeſſe. On entouroit alors le lieu de l'aſſemblée de cordes, afin que les perſonnes qui n'étoient point initiées, ne puſſent s'y introduire (1).

Les Eumolpides étant, comme je l'ai déja remarqué, les auteurs & les dépoſitaires des loix traditionnelles (2) qui concernoient ſur-tout les pratiques religieuſes, ils devoient en être les juges & les interpretes naturels. Il faut tâcher à préſent de découvrir quelles étoient ces loix rituelles.

ARTICLE IV.

Des Loix traditionnelles & des Rites.

UNE des plus anciennes étoit celle attribuée à Eumolpe (3), laquelle excluoit les barbares & tous les étrangers de l'initiation (4). Quoique Cicéron ait dit que les habitants des contrées les plus loin-

(1) Vid. *Andoc.* de Myſt. p. 15, 17. *Poll.* L. VIII, C. XII, §. 141, & Not. *Kuhn.* p. 966.

(2) Εὐμολπιδῶν πάτρια. *Cicer.* ad Attic. L. I, Ep. IX.

(3) *Tzetz.* ad *Lycophr.* ad v. 1328.

(4) Epiſt. *Socr.* XXVIII, p. 59. *Schol. Ariſtoph. in Plut.* ad v. 846, 914, &c.

taines venoient à Éleuſis ſe faire initier (1), on ne doit pas en conclure que cette loi eût été abrogée, puiſque Lucien, qui vivoit ſous l'Empereur Commode, nous atteſte le contraire (2). On conciliera néanmoins ſans peine ces deux écrivains, ſi l'on obſerve que, pour être admis à la participation des myſteres Éleuſiniens, il ſuffiſoit de ſe faire adopter. L'on devenoit alors, ſuivant la remarque de l'Empereur Julien, Athénien par la loi, ne pouvant l'être par la nature (3). Ainſi Hercule devint fils adoptif de Pylius, lorſqu'il voulut être initié (4). Les Dioſcorides ſuivirent l'exemple de ce héros; & Aphidnus leur ſervit de pere (5). Hippocrate ayant été inſcrit au nombre des Citoyens d'Athenes, fut enſuite admis à l'initiation (6). Il fallut que le Philoſophe Anacharſis fût reconnu citoyen de cette ville, avant que d'être reçu à ſes myſteres (7). On ne peut douter que

---

(1) De Nat. Deor. L. I, §. 42.

(2) Demon. Vit. §. 34, T. II, Op. p. 387.

(3) Orat. VII, p. 238, ed. *Spanh.*

(4) *Apollod.* L. II, C. V. *Schol. Ariſtoph.* Plut. v. 846. *Schol. Homer.* Iliad. L. VIII, v. 368, &c.

(5) *Plut.* Theſ. Vit. T. I, p. 32.

(6) *Soran.* Vit. Hippocr. ap. *Caſaub.* Not. ad *Spart.* p. 116.

(7) *Lucian.* Scyth. §. 8, T. I, p. 868.

les autres étrangers ne fussent obligés de remplir ces préliminaires. La haine que les Grecs avoient contre les Perses, interdit absolument à ceux-ci & aux Medes, l'entrée du sanctuaire d'Éleusis (1), dont les Épicuriens & les Chrétiens furent dans la suite formellement exclus (2).

Cette interdiction des Perses avoit encore un autre motif; ils étoient regardés comme homicides (3). Qu'on l'eût été, soit volontairement, soit par mégarde (4), on ne pouvoit plus être initié sans se faire purifier. Hercule, souillé par le meurtre des Centaures, se trouva forcé d'en subir la pénible cérémonie (5). Elle consistoit à frotter tout le corps du coupable du sang d'un jeune cochon (6), au lieu de celui de tau-

(1) *Isocr.* Paneg. ed. *Bas.* p. 143.

(2) *Lucian.* Pseudomant. §. 38. Vid. *Dodwel*, Diss. ad *Iren.* p. 168-69. Malgré cela, on pourroit croire que des Chrétiens se fussent quelquefois glissés dans l'assemblée des initiés, si l'on prenoit à la lettre ce passage de saint Jérôme, *Quadratus, Apostolorum discipulus, nonne Hadriano Principi, Eleusinæ sacra invisenti, librum pro nostrâ religione tradidit.* Epist. ad Magn. Orat. Mais il est raisonnable de penser que Quadratus présenta son Livre à Hadrien, lorsque ce Prince passoit dans les rues d'Éleusis, ou d'Athenes, pour aller se faire initier.

(3) *Isocr.* Paneg. L. C.

(4) *Theon.* in Paradigm. ap. *Meurs.* Eleusin. C. XIX.

(5) *Diod.* L. IV, §. 14. *Apollod.* L. II, C. V.

(6) *Apollon.* Argon. L. IV, v. 705.

reau (1), usité dans le Culte public. Un profond silence, auquel étoit alors condamné le meurtrier, désignoit aux assistants son crime & le repentir qu'il en avoit. Les Magiciens passoient aussi pour impurs, sur-tout ceux qui s'adonnoient à la Goétie; c'est pourquoi il ne leur étoit pas permis de participer aux mysteres. L'Hiérophante allégua cette raison, en refusant d'initier le fameux Apollonius de Tyane (2). Enfin, suivant l'ancienne formule prononcée par le héraut, avant la célébration de cette fête, on exigeoit des personnes qui se présentoient pour y être admises, qu'elles eussent les mains pures, fussent exemptes de tout crime, & réservées dans leurs discours. Il falloit encore qu'elles eussent vécu heureusement & avec équité (3). Porphyre nous dit que l'état de notre ame doit être à la mort, comme durant les mysteres, c'est-à-dire, qu'elle soit purgée de toutes passions violentes, d'envie, de haine & de colere (4). Ceux qui n'avoient pas fait

(1) *Æschyl.* Eumen. v. 452-53.

(2) *Euseb.* contr. Hierocl. p. 530, ad Calc. Demonstr. Evang. *Philostr.* Vit. Apoll. L. IV, C. XVIII.

(3) *Origen.* contr. *Cels.* L. III, p. 47. Suivant les principes des Anciens, le malheur annonçoit presque toujours la punition d'un crime.

(4) Fragm. de Styge, ap. *Stob.* Eclog. Physic. L. I, p. 142.

leurs efforts pour calmer une conjuration, & l'avoient au contraire fomentée, les citoyens qui s'étoient laissé corrompre, ou étoient coupables de trahison envers leur patrie, en livrant à l'ennemi une place, des vaisseaux, en lui fournissant des provisions, des agrès, de l'argent, &c., toutes ces personnes se trouvoient exclues des grands & petits mysteres Éleusiniens (1).

Avant que de mourir, les Athéniens étoient obligés de se faire initier (2), & pouvoient, dès l'enfance, participer à cette cérémonie (3). Les parents faisoient des présents pour célébrer cette initiation (4). Elle n'alloit pas sans doute jusqu'à dévoiler la doctrine secrete. Peut-être même n'étoit-ce qu'aux petits mysteres qu'on recevoit les enfants. Il faut en excepter toutefois celui qui étoit choisi parmi les autres, pour rendre propice la Divinité, & l'appaiser au nom de tous les initiés. On le regardoit, à cause de l'innocence de son âge, comme pouvant seul remplir à la lettre les préceptes. On l'appelloit, dans le langage des

(1) Vid. *Aristoph.* Ran. 362-68. Toutes les autres choses dont parle ici ce Poëte, ne sont que des plaisanteries.

(2) *Aristoph.* Pace, v. 374.

(3) *Apollod.* ap. *Donat.* ad *Terent.* Phorm. Act. 1, v. 15.

(4) Vid. *Terent.* ibid. v. 13, 14, 15.

myſteres, l'*Enfant du ſanctuaire* (1). Cette coutume étoit ancienne, puiſqu'elle remontoit à la quarante-ſixieme Olympiade. Néanthe en avoit conſervé la véritable origine dans le ſecond Livre de ſon Ouvrage ſur les Rites myſtérieux. Selon cet Écrivain, Épiménide, ayant été appellé dans l'Attique pour en purifier les habitants après le maſſacre de Cylon & de ſes partiſans, eut beſoin de ſang humain. Le jeune & beau Cratinus s'offrit alors, & fut la victime que la ſuperſtition immola (2). Diogene Laerce ajoute ſans preuve, que Ctéſibius devint la ſeconde, & partagea le ſort

(1) Ὅπερ γὰρ ἐν τοῖς μυστηρίοις Ο ΑΦ' ΕΣΤΙΑΣ λεγόμενος ΠΑΙΣ ἀντὶ πάντων τῶν μυουμένων ἀπομειλίσσεται τὸ θεῖον, ἀκριβῶς δρῶν τὰ προστεταγμένα. Porph. de Abſtin. L. IV, §. 5, p. 307, ed. *Rhoer.* Vid. *Harpocr.* in v. Ἀφ' ἑστίας μυούμενος. Le mot ἑστία & celui d'ἀνάκτορα, dont ſe ſert Euripide pour déſigner également le ſanctuaire d'Éleuſis, *ſupplic.* v. 290, ſont pris dans une acception plus générale que μέγαρον, terme conſacré proprement à exprimer l'endroit de ce même ſanctuaire réſervé au ſeul Hiérophante. *Suid.* in v. Μέγαρο, & *Phot.* Lex. *Mſ.* ap. *Valcken.* Animadverſ. ad *Ammon.* L. I, C. XI. Pour n'avoir pas fait cette obſervation, Vandale & Spanheim n'ont point entendu ce paſſage de Porphyre, dont un endroit du Lexique d'Ammonius in v. Βωμός m'a fait entrevoir le véritable ſens. M. de Villoiſon penſe qu'il pourroit auſſi ſignifier l'*enfant qu'on commence par initier, & qui eſt dans l'âge le plus tendre*, ἀφ' ἑστίας, ou *un enfant initié par l'Hiérophante, ſon pere.*

(2) *Neanthes* ap. *Athen.* L. XIII, p. 602.

du premier (1). Les peres étoient si honorés du choix qu'on faisoit de leurs enfants pour la fonction dont je viens de parler, qu'en reconnoissance ils consacroient le jeune élu à Cérès & à Proserpine. Lorsque celui-ci n'avoit point de pere, son tuteur l'assistoit dans cette cérémonie, où le Sénat, l'Aréopage & le peuple intervenoient. Ces derniers détails nous ont été transmis par deux inscriptions trouvées à Éleusis, dans le dernier siecle (2).

Sous l'Archontat d'Euclide, il fut défendu à toute personne qui seroit d'une naissance illégitime, ou esclave, d'entrer dans le temple de Cérès, de participer à ses sacrifices, & d'assister aux autres cérémonies de son Culte. Il paroît que les femmes de mauvaise vie n'échappoient point à cette même proscription (3). Par un usage qui faisoit honneur au peuple d'Athenes, & ne blessoit point la sainteté des mysteres, les exilés pouvoient demeurer à Éleusis pendant leur célébration. Dans quelques autres fêtes, ils jouissoient du même privilege en différents endroits de la Grece (4).

---

(1) Vit. Epimen. L. I, C. X, §. 3.
(2) Ap. *Spon.* T. III, p. 104, 193-94.
(3) *Isæus* Or. de Philoct. Hæred. p. 61, ed. *Steph.*
(4) *Plut.* de Exil. T. II, Op. p. 604.

D'abord il n'en couta rien pour ſe faire initier ; mais les beſoins de l'État ne permirent pas dans la ſuite de conſerver une coutume auſſi louable. On ne put plus être admis aux myſteres qu'en payant, par une loi, dont Ariſtogiton fut l'auteur (1). Le ſavant M. Valckenaer a obſervé que le mot grec [illegible] ſe prend quelquefois pour déſigner la ſomme qu'on prélevoit pour les frais qu'exigeoit la célébration de la fête (2). Cette loi fut regardée comme très-honteuſe, & comme devant attirer la colere des Dieux ſur la République (3).

On doit ajouter aux loix traditionnelles, les différentes coutumes pratiquées à Éleuſis, auxquelles il falloit néceſſairement ſe conformer. Triptoleme avoit, dit-on, ordonné de ne faire aucun mal aux animaux (4) ; ce qui ceſſa d'être obſervé lorſque la population s'accrut. Quoiqu'il fût défendu anciennement de tuer le cochon (5), il devint néanmoins la victime deſtinée aux ſacrifices myſtérieux, où il ne devoit

---

(1) *Apſin.* de Art. Rhet. p. 691, ed. *Ald.*

(2) Adnot. ad *Eurip.* Hippol. p. 164.

(3) *Apſin.* L. C.

(4) *Porph.* de Abſt. L. IV.

(5) Idem. L. II.

être immolé que fort jeune (1). » Prête-
» moi, dit Trygée dans une piece d'Ariſ-
» tophane, trois drachmes pour acheter un
» petit cochon ; il eſt néceſſaire que je ſois
» initié avant que de mourir (2) «. Le Poëte
donne, avec raiſon, l'épithete de myſti-
que (3) à cet animal. Chaque initié étoit
obligé d'en ſacrifier un à Cérès, & de le
laver auparavant dans la mer (4).

Le mulet d'Æxone, bourg de l'Attique,
étoit conſacré à cette derniere Déeſſe, mais
plus particuliérement à Proſerpine. Les ini-
tiés reſpectoient ce poiſſon (5), à cauſe de
ſa fécondité, ſelon Élien, & parce qu'il
dévoroit le lievre marin qui étoit nuiſible
aux hommes (6). Ce premier animal au-
roit dû être regardé comme impur, puiſ-
qu'on croyoit, ſuivant la remarque d'Op-
pien, qu'il alloit chercher ſa nourriture
dans le limon de la mer, & qu'il aimoit
les cadavres (7). L'uſage des poiſſons, des
réites, ou canaux, dont je parlerai bien-

(1) *Epicharm.* ap. *Athen.* L. IX, p. 374.
(2) *Ariſtoph.* Pace, v. 373-74.
(3) *Id. Acharn.* v. 747, 764.
(4) *Plut.* Vit. Phoc. T. IV, p. 203. *Schol. Ariſtoph.* Acharn. v. 747.
(5) *Plut.* de Solert. Anim. T. II, Op. p. 983.
(6) Hiſt. Anim. L. IX, C. LI.
(7) De Piſcat. L. III, v. 432-35.

tôt, étoit réſervé aux Prêtres d'Éleuſis, qui avoient ſeuls la permiſſion d'en prendre (1), ſans doute pour les manger : dans ce cas, ces miniſtres auroient différé de ceux d'Égypte, chez qui l'abſtinence du poiſſon étoit une regle inviolable (2). Les initiés aux myſteres Éleuſiniens, l'auroient-ils ſeuls obſervée? Porphyre nous apprend qu'ils n'en goutoient point, ainſi que des feves, des grenades & des pommes (3). Vraiſemblablement n'obſervoient-ils ce régime que durant la célébration des fêtes myſtérieuſes. Nous ignorons ſi c'eſt ſeulement dans ce temps que leurs Prêtres s'abſtenoient des oiſeaux domeſtiques : les uns & les autres avoient une égale répugnance à toucher les belettes (4) & les troncs des arbres. Ils prétendoient en être ſouillés autant, que s'ils avoient manié des cadavres (5).

La plupart de ces uſages avoient une origine Égyptienne ; & rien n'avoit été adopté ſans motif. L'âne même, deſtiné à porter tout ce qui concernoit les myſte-

---

(1) *Pauſan.* Attic. C. XXXVIII.

(2) *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. VII.

(3) De Abſtin. L. IV, §. 16.

(4) *Ælian.* Hiſt. Anim. L. IX, C. LXV. *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 74.

(5) *Porphyr.* de Abſtin. L. cit.

res (1), rappelloit un trait mythologique. Typhon, après ſa défaite, s'étoit enfui ſur cet animal, devenu, par cette raiſon, l'objet de la haine publique en Égypte (2). Sous le nom de *Seth*, l'âne eut dans cette contrée des myſteres particuliers (3); & dans les cérémonies d'Iſis, ſa préſence étoit abſolument néceſſaire (4).

Les femmes Athéniennes, qui portoient des cigales d'or à leur tête, ne voyoient, dans cet ornement, qu'un moyen d'étaler leur luxe, & quelques-unes ſeulement, qu'une preuve de l'antiquité de leur nation. Les perſonnes admiſes aux myſteres, devoient, au contraire, ne pas ignorer que c'étoit la marque ſymbolique de l'initiation chez les Égyptiens (5).

Le myrte le plus odoriférant venoit dans le pays de ce dernier peuple (6). Non-ſeulement les Athéniens l'employoient à faire des couronnes pour Cérès & ſes Prêtres; mais encore tous ceux qui participoient à

---

(1) *Ariſtoph.* Ran. v. 159, & *Schol. Suid.* & *Heſych.* in v. Ὄνος ἄγει μυστήρια.

(2) *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 31.

(3) *S. Epiph.* L. III, p. 1093.

(4) *Minut. Fel.* ed. *Rig.* p. 24.

(5) *Horapoll.* Hierogl. L. II, C. LV.

(6) *Theophr.* Hiſt. Plant. L. VI, C. XXVII. *Athen.* L. XV, p. 678.

leurs cérémonies myſtérieuſes, ſe faiſoient un devoir d'en porter (1). Cet uſage avoit rapport au Culte de ces Divinités, comme étendant juſqu'aux enfers leur pouvoir, & à la doctrine enſeignée à Éleuſis ſur l'état des ames après cette vie. On croyoit que celles des initiés feroient leur ſéjour dans des bois de myrte (2); ainſi cet arbuſte devint le ſymbole de la mort. Électre ſe plaint, dans une Tragédie d'Euripide, que le tombeau d'Agamemnon n'étoit pas orné de branches de myrte (3), dont on couronnoit les morts (4). Les Theſmothetes ſuivoient ce coſtume, pour déſigner le droit qu'ils avoient de condamner à mort (5); ils ſacrifioient toujours aux Dieux infernaux avec cette couronne (6). Alceſte, avant d'expirer, eſt repréſentée occupée à en orner leurs autels (7). Les Pythagoriciens ordonnoient, en mourant, d'envelopper leur corps dans des feuilles de myrte, d'olivier

(1) *Schol. Ariſtoph.* ad Ran. v. 333. *Tibull.* L. I, Eleg. XI, v. 27, 28.

(2) *Ariſtoph.* Ran. v. 156.

(3) *Eurip.* Electr. v. 326.

(4) *Schol. Pind.* Iſthm. Od. II.

(5) *Poll.* L. VIII, C. IX, §. 86.

(6) *Schol. Ariſt.* Ran. ad v. 333.

(7) *Eurip.* Alc. v. 171.

& de peuplier (1). Ce dernier arbre & le ſaule, étoient ſuppoſés former des bois conſacrés à Proſerpine, près des rives du Styx & du Cocyte (2).

Les Eumolpides & les autres Prêtres d'Éleuſis, prononcerent leurs imprécations contre Alcibiade, en ſe tournant du côté du couchant, & en relevant leurs robes de pourpre (3). On étoit obligé de s'en ſervir toutes les fois qu'on ſacrifioit aux Euménides (4). La laine teinte en cette couleur & cardée (5), devoit être également uſitée dans les ſacrifices préparatoires aux myſteres : il en étoit fait mention par Théodore Panage, à l'occaſion des Céryces (6). Les lits des initiés, pendant la célébration de cette fête, étoient entourés de bandelettes de la même couleur (7), qui étoit, ſuivant Homere (8), celle de la mort, avec laquelle Artémidore prétend que le pourpre avoit un ſingulier rapport (9). Ceux qui avoient

(1) *Plin.* L. XXXV, C. XII.
(2) *Homer.* Odyſſ. L. X, v. 509-10.
(3) *Lyſ.* contr. Andoc. p. 107.
(4) *Æſchyl.* Eumen. v. 1036.
(5) *S. Epiph.* adv. Hæreſ. p. 1092.
(6) *Etym. magn.* in v. Ἡμεροκαλλές.
(7) *Plut.* Vit. Phoc. T. IV, p. 203.
(8) Iliad. L. V, v. 83; L. XVI, v. 334; L. XX, v. 477.
(9) Oneirocrit. L. I, C. LXXIX.

vécu pieuſement, devoient habiter aux enfers dans des prés émaillés de roſes pourprées (1). Les Anciens répandoient ſur les tombeaux d'autres fleurs de la même couleur (2), ainſi que de celle de ſafran (3).

Le reſpect ſuperſtitieux qu'inſpiroient les cérémonies religieuſes de cette Déeſſe, obligeoit les initiés de porter toujours le même habit avec lequel ils y avoient été admis, juſqu'à ce qu'il fût tombé en pieces. D'autres conſacroient ce vêtement à Cérès & à Proſerpine, ou en faiſoient des langes pour leurs enfants (4). On offroit encore à ces Déeſſes la chauſſure dont on s'étoit ſervi le jour de ſon initiation (5). Ariſtophane plaiſante ſur tous ces uſages; & fait dire à un des interlocuteurs de Plutus, qu'il a porté trente ans ces habillements, ſi précieux pour les perſonnes qui avoient été admiſes aux grands myſteres (6), auxquels on ſe préparoit par les petits.

Platon met ces paroles dans la bouche de Socrate, qui reproche ironiquement à

(1) *Plut.* de occult. vivend. T. II, p. 1030.
(2) *Virg.* Æn. L. VI, v. 884.
(3) *Juven.* Sat. VII, v. 308.
(4) *Schol. Ariſtoph.* ad Plut. v. 846.
(5) *Ariſtoph.* Plut. v. 848.
(6) Ibidem. v. 846-47.

Calliclès

Calliclès d'éviter de remonter aux principes : « O bienheureux Calliclès, qui êtes » initié aux grands myſteres avant les petits (1) » ! Il eſt néceſſaire de faire précéder les détails concernant ces deux initiations, par quelques diſcuſſions ſur les temps de l'année deſtinés à leur célébration.

(1) Gorg. p. 339, ed. *Fic.*

CINQUIEME SECTION.

Des deux Initiations aux Myſteres Éleüſiniens.

ARTICLE PREMIER.

Du temps de la célébration de ces Myſteres.

HÉRODOTE & Iſocrate nous aſſurent que ces myſteres étoient annuels (1); ce qui les diſtinguoit, ſelon Ariſtide, des autres fêtes & jeux publics de la Grece, qui ſe célébroient, les uns tous les trois ans, & les autres tous les cinq (2). Ces témoignages ſemblent ne laiſſer aucun doute ſur cet objet; cependant le docte Scaliger a ſoutenu que les petits myſteres étoient triennaux, & les grands, quinquennaux (3). Un paſſage de Tertullien mal expliqué, a donné lieu à ce paradoxe, très-bien réfuté par le P. Pétau (4) & par pluſieurs autres

(1) *Herod.* L. VII, C. LXV. *Iſocr.* Paneg. p. 90.
(2) Eleuſin. Or. p. 259, ed. *Jebb.*
(3) Emend. temp. L. I, p. 29. Ibid. L. V, p. 118.
(4) Not. ad *Themiſt.* p. 649-61.

Savants (1). Sans prétendre rien ajouter à toutes leurs preuves, je me contenterai de rapporter que l'Empereur Julien assure, que les grands mysteres de Cérès & de Proserpine, étoient fixés au temps de l'année où le Soleil est près du signe de la Balance, & les petits, à l'époque où cet Astre approche de celui du Belier (2). Séneque le Tragique fait la même observation par rapport aux premiers (3), qui ne pouvoient ainsi tomber que dans le mois de Boédromion (Septembre). Les seconds auroient donc été célébrés dans celui d'Élaphébolion (Mars), si l'on suivoit à la lettre le texte de Julien; mais cet Écrivain rapproche trop les petits mysteres de l'équinoxe du printemps; & c'est pour donner des raisons mystiques de cet usage, suivant ses principes theurgiques : aussi n'ose-t-il s'expliquer d'une maniere précise.

On ne peut placer la célébration des petits mysteres, qu'au mois d'Anthestérion, qui précédoit, dans l'année Attique, celui d'Élaphébolion. Meursius, ignorant

(1) *Ism. Bulliald.* ad *Theon. Smyrn.* p. 218. *Vandal.* Diss. de Gymn. C. II, p. 609.

(2) *Julian.* Op. ed. *Pet.* p. 326. *Vide Emendationem Seldeni*, not. ad Marm. Epoch. XV.

(3) Herc. fur. v. 844.

le véritable ordre des mois de cette année, a fixé les grands & petits myſteres en automne, parce qu'il a fait répondre mal-à-propos Antheſtérion au mois de Novembre (1). Le P. Corſini a très-bien relevé cette erreur (2), dans laquelle le P. Pétau n'a point été entraîné, puiſqu'il obſerve fort judicieuſement qu'il y avoit un ſemeſtre d'intervalle entre les deux fêtes des myſteres (3), comme il en exiſte un entre le temps de la récolte & celui du labour pour les ſemailles. Le premier, chez les Égyptiens, étoit au 20 de Pharmouthi (Avril), & le ſecond au mois d'Athir (Novembre) (4). A l'imitation de ce peuple, les Grecs obſerverent cet intervalle : ils conſerverent même ce rapport, autant que la différence du climat le leur permit. Le récit de Plutarque achevera d'éclaircir cette matiere.

Démétrius, ſuivant cet Hiſtorien, avant d'arriver à Athenes, écrivit au peuple de cette ville, qu'il vouloit être initié en même-temps aux grands & aux petits myſteres. Le Dadouque Pythodore s'oppoſa à cette

(1) Eleuſin. C. VI.
(2) Faſt. Attic. p. 379.
(3) Not. ad *Themiſt.* p. 653.
(4) *Theon.* ad *Arat.* v. 267.

demande; mais ſur l'avis de Stratocles, on donna un décret, afin d'appeller le mois de Munychion, *Antheſtérion*, lequel devint enſuite Boédromion. Par cet arrangement, Démétrius, qui auroit dû attendre près d'un an pour être initié aux petits myſteres, qu'on avoit célébrés plus d'un mois avant ſon arrivée, & cinq mois pour être admis aux grands myſteres, fut reçu aux uns & aux autres. Ce trait de baſſeſſe de la part des Athéniens, fit dire aſſez plaiſamment à Philippides, que Stratocles avoit mis toute l'année dans un ſeul mois (1).

Cependant tout rentra dans l'ordre, & on obſerva avec rigueur, pendant long-temps, les anciennes regles. L'orateur L. Craſſus étant arrivé à Athenes deux mois après la célébration des myſteres, ne put engager les Athéniens à enfreindre l'uſage établi; & les Magiſtrats refuſerent conſtamment de renouveller en ſa faveur ces cérémonies (2). La flatterie étoit ſeule capable de leur faire tranſgreſſer toutes les loix, & violer les choſes même les plus ſacrées. Pour donner une marque de leur obéiſſance ſervile à Auguſte, les Athéniens permirent

(1) *Plut.* Vit. Demetr. T. V, p. 31, 32.
(2) *Cicer.* de Orat. L. III, §. 20.

au Gymnosophiste Zarmarus, que ce Prince aimoit, de se faire initier dans un temps où il étoit défendu de l'être (1); & il paroît qu'il n'y eut aucune réclamation à ce sujet, ni de la part des Magistrats, ni de celle des Prêtres.

ARTICLE II.

De la premiere Initiation, ou des petits Mysteres.

CES derniers paroissent avoir eu seuls la surintendance des cérémonies préparatoires, d'abord établies à Mélite, bourg de l'Attique. Hercule, selon quelques-uns, y fut initié (2); & l'époque de cet événement devint celle de l'établissement des petits mysteres. Diodore dit que Cérès elle-même voulant honorer ce héros, les institua pour lui (3) : d'autres assurent que les Athéniens, touchés de l'amitié qu'il leur avoit témoignée, firent, à son occasion, cet établissement (4), où il fut pu-

(1) *Dion. Cass.* ed. *Reim.* L. LIV, §. 9.
(2) *Schol. Arist.* Ran. ad v. 504.
(3) *Diod.* L. IV, §. 14.
(4) *Schol. Arist.* Plut. ad v. 846.

rifié, comme on l'a déja vu, du meurtre des Centaures. On ne peut révoquer en doute que l'Auteur de la Chronique de Paros n'ait parlé de ce dernier fait, qu'il plaçoit sous le regne d'Ægée, fils de Pandion (1). Cela est suffisamment indiqué par le nom d'Hercule, & par les trois premieres lettres du mot ΚΑΘαρσια qu'on apperçoit encore sur ce précieux monument. Il n'est pas certain néanmoins que l'origine des petits mysteres s'y trouvât. Les Commentateurs en ont inséré l'époque à la trente-deuxieme ligne; mais cet endroit est tellement mutilé, qu'on est réduit à de simples conjectures : celle de Prideaux offre des difficultés qu'il seroit trop long d'exposer.

A deux ou trois stades d'Athenes (2), du côté du sud-est, on rencontroit un petit temple, ou chapelle, près duquel couloit l'Ilisse, riviere, ou torrent consacré aux Muses (3), & formé des eaux du Mont-Hymette. Ce temple, qu'on croit être aujourd'hui l'Église de Panagia (4), étoit destiné à la célébration des petits mysteres (5).

---

(1) Marm. Oxon. Epoch. XIX.
(2) *Plat.* Phædr. p. 1210.
(3) *Pausan.* Attic. C. XIX.
(4) *Spon.* Voyez T. II, p. 210.
(5) *Steph. Bys.* in v. Ἄγρα.

La riviere voiſine ſervoit aux purifications préparatoires (1), dont l'Hydrane étoit chargé, comme l'étymologie de ſon nom le prouve. Dans cette cérémonie, l'office du Dadouque étoit de faire mettre les pieds du récipiendaire ſur des peaux de victimes immolées à Jupiter *Méilichius* & *Ctéſius* (2). Selon Héſychius, on n'y poſoit que le pied gauche (3). Après cette luſtration, toujours précédée d'un jeûne (4), le Myſtagogue exigeoit de l'aſpirant un ſerment redoutable (5), pour s'aſſurer du ſecret. Enſuite ce miniſtre faiſoit différentes queſtions, auxquelles on répondoit par ces paroles : » J'ai bu du *cycéon*, ou boiſſon mêlangée; » j'ai pris de la ciſte; & après avoir tra- » vaillé, j'ai mis dans le calathus; enſuite » du calathus dans la ciſte (6) «. Tout cela

---

(1) *Polyæn.* L. V, C. XVII, p. 499.

(2) Ces peaux étoient appellées Διὸς κῴδιον. *Suid.* in Διὸς κῴδιον. Vid. plur. in Caſaub. not. ad Caract. *Theophr.* p. 134.

(3) Lexic. in v. Διὸς κῴδιον.

(4) *Clem. Alex.* Strom. L. V, p. 689. *Ibid.* L. VIII, p. 845.

(5) Uſage dont Orphée paſſoit pour Auteur. *Cum ignotis hominibus Orpheus ſacrorum cærimonias aperiret, nihil aliud ab iis quos initiabat in primo veſtibulo, niſi jurisjurandi neceſſitatem, & cum terribili quadam auctoritate religionis, exegit, ne profanis auribus inventæ ac compoſitæ religionis ſecreta proderentur.* Firmic. Aſtrol. L. VII, in Limin.

(6) *Clem. Alex.* Protr. p. 18. J'ai ſuivi dans ce paſſage

avoit rapport à des cérémonies que venoit de faire le récipiendaire. Les ſymboles & les énigmes en étoient inſéparables (1) : on lui en apprenoit pluſieurs, par exemple celui de ne pas dévorer ſon cœur, c'eſt-à-dire, de ne point ſe chagriner (2). Il eſt vraiſemblable qu'on lui expliquoit encore quelques termes énigmatiques, preſque tous relatifs à l'agriculture, conſervés dans les Poéſies attribuées à Orphée, & qu'Épigene avoit cherché à deviner (3). Les Pythagoriciens, grands imitateurs des pratiques myſtérieuſes (4), & adoptant juſqu'au langage qui y étoit uſité, appelloient les étoiles, *les chiens de Proſerpine* (5). Sans doute qu'on en faiſoit mention aux petits myſteres, & de pluſieurs autres choſes, dont la connoiſſance nous a été dérobée.

On doit croire que toutes les demandes du Myſtagogue & les réponſes du récipiendaire, étoient arrangées à peu près comme le catéchiſme de nos Francs-Maçons. Il chan-

---

la leçon qu'indique le texte d'Arnobe, L. V, p. 77, ed. *Rig.* Voyez la note de Potter.

(1) *Sopat.* Diviſ. quæſt. p. 338-39.

(2) *Clem. Alex.* Strom. L. V, p. 663.

(3) Ibid. p. 675-76.

(4) *Iambl.* Vit. Pythagor. C. XVII.

(5) *Clem. Alex.* L. C.

ge aux différents grades ; & c'eſt ce qui devoit arriver également aux grands myſteres d'Éleuſis & aux petits myſteres d'Agra. Quand, dans ces derniers, le Myſte, ou élu, avoit rempli les pratiques requiſes, & ſatiſfait à toutes les queſtions, il étoit placé ſur un trône ; & on danſoit autour de lui, comme dans l'Iſle de Samothrace, d'où cet uſage étoit venu. La maniere dont Dion Chryſoſtôme en parle, ne permet pas de douter que les Prêtres d'Athenes ne l'euſſent adopté. Cet orateur compare l'homme initié par un Myſtagogue, à celui que la Divinité inſtruit, non dans un petit édifice préparé par les Athéniens, mais dans toute la vaſte étendue de l'univers (1).

Les initiés ſe préparoient, par les myſteres d'Agra, à ceux d'Éleuſis (2), dont les premiers étoient l'image ; c'eſt pourquoi Euripide appelle le ſommeil les petits myſteres de la mort (3). On jettoit dans l'eſprit des Adeptes, les ſemences de cette doctrine, qui devoit leur être enſeignée aux grands myſteres (4). Le Scholiaſte d'Ariſtophane

---

(1) Orat. XII, p. 203.

(2) *Clem. Alex.* Strom. L. V, p. 689. *Schol. Ariſt.* Plut. ad v. 846.

(3) Ap. *Plut.* Conſol. ad Apollon. T. II, p. 107.

(4) *Clem. Alex.* L. C.

prétend, que les grands étoient consacrés à Cérès, & les petits à Proserpine (1). Eustathe nous dit, au contraire, qu'ils appartenoient à Cérès (2) ; ce qui est confirmé par l'autorité d'un Lexique manuscrit de la Bibliotheque Coisline (3). S'il restoit encore quelque doute sur cette question, il seroit entiérement dissipé par un passage de l'Empereur Julien, où l'on lit que les Athéniens célébroient deux fois dans une année, les mysteres en l'honneur de Cérès (4). Sa fille Proserpine, ne devoit pas cependant être oubliée à ceux d'Agra (5), ou petits mysteres. Il paroît par le texte de l'Abréviateur d'Étienne de Bysance, que le jeune Iacchus y avoit aussi quelque part; du moins y faisoit-on mention de son histoire (6), inséparable de celle de Cérès.

Les initiés aux cérémonies d'Agra, s'appelloient seulement *Mystes ;* mot qu'on peut rendre par celui d'*Adeptes*. Ils diffé-

---

(1) Ad *Plut.* L. cit.

(2) *τὰ μικρὰ τῆς Δήμητρος*, ad *Homer.* Il. L. II, v. 852.

(3) Bibl. Coisl. p. 603.

(4) Or. ed. *Pet.* p. 325.

(5) Bibl. Coisl. L. C. *Eustath.* L. C. *Plut.* Vit. Demosth. T. V, p. 32, *ut leg.* Petav. & Petit.

(6) *τὰ μικρὰ μυστήρια .... μίμημα τῶν περὶ τὸν Διόνυσον.* in v. Ἄγρα.

roient des *Époptes* (1), autrement appellés *Éphores*, c'eſt-à-dire, *Contemplateurs* (2). On ne prenoit cette derniere qualité, qu'après la ſeconde initiation (3), celle des grands myſteres, laquelle étoit nommée, par cette raiſon, *Télete*, fin, ou perfection, comme l'explique Chalcidius, & *Époptée*, ou Contemplation. Obſervons que *Télete* déſignoit en général tous les myſteres : ainſi le nom de Myſte étoit également employé pour ſignifier un initié, ſoit aux grands, ſoit aux petits myſteres.

Quel intervalle gardoit-on entre ces deux cérémonies ? queſtion difficile à réſoudre. Plutarque nous aſſure que cet eſpace de temps devoit être au moins d'un an (4). Le P. Pétau a conclu delà, qu'il n'y avoit qu'un ſemeſtre entre deux (5). Scaliger (6) & Meurſius (7) rejettent la ſeconde initiation au cinquieme an après la premiere. Saumaiſe fixe même l'Époptée dans

(1) *Procl.* Theol. Platon. L. IV, C. XXVI. *Himer.* Ecl. ap. *Phot.* Bibl. ed. *Steph.* p. 1118. *Suid.* in v. ἐποπτεύειν.

(2) *Suid.* in v. Ἐπόπται.

(3) *Harpocr.* in v. Ἐπωπτευκότων.

(4) Vit. *Demoſth.* T. V, p. 32.

(5) Not. ad *Themiſth.* p. 653.

(6) Emend. temp. L. V, p. 418, &c.

(7) Eleuſ. C. VIII.

la ſixieme année (1). Tous ces Savants ne paroiſſent pas avoir aſſez fait d'attention à la différence des temps. Il eſt vraiſemblable qu'anciennement on devenoit Epopte l'année qui ſuivoit celle où l'on avoit été reçu Myſte, comme le prouve le paſſage de Plutarque, dont je viens de parler. Suidas eſt encore plus précis, & ſes expreſſions (2) ſemblent diſſiper toute incertitude. Le Chriſtianiſme s'étant répandu dans la Grece, les Myſtagogues furent obligés de devenir plus difficiles ſur le choix des Époptes, de peur d'admettre des gens diſpoſés à quitter le Paganiſme, & qui bientôt après, en ſe faiſant Chrétiens, auroient dévoilé les ſecrets de l'initiation. En conſéquence, ces Prêtres exigerent alors les cinq années d'épreuve dont parle Tertullien, dans l'endroit où il compare les myſteres des Valentiniens, à ceux d'Éleuſis (3), ou grands myſteres.

(1) Not. ad Script. Auguſt. p. 122.

(2) Ἐν ἀρχῇ μὲν μύσται, μετ' ἐνιαυτὸν δὲ ἐπόπται καὶ ἔφοροι. *Suid.* in v. Ἐπόπται. *Schol. Ariſtoph.* Ran. v. 247.

(3) Adv. Valent. L. I, p. 250, Op. ed. *Rig.*

ARTICLE III.

Des Éleusinies, ou Fête des grands Mysteres.

LE nombre des jours de cette fête célebre & leur ordre, offrent des difficultés d'autant plus grandes, qu'elles naissent du défaut des monuments & du silence de l'antiquité. Meursius, avec de foibles moyens, a lutté contre ces obstacles : il n'est donc pas étonnant qu'il ait substitué souvent à des autorités précises, de simples conjectures, que j'ai cru devoir quelquefois rejetter.

Une des plus heureuses, auroit été sans doute celle d'avoir corrigé de prétendues lettres numériques du texte de Polyen, pour y trouver le nombre de neuf, auquel il réduit celui des jours de cette fête. Malheureusement l'autorité de plusieurs manuscrits de cet Écrivain, qui ont été consultés avec une attention scrupuleuse, ne favorise pas cette correction (1). L'incertitude dans laquelle nous sommes, ne peut donc finir que par la découverte de quelques monuments anciens. En atten-

(1) Voyez les Éclairc. n°. 8.

dant, je ne me déterminerai pas ſans peine ſur l'ordre & la durée des Éleuſinies, dont le récit de Plutarque ſert à fixer le commencement.

Premier jour.

CET Hiſtorien nous apprend que Darius ſe mit en marche pour attaquer l'armée d'Alexandre près d'Arbele, le onzieme jour après l'éclipſe de Lune, arrivée au commencement de la célébration des myſteres (1). Plutarque fixe l'époque de cette bataille, au 26 de Boédromion (2); conſéquemment le premier jour des grands Myſteres, ou Éleuſinies, ne pouvoit être que le quinzieme du même mois. Ce jour s'appelloit, ſelon Héſychius, *agyrmos*, aſſemblée (3). Denys d'Halicarnaſſe en fait auſſi mention (4). Il eſt aſſez vraiſemblable que les perſonnes déja initiées aux petits myſteres, s'aſſembloient alors, pour ſe préparer à ceux d'Éleuſis, & que ce jour-là étoit tout entier conſacré aux préliminaires de cette fête.

(1) Vit. Alex. T. IV, p. 46.
(2) Vit. Camill. T. I, p. 305.
(3) Lex. in v. Ἀγυρμός.
(4) Antiquit. Rom. L. II, p. 91, ed. Sylb.

Deuxieme jour.

L'ÉPOQUE de la victoire navale que Chabrias remporta près de Naxos, eſt fixée, par Polyen, au 16 de Boédromion (1). Plutarque s'eſt contenté de la placer vers la pleine Lune de ce mois (2). Le premier de ces Écrivains ajoute, que c'étoit un jour des myſteres, c'eſt-à-dire, le ſecond jour, comme il eſt démontré par ce qu'on vient de dire. On doit néceſſairement y rapporter l'eſpece de proceſſion que les Myſtes faiſoient juſqu'à la mer (3). Ils traverſoient en chemin deux *réites*, ou canaux d'eau ſalée (4); peut-être même ne dirigeoient-ils leur marche que ſur les bords de ces deux ruiſſeaux, qui ſéparoient les terroirs d'Athenes & d'Éleuſis. Le plus voiſin de cette derniere ville, étoit conſacré à Cérès, & l'autre à Proſerpine. Ils ſervoient tous les deux aux purifications des initiés (5), qui arrivoient enſuite à la mer, dont les eaux avoient, ſuivant les

(1) Stratagem. L. III, C. XI.
(2) Vit. Camill. L. C.
(3) *Heſych.* in v. Ἅλαδε μύσται. *Polyæn.* L. C. & not. p. 290.
(4) *Pauſan.* Attic. C. XXVIII.
(5) *Heſych.* in v. ῥειτοί.

Anciens,

Anciens, la qualité luſtrale (1). C'eſt pourquoi les Grecs furent obligés de ſe purifier aux rivages de Troye, après que la peſte eut ravagé leur camp (2).

La fameuſe courtiſanne Phryné choiſiſſoit ordinairement le temps de cette proceſſion pour ſe baigner dans la mer, en affectant de paroître, aux yeux de tout le monde, nue & les cheveux épars. Ce fait, qu'on trouve conſigné dans l'Ouvrage d'Athénée (3), montre que tout ne ſe paſſoit pas dans ces jours de fêtes, avec toute la décence que pluſieurs Écrivains modernes ont voulu y trouver.

Troiſieme jour.

Au jour de purification dont je viens de parler, ſuccédoit, ſuivant l'ordre adopté par Meurſius, le jour de la proceſſion du Calathus (4); cérémonie qu'on ignore avoir été en uſage dans les grands myſteres. Meurſius s'appuie de l'autorité de Callimaque, qui lui eſt contraire. Dans l'Hymne de ce Poëte en l'honneur de Cé-

(1) *Schol. Homer.* L. I, ad v. 314.
(2) Iliad. L. I, v. 314.
(3) Deipnoſoph. L. XIII, p. 590-91.
(4) Eleuſin. C. XXV.

rès, il n'eſt point queſtion des Éleuſinies, mais des Theſmophories, puiſqu'il ne s'adreſſe jamais qu'aux femmes.

Quelle étoit donc la deſtination du troiſieme jour des myſteres ? On le paſſoit, ſelon toute vraiſemblance, dans le jeûne, qui étoit indiſpenſable avant l'initiation (1). Il eſt encore probable que c'étoit ſur le ſoir qu'on le rompoit, ſoit en buvant du *cycéon*, ſoit en mangeant de pluſieurs choſes contenues dans la ciſte myſtique (2); ſavoir, du ſéſame, des pyramides, eſpece de biſcuit, des gâteaux ronds, des grains de ſel, des pavots & des paſtilles. On y ajoutoit encore des grenades, dont les initiés ne pouvoient gouter, du lierre, des férules, de la moële d'arbres, enfin la figure d'un dragon conſacré à Bacchus (3).

Ce temps de jeûne devoit ſe paſſer dans l'affliction. Plutarque parle des cérémonies triſtes & lugubres des myſteres (4), qu'on ne peut rapporter qu'à ce jour. Nous apprenons de Proclus, que ces lamentations ſacrées & myſtérieuſes qui étoient alors en uſage, repréſentoient les gémiſſements de

(1) *Julian.* Op. p. 326.
(2) *Athen.* L. XI, p. 476.
(3) *Clem.* Protr. p. 19.
(4) De Orac. defect. T. II, p. 415.

Cérès & de Proſerpine (1). On honoroit auſſi ces Déeſſes par la continence (2). Ces lits myſtiques (3), entourés de bandelettes de pourpre, dont on faiſoit uſage, comme il a déja été dit, avoient rapport à cet état. Ils déſignoient celui de Proſerpine, quand elle arriva aux enfers. Dans d'autres cérémonies qui lui étoient conſacrées, l'initié diſoit : *Je me ſuis gliſſé dans le lit nuptial* (4); paroles relatives à Pluton. Le Philoſophe Héraclide déſapprouvoit, avec raiſon, tous ces rites; & ſaint Clément d'Alexandrie obſerve qu'ils étoient dignes de la nuit (5), voulant déſigner à la fois leur indécence & le temps où on les pratiquoit.

Quatrieme jour.

HÉSYCHIUS fait mention d'un ſacrifice des initiés (6), qui ne peut mieux être placé, ſuivant l'ordre établi dans les Theſmophories, dont la conformité avec les Éleuſinies eſt ſenſible, qu'après le jeûne, c'eſt-à-dire, le 18 de Boédromion, qua-

(1) Comment. ad *Plat.* Polit. p. 384.
(2) *Arrian.* in Epict. L. III, C. XXI.
(3) *Plut.* Vit. Phoc. T. IV, p. 203.
(4) *Clem. Alex.* Protr. p. 18.
(5) Ibid.
(6) In v. Θύα.

trieme jour des mysteres. A ce que j'ai dit auparavant sur la qualité des victimes, il est nécessaire d'ajouter qu'on ne pouvoit pas leur toucher les parties de la génération. Il est facile de deviner les raisons de cet usage; & les initiés ne les ignoroient pas, selon saint Clément d'Alexandrie (1).

On sait que la danse étoit inséparable des sacrifices dans plusieurs fêtes de l'antiquité (2) : il n'est donc point hors de vraisemblance que ce quatrieme jour des Éleusinies, fût encore consacré à ces danses mystiques, qu'on exécutoit dans un pré émaillé de fleurs (3), autour du puits de Callichore (4), sur lequel il n'étoit pas permis de se reposer (5), par respect pour Cérès : la cause en est indiquée dans l'histoire de cette Déesse, dont il étoit même défendu d'imiter la douleur.

Cinquieme jour.

Le cinquieme jour des mysteres, le 19 de Boédromion, étoit remarquable par la

---

(1) Strom. L. II, p. 485.
(2) *Lucian.* Salt. §. 16, &c.
(3) *Schol. Arist.* Ran. ad v. 329. Vid. *Lucian.* de Salt. §. 14. Ibid. Pseud. siv. Alex. §. 40.
(4) *Eurip.* Supplic. v. 619. *Pausan.* Attic. C. XXXVIII.
(5) *Clem. Alex.* Protr. p. 17.

cérémonie des flambeaux, à laquelle, ſelon Ariſtide, les Athéniens durent la conſervation du Pirée (1); circonſtance que ne rapporte point Xénophon en parlant de cet événement (2). Les initiés tenoient une torche à la main, & défiloient ainſi deux à deux, comme on le voit ſur le bas-relief découvert par Spon & Whéler (3), peut-être le ſeul monument relatif aux Éleuſinies, dont nous ayons connoiſſance. Un profond ſilence regnoit pendant tout le temps de cette cérémonie. On entroit dans le temple de Cérès à Éleuſis, & on s'y faiſoit paſſer de main en main ces torches (4), dont la flamme avoit la vertu de purifier (5). En conſéquence, on avoit grande attention de les ſecouer (6); & l'odeur qui s'en exhaloit, paſſoit pour avoir quelque choſe de divin (7).

Quoiqu'on trouve le nom d'un Hiéro-

---

(1) Eleuſin. p. 258.

(2) Hellen. L. V, p. 548.

(3) *Spon.* T. II, p. 283. *Whel.* T. II, p. 526.

(4) *Senec.* Herc. fur. v. 299. Hippol. v. 106. *Schol. Juven.* Sat. XV, v. 142.

(5) *Plaut.* Amph. Act. II, v. 143. *Juven.* Sat. II, v. 157. *Luſtralem ſic triſtè facem. Claudian. Paneg. Hon.* v. 324.

(6) *Schol. Ariſt.* Ran. ad v. 343.

(7) Id. ibid. ad v. 317.

céryx ſur le bas-relief rapporté par Spon & Whéler, il eſt néanmoins probable que le Dadouque avoit la conduite de cette eſpece de proceſſion. Au lieu d'une lampe d'or allumée, comme aux myſteres d'Iſis (1), il portoit une grande torche également allumée, ſymbole de l'aſtre Phoſphore, ou *Lucifere* (2). Ariſtide déſigne les myſteres par le nom de feu de Cérès (3); & ſaint Juſtin dit que celui d'Éleuſis n'eſt fait que pour relever les courſes de cette Déeſſe, & en rehauſſer le mérite (4).

Sixieme jour.

Le 20 de Boédromion eſt inconteſtablement le ſixieme jour des Éleuſinies, comme le montrent pluſieurs paſſages des Anciens (5). Conſacré à Iacchus, il étoit le plus célebre de tous. Ariſtion voulant déterminer les Athéniens à ſe déclarer en faveur de Mithridate, leur dit, que les Romains alloient détruire leur théâtre, leurs fêtes, & que le cri ſacré d'Iacchus ne ſe

(1) *Apul.* Metam. L. XI, p. 230.
(2) *Schol. Ariſt.* Ran. ad v. 346.
(3) Or. in Reg. p. 67, T. I, Op.
(4) Or. ad Græc. p. 11. Vide *Lact.* de falſ. Relig. p. 120.
(5) *Plut.* in Camill. T. I, p. 305, in Phoc. T. IV, p. 202. *Schol. Ariſt.* Ran. ad v. 326.

feroit plus entendre (1). La bataille de Salamine se donna le jour de la procession d'Iacchus (2), & non celui des flambeaux, comme Thémistius l'avance (3). Iacchus secourut les Grecs, selon Aristide, dans cette fameuse journée. Un brouillard épais s'étant élevé du côté d'Éleusis, environna la flotte des Perses : on entendit des chants mystiques ; des fantômes effrayants parurent, & Xerxès épouvanté prit la fuite (4). L'enthousiasme exagere & altere les faits. Il est certain qu'avant le commencement du combat, le Monarque Persan apperçut dans le champ de Thriase, une multitude couverte d'une nuée de poussiere ; c'étoient les initiés : il demanda à Dicæus ce que c'étoit : l'Athénien répondit, qu'une voix divine, c'est-à-dire, Iacchus, partie d'Éleusis, encourageoit ses compatriotes (5). Tel est en substance le récit d'Hérodote, qui dissipe tout le merveilleux.

(1) Exc. Orat. Aristion. ap. *Athen.* L. V, p. 215.
(2) *Plut.* in Camill. L. C. *Polyæn.* L. III, C. XI.
(3) Or. XII, p. 285.
(4) Eleusin. p. 258. Panath. p. 143.
(5) *Herod.* L. VIII, C. LXV, p. 647 & 648, ed. *Wesseling.* se sert de cette expression, τὴν φωνὴν ΕΙΝΑΙ τὸν μυστικὸν Ἴακχον. M. de Villoison propose de lire τὴν φωνὴν ἹΈΝΑΙ, au lieu d'εἶναι. On sait qu'ἱέναι φωνὴν veut dire *emittere vocem.* Le sens seroit donc, *hanc vocem emissam esse è mystico Iaccho.*

Le jeune Iacchus, repréſenté avec une couronne de myrte ſur la tête, & tenant à la main un flambeau (1), étoit porté en cérémonie depuis le Céramique, juſqu'à Éleuſis (2). Le van myſtique qui lui étoit conſacré, emblême de la ſéparation des initiés d'avec les profanes, le calathus, & toutes les choſes contenues dans le van & dans le calathus, & auxquelles il faut ajouter un rameau de laurier (3), une eſpece de roue (4) & le phallus (5) : ces objets néceſſaires aux myſteres, devoient ſuivre la ſtatue de ce Dieu, qui étoit de marbre, & un des chefs-d'œuvre qu'on admiroit à Athenes (6). Les cris répétés d'*Iacche* ſe faiſoient entendre (7). Il paroît, par l'Hymne qu'Ariſtophane met dans la bouche des initiés, qu'ils invitoient dans leurs chants Iacchus à prendre part à leurs danſes & à leurs plaiſirs, & le prioient de les conduire, ou plutôt de leur ſervir d'interceſſeur auprès de Cérès (8).

---

(1) Ariſtophan. *Ran.* v. 332-333, 346, &c.
(2) *Vid. Meurſ.* Eleuſin. C. XXVII.
(3) *Euſeb.* Præp. L. III, p. 113.
(4) *S. Epiph.* p. 1092.
(5) *Ariſtoph.* Acharn. v. 241-42.
(6) *Cicer.* in Verr. Act. IV. L. III, §. 60.
(7) *Herod.* L. VIII, C. LXV. *Ariſtoph.* Ran. v. 319-20.
(8) Ibid. Ran. v. 326, &c. v. 41, &c.

Cette proceſſion, aſſez reſſemblante, par ces danſes, à une Bacchanale, ſortoit d'Athenes par la porte ſacrée (1), prenoit enſuite le chemin d'Éleuſis, qu'on appelloit, par cette raiſon, *la voie ſacrée* (2), & qui étoit ornée de ſuperbes monuments (3). Polémon avoit écrit un Livre entier ſur ce chemin ; & Whéler, qui le viſita ſoigneuſement dans le dernier ſiecle, remarque qu'il étoit pavé de carreaux.

Septieme jour.

LE retour des initiés me paroît devoir être fixé au lendemain du jour où l'on conduiſoit Iacchus ; autrement ſeroit-il poſſible qu'une ſemblable troupe eût fait huit fortes lieues, ou vingt-ſix milles (4) tant en allant, qu'en revenant, en un ſeul jour, & qu'elle y eût rempli tout le cérémonial preſcrit au temple de Cérès ? Plutarque dit bien que le 20 de Boédromion, on menoit Iacchus d'Athenes à Éleuſis (5);

(1) *Plut.* in Syll. T. III, p. 64.

(2) *Pauſan.* Attic. C. XXXVI. *Harpocr.* & *Etym. magn.* in v. Ἱερὰ ὁδός. Vid. *Herod.* L. VI, C. 34.

(3) *Pauſan.* Attic. C. XXXVI.

(4) La diſtance d'Athenes à Éleuſis eſt évaluée à treize milles dans l'Itinéraire d'Antonin, p. 326, ed. *Weſſ.*

(5) Vit. Phoc. T. IV, p. 202.

mais il n'ajoute point qu'on retournât ce jour-là dans cette premiere Ville.

Fatigués même au retour, les initiés se reposoient près du figuier sacré (1), lieu où l'on fit la premiere découverte de cette espece d'arbre (2). Leur marche recommençoit ensuite ; & je crois qu'ils chantoient alors, en l'honneur de Cérès, des Hymnes, dont Aristophane nous a peut-être laissé un modele. On y prioit la Déesse de procurer en tout temps, aux personnes admises à ses mysteres, les moyens de se divertir, de danser, de dire des choses plaisantes ; enfin de l'emporter sur les autres par des sarcasmes (3). Les habitants des endroits circonvoisins arrivoient de toutes parts pour voir cette troupe sainte, à laquelle ils n'épargnoient pas les traits les plus vifs, quand elle étoit parvenue sur le pont du Céphise (4). Les initiés tâchoient de leur répondre, & de se servir, avec avan-

---

(1) *Hesych.* in v. Ἱερά. *Athen.* L. III, p. 74. *Philostr.* Vit. Sophist. L. II, C. XX. *Meurs.* Attic. Lect. L. V, C. XVI.

(2) *Athen.* L. C. *Eustath.* in *Homer.* Odyss. L. XIII, p. 1734, ed. *Rom.*

(3) *Aristoph.* Ran. v. 386, &c.

(4) Vid. *Meurs.* Eleusin. C. XXVII. Ce pont ayant été emporté par une crue d'eau d'automne, au temps d'Hadrien, ce Prince le fit rétablir à ses frais. *Euseb.* Chron. ed. *Scal.* p. 165.

tage, des mêmes armes. C'étoit là l'origine du mot γεφυρίζειν, & il ſignifioit, dire, ſur un pont, des choſes plutôt bouffonnes que plaiſantes (1), & dont la décence ſe trouvoit bannie : ajoutons que l'initié, vainqueur dans ce ſingulier exercice, étoit auſſitôt couronné de bandelettes (2).

Huitieme jour.

LE huitieme jour ne peut être que celui de l'Épidaurie. Philoſtrate nous apprend que ce jour de fête avoit été établi en conſidération d'Eſculape, qui, étant arrivé d'Épidaure après l'initiation, ne put y participer. Les Athéniens permirent à ce héros de faire le jour ſuivant, c'eſt-à-dire, le 22 de Boédromion, réitérer cette cérémonie ; &, depuis ce temps, l'uſage d'une ſeconde initiation (3) fut introduit pour tous ceux qui avoient négligé, ou n'avoient pu ſe faire recevoir Epoptes les nuits précédentes. On ne changeoit rien aux proclamations & aux ſacrifices uſités (4). Pau-

---

(1) *Scurrili & petulanti joco petere & obtrectare.* Vid. *Valcken.* ad *Ammon.* L. III, C. XIII.

(2) *Ariſtoph.* Ran. v. 395-96. C'étoit un uſage général. Vid. plur. in *Ruhnk.* not. ad Lex. *Tim.* p. 176-77.

(3) *Philoſtr.* Vit. Apollon. L. IV, C. XVIII.

(4) *Philoſtr.* L. C.

ſanias ſemble nous indiquer que l'Épidaurie avoit encore été inſtituée pour conſacrer l'époque de l'apothéoſe d'Eſculape à Épidaure (1).

Neuvieme jour.

LE 23 de Boédromion étoit le dernier jour des grands myſteres (2). On l'appelloit *Plémochoé*, du nom d'un vaſe de terre dont le fond étoit plat (3), & qui n'avoit qu'une ſeule anſe (4). Les Prêtres rempliſſoient de vin deux de ces vaſes, les renverſoient enſuite, l'un du côté du levant, & l'autre vers le couchant, en prononçant des paroles myſtérieuſes (5). Meurſius conjecture, avec beaucoup de vraiſemblance (6), que ces paroles étoient ὗε τόκυε, que Proclus nous a conſervées. Ce Philoſophe ajoute qu'on regardoit ſucceſſivement le ciel & la terre, parce qu'ils étoient comme le pere & la mere de tous les êtres (7).

(1) *Pauſan.* Corinth. C. XXVI.
(2) *Athen.* L. XI, p. 496. *Poll.* L. X, C. XX, §. 74.
(3) *Poll.* L. C.
(4) *Athen.* L. C. *Poll.* L. VI, C. XVI, §. 99.
(5) *Athen.* L. C.
(6) *Eleuſin.* C. XXX.
(7) In Tim. *Plat.* Comment. p. 293.

Athénée rapporte un vers du Pirithoüs, de Critias, ou d'Euripide, lequel prouve que cette cérémonie étoit triste. « Ver-» sons, dit le Poëte, ces *Plémochoés* dans » cette ouverture de terre (1) ». Ces dernieres expressions nous apprennent une circonstance remarquable à l'égard de ces libations de vin usitées dans les cérémonies funebres (2). L'infusion dans la fosse étoit également pratiquée, quand on sacrifioit aux Dieux infernaux (3). Les funérailles des Anciens étoient souvent terminées, comme nous le voyons dans Homere & plusieurs autres Écrivains, par des jeux gymniques; les Éleusinies finissoient aussi par ces exercices.

Jeux Gymniques.

C'ÉTOIT le 24e jour du mois de Boédromion qui paroît avoir été consacré à ces jeux. Il ne faisoit point partie des mysteres; mais il en étoit plutôt la suite que le complément. Ils avoient été insti-

(1) Ap. *Athen.* L. XI, p. 496.

(2) *Virg.* Æn. L. V, v. 77. *Lucian.* de Luctu, §. 19, T. II, p. 431.

(3) *Homer.* Odyss. L. XI, v. 25, 34. *Ovid.* Metam. L. VII, v. 243, &c.

tués poſtérieurement à cette fête, ſous le regne de Pandion II, fils de Cécrops (1). Meurſius place ces combats gymniques immédiatement après la proceſſion d'Iacchus (2), ſans y être autoriſé par aucun paſſage d'Auteurs anciens. Il n'eſt pas naturel que, pour jouir de ce ſpectacle, on ait interrompu la célébration des myſteres; cela auroit été contre l'uſage conſtant de l'antiquité.

Ariſtide prétend que les jeux Éleuſiniens ont été les premiers qui aient été établis dans l'Attique (3); &, dans un autre endroit, il paroît indécis ſur cet avantage, qu'il voudroit faire partager aux Panathénées (4). Helladius ſe déclare pour l'antiquité des premiers, & aſſure que les ſeconds ne furent inſtitués qu'à la mort de Pelée par les Theſſaliens (5). Suivant cette opinion, les Theſſaliens durent communiquer ces derniers aux Athéniens, qui en adopterent bientôt après l'uſage. Mais tout cela ne s'accorde point avec la Chronique de Paros, qui fait remonter à plus de cent

(1) Marm. Oxon. Epoch. 17.
(2) Eleuſin. C. XXVIII.
(3) *Ariſt.* Eleuſ. Or. p. 257.
(4) Ibid. Panath. p. 189.
(5) Chreſtom. ed. *Meurſ.* p. 18.

ans avant la prise de Troye, l'établissement des jeux d'Eleusis. Euripide nous représente, dans sa Tragédie d'Andromaque, Pelée pleurant la mort de Néoptoleme, fils d'Achille : conséquemment ce vieillard survécut long-temps à son propre fils & au sac de Troye. L'époque donnée par Helladius differe alors, au moins de cent vingt-cinq ans, de celle de la Chronique, dont l'autorité mérite, à tous égards, la préférence.

Les premiers fruits qui furent recueillis, servirent, au rapport d'Aristide, de prix aux vainqueurs des jeux Éleusiniens (1) ; ensuite on ne leur donna plus que de l'orge (2). Les enfants, ou plutôt les éphebes ou adolescents, furent admis à ces combats (3). Euripide, qui n'avoit pu l'être aux jeux Olympiques, parce qu'il n'étoit pas assez jeune, entra en lice à ceux d'Éleusis, & y remporta la victoire (4). On lit dans une ancienne inscription, que ces derniers étoient célébrés à Athenes (5); ce qui ne doit pas être pris à la lettre. Cette

---

(1) Eleusin. Or. p. 257.

(2) *Schol. Pind.* Isthm. Od. I. Ibid. Olymp. Od. IX, ad v. 150.

(3) Inscr. in Marm. Oxon. p. 83.

(4) *Aul. Gell.* Noct. Attic. L. XV, C. XX.

(5) ΕΛΕΥΣΙΝΙΑ ΕΝ ΑΘΗΝΑΙΣ Γ. Inscr. ap. *Spon.* T. III, p. 222. *Whel.* p. 524. *Pocock*, n°. 6, p. 63, &c.

ville aura été miſe pour toute l'Attique ; ou, à cauſe de ſa proximité, aura-t-on préféré ſon nom à celui d'Éleuſis, qui ſe trouve rapporté dans un autre monument du même genre (1). Pindare nous dit que la maritime Éleuſis avoit été témoin des ſuccès brillants d'Épharmoſte d'Opunce (2).

ARTICLE IV.

De l'Époptée, ou derniere Initiation.

PLUSIEURS nuits devoient être employées à toutes les pratiques initiatoires, dont la fin, ou l'époptée, ne peut être fixée qu'à celle du 20 au 21 de Boédromion. « Que feroient Iacchus, vos Eumolpides, & tous les myſteres, dit Cicéron, si nous ſupprimions les cérémonies nocturnes (3) » ? Par le mot Iacchus, cet Auteur, comme le remarque très-bien Turnebe, entend la derniere initiation. On la faiſoit donc le ſoir du jour de la proceſſion d'Iacchus, dont elle emprunta

(1) In Marm. Oxon. p. 83, ed. Prid.
(2) Olymp. Od. IX, v. 125-26.
(3) *Quid ergò aget Iacchus*, &c. &c. De Leg. L. II, §. 14.

quelquefois

quelquefois le nom. Ariſtophane appelle Iacchus l'aſtre qui éclaire la *Télete*, ou Initiation nocturne (1); épithete qui convient à ces myſteres, célébrés par-tout pendant la nuit (2). Elle y ajoutoit, ſuivant les Anciens, quelque choſe d'auguſte (3), ou plutôt de terrible, le mot *myſtere* ſervant de métaphore pour rendre les ſentiments de terreur & l'horreur qu'inſpirent naturellement les ténebres (4). « Jadis pour les » hommes ſages & modeſtes, dit ſaint » Clément d'Alexandrie, la nuit, par ſon » ſilence, couvroit les plaiſirs d'un voile » impénétrable; aujourd'hui, pour les ini- » tiés, c'eſt la nuit même qui divulgue » ces débauches, auxquelles ils la conſa- » crent. La lueur des flambeaux dépoſe » contre les forfaits qu'elle éclaire. Éteins » ces feux, ô criminel Hiérophante! & » toi, qui portes la torche myſtérieuſe, » crains d'allumer ces lampes; leurs flam- » mes vont découvrir ton Iacchus. Per- » mets à l'ombre de cacher tes myſteres; » que les ténebres, du moins, excuſent » tes orgies. La lumiere, qui ne peut diſ-

(1) In Ran. v. 346.
(2) Vid. *Meurſ.* Eleuſin. C. IX.
(3) *Eurip.* Bacch. v. 486.
(4) *Demetr. Phal.* de Eloc. §. 101.

» simuler, va t'accuser & demander ven-
» geance (1) ». Il est presque inutile d'observer que ce savant Pere de l'Église ne veut parler ici que du sixieme jour des mysteres, & de la nuit suivante, consacrée aux dernieres cérémonies de l'Époptée.

Elles se pratiquoient toutes pendant celle-là & les précédentes; c'est pourquoi elles étoient appellées nuits mystiques (2) & saintes (3). « Les uns se plaisent, re-
» marque Apulée, aux cérémonies noctur-
» nes, les autres à celles qui se pratiquent
» le jour : ceux-là veulent un culte caché,
» ceux-ci un culte public; la joie convient
» aux uns, & la tristesse aux autres (4) ».
Les Athéniens réunirent tous ces gouts dans leurs mysteres. Les Juifs seuls, pour ne point ressembler aux Nations idolâtres, se livrerent, au contraire, toujours à la joie dans leurs fêtes, qu'ils ne célébroient jamais qu'au grand jour. Cette différence est

(1) *Clem.* Protr. p. 19. A la place de la traduction que j'avois faite de ce passage, j'ai mis celle de M. du Theil, comme préférable à tous égards. Je l'ai tirée des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, Tome XXXIX, p. 232.

(2) *Sopat.* Quæst. p. 338.

(3) *Etym. Magn.* in hanc voc.

(4) *De Deo Socrat.* T. III. Op. ed. *Bas*, p. 108.

ſi frappante, que, malgré la force de ſes préjugés, le ſavant Spencer n'a pu s'empêcher de l'avouer en pluſieurs endroits de ſon Ouvrage (1).

L'Hiérocéryx ouvroit la grande initiation par les proclamations accoutumées, dont la formule ne regarda d'abord que les profanes qui en étoient exclus (2), & ceux dont l'ame ſe trouvoit ſouillée de quelque crime (3). On y ajouta la défenſe de rien dire qui pût être pris en mauvaiſe part, ou être de mauvais augure (4). Lorſque la lumiere du Chriſtianiſme commença à diſſiper les ténebres du Paganiſme, cette même formule ſubit des changements; & une partie fut conçue en ces termes : « Si » quelque Athée, Chrétien, ou Épicurien, » eſt ſpectateur de ces myſteres, qu'il ſorte, & que les perſonnes qui croient en » Dieu (5), ſoient initiées ſous d'heureux » auſpices ».

---

(1) De Leg. Hebr. Ritual. L. III, C. VIII, §. 1. L. I, C. VI, §. 3.

(2) Vid. plur. ap. *Briſſ.* de Formul, p. 4, 5, &c.

(3) *Celſ.* ap. *Orig.* L. III, p. 147. *Briſſ.* de Form. p. 8, 9, &c.

(4) Vid. *Briſſ.* de Form. p. 11, 12.

(5) *πιστεύοντες τῷ θεῷ. Lucian.* Alex. §. 38. Ces expreſſions étoient aſſurément inuſitées avant la publication de l'Evangile.

Il eſt vraiſemblable qu'après cette proclamation, on exigeoit de nouveau le ſerment des aſſiſtants, ſur le ſecret qu'ils étoient obligés de garder inviolablement. Enſuite on leur demandoit, ſoit en particulier, ſoit en général : *Avez-vous mangé du pain ?* Chacun répondoit : *Non* (1) ; *j'ai bu du cycéon ; j'ai pris de la ciſte ; après avoir travaillé, j'ai mis dans le calathus*, *enſuite du calathus dans la ciſte ;* ce qui prouvoit qu'ils avoient déja été admis aux petits myſteres. Si, pour ſatisfaire à la premiere queſtion, quelqu'un eût répondu ſimplement, *oui*, il ſe ſeroit découvert. Cette maniere de diſcerner les profanes d'avec les adeptes, & de ſe ſouſtraire aux efforts d'une curioſité indiſcrete, eſt ſi naturelle, que nous la voyons encore uſitée dans des aſſociations célebres & myſtérieuſes, lorſque leurs membres ſont promus à différents grades.

Avant de parvenir à celui d'heureux, on ſe ſoumettoit à de nouvelles purifications, celles d'Agra, ou des petits myſteres, n'ayant été que préparatoires (2). Il falloit d'abord être tout nud, enſuite ſe couvrir

(1) *Liban.* Declam. XIX, T. I, p. 491.

(2) ὥσπερ προκάθαρσις καὶ προάγνευσις, &c. *Schol. Ariſt.* Plut. ad v. 846.

d'une peau de faon, dont on ſe faiſoit une ceinture, comme Arignote le rapportoit dans ſon Ouvrage ſur les myſteres d'Éleuſis (1). Cette cérémonie ſecrete faiſoit alluſion à l'état ſauvage des premiers hommes; ou, ſi l'on veut, ce même habit étoit l'emblême de la vie corrompue & mortelle des profanes (2). On le quittoit de nouveau (3); & quand on étoit revêtu de l'habillement ſacré dont j'ai déja parlé, on étoit appellé *heureux* (4).

Juſqu'alors les portes de l'intérieur du temple ſe trouvoient fermées; & les aſpirants, plongés dans les horreurs de la nuit, & ſaiſis de frayeur (5), attendoient dans le veſtibule, ou le *pronaos* (6), que les portes s'ouvriſſent. « Le temple s'ébranle, s'écrie » Claudien; la foudre répand une lumiere » éclatante, qui annonce la préſence de la » Divinité; un bruit ſourd ſe fait entendre » du fond des abymes de la terre; l'édifice » des enfants de Cécrops mugit; Éleuſis » éleve ſes torches ſacrées; les ſerpents de

(1) *Harpocr.* in v. Νεβρίζων.
(2) *Etym. Magn.* in v. Σύμβολα.
(3) *Plotin* Ennead. I. L. VI, p. 55.
(4) *Sopat.* Diviſ. quæſt. p. 335.
(5) *Procl.* Theol. Plat. L. III, C. XVIII.
(6) *Senec.* Quæſt. Natur. L. VII, C. XXXI.

» Triptoleme ſifflent ;... au loin paroît la » triple Hécate, &c. (1) ». Cette deſcription, quoique poétique, differe peu des détails que pluſieurs Auteurs nous fourniſſent ſur le ſpectacle qui s'offroit à l'ouverture du temple. L'aſpirant y entendoit différentes voix, ſelon Dion Chryſoſtôme ; la lumiere & les ténebres affectoient alternativement ſes ſens ; à peine pouvoit-il conſidérer la multiplicité des objets (2). Les principaux étoient des fantômes, ayant la figure de chien, & diverſes formes monſtrueuſes (3), que le bruit de la foudre & des éclairs (4) rendoient encore plus terribles. Delà naiſſoient ces frémiſſements, ces terreurs, ces ſaiſiſſements, ces ſueurs, qui font comparer, par Plutarque, l'état d'un initié à celui d'un mourant (5).

Plongés dans la crainte, & livrés aux incertitudes, les récipiendaires n'appercevoient aucun veſtige du ſanctuaire, & n'en trouvoient point l'entrée, juſqu'au moment où les portes en étoient ouvertes par le

(1) *Claud.* de Rapt. Proſ. L. I, v. 7-15.
(2) *Dion Chryſ.* Or. XII, p. 202, 203.
(3) .... *ἀλλόκοτα τὰς μορφὰς φάσματα*.... *Infr. cit.*
(4) *Schol.* ad Orac. Zoroaſtr. p. 87, ed. *Gall.*
(5) Falſ. *Themiſt.* ap. *Stob.* Serm. CCLXXIV, p. 884-85, ſed meritò Plutarcho vindicatus à Cl. Wyttenbach. ad Calc. Ed. *Plut.* de Ser. num. Vind. p. 129, 130.

Prophete, ou Myſtagogue (1). On faiſoit alors paroître la ſtatue de la Déeſſe, frottée avec ſoin, ornée avec gout, & revêtue de ſes plus beaux habits. Elle paroiſſoit reſplendiſſante d'une clarté divine (2), par des reflets de lumiere qu'on ſavoit artiſtement ménager. Cette cérémonie, appellée *Photagogie*, dont les Theurgiques faiſoient ſouvent uſage, annonçoit la préſence, ou *Épiphanie* des Dieux (3). Le ſanctuaire d'Éleuſis étoit l'endroit que la Divinité toute entiere rempliſſoit dans ce moment (4); les ténebres ſe diſſipoient auſſi-tôt; l'ame ſortoit de l'abyme; & on paſſoit de la plus grande obſcurité, dans une clarté douce & ſous un ciel ſerein (5). « Des prairies, » où l'on entendoit des chœurs & des diſ» cours ſacrés, & où l'on étoit frappé par » la vue de fantômes ſaints, recevoient les » initiés, couronnés (6) d'if & de myrte, » comme la Déeſſe (7) ». Ils étoient déclarés Epoptes après ce ſpectacle, en quoi con-

---

(1) *Themiſt.* Or. in patris obitum, p. 50.
(2) Ibid.
(3) *Iambl.* de Myſt. §. 3, C. XIV.
(4) *Tota in adytis Divinitas.* Tertul. *adv.* Valent. p. 250. Op.
(5) *Themiſt.* L. C.
(6) *Plut.* Vulg. *Them.* Fragm. ap. *Stob.* Serm. cit. p. 885.
(7) *Schol.* Soph. Œdip. Col. v. 673.

ſiſtoit l'*Autopſie* (1), ou l'Époptée. Elle n'étoit pas toujours la même ; les Prêtres avoient l'attention de la varier, & d'en réſerver quelque choſe pour les perſonnes qui devoient aſſiſter une autre année à leurs cérémonies (2).

Une des principales, & dont ils paroiſſent avoir fidélement conſervé l'uſage dans tous les temps, c'eſt l'élévation du phallus, & non pas du *cteis*, comme Meurſius l'a cru, d'après un paſſage de Théodoret, qu'il a mal entendu (3). Ce judicieux Pere de l'Égliſe, ainſi que ſaint Clément d'Alexandrie (4), Tertullien (5), &c., ont ſouvent fait mention de la cérémonie du phallus dans les myſteres d'Éleuſis. Ce dernier aſſure que les Valentiniens avoient adopté cet uſage, que nous ſavons d'ailleurs avoir été pratiqué en Égypte, & introduit dans la Grece par Mélampus (6). Ces Écrivains reſpectables ont été néan-

---

(1) Vid. Meurſ. Eleuſin, C. XI.

(2) *Non ſemel quædam ſacra traduntur : Eleuſis ſervat quod oſtendat reviſentibus.* Senec. *Nat. Quæſt.* L. VII, C. XXXI.

(3) Eleuſin. C. XI.

(4) Protr. p. 19, 30.

(5) *Simulacrum membri virilis revelatur*, &c. adv. Valent. p. 250, Op.

(6) *Herod.* L. II, C. 49.

moins ſoupçonnés de calomnie à l'égard des païens ; & on a oſé rejetter, ſans examen, leur témoignage (1), qu'il me ſera aiſé de confirmer par des autorités non ſuſpectes.

Diodore de Sicile répete en pluſieurs endroits de ſon Ouvrage, que les Grecs, à l'imitation des Égyptiens, honoroient le phallus dans leurs myſteres. C'eſt, dit-il, parce que Typhon jetta dans le fleuve les parties viriles d'Oſiris. Iſis voulut qu'on leur décernât les honneurs divins ; qu'on placât leur repréſentation dans les temples ; qu'on leur rendît un Culte religieux dans les ſacrifices, dans les myſteres. Voilà pourquoi, ajoute-t-il, les Grecs, qui ont pris de l'Égypte leurs orgies & leurs fêtes de Bacchus, réverent le phallus dans les myſteres, dans les initiations & les ſacrifices (2). Dans l'énumération que Jamblique fait des uſages ſymboliques des myſteres, cet Auteur n'oublie pas l'élévation du phallus, & ajoute qu'on en conſacroit pluſieurs figures au printemps, pour marquer que les Dieux ont donné au monde la puiſſance générative (3). Enfin Plotin explique d'une maniere

(1) Dict. Encycl. Art. *Éleuſinie.*
(2) *Diod.* L. I, §. 22, 88, &c.
(3) De Myſt. Ægyp. §. 1, C. XI.

allégorique, la coutume qu'on avoit dans les *Téletes*, ou cérémonies initiatoires, de repréſenter l'ancien Mercure, tenant toujours à la main *l'organe de la génération* (1). Or nous ſavons, par le témoignage d'Euſebe, que l'Hiérocéryx repréſentoit à Éleuſis, pendant l'initiation, la perſonne de Mercure. Cette preuve & toutes celles qui la précedent, ſont d'autant plus ſans replique, qu'elles nous ont été tranſmiſes par des Philoſophes, zélés Apologiſtes du Paganiſme, & ennemis déclarés du Chriſtianiſme.

Euſebe, qui les a combattus, nous explique en même-temps les fonctions allégoriques des autres miniſtres. L'Épibome, ou Aſſiſtant de l'autel, déſignoit, par ſes habillements, la Lune; le Dadouque, le Soleil; & l'Hiérophante, le Démiourgue (2). Celui-ci expliquoit ſans doute aux adeptes l'objet de ce coſtume, qui n'exiſta pas toujours de même, comme on le verra dans la ſuite. Il leur dévoiloit la doctrine ſe-

(1) ὅθεν, οἶμαι, καὶ οἱ πάλαι σοφοὶ μυστικῶς καὶ ἐν τελεταῖς αἰνιττόμενοι, Ἑρμῆν μὲν ποιοῦσι τὸν ἀρχαῖον, τὸ τῆς γενέσεως ΟΡΓΑΝΟΝ ἀεὶ ἔχοντα πρὸς ἐργασίαν, τὸν γεννῶντα δὲ ἐν αἰσθήσει, δηλοῦντες εἶναι τὸν νοητὸν λόγον. Ennead. III. L. VI, C. XIX, p. 321-22, ed. *Fic.*

(2) Præp. Evang. L. III, p. 117.

crete, mais ſans art, ſans rapporter, ſuivant Plutarque, aucune preuve, ni argument qui pût mériter à ſes diſcours une foi explicite (1).

Après l'expoſition de cette doctrine, l'aſſemblée étoit congédiée, comme Meurſius le conjecture, avec beaucoup de vraiſemblance (2), par ces mots κὸγξ ὄμπαξ (3), qui étoient répétés par les initiés. Le Clerc a prétendu que ces expreſſions étoient Phéniciennes, & ſignifioient à la lettre, *veiller & ne point faire de mal* (4) : explication plus ingénieuſe que vraie (5). Celle de M. Court de Gébelin, *peuples aſſemblés, prêtez l'oreille, ou ſilence* (6), me paroît encore moins fondée. Une cérémonie quelconque ne pouvoit ſe terminer par une pareille phraſe, qui en auroit dû être évidemment le prélude. Il eſt néceſſaire d'obſerver que tous les initiés ne l'étoient pas à la fois. Ils ſe remplaçoient les uns les autres, juſqu'à ce que la troupe, qui attendoit au *propylée* du temple, fût entrée, &

(1) De Orac. defect. T. II. Op. p. 422.
(2) Eleuſin. C. XI.
(3) *Heſych.* in h. v.
(4) Bibl. univerſ. T. VI, p. 74.
(5) Voy. Supplém. à la Philoſ. de l'Hiſt. p. 370, &c.
(6) Monde primit. T. IV, p. 323.

que celle renfermée dans la nef, ou *ſeque* myſtique, eût toute pénétré dans le ſanctuaire, où on entroit ſucceſſivement.

Avant de haſarder mes conjectures ſur la doctrine ſecrete des myſteres, je crois devoir profiter de la permiſſion que m'a donnée M. d'Anſſe de Villoiſon, de publier ici un morceau de ſa compoſition, relatif à cette matiere, & propre à en faciliter l'intelligence. C'eſt un fragment de ſon grand Ouvrage ſur la Philoſophie ancienne, qu'il m'a communiqué il y a ſept ans.

JOHANNIS BAPTISTÆ CASPARIS

D'ANSSE DE VILLOISON,

De triplici Theologiâ Myſteriiſque Veterum

COMMENTATIO.

VARRO, teſte S. Auguſtino (1), tria fuiſſe docet apud veteres Ethnicos, genera Theologiæ, *id eſt,* inquit, rationis quæ de Diis explicatur; eorumque unum *Mythicon* appellari; alterum, *Phyſicon;* alterum, *Civile.* Latinè ſi uſus admitteret, inquit idem ibidem S. Auguſtinus, genus quod primum poſuit, (Varro) *fabulare* appellaremus; ſed *fabuloſum* dicamus: quoniam μῦθος græcè *fabula* dicitur; ſecundum autem ut *naturale* dicatur, jam & conſuetudo locutionis admittit; tertium etiam ipſe latinè enunciavit, quod *civile* appellatur.

Deinde ait: (Varro) *Mythicon* appellant, quo maximè utuntur Poëtæ; *Phyſicon*, quo Philoſophi; *Civile*, quo populi. Adhuc quod ſequitur attendamus, inquit idem S. Auguſtinus paulo infra: prima, ait Varro, Theologia maximè accom-

(1) *Auguſtinus*, de Civitate Dei, L. VI, C. V.

modata est ad theatrum; secunda, ad mundum; tertia ad urbem. Quis non videat, inquit Augustinus, cui palmam dederit? Utique secundæ, quam supra dixit esse Philosophorum. Hanc enim pertinere testatur ad mundum, quo isti (*prorsus ut Stoici*) nihil esse excellentius opinantur in rebus. Unde alibi monet Augustinus (1), naturali Theologiæ plurimùm tribuere Varronem; & alio loco sic eum alloquitur (2): Dicis fabulosos Deos accommodatos esse ad theatrum, naturales ad mundum, civiles ad urbem.

Notandum autem eamdem Theologiarum divisionem, ab iis qui Mythologiam tractant, nimis neglectam, placuisse & Scævolæ, quem Augustinus (3) doctissimum Pontificem vocat, & ait disputasse, tria genera tradita Deorum: unum à Poëtis; alterum à Philosophis; tertium à Principibus civitatis; ubi *fabulosum*, *naturale* & *civile* genus agnoscis.

Naturale, seu *physicum*, Theologiæ genus eò accuratiori consideratione dignius est, quò magis interest veram atque uni-

---

(1) *Augustin.* de Civit. Dei, L. VII, C. V.

(2) Ibid. L. VI, C. VI.

(3) Ibid. L. IV, C. XXVII.

cam Doctorum & Philoſophorum de Deo, mundo, naturâ & animo, doctrinam, & germanam eorum religionem, quàm aniles vulgi fabulas, & abſurda Poëtarum commenta, civili ſeu prudentiâ, ſeu potiùs ſuperſtitione, conſecrata, cognoſcere. Hoc enim genus eſt, inquit Varro apud Auguſtinum (1), de quo multos libros Philoſophi reliquerunt; in quibus eſt : Dii qui ſint, ubi, quod genus, quale, ex quonam tempore; an à ſempiterno fuerint; an ex igne ſint, ut credit Heraclitus; an ex numeris, ut Pythagoras; an ex atomis, ut Epicurus. Sic alia, inquit Varro, quæ faciliùs intra parietes in ſcholâ, quàm extra in foro ferre poſſunt aures. Nihil in hoc genere culpavit, inquit Auguſtinus, quod Phyſicon vocavit, & ad Philoſophos pertinet. Tantùm quod eorum inter ſe controverſias commemoravit, per quos facta eſt diſſidentium multitudo ſectarum. Removit tamen hoc genus à foro, *id eſt*, à populis : ſcholis verò & parietibus clauſit. Illud autem (fabuloſum) mendaciſſimum atque turpiſſimum à civitatibus non removit.

Quæ quidem Auguſtini verba quadraginta & unius librorum, quos de Antiqui-

(1) *Auguſtin.* de Civit. Dei, L. VI, C. V.

tatibus ſcripſiſſe Varronem, & in res humanas divinaſque diviſiſſe idem Auguſtinus (1) docet, vehementiſſimo nos afficiunt deſiderio. Dolendum præſertim, temporum injuriâ periiſſe ſedecim illos de divinis agentes libros, in quibus diſſidentium inter ſe ſectarum controverſiæ commemorabantur; quippe quibus perfecta & abſoluta contineretur Hiſtoria Philoſophica, ab homine omnium Romanorum facilè acutiſſimo, ut fatetur Tullius in libris Academicis (2), & ſine ullâ dubitatione doctiſſimo, conſcripta. Nam, ut ait Auguſtinus (3), quis Marco Varrone curioſiùs iſta quæſivit? Quis invenit doctiùs? Quis conſideravit attentiùs? Quis diſtinxit acutiùs? Quis diligentiùs pleniùſque conſcripſit? Qui, inquit idem, tametſi minùs eſt ſuavis eloquio, doctrinâ tamen atque ſententiis ita refertus eſt, ut in omni eruditione, quam nos ſecularem, illi autem liberalem vocant, ſtudioſum rerum tantùm iſte doceat, quantùm ſtudioſum verborum Cicero delectat. Hinc vides Auguſtinum eamdem olim in Romanorum doctiſſimo, quam ho-

(1) *Auguſtin.* de Civit. Dei, L. VI, C. III.

(2) Vide *Ciceronem* Academicorum primo, C. I & III.

(3) *Auguſtin.* de Civit. Dei, L. VI, C. II.

die plerique in quibuſdam eruditiſſimis requirunt viris, eloquii ſuavitatem deſiderare. Hujuſce autem Varronis operis jacturam, in eâ parte quæ ad Stoicorum Theologiam pertinet, ſarcire & illius deſiderium conſolari uno Cornuti libello poſſumus.

Supra obſervavimus Varronem hoc genus phyſicum, ſeu naturale, cui plurimùm tribuebat, & in quo nihil ipſe culpabat, à foro tamen, *id eſt*, à populis ideo removiſſe, ſcholiſque & parietibus clauſiſſe, quod in hoc ea tractarentur, quæ faciliùs intra parietes in ſcholâ, quam extra in foro ferre poſſe aures contenderet. Sic & doctiſſimus Pontifex Scævola, cui eamdem ac Varroni, Theologiarum diviſionem placuiſſe obſervavimus, pariter, apud Auguſtinum (1), phyſicum genus non congruere civitatibus exiſtimat; quod, inquit, habeat aliqua ſupervacua, aliqua etiam quæ obſit populis noſſe. Quæ ſunt autem illa, inquit idem ibid. Auguſtinus, quæ prolata in multitudine nocent? Hæc, inquit, non eſſe Deos Herculem, Pollucem. Proditur enim à doctis, quod homines fuerint, & humanâ conditione defecerint. Quid aliud, quàm quod eorum qui ſint

(1) *Auguſtin.* de Civit. Dei, L. IV, C. XXVII.

Dii, non habeant civitates vera simulachra? quod verus Deus nec sexum habeat, nec ætatem, nec definita corporis membra? Hæc Pontifex, inquit idem ibid. Augustinus, nosse populos non vult; nam falsa esse non putat: expedire igitur existimat falli in religione civitates; quod dicere etiam in libris rerum divinarum ipse Varro non dubitat.

Sic Tullius apud Lactantium (1) monet, non esse quædam vulgò disputanda, ne susceptas publicè religiones disputatio talis extinguat. Idem (2) alibi sic apertè loquitur: Errabat multis in rebus antiquitas, quam vel usu jam, vel doctrinâ, vel vetustate immutatam videmus. Retinetur autem & ad opinionem vulgi, & ad magnas utilitates Reipublicæ, mos, religio, disciplina, jus Augurum, Collegii auctoritas. Vide omnino quæ de hoc argumento passim congessit acutissimus & eruditissimus Warburton in doctissimo libro qui de legationis Mosaicæ divinitate inscribitur. S. Augustinus (3) hominum velut prudentium & sapientium negotium fuisse observat, popu-

(1) *Lactantius*, Institutionum Divinarum, L. II, C. III.

(2) *Cicero*, de Divinatione, L. II, C. XXXIII.

(3) *Augustin.* de Civit. Dei, L. IV, C. XXXII.

lum in religionibus fallere ; & homines principes, ea quæ vana esse noverant, religionis nomine, populis tanquam vera suasisse, hoc modo eos civili societati velut arctiùs illigantes, quò similiter subditos possiderent. Apud eumdem (1) Varro de religionibus loquens, multa esse vera dixit, quæ non modo vulgo scire non sit utile, sed etiam, tametsi falsa sint, aliter existimare populum expediat ; & ideo Græcos *Tèletas* ac mysteria taciturnitate parietibusque clausisse.

Hîc certè, exclamat Augustinus, de hoc eodem Varronis loco agens, totum consilium prodidit velut sapientium, per quos civitates & populi regerentur. Addo & Varronem simul quoque hîc veterum mysteria prodidisse, in quorum doctrinâ *esotericâ*, quæ tota Physicâ innitebatur Theologiâ, ea tradebantur quibus mythica & civilis ita funditus everteretur Theologia, ut velum superstitione obductum, poeticâ suavitate ornatum, & potenti eorum qui respublicas administrabant, manu sustentatum, penitus removeretur, & sola Natura, unica Theologiæ Physicæ Dea, secum habitans, & orbi tanquam altari

(1) *Augustin.* de Civit. Dei, L. IV, C. XXXI.

inſidens, ac ſubjecta pedibus falſorum vulgi Numinum ſimulachra proterens, ſeſe oculis offerret.

Plurima autem in veterum myſteriis ad res naturales naturalemque Theologiam revocata fuiſſe idem teſtatur Varro apud Auguſtinum (1), ubi docet multa in myſteriis Cereris tradi, quæ niſi ad frugum inventionem non pertineant. Et idem alibi Auguſtinus (2): Hæc ſunt Telluris & Matris Magnæ præclara myſteria, unde omnia referuntur ad mortalia ſemina, & exercendam agriculturam. Apud eumdem alibi Auguſtinum, *de Civitate Dei*, *L. VII*, *C. V.* Varro interpretationes phyſicas ſic commendat, ut dicat antiquos ſimulachra Deorum & inſignia ornatuſque confinxiſſe, quæ, inquit, cum oculis animadvertiſſent ii qui adiſſent doctrinæ myſteria, poſſent animam mundi, ac partes ejus, *id eſt*, Deos veros animo videre. Phyſiologiæ autem & Coſmologiæ doctrinam in ſacris traditam fuiſſe myſteriis, intelligi poteſt e Clemente Alexandrino ſic loquente, *Stromat. L. V, p. 688 & 689*: Non abs re in myſteriis quæ celebrantur apud Græcos, primum

---

(1) *Auguſtin.* de Civit. Dei, L. VII, C. XX.
(2) Ibid. L. VII, C. XXIV.

locum tenent lustrationes, sicut apud Christianos lavacrum: deinde parva mysteria, in quibus inest quoddam fundamentum doctrinæ, & quædam futurorum præparatio. (Lego enim cum Sylburgio προπαρασκευὴν, pro, προπαρασκευῆς). In magnis autem mysteriis non restat ampliùs discere, sed propiùs contemplari & inspicere, ἐποπτεύειν, & naturam atque res ipsas mente complecti. Ad hæc mysteria ita Clemens alibi respexit, *Stromat. L. IV, p.* 564: Tunc verè gnosticam aggrediemur naturæ contemplationem, φυσιολογίαν, parvis ante magna initiati mysteriis.

Varronis omnia in mysteriis ad rerum naturalium allegorias & artium vitæ humanæ utilium inventionem revocantis, sententiam confirmat Epigenes in libro de Orphicâ Poesi, ubi, referente Clemente Alexandrino, *Strom. L. V, p. 675 & 676*, voces Orpheo peculiares exponens, & evolvens fabularum involucra & integumenta quibus quasi velis Orphica mysteria obtendebantur, κερκίσι καμπυλόχρωσι, *id est*, radiis incurvis, *aratra*, στήμοσιν, *id est*, staminibus, *sulcos*, δάκρυσι Διὸς, *id est*, lachrymis Jovis, *pluviam*, &c. &c., significari declarat.

Clariùs etiam & disertiùs Plutarchus in libro perdito περὶ τῶν ἐν Πλαταιαῖς Δαιδάλων, de

abditâ illâ vulgoque ignotâ Theologiâ naturali ſic diſſerens apud Euſebium, *Præparat. Evangel. L. III, C. I, p.* 83, *ed. Vigerii :* Antiquam non Græcorum modò, ſed etiam Barbarorum Phyſiologiam nihil aliud fuiſſe quàm rationem quamdam naturalem fabulis involutam, adeoque latentem & obſcuram Theologiam, cujus ænigmatis & allegoriis arcana fere myſteria ita tegebantur, ut cùm ea quæ dicebantur faciliùs quàm quæ ſilebantur, imperita multitudo caperet, tum verò de iis quæ ſilebantur majus aliquid quàm quæ dicebantur, ſuſpicione conjiceret, quivis tam ex Orphei carminibus, quàm ex Ægyptiorum & Phrygum monumentis colligere poteſt. Maximè, inquit, ſolemnes initiandi ritus, & adhibita in ſacris cærimoniis ſymbola, quæ mens veterum quiſve ſenſus illis fuerit, apertè declarant; de quo vide Matthiam Geſnerum, *in corollario animarum Hippocratis*, *p.* 150, *T. I, Commentar. Societ. Reg. Gottingens.* & Eſchenbach. *de Poeſi Orphicâ*, *p.* 11 *& ſeq.* Sic Clemens Alexandrinus, *Stromat. L. V, pag.* 658 : Omnes uno verbo qui de rebus divinis tractaverunt, tam Barbari quàm Græci, rerum principia occultaverunt, & veritatem ænigmatis, ſymbolis, allegoriis, me-

taphoris, & talibus modis ac tropis involutam tradiderunt.

Strabo, *L.* X, *p.* 326 *&* 327, *ed.* 1597, poſtquam de myſteriis fuſiùs diſſeruit, hæc ſubjicit : Quamvis minimè delecter fabulis, de hiſce tamen prolixiùs diſputavi, quòd ad Theologiam pertineant. Omnis autem de Diis ſermo antiquas perpendit traditiones & fabulas, Antiquis ſub involucro ſuas de rebus naturalibus ſententias proponentibus, ſemperque eis fabulas annectentibus. Sane omnia ænigmata ſolvere & explicare penitus, non eſt in proclivi : multitudine autem fabularum in medium collatâ, quarum aliæ inter ſe conſentiunt, aliæ diſcrepant, faciliùs eſt eas inter ſe componere, verumque conjiciendo aſſequi. Idem de veteribus Indis, Perſis ac Syris, qui ſua fabulis involverent dogmata, teſtatur Origenes contra Celſum, *p.* 5, *ed. Spenceri.*

Hinc rectè legitur apud Bruckerum, *Hiſtor. Crit. Philoſoph. T. 1, p.* 367 *&* 368, non tantùm Stoicorum, ſed & antiquiſſimorum quoque Theologorum laborem in eo præcipuum fuiſſe, ut mundi ortum atque generationem allegorico ſenſu obvelarent ; quæ, inquit, docendi ratio nobis Theologias Græcorum peperit, ab

Ægyptiis, Phœnicibus, Thracibus, aliisque Orientis quoque populis, ad Græcos delatas & imitatione expressas. Idem & rectè observat, *Tom. 1, p.* 409 *&* 410, ex collatis veterum Theogoniis illud dubio omni carere, prima earum principia eò tendere, ut rerum naturalium generationem & ortum describant. Nam, ut addit, cùm habuerint vetustissimi Philosophi & Theologi mundum hunc pro Deo, ejusque partes inter Deos retulerint, hoc ab Ægyptiis atque Phœnicibus ad Græcos delatum, occasionem dedit Cosmogoniam in Theogoniam mutandi, & initia nascentis mundi fictâ Deorum generatione adumbrandi. Id quod, inquit, rectè observatum est viris doctis Cosmogoniæ historiam inter Theogoniarum fabulas quærentibus.

In Mythologiis veteribus Celtarum & Septentrionalium non levem difficultatem atque incertitudinem inde oriri, quod Cosmogonia per modum Theogoniæ exprimatur, conquestus est clarissimus Olaus Rudbeck (1). Verùm hanc communem omnium Theogoniarum proprietatem, vel potiùs vitium esse, ideo admissum, ut origines rerum majores viderentur, docet Brucke-

(1) *Olaus Rudbeck*, atlantic. Cap. XXII, II, pag. 541.

rus (1). Clar. Burnet (2) monuit antiquos cum Physiologiâ conjunxisse Theologiam suam ; atque, cùm de rerum ortu & naturâ differerent, de Diis etiam & eorum origine tractare solitos fuisse. Quare, inquit, apud eos Cosmogonia, Theogonia, Theologia, idem ferè valent; atque hæc omnia Philosophiæ nomine jam complectimur. Hinc Olivetus (3) dixit, *que la Physique des Anciens étoit inséparable de leur Théologie.* Et alibi (4) : *Au lieu de soumettre la Physique à la Théologie, ils ne fondoient leur Théologie que sur leur Physique ; & les différentes manieres dont ils arrangeoient le systême de l'univers, faisoient leurs différentes croyances touchant la Divinité.*

Ita Cornutus (5) : persuasus veteres non vulgaris sapientiæ fuisse homines, sed ad mundi naturam cognoscendam idoneos, & ad eam philosophicis symbolis & figuris explicandam ingeniosè felices. Meritò igitur Olearius (6) dicit, Hesiodum Poëtam

(1) *Bruckerus*, T. I, p. 334.

(2) *Burnet*, Archæolog. Philosophic. T. I, p. 334.

(3) *D'Olivet*, Théologie des Philosophes Grecs, p. 226, T. I. Versionis Gallicæ operis de Naturâ Deorum, quæ prodiit Lutet. anno 1749.

(4) Ibid. p. 302.

(5) *Cornutus*, C. XXXV, p. 236, Opusculorum Mythologicorum, ed Gal. 1688, *Amstelodami.*

(6) *Olearius*, in Dissertatione priore de principio rerum

φιλοσοφώτατον nihil aliud in suâ fecisse Theogoniâ, quàm quòd res physicas, sive naturales, Deorum nominibus indutas proponeret atque explicaret. Eamdem viam secutum fuisse & Heraclitum, cujus doctrinæ fundamentis Porticus innititur, ex auctore Allegoriarum Homericarum probat idem Olearius ; & quidem semper in toto Cornuti opere Physiologiam & Cosmologiam cum Theologiâ conjunctas videbis.

Multò ante Olearium, Johannes Diaconus (1), ὁ Γαληνὸς, de Hesiodi Theogoniâ dixerat : Quem quidem librum, opinor, Physiogoniam vocare oportet, quòd de Physicis quibusdam ortibus disputet..... Quamvis Theogoniam illi, sic superbo eum decorantes nomine, appellaverint. Undè & Augustinus (2) hoc nomine veteres Theogonias reprehendit, quòd habeant quasdam naturalium rationum interpretationes. Quasi verò, inquit, nos in hâc disputatione Physiologiam quæramus, & non Theologiam, *id est*, rationem non naturæ, sed Dei.

---

naturalium ex mente Heracliti, p. 852. Historiæ Philosophic. Stanleii.

(1) *Johannes Diaconus*, ὁ Γαληνὸς, initio Allegoriarum in Hesiodi Theogoniam, p. 229, col. 1, ed. Hesiod. ex Officinâ Plantinianâ, 1603.

(2) *Augustin.* de Civit. Dei, L. VI, C. VIII.

Hæc eſt igitur Theologia Phyſica, quæ prima veteribus innotuit, deinde apud ſolos remanſit doctos & Philoſophos, ac myſteriorum Antiſtites, quæ ſeponebat fabularum integumenta, quibus ſubtiliora dogmata & primæ rerum cauſæ ita involvebantur, ut hæc arcana reducta & in interiore ſacrario clauſa, non promiſcuè omnibus paterent, ut ait Seneca, *Quæſtion. natural. Liv. VII, Cap. XXXI*, ſed vulgi profani in veſtibulo hærentis oculos falleret tanta majeſtas in ſanctiori receſſu deliteſcens. Hæc, diſcuſſis nubibus, amicam facem præferebat, de rebus nudè & apertè diſputabat, cauſarum ordinem, nexum, effectus, & agendi modos fabuloſis narrationibus deſignata explicabat; Naturæ, & Myſteriorum, in quibus unica Natura colebatur, adyta reſerabat; Coſmogoniam, Coſmologiam, Phyſiologiam & Metaphyſicam conjungebat; denique univerſam veterum de Deo, naturâ ac materiâ doctrinam complectebatur, & idem fere tradebat quod initiatis myſteriorum Antiſtites, detracto velo, patefaciebant.

Cui tamen ſententiæ, ſcilicet myſteriorum & Theologiæ Phyſicæ, illiuſque præſertim eſotericæ, doctrinam unam eamdemque eſſe, ſic adverſatur Cl. Warbur-

ton, gallicè verſus à Cl. Silhouet, *Diſſertations ſur l'union de la Religion, de la Morale & de la Politique, T. 1, p.* 185. *Le ſecret des grands myſteres ne conſiſtoit pas dans des ſpéculations métaphyſiques des Philoſophes, ſur la nature de la Divinité & de l'ame humaine. Ce ſeroit ſuppoſer que les doctrines cachées des écoles de la Philoſophie, & les myſteres de la Religion, étoient la même choſe ; ce qui eſt impoſſible, puiſque leur but étoit différent ; celui de la Philoſophie étant la vérité ſeulement, & celui de la Religion païenne, l'utilité.* (Quod de civili Religione verè, de Phyſicâ falsò dicitur.) *Ni les Philoſophes, ni les Légiſlateurs, n'ont reconnu cette vérité naturelle, que le vrai & l'utile ſont inſéparables. . . . On examinera dans quelques-unes des Diſſertations ſuivantes, les ſpéculations métaphyſiques des Philoſophes, ſur la nature de Dieu & ſur celle de l'ame ; & cet examen démontrera que ces ſpéculations n'auroient pu ſervir qu'à détruire ce qu'on vouloit établir par la célébration des myſteres.*

Facilè contra Cl. Warburtonum probari poteſt, myſteriorum, Religionis Phyſicæ, ſeu naturalis, quæ hîc malè ab hoc doctiſſimo viro cum civili confuſa eſt, & Philoſophiæ doctrinarum eſotericarum finem

& dogmata non fuiſſe diverſa, nec ad utilitatem, ſed ad veritatem ſpectaviſſe myſteria. Nam ſupra vidimus Varronem apud S. Auguſtinum, *de Civitate Dei, L. VI, C. III*, Phyſicam Religionem removiſſe à foro, *id eſt*, à populis, ſcholiſque & parietibus clauſiſſe, quòd in hâc ea tractarentur quæ faciliùs intra parietes in ſcholâ, quàm extra in foro ferre poſſent aures. Eumdem quoque Varronem apud Auguſtinum, *de Civitate Dei, Lib. IV, Cap. XXVII*, audivimus dicentem ideo Græcos ſimiliter teletas ac myſteria taciturnitate parietibuſque clauſiſſe, quòd multa ſint vera, quæ non modo vulgo ſcire non ſit utile, ſed etiam, tametſi falſa ſint, aliter exiſtimare populis expediat. Cernis igitur teletas eodem prorſus modo taciturnitate parietibuſque clauſas fuiſſe, & ob eamdem cauſam à populis remotas ac Theologiam Phyſicam, cujus genus non congruere civitatibus apud Auguſtinum, *de Civitate Dei, L. IV, C. XXVII*, exiſtimat Pontifex Scævola, quòd, inquit, habeat aliqua ſupervacua, aliqua etiam quæ obſit populis noſſe. Unde ſequitur, myſteria quæ talia multa haberent vera quidem, ut fatetur Varro, ſed quæ vulgo ſcire non eſſet utile, ad veritatem potiùs quàm ad

utilitatem ſpectaviſſe, eorumque eumdem fuiſſe ſcopum ac Theologiæ Phyſicæ à quâ eadem prorſus metuebantur, quòd eadem prorſus traderet.

Enim verò quæ ſunt tandem illa Theologiæ Phyſicæ decreta, inquit idem ibidem Auguſtinus, quæ prolata in multitudine nocent? Hæc, inquit, non eſſe Deos Herculem, Æſculapium, Caſtorem, Pollucem. Proditur enim à doctis, quòd homines fuerint, & humanâ conditione defecerint. Et in hoc quidem maximè apparet eſotericæ Philoſophorum doctrinæ, & Theologiæ Phyſicæ, & myſteriorum, ad eumdem prorſus finem referendorum ſumma conſenſio & ſingularis concordia. Nam ipſe Warburton paſſim in ſuo opere, ac præſertim, *Diſſertat. V, p.* 193 *&* 195, *T. 1*, e Cicerone, *Tuſcul. L. 1, C. XII & XIII*, & *de Naturâ Deorum, L. 1, C. XLII*, probat in Samothraciâ, in iiſque quæ

Lemni nocturno aditu occulta coluntur
 Silveſtribus ſepibus denſa,

& in Eleuſiniâ ſanctâ illâ & auguſtâ,

Ubi initiantur gentes orarum ultimæ,

tradi aut fortes, aut claros, aut potentes viros poſt mortem ad Deos perveniſſe, eoſque eſſe ipſos quos colere, precari, venera-

rique solebant civilis Religionis Antistites.

Hoc proditum sibi de Diis hominibus à Sacerdote secretum mysteriorum, ut ait Cyprianus, *de Idolorum vanitate, p.* 225, *ed. Par.* 1726. Olympiadi matri (1) per literas detexit Alexander. Sic enim habet Augustinus, *de Civit. Dei, L. IX, C. VII,* ab ipsomet Warburtono laudatus, *Dissertat. V, T. I, p.* 237 : in eo genere sunt etiam illa ..... quæ Alexander Macedo scribit ad matrem, sibi à magno Antistite sacrorum Ægyptiorum, quodam Leone, patefacta : ubi non Picus, & Faunus, & Æneas, & Romulus, vel etiam Hercules, & Æsculapius, & Liber Semele natus, & Tyndaridæ fratres, & si quos alios ex mortalibus pro Diis habent, sed ipsi etiam majorum gentium Dii, quos Cicero *in Tuscu-*

---

(1) Hujusce Epistolæ Alexandri ad Olympiadem matrem meminit & Athenagoras, p. 305, edit. Benedictin. ubi observat & Herodotum pariter ab Ægyptiis didicisse, Sacerdotibus videri, Deos olim fuisse homines. Sed Cyprianus, Augustinus, Athenagoras, & post eos Cl. Warburton, in eo falsi fuerunt, quòd, nomine decepti, Alexandro Magno, Philippi filio, Alexandri de rebus Ægyptiorum ad matrem, quam statim interpretati sunt Olympiadem, tribuerunt opus, quod fuit Alexandri Polyhistoris, quem Suidas Milesium fuisse refert, & bello captum, in Cornelii Lentuli familiâ pædagogum egisse, posteaque manumissum, Cornelii nomine vocatum; de quo vide Cl. Rigaltium ad Tertullianum *de Pallio, p.* 115, ed. *Par.* 1675.

lan. (1) tacitis nominibus videtur attingere, Jupiter, Juno, Saturnus, Vulcanus, Veſta, & alii plurimi, quos Varro conatur ad mundi partes, ſive elementa transferre (2), homines fuiſſe produntur. Timens

---

(1) Hîc Auguſtinus reſpicit hunc Ciceronis locum *Tuſculan. I*, 12 & 13 : « Quid totum prope cœlum, ne plures » perſequar, nonne humano genere completum eſt ? . . . . » Ipſi illi majorum gentium Dii qui habentur, hinc à nobis » profecti in cœlum reperiuntur. . . . Reminiſcere, quoniam » es initiatus, quæ tradantur myſteriis ; tum denique quam » hoc latè pateat, intelliges ». *Lactant. Inſtitut. Divin. L. V, C. XX, p.* 413 : « Cùm ſint peritiſſimi (Pontifices, Sacerdotes » & Antiſtites Religionum) Deorumque progeniem, & res » geſtas, & imperia, & interitus, & ſepulchra de rebus » noverint, ipſoſque ritus quibus ſunt initiati, vel ex » rebus geſtis hominum, vel ex caſibus, vel etiam ex mortibus » natos ſciant : incredibilis dementia eſt Deos putare » quos fuiſſe mortales, negare non audeant ; vel ſi tam » impudentes fuerint ut negent, ſuæ illos ac ſuorum literæ » coarguant ; ipſa denique illos ſacrorum initia convincant. » . . . . Sed meritò non audent de rebus quidquam » docere divinis, ne & à noſtris derideantur, & à ſuis » deſerantur. Nam fere vulgus, cui ſimplex incorruptumque » judicium eſt, ſi myſteria illa cognoſcat in honorem mortuorum » conſtituta, damnabit, aliudque verius, quod » colat, quæret. Hinc fida ſilentia ſacris inſtituta ſunt ab » hominibus callidis, ut neſciat populus quid colat ». Tantùm terroribus addit, quos metuas, non noſſe Deos, inquit Lucanus.

(2) Ægyptiorum doctiſſimi duo eſſe genera Deorum exiſtimabant : unum quidem *naturalium*, quales ſunt æther, ſol, luna & terra, *id eſt*, Dei, ſeu potiùs *deificatæ* naturæ partes ; alterum verò Deorum *factorum*, *id eſt*, hominum qui Diis poſt mortem adſcripti fuerant. Sic enim Athenagoras in Legatione pro Chriſtianis, p. 306 : Quod homines fuerint plerique Dii culti ab Ægyptiis, Ægyptio-

enim

enim & ille quaſi revelata myſteria, petens admonet Alexandrum, ut cùm ea matri conſcripta inſinuaverit, flammis jubeat concremari. Clemens Alexandrinus, *Cohortation. ad gentes*, *p.* 29, omnino conferendus, id mirè confirmat.

Immeritò igitur dixit Warburton, *T. I, Diſſ. V, p.* 186, homo acutiſſimus, & ſine ullâ dubitatione doctiſſimus, ſed tamen homo, quod de Varrone dixit Auguſtinus, *de Civitate Dei*, *L. VI, C. VI, que l'examen des ſpéculations métaphyſiques des Philoſophes ſur la nature de Dieu & ſur celle de l'ame, démontrera que ces ſpéculations n'ont pu ſervir qu'à détruire ce qu'on vouloit établir par la célébration des myſteres.* Supra enim abundè probavimus, in myſteriis proditum, homines fuiſſe, & humanâ conditione defeciſſe aut fortes, aut claros, aut potentes viros qui poſt mortem ad Deos pervenerant, eoſque eſſe ipſos quos colere, precari venerarique ſolebant Ethnici. Jam facilè probabimus hoc decretum pariter traditum fuiſſe in Theologiâ Phyſicâ, ſive naturali, quam ſolam Doctorum ac

---

rum doctiſſimi declarant, Æthera, Terram, Solem, Lunam Deos eſſe dicentes, alios verò homines mortales fuiſſe opinantur, & templa eorum ſepulchra fuiſſe exiſtimant. Quin etiam Herodotus varios eorum caſus myſteria eſſe dicit.

Philoſophorum Religionem fuiſſe conſtat.

Deos factos fuiſſe qui jam homines eſſe deſierant, ut eleganter loquitur Plinius, *Hiſtor. Natural. L.* VII, *C.* XLV, unum e præcipuis Porticûs placitis fuiſſe, & cùm Stoïcorum Phyſicam Theologiam a nobis jamdudum ſcriptam, edemus, in apertâ luce collocabimus, & jam nunc hîc muniemus auctoritate Balbi Stoïci ſic loquentis apud Ciceronem, *de Naturâ Deorum, L.* XI, *C.* XXIV : Suſcepit autem vita hominum conſuetudoque communis, ut beneficiis excellentes viros in cœlum famâ ac voluntate tollerent. Hinc Hercules, hinc Caſtor & Pollux, hinc Æſculapius, hinc Liber etiam; hunc dico Liberum Semele natum, (ab alio Baccho probè diſtinguendum, quod ſupra obſervatum eſt *p.* 120 *&* 121.) non eum quem noſtri majores auguſtè ſanctèque Liberum cum Cerere conſecraverunt; quod quale ſit ex myſteriis intelligi poteſt.... Hinc etiam Romulus, quem quidam eumdem eſſe Quirinum putant : quorum cùm remanerent animi atque æternitate fruerentur, Dii ritè ſunt habiti; cùm & optimi eſſent & æterni. Sic videbis apud Ciceronem, *de Officiis, L.* III, *C.* V. Herculem illum, quem, inquit, hominum fama, beneficiorum memor, in concilio cœleſtium

collocavit ; quod fere ad verbum in Cornuto a nobis olim edendo, *C. XXXI, pag.* 222, *ed. Gal.*

Si quis autem ſcire velit qualis eſſe ex myſteriis intelligatur ille Liber auguſtè ſanctèque cum Cerere & Liberâ conſecratus, & diverſus ab illo Libero Semele nato, quem *ardens evexit ad æthera virtus*, ut cum Virgilio loquar, is hoc ex Auguſtino diſcere poterit ſic loquente, *de Civitate Dei, L. VI, C. IX* : Liberum à *liberamento* appellatum volunt, quod mares in coëundo, per ejus beneficium, emiſſis ſeminibus *liberentur;* hoc idem in feminis agere Liberam, quam etiam Venerem putant, quod & ipſas perhibeant ſemina emittere; & ob hoc Libero eamdem virilem corporis partem in templo poni, femineam Liberæ; & alibi, *L. VII, C. XVI* : Liberum & Cererem præponunt ſeminibus, vel illum maſculinis, illam femininis, vel illum liquori, illam verò ariditati ſeminum. Sic Theodoretus, *Serm. I, Therapeut. p.* 482 : Altiorem ſacrorum doctrinam, arcanamque myſteriorum rationem cuncti nequaquam tenent; ſed vulgus profanum & multitudo ea duntaxat quæ fiunt, videt ; qui verò Sacerdotes dicuntur, cærimonias orgiorum legitimo ritu exſequuntur : ſolus

verò Hierophanta eorum quæ fiunt, rationem perſpectam habet, iiſque ſolis indicat quos probaverit. Itaque Priapum Bacchi & Veneris filium eſſe ſciunt nonnulli ex iis qui hiſce ſacris initiati ſunt; quare autem illorum filius eſſe dicatur, & quam ob cauſam puſillo illi prægrande & erectum appoſitum ſit membrum virile, ſolus novit ſceleratorum illorum ſacrorum Hierophanta, aut ſi quis alius in nefandos iſtos libros inciderit. Et in hos quidem incidiſſe ſe declarat Theodoretus, dum infra has allegorias myſticas interpretatur. Deinde ſubjicit: hinc & Bacchi *phallum* (ſic enim, inquit, virile membrum nuncupaverunt ridiculi homines, hujuſque feſtum proinde *phallagogia* vocant Ethnici) adorabant quidem & oſculabantur quotquot hæc orgia celebrabant, cauſam autem & rationem ignorabant. Solus autem Hierophanta ſciebat quid ſibi Oſiris vellet, quid Typhon, quid Oſiridis membra a Typhone cæſa paſſimque diſperſa, quid Iſis, Oſiridis ſoror, hæc membra ſedulò colligens, ſolum autem *phallum* haud reperiens, ac proinde hujus imaginem conficiens, & ab omnibus adorari jubens. Hæc orgia, inquit idem Theodoretus, cùm in Ægypto didiciſſet Orpheus, hinc in Græciam tranſ-

tulit, & Bacchi feſta inſtituit. Quod ſi, addit, ne obſcœna quidem & nefanda iſta ſacra cunctis mortalibus erant cognita, ſoli autem ea tenebant qui dicebantur Hierophantæ, &c. Unde patet, myſteriorum conditores & Antiſtites pauciſſimis admodum fidei probatæ viris, nec omnibus initiatis, eorum quæ in ſacris orgiis fieri videbant, rationem & cauſam aperuiſſe, ne hâc manu everterent Religionem quam ſibi vulgoque utilem alterâ retinebant. Hinc Orpheus dixerat apud eumdem ibidem Theodoretum : Loquor quibus fas eſt : prophanis autem portas occludite. Sic Pindarus ibidem, ne antiqua ratio cunctis aperiatur, diſertè vetat. Hoc, inquit idem ibidem Theodoretus, Plato faciendum ſic hortatur : Cave ne quando hæc excidant ad homines ineruditos. Nihil enim ferme eſt quod majore cum riſu quam noſtra hæc, a multis audiri poſſit : ſicuti & rurſus nihil eſt quod apud ingenioſos admirabilius hiſce rebus ac divinius habendum ſit. Sic & idem Plato in *Theæteto, pag.* 113, *edit. Francoſ.* 1602 : Nonne igitur, per Gratias, callidus fuit & catus Protagoras, & hoc nobis, profano vulgo, per ænigmatis velum dedit tranſpiciendum, clam autem diſcipulis ſuis veritatem declaravit ? Hinc

Zeno apud Galenum, *de Placitis Hippocratis & Platonis, Lib. III*, ab Eſchenbachio laudatum, *p.* 4, *de Poeſi Orphicâ*, ſermones quoſdam vocabat *veros*, alios autem *utiles*. Scilicet *veri* ſermones erant eſoterici, quorum myſteria non ſolebant aperire, teſte eodem ibid. Galeno, non magis quàm Hierophantæ ſua, quæ & ipſa, ut jam demonſtravimus, ipſis videbantur magis vera quàm utilia. Sic & Parmenides, teſte Proclo, *L. V, Commentar.* in Parmenidem Platonis, alia ad veritatem, alia ad opinionem, ſcripſit:

Theodoretus alibi memorat hunc Bacchi phallum, & κτένα, *id eſt*, partem muliebrem, & hanc quidem non in Eleuſiniis ſacris, ut innuere videtur, *Serm. VII, p.* 583, ſed in Theſmophoriis cultam, quod diſertè docet *Therapeut. Serm. III, p.* 521; ne forte hæc ſacra, longè diverſa, confudiſſe videatur eruditiſſimus ſcriptor. Confer & Euſebium, *in præparat. Evangel. L. II, C. III, p.* 67, ubi legendum κτεὶς γυναικεῖος, ὅς ἐστιν εὐφήμως καὶ μυστικῶς, vel μυστικῶς ἐιπεῖν, μόριον γυναικεῖον ut *in Cohortatione ad gentes, p.* 19, *edit. Potter.* habet Clemens Alex. hîc ab Euſebio deſcriptus, pro μυστικὸν, quod in Vigerianâ Euſebii editione.

Jam igitur declaratum eſt cur in ſacris

Eleuſiniis pars virilis, φαλλὸς, in Theſmophoriis pars muliebris, κτεὶς, auguſtè ſanctèque conſecrarentur, & religiosè atque caſtè colerentur; nempè quod eſſent rerum naturalium imagines, & in Myſteriis, ut ſupra non uno Varronis loco demonſtravimus, multa traderentur quæ ad artium vitæ humanæ utilium inſtitutionem, ad frugum inventionem, ad mortalia ſemina, & ad exercendam agriculturam pertinerent; & multa quoque, in quo ſcilicet altera pars myſteriorum poſita erat, ad id ſpectantia exhiberentur ut pateret, quomodo qui hæc utilia inveniſſent beneficiis excellentes viri, ii in cœlum famâ ac voluntate ſublati fuiſſent, & in Deorum cœtu ac numero repoſiti. Hinc optimè obſervat Cicero, *de Natur. Deorum, L. III, C. XIX*, in pleriſque civitatibus, (ut Athenis, ubi Eleuſinia celebrabantur myſteria) augendæ virtutis gratiâ, quò libentiùs Reipublicæ causâ periculum adiret optimus quiſque, virorum fortium memoriam honore Deorum immortalium fuiſſe conſecratam; quem eſſe vetuſtiſſimum morem referendi bene merentibus gratiam ut tales Numinibus adſcriberentur, & nomina Deorum ex hominum nata eſſe meritis, docet Plinius, *Hiſtor. Natural. L. II, C. VII*, &

confirmat Clemens Alexandrinus *in Cohort. p.* 24, *ed. Potteri*, ut & Athenagoras *in Legation. pro Chriſtianis*, *p.* 308, *ed. Benedictin.* Theodoretus, *Therapeut. Serm. II, p.* 502, *& Serm. III, p.* 510, & Tertullianus, *in Apologet. C. XI, p.* 12. Sic Tullius in ſuâ fabulâ politicâ quæ inſcripta eſt *Somnium Scipionis*, id maximè egit ut doceret, quò ſint cives alacriores ad tutandam Rempublicam, ut ipſe dixit, *Cap. III*, omnibus qui patriam conſervaverint, auxerint, certum eſſe in cœlo definitum locum, ubi beati ævo ſempiterno fruantur.

Itaque, ut id concilietur quod ſecum primo aſpectu pugnare videretur, & negotium lectoribus faceſſere potuiſſet, tenendum eſt, in ſacris myſteriis non ea ſolùm oculis fuiſſe ſubjecta quæ artium utilium inventionem adumbrarent, (quod plurimis veterum locis declarari poteſt) ſed ſimul quoque propoſitam initiatis harumce inventionum mercedem ampliſſimam, ſcilicet immortalitatem, vel potiùs divinitatem, quâ poſt mortem fruebantur, ut canit Virgilius,

Inventas aut qui vitam excoluere per artes,
Quique ſuî memores alios fecere merendo;

quod infinitis pariter iiſque graviſſimis con-

firmari poſſet teſtimoniis. Et hoc quidem ab iis minùs perſpectum qui hæc unica loca ita reſpicerent, ut illa ex quibus hæc apta ſuſpenſaque ſunt, ſeponerent, *id eſt*, ſola clarorum virorum præmia, nempe divinitatem conſiderarent, ſed merita & artes inventas quibus eam adepti fuerant, ab oculis removerent, veriſſimæ eorum ſententiæ primò adverſari videbatur, qui, poſt Varronem aliosque bene multos, plurima in myſteriis ad res naturales, earumque aut adumbrationem, aut interpretationem referenda eſſe jure ac meritò contendunt.

Igitur, ut ex parte viderunt doctiſſimus Warburton & Cl. illius Interpres Gallicus, pariter a verâ myſteriorum explicatione abhorrent, & pari intervallo ab horum adytis & ſanctiore ſeceſſu recedunt, & qui res naturales in iis exhibitas, & qui hominum, per ſua divina immortaliaque merita ad cœlum & Deos pervenientium, mercedem ibidem expoſitam fuiſſe negant; cùm utrumque in hiſce ſacris arctiſſimo conjungeretur nexu amicoque fœdere conſpiraret, & hoc ab illo neceſſariò ſequeretur, ut primò res ipſa inventa, ejus utilitas & fructus, deinde honos ipſius inventori habitus, ſcilicet divinitas huic homini conceſſa, initiatorum oculis ſubjicerentur, ſicque ſimul

& beneficium, & collati memoria beneficii, consecrata immortalitati, ita vividis depingerentur coloribus, ut spectantibus stimulos adderent quibus concitati ad eamdem coronam e cœlo suspensam & ex publicâ utilitate aptam, sese erigerent sublimes. Sic, ut rectè habet Epictetus apud Arrianum, *L. III, Dissert. II, p.* 440, *ed.* Upton. utilia evadunt mysteria : sic possumus animo percipere ad informandam emendandamque vitam hæc ab antiquis instituta fuisse. Quæ quidem omnia qui probè tenuerit, simulque meminerit, non tam *Theismi*, ut existimat Cl. Warburton, quàm *Pantheismi* scholam fuisse Eleusinem sanctam illam & augustam, is sacrum Cereris arcanum jam sibi vulgatum, & impervia templorum, in quibus mysteria celebrabantur, adyta suis patuisse oculis confidat.

In iisdem quoque sacris non solùm frugum & artium inventio, propter quam earum auctoribus datus fuerat ad cœlum adscensus, sed etiam legum ex illis natarum institutio repræsentabatur. Cùm enim frugibus & artibus homines, ex agresti immanique vitâ, exculti ad humanitatem & mitigati, firmiori legum & societatis quæ legibus continetur, vinculo coaluissent, hinc Ceres cujus

Munere Tellus
Chaoniam pingui glandem mutavit ariſtâ,

quæque ob hoc beneficium cœlo recepta eſt, ob hanc eamdem quoque cauſam dicta fuit *Legifera.* Rectè Julianus Aurelius Leſſignienſis *de cognominibus Deorum, L. II, C. VI, p.* 305, *ed.* Baſil. Legifera verò, ſeu græcè θεσμοφόρος, cognominata eſt (Ceres) quod leges inveniſſe dicatur, quibus homines juſtè vivere aſſueſcerent. Virgilius:

.... Mactant lectas de more bidentes
Legiferæ Cereri.

Servius autem ſcribit, Cererem leges idcirco inveniſſe creditam, quòd ante inventum ab eâ frumentum homines paſſim vagarentur; quæ feritas rupta ſit invento frumento, propter quod ex diviſione nata ſunt jura; quem quidem Servii locum laudat & Macrobius *Saturn. L. III, C. XII, p.* 330. Idem autem fere ad verbum in Cornuto, *C. XXVIII, p.* 212, *ed.* Gale. Claudianus verò ſic pallentes Erebi Deos alloquitur, *de raptu Proſerpinæ, L. I, v.* 25 *& ſeqq.*

Vos mihi ſacrarum penetralia pandite rerum,
Et veſtri ſecreta poli; quâ lampade Ditem
Flexit Amor; quo ducta ferox Proſerpina curru
Poſſedit dotale chaos, quantaſque per oras
Sollicito genitrix erraverit anxia curſu:
Unde datæ populis fruges, & glande relictâ
Ceſſerit inventis Dodonia quercus ariſtis.

Quæ omnia in sacris exhibebantur mysteriis, scilicet Proserpinæ raptus, trepida Cereris filiam quærentis discursatio, frugum inventio, legum institutio, & hinc parta Cereri tot laboribus meritisque immortalitas. Clemens Alexandrinus, *Cohort. ad gent. T. 1, p.* 11 *&* 12 : cùm orgiorum bacchicorum sit quasi quòddam insigne serpens arcano ritu consecratus, &c., deinde Ceres & Proserpina mysticum drama jam evasere, quarum errores, & raptum, & luctum nocturnis facibus Eleusis illustrat. Confer eumdem, *ibid. p.* 16, 17 *& seqq.* Tatianus, *in Oratione contra Græcos*, *p.* 251, *ed. Benedictin.* Pluto rapit Proserpinam, ejusque facinora fiunt mysteria : Ceres filiam luget, &c. Idem tradit & Justinus in suâ *ad Græcos cohortatione, p.* 2, *ed. Benedictin.* Athenagoras in *Legatione pro Christianis, p.* 295, *ed. Benedictin.* proprium & arcanum in mysteriis, Proserpinæ, seu Κόρης, nomen fuisse Ἀθηνᾶν docet, hujusque appellationis causam exponit.

Hinc explicanda quæ dicunt Tullius & Isocrates in alium sensum detorti a Cl. Warburtono, *Dissert. V, T. 1, p.* 206, 207 *&* 208, versionis gallicæ : scilicet a Cerere duo, eaque maximæ utilitatis, tributa humano generi munera, fruges nempe qui-

bus homines ab hâc in quâ degebant feritate atque agresti immanitate avocati fuerint, & mysteria ex quibus initiati bonas spes de morte & æternitate concipere docerentur. Præclarè Tullius, *de Legibus, L. II, C. XIV*, & Verrin. *v.* 72 : cùm multa eximia divinaque videntur Athenæ peperisse, tum nihil melius illis mysteriis, quibus ex agresti immanique vitâ exculti ad humanitatem & mitigati sumus, *initiaque*, ut appellantur, ita revera principia vitæ cognovimus ; (quæ scilicet frugum & legum inventioni accepta referebantur) ; neque solùm, inquit, cum lætitiâ vivendi, (frugum & legum munere) rationem accepimus, sed etiam cum spe meliore moriendi. Quod ad verbum expressit Cicero ex Isocrate, *in Panegyric. p.* 132, *vol. I, ed.* Gul. Battie, *Londin.* 1749 : Ceres cùm in regionem nostram pervenisset, quando raptâ filiâ Proserpinâ, errabat, cùmque in nostros majores benevolo esset animo, propter beneficia quæ non aliis quàm initiatis, fas est audire, ac bina munera contulisset, quæ quidem maxima sunt, fruges scilicet quæ nos ab illâ agresti immanique vitâ revocaverunt, & mysteria quibus initiati lætiores de vitæ exitu omnique ævo spes concipiunt, &c.

Scilicet homines in meliores de morte & de æternitate spes tunc ingrediebantur, cùm viderent iis mortalibus qui, ut Ceres, ut Liber, &c. de genere humano bene meriti essent, & a quibus magna utilitas ad vitæ cultum esset inventa, aditum ad immortalitatem ac cœlum patere, sibique ipsis haud negatum ut ad eamdem immortalitatem per eamdem pervenirent viam, & ipsorum memoria ab hominibus, in quos beneficia contulissent, honore Deorum immortalium afficeretur & consecraretur; nisi forte ideo cum spe meliore moriendi rationem accipere dicantur, quòd in his sacris quæ ad mortalia semina & ad exercendam agriculturam, teste Varrone, pertinebant, semen viderent in terrâ defossum, &, ut tunc falsò existimabant, putrefactum, mox renascens regenerari; quæ resurrectionis imago vel in nostris sacris obvia est libris; ut in S. Johanne (1) : Nisi granum frumenti cadens in terram, mortuum fuerit, ipsum solum manet : si autem mortuum fuerit, multum fructum affert. Quod sic expressit Tertullianus (2) : certè semina, nonnisi corrupta & dissoluta, fœcun-

(1) *S. Johannes*, Evangel. XII, v. 24.

(2) *Tertullianus* In Apologet. C. XLVIII, p. 38.

diùs ſurgunt. Omnia pereundo ſervantur : omnia de interitu reformantur. Et alibi (1) : omnia incipiunt cùm deſierint. Ideo finiuntur, ut fiant. Nihil deperit niſi in ſalutem (2). Quam quidem eſotericam Orphei,

---

(1) *Tertullianus*, de Reſurrectione, C. XII, p. 352.

(2) Sic Euripides apud Clement. *Stromat.* 6, *p.* 750, & Grotium in *Excerptis*, *p.* 417 : θνήσκει δ' οὐδὲν Τῶν γινομένων, διακρινόμενον Δ' ἄλλο πρὸς ἄλλου Μορφὴν ἰδίαν ἀπέδειξε. V. ſummum Valckenaer. C. III, *Diatrib. in Euripidis perditorum dramatum reliquias.* Et hoc quidem Clemens, *Stromat.* 6, *p.* 750. Euripidem exiſtimat Empedocli ſublegiſſe dicenti : ἤδη γάρ ποτ' ἐγὼ γενόμην κοῦρός τε κόρη τε. Θάμνος τ', οἰωνός τε, καὶ ἐξ ἁλὸς ἔμπυρος ἰχθύς. Notandum autem Syneſium qui in ſuis elegantiſſimis Hymnis Pindarum, Anacreontem, & Euripidem, alioſque Poëtas imitatur, hunc ipſum Euripidis locum ſic expreſſiſſe Hymn. III, v. 321, p. 36, *ed. Turnoni*, 1603 : τὸ δὲ τεχθὲν ὅλως Εἰς χορὸν ὄντων Οὐκέτ' ὄλλυται. Ἄλλο δ' ἀπ' ἄλλου Διὰ δ' Ἀλλήλων Πάντ' ἀπολαύει. Ἐξ ὀλλυμένων Κύκλος ἀΐδιος Ταῖς σαῖς προνοίαις Ἀναθαλπόμενος, Σοὶ διὰ πάντων ἵστησι χορούς. Macrobius in *Somn. Scipion. L. II, C. XII, p.* 131 : Quod autem ait (Cicero) mundum *quâdam parte mortalem*, ad communem opinionem reſpicit, quâ mori aliqua intra mundum videntur ; ut animal exanimatum, vel ignis exſtinctus, vel ſiccatus humor. Hæc enim omnino interiiſſe creduntur ; ſed conſtat ſecundùm veræ rationis aſſertionem, quam & ipſe non neſcit, nec Virgilius ignoravit dicendo, *nec morti eſſe locum*, conſtat, inquam, nihil intra vivum mundum perire, ſed eorum quæ interire videntur, ſolam mutari ſpeciem, & illud in originem ſuam atque in ipſa elementa remeare, quod tale quale fuit, eſſe deſierit. Lucret. L. I, v. 215 : *Huc accedit uti quidque in ſua corpora rurſum Diſſolvat Natura, neque ad nihilum interimat res*, &c. & v. 262 : *Haud igitur penitus pereunt quæcumque videntur ; Quando alid ex alio reficit Natura, nec ullam Rem gigni patitur, niſi morte adjutam alienâ.* Et

Pythagoræ, Stoïcorum, &c. de naturis pereundo ſervatis doctrinam, earumque de interitu reformatarum reparationem, ut vocat Tertullianus, in ſacris traditas fuiſſe myſteriis confido. Eadem prorſus imago conſpicitur in *Zend - Aveſta* Guebrorum, ubi reſurrectionis fit mentio : *J'ai donné le grain, qui paſſant dans la terre, croît de nouveau, & ſe multiplie abondamment.* V. *Zend-Aveſta, T. II, p.* 411, ex verſione Cl. Anquetil. Sic & Antoninus, *L. IV*, 36, omnino conferendus.

Enim verò & in eſotericâ Philoſophorum Theologiâ naturali, & in myſteriis Eleuſiniis, per Proſerpinam Cereris filiam, a Plutone raptam, nihil aliud intelligebatur quàm ſeminum in terrâ ad tempus occultatio ; quod innuit Plutarchus *de Iſide & Oſiride, p.* 377 *&* 379, quodque clarè docent multi Scriptores Eccleſiaſtici. Balbus Stoïcus apud Ciceronem, *de Natur. Deor. II*, 26 : Terrena autem vis omnis, atque natura, Diti patri dedicata eſt : qui *Dives*, ut apud Græcos Πλέτων, quia & recidant omnia in terras, & oriantur a terris. Is

L. III, v. 978 : *Cedit enim rerum novitate extruſa vetuſtas Semper, & ex aliis aliud reparare neceſſe eſt : Nec quidquam in barathrum, nec tartara decidit atra. Materies opus eſt, ut creſcant poſtera ſecla.*

rapuit

rapuit Proſerpinam, quod Græcorum nomen eſt : ea enim eſt, quæ Περσεφόνη Græcè nominatur, quam frugum ſemen eſſe volunt, abſconditamque quæri a matre fingunt. Idem fere ad verbum in Cornuto, *C. XXVIII*, *p.* 210, *ed. Gale.* Arnobius, *adversùs gentes*, *L. V*, *p.* 180 : ille qui raptam Dite a patre Proſerpinam dicit, non, ut reris, in turpiſſimos appetitus virginem dicit raptam ; ſed quia glebis occulimus ſemina, iſſe ſub terras Deam, & cum Orco ſignificat fœdera genitalis conciliare fœturæ. Et *ibid. p.* 183 : ſeminis abſtruſio raptione Proſerpinæ nuncupatur. Vide eumdem & *p.* 187.

Cùm enim in varias abeat formas variaſque ſubeat immutationes illud ſemen, &, ut verba Ciceronis uſurpem, (*de Senectute*, *C. XV*,) primò quidem gremio terræ mollito ac ſubacto exceptum, cohibeatur occœcatum, deinde tepefactum vapore, ejuſdem terræ compreſſu ita diffundatur, ut eliciatur herbeſcens ex eo viriditas, quæ nixa fibris ſtirpium, ſenſim adoleſcit, culmoque erecta geniculato, vaginis jam quaſi pubeſcens includatur, e quibus cùm emerſerit, fundat frugem ſpici, ordine ſtructam, & deinde præbens mitia elementa hominibus, in eorum ſuccum &

ſanguinem convertatur, & in mortalia corpora immutetur; quæ deinde, poſt ipſorum mortem, terræ almæ reddita, & in eâ putrefacta, eamdem pinguiorem, feraciorem, & uberiorem factam ſaturantia & lætificantia, in ſpicas rurſum convertantur: hæc eſt veriſſima metempſychoſeos, vel potiùs παλιγγενεσίας imago, quæ non adumbrata, ſed expreſſa, & ſub hâc ſpecie oculis fidelibus ſubjecta, necnon & ad poſteritatis memoriam prodita, ſpectantium mentibus inſinuabatur, & in iis vehementer pulſatis cum delectatione aculeum ita relinquebat, ut ab hâc picturâ hiſque imaginibus ad rem traducerentur.

Sic proinde in myſteriis declarabatur, nullam eſſe mortem propriè dictam, ſed tantummodò Naturæ immutationem, omnia illa quæ videmus, in vitam mortemque per vices ire, & compoſita diſſolvi, diſſoluta componi; Naturam univerſi rectricem ex communi rerum omnium materiâ, tanquam e cerâ, nunc equum effingere, quem mox denuo diffingit, ejuſdemque materiâ ad arborem producendam uti, deinde ad aliud quidquam efficiendum, ex quo rurſus & aliud procreet, ut ſemper mundus reparetur & renovetur; ſicque cùm omnia fiant mutatione, & univerſi Natura ea quæ

am exſiſtunt, mutatura ſit, & ex iis ſic
nutatis nova, eaque ſimilia, refictura, quid-
juid eſt, hoc eſſe illius ſemen quod ex ſe
uturum eſt, nec perire quidquam in hoc
nundo, ſed variare faciemque novare, &
aſci vocari, incipere eſſe aliud quàm quod
uerat ante, & mori, deſinere eſſe illud
dem, ut apud Ovidium, Pythagoram, &
Senecam, & Marcum Antoninum diſer-
is verbis loquentes paſſim videmus. Hoc
enſu dixit Seneca, *Epiſt. XXXVI : Mors*
quam pertimeſcimus ac recuſamus, inter-
mittit vitam, non eripit : veniet iterum
qui nos in lucem reponat dies, quam mul-
i recuſarent, niſi oblitos reduceret. Sed
poſtea diligentiùs docebo, omnia quæ vi-
dentur perire, mutari. Æquo animo de-
bet rediturus exire. Obſerva orbem rerum
in ſe remeantium ; videbis in hoc mundo
nihil extingui, ſed vicibus deſcendere ac
reſurgere. Supra dixerat idem Seneca : quod
ſi tanta cupiditas longioris ævi te tenet,
cogita nihil eorum quæ ab oculis pereunt,
& in rerum Naturam, ex quâ prodierunt,
ac mox proceſſura ſunt, reconduntur, con-
ſumi. Deſinunt iſta, non pereunt.

Sic Pythagoras apud Ovidium, *Meta-
morphoſ. L. XV*, Poëtam inter paucos eru-
ditiſſimum; quam laudem dividit cum di-

vino illo Wielando, qui & ipſe abſtruſa Pythagoricorum dogmata tam nitidè & eleganter in immortali ſuâ Muſarione ornavit & illuſtravit :

O genus attonitum falsâ formidine mortis !
Quid Styga, quid tenebras, quid nomina vana timetis,
Materiem vatum, falſique piacula mundi ?
Corpora ſive rogus flammâ, ſeu tabe vetuſtas
Abſtulerit, mala poſſe pati non ulla putetis, &c. &c.

Idem ibidem infra παλιγγενεσίαν eâdem imagine quam ſupra memoravimus, ſic depingit :

Quid ? non in ſpecies ſecedere quattuor annum
Aſpicis, ætatis peragentem imitamina noſtræ ?
Nam tener, & lactens, puerique ſimillimus ævo
Vere novo eſt : tunc herba nitens & roboris expers,
Turget, & inſolida eſt, &c.

Et infra :

Noſtra quoque ipſorum ſemper, requieque ſine ullâ
Corpora vertuntur ; nec quod fuimuſve, ſumuſve,
Cras erimus : fuit illa dies quâ SEMINA tantùm,
Speſque hominum primæ, maternâ habitavimus alvo, &c.

Sic igitur myſteriis, & Philoſophiæ Pythagoricæ eſoticæ arcanis, initiati non ſo-

lùm cum lætitiâ vivendi rationem accipiebant, ſed etiam cum ſpe meliore moriendi, ut ait Cicero, & omnis futurarum pœnarum metûs, quo vulgus angebatur, expertes degebant. Nam primi illi urbium conditores, legum latores, Philoſophiæ & myſteriorum Antiſtites, qui hanc animarum in animam mundi refuſionem ita admittebant, ut pœnas ſceleſtis præparatas tollerent, hoc dogma palam profiteri non audebant, ne civilem religionem impugnarent, & etiam ſi auſi fuiſſent, abſtinuiſſent tamen, quòd facilè prævideren, hâc doctrinâ, ſi in vulgus emanaret, probos mores, ac religionem omnem, & fidem tolli poſſe, omnia ſocietatis vincula diſrumpi, ſicque unicum illud clauſtrum refringi quod homines ad vitia ruentes coercet; ideoque ſuam ſententiam taciti continebant, & hæc myſteria atque intima Philoſophiæ eſotericæ dogmata ſuis duntaxat initiatis, quorum primis temporibus minor erat numerus, paucis hominibus probatæ fidei, & ſuorum arcanorum conſciis, innoteſcere patiebantur. Eodem modo germanam ſuam de metempſychoſi ſententiam occultabant Pythagorici. Timæus Locrenſis, *de Animâ mundi*, *p.* 566, *ed.* Gal. & a Warburtono laudatus, diſertè pronunciat, ſa-

pienti instituto, ad frænanda vitia, confictas esse de inferorum pœnis, & de animarum in varia corpora commigratione, fabulas : quemadmodum enim, inquit, corpora remediis quibusdam morbosis sanamus, nisi cedant saluberrimis, ita & animos falsis coercemus sermonibus, nisi ducantur veris. Hâc igitur de causâ, inquit idem ille Pythagoricus, hoc concedatur, necessariò memorari peregrina supplicia, quasi animæ ultro citroque in varia corpora commigrent. Vide autem quæ huicce Timæi loco planè similia profert Warburtonus e Polybio, *L. VI, C. LIV & LV, T. II. Dissert. VIII, p. 5 & seqq.* ubi eleganter de hâc piâ fraude disserit. Sic & Diodorus Siculus, *L. I, p. 5* : eorum quæ in inferis fiunt Mythologia, fabuloso innixa fundamento, multùm hominibus confert ad pietatem & justitiam. Sic Macrobius, *in Somn. Scipion. L. I, C. II*, dicit, Philosophos admittere fabulosa veluti licita, & his uti solere, cùm vel de animâ, vel de aeriis æthereisve potestatibus, vel de cæteris Diis loquuntur. Ex quibus Macrobii verbis intelligi potest quàm difficile sit veram eorum de hisce maximi momenti rebus sententiam internoscere, cùm, ut ait Varro supra laudatus, quæ de hisce

ſentiebant, ea faciliùs intra parietes in ſcholâ, quàm extra in foro ferre poſſe aures opinarentur, & hæc quæ prolata in multitudine nocere poſſe exiſtimarent, ſacro premerent ſilentio ſoliſque detegerent initiatis.

Sic & Japonenſibus ſua eſt doctrina eſoterica, de quâ ſic Olivier de Noort, *Voyages autour du monde, Recueil des Hollandois, T. II, p.* 105, laudatus a Cl. polyhiſtore de Burigny, *T. II, p.* 105 eruditi illius operis in quo varias Philoſophorum de Deo, animo, &c., ſententias recenſet : *Les Bonzes, ou Docteurs des Japonois, ſont diviſés en onze ſectes, oppoſées l'une à l'autre, convenant cependant toutes en ce point, de nier l'immortalité de l'ame & la providence de Dieu; mais ils ne révelent ce ſecret qu'aux nobles, & aux eſprits relevés; & avec le commun, ils parlent de l'enfer & de la vie à venir, comme ſi leur ſentiment étoit qu'il y en eût.* Sic apud Sinenſes, in Canonico eorum libro qui de mutationibus agit, legitur : *Ching-gin-y-chin-che-Kiao*, id eſt : *Les Saints emploient la religion & la crainte des eſprits, pour perſuader aux peuples l'obſervance des Loix*, ut optimè vertit Cl. Claudius Viſdelou, *p.* 414, *notic. Y-King.* & ſecta *Foe Kiao* conten-

dit, apud Clericum, *Biblioth. universelle, T. VII, p. 406, qu'on ne découvre jamais aux simples la doctrine intérieure, qui est pourtant, selon eux, la solide & la véritable, parce qu'il faut les retenir dans leur devoir par la crainte de l'enfer & d'autres semblables histoires. Cette doctrine intérieure consiste à établir pour principe & pour fin de toutes choses, un certain vuide & un néant réel. Ils disent, que nos premiers parents sont issus de ce vuide, & qu'ils y retourneront après la mort; qu'il en est de même de tous les hommes qui se résolvent en ce principe par la mort; que nous, tous les éléments & toutes les créatures, faisons partie de ce vuide; qu'ainsi il n'y a qu'une seule & même substance, qui est différente dans les êtres particuliers, par les seules figures, & par les qualités de la configuration extérieure, à-peu-près comme l'eau, qui est toujours essentiellement de l'eau, soit qu'elle ait la forme de neige, de grêle, de pluie, ou de glace.* V. Bayle, *Diction. Historique & Critique, T. III, p.* 612, *Art.* Spinosa, *edit. Rotterdam*, 1715, ubi hæc verba Clerici laudantur. Hinc Reimannus, *Histor. universal. Atheismi, C. XII, p.* 98, *Hildesiæ*, 1725, dicit, in esotericâ Sinicorum Theologiâ, unicum esse rerum om-

nium principium, scilicet vacuum, ad hoc rerum ortus interitusque referri, imo hoc ipsum esse omne id quod est, & se adsiduè transformare in res omnes.

Rectè Gassendi observat, *Animadvers. in L. x. Diogen. Laert, p.* 550, vix ullos fuisse veteres Philosophos, qui non inciderint in errorem illum de animarum in animam mundi refusione: nimirum, inquit, sicut existimarunt singulorum animas particulas esse animæ mundanæ, quarum quælibet corpore suo, ut aqua vase, includeretur, ita reputarunt unamquamque animam, corpore dissoluto, quasi diffracto vase effluere, atque animæ mundi a quâ deducta & separata fuerat, iterum immisceri. Haud absimili etiam nunc similitudine utuntur Philosophi Indi apud Bernier, *Suite des Mémoires sur l'Empire du Grand Mogol, p.* 202, *ed. Holland.* ubi videbis ab iis Deum conferri cum immenso Oceano, & res creatas cum bullis vitreis aquâ repletis, & in eo fluctuantibus, quæ ruptæ aquam suam Oceano reddunt. *In Baga-Vedam*, libro Indorum sacro, cujus versionem gallicam manuscriptam, a Marida Poullé, Superioris Pondicherii Confessûs Interprete confectam, mihi benignè utendam concessit vir de literis ac præser-

tim de Sinicis Indicisque optimè meritus, nec a viris doctis satis unquam laudandus, Cl. Bertin, Regni Administer, hæc legi, *p.* 20 apographi : *Vous ne devez mettre aucune différence entre Visnou, le souverain Dieu, & l'univers, qui n'est essentiellement qu'un avec lui. Il n'y a rien dans l'univers qui ne soit Visnou, qui prend toutes ces différentes formes, & agit d'une infinité de manieres.* Et p. 24 : *Dieu a créé l'ame des particuliers de sa propre substance.* Et infra : *La substance de l'ame & la connoissance qu'elle a, ne sont autre chose que Visnou lui-même; & à la fin de sa carriere, elle rentre dans Visnou.* Et p. 57 : *L'ame étant une production du trait de Dieu, ce même Dieu doit être sa fin, & le lieu où elle se retire au terme.* Et p. 26 : *Tenez pour certain que c'est Visnou qui est le principe des cinq éléments, des actions & des mouvements qui occasionnent la vie & le temps : sachez que tout cela n'est que Visnou lui-même : sachez que l'ame n'est autre chose que Visnou. Il est lui seul le principe & la fin de toutes choses; toutes choses est lui-même.* Et p. 25 : *Les Sages envisagent les sept mondes d'enhaut, comme composant depuis la ceinture jusqu'à la tête de Dieu, & les sept mondes inférieurs, depuis la ceinture jusqu'aux pieds.*

Auctor libri Indici qui dicitur *Anbertkend, id eſt,* ſcaturigo aquæ viventis, quique ex Indicâ linguâ in Perſicam, & hinc in Arabicam tranſlatus, Magorum Indorum doctrinam complectitur, idem tradit. Sic enim legitur in illius Excerptis quæ debentur Cl. Guignesio, *Mém. Acad. Inſcript. T. XXVI, p.* 793 : *Le premier Chapitre de l'*Anbertkend *traite de la connoiſſance de l'homme, qu'on appelle le petit monde, & dont on fait une comparaiſon avec l'univers, qui eſt le grand monde : les yeux, les oreilles, la bouche, ſont les planetes ; la tête, le ciel ; le corps, la terre ; les nerfs, la mer ; les veines, les fleuves ; l'ame enfin,* c'eſt-à-dire, *l'ame reſpirante, animée par l'ame raiſonnable, eſt, comme l'ame de l'univers, animée par le Créateur, qui eſt un Dieu unique & de toute néceſſité.* Sic Palladius *de Brachmanibus, p.* 31. Dandamim dicentem inducit, ſolem, lunam & ſtellas, eſſe oculos corporis Dei. Mirum autem hîc ab Auctore *Anbertkend* eamdem prorſus adhiberi ſimilitudinem atque a Varrone, cujus verba paulo prolixiora vide apud Auguſtinum, *de Civitate Dei, L. VII, C. XXIII.* Auctor *Baga-Vedam, p.* 26 : *Soyez perſuadé que tout l'univers n'eſt autre choſe que la forme de Viſnou.* Et ibidem :

Tout n'est que Visnou ; tout ce qui a été, tout ce qui est, tout ce qui sera, sont en Visnou. Il éclaire toutes choses, comme le Soleil éclaire ce globe.... Il faut que vous sachiez que toutes les Divinités subalternes n'étant qu'une production substantiellement de Visnou, toutes les prieres adressées à ces Dieux, sont tenues comme adressées à lui-même. Et p. 27, dicit hanc doctrinam esse arcanam, hocque mysterium solis notum doctis, profano autem impervium vulgo. Et p. 27 : *Il est dit dans le Vedam :* Sarvam Visnou maiam gegatou, *l'univers est Visnou.*

Quibus quidem verbis nihil magis Pantheismum, sive Spinosismum redolet, cùm apud ipsummet Spinosam, *in Operibus posthumis, p.* 12, *Propos.* 14, legatur : Præter Deum nulla dari, neque concipi, potest substantia. *Et Propos.* 15 : Quidquid est, in Deo est, & nihil sine Deo esse, neque concipi potest. Idem Spinosa, *Epistol. ad Oldenburg. pag.* 441, *Oper. posthum.* » Quod autem ad mentem humanam attinet, eam etiam partem Naturæ esse censeo ; quia statuo, dari etiam in Naturâ potentiam infinitam cogitandi, quæ, quatenus infinita, in se continet totam Naturam objectivè, & cujus cogitationes procedunt eodem modo ac Natura, ejus

» nimirum ideatum ; deinde mentem hu-
» manam hanc eamdem potentiam ſtatuo,
» non quatenus infinitam, & totam Natu-
» ram percipientem, ſed finitam, nempe
» quatenus tantùm humanum corpus per-
» cipit; & hâc ratione mentem humanam
» partem cujuſdam infiniti intellectûs ſta-
» tuo. » Idem in *Corollario*, *propoſ.* 2, *Ethices*, *Part.* II, *p.* 50, *Oper. poſthum.* ſic loquitur : « Hinc ſequitur mentem hu-
» manam, partem eſſe infiniti intellectûs
» Dei; ac proinde cùm dicimus, mentem
» humanam hoc, vel illud, percipere, ni-
» hil aliud dicimus quàm quòd Deus, non
» quatenus infinitus eſt, ſed quatenus per
» naturam humanæ mentis explicatur, ſive
» quatenus humanæ mentis eſſentiam conſ-
» tituit, hanc vel illam habet ideam. » Idem quoque dixerat *in Ethices*, *Part.* II, *Schol. propoſ.* 7 : « Subſtantia cogitans, & ſubſtan-
» tia extenſa, una eademque eſt ſubſtantia,
» quæ jam ſub hoc, jam ſub illo attributo
» comprehenditur. Sic etiam modus exten-
» ſionis, & idea illius modi, una eademque
» eſt res, ſed duobus modis expreſſa; quod
» quidam Hebræorum quaſi per nebulam
» vidiſſe videntur, qui ſcilicet ſtatuunt,
» Deum, Dei intellectum, reſque ab ipſo
» intellectas unum & idem eſſe ».

Enim verò Pantheismi labes ab Indiâ & Oriente ad Pythagoram, & a Pythagorâ ad Græcos transmissa, Alexandriam infecit, & hinc in Ægyptum, pristinam suam sedem, rediit, in Eclecticorum Philosophorum scholam irrepsit, quosdam etiam Judæos in Ægypto degentes, & imprimis Cabalistas, corrupit, a quibus hæc deliria quasi per manus tradita accepit Spinosa; totum Orientem continenti serie pervagata, apud Indos etiam nunc remansit, cabalam Soufiorum Persicam opplevit, & per Sinensium quoque animos pervasit.

Hinc intelligitur quomodo Plutarchus, sive quisquis fuerit auctor operis *de Placitis Philosophorum, L. IV, C. VII*, dixerit, Pythagoram & Platonem ideo tantùm animam credidisse immortalem, quòd in mundi animam & in cognatas partes, post hominis mortem, refundenda esset : cujus quidem loci esotericum sensum minùs assecutus est Brucker. *Histor. Crit. Philos. T. I, L. II, C. X, Art. XXIV, p.* 1094, *ed. Lips.* 1767. Sic Laërt. *L. VIII, segm.* 28, Pythagoram ideo animam immortalem credidisse adfirmat, quod & id a quo hausta est, immortale sit. Majori parti veterum Philosophorum, (quod quidem minùs observatum fuit, & attentione dignis-

ſimum eſt) anima quidem immortalis videbatur, ſed ut cætera omnia, quemadmodum ait Demonax de hâc re interrogatus, apud Lucianum, *T. II, p.* 387. Nec anima perire poſſe iis videbatur, cùm, ut putabant, nihil deficiat quod in ſe redit, nec perire quidquam poſſit, quod quò excidat, non habet, ſed eodem revolvatur unde diſcedit, ut verba uſurpem Senecæ, *Quæſt. natural. III, 9, de Beneficiis V, 8,* & *Epiſtol. XXXVI.* Unde Servius ad hæc *Georgic. IV :*

Scilicet hùc reddi deinde, ac reſoluta referri
Omnia, nec morti eſſe locum,

annotat, diſſolvi cuncta, & redire rurſus in originem ſuam, nec morti, *id eſt,* perditioni locum eſſe, cùm in τὸ πᾶν redeant univerſa reſoluta, & hæc res quæ mors vocatur, non ſit mors, quippe quæ nihil perire faciat, ſed reſolutio.

Eadem prorſus credo tradita fuiſſe in myſteriis, de animarum emanatione, & in communem Naturam poſt mortem refuſione, de unâ eademque naturâ, quæ variè affecta & conſtituta, in varias immutetur formas, e quâ omnia excerpuntur & delibantur, & ad quam ita omnia revolvuntur, ut nullus ſit morti, vel ſal-

tem nullus, poſt eam quam vocant mortem, futuris aut præmiis, aut ſuppliciis, locus. Myſteriorum doctrinam *pantheiſticam*, non autem *theiſticam*, & unam eamdemque eſſe ſtatuo atque eſotericam Pythagoræ Theologiam naturalem, quamvis aliter videatur Warburtono, cujus eruditionem & ingenii acumen veneror. Cùm autem totidem ſint eſotericæ Philoſophorum Theologiæ Phyſicæ, quot ſunt eorum ſectæ, myſteriorum doctrinam ad naturalem Pythagoræ Theologiam propiùs quàm ad alias ideo acceſſiſſe puto, quod conſtet omnia Græcorum myſteria ab Ægyptiis derivata fuiſſe, quorum fontibus hortulos ſuos, plus quàm quemlibet alium, irrigaviſſe Pythagoram pariter exploratum eſt. Miror Cl. Warburtonum, qui ubique contendit myſteria ab Ægyptiis ad Græcos perveniſſe, ut & omnem aliam Græcam eruditionem & ſapientiam, eadem fuiſſe in Ægypto & in Græciâ, atque ad eumdem finem ſpectaviſſe, (V. *Diſſert. V, T. 1, pag.* 171, *p.* 191, *p.* 208,) putaviſſe tamen in Græciâ arcanas myſteriorum & ſcholarum Philoſophicarum doctrinas, quamvis ab uno eodemque fonte profectas, res eſſe longè diverſiſſimas, quamvis fateri cogatur in Ægypto, *id eſt*, in myſteriorum incunabulis,

bulis, nullum inter eas diſcrimen fuiſſe.

Sic & idem ſuâmet ipſe confeſſione urgetur, cùm vi veritatis repulſus, fatetur, *Diſſert. V, T. I, p.* 181, *que pluſieurs Anciens, même des plus éclairés, ſont tombés dans l'erreur de croire que les ſecrets de la Religion & ceux de la Philoſophie, étoient les mêmes.* Qui ſi error eſt, cum doctiſſimis veteribus, qui veritatem propiùs contingebant, quorum multi aut ſacris initiati & ἐπόπται eſſe, aut plurima de myſteriis opera, quorum nunc nihil niſi titulos habemus, legiſſe poterant, malo errare, quàm ſequi Cl. Warburtonum, ſummum quidem virum, ſed qui myſteriorum naturam & doctrinam duntaxat ſubodorari, & fallacibus poſt tantum temporis intervallum conjecturis aſſequi valebat; cùm præterea ipſe nobis concedere cogatur, *Diſſert. VIII, T. II, p.* 21, *que les Grecs appelloient du même nom les ſecrets des écoles & ceux des myſteres, & que les Philoſophes n'étoient guere moins circonſpects à révéler les premiers, qu'on l'étoit à communiquer les ſeconds.*

Et hoc quidem inde factum fuiſſe puto, quòd eadem prorſus eſſent myſteriorum & ſcholarum Philoſophicarum arcana, & eodem tegerentur ſilentio, utpote quæ ger-

mana prorſus de rebus divinis traderent, ſcilicet falſorum Numinum aras everterent, & pleroſque Deos, quos venerari & colere vulgus ſolebat, nihil aliud eſſe declararent, quàm, ut ait Balbus apud Ciceronem, *de Naturâ Deorum*, *L. II*, *p.* 23 & 24, res a Deo, ſeu a communi naturâ natas, quæ nomine ipſius Dei nuncupabantur, & Deorum nomen obtinuerant, quòd eorum vis eſſet tanta, ut ſine Deo regi non poſſet; cæteros autem Deos fuiſſe homines beneficiis excellentes, quos vita hominum conſuetudoque communis, tantorum memor meritorum, in cœlum famâ ac voluntate ſuſtulerat; ſicque unicum Numen remanere Naturam parentem, ut vocat Apuleius, *Metamorphoſ. L. II*, *p.* 259, elementorum omnium dominam, ſeculorum progeniem initialem, ſummam Numinum, reginam Manium, primam Cœlitum, Deorum Dearumque faciem uniformem, quæ cœli luminoſa culmina, maris ſalubria flamina, inferorum deplorata ſilentia, nutibus ſuis diſpenſat, cujus Numen unicum, ut eadem Natura apud eumdem prædicat Apuleium, multiformi ſpecie, ritu vario, nomine multijugo veneratur orbis, quamque appellant nomine Reginam Iſidem priſcâ doc-

trinâ pollentes, & cærimoniis eam prorſus propriis percolentes Ægyptii, a quibus hæc ſacra ad Græcos tranſmiſſa. Hæc eſt, teſte eodem ibid. Apuleio, quam Superi colunt, obſervant Inferi, quæ rotat orbem, luminat ſolem, regit mundum, calcat Tartarum, cui reſpondent ſidera, gaudent Numina, redeunt tempora, ſerviunt elementa, cujus nutu ſpirant flamina, nutriuntur nubila, germinant ſemina, creſcunt germina, cujus majeſtatem perhorreſcunt aves cœlo meantes, feræ montibus errantes, ſerpentes ſolo latentes, belluæ ponto natantes. Hæc eſt, teſte eodem, ſancta & humana generis humani ſoſpitatrix perpetua, ſemper fovendis mortalibus munifica, quæ dulcem matris affectionem miſerorum caſibus in vitâ tribuit, eoſque poſt mortem in ſuum recipit ſinum, in quem omnia refluunt, quippe quæ ex eodem effluxerint. Proinde poſtquam Apuleium allocuta eſt, in ſe receſſiſſe ab hoc Philoſopho dicitur, quo nihil Naturâ dignius prædicari poteſt, cùm, ut ait Seneca, *de Beneficiis, L. IV, C. VIII*, opus ſuum ipſa impleat, & quòcumque te flexeris, ibi illam videas occurrentem tibi, & nihil ab illâ vacet.

Hanc autem doctrinam ex Ægypto in

Græciam intulerant primi illi myſteriorum & Philoſophiæ parentes, ac præſertim Pythagoras ille, quem Philoſophorum Homerum verè dici poſſe cenſeo, cujuſque fontibus omnes poſt eum Philoſophi, Platonici, Peripatetici, Stoïci, Eclectici, ut Homericis Poëtæ, hortulos ſuos irrigaverunt. De quo legendus Theodorus Metochita, capite ſeptimo operis Græci inediti quod inſcriptum eſt *Capita Philoſophica & Hiſtorica centum & viginti*, cujus Apographum in Bibliothecâ Regiâ notatum n°. MMIII, & Indicem in Bibliothec. Græc. Fabricii, *T. IX, pag.* 218, videre potes, quemque librum manuſcriptum laudat elegantiſſimus Muretus, *Variar. Lect. L. VII, C. XVII.*

Τελετὴ, ut ſupra obſervavimus poſt Warburton. pariter eſotericam myſteriorum & Philoſophorum doctrinam deſignat. Quod quidem ſic auctoritate Chryſippi confirmat Etymologicon magnum, voce Τελετὴ, *p.* 751: Τελετὴ ſacrificium myſticum.... Chryſippus autem ſermones de divinis rebus meritò Τελετὰς vocari affirmat; hos enim omnium ultimos, τελευταίους, in fine tradendos eſſe, cùm jam animus confirmatus veluti ſtabili innitatur fundamento, & iis qui initiati non ſunt, πρὸς τοὺς ἀμυήτους, eos reticere & ce-

lare valeat. Quem quidem Chrysippi locum respicit Plutarchus, *de Stoïcorum repugnantiis, p.* 1035, ubi hunc Philosophum jussisse dicit ut omnium extremus & ultimus, τελευταῖον, tractaretur de Deo locus & sermo, qui, inquit, ob hanc causam τελετὴ, *id est*, finis, vocatur. Nam, subjicit idem Chrysippus apud Etymologicon magnum ibidem, *p.* 751, de Diis audire vera & sana, auditaque posse continere & silentio premere, hoc est magnum præmium propositum. Sic Plutarchus, *de Oraculorum defectu, p.* 417, dicit maxima de Geniorum naturâ veritatis indicia & argumenta e mysteriis colligi posse, sed linguam esse diligentissimè continendam; quem esotericæ Philosophorum doctrinæ fructum & finem supra Chrysippus promiserat. Confer omnino secundum caput primi libri Commentarii in Scipionis Somnium a Macrobio conscripti.

Vides igitur eamdem in Chrysippi scholâ atque in mysteriis prudentiam adhibitam, cùm de iisdem divinis rebus & in hoc & in illo ageretur loco. Sic & Clemens Alexandrinus docet fuisse quædam arcana Zenonis scripta, quæ discipulis haud priùs attrectare licebat quàm factum fuisset periculum utrùm sincerè & germanè

philoſopharentur. Idem affirmat ibidem, *Stromat. L. V, p.* 575, *ed. Par. at p.* 680 *&* 681, *ed. Potteri*, *T. II*, non ſolis ſolùm Stoïcis, & Pythagoricis, & Platoni, ſua adfuiſſe vela quibus ſuam obtendebant doctrinam, ſed & Epicureos habuiſſe volumina arcana, quæ omnibus evolvere non licebat. Sic, inquit, qui myſteria inſtituerunt, cùm Philoſophi eſſent, ſua placita fabulis obruerunt, ne omnibus paterent; ubi vides eſotericam Philoſophorum doctrinam cum Philoſophicâ myſteriorum, ut a Chryſippo, ſic a Clemente Alexandrino, rectè conferri. De Stoïcorum autem doctrinâ eſotericâ notanda ſunt quæ Eſchenbach, *de Poëſi Orphicâ, p.* 5, affert e tertio Galeni libro, *de placitis Hippocratis & Platonis :* Hanc, inquit, interpretationem non admittunt Stoïci, ſed hoc aliud ſibi velle affirmant; quid autem ſit, minimè declarant, videlicet quòd ad eſotericam pertineat doctrinam; & ſtatim nos taxant quòd nimis temere aliquid objiciamus, priuſquàm quid a ſe dictum fuerit, perſpectum habeamus. Sic Plato, monente eodem Galeno in libro, *de ſubſtantiâ facultatum naturalium*, apud eumdem ibid. Eſchenbach, ſuam eſotericam Theologiam Phyſicam non revelabat niſi paucis Audi-

toribus interioris admiſſionis, ut vocat Seneca, qui horumce eruditorum ac ſublimiorum ſermonum capaces eſſent, eorumque ſenſum reconditum poſſent aſſequi.

Quæ autem ultimo loco a Philoſophis tradebantur, nec erant nota, niſi pauciſſimis admodum, iiſque perſpectæ fidei diſcipulis, ea DECRETA eſſe docet Seneca, *Epiſt.* 95 : Hæc, inquit, Græci vocant δόγματα, nobis autem vel *decreta* licet appellare, vel *ſcita*, vel *placita*. Vide eumdem & *Ep.* 94, ubi de Philoſophiæ decretis & præceptis diſputat. Seneca loco ſupra laudato, decreta opponit imbecillis, ut vocat, & ſine radice præceptis, illiſque totam rerum naturam ſimul contineri adfirmat; unde cùm de iis loquitur, hos Lucretii, *L.* 1, *v.* 48, verſus affert, in quibus eorum fit mentio, quibus ut eſotericæ Philoſophorum ſcholæ, ſic & Eleuſinia Cereris templa perſonabant:

Nam tibi de ſummâ cœli ratione, Deûmque,
Diſſerere incipiam, & rerum primordia pandam:
Unde omnis Natura creet res, auctet, alatque,
Quòque eadem rurſus Natura perempta reſolvat.

Ibidem Seneca hoc intereſſe dicit inter decreta Philoſophiæ, & præcepta, quod inter elementa & membra. Hæc, inquit, ex

illis dependent : illa & horum cauſæ ſunt, & omnium. Decreta cum radicibus confert, quibus tota inhæreat moralis pars Philoſophiæ quæ præceptis continetur. Unde Bruckerus rectè affirmavit, *Hiſtor. Crit. Philoſoph. Tom. 1, p.* 920 *&* 953, principiis Phyſiologicis veluti fundamentis innixam conſtitui moralem Stoïcorum doctrinam. Quod fuſiùs evolvunt omnino videndi & conferendi Seneca, *Epiſt.* 94 *&* 95, Cicero, *de Finibus, L. III, C. XXI & XXII*, & cum Senecâ ad verbum conſentiens Chryſippus apud Plutarchum, *de Stoïcorum repugnantiis, p.* 1035. Hi omnes negant quemquam de bonis & de malis verè judicare poſſe, niſi omni cognitâ ratione Naturæ, ſine cujus explicatione, necnon & Phyſicorum face, veterum præcepta ſapientium intelligi non poſſe affirmabant.

Hoc ut declaret Seneca, hanc humani officii formulam tradit, *Epiſt.* 95, quæ ex eſotericæ Philoſophiæ decretis petita, præceptum confirmat, quo jubentur homines naufrago manum porrigere, erranti viam monſtrare, &, ut ait idem Seneca, cum eſuriente panem ſuam dividere. Omne, inquit, hoc vides quo divina atque humana concluſa ſunt : unum eſt ; membra ſumus corporis magni. Quo quidem eſote-

ricæ ut Stoïcorum, ſic & Pythagoricorum, & myſteriorum, doctrinæ decreto docebantur homines, aliis officia ideo præſtanda eſſe, quòd ſint cognata membra unius ejuſdemque Naturæ communis, quæ dicatur Deus, quæ id ſit quod vides totum, & quod non vides totum, ut nimis argutè, pro more ſuo, alibi dicit Seneca, *Præf. Quæſt. natur. L. 1*, cujuſque partes omnia ſint, e quâ omnia emanarint, & ad quam omnia revocanda ſint. Unde ſequi putabant animum poſt mortem, in Numinis ſinum, ex quo effluxerat, rediturum, nec ulla ei mala, aut pœnas timendas eſſe, nullis defunctum malis affici, & illa quæ nobis inferos faciunt terribiles, fabulas eſſe, Oblivionis amnem & Acheronta fluxiſſe e cerebro Poëtarum, qui Tartari ignem accendentes, & iſta ludentes, vanis nos agitavere terroribus; quod alibi diſertè profitetur Seneca, *Conſolatione ad Marciam, C. XIX, & Epiſt.* 24, & in hâc ipsâ Epiſtolâ in quâ Philoſophiæ decretorum neceſſitatem prædicat, ſic innuit : « Quæ cauſa eſt Diis benefa- » ciendi ? Natura. Errat, ſi quis putat il- » los nocere poſſe. Non poſſunt; nec ac- » cipere injuriam quærunt, nec facere. Læ- » dere enim lædique conjunctum eſt. Sum- » ma illa ac pulcherrima omnium natura,

» quos periculo exemit, nec periculosos
» quidem fecit. Primus est Deorum cul-
» tus, Deos credere : deinde, reddere il-
» lis majestatem suam, reddere bonitatem,
» sine quâ nulla majestas est : scire, illos
» esse qui præsident mundo, qui universa
» vi suâ temperant, qui humani generis
» tutelam gerunt, interdum curiosi singu-
» lorum. Hi nec dant malum, nec habent :
» cæterum castigant quosdam, & coërcent,
» & irrogant pœnas, & aliquando specie
» boni puniunt. » Ubi de iis tantùm agi-
tur pœnis quas viventibus irrogant Dii,
non autem de iis quibus defunctos plec-
tunt; cum Stoïcis & Pythagoræ videatur,
nihil defunctis superesse quod timeant,
nulla imminere mortuis supplicia, sed eo-
rum animas in animam universi, unde ema-
narant, refundendas, & sic in eumdem re-
ponendas locum, in quo jacuerant, an-
tequam nascerentur : quam germanam fuis-
se puto mysteriorum doctrinam cum παλιγ-
γενεσίᾳ corporum de interitu reformatorum,
& in alias formas abeuntium, conjunctam.
Hinc dixit Seneca, *Epist.* 75 : « Nec mor-
» tem horrebimus, nec Deos. Sciemus mor-
» tem malum non esse, Deos malos non
» esse. Tam imbecillum est quod nocet,
» quàm cui nocetur : optima vi noxiâ ca-

» rent; (ubi malè Pincianus legit, noxâ carent, pro *vi noxiâ.*) Addit Seneca : « Ex-
» pectant nos, ſi aliquando ex hâc fæce in il-
» lud evadimus ſublime & excelſum, tran-
» quillitas animi, & expulſis erroribus, ab-
» ſoluta libertas. Quæris quæ ſit iſta? Non
» homines timere, non Deos, &c. » quod erat eſotericum Porticûs dogma. Scilicet Lactantius declarat in libro *de irâ Dei, Cap. V*, Stoïcos exiſtimare, iram in Deo non eſſe, nec cadere in Deum hanc animi puſillanimitatem, ut ab ullo ſe læſum putet, qui lædi non poteſt; ut quieta illa & ſancta majeſtas concitetur, perturbetur. Seneca, *de Beneficiis, L. IV, Cap. XIX* : « Deos nemo ſanus timet; furor
» eſt enim metuere ſalutaria : nec quiſ-
» quam amat quos timet. Idem *Epiſt.* 17 a
» Philoſophiâ promitti docet perpetuam
» libertatem, nullius nec hominis, nec
» Dei timorem. Idem *de Beneficiis, L. VII,*
» *C. I* : Si animus fortuita contempſit, ſi
» ſe ſupra metum ſuſtulit.... ſi Deorum
» hominumque formidinem ejecit, & ſcit
» non multum eſſe ab homine timendum,
» a Deo nihil, ſi... eò perductus eſt ut
» liqueat mortem nullius mali eſſe mate-
» riam, multorum finem.... conſumma-
» vit ſcientiam utilem ac neceſſariam ».

Hîc, ut vides, Seneca eſotericam denudat doctrinam Stoïcorum, qui in exotericis prælectionibus diſcipulorum vulgus alloquentes, quoſdam commemorabant inferos, quoddam veluti *Purgatorium*, quemadmodum ſuam metempſychoſin Pythagorici, quorum veram ac germanam fidem ſupra e Timæo Locrenſi audivimus, quemadmodum Myſteriorum Antiſtites, primò initiatis ſceleſtorum pœnas ac tormenta oſtendebant, deinde ſolis interioris admiſſionis ἐπόπταις, quid de iis ſentirent, expromebant. Sic autem proſequitur Seneca, *Epiſt.* 95: « Quomodo ſint Dii colendi, ſolet præcipi. Accendere aliquem lucernam ſabbathis prohibeamus, quoniam nec lumine Dii egent, & ne homines quidem delectantur fuligine. Vetemus ſalutationibus matutinis fungi, & foribus aſſidere templorum : humana ambitio iſtis officiis capitur. Deum colit, qui novit. Vetemus lintea & ſtrigiles Jovi ferre, & ſpeculum tenere Junoni. Non quærit miniſtros Deus : quidni ? Ipſe humano generi miniſtrat : ubique & omnibus præſto eſt. » Audiat licet, (homo ſolis Philoſophiæ præceptis imbutus, non autem decretorum cognitione excultus & ſubactus) « quemadmodum ſe gerere in

» ſacrificiis debeat, quàm procul reſili-
» re a moleſtiis ac ſuperſtitionibus : nun-
» quam ſatis profectum erit, niſi qualem
» debet Deum, mente conceperit, omnia
» habentem, omnia tribuentem, beneficia
» gratis dantem. Quæ cauſa eſt Diis be-
» nefaciendi? Natura. » Et infra : « Vis
» Deos propitiare? Bonus eſto. Satis illos
» coluit, quiſquis imitatus eſt. »

Spinoſa, Stoïcorum ſimius, qui in multis ita cum Porticu conſonat, ut aliquem ex hiſce Philoſophis in barbaram linguam converſum legere interdum tibi videaris, cùm impia Spinoſæ opera poſthuma evolvis, nunquam magis cum iis conſentit quàm in Ethices, *Part. II*, *p.* 91 *&* 92, *Oper. poſthum.* ubi ſic dicit : « Hæc doctrina præ-
» terquam quod animum omnimodè quie-
» tum reddit, (quòd ſcilicet æternarum
» pœnarum metum eximat) hoc etiam ha-
» bet quod nos docet in quo noſtra ſum-
» ma felicitas, ſive beatitudo, conſiſtit,
» nempe in ſolâ Dei cognitione, ex quâ
» ad ea tantùm agenda inducimur quæ
» amor & pietas ſuadent ». (Ut paſſim Stoïci inculcant, virtutem ſolam eſſe ſuî pretium, in eâque vitam beatam eſſe repoſitam. De quo vide Senecam, *de Clementiâ*, *L.* 1, *C.* 1, & *de Vitâ beatâ*,

C. IX.) « Unde, prosequitur Spinosa, clarè intelligimus, quantùm illi a verâ virtutis æstimatione aberrent, qui pro virtute & summis actionibus, tanquam pro summâ servitute, summis præmiis a Deo decorari expectant, quasi ipsa virtus Deoque servitus non esset ipsa felicitas, & summa libertas; » (ubi vides a Spinosâ, ut a Stoïcis esotericam tradentibus doctrinam, æternorum præmiorum spem tolli.) 2°. « Quatenus docet, quomodo circa res fortunæ, sive quæ in nostrâ potestate non sunt, hoc est, circa res quæ ex nostrâ naturâ non sequuntur, nos gerere debeamus; nempe utramque fortunæ faciem æquo animo expectare & ferre; nimirum quia omnia ab æterno Dei decreto eâdem necessitate sequuntur, ac ex essentiâ anguli sequitur quod tres ejus anguli sunt æquales duobus rectis. » (Sic passim Stoïci docent, Naturæ consentiendum, Fato & necessitati parendum, ducere volentem Fata, trahere nolentem, & hinc patientiam esse apprime necessariam; de quo vide singulis fere paginis Epictetum, Marcum Antoninum, Senecam, huncque præsertim *de Vitâ beatâ*, *Cap. XV.*) 3°. Subjicit Spinosa : « confert hæc doctrina ad vitam socialem,

» quatenus docet, neminem odio habere,
» contemnere, irridere, nemini irasci,
» invidere : præterea quatenus docet, ut
» unusquisque suis sit contentus, & proxi-
» mo, auxilio, non ex muliebri miseri-
» cordiâ, » (quam Stoïci sapiente indig-
nam putabant : notissimus est ille Virgilii
versus :

Nec doluit miserans inopem, aut invidit habenti,)

» neque ex partialitate, neque superstitio-
» ne, sed ex solo rationis ductu ». Quæ
omnia ita prorsus Stoïca sunt, ut Stoïco-
rum moralis doctrinæ compendium in iis
quilibet agnoscat, dummodo in Epicteti,
Marci Antonini & Senecæ lectione non
omnino sit hospes & peregrinus. Nec ea-
dem solummodo sunt Porticûs & Spino-
sæ decreta, sed etiam iisdem innituntur
Physiologicis principiis.

Hinc Zeno, teste Clemente Alexandri-
no, *p.* 691, in libro *de Republicâ*, nega-
verat oportere templa exstruere, & simula-
chra conficere; nihil enim eorum quæ con-
ficiuntur, Diis dignum censebat. Nec, in-
quit Clemens, veritus est hæc ipsis verbis
scribere : neque opus erit fana ædificare;
fana enim nec magni pretii, nec sacra
sunt existimanda; nullum autem struc-

torum & illiberalium opificum opus magni pretii & sanctum esse potest. Quemadmodum Seneca laudatus a Lactantio, *Institut. divin. L. II, C. II, p.* 118, fortasse in suo libro *de Superstitione*, cujus meminit Tertullianus *in Apologet. C. XII, p.* 13, & in quo, teste Augustino, *de Civitate Dei, L. VI, C. X*, multo copiosiùs atque vehementiùs civilem & urbanam Theologiam, quàm Varro theatricam atque fabulosam reprehenderat, hæc dixit : « Simulachra Deorum venerantur, il-» lis supplicant genu posito, illa adorant, » illis per totum adsident diem, aut ad-» stant, illis stipem jaciunt, victimas cæ-» dunt ; & cùm hæc tantopere suspiciant, » fabros qui illa fecere, contemnunt ». In ejusdem Senecæ Epistolâ supra laudatâ vidisti omnem cultum publicum funditus tolli, omnes aras everti, omnia sacrificia removeri, omnes denique Numinis ministros & Sacerdotes expelli, cùm Deum is solus colat, non qui sacrificia offert, sed qui eum novit, & satis eum colat, si fuerit imitatus, si primò eum esse, deinde si esse bonum crediderit, cùmque, ut illos propitiet, nullâ aliâ re, nisi virtute opus habeat, non autem sacrificia & preces requirantur, cùm Deus omnia habeat, om-

nia

nia tribuat; & gratis det beneficia; nec quærat Miniſtros & Sacerdotes, qui ipſe humano generi miniſtrat, & ubique, & omnibus, præſto eſt. Cernis igitur eſotericâ Philoſophorum Theologiâ, ut & myſteriis, ſuſceptas publicè religiones exſtingui, & hinc pariter utramque doctrinam taciturnitate parietibuſque clauſam fuiſſe, nec patuiſſe hæc arcana niſi iis qui ſcholas & Eleuſinium templum non a primo limine ſalutaverant, aut in veſtibulo hæſerant, ſed qui in intima penetraverant adyta, reducta & in interiore ſacrario clauſa ἐπόπται inſpexerant : nam, ut ait Seneca, *Quæſtion. natural. L. VII, C. XXXI*, non ſemel quædam ſacra traduntur : Eleuſis ſervat quod oſtendat reviſentibus.

Seneca, *Epiſt.* 95, Theologiam eſotericam & myſteria inter ſe comparans, ſic loquitur : Quantùm utilitatis manus habeant, neſcire nulli licet; apertè juvant : cor illud, quo manus vivunt, ex quo impetum ſumunt, quo moventur, latet. Idem dicere de præceptis poſſum; aperta ſunt : decreta vero ſapientiæ in abdito. Sicut ſanctiora ſacrorum tantùm initiati ſciunt, ita in Philoſophiâ arcana illa admiſſis receptiſque in ſacra, oſtenduntur : at præcepta, & alia hujuſmodi, profanis quoque

nota ſunt. Sic & Cicero de Academicorum eſotericâ doctrinâ loquens, *in Lucullo, C. XVIII*: Volo igitur videre, inquit, quid invenerint Academici: Non ſolemus, inquit, oſtendere. Quæ ſunt tandem iſta myſteria? aut cur celatis quaſi turpe aliquid, ſententiam veſtram? Enim verò, ut ait idem Cicero apud Auguſtinum, (*contra Academicos, L. III, Cap. XX, & Cap. XVII, & L. II, C. XIII, & de Civitate Dei, L. VI, C. X,*) mos fuit Academicis occultandi ſententiam ſuam, nec eam cuiquam, niſi qui ſecum uſque ad ſenectutem vixiſſent, aperiendi. De doctrinâ arcanâ confer & Salmaſium ad Simplicium, *p.* 230 & 235.

Quantam præſertim in hiſce ſermonibus eſotericis exponendis cautionem adhibuerit Pythagoras, quàmque fidum ſilentium hiſce ſacris diſciplinarum arcanis, ut myſteriis, ſervari voluerit, quâque ignominiâ Hipparchum, auditorem ſuum, affecerit, quòd nonnulla ex iis revelare aliis auſus fuiſſet, & quomodo eum ob hanc cauſam e ſuâ ejecerit ſcholâ, in ejúſque locum immobilem lapideam columnam erexerit, vide apud Jamblichum, *de communi Mathematicâ*, a nobis editum, *pag.* 216 Tomi ſecundi noſtrorum *Anecdotorum Græ-*

corum, Clementem, *Stromat. L. V*, *pag.* 680, & Eſchenbach. *de Poëſi Orphicâ*, *p.* 4, a quo rectè poſt Clementem, *Stromat. L. V*, *p.* 681, obſervatur, Pythagoram ſuos habuiſſe diſcipulos ἀκουσματικοὺς, qui, quod didicerant, fide tantùm tenebant, & illo ſuo αὐτὸς ἔφα, contenti, nullas rationes accipiebant, alios verò μαθηματικοὺς, qui ab eodem ſecretiori doctrinâ imbuti, rationem etiam eorum quæ dicebantur, percipiebant. Idem ibidem e Procli libro quinto Commentariorum in Parmenidem, probat Pythagoricis quoſdam fuiſſe ſermones dictos μυστικοὺς, quoſdam verò ἐξωτερικούς: ubi vides diſcipulos ἀκουσματικοὺς, qui duntaxat ἐξωτερικοὺς λόγους excipiebant, eoſdem fuiſſe atque in ſacris myſteriis μύστας, at verò μαθηματικοὺς, qui μυστικοὺς λόγους excipiebant, fuiſſe veluti ἐπόπτας. Hos per quinquennium inſtituebat Pythagoras, ut opinionem ſuſpendio cognitionis ædificaret, inquit Tertullianus adverſus Valentinianos, *p.* 250. Unde Schefferus, *de Philoſophiâ Italicâ*, *C. 11*, *p.* 86, affirmat, Pythagoricos Philoſophiam ſuam coluiſſe veluti rem ſacram, atque idcirco pleraque in eâ obſervaviſſe illorum quæ vulgò in myſteriis conſueverant. In opuſculis *Mythologicis*, *Phyſicis & Ethicis* a Thomâ Gale editis, legitur, *p.* 737,

elegantissima Epistola, Lysidi tributa, in quâ Hipparchum graviter increpat, quòd, neglecto Pythagoræ instituto, palam philosopharetur, & iis qui nondum mundati, purgati atque initiati fuissent, sapientiæ bonorum copiam fecisset. In hisce literis Eleusiniorum mysteriorum & Pythagoricæ doctrinæ comparationem ita instituit Lysis, ut affirmet, non minorem esse illius impietatem qui hujus Philosophiæ quam qui illorum sacrorum violaverit arcanum; & hanc causam subjicit cur Pythagoras per quinquennium suspendio cognitionis auditores suos præparaverit, quòd nempe non inanes nugas, non laqueos quibus animos juvenum irretiunt Sophistæ, non vanam tractaret eruditionem, sed rerum humanarum divinarumque scientiam traderet. Quemadmodum verò, inquit, si quis in profundum puteum cœno & luto plenum, infundit puram, & dilucidam aquam, & cœnum perturbat, & aquam corrumpit, eadem est ratio eorum qui temere & sine præparatione docent & docentur. Epistolam suam concludit memorando, Pythagoram nunquam voluisse palam philosophari, & apud Damo, filiam suam, suos depositos reliquisse commentarios, & vetuisse ne cuiquam extra familiam

traderentur : hanc verò, cum grandi pecuniâ vendere poſſet illòs ſermones, noluiſſe, ſed egeſtatem & pâtris mandata auro pretioſiora duxiſſe, imo & morientem, Biſtaliæ, filiæ ſuæ, idem præcepiſſe; ubi pro *τὰν αὐτὰν ἐπιστολὰν ἀπέστειλε*, lege *τὰν αὐτὰν ἐπιτολὰν ἐπέτειλε* (1).

---

(1) Eſotericæ Pythagoricorum doctrinæ pars erat & Geometria, quæ, teſte Jamblicho, in libro *de Communi Mathematicâ*, a nobis primùm edito, *T. II*, *p.* 216 noſtrorum *Anecdotorum Græcorum*, ideo poſtea publici juris facta eſt, quòd cùm quidam Pythagoricus bona ſua amiſiſſet, cæteri ei permiſerunt, ut eam docendo victum quæreret. Imo & ipſæ numerorum notæ minuſculæ, quas Arabicas cifras immeritò vocamus, quibus refertæ ſunt ſingulæ Boëthii Arithmeticæ paginæ, quas Iſaacus Voſſius deprehenderat in Codice Boëthii quem ſeculo ſexto tribuit, quibus carere non potuiſſe Romanos, ob eorum infinita propemodum vectigalia, ampliſſimam juriſdictionem, & immenſum commercium, declaravimus, *p.* 153 *& ſeqq. Tomi ſecundi* noſtrorum *Anecdotorum Græcorum*, quaſque a Pythagoræorum apicibus derivatas fuiſſe opinatur Boëthius in Arithmeticâ ſuâ ſeculo quinto labente compoſitâ, hæ ipſæ numerorum notæ religioſiſſimè ſervabantur inter arcana Pythagoræ. Hic primus ea ſigna intulerat in Europam quæ in Oriente didicerat. Nam, ut rectè obſervat doctiſſimus Gatterer, *in Elementis artis Diplômaticæ univerſalis*, *Gottingæ*, 1765, *p.* 71 *& ſeqq.* nemo erit qui non perſpiciat, univerſam ciphrarum rationem atque œconomiam, & ipſum adeo nomen, originem orientalem ſatis prodere. Quæ cùm ita ſint, egò quidem ciphras noſtras pro ſiglis, *id eſt*, pro literis primordialibus vocum numeralium, vel pro literis certè Alphabeti cujuſdam Orientalis, & Ægyptiaci quidem, ſive quod fere idem eſt, Phœnicii habeo. Sic & in noſtris *Anecdotis Græcis*, *T. II*, *p.* 153, obſervavimus poſt doctiſſimum Auctorem Anony-

Vide autem quæ de Orphicâ doctrinâ Eusebius affert *Præparat. Evangel. L. III*,

---

mum *Dissertationis Mathematico-Criticæ de numeralium notarum origine*, *p.* 21 & *seqq. usque ad p.* 110, *Tom. XLVIII*, *Raccolta d'Opuscoli Scientifici e Filologici*, *in Venezia*, 1753, quem Italum esse adfirmat Cl. Trombelli, *p.* 5, *Arte di conoscere l'età de' Codici*, horumce signorum formas in Tironis & Senecæ notis, necnon & in antiquis Inscriptionibus ita exhiberi, ut non quidem numeros, sed verba interdum & syllabas, & nonnunquam pondera & mensuras, quæ sanè ad numeros spectant, repræsentent. Imo idem ille Anonymus & veteres affert Inscriptiones, in quibus pro notis numeralibus usurpatæ sint. Inde, inquit, *p.* 70, Diophantus Alexandrinus, qui medio fere seculo secundo Algebram tractavit, cujusque ultimi libri inediti ad eam pertinentes, utinam e Bibliothecâ Vaticanâ proferantur, harumce notarum non fuit ignarus. Sic autem pergit eruditissimus Gatterer, *p.* 71 : exstant nunc quoque *Mumiæ*, quas vocant, antiquissimæ, in quarum Inscriptionibus hinc inde literæ cernuntur, quarum figuræ cum ciphris nostris omnino conveniunt. Neque unam tantùm atque alteram, sed omnes omnino ciphrarum figuras, & ipsum adeo nihili signum, seu *zero*, ad modum circelli o exaratum, in his Mumiarum Inscriptionibus, tanquam veras alphabeti literas usurpatas deprehendere licet. Vide, inquit, in *Mémoires de Trévoux*, *ann.* 1740, *Mart. Art. XXI. Lettre à M. Rigord*, *Commissaire de la Marine*, ubi *Mumiæ* ejusmodi exemplum propositum est. Inprimis verò lectu digna sunt, quæ affert tabulisque illustrat Illustrissimus Comes de Caylus, *dans le Recueil d'Antiquités Egyptiennes*, *Etrusques*, *Grecques & Romaines*, *T. I. Paris*, 1752, *in-4°. p.* 65-76. *Confer Tab. XXI*, *XXVI*. Unde sic Cl. Gatterer concludit : Phœnices & Ægyptii, quorum studia arithmetica, Phœnicum inprimis, nemo unquam in dubium vocavit, primi omnium populorum, ut literis scripserunt, ita quoque per literas, hoc est, per ciphras, quas vulgò Arabicas, seu Indicas vocant, computarunt. Hæ ciphræ sensim a Phœ-

C. IX, *p.* 100 *& seqq.* quæque mihi in multis videntur cum mysteriorum, ac proinde

---

nicibus & Ægyptiis unà cum reliquis literis, ad alios Orientis populos venerunt. Hebræi imprimis, & Θεόπνευστοι etiam sacri Codicis Auctores ciphris in scribendis numeris usi videntur : errores certè numerorum, in sacris literis deprehensi, quod jam Vignolius observavit, *dans la Chronologie de l'Histoire sainte*, *T. I*, *p.* 192 *& seqq.* ex nullo fonte tutiùs quàm partim ex ciphris transpositis, partim ex *zero* mox aucto, mox diminuto, derivari possunt. Etsi, subjicit, qualis Europæorum veterum, Græcorum præsertim, ac Romanorum, Arithmetica fuerit, ignoramus, constat tamen, Pythagoram, qui inter annum mundi 3376 & 3518 vixit, quique Phœnicibus, Ægyptiis, aliisque Orientis populis, magistris usus est, notas numerales in computando adhibuisse, quæ cum ciphris nostris maximam similitudinem habuerant. Cætera vide apud ipsum Gattererum, qui deinde Boëthii verba recitat, & post hunc memorat Pythagoricam computandi rationem, quam Pythagoræi, in præceptoris sui honorem, *mensam Pythagoricam*, & postea *abacum*, appellarunt. His Cl. Gattereri verbis ea sunt addenda quæ leguntur *Nouveau Traité de Diplomatique*, *T. III*, *p.* 527 *&* 528 : *Don Antoine Nassure*, Polygraphie Espan. *fol.* 19, *vers. conjecture que les Arabes ont pris leurs chiffres chez les Carthaginois, ou Africains.* (Qui & ipsi hasce numerorum notas Phœniciis debent.) *La raison qu'il en donne, c'est qu'on trouve plusieurs de leurs figures dans quelques Inscriptions Tyriennes..... Ces figures se trouvent dans le Calendrier Egyptien, publié par D. de Montfaucon, Supplément à l'Antiquité expliquée, T. II, planch.* 54. *Mais ce n'est que par certain hasard, dit ce savant Antiquaire, qu'on y voit souvent le* 2, *le* 3 *& le* 4 *de chiffre, & qu'en certains endroits, comme à la colonne sixieme, en comptant de la droite à la gauche, on lit fort clairement & fort distinctement* 443, 112 *&* 431. Ubi vides jam a Montfauconio omnium primo in monumentis Ægyptiis deprehensas fuisse nostras numerorum notas, quamvis alium earum figurarum usum, aliam

cum Pythagoricorum doctrinâ consentire. Confer & Clement. Alexandrin. *Stromat.*

---

significationem fuisse putaverit. Confer Cl. Adlerum in eruditissimo opere quod inscriptum est *Museum Cuficum Borgianum Velitris*, ubi dicit, *p.* 39, numerorum signa in Mumiis primùm animadversa esse à Cl. Buttnero in *Vergleichungstafeln der schriftarten verschiedner Volker*, *I stük. Gottingen* 1771, *Tab. II*, quæ, inquit, *p.* 39 & 40, licet tanquam literæ adhibita videantur, semper tamen documento sunt, eadem non noviter a Romanis, vel Arabibus, vel Indis inventa fuisse; sed hasce notas numerorum, quarum prima vestigia apud Ægyptios reperiuntur, primùm in Asiâ a cæteris gentibus, a Græcis inprimis usu celebratas fuisse, & mox etiam ad Romanos transivisse, qui omnes fere scientias, inquit, a Græcis, earum parentibus acceperunt; in Italiâ deinde cum cæteris disciplinis propemodum periisse, usquedum, post secula quædam elapsa, cùm literæ renasci cœpissent, ab Arabibus, qui eas conservaverant, revocatæ & nobis traditæ sint. Nam, ut observaveram in meis *Anecdotis Græcis*, *p.* 152 & 153. Wallisius, *de Algebrâ*, *C. III*, *Part. X*, & *C. IV*, *Part. XI*, opinatur Gallos, & deinceps Italos, has notas fuisse edoctos a Gerberto Monacho, qui eas in Hispaniâ, florente olim Arabum sede, acceperat. Gerbertus autem, qui fuit Archiepiscopus Remensis, ann. 992, indeque ad Ravennatem Ecclesiam transiit, & tandem S. Petri sedem occupavit, in quâ post quatuor annos nondum absolutos obiit, plures notas numerales minusculas reliquit in suo Tractatu Geometrico, qui ex vetustissimo Codice Salisburgensi prodiit, & in quo *Cap. LXXXV*, ad quasdam operationes arithmeticas conficiendas appositi sunt numeri 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. De Maximo autem Planude, qui ab Andronico Palæologo Seniore, ad Venetos ann. 1327, Legatus missus est, & vixit adhuc anno 1353, & scripsit hactenus ineditum opus, atque inscriptum Ψηφοφορίαν κατ' Ἰνδοὺς, in quo de quatuor primis Arithmetices regulis egit, & notarum numericarum figuras nostris prorsus similes exhibet, vide quæ attulimus, *p.* 153, secundi Tomi nostro-

L. V, *p.* 726. Sic Muſæus, teſte Laertio *in prooemio*, *p.* 3, *ed. Meibomii*, dixit, ex

rum *Anecdotorum Græcorum*, & confer tabulam huic ſubjectam, in quâ *num.* 2 & 3, haſce formas e duobus S. Marci Bibliothecæ Codicibus accuratè repræſentatas videbis. Cl. autem Adlerus, *p.* 37 *ſui Muſei Cufici Borgiani*, inter nummos Borgianos (*n°.* 46) feliciter invenit primum monumentum cifrarum, vel notarum numeralium ab Arabibus adhibitarum, anni, ut opinatur, MCLXXXIX. In omnibus aliis nummis Cuficis æra vocibus integris expreſſa eſt, quæ contra hodie in nummis Arabicis ſemper notis numeralibus indicatur; e quo, inquit, cum magnâ veriſimilitudine tempus definiri poteſt, quo notæ illæ in uſum Arabum tranſierint. Appoſitè ad rem docti Auctores *du nouveau Traité de Diplomatique*, *T. III*, *p.* 514 : *que l'épiſeme des Grecs ait conſtamment la valeur de ſix* (imo & ſimilem fere figuram habeat) *dans les anciens Actes publics*, *c'eſt un fait démontré par la chartre*, *ou papier*, *de Ravenne*, *de l'an* 444, *publiée par le Marquis de Maffei*, Iſtor. Diplomat. *p.* 163. Cl. Corſini in Diſſertatione VI ſubjectâ utiliſſimo ipſius operi, quod valde locupletari poteſt, *de notis Græcorum*, Florentiæ, 1749 edito, ſic habet *p.* 107 : character I ſæpiſſimè in Græcis Marmoribus occurrit, ibique vel *unum*, vel *decem*, ſignificat. Quod autem ſuſpicatur Cl. Gatterer ciphras noſtras habendas eſſe pro ſiglis, *id eſt*, pro literis primordialibus vocum numeralium, id fortaſſe confirmari poſſet exemplo veterum Græcorum, apud quos, docentibus Priſciano, *de figuris numerorum*, non longè ab initio, Terentio Scauro, Herodiano, aliiſque Grammaticis, Δ eſt 10, Π 5, X eſt 1000, &c. nempe quod Δ Π & X ſint literæ initiales vocum δέκα, πέντε, χίλιοι, quæ ſignificant *decem*, *quinque*, *mille*, &c. de quo vide, præter alios infinitos, Cl. Taylorum, *p.* 23 & *ſeqq. Commentarii ad Marmor Sandvicenſe Cantabrig.* 1743, *in*-4°. Hoc Sandvicenſe Marmor antiquiſſimum notarum numeralium Græcarum ſpecimen ac monumentum meritò videtur Cl. Corſinio, *p.* 23, *Art. III*, *Prolegomen. in notas Græcorum*, videndo, ubi diverſam

uno omnia orta esse, & in unum omnia resolvenda fore; quæ germana erat Orphei, mysteriorum, Pythagoricorum, Stoï-

---

planè Græcarum numericarum notarum originem proponit, quam olim in nostrâ *Palæographiâ Græcâ Criticâ* diligentiùs considerabimus. V. & Audrich. *Institution. Antiquar. Part. II, C. II, p.* 140. De primigeniis autem apud Latinos numerorum notis conferendus Joh. Swinton, *p.* 16 *& seqq. Dissertationis de priscis Romanorum literis, Oxonii*, 1746, *in*-4°. Interea notandus est singularis ille numerandi modus interdum a Græcis usurpatus, ut in illâ Smyrnensi Inscriptione editâ *p.* 665 *& seqq. T. IV, Mémoir. Academ. Inscript.* ubi disertè legitur ΑΒ pro II & ΑΒΓΔ pro IV, de quo sic Kusterus ibidem *p.* 669 *&* 670 : *il est à remarquer ici que le nombre* 4 *est exprimé par les quatre premieres lettres de l'Alphabet Grec, au lieu qu'on ne le marque ordinairement que par un* Δ *seulement.* (Operariorum vitio in Actis Academiæ editum est A pro Δ.) *Je n'avois pas d'abord pris garde à cette façon d'exprimer le nombre de* 4 : *deux personnes savantes me l'ont fait remarquer, & m'ont demandé en même-temps, si on ne pouvoit pas la justifier par des exemples tirés, ou des Auteurs, ou des anciens monuments. Je n'ai pu les satisfaire sur le champ; mais je me suis ressouvenu depuis, que Diogene Laërce s'étoit servi de cette maniere de marquer les nombres. En effet, cet Auteur s'en sert par-tout, non-seulement par rapport au nombre de* 4, *mais aussi par rapport aux autres nombres, depuis* 2 *jusqu'à* 10. De peculiari autem numeralis literæ formâ, quæ soli regno Antiochi IV, Syriæ Regis, competit, vide post Vaillantium, Montfauconium, & Haymium, Swintoni *Dissertationem secundam de nummis quibusdam Samaritanis & Phœniciis, pag.* 5. De numeralibus literis Hebraicis & Samaritanis, V. Kennicott. *in Dissertatione Generali* Bibliis subjectâ, *p.* 13. Swinton *in Dissertatione* (primâ) *de nummis quibusdam Samaritanis & Phœniciis, p.* 67-72, & summum illum Barthélemy, *Mém. Acad. Inscription. T. XXIV, pag.* 56.

corum, &c., doctrina eſoterica. Warburton, *T. 1, Diſſert. V, p.* 203, poſt Jamblichum, *de Vitâ Pythagoræ, p.* 146 : *Pythagore reconnoiſſoit que c'étoit dans les myſteres d'Orphée qui ſe célébroient en Thrace, qu'il avoit appris l'unité de la cauſe premiere & univerſelle ; c'étoit là, pour me ſervir de ſes expreſſions obſcures & ſymboliques, qu'il avoit appris que la ſubſtance éternelle du nombre, étoit le principe intelligent de l'univers, des cieux, de la terre & des êtres mixtes.* Celeberrima autem illa & antiquiſſima Samothracum myſteria Varro aperit apud Auguſtinum ſic loquentem, *de Civitate Dei, L. VII, C. XXVIII :* Samothracum nobilia myſteria in ſuperiore libro ſic interpretatur (Varro), eaque ſe, quæ nec ſuis nota ſunt, ſcribendo expoſiturum, eiſque miſſurum, quaſi religioſiſſimè pollicetur. Dicit enim, ſe ibi multis indiciis collegiſſe, in eorum ſimulacris aliud ſignificare cœlum, aliud terram, aliud exempla rerum, quas Plato appellat ideas : cœlum, Jovem ; terram, Junonem ; ideas, Minervam, vult intelligi ; cœlum, a quo fiat aliquid ; terram, de quâ fiat ; exemplum, ſecundùm quod fiat. Ubi vides quoddam veluti ſemen doctrinæ Platonicæ, quæ ex primâ omnium Philoſophicâ, aliarum-

que ſubſequentium origine, myſteriorum doctrinâ, partim fluxit. Quàm dolendum autem periiſſe illos Varronis *de divinis humaniſque rebus* libros, quos puerum vidiſſe ſe, & recordatione torqueri ſummis, ut aiunt, labris guſtatæ dulcedinis, ſeque ſuſpicari hos alicubi forſan latitare, affirmat Petrarcha, *in libro Epiſtolarum ad viros illuſtres veteres, Epiſtolâ ultimâ, ad Marcum Varronem, p.* 709 ſecundi volum.

Quæ cùm ita ſint, cùmque in myſteriis, & in eſotericis Philoſophorum colloquiis, pariter doceretur, pleroſque Deos quos vulgus colebat & adorabat, nihil aliud fuiſſe quàm Dei munera, aut effectus cœleſtes, quæ pro totidem Numinibus a vulgo habebantur, immeritò dixit Warburton (1): *ce qui a fait prendre le change aux Anciens & aux Modernes ſur le but de la double doctrine, & leur a fait imaginer qu'elle n'étoit qu'un artifice barbare pour conſerver la réputation des ſciences, & de ceux qui en faiſoient profeſſion, a été l'opinion générale que les fables des Dieux & des Héros avoient été inventées par les Sages de la premiere antiquité, pour déguiſer & cacher des vé-*

(1) *Warburton*, Diſſert. VIII, T. II, p. 24 & 25.

rités naturelles & morales, dont ils vouloient avoir le plaiſir de ſe réſerver l'explication. Les Philoſophes Grecs des derniers temps ſont les auteurs de cette fauſſe hypotheſe ; car il eſt évident que l'ancienne Mythologie du Paganiſme naquit de la corruption de l'ancienne tradition hiſtorique ; corruption qui naquit elle-même des préjugés & des folies du peuple, premier auteur des fables & des allégories, & qui dans la ſuite donna lieu d'inventer l'uſage de la double doctrine ; non pour le ſimple plaiſir d'expliquer les prétendues vérités cachées ſous l'enveloppe de ces fables, mais pour tourner au bien du peuple les fruits même de ſa folie & de ſes préjugés. Et alibi (1) : *Il faut d'abord examiner quelle eſt l'origine de la Fable en général. Il y a communément deux opinions à ce ſujet. La premiere, que les anciennes fables ne ſont que des inventions des anciens Sages, que des allégories ſous leſquelles ils ont caché des vérités naturelles, morales & divines, qu'un déguiſement biſarre, qui couvre le ſyſtême de leur ſageſſe myſtérieuſe ; c'eſt une opinion qui n'a été inventée que depuis l'origine de la Fable, & qui n'a pas beſoin d'être réfutée.*

---

(1) *Warburton*, T. II, p. 57, Diſſert. IX.

Et infra (1). *L'autre opinion sur l'origine de la Fable, est de supposer qu'elle n'est qu'une corruption de l'Histoire Ancienne, & qu'elle est originairement fondée sur des faits réels; mais déguisés par la suite des temps. Cette opinion est incontestablement véritable.*

Sed hîc quidem mihi videtur idem in Warburtono culpandum, quod in Abbatis Pluche, qui in contrarium planè errorem inciderat, systemate reprehendebat doctissimi Warburtoni defensor & Interpres Gallicus sic loquens (2) : *Ce qui n'étoit que l'origine d'une seule branche de l'idolâtrie, M. l'Abbé Pluche en a voulu faire l'origine de toute idolâtrie.* Unde in Theologiæ fabulosæ ortu a stirpe repetendo idem, & multò quidem majori jure, sequi debuerat Warburton, quod in alio loco, ubi de re planè diversâ agitur, usurpavit (3) : *On peut dire en cette occasion, comme en plusieurs autres, ce que le savant Boërhave disoit de la Médecine, qu'on ne doit point adopter de systêmes particuliers; que le meilleur moyen pour parvenir au vrai, est de fondre ensemble tous les systêmes.* Sic Tul-

(1) *Warburton*, T. II, Diss. IX, p. 59.

(2) M. *de Silhouete*, T. I, p. 257, Diss. V.

(3) *Warburton*, Diss. II, T. II, p. 163.

lius, utpote Academicus, dicitur (1) nullis vinculis impediri ullius certæ diſciplinæ, ſed libare ex omnibus quodcumque eum maximè ſpecie veritatis moveret.

Quod quidem ſapientiſſimum, ſi quod unquam fuit, monitum & ad eos qui Mythologiam tractant, maximè pertinet, & a Balbo Stoïco rectè ſervatum eſt apud Ciceronem (2). Ille, poſtquam unam eamque veriſſimam Idololatriæ cauſam aſſignavit, quam immeritò excluſit & rejecit Clar. Abbas Pluche, ſcilicet, ſuſcepiſſe vitam hominum conſuetudinemque communem, ut beneficiis excellentes viros in cœlum famâ ac voluntate tollerent, & hinc ortos eſſe plurimos Deos homines, ut eleganter vocat S. Cyprianus, quod ex myſteriis intelligi poſſe declarat, meritò tamen ſubjicit, contra Clar. Warburtoni ſententiam, non hunc ſolum extitiſſe fontem, ex quo omnis illa tot Deorum colluvies defluxerit, nec omnem veterem Ethnicorum Mythologiam ex ſolâ antiquæ traditionis Hiſtoricæ corruptione deductam, ſed partim quoque ex ipſâ Phyſicâ Theologiâ, quæ ſenſim ignorantiâ, & lapſu temporis, ac

---

(1) *Cicero*, Tuſculan. V, IX.

(2) *Cicero*, de Naturâ Deorum, L. II, C. XXIV.

superstitione, corrupta & depravata fuit, Theologiam mythicam, seu fabulosam, derivatam fuisse; cùm homines rudes & symbolorum illorum sensum minimè assecuti, uni adhæserunt cortici, & rerum umbras atque effigies pro rebus ipsis consectati sunt.

Sic autem loquitur Balbus (1) apud Ciceronem : aliâ quoque ex ratione, & quidem Physicâ, magna fluxit multitudo Deorum, qui induti specie humanâ fabulas Poëtis suppeditaverunt, hominum autem vitam superstitione omni referserunt. Atque hic locus a Zenone tractatus, inquit idem Balbus, post a Cleanthe & Chrysippo pluribus verbis explicatus est. Nam primò, ut alibi dicit Balbus (2), multæ aliæ naturæ Deorum ex magnis beneficiis eorum, non sine causâ, & a Græciæ Sapientibus, & a majoribus nostris constitutæ nominatæque sunt. Quidquid enim magnam utilitatem (3) generi afferret huma-

(1) *Cicero*, de Naturâ Deorum, L. II, C. XXIV.

(2) Ibid. L. II, C. XXIII.

(3) Sic Persæus, Zenonis auditor, apud Ciceronem, *de Naturâ Deorum, L. I, C. XV*, dicit res salutares & utiles Deorum esse vocabulis nuncupatas. Clemens, *in Cohortat. ad gentes, p. 22, ed. Potteri :* Alii quòd mitibus terrestrium plantarum fructibus vitam sustentarent, Cererem quidem vocaverunt frumentum, ut Athenienses, & Bacchum, vitem, ut Thebani.

no,

no, id non ſine divinâ bonitate erga homines fieri arbitrabantur. Itaque tum illud, inquit, quod erat a Deo natum, nomine ipſius Dei nuncupabant; ut cùm fruges Cererem appellamus, vinum autem Liberum: ex quo illud Terentii :

Sine Cerere & Libero friget Venus.

Tum autem res ipſa, inquit idem, in quâ vis ineſt major aliqua, ſic appellatur, ut ea ipſa res nominetur Deus, ut Fides, ut Mens.... quarum omnium rerum quia vis erat tanta, ut ſine Deo regi non poſſet, ipſa rès Deorum nomen obtinuit : quo ex genere, Cupidinis, & Voluptatis, & Lubentinæ Veneris vocabula (1) conſecrata ſunt. Et ſic, ut ait Seneca (2), quæcumque voles, Deo nomina propriè aptabis, vim aliquam effectumque cœleſtem continentia, & tot appellationes ejus poſſunt eſſe quot munera. Similem Prodico ſententiam tribuunt Cicero (3) & Sextus (4) Empiricus.

---

(1) Clemens, *in Cohortat. p.* 22 : Nec defuerunt Philoſophi qui, Poëtarum exemplo, veſtris affectibus Deorum perſonas induerunt, ut Timori, Amori, Gaudio, Spei; quemadmodum priſcus ille Epimenides Contumeliæ & Impudentiæ aras Athenis conſtituit. Confer Theodoret. *Therapeut. Serm. III*, *p.* 514.

(2) *Seneca*, de Beneficiis, L. IV, C. VIII.

(3) *Cicero*, de Naturâ Deorum, L. I, C. XLII.

(4) *Sextus* adversùs Phyſicos, L. IX, p. 552.

Postremò autem recentiores imprudenter res quæ a Deo natæ, Deorum nomine nuncupabantur, pro Diis ipsis, & Numinis simulacra pro ipso Numine habuere & coluere; unde nata Idololatria, Theologiæ Physicæ malè intellectæ, filia. Præclarè ad rem Plutarchus (1) observat, quædam sacra fieri ob fructuum occultationem, quos antiqui non esse Deos, sed Deorum dona, eaque magna, & necessaria ad ferini victûs & belluinæ vitæ immanitatem vitandam, existimarūnt. Sicut nos, inquit, eum qui libros Platonis emit, emere Platonem dicimus, & Menandrum agere (Μένανδρον ὑποκρίνεσθαι) qui Menandri fabulam agit, ita & veteres Deorum nomina donis & operibus Deorum libenter tribuerunt, ob utilitatem ea augentes (2) atque ornantes; sed posteri indoctè ista accipientes, imperitèque in ipsos Deos ea detorquentes quæ frugibus accidunt aliàs exorientibus, aliàs occultatis, & ea Deorum ortus interitusque non vocantes duntaxat, sed etiam sic

---

(1) *Plutarchus*, de Iside & Osiride, p. 378 & 379.

(2) Rectè Reimannus, *Histor. Atheism. p.* 260, usitatum fuisse Ethnicis monet, & iis entibus Dei nomen tribuere, quæ noverant esse a Deo producta, ut patet ex Theogoniâ Hesiodi, & præclarè dòcet Joh. Clericus, *Bibl. select. T. III, Art. I, p.* 332 *& seqq.*

habere rem putantes, ſe ipſi falſis opinionibus erroribuſque turbulentis & impiis implicuerunt.

Rectè idem ibidem addit, optimè a Philoſophis dici, qui vocabulorum & nominum vim non diſcant rectè aſſequi, eos etiam de rebus ipſis falli; quod & uſu veniſſe Græcorum nonnullis, qui ærea, lapidea, aut picta ſimulacra cùm adſueviſſent non imagines Deorum & ſimulacra iis conſecrata & dedicata, ſed Deos & nuncupare, & habere, auſi ſunt deinde dicere, Minervam a Lachare fuiſſe exutam, Apollinis cincinnos aureos a Dionyſio abſciſſos & ablatos fuiſſe, Jovem Capitolinum ſub bellum civile, incendio periiſſe. Quod & Plutarchus ibidem obſervat Ægyptiis erga ea eveniſſe quæ venerantur animalia, & tanquam ipſos colunt Deos; cùm, inquit, Græci hæc non Numina, ſed huic aut illi ſacra eſſe Numini, rectè & dicant, & ſentiant.

Et hæc quidem Plutarchi verba eo accuratiùs perpendenda ſunt, quòd veteris originem Mythologiæ explicent, fontes unde oriatur Idololatria, aperiant, atque etiam itinera ipſa demonſtrent; cùm præterea e vagis Metaphyſicæ, & mentis quælibet viſa arripientis iiſque utentis, ſomniis, ad varias va-

riarum sectarum opiniones pro tempore adcommodatis, ex incertis vanæ Physiologiæ delirationibus, iisque malè perceptis, ex Astronomicis allegoriis, ex antiquæ ruderibus Historiæ, (seu sacræ, *id est*, Judaicæ, seu profanæ,) huc illuc temere congestis, & ex absurdis Poëtarum, aut callidis Principum commentis, velut Hydra ex multis capitibus tota constabat, cujusque fabularum malè cohærentium pars, ad Physicam, Agriculturam, & Astronomiam, obscuris, & ideo postea pravè intellectis, involutas symbolis, pars ad notiones & opiniones Metaphysicas imaginibus sub sensum cadentibus expressas, & ad morales affectus formis corporeis vestitos, pars ad primarum vestigia corrupta traditionum, pars denique referenda est ad Pantheismum, qui Theismum proximè excepit, quique cùm nihil aliud esset quàm Naturæ deificatæ & Mundi apotheosis, hinc factum est, ut postea homines singulas partes divinas divini hujusce Mundi pro singulis habuerint Diis, quos peculiariter coluere, nec ad unum Deum, seu communem Naturam, ut veteres Pantheistæ, revocaverunt. Nam, ut ait Plinius (1), fragilis &

(1) *Plinius*, Histor. natural. L. II, C. VII.

laborioſa mortalitas in partes iſta digeſſit, infirmitatis ſuæ memor, ut portionibus quiſque coleret, quo maximè indigeret. Sic aſtra non ideo ſolùm pro Diis habuere, quòd, ut viſum Clar. Warburtoni Gallico Interpreti (1), eorum vis cœleſtis ad corpora lunæ ſubjecta eo pertineret modo qui ſenſus & oculos falleret, ſed quòd primò pro Dei partibus excellentibus habita, deinde tanquam peculiaria Numina ita culta fuerint, ut hinc Sabæiſmi, & deinde Idololatriæ, origo repetenda ſit (2).

Hiſce cauſis ea ſunt addenda quæ confuderunt, adulteraverunt & attexuerunt frequentes in Græciâ, alterâ illâ Mythologiæ patriâ, rerum commutationes, varia ejus incolarum permiſtio, eorumque originis diverſitas, intima cum Barbaris, moribus & ſermone diſſonis, commercia & neceſſitudines, linguarum varietas, earumque, ut & Hiſtoriæ veteris, ignoratio, myſteriorum, de quibus portentoſa jactabantur, obſcu-

(1) T. I, p. 250.

(2) Nuper ex Aſtronomiâ veteri magnam Mythologiæ lucem accendit Cl. Dupuis, in Univerſitate Pariſienſi Eloquentiæ Profeſſor, cujus vide *Mémoire ſur l'origine des Conſtellations & ſur l'explication de la Fable*, T. IV de *l'Aſtronomie de M. de la Lande*, à Paris, 1781, *in*-4°. Ille in multis rem acu feliciter tetigit, in omnibus ſummum ingenii acumen prodidit.

ritas, inepta hieroglyphicarum notarum, & antiqui generis dicendi, interpretatio, eorum qui etymologias aucupabantur, hallucinationes, inhians Sacerdotum aviditas, fides theophaniis & prodigiis habita, fallaciæ præstigiarum quibus deludebantur oculi, imo etiam observantibus auferebantur, civilis Legislatorum prudentia, vel fraus virorum civitatis Principum, doli quibus animi irretiebantur, turpis populorum credulitas & fœda superstitio, fabularum & miraculorum amor vulgo insitus, Criticorum penuria, nimis tenue Metaphysicorum acumen, vagæ eorum qui allegoriarum nubes captabant, aberrationes, ipsis quas explicabant, & adversùs Christianos defendebant, fabulis interdum absurdiores, adulatio viventium famula, deletorum morte hominum desiderium, aut acceptorum memoria beneficiorum, & acuendæ virtutis, tantâ divinitatis mercede propositâ, cupiditas, denique Philosophorum commenta, & audax Poëtarum licentia, quibus quidlibet fingendi, & impunè mentiendi atque immutandi, ita semper æqua fuit potestas, ut si, exempli gratiâ, Racinius noster, non Gallicus, sed Græcus exstitisset, & ante duo millia annorum vixisset, quidquid in Iphigeniæ fabulâ im-

mutavit, id jam in Mythologiam receptum fuisset, & suum in Theologiâ fabulari locum obtineret. De Hesiodi autem Theogoniâ omnino legenda est aurea summi illius viri, & supra nostras laudes positi, Heynii Commentatio in Actis Academiæ Gottingensis, 1779, vol. II (1).

Eodem fere modo & mysteriorum instituta postremò fœdè corrupta sunt, cùm initiati pro rebus effigiem atque umbram amplexi fuere, &, verbi gratiâ, decepti sunt imagine φαλλῦ & κτενὸς, quibus primò nihil aliud designabatur quàm seminales Naturæ causæ, quarum munere omnia & nascuntur & renascuntur.

Videtis ne igitur, ut ait Balbus apud Ciceronem (2), ut a Physicis rebus, bene atque utiliter inventis, tracta ratio sit ad commentitios & fictos Deos? Quæ res, inquit, genuit falsas opiniones, erroresque

---

(1) Confer & ejusdem præstantissimi Heynii doctam animadversionem ad Apollodori L. I, p. 3 & seqq. Partis primæ, Goettingæ, 1783, eumdemque ibidem p. 105 & 106, 238, 248, 283, 284, 533, 694, 769 & 770, &c. Vide & doctissimum librum posthumum Samuelis Musgravii, a summo illo critico Cl. Thomâ Tyrwhitt nuper editum & inscriptum, *Two Dissertations. I, on the Græcian Mythology; II, an examination of Sir Isaac Newton's Objections to the Chronology of the Olympiads*, *London*, 1782, *in*-8°.

(2) *Cicero*, de Naturâ Deorum, L. II, C. XXVIII.

turbulentos, & ſuperſtitiones pæne aniles. Et formæ enim nobis Deorum, & ætates, & veſtitus ornatuſque noti ſunt : genera præterea, conjugia, cognationes, omniaque traducta ad ſimilitudinem imbecillitatis humanæ. Nam, inquit, & perturbatis animis inducuntur; accipimus enim Deorum cupiditates, ægritudines, iracundias: nec verò, ut fabulæ ferunt, Dii bellis præliiſque caruerunt : nec ſolùm, ut apud Homerum, cùm duos exercitus contrarios alii Dii ex aliâ parte defenderent, ſed etiam ut cum Titanis, ut cum Gigantibus ſua propria bella geſſerunt. Hæc, inquit, & dicuntur, & creduntur ſtultiſſimè, & plena ſunt futilitatis, ſummæque levitatis.

Sic apud Auguſtinum (1) Varro dicit, in Mythicæ, ſeu fabuloſæ Theologiæ genere, quo maximè utuntur Poëtæ, multa ineſſe contra dignitatem & naturam immortalium ficta. In hoc enim eſt, inquit, ut Deus alius ex capite, alius ex femore ſit, alius ex guttis ſanguinis natus : in hoc ut Dii furati ſint, ut adulteraverint, ut ſervierint hominibus (2). Denique in hoc omnia Diis attri-

(1) *Auguſtinus*, de Civitate Dei, L. VI, C. V.

(2) Idem fere apud Clementem Alexandrinum in Cohortat. pag. 30 & 31, edit. *Potter.* Vide eumdem ibid. pag. 52.

buuntur, quæ non modò in hominem, ſed etiam quæ in contemptiſſimum hominem cadere poſſunt. Hic certè (Varro), ubi potuit, ubi auſus eſt, inquit idem Auguſtinus, ubi impunitum putavit, quanta, mendaciſſimis fabulis, naturæ Deorum fieret injuria, ſine caligine ullius ambiguitatis expreſſit. Loquebatur enim, inquit Auguſtinus, non de naturali Theologiâ, non de civili, ſed de fabuloſâ, quam liberè a ſe putavit eſſe culpandam. Sic & Scævola, Pontifex doctiſſimus, dicebat apud Auguſtinum (1), primum genus Theologiæ, *id eſt*, fabuloſum, a Poëtis traditum, eſſe nugatorium, quòd multa de Diis fingantur indigna. Et infra idem ibid. Auguſtinus: Poëticum ſanè Deorum genus cur Scævola reſpuat, iiſdem literis non tacetur: quia ſic videlicet Deos deformant, ut nec bonis hominibus comparentur, cùm alium faciunt furari, alium adulterare, &c.; nihil denique poſſe confingi miraculorum atque vitiorum, quod non ibi reperiatur; quæ a Deorum naturâ longè abſunt. Pari libertate fabuloſam Theologiam, ut non ſolùm Diis, ſed ne hominibus quidem probis dignam, inſectatur Dionyſius Ha-

(1) *Auguſtinus*, de Civitate Dei, L. IV, C. XXVII.

licarnassensis (1). Sic e duobus libris apud Indos sacris, qui inter decem & octo *Pouranam* ab iis recensentur, quorumque Gallicam legi Versionem manuscriptam, unum quod inscriptum est *Bagavadam*, seu *Historia divina*, fabulosam Indorum, alterum, quod dicitur *Ezour-Vedam*, Physicam eorum complectitur Theologiam; & hujus auctor idem in fabulosâ Indorum Theologiâ culpat, quod in Romanâ Varro & Scævola, atque ad Dei unitatem omnia revocat.

Hæc tamen mythica Theologia, fabulis & superstitionibus anilibus referta, rudi vulgo, ut fere fit, tantùm arridebat, quantùm Physica, sive naturalis, doctis & Philosophis. Hoc ipse testatur Varro apud Augustinum (2). Is postquam sapienter monuit, ea quæ scribunt Poëtæ, minùs esse, quàm ut populi sequi debeant, quæ autem Philosophi, plus quàm ut ea vulgus scrutari expediat, (ut supra contendit falli in religione populos expedire) alio loco dicit, teste eodem ibidem Augustino, de generationibus Deorum magis ad Poëtas

(1) *Dionysius Halicarnassensis*, Antiquitatum Roman. L. II, T. I, p. 273, 274, 276 & 277, ed. *Reiskii*.

(2) *Augustinus*, de Civitate Dei, L. VI, C. VI.

quàm ad Phyſicos fuiſſè populos inclinatos. Hîc enim dixit, inquit Auguſtinus, quid fieri debeat, ibi quid fiat. Phyſicos dixit (Varro) utilitatis causâ ſcripſiſſe, Poëtas, delectationis. Eamdem prorſus Eratoſtheni ſententiam tribuit Strabo (1), qui eam confutare conatur. Sic & Agatharchides (2) apud Photium, ideo Heſiodi, Æſchyli, & Euripidis, aliorumque fabulas cenſet excuſandas, quòd unuſquiſque Poëta magis voluptati quàm veritati ſerviat.

Porro ex utrâque Theologiâ, ſcilicet ex fabulosâ & ex naturali, miſcebatur & temperabatur tertium Theologiæ genus, ſcilicet civile. Et hoc quidem eſt, teſte Varrone apud Auguſtinum (3), quod in urbibus cives, maximè Sacerdotes, noſſe, atque adminiſtrare debeant; in quo eſt, quos Deos publicè colere, quæ ſacra & ſacrificia facere quemque par ſit. Civilem autem Theologiam e naturali & fabulosâ commiſtis conflatam fuiſſe, ſic docet Auguſtinus (4): commemoratus auctor (Varro) cùm civilem Theologiam a fabulosâ &

(1) *Strabo*, L. I, p. 13, *ed. Amſtelodam.*

(2) *Agatharchides*, C. V, apud Photium, Cod. 250, p. 1331.

(3) *Auguſtinus*, de Civitate Dei, L. VI, C. V.

(4) Ibid. L. VI, C. VI.

naturali, tertiam quamdam sui generis, distinguere conaretur, magis eam ex utrâque temperatam, quàm ab utrâque separatam, intelligi voluit. Ait enim, ea quæ scribunt Poëtæ, minùs esse quàm ut populi sequi debeant; quæ autem Philosophi, plus quàm ut ea vulgus scrutari expediat. Quæ sic abhorrent, inquit, ut tamen ex utroque genere ad civiles rationes assumpta sint non pauca. Augustinus alibi (1): & civilis, & fabulosa, ambæ fabulosæ sunt, ambæque civiles: ambas inveniet fabulosas, qui vanitates & obscœnitates ambarum prudenter inspexerit; ambas civiles, qui ludos scenicos pertinentes ad fabulosam, in Deorum civilium festivitatibus & in urbium divinis rebus adverterit. Idem & alibi (2), postquam urbanam & theatricam Theologiam ad unam civilem pertinere ostendit, sic exclamat: Eant adhuc, & civilem Theologiam a Theologiâ fabulosâ, urbes a theatris, templa a scenis, sacra Pontificum a carminibus Poëtarum, velut res honestas a turpibus, veraces a fallacibus, graves a levibus, serias a ludicris, appetendas a respuendis, quâ possunt

---

(1) *Augustinus*, de Civitate Dei, L. VI, C. VIII.

(2) Ibid. L. VI, C. IX.

quasi conentur subtilitate discernere. Unde alibi (1) sic rectè concludit : Revocantur igitur ad Theologiam civilem, Theologia fabulosa, theatrica, scenica, indignationis & turpitudinis plena ; & hæc tota, quæ meritò culpanda & respuenda judicatur, pars hujus est, quæ colenda & observanda censetur ; non sanè pars incongrua, sicut ostendere institui, & quæ ab universo corpore aliena, importunè illi connexa atque suspensa sit, sed omnino consona, & tanquam ejusdem corporis membrum convenientissimè copulata.

Scilicet Augustinus (2) rectè monuerat, acutissimos & doctissimos viros, quales Varronem & alios, ambas improbandas intellexisse, & fabulosam & civilem Theologiam. Sed illam, inquit, audebant improbare, hanc non audebant. Illam culpandam proposuerunt ; hanc ejus similem comparandam exposuerunt, non ut hæc præ illâ tenenda eligeretur, sed ut cum illâ respuenda intelligeretur, atque ita sine periculo eorum qui civilem Theologiam reprehendere metuebant, utrâque contemptâ, ea quam naturalem vocant, apud

---

(1) *Augustinus*, de Civitate Dei, L. VI, C. VII.
(2) Ibid. L. VI, C. VIII.

meliores animos inveniret locum. Hoc & sic alibi inculcat (1) : Intelligimus quid agant, qui illam theatricam & fabulosám Theologiam ab istâ civili pendere noverunt, & ei de carminibus Poëtarum tanquam de speculo resultare : & ideo istâ expositâ, quam damnare non audent, illam ejus imaginem liberiùs arguunt & reprehendunt, ut qui agnoscant quid velint, & hanc ipsam faciem, cujus illa imago est, detestentur. Et paulò infra : Quis ergo usque adeo tardus sit, ut non intelligat, istum hominem civilem Theologiam tam diligenter exponendo & aperiendo, eamque illi fabulosæ, indignæ atque probrosæ, similem demonstrando, atque ipsam fabulosam, partem esse hujus satis evidenter docendo, nonnisi illi naturali, quam dicit ad Philosophos pertinere, in animis hominum moliri locum, eâ subtilitate ut fabulosam reprehendat, civilem verò reprehendere quidem non audeat, sed prodendo, reprehensibilem ostendat, atque ita, utrâque judicio rectè intelligentium repro-

(1) *Augustinus*, de Civitate Dei, L. VI, C. IX. Hoc jam suboluerat Patri Brumoy, quem vide *Théâtre des Grecs*, T. VI, pag. 310 & seqq. & ad eumdem, illius Animadversiones qui hujusce operis editionem curavit Paris. ann. 1773.

batâ, ſola naturalis remaneat eligenda.

Hinc idem Auguſtinus (1) Varronem ſic alloquitur : O Marce Varro, cùm ſis homo omnium acutiſſimus, & ſine ullâ dubitatione doctiſſimus, ſed tamen homo.... cernis quidem quàm ſint res divinæ ab humanis nugis atque mendaciis dirimendæ : ſed vitioſiſſimas populorum opiniones & conſuetudines in ſuperſtitionibus publicis vereris offendere, quas a Deorum naturâ abhorrere, vel talium quales in hujus mundi elementis humani animi ſuſpicatur infirmitas, & ſentis ipſe, cùm eas uſquequaque conſideras, & omnis veſtra literatura circumſonat. Quid hîc agit humanum, quamvis excellentiſſimum, ingenium? Quid tibi humana, licèt multiplex ingenſque, doctrina in his anguſtiis ſuffragatur? Naturales Deos colere cupis ; civiles cogeris. Inveniſti alios fabuloſos in quos liberiùs quod ſentis, evomas ; unde & iſtos civiles, velis noliſve, perfundas. Dicis quippe fabuloſos accommodatos eſſe ad theatrum, naturales ad mundum, civiles ad urbem ; cùm mundus opus ſit divinum, urbes verò & theatra opera ſint hominum, nec alii Dii rideantur in theatris, quam qui ado-

(1) *Auguſtinus*, de Civitate Dei, L. VI, C. VI.

rantur in templis, nec aliis ludos exhibeatis, quàm quibus victimas immolatis.

Hâc arte decepti ſunt vel naſuti illi & acutiſſimi Athenienſes, qui illam non viderunt civilis & fabuloſæ Theologiæ cognationem, & quaſi concentum, atque conſenſum, quarùm hæc ab illâ naſcitur, & eadem ita prorſus eſt, ut, cùm non alii Dii rideantur in theatris, quam qui adorantur in templis, neceſſe ſit, ab eo qui in fabuloſos Deos quod ſentit, liberiùs evomit, & civiles quoque perfundi. Hæc cùm non intelligerent, cauto Ariſtophani, civilem reprehendere metuenti religionem, àt fabuloſam irridenti, imprudenter arridentes, coronam imponebant, dum contra Socrati, naturalem unicè prædicanti, & ſimul civilem fabuloſamque impugnanti, mortiferum tradebant poculum.

Immeritò igitur hæc obſervat Clar. Warburton (1) : *Il ſuffiſoit de croire en un ſeul Dieu, pour être regardé par le peuple comme un Athée. Ce fut le cas de Socrate : & ſi on laiſſa ce Philoſophe vivre long-temps en repos ; ſi on ne troubla point du tout celui d'Epicure, qui étoit un Athée véritable, dans le ſens qu'on appelle Athée quiconque*

---

(1) *Warburton*, T. I, p. 202, Diſſ. V.

nie

nie la Providence : c'eſt que leurs opinions étoient regardées ſur le pied d'une Secte philoſophique, qui n'étoit point de nature à faire de grands progrès parmi le peuple.
Ac primò quidem negari poteſt, eos omnes pro Atheis fuiſſe habitos, qui Deum unum eſſe crederent, cùm id publicè & docuerint, & ſcripſerint plurimi Ethnici, quorum teſtimonia, quæ longum eſſet exſcribere, vide apud Juſtinum & Clementem Alexandrinum; ii demum Athei eſſe cenſebantur, qui hoc dogma ita prædicabant, ut vitioſiſſimas populorum opiniones, & conſuetudines, in ſuperſtitionibus publicis, ut ait Varro, non vererentur offendere; & ideo Socratem tamdiu, & Epicurum perpetuò, tranquillè ac placidè vitam degiſſe exiſtimo, quòd ille aliquamdiu, hic ſemper, civilem reprehendere metuerit religionem.

Socratis morte, quid a populo timendum eſſet, edocti poſteriores Philoſophi, civili Theologiæ palam adverſari non audebant, ſed eam potius cum naturali conciliare, & ad illam accommodare, quibuſlibet modis conabantur, publicique cultûs magnam præ ſe ferebant venerationem, ac pietatem oſtentabant. Hoc de Varrone, quem ſupra loquentem audivimus, ſic teſtatur Auguſ-

tinus (1) : Quid ipse Varro, quem dolemus in rebus divinis ludos scenicos, quamvis non judicio proprio, posuisse, cùm ad Deos colendos, velut religiosus, hortetur, nonne ita confitetur, non se illa judicio suo sequi, quæ civitatem Romanam instituisse commemorat; ut si eam civitatem novam constitueret, ex naturæ potius formulâ Deos nominaque Deorum se fuisse dedicaturum non dubitet confiteri? Sed jam quoniam in vetere populo essent accepta, ab antiquis nominum & cognominum historiam tenere, ut tradita est, debere se dicit, & ad eum finem illa scribere, ac perscrutari, ut potiùs eos magis colere, quàm despicere vulgus velit. Quibùs verbis homo acutissimus, inquit Augustinus, satis indicat non se aperire omnia, quæ non sibi tantùm contemptui essent, sed etiam ipsi vulgo despicienda viderentur, nisi traderentur. Ego, inquit idem Augustinus, ita conjicere non debui, nisi evidenter alio loco ipse diceret de religionibus loquens, multa esse vera quæ non modo vulgo scire non sit utile, sed etiam, tametsi falsa sint, aliter existimare populum expediat.

(1) *Augustinus*, de Civitate Dei, L. IV, C. XXXI.

Eamdem publici cultûs reverentiam profitetur Balbus Stoïcus apud Ciceronem (1), ubi poſtquam Theologiæ fabuloſæ e Phyſicâ male intellectâ ortæ, vitia & aniles exagitavit ſuperſtitiones, & conqueſtus eſt hujus ineptias, futilitatis ſummæque levitatis plenas, & dici & credi ſtultiſſimè, hæc ſubjicit, ne in civilem pariter invehi videatur : ſed tamen his fabulis ſpretis ac repudiatis, Deus pertinens per naturam cujuſque rei, per terras Ceres, per maria Neptunus, alii per alia poterunt intelligi : qui, qualeſque ſint, quoque eos nomine conſuetudo nuncupaverit, hos Deos (ut edidit Erneſti) & venerari, & colere debemus. Cultus autem Deorum eſt optimus, idemque caſtiſſimus, atque ſanctiſſimus, pleniſſimuſque pietatis, ut eos ſemper purâ, integrâ, incorruptâ & mente, & voce veneremur. Non enim Philoſophi ſolùm, verùm etiam majores noſtri ſuperſtitionem a religione ſeparaverunt. Sic Cicero (2) alibi : Nec vero (id enim diligenter intelligi volo) ſuperſtitione tollendâ, religio tollitur. Nam & majorum inſtituta tueri ſacris

(1) *Cicero*, de Naturâ Deorum, L. II, C. XXVIII.

(2) *Cicero*, in extremo ſecundo de Divinatione Libro, C. LXXII.

cærimoniisque retinendis, sapientis est.... ut alibi (1) dixerat, retineri & ad opinionem vulgi, & ad magnas utilitates Reipublicæ, morem, religionem, disciplinam, jus Augurum, Collegii auctoritatem. Cicero hæc subjicit (2) : Quamobrem, ut religio propaganda etiam est, quæ est juncta cum cognitione Naturæ (*id est*, Theologiâ naturali,) sic superstitionis stirpes omnes ejiciendæ; ubi fabulosam & civilem innuere videtur. Vide omnino Lactantium in secundi *Institutionum divinarum* libri tertio capite.

Idem fere ad verbum apud nostrum videbis Cornutum, a nobis olim edendum, in ultimo capite, ab hisce verbis (3), οὕτω δὲ ἂν εἰδέναι, usque ad finem capitis. Qui quidem Cornutus hîc, & in toto suo declaraverat opere, ad naturalem Theologiam ea omnia revocanda esse quæ de Diis tradita sunt fabulosa, & ibidem docuerat, constare, veteres non vulgaris sapientiæ homines fuisse, sed optimos, ut Tullii verbis utar, speculatores venatoresque Naturæ mundi, & ad id aptissimos, ut eam & rectè

(1) *Cicero*, de Divinatione, L. II, C. XXXIII.

(2) Ibid. L. II, C. LXXII.

(3) *Cornutus*, C. XXXV, p. 235, *ed. Gal.*

aſſequerentur, & de eâ per quædam ænigmatum involucra & integumenta allegoriarum perſpiciendâ philoſopharentur. Idem tamen ibidem addit Cornutus, quæ de cultu & ſymbolis Deorum tradidit, deque iis honoribus qui Numinibus habentur, & a majoribus religione conſecrati ſunt, ea ita accipienda eſſe, ut adoleſcentes ad ſinceram & germanam religionem, non autem ad ſuperſtitionem traducantur, εἰς τὸ εὐσεϐεῖν, ἀλλὰ μὴ εἰς τὸ δεισιδαιμονεῖν εἰσαγομένων τῶν νέων. Sicut Marcus Antoninus (1) θεοσέϐειαν χωρὶς δεισιδαιμονίας commendat, & a Patre accepiſſe ſe gloriatur (2) τὸ μὴ περὶ θεοὺς δεισιδαῖμον. Sic & Seneca (3) : Religio Deos colit, ſuperſtitio violat. Eleganter autem Maximus Tyrius (4) : Pius quidem eſt Dei amicus; ſuperſtitioſus verò eſt ejus adulator (5).

---

(1) *Marcus Antoninus*, L. VI, C. XXX, ubi vide Gatakerum, p. 242.

(2) *Marcus Antoninus*, L. I, C. XVI.

(3) *Seneca*, de Clementiâ, L. II, C. III.

(4) *Maximus Tyrius*, Sermone 20, vulgò 4, T. I, p. 389, *edit. Reiskii.*

(5) Eodem fere modo ſic locutus eſt Spinoſa in Præfatione *tractatûs Theologico-politici :* « Non mirum, quòd » antiquæ religionis nihil manſerit, præter ejus externum » cultum, quo vulgus Deum magis adulari quàm adorare » videtur ». Quod quidem de externo Chriſtianorum cultu impiè dictum, de Ethnicis jure ac meritò uſurpabat Maximus Tyrius.

Idem ibidem Cornutus ſibi propoſitum eſſe profitetur, ut juvenes doceat, quomodo Dii ſacrificiis & precibus, ſummâ religione colendi & adorandi ſint, quando & quatenus ritè jurare deceat. Ex quo loco immeritò Mosheimius (1) ſequi putat, Phurnutum, ſeu potius Cornutum, quamvis ad unam mundi animam referat omnia, huic uni non ſupplicaſſe, ſed Diis pluribus obnoxium fuiſſe. At non attendit Mosheimius hæc ab homine dicta eſſe civilem religionem offendere verenti, eamque cum Phyſicâ conciliare conanti. Sic Euſebius de Philoſophis loquens (2) : Sed illi ſerò quidem, cùm tandem eos majorum ſuorum Theologiæ puderet, quæ ſinguli proprio marte comminiſcebantur, & e fundo ſuo educebant ornamenta, ea quaſi vela fabulis de Deorum naturâ, obtendebant, & adcommodabant, cùm nemo patria inſtituta movere & immutare auderet, ſed omnes antiquitatem, & familiarem inſtitutionem quâ in pueritiâ imbuti fuerant, magni facerent. Hinc optimè Clar. Forſter (3) : Cùm ſumma olim apud Græcos

(1) *Mosheimius*, ad Cudworthi Syſtema intellectuale, T. I, p. 625.

(2) *Euſebius*, Præparat. Evangel. L. II, C. VI, p. 74.

(3) *Forſter*, ad Platonis Phædonem, p. 369.

civilis ipſorum Theologiæ, ac præſertim myſteriorum, erat reverentia, Philoſophi veteres, ac præſertim Pythagorici, Platonici ac Stoïci, dogmata ipſorum imaginibus exinde petitis frequentiſſimè ornabant, eaque tanquam eumdem prorſus cum religione finem & effectum habentia exhibebant. Rectè obſervat Cotta apud Ciceronem (1), Stoïcos receptas fabulas non modò non refellere, verùm etiam confirmare, interpretando quorſum quidque pertineat. Sicque, ut verè monuit Cl. Abbas le Batteux (2), de noſtris loquens Stoïcis: *Le peuple, qui ne ſavoit pas le fond des penſées, croyoit qu'on louoit ſes Dieux, tandis qu'il s'en falloit peu qu'on ne ſe moquât d'eux, comme on ſe moquoit réellement de lui.*

Eò igitur ſpectabat exoterica Philoſophorum Theologia Phyſica, ut ipſorum opiniones cum religione vulgò receptâ conciliaret, & ad eam accommodaret, ne civilem cultum impugnare videretur, ſuiſque negotium faceſſeret, ſed potiùs fabulas ſuperſtitione conſecratas ita interpretaretur,

(1) *Cicero*, de Naturâ Deorum, L. III, C. XXIII.

(2) M. *le Batteux*, p. 320 de l'Hiſtoire des cauſes premieres.

earumque sensum deflecteret ac detorqueret, ut qui eas invenerant, ii Philosophi fuisse viderentur; & sic religionem, quam explicare se profitebatur, mirâ arte evertebat, & sub illius umbrâ per cuniculos sensim irrepens, delitescebat. At audacior Theologia Physica esoterica, utpote quæ fidis committeretur discipulis, oculos attollebat contra, civilem pariter, & fabulosam Theologiam, pedibus subjectas obterebat, fabulosos Tartari ignes, antiquorum Poëtarum fervidâ mente accensos, extinguebat, Cocyti aquam, quæ ex horum fluxerat cerebro, desiccabat, & in omnibus omnium fere Philosophorum scholis hoc ipsum docebat quod docuisse Antisthenem, in eo libro qui *Physicus* dicitur, Cicero (1) tradit, scilicet populares Deos multos, naturalem (2) unum esse. Quod e Cicerone expressit Lactantius (3), quamque fuisse germanam & unicam Stoïcorum sententiam (4), totiusque

---

(1) *Cicero*, de Naturâ Deorum, L. II, C. XIII.

(2) *Augustinus*, de Civitate Dei, L. VI, C. VI. Varronem sic alloquitur: Dicis fabulosos accommodatos esse ad theatrum, naturales ad mundum, civiles ad urbem..... quanto liberiùs subtiliùsque ista divideres dicens, alios esse Deos naturales, alios ab hominibus institutos.

(3) *Lactantius*, Institution. Divin. L. I, C. V, p. 18.

(4) Hoc sic confirmat Lactantius, *de Irâ Dei*, C. II, p. 153: Antisthenes in *Physico* unum esse naturalem Deum

eorum Theologiæ Physicæ compendium, in apertâ luce alibi collocabimus.

---

dixit, quamvis gentes & urbes suos habeant populares. *Eadem fere & Aristoteles cum suis Peripateticis*, & *Zeno cum suis Stoïcis.* Longum est enim singulorum sententias exsequi, qui licèt diversis nominibus sint abusi, ad unam tamen potestatem, quæ mundum regeret, concurrerunt. Quæ quidem Lactantii verba sunt diligenter notanda, & ita de maximâ veterum Philosophorum parte intelligenda, ut tamen eos pantheismo quàm theismo, viciniores fuisse existimemus. Nam per *unam illam potestatem*, per *unum illum naturalem Deum* sæpissimè idem significari volunt quod iste

Omnigenæ Spinosa Dei fabricator, & orbem
Appellare Deum, ne quis Deus imperet orbi,
Tanquam esset domus ipsa, domum qui condidit, ausus,

quod eleganter cecinit Cardinalis Polignacus in suo Anti-Lucretio. Nihilominùs libenter fateor nonnullos e veteribus Philosophis in quorum operibus latentia Spinosismi vestigia deprehendimus, principiorum suorum quæ ad Atheismum ducere valeant, consequentia non solùm non admisisse, sed ne præsensisse quidem. Quæ si ex illo confuso & implexo systematis nexu evoluta & deducta prævidere potuissent, si omnium illorum quæ in suis scriptis consignaverant, vim assecuti fuissent, eorumque notiones claras, distinctas & in animis consummatas habuissent, fortasse trepidi, ac religioso horrore perculsi, subitò pedem retro tulissent, in Numinis, quod imprudentes petere videbantur, sinum refugissent, & ea delevissent verba quorum sensûs ita sibi conscii non fuerant, ut quid ex iis sequeretur, & colligi posset, unquam suspicati fuissent. Quod fusiùs olim declarabo in meâ *Stoïcorum Physicâ Theologiâ* jamdudum propè confectâ, & leviter attigi *pag.* 226 *&* 227 secundi tomi meorum *Anecdotorum Græcorum*, ubi leguntur duæ Plotini Dissertationes quas ineditas ideo cum Lambecio, Fabricio, &c. vocavi, & protuli, quòd

Hîc autem, ut quæ de mysteriis disperse & diffusè diximus, paucis ea unum in locum cogamus, & memoriæ adjuvandæ causâ, unum sub aspectum subjiciamus, quo faciliùs nostram de illis sententiam dignoscere & dijudicare possit lector eruditus, probare voluimus, arcana mysteriorum, & esotericam Pythagoræ, & Orphicam doctrinam, eadem fere fuisse, eodem tecta silentio, eadem fere de Deo divinisque rebus, de naturâ, materiâ, animo, ejusque post mortem statu, tradidisse, pariter Theologiam, Theogoniam, Cosmogoniam, Cosmologiam, Physiologiam & Methaphysicam conjunxisse, susceptam publicè religionem extinxisse, & falsorum vulgi Numinum aras ita evertisse, ut propiùs ad Pantheismum & Spinosismum, quàm, ut Clar. Warburtono placuit, ad Theismum accederent, nec tam in mysteriis Dei unitas prædicaretur, quod voluit Clar. Warburton, quàm deificatio universalis & apotheosis communis Naturæ parentis, cujus Numen unicum multiformi specie, ritu vario, nomine multijugo, venerari orbem dicebat Apuleius, quæ æterna id sit omne

in Plotini operibus varia illarum fragmenta non occurrant, nisi huc & illuc dispersa, nec sine magno labore colligenda.

quod est, quodcumque vides, quocumque moveris, quæ opus suum impleat, a quâ nihil vacet, cujus omnia partes sint & membra, quæ variè in variis affecta & constituta locis, in varias abeat formas, imo in omnes immutetur naturas, e quâ omnia emanarint, & in quam omnia refundantur; unde sequebatur & animas, quæ & ipsæ illius particulæ & ex hâc excerptæ delibatæque sint, post mortem, in ejusdem communis Naturæ sinum, ex quo effluxerant, resorbendas, sicque nulla eis superesse mala quæ timeant, aut bona quæ sperent, cùm post obitum in eumdem reponendæ sint locum in quo jacuerant antequam corporibus insinuarentur; nullis igitur defunctos bonis, aut malis, affici, & illa quæ nobis inferos faciunt terribiles, fabulas esse, corpora post mortem in cognata elementa fore resolvenda, aliorumque corporum, quæ ex se futura sint, semina fore; nullam igitur in mundo esse mortem propriè dictam, sed duntaxat Naturæ immutationem, nihil perire, sed omnia mutari, & transformari; omnia in vitam mortemque per vices ire, & composita dissolvi, dissoluta componi, & nihil deperire nisi in salutem; cuncta transire ut revertantur, & universi Naturam ea quæ jam exsistunt,

mutaturam, & ex iis ſic mutatis nova, eaque ſimilia, refictūram, quæ & ipſa deinde diffinget. In hoc autem falſum fuiſſe Clar. Warburton exiſtimamus, quòd eò præcipuè ſpectaſſe myſteria contendat, ut futurorum poſt mortem ſuppliciorum & præmiorum doctrinam confirmarent, dum contra in iis naturarum ex ſe renaſcentium pereundoque ſervatarum, & de interitu reformatarum, Palingeneſiam traditam, eamque ſolam eſotericæ Pythagoricorum doctrinæ Metempſychoſin fuiſſe opinamur. Cùm itaque in hiſce ſacris Natura pro ſolâ Deâ haberetur, hinc & ibidem declaratum fuiſſe oſtendimus, duplex eſſe genus Deorum quos vulgus colere, precari, venerarique ſoleret; unum ſcilicet eorum qui nihil aliud eſſent niſi res naturales Deorum nominibus indutæ, & hujuſce communis Naturæ munera & effectus, & res ab eâ natæ, quæ nomine ipſius Dei nuncupabantur, & Deorum nomen ideo obtinuerant, quòd earum vis eſſet tanta, ut ſine Deo regi non poſſet, vel etiam excellentes hujuſce Naturæ, & *deificati* mundi, partes divinæ quæ deinde ſeparatim pro totidem Diis habitæ ſunt; unde Varro dicebat, eos qui adiviſſent doctrinæ myſteria, poſſe animam mundi ac partes ejus, *id eſt*, Deos veros animo

videre ; ex quo fiebat ut multa in myſteriis ad rerum naturalium interpretationes, allegorias, & imagines referrentur ; alterum verò genus Deorum eſſe quorum nomina nata eſſent ex hominum meritis ; non enim eſſe Deos Herculem, Æſculapium, Caſtorem, Pollucem, & ſi quos alios ex mortalibus pro Diis haberent, ſed homines fuiſſe, & humanâ conditione defeciſſe, ſicque cœlum humano genere completum eſſe, & ipſos illos majorum gentium Deos e terrâ profectos in cœlum, reperiri ; ſuſcepiſſe enim vitam hominum conſuetudinemque communem, ut aut fortes aut claros, aut potentes,

Inventas aut qui vitam excoluere per artes,
Quique ſuî memores alios fecere merendo,

beneficiis excellentes viros, in cœlum famâ ac voluntate tollerent, augendæ ſcilicet virtutis gratiâ, quò libentiùs, Reipublicæ causâ, periculum adiret optimus quiſque ; cùm autem nullum majus meliuſve munus ſocietati oblatum fuiſſet quàm fruges, quibus ex agreſti immanique vitâ exculti ad humanitatem & mitigati fuiſſent veteres, hinc multa in myſteriis ad frugum inventionem, & artium ac legum ex illis natarum inſtitutionem, ad mortalia ſemina

& exercendam agriculturam, ita revocabantur, ut primò res inventa, ejus utilitas & fructus, deinde honos ejus inventori habitus, scilicet parta tot laboribus & meritis immortalitas, imo & datus homini ad cœlum ascensus, exhiberentur; unde Cereris, quæ prima fruges, prima leges e frugum divisione ortas, dederat, cujusque omnia munus erant, quamque ideo hominum fama, beneficiorum memor, in concilio cœlestium collocaverat, historia repræsentata initiatorum oculis subjiciebatur.

Hinc sequitur e re sacerdotum fuisse, ut quam plurimos ab arcanis horumce sacrorum penetralibus in quibus soli fere habitabant (1), imo ab ipso vestibulo omnes

---

(1) Sic tota Drusorum gens in duas hominum classes divisa est, quorum alii quidem *ignorantes*, alii verò *intelligentes* vocantur. Illi, qui longè maximam partem efficiunt, nullâ fere legum cognitione imbuti, hoc tantùm præcepto tenentur: *oportet vos fidem dominantem, qualiscumque sit, sequi.* Cum aliis hominibus consuetudine juncti, cibos omnes, qui sibi arrideant, comedunt, vinum potant, nec ullum Dei cultum observant: sed *intelligentes*, sacris initiati sunt.... simulacrum vituli quod colunt, raró a *seniore intelligentium* detegitur, & tantùm provectis inter eos ostenditur. Emiri ex ignaris sunt: quamobrem Melhen II, Princeps Drusorum, qui tempore Ali beg regnavit, propterea quod ipsum pigeret ignorantiâ & ambiguitate religionis suæ teneri, solium reliquit, ut in ordinem *intelligentium* recipi posset. Quicumque ex *ignorantibus* huic ordini admittuntur, ii primùm vestes pro-

Christianos, omnes Atheos, omnes Epicureos, omnes denique civilis religionis Eth-

---

sanas exuunt, & cum aliis simplicioribus commutant; deinde longum examen subeunt, in quo principia ipsorum fidei comprehenduntur. Eruditissimus Adlerus, cujus verba mutuamur ex egregiâ illâ & lectu dignissimâ disputatione de *monumento Cufico Drusorum*, subjectâ aureo ipsius operi quod inscriptum est, *Museum Cuficum Borgianum Velitris*, *Romæ*, 1782, *in*-4°. totum illud fidei Drusorum examen Arabicè & Latinè primus protulit. Hoc nempe hausit ex Italico manuscripto libello, quem doctissimi, & ad literas promovendas & feliciter colendas unicè nati Præsulis, Stephani Borgiæ humanitati debuit. Ope hujusce Codicis, in quo multa ad Historiam Drusorum pertinentia ex rarissimis ipsorum libris explicantur, Cl. Adlerus hanc sectam in monte Kesruano, scilicet illâ montium Libani parte ad mare Mediterraneum spectante, imprimis florentem illustravit, illiusque dogmata huc usque densissimis involuta tenebris, ita in amplissimâ luce collocavit, ut paulo antea alius meus amicus, Cl. Matthias Norberg, Sabæorum linguam, ritus, religionem, & libros, quorum nulla huc usque aderant specimina. Qui utinam & Oxonienses Sabæorum Codices cum Parisinis a me ipsi indicatis, contulisset! Drusis, teste Cl. Adlero, *ibid. p.* 137 & 138, primum & maximum præceptum, cæteris sanctius, est silentium. Præstat Drusis, centies juramentis uti, quàm minimum propriæ sectæ secretum prodere, maximumque peccatum illud esse dicunt, detegere homini, quiscumque sit, arcana suæ religionis. Quam ob rem in parte secundâ documentorum religionis, & in Epistolâ de secretis, ita scriptum legitur : « Prima & principalis lex esto, » ne quemquam de Domino nostro certiorem faciatis. » Nam detegere arcana illa, erit maxima iniquitas & peccatum. Quicumque prodet minimum horum arcanorum, » sine misericordiâ coram omnibus Drusis publicè trucidetur, habeaturque ut homo qui relictâ fide Drusorum, » ad aliam transierit; quam ob rem maximo studio ad hoc » incumbite, ut arcana nostra tenebris sepeliatis. Neque

nicæ hostes & derisores diligentissimè arcerent, ne aut cærimonias quarum hi rationem

---

» licitum esto cuiquam eadem legere, nisi Principi initiatorum, & quidem in loco remoto, ubi nemo intervenit, nisi initiati veterani, qui jam olim professionem fecerunt. Item vetitum esto, extrahere librum illum, vel cistam quâ figura humanæ naturæ Domini nostri reconditur, e domo primi initiati ubi conservantur...... Si unquam inveniretur liber ille, aut quædam arcanorum nostrorum apud infidelem, vel incredulum, vel idololatram, vel latronem, vel deceptorem, vel desertorem, aut si quis qualicumque modo notitiam Domini nostri habuerit, hunc in partes minutas discinditote. Hæc diligenter observate, fideles, quorum est arcana protegere, & zelum vestrum manifestate. » Sic Cl. Mathias Norberg in suâ de *religione & linguâ Sabæorum Commentatione*, Gottingensi Societati oblatâ & recitatâ die 28 Octobr. 1780. Sabæos tradit summâ superstitione suos libros custodire, eosque oculis usurpandi, ne dicam, manibus versandi, nemini qui ipsorum non profiteatur religionem, copiam facere; & si quem hoc fecisse intellexerint, hoc delictum ipsius sanguine vindicare nituntur. Apud Drusos, inquit, Cl. Adlerus, *p.* 149, sodalitas initiatorum lege maximi silentii conjuncta gradibusque distincta est : ab illis, qui signis quibusdam inter se cognoscuntur, quique neminem alienum ad sua mysteria admittunt, arcana legesque custodiuntur, congregationes celebrantur, atque figura vituli, quam Hakemi ab ipsis colendi, symbolum esse dicunt, diligenter servatur. Hujusce simulacri, quod a viro rerum Orientalium peritissimo atque inter eruditos celeberrimo, ex ipso Drusorum regno Romam, in Borgianum museum, fuisse asportatum, certò scimus, figuram inspice Tabul. X & XI, apud Cl. Adlerum, simulque huic inscriptas vide *literas ignorabiles, a curiosâ profanorum lectione munitas*, ut de Sacerdotum Ægyptiorum arcanâ scribendi ratione, quæ χρυπτογραφία ab antiquissimis inde temporibus apud omnes fere gentes invaluit, loquitur Apuleius, *Metamorphos. L. XI.* Imo

ignorassent,

ignoraſſent, deridendas propinaviſſent, aut, ſi verum earum perſpexiſſent latentem ſenſum, paſſim vulgaviſſent, ne ipſos quidem Sacerdotes iis fidem habere quæ palam profitebantur, ſed contra in intimo Eleuſinii ſacri receſſu, eam evertere civilem religionem, cujus aras in aliis templis erigebant. Sic Lactantius, *Inſtitut. divin. L. V, C. XX* : « Meritò non audent de rebus » quidquam docere divinis (Pontifices & » Antiſtites religionis Ethnicæ,) ne & a

in pedibus ſimulacri, & in tertiâ lineâ a ventre, cuncta cifris, vel numerorum notis exarata deprehenduntur; quæ notæ cùm inter literas etiam interdum inſcriptæ reperiantur, eas literarum loco adhibitas fuiſſe, meritò ſuſpicatur Cl. Adlerus, *p.* 150. Quæ autem obſervat doctiſſimus ille vir, *p.* 107 & 108, de verâ Druſorum origine, & ex Elmacino tradit, *quæque neglecta adhuc ab eruditis* affirmat, quia, inquit, ex amanuenſis Arabici negligentiâ (ſcilicet *puncti diacritici* omiſſione) in nomine commiſſus eſt error, & *Darari* pro *Druſi* ſcriptum, unde, ait, de aliâ gente illum agere exiſtimarunt, ea omnia jam occupata fuerant a Beſpier, *Remarques ſur l'état de l'Empire Othoman de Ricaut, T. II, p.* 649 *& ſeqq.* & hinc a Bruzen la Martiniere *in Lexico Geographico*, voce *Druſes*, imo & *in Lexico Hiſtorico Moreri ed.* 19. *Pariſ.* 1744, voce *Druſes*, ubi tres Arabici Codices in Regiâ Bibliothecâ latentes, & ad religionem legeſque Druſorum pertinentes, indicantur, & obſervatum eſt, a quibuſdam Hiſtoricis eodem prorſus modo emendatum fuiſſe Elmacini textum. Sed quis omnia poteſt ſimul legiſſe & ſemper in promptu habere? Cùm autem in paucorum manibus verſetur doctiſſimus Cl. Adleri liber, excerpta ex iis quæ ad arcanam Druſorum doctrinam ſpectant, Lectoribus non ingrata fore confidimus.

» nostris derideantur, & a suis deserantur.
» Nam, inquit, fere vulgus, cui simplex
» incorruptumque judicium est, si myste-
» ria illa cognoscat, damnabit, aliudque
» verius, quod colat, quæret. Hinc, prose-
» quitur idem Lactantius, fida silentia sa-
» cris instituta sunt ab hominibus callidis,
» ut nesciat populus quid colat ». Irrep-
serunt tamen quidam Ethnici, ut Aristago-
ras, Diagoras, Alcibiades, Numenius, &c.
imo & alii qui, post initiationem, Chris-
tiana dogmata amplexi sunt, vel in libros
de mysteriis tractantes inciderant, hæc ar-
cana prodiderunt, sicque eorum investiga-
toribus facem accenderunt.

Hinc patuit quàm exsecranda esset *sanc-
tæ illius & augustæ*, ut isti vocabant, Eleu-
sinis doctrina, quàm fœdæ & obscœnæ
ipsius cærimoniæ, quantùmque purissimo
Christianæ veritatis lumini debeamus.

Explicit Commentatio

JOHANNIS BAPTISTÆ CASPARIS

D'ANSSE DE VILLOISON,

De triplici Theologiâ Mysteriisque Veterum.

ARTICLE V.

Des Aporretes, ou de la Doctrine ſecrete.

SI les Ouvrages que les Anciens avoient faits ſur les Myſteres, fuſſent parvenus juſqu'à nous, non-ſeulement nous ſerions plus inſtruits ſur leurs cérémonies, mais encore nous pourrions connoître la doctrine qu'on y enſeignoit, du moins avoir des notions qui nous meneroient à cette découverte. Privés de ce ſecours, nous ſommes contraints de nous livrer aux conjectures; & malheureuſement l'eſprit de ſyſtême en profite pour tout obſcurcir & tout altérer. Avant d'entrer en matiere ſur un objet auſſi important, qu'il nous ſoit permis de faire l'énumération de nos pertes.

Les Livres Rituels des Myſteres avoient été publiés ſous les noms d'Orphée & de Muſée; & il paroît, par le texte de Platon, qu'ils étoient en grand nombre (1). La plupart ne doivent cependant être attribués qu'à la Secte des Orphiques. Eumolpe paſſoit auſſi pour l'Auteur d'un Ouvrage en

(1) De Republ. L. II, T. I, ed. *Maſſey*, p. 104.

trois mille vers, ſur les myſteres (1). Arignote, Pythagoricienne célebre, s'étoit attachée à décrire tout ce qui concernoit ceux de Cérès (2). Mélanthius (3) & Ménandre (4) avoient ſuivi ſon exemple. Clément d'Alexandrie parle de l'Ouvrage d'Hicéſius (5), comme Strabon de celui de Démétrius Scepſius (6); mais l'un & l'autre paroiſſent avoir eu en vue tous les myſteres en général.

Stéſimbrote & Néanthe avoient écrit ſur les initiations en particulier (7); peut-être même ſur l'objet ſacré des myſteres. Le cérémonial en étoit plus connu, puiſque Cicéron écrivoit à Atticus, qui étoit alors à Athenes. « Chilius vous demande » les rites traditionnels des Eumolpides, » & je vous les demande auſſi pour lui (8). » Les Ouvrages de ce genre s'étoient fort multipliés au temps de Galien, & y ex-

(1) *Suid.* in v. Εὔμολπος.

(2) *Clem. Alex.* Strom. L. IV, p. 619. *Suid.* T. I, p. 301. *Harpocr.* in v. Νεβρίζων.

(3) *Schol. Ariſt.* ad Plut. v. 846, ad Aves, v. 1073.

(4) Id. ad v. 1037.

(5) Protr. p. 56.

(6) L. X, p. 325.

(7) περὶ τελετῶν, *Etym. magn.* ed. *Sylb.* p. 214, 465. Voyez ſur Stéſimbrote *Strab.* L. X, p. 325, & ſur Néanthe *Harpocr.* in v. Ἄττιν.

(8) *Cicer.* ad Attic. L. I, Epiſt. IX.

citoient la curioſité des profanes. Ce Médecin célebre, auſſi attaché aux ſuperſtitions du Paganiſme, qu'habile dans ſon art, nous aſſure que ces Livres n'avoient point été écrits pour ceux qui n'étoient point initiés (1); ce qui déſigne aſſez le ton myſtique & le ſtyle énigmatique qui leur en rendoit l'intelligence difficile, mais non impoſſible. Théodoret nous dit que la connoiſſance des myſteres n'étoit pas réſervée au ſeul Hiérophante, mais qu'ils étoient dévoilés à quiconque trouvoit *ces Livres exécrables* (2). Leur rareté étoit donc le ſeul obſtacle à ſurmonter.

Diodore de Sicile répete pluſieurs fois qu'il étoit ſeulement défendu d'entrer dans des détails ſur chaque objet particulier des myſteres (3). On pouvoit donc en avoir des notions générales. Séneque compare la Philoſophie à l'initiation, dont les plus ſaintes cérémonies étoient réſervées aux ſeuls Adeptes, tandis que les préceptes, & pluſieurs autres articles n'en étoient pas ignorés, même des profanes (4). Enfin

---

(1) ..... *ἀλλ' οὐτ' ἐκείνους ἔγραψαι οἱ γράψαντες τοῖς βεβήλοις.* Galen. de Virt. Simpl. L. VII, init.

(2) *Theod.* Therap. Serm. VII, T. IV, Op. p. 583.

(3) L. III, §. 62, &c. &c.

(4) *Senec.* Epiſt. XCV, T. II, p. 357, ed. *Elz.*

l'Empereur Julien ne craint point d'avancer qu'une partie des myſteres devoit être cachée, & l'autre divulguée (1). L'impoſteur Alexandre oſa imiter en Italie les rites initiatoires & myſtérieux ; & quoiqu'il en imaginât quelques-uns, on ne diſconvient pas qu'il n'en adoptât pluſieurs entiérement conformes à ceux d'Éleuſis (2).

Les Éclectiques, & les nouveaux Pythagoriciens, ſe faiſoient initier à tous les myſteres, & ne ceſſoient pas d'en parler dans leurs Ecrits. Numénius, un de ces derniers, en voulant interpréter les cérémonies ſecretes d'Éleuſis, les découvrit aux profanes ; auſſi-tôt Cérès & Proſerpine lui apparurent en ſonge, habillées, ſelon Macrobe, comme des Courtiſannes, & jouant à la porte d'un mauvais lieu qui étoit ouvert. D'après cela, il eſt facile d'imaginer le diſcours qu'elles tinrent au Philoſophe (3). Cette hiſtoire ne renferme-t-elle pas un aveu formel des indiſcrétions que les Païens commirent à l'égard de leurs myſteres ? Nous dira-t-on enſuite qu'il n'y en a point eu d'exemples ? Enfin oſera-t-on ajouter,

(1) Orat. V, p. 316.
(2) *Lucian.* Alex. §. 38-41, T. II, p. 244-48.
(3) ..... *Quòd Eleuſinia ſacra interpretando vulgaverit.* Macrob. *Comment.* Scip. Somn. L. I, C. II.

qu'*il n'y avoit rien d'écrit ſur les myſteres d'Éleuſis* (1)? Tous les Ouvrages dont il a déja été queſtion, exiſtoient cependant, & les Peres de l'Égliſe en avoient fait une exacte recherche. Porphyre avoue qu'Origene étoit parvenu à entendre les myſteres des Grecs (2); & Euſebe aſſure que ſaint Clément d'Alexandrie les connoiſſoit par ſa propre expérience (3). Les Ecrits de ſaint Juſtin & d'Athénagore nous montrent qu'ils étoient initiés, l'un & l'autre, aux dogmes les plus ſecrets de la Philoſophie, alors inſéparables de la doctrine enſeignée dans les myſteres. Peut-on encore ſuppoſer qu'avant, ou immédiatement après leur deſtruction, aucun des initiés n'eût embraſſé le Chriſtianiſme? Théodoret, qui vivoit poſtérieurement à cette époque, ne devoit-il pas être inſtruit de tout ce qui les concernoit? Les anciens Peres n'ont pas manqué auſſi de moyens, ſoit pour s'informer de leurs cérémonies, ſoit pour pénétrer le ſecret de leur doctrine. Peut-être déſireroit-on qu'ils nous euſſent laiſſé plus d'éclairciſſements ſur ce dernier ob-

(1) Dict. Encycl. Art. *Eleuſinie.*

(2) Ap. *Euſeb.* Hiſt. Eccleſiaſt. L. VI, C. XIX.

(3) *διὰ πεῖρας.* Præp. Evang. L. II, p. 67.

jet, qui va fixer toute mon attention.

La perte des monuments, le décri général dans lequel les myſteres étoient tombés par la propagation de la Foi, l'attention que les premiers Chrétiens avoient d'étouffer le germe de la ſuperſtition, toutes ces cauſes ont plus ou moins concouru à rendre problématiques les idées qu'on s'eſt faites ſur la doctrine ſecrete enſeignée par les Myſtagogues d'Éleuſis. La plupart des Écrivains modernes qui en ont parlé, ont ſuppoſé qu'elle avoit été conſtamment la même. Si l'on remonte à l'origine des myſteres, on ſera convaincu de la fauſſeté de cette opinion.

Diodore de Sicile aſſure que les cérémonies des myſteres étoient les mêmes à Athenes, qu'en Égypte, d'où Orphée les avoit tranſportées en grande partie dans la Grece (1); & que la fable de Cérès ne différoit de celle d'Iſis que par les noms (2). Hérodote inſinue dans pluſieurs endroits de ſon ſecond Livre, que les myſteres des Grecs n'étoient qu'une copie de ceux des Égyptiens. Or ceux-ci n'étoient autre choſe que l'expreſſion ſymbolique d'une eſpece de

---

(1) *Diod.* L. I, §. *96.*
(2) Id. L. III, §. *69.*

coſmogonie religieuſe, imaginée pour rendre raiſon de l'origine & de la nature du monde, de la maniere dont les Dieux le gouvernoient, enfin de l'introduction du mal moral & du mal phyſique. Dans cette hypotheſe, la punition de Typhon par Iſis, la mort d'Oſiris, ſon mari, les recherches de cette Déeſſe, devenoient les objets ordinaires des ſpéculations myſtérieuſes des Prêtres. Selon eux, pour ne pas laiſſer dans l'oubli les combats qu'elle avoit eſſuyés, les traits de ſageſſe & de courage qu'on avoit admirés dans toutes ſes actions, elle inſtitua les myſteres, comme en étant des repréſentations & des ſimilitudes (1). Les courſes de Cérès, les aventures de Pluton & de Proſerpine ſe retrouvant dans l'hiſtoire d'Iſis, d'Oſiris & de Typhon, les cérémonies ſacrées, & la doctrine initiatoire (2), qui n'étoit qu'une explication de ces traditions mythologiques, devoient donc être les mêmes à Éleuſis qu'en Égypte.

Lorſque les Colonies de cette derniere contrée introduiſirent leur Religion dans la Grece, elles y trouverent un peuple

---

(1) *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 27.

(2) Ibid. §. 25.

ignorant & barbare, qui ne comprenant point les objets du nouveau culte, les altéra & les défigura. Pluſieurs ſiecles après, Solon ayant voyagé chez les Égyptiens, en rapporta des idées qui lui ſervirent à réformer la religion de ſes compatriotes. Dès-lors ſe rapprochant de l'ancien Culte, le nouveau ſe perfectionna, & fut établi, ſelon Proclus, ſur de meilleurs fondements qu'auparavant (1). Solon fixa le nombre des Dieux à douze, comme en Égypte (2); ce qui eſt prouvé par un fragment d'inſcription où on lit ces mots : *Aux douze Dieux de Solon* (3). Ce Légiſlateur fut uni par les liens de l'amitié avec Épiménide, homme très-verſé dans la connoiſſance des myſteres, & qui lui prépara les voies, en faiſant pluſieurs changements dans la Religion d'Athenes : il y ſupprima même des cérémonies barbares, & finit par purifier cette Ville (4).

Les remords & la néceſſité de les appaiſer, pour éviter les excès du déſeſpoir, firent imaginer cette derniere cérémonie par les Légiſlateurs, lorſqu'ils voulurent ci-

---

(1) Ad Tim. *Plat.* p. 29.
(2) Vid. *Herod.* L. II, C. IV.
(3) ΔΩΔΕΚΑ ΘΕΟΙΣ ΣΟΛΩΝΟΣ. *Chandl.* p. 78.
(4) *Plut.* Vit. Sol. T. I, p. 185.

vilifer les anciens peuples de la Grece. Pour parvenir à ce but, ils adopterent des rites particuliers, qui, par leur appareil, devoient captiver l'imagination, & en impofer au vulgaire. Les myfteres étoient très-propres à produire cet effet : auffi voyons-nous que l'époque de leur établiffement eft très-voifine de l'origine des luftrations (1). Le favant Marsham n'a point manqué de l'obferver, & s'eft preffé d'en conclure que cette derniere cérémonie étoit l'objet principal de l'initiation (2). Saint Clément d'Alexandrie nous dit que ces luftrations avoient donné naiffance chez les Grecs, comme chez les Barbares, aux myfteres (3). Elles y furent toujours confervées avec foin, en étoient inféparables, & y fervoient, pour ainfi dire, de prélude (4).

Ces cérémonies purificatoires étoient ordonnées par les Livres d'Orphée & de Mufée, & regardoient non-feulement les particuliers, mais encore les villes. Suivant Platon, elles purgeoient & délivroient des crimes pendant la vie & après la mort :

---

(1) Vid. Marm. Oxon. Epift. XV, XVI.
(2) Chronic. ed. *Lipf.* p. 262.
(3) Strom. L. V, p. 689.
(4) *Arr.* in Epict. L. III, C. XXI. *Schol. Arift.* ad Plut. v. 846, ad Pac. v. 333, &c.

c'est pourquoi on les appelloit *Téletes* (1). Ne pourroit-il pas résulter delà, que cet illustre disciple de Socrate eût pensé que les purifications fussent la fin des mysteres? Nous lisons encore dans l'Ouvrage de Pausanias, qu'Orphée se rendit recommandable, en enseignant les cérémonies religieuses, ou mystérieuses, & en persuadant qu'il avoit trouvé le moyen d'expier les crimes, de purifier les coupables, & d'appaiser la colere des Dieux (2).

Les anciens Grecs avoient imaginé que les hommes l'avoient quelquefois excitée, avant même leur naissance, c'est-à-dire, que leur ame avoit, dans une autre vie, mérité d'être punie dans celle-ci. Cette opinion étoit fondée sur la métempsycose; & nous en avons une preuve incontestable dans un fragment de Cicéron (3), qui nous a été conservé par saint Augustin.

Les Prêtres, ou Mystagogues, adopterent les vues qu'on prêtoit à Orphée. Ils

---

(1) De Republ. L. II, ed. *Mass.* T. I, p. 104.

(2) Bœotic. C. XXX.

(3) *Ut interdum veteres illi, sive vates*, (Orpheus) *sive in sacris initiisque tradendis divinæ mentis interpretes, qui nos ob aliqua scelera suscepta in vitâ superiore, pœnarum luendarum causâ natos esse dixerunt, aliquid vidisse videantur.* Ap. *S. August.* L. IV, contr. Pelag. & Fragm. *Cicer.* in Oper. ed. *Oliv.* T. III, p. 577.

aſſurerent que leurs cérémonies pouvoient effacer toutes les ſouillures de l'ame & tous les crimes, afin de diſpoſer les hommes à paroître ſans crainte devant les juges des enfers, comme le judicieux Mosheim l'a très-bien obſervé (1). Ces miniſtres adroits & intéreſſés furent plus loin encore : ils avancerent que les profanes ſeroient plongés, après leur mort, dans la fange, & qu'au contraire les initiés habiteroient avec les Dieux (2), ou auroient la premiere place dans l'Empire de Pluton (3), c'eſt-à-dire, celle qui approcheroit le plus de lui (4). Bacchus, dans la Comédie des *Grenouilles* d'Ariſtophane, rencontre la troupe des initiés, chantant & danſant au milieu des prairies émaillées de fleurs. « Le Soleil, » dit le chœur, & une lumiere agréable, » ſont pour nous ſeuls, qui, admis aux myſ- » teres, obſervons les regles de la piété dans » notre conduite avec les étrangers & nos

---

(1) Not. ad *Cudwort.* Syſt. T. II, p. 410.

(2) *Plat.* Phædon. p. 53. *Diogen. Laert.* L. V, C. II, §. 6. *Ariſtid.* Eleuſin. p. 259. *Ploc.* Ennead. I, L. VI, p. 55, &c. &c.

(3) ἐστί τις προεδρία *Æſch.* Axioch. pag. 61, ed. *Fiſch.* p. 1308, ed. *Ficin. Diogen. Laert.* L. C. Vid. *Hemſterh.* ad *Luc.* Dial. p. 44, 45, &c.

(4) *Schol. Ariſt.* Ran. ad v. 773.

» concitoyens (1) ». Le Philoſophe Eſchine nous décrit le ſéjour des initiés après leur mort, comme un lieu rempli de ſources d'eau pure, où l'on ne ſouffre rien de la viciſſitude des temps, & où l'on reſpire un air pur & tempéré, enfin dont les plaiſirs ordinaires pour ceux qui l'habitent, ſont la danſe, la muſique, les feſtins & la bonne chere (2) : tels étoient les objets de la félicité que les Adeptes ſe promettoient dans l'autre vie.

Les cérémonies qu'ils pratiquoient étant regardées comme capables de les fortifier contre les craintes de la mort, Bacchus & Hercule ſe firent initier aux myſteres d'Éleuſis (3). Ce dernier Héros, non content d'avoir été purifié aux petits myſteres après le meurtre des Centaures, voulut encore, ſuivant la tradition, avant que de deſcendre aux enfers, être initié aux grands myſteres, par Orphée (4). Hercule emmena Cerbere de ces lieux ſouterreins, & l'expoſa aux yeux des hommes (5); trait allégorique, qui déſigne la connoiſſance que l'ini-

(1) *Ariſt.* Ran. v. 457-62.
(2) *Æſch.* Axioch. ſive de Mort. p. 61.
(3) Ibid.
(4) *Diod.* L. IV, §. 25.
(5) Ibid. §. 26.

iation donnoit des enfers. Iſocrate rap-
orte qu'Orphée en retira les morts, & y
récipita des vivants, avant le temps mar-
qué par les deſtins (1); c'eſt-à-dire, qu'en
dmettant aux myſteres les hommes, ou
en les excluant, il aſſuroit les uns d'un
onheur durable, & vouoit les autres à un
malheur éternel. L'initiation diſſipant les
erreurs, les Adeptes paſſoient leurs jours
avec joie, & mouroient dans l'eſpoir d'un
avenir heureux (2). Concluons delà que le
dogme des récompenſes futures, tel qu'il
étoit enſeigné par les Myſtagogues, regar-
doit uniquement les initiés, & celui des
punitions, les profanes. Quoi! diſoit Dio-
gene, avec ſon bon ſens ordinaire, le ſort
du voleur Patæcion, parce qu'il eſt initié,
ſera donc meilleur que celui d'Épaminon-
das (3)!

Les Épicuriens voulant détruire le do-
gme des peines à venir, avancerent qu'il
avoit été imaginé par les Prêtres, & en-
ſeigné par les Myſtagogues (4). Mais on

(1) Buſir. Laud. p. 441, ed. *Baſ.*

(2) *Iſocr.* Paneg. p. 90. *Cicer.* de Leg. L. II, §. 14.
Plut. Amator. T. II, p. 762. *Ariſtid.* Eleuſ. p. 259. An-
thol. L. I, Ep. XXVII.

(3) *Plut.* de Aud. Poet. T. II, p. 21. *Diog. Laert.*
L. VI, C. II, §. 6.

(4) *Celſ.* ap. *Orig.* L. VIII, p. 408-9, &c. &c.

ne voit nulle part qu'on en menaçât les initiés coupables de crimes. D'ailleurs ce dogme ne faiſoit point partie de la doctrine ſecrete d'Éleuſis. Timée de Locres donne à ces ſupplices le nom de *punitions étrangeres* (1), perſuadé que l'idée des peines & des récompenſes futures, avoit été apportée dans la Grece par les Colonies Orientales. Selon le ſyſtême du même Philoſophe, elles dérivoient toutes les deux de la métempſycoſe. Elles n'étoient qu'une conſéquence néceſſaire du dogme de l'immortalité de l'ame, & de ſon exiſtence après ſa ſéparation du corps : ce dogme a été de tout temps une opinion vulgaire chez les Grecs, comme les Poëmes d'Homere & d'Héſiode, & les anciennes fables le démontrent. De peur que la perſuaſion de cette vérité ne portât au ſuicide quelque enthouſiaſte, ou quelque malheureux, les Myſtagogues eurent pour doctrine, que les Dieux nous ont placés dans cette vie, comme dans un poſte que nous ne devons jamais quitter ſans leur permiſſion (2).

Le dogme des peines à venir eſt néceſſairement lié à celui de l'immortalité

(1) De Anim. Mund. §. 12.
(2) *Platon.* p. 377, ed. *Fic.*

de l'ame. La croyance générale du premier eſt d'une ſi grande importance pour le repos de la ſociété, qu'il auroit été très-dangereux d'en réſerver la connoiſſance aux ſeuls initiés. Un Écrivain moderne a ſenti cette difficulté, & s'eſt imaginé de la réſoudre. « En rempliſſant, dit-il, les eſ-
» prits de terreur & d'opinions extrava-
» gantes, ce dogme empêchoit les ſocié-
» tés de ſe rallier, de travailler à leur bon-
» heur & de ſonger à l'avenir. On voit
» qu'il étoit néceſſaire de dérober un pareil
» ſyſtême à la connoiſſance des hommes,
» lorſqu'on voulut les engager à former
» des établiſſements ſolides ſur la terre (1)...
» C'eſt pourquoi, conclut enſuite cet Au-
» teur, il ſe trouva renfermé dans le ſanc-
» tuaire, & enſeigné par les ſeuls Myſta-
» gogues (2) ». Une pareille hypotheſe ne peut mieux être détruite que par une preuve de fait. Ce ne ſont point les Écrits des Miſſionnaires qui la fourniront, ils paroîtroient ſuſpects; mais j'aurai recours aux témoignages d'un Militaire éclairé, dégagé de tout préjugé, & ayant vécu parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale. Il

(1) Antiq. dévoil. T. II, p. 45.
(2) Ibid. p. 46.

avoue que le moyen le plus efficace de leur faire embraſſer la Religion Chrétienne & *de les civiliſer*, a toujours été le dogme des peines & des récompenſes à venir (1). L'Écrivain que je réfute, n'a pas craint de ſe contredire bientôt après, en reconnoiſſant l'utilité dont les myſteres ont été pour policer le genre humain (2). Ce dogme, qu'il dit être inſociable & dangereux, comment auroit-il pu devenir alors la doctrine d'un pareil établiſſement? Elle fut celle des anciens Grecs; toute leur mythologie ſembloit les y ramener, & une partie avoit été inventée pour inculquer dans leur eſprit l'importante vérité que leurs premiers Légiſlateurs avoient un intérêt ſi preſſant d'accréditer.

Dans une Tragédie d'Eſchyle, Minerve dit aux Euménides qu'*elles étoient plus âgées qu'elle-même* (3); c'eſt-à-dire, que le dogme des punitions de la vie future avoit précédé l'établiſſement de ſon Culte, dû à une Colonie d'Égyptiens. A leur arrivée, l'idée de ces peines ſe fortifia & ſe maintint par le zele des Myſtagogues étrangers,

---

(1) *Pouchot*, Mém. ſur la derniere guerre de l'Amér. Sept. T. III, p. 304.

(2) Voyez les Éclairciſſ. n°. IX.

(3) Eumen. v. 851.

qui publierent que le ſeul moyen de s'y ſouſtraire, étoit l'initiation à leurs myſteres. Ce fut là qu'ils parlerent de la nature des récompenſes à venir, dont ils flattoient les Adeptes. Mais leur enſeignerent-ils l'unité de Dieu, comme un ſavant Anglois l'a imaginé? Qu'on me permette d'examiner cette opinion aſſez accréditée, & dénuée néanmoins de tout fondement.

En renfermant dans le Sanctuaire la doctrine de l'unité de Dieu, & ne l'enſeignant qu'aux ſeuls initiés, les Légiſlateurs & les Myſtagogues auroient détruit le Polythéiſme, qu'ils cherchoient à établir par une foule de Loix & de rites. Que ſeroit devenu alors le Culte public, appuyé de leur ſanction? Une pareille contradiction ne pouvoit exiſter, non-ſeulement ſans finir par renverſer les Autels, mais encore ſans nuire au repos de la ſociété. Créer d'une main, & anéantir de l'autre; quel trouble, quel déſordre n'en devoit-il pas réſulter? Tromper publiquement, & éclairer en ſecret; punir avec éclat les ſacrileges, & encourager clandeſtinement les incrédules; quel étrange ſyſtême de légiſlation! C'eſt néanmoins celui que ſuppoſe Warburton aux peuples les plus ſages de l'antiquité, adoptant, ſans y penſer,

le ſentiment des Épicuriens, & n'en appercevant pas les conſéquences. Elles tendoient à propager l'Athéiſme, en faiſant regarder l'unité de Dieu, non comme une vérité naturelle, mais comme une ſimple invention de la politique & du Sacerdoce. Selon eux, cette unité n'étoit révélée que dans l'intérieur des temples deſtinés à la célébration des myſteres. Pour moi, je penſe que ſi elle y pénétra jamais, ce fut lorſque la lumiere de la Foi (1) les inveſtiſſoit, pour ainſi dire, de toutes parts. Auparavant cette grande vérité n'auroit pu y arriver ; de fortes barrieres, celles de la ſuperſtition, du Gouvernement & de l'intérêt ſacerdotal s'y oppoſoient. Les preuves de fait que l'Évêque de Gloceſter hazarde, ſont encore plus foibles que ces raiſonnements. Il produit, comme autant de pieces victorieuſes, la Palinodie d'Orphée, Ouvrage évidemment ſuppoſé (2), le diſcours d'Iſis, inventé par Apulée, & où l'on n'apperçoit qu'un pur panthéiſme (3). Enfin il rapporte ces fameux vers de l'Énéide (4),

(1) Vid. *Tertull.* de Baptiſm. p. 226, &c.

(2) Voyez ci-après, Section VII, Art. II.

(3) Voyez ci-après, Section VIII, Art. III.

(4) *Spiritus intus alit, totamque infuſa per artus*
Mens agitat molem, & magno ſe corpore miſcet.
Æn. L. VI, v. 726-27.

dans leſquels Virgile a expoſé d'une maniere ſi claire le ſyſtême de l'ame du monde, que l'homme le moins inſtruit ſur la Philoſophie ancienne ne ſauroit s'y méprendre.

Ces vers ſont tirés de l'épiſode de la deſcente d'Énée aux enfers, dans laquelle l'ingénieux Warburton trouve non-ſeulement le détail de toutes les cérémonies initiatoires, mais encore la doctrine ſecrete. Si Chilius avoit eu deſſein de ſe ſervir des premieres dans un Poëme (1), pourquoi Virgile n'auroit-il pas pu exécuter ce projet dans le ſien ? On s'apperçoit en effet qu'il a en vue quelques-uns des rites de l'initiation ; il débute même en employant la formule par laquelle commençoient les myſteres. Pour ce qui concerne leur dogme, il n'eſt pas probable que ce Poëte eût voulu les expoſer aux yeux des profanes ; peut-être les ignoroit-il, & n'étoit-il pas initié. D'ailleurs la plupart des principes qu'il établit avec tant d'art dans cet épiſode, ſont ceux d'Épicure, comme Servius le remarque très-bien (2) ; & ja-

(1) *Cicer.* ad Attic. L. I, Epiſt. IX.

(2) *Ex majore autem parte Sironem Epicureum, Magiſtrum ſuum, ſequitur*, ad Æn. L. VI, v. 264. Sur ce que le Poëte met dans la bouche de la Sibylle, au ſujet des peines de l'autre vie, Servius obſerve auſſi-tôt, *Locutus eſt ſecundùm Epicureos*, ad v. 376.

mais les Ministres d'Éleusis ne les adopterent. Pourquoi Warburton ose-t-il donc les leur prêter ?

On conviendra plus aisément avec Warburton, qu'on rappelloit aux initiés l'état de barbarie dans lequel leurs peres avoient été plongés ; par conséquent les obligations qu'ils avoient aux fondateurs des Colonies. Ils les avoient retirés de la barbarie par l'institution des cérémonies religieuses & l'établissement des mysteres (1). Des témoignages formels d'Isocrate, de Cicéron & d'autres Écrivains ne permettent pas de révoquer en doute cette vérité (2). Mais ils en parlent trop clairement pour croire que cet objet fût celui que les Adeptes ne pouvoient pas révéler. Proclus nous dit que les personnes qui veulent savoir les fables de la vie sauvage, le désordre & la confusion des anciennes Loix, doivent consulter la déclaration qu'on fait aux mysteres, & l'histoire de leur introduction chez les hommes (3).

L'invention de l'Agriculture a été le pre-

---

(1) *Cicer.* in Verr. Act. II, L. V, §. 72. *Arrian.* in Epict. L. III, C. XXI.

(2) *Isocr.* Paneg. p. 90. *Cicer.* de Leg. L. II, §. 14. *Arist.* Eleus. p. 259, &c. &c.

(3) In *Plat.* Polit. p. 369.

mier fruit de la civiliſation ; & Cérès en avoit tout l'honneur. Pouvoit-il ſe faire qu'il n'en fût pas queſtion dans ſes myſteres ? L'autorité de Cicéron ne nous laiſſe pas ce doute (1). Varron avoit penſé avant lui que pluſieurs choſes relatives à cette découverte y étoient formellement enſeignées (2) ; opinion conforme aux principes du Portique. Deux Écrivains modernes l'ont embraſſée, & développée, chacun à ſa maniere. Le dernier, M. Court de Gébelin, y a tout ramené (3). En admirant ſa merveilleuſe ſagacité, & ſon extrême facilité dans l'art des conjectures, dont les reſſources ſont infinies, même inépuiſables, je me trouve forcé de n'être pas entiérement de ſon avis. Comment cette invention de l'Agriculture, attribuée à Cérès, ou aux inſtituteurs de ſon Culte, auroit-elle été un article ſecret de l'initiation, & l'unique objet des cérémonies myſtérieuſes, puiſqu'on parloit publiquement d'un bienfait ſi ſignalé, auquel on rapportoit toute l'hiſtoire de la Déeſſe ?

Son commerce inceſtueux avec Jupiter,

(1) De Leg. L. II, §. 14, &c. &c.

(2) Ap. *S. Auguſt.* de Civ. Dei, L. VII, C. XX.

(3) Voyez le quatrieme volume du Monde primitif.

ses pénibles voyages, la maniere dont ce Dieu crut satisfaire à la punition qu'il méritoit, en jettant dans le sein de la Déesse les testicules d'un bélier, la naissance de Proserpine, l'amour que celle-ci inspira à son pere, enfin la forme de dragon qu'il prit pour obtenir les faveurs de cette Déesse, dont il eut le jeune Iacchus, mis en pieces par les Titans (1); tous ces traits fabuleux étoient le sujet des mysteres, selon Clément d'Alexandrie, qui avoue néanmoins que l'Époptée avoit pour objet la nature & ses effets (2). Ces deux passages se concilient aisément : l'histoire de Cérès, de Proserpine & d'Iacchus, telle qu'on vient de la rapporter, conséquemment différente des traditions vulgaires, étoit d'abord enseignée aux Mystes; ensuite on en donnoit aux Époptes une explication, soit physique, soit morale, suivant le systême que suivoient alors les Mystagogues.

Ces mêmes fables, comme celles d'Osiris, d'Isis, de Typhon & d'Horus, étoient aussi des allégories relatives à l'origine du bien & du mal. Nous apprenons de Clé-

(1) *Clem.* Protr. p. 12, 14, 15.
(2) Strom. L. V, p. 689.

ment d'Alexandrie, que Cérès, Proſerpine & Iacchus étoient trois Divinités conſidérées comme premiers principes (1). Selon Diodore de Sicile, on interprétoit le nom de *Déméter*, ou Cérès, dans les myſteres, par celui de la Terre-Mere (2); c'eſt-à-dire, le principe paſſif. Iacchus, mis à mort par les Titans, étoit, comme Horus maſſacré par Typhon, l'image du bouleverſement de l'ancien monde. L'*épiphanie*, ou la réſurrection d'Iacchus (3), ſignifioit, comme celle d'Horus, que notre monde étoit reſſorti du cahos dans lequel il étoit tombé. Pluton, ainſi que Typhon, étoit le mauvais principe; & Proſerpine, comme Oſiris, le bon principe, repréſenté encore, ſuivant quelques Philoſophes, par Cérès, ou d'autres Divinités (4). Le paſſage alternatif de Proſerpine aux enfers, & des enfers ſur la terre, eſt l'allégorie de la viciſſitude de la Nature, & du mêlange du bien & du mal. Cette explication de l'hiſtoire de Cérès, n'a pas été la ſeule que les Myſtagogues aient donnée : ils en imaginerent, ou en adopterent pluſieurs au-

(1) Protr. p. 50.
(2) *Diod.* L. III, §. 62.
(3) *Clem. Alex.* Protr. p. 15.
(4) *Plut.* de Placit. Philoſ. L. I, C. VI, ed. *Corſ.*

tres, à l'exemple des Prêtres d'Égypte. Toutes les révolutions de la Nature devinrent de plus en plus des objets de ſpéculation pour les miniſtres d'Éleuſis, auxquels on donna le nom de *Philopolemes* (1), amateurs de la guerre; ce qui fait alluſion au ſyſtême des deux principes contraires & ennemis.

C'eſt de l'idée de ces deux principes, & du deſir d'en rendre raiſon, que naquirent les Génies. L'Épicurien Celſe aſſuroit, d'après les idées de ſa ſecte, qu'on employoit dans les myſteres, les exemples de leur pouvoir & de leurs actions, pour établir le dogme des peines à venir (2). L'autorité de cet Écrivain auroit ici peu de poids, ſi Platon & Plutarque ne nous diſoient pas que la nature de ces mêmes Génies étoit connue des initiés (3). On leur apprenoit encore que les Dieux ſe ſervoient du miniſtere de ces êtres, tout à la fois céleſtes & terreſtres, pour l'exécution de leur volonté (4). Une pareille doctrine ramenoit à l'antique croyance d'une Providence univerſelle, gravée

---

(1) *Procl.* ad Tim. *Plat.* p. 51.

(2) Ap. *Orig.* L. VIII, p. 408.

(3) *Plat.* Conv. p. 1194 *Plut.* de Orac. defectu, T II, p. 417.

(4) Ibid.

profondément dans l'esprit des Barbares, comme dans celui des Grecs, adoptée de tout temps par les Législateurs, les Mystagogues & les Philosophes, enfin dont l'auteur étoit ignoré, suivant Plutarque. La connoissance de cette vérité n'étoit donc point un secret, & ne pouvoit pas être réservée aux seuls Adeptes.

Le temps altéra sans doute les rapports qu'il y avoit entre la doctrine des Égyptiens & celle des Grecs; mais les Éclectiques tâcherent de les rapprocher, surtout dans la partie mystérieuse. On en conviendra sans peine, quand on observera que les Mystagogues finirent par embrasser les opinions de ces Philosophes. La preuve nous en est fournie par Eunapius. L'Empereur Julien, selon lui, voulant avoir, sur le système de ces derniers, de plus grands éclaircissements que ceux qu'il avoit puisés dans les conversations d'Ædésius, de Chrysanthe & de Maxime, fut obligé d'avoir recours à l'Hiérophante d'Éleusis (1). Les éloges que les nouveaux Platoniciens, ou Éclectiques prodiguerent aux mysteres en général, & à ceux de cette derniere ville en particulier, prouvent encore qu'ils

(1) *Eunap.* Vit. Maxim. p. 90.

avouoient les dogmes qui y étoient enseignés. « Qui pourra s'empêcher de convenir, s'écrie Proclus, que les mysteres & les initiations ne retirent les ames de cette vie matérielle & mortelle, pour les réunir aux Dieux, & qu'ils n'effacent les souillures de l'ignorance (1), en éclairant nos esprits, & en dissipant les ténebres chez les Adeptes, par l'éclat de la Divinité (2) »? Pour connoître à fond le systême de ces Philosophes sur la doctrine des mysteres, il faudroit exposer ici leur sentiment sur toute l'ancienne Mythologie, & se jetter dans des détails qui m'entraîneroient trop loin. Il suffira de remarquer qu'en embrassant les principes théologiques, mystiques & physiologiques de l'Égyptianisme, les Éclectiques se permirent beaucoup de changements; ce qui fait dire à Eusebe, qu'ils avoient adopté bien des explications, auxquelles, ni les anciens Égyptiens, ni les premiers Grecs, n'avoient pas même pensé en songe (3).

---

(1) Elle rend les hommes impurs, suivant les principes de l'Eclectisme, *Iambl.* de Myst. §. II, C. X.

(2) *Procl.* ad *Plat.* Polit. p. 369. Vid. *Plotin.* Ennead. I, L. VI, p. 55. *Iambl.* de Myst. §. 1, C. XI. *Julian.* Or. V, &c. &c.

(3) Præp. Evang. L. III, p. 117.

Dans la maniere d'interpréter allégoriquement la Mythologie, les nouveaux Platoniciens, ou Éclectiques, avoient ſuivi l'exemple des Stoïciens, quoiqu'ils différaſſent d'eux ſur pluſieurs points eſſentiels. Les premiers tâchoient de concilier leurs explications avec le *Pneumatiſme ;* les ſeconds, au contraire, ramenoient tout à l'*Hylozoïſme.* Il réſultoit de ce dernier ſyſtême, que les Dieux n'étoient autre choſe que des forces, ou *entélechies*, néceſſairement attachées à la matiere. En conſéquence, ſes ſectateurs aſſuroient, ſuivant Cicéron leur interprete, que les myſteres de Samothrace, d'Éleuſis, &c., inſtruiſoient plutôt de la nature des choſes, que de celle des Dieux (1). C'eſt d'après cette hypotheſe que Phurnutus, ou Cornutus (2),

(1) De Nat. Deor. L. I, §. 42.

(2) M. de Villoiſon, qui nous en prépare une nouvelle édition, & qui en a reſtitué une foule innombrable de paſſages, par le ſecours des Manuſcrits de Paris, de Florence, de Veniſe, de Vienne, &c. &c. y prouvera que ſon vrai nom eſt Cornutus, & a recueilli dans ſes Notes, tous les paſſages des anciens Stoïciens, qui ſont épars dans les Auteurs Grecs & Latins, & dont Cornutus a formé un tiſſu, pour compoſer cette eſpece de *Catéchiſme Stoïque.* M. de Villoiſon alloit donner cette édition, lorſque les ordres du Roi l'ont appellé à Veniſe, où il a fait pluſieurs découvertes littéraires, dont la publication l'occupe maintenant; la moitié de ſon Homere eſt déja imprimée :

& quelques autres, ont expliqué l'hiſtoire de Cérès & de ſon Culte (1). L'autorité de Clément d'Alexandrie, qui avoue que l'Époptée étoit une eſpece de Phyſiologie (2), ne nous permet pas de douter que les Myſtagogues n'euſſent adopté cette théologie-phyſique, due au Portique. Cléanthe, un de ſes ornements, enſeignoit que les Dieux n'étoient autre choſe que des figures myſtiques, & des noms ſacrés. Suivant ce ſyſtême, le Dadouque étoit l'image du Soleil; les Myſtes & tous ceux qui participoient aux myſteres, repréſentoient le Monde (3). On doit conclure delà que le coſtume allégorique de ce Prêtre d'Éleuſis & des autres dont j'ai déja parlé, n'étoit pas fort ancien, & n'avoit été imaginé que pour ramener les cérémonies initiatoires à des explications conformes aux idées des Stoïciens. L'un d'eux, Chryſippe, prétendoit qu'on retiroit un grand avantage de l'initiation, celui d'avoir de

---

ſa nouvelle Verſion Grecque de la Bible, tirée des Manuſcrits de S. Marc, le ſera inceſſamment.

(1) *Phurnut.* C. XXVIII. Vid. *Cicer.* de Nat. Deor. L. I, §. 20. *Plut.* adv. Stoïc. T. II, p. 1075. *S. Auguſt.* de Civit. Dei, L. VI, C. VIII; L. VII, C. XXI.

(2) Strom. L. IV, p. 564.

(3) Ap. *S. Epiph.* L. III, C. IX, T. I, p. 1090.

justes idées de la Divinité (1). Elles tendoient, suivant le systême de sa secte, à établir que les Dieux n'étoient que les éléments & les différentes parties de l'univers matériel. Ces notions ne différoient donc point des connoissances de la Nature & de ses effets ; ce qu'il étoit nécessaire d'observer, pour concilier l'opinion de Chrysippe avec celle des autres Stoïciens, que Cicéron met dans la bouche de l'Académicien Cotta.

Le discours de ce Philosophe démontre que les Épicuriens supposoient que l'opinion d'Évhémere étoit la doctrine des mysteres. Mais auroit-elle été reçue par les Mystagogues, eux qui éloignoient avec tant de soin de l'initiation les Philosophes de l'École d'Épicure, qu'ils regardoient comme les ennemis de leurs cérémonies ? En effet, les Épicuriens assuroient qu'elles n'étoient propres qu'à inspirer aux superstitieux des craintes & de la terreur (2). Refusant même à Cérès l'honneur d'avoir donné des Loix aux hommes, ils étoient accusés, avec raison, de vouloir abolir, par de semblables

---

(1) Ap. *Etym. magn.* in v. τελετή.

(2) *Plut.* Tract. Non posse suavit. viv. secundùm Epicur. T. II, p. 1103.

opinions, les mysteres & tout le Culte religieux (1).

Suivant les principes de l'Évhémérisme, le secret des mysteres se réduisoit à apprendre aux initiés, que les Divinités adorées dans le monde avoient été de simples hommes, placés, soit par la reconnoissance, soit par la crainte, dans le ciel (2). Ce sentiment étoit trop favorable au Christianisme, pour que les Peres, ses Apologistes, ne l'embrassassent pas. Il leur épargnoit beaucoup de discussions, & leur fournissoit des arguments faciles & à la portée du peuple. L'apothéose une fois admise, il n'y avoit plus de mysteres. La conséquence est sensible; aussi n'échappa-t-elle pas aux anciens Peres : ce qui les entraîna à penser que, dans l'initiation, on s'attachoit, non à la croyance ferme d'aucune doctrine, mais à l'observation légale des cérémonies. La différence entre le Culte public & le Culte mystérieux, n'existoit, selon eux, que dans l'opinion du vulgaire; ou si la ressemblance n'étoit pas parfaite, le dernier n'étoit distingué que par des pratiques obscenes & des traditions scanda-

(1) *Plut.* adv. Colot. T. II, p. 1119.

(2) *Cicer.* de Nat. Deor. L. I, C. XLII.

leuses,

leuſes, dont il importoit de dérober la connoiſſance aux profanes. Clément, élevé dans la fameuſe École d'Alexandrie, ſaint Auguſtin, nourri de la lecture de Varron, Euſebe de Céſarée, ſi inſtruit de la Philoſophie Éclectique, paroiſſent être au fond de cet avis. Mais ils ne ſeroient pas exempts de tout reproche de contradiction, pour avoir adopté en quelques endroits, des ſentiments oppoſés, ſi l'on n'obſervoit pas qu'ils employerent à la fois l'Évhémériſme pour détromper le peuple, & le Stoïciſme, ou l'Éclectiſme, pour combattre les Philoſophes Païens avec leurs propres armes, & les forcer dans leurs derniers retranchements, l'Allégoriſme.

De toutes ces diſcuſſions & de toutes ces recherches, concluons que les myſteres ne furent, dans leur origine, que de ſimples luſtrations, & ne conſiſterent qu'en certaines obſervations légales. Dans la ſuite, on y adopta une doctrine ſecrete, où il ne s'agiſſoit que des ſervices rendus par les premiers Légiſlateurs & les Chefs des Colonies étrangeres, tels que l'établiſſement des Loix, la découverte de l'Agriculture, & l'introduction d'un nouveau Culte religieux. En y menaçant les profanes des punitions de l'autre vie, on aſſuroit les ini-

tiés d'y jouir d'un bonheur éternel & d'une préséance flatteuse. Cette promesse ne fut point oubliée, quand, au siecle de Solon, les Mystagogues commencerent à parler du bouleversement de l'ancien monde, des révolutions de la nature, de l'origine du bien & du mal, du pouvoir des Génies, &c., objets auxquels se rapportoient toutes leurs explications allégoriques de l'histoire de Cérès, de Proserpine & d'Iacchus. Néanmoins ces Prêtres ne formerent pas sitôt un corps de doctrine; peut-être n'exista-t-il jamais. Les idées ne leur vinrent que successivement; ce qui les rendoit souvent contradictoires, au moins incohérentes. Elles ne purent même être distinctes & fixes, qu'après avoir été long-temps confuses & variables. Vraisemblablement eurent-elles plus de liaison & de solidité, lorsque les Stoïciens & les Éclectiques parvinrent à faire adopter leurs opinions aux Ministres d'Éleusis.

SIXIEME SECTION.

Des Fêtes myſtérieuſes de Cérès & de Proſerpine, chez les différents peuples de la Grece & de l'Italie.

QUOIQUE les matériaux épars çà & là, que je viens de raſſembler ſur les myſteres Éleuſiniens, ſoient fort incomplets, il ſeroit néanmoins à déſirer qu'on en eût autant ſur les fêtes qui ſont l'objet de cette ſection. Elle eſt diviſée en deux ſeuls articles, le premier concernant les Theſmophories, dont il nous reſte encore aſſez de détails, & le ſecond renfermant tous ceux relatifs au Culte myſtérieux de Cérès & de Proſerpine dans la Grece & l'Italie (1). Il ſera néceſſaire de s'attacher dans ce dernier à l'ordre géographique, pour éviter la confuſion & l'obſcurité contre leſquelles je me vois obligé ſans ceſſe de lutter.

(1) Ils ſont tirés de la troiſieme partie de mon Mémoire couronné par l'Académie des Inſcriptions. J'y ferai néanmoins de grands retranchements, pour me renfermer dans mon ſujet.

ARTICLE PREMIER.

Des Thesmophories.

HÉRODOTE donne aux Thesmophories le nom de *Télete* (1); Hésychius celui de *Mysteres* (2), & Aristophane celui d'*Orgies* (3); expressions qui conviennent très-bien à cette fête religieuse, dont les hommes étoient exclus. Ils ne pouvoient entrer dans le temple, sous peine de mort, suivant Fortunatianus; ou seulement on leur crevoit les yeux, comme Sulpitius Victor le rapporte (4). Peut-être ces loix cruelles n'étoient-elles en vigueur que chez les Romains.

D'après tout cela, n'auroit-il pas été étrange qu'un Prêtre eût présidé à ces assemblées, comme Meursius & quelques autres Savants l'ont imaginé (5)? Ils donnent à ce prétendu Ministre le nom de *Stéphanéphore*, fondés sur une inscription dont on ne peut faire aucun usage pour confirmer leur opi-

(1) L. II, C. CLXXI.

(2) In v. Θεσμοφορία.

(3) Thesmoph. v. 956, 1163.

(4) Vid. Auct. laudatos ap. *Meurs.* Them. Attic. L. II, C. XX.

(5) *Meurs.* Græc. feriat. p. 156, 157, &c.

nion très-bien réfutée par le P. Corſini (1). « Chaque Tribu Athénienne, comme le » remarque M. du Theil, éliſoit deux » femmes qui préſidoient à la fête; & pour » être ſuſceptibles de cette élection, il » falloit non-ſeulement qu'elles euſſent été » épouſées légitimement, mais encore » qu'elles fuſſent nées d'un mariage légi- » time (2) ». Cette préſidence engageant à des dépenſes, les maris qui avoient trois talents en fonds, ne pouvoient s'excuſer d'en fournir les moyens à leurs femmes (3). Le ſavant Académicien que je viens de citer, conjecture que les fonctions ſacerdotales appartenoient aux Prêtreſſes appellées Méliſſes, ou *Abeilles* (4), dont il a été queſtion dans un autre article. Les perſonnes du ſexe qui aſſiſtoient à ces cérémonies, devoient être vierges, ou femmes irréprochables dans leurs mœurs (5). C'é-

(1) Faſt. Attic. Diſſ. XIII, T. II, p. 339.

(2) Recherch. ſur les Theſmophories, Acad. des Inſcr. T. XXXIX, p. 218.

(3) *Iſaeus*, Or. de Hæred. Ciron. p. 72, ed. *Steph.* Le verbe θεσμοφορεῖν ſignifioit faire les dépenſes de cette fête, comme on le voit par une Inſcription où Anticrate, fils de Liſanius, s'acquitta de cette charge, ſous l'Archonte Céphiſophon, (la quatrieme année de la CXII[e] Olymp.) *Chandl.* Inſcr. XXX, p. 55.

(4) Acad. des Inſcr. T. XXXIX, p. 213.

(5) *Schol. Theocr.* Idyll. IV, ad v. 25.

toient celles-ci qui participoient aux sacrifices, & qu'on nommoit proprement *Thesmophoriazuses* (1).

Théodoret prétend s'appuyer des témoignages de Démosthene, de Diodore & de Plutarque, pour faire Orphée instituteur des Thémosphories (2). C'est un violent anachronisme, puisque ce fameux personnage historique étoit supposé avoir vécu plusieurs siecles après les filles de Danaus, auxquelles la Grece devoit cette fête (3). D'ailleurs les passages des Auteurs cités par ce Pere, ne sont point parvenus jusqu'à nous : peut-être donne-t-il ici aux Thesmophories, & aux Éleusinies, une origine commune. Cette seconde erreur n'est pas plus excusable que celle dans laquelle sont tombés plusieurs Écrivains, entr'autres Arnobe, en confondant ces deux mêmes fêtes.

Les Thesmophories se célébroient à Athenes dans le mois de Puanepsion (Octobre). La durée & les rites de cette fête varioient beaucoup dans les autres Villes de la Grece ; mais c'est particuliérement de celle

---

(1) Voyez Acad. des Inscr. T. XXXIX, p. 216.

(2) Therap. Serm. I, p. 468.

(3) Marm. Oxon. Epoch. IX.

que pratiquoient les Athéniens dont je veux parler. Ariſtophane nous dit que le troiſieme jour de ces cérémonies myſtérieuſes étoit celui du milieu (1); elles duroient donc cinq jours. Plutarque rapporte que Démoſthene mourut le 16 de Puanepſion, jour triſte des Theſmophories, & conſacré au jeûne (2), qui étoit fixé, ſelon Athénée, au jour du milieu (3); conſéquemment cette fête commençoit le 14, & finiſſoit le 18 de ce mois, temps des ſemailles. Meurſius, & quelques autres Savants après lui, rapportent le commencement des Theſmophories au 11 de Puanepſion (4), parce qu'Héſychius y fait mention de l'arrivée, ou montée, à Éleuſis, des femmes qui alloient pour y célébrer cette fête (5), ou plutôt y chercher le calathus, ſymbole des préſents de Cérès. Les Theſmophories n'étoient donc point commencées encore; & l'onzieme jour n'en devoit pas faire partie. C'étoit celui où l'on avoit fixé la fête appellée *Sténie*, qui étoit établie en mémoire du voyage, ou de la

(1) Theſmoph. v. 86.
(2) Vit. Demoſth. T. IV, p. 437.
(3) Deipnoſoph. L. VII, p. 307.
(4) Græc. fer. p. 157.
(5) In v. Ἄνοδος.

montée de Cérès (1) à cette même ville d'Éleusis.

Les femmes se préparoient par la continence à célébrer les Thesmophories. Elles se servoient pour calmer leurs désirs, du cnéorum, ou camelée (2), de l'agnus castus (3), de la conyze, ou herbe aux puces, enfin de la cnysa, ou sarriette sauvage (4), plantes froides qu'elles étendoient sous elles, en se couchant à terre (5). On n'ignore pas la réponse de Théano à la personne qui lui demandoit combien de temps une femme, qui venoit d'habiter avec un homme, devoit laisser écouler avant d'assister aux Thesmophories. Elle peut y assister le jour même, si c'est avec son mari, répondit la Pythagoricienne, & jamais, si c'est avec un autre (6). Cette question est décidée d'une maniere moins philosophique par Ovide, qui nous dit que les femmes étoient obligées de garder la chas-

---

(1) Excerpta Lexic. ms. *Phot.* ap. *Kust.* not. ad *Arist.* Thesm. v. 841.

(2) *Hesych.* in v. Κνέωρον.

(3) *Plin.* L. XIV, C. IX. *Dioscor* L. I, C. CXXXVI. *Ælian.* de Anim. L. IX, C. XXVI.

(4) *Schol. Nicandr.* Ther. ad v. 130. *Schol. Theocr.* Idyll. IV, ad v. 25.

(5) *Plut.* de Is. & Osir. §. 69.

(6) *Theod.* Therap. Serm. XII. *Clem. Alex.* Strom. L. IV, p. 619.

teté pendant neuf nuits (1) ; peut-être ce terme n'étoit-il ainſi fixé que chez les Romains : quoi qu'il en ſoit, il n'en eſt pas moins vraiſemblable que c'étoit en mémoire des neuf jours de triſteſſe dans laquelle fut plongée Cérès, privée de la compagnie de ſa chere Proſerpine, & ignorant ſon ſéjour auprès de Pluton (2).

Le jour conſacré au jeûne, les femmes pouſſoient des hurlements comme les Égyptiens aux fêtes d'Iſis (3) ; le Sénat ne s'aſſembloit point (4), & on délivroit les priſonniers (5). Les pieds ſans chauſſure, & la tête ſans bandelettes (6), toutes les perſonnes du ſexe ſuivoient ce jour-là (7), juſqu'au Prytanée, (8) le calathus, traîné par quatre chevaux blancs (9) & entouré de Vierges qui portoient des vans tiſſus d'or (10). Les femmes qui n'étoient point initiées, ne pouvoient pas accompagner cette

(1) Métam. L. X, v. 334-35.
(2) *Homer.* Hymn. in Cerer. v. 47.
(3) *Serv.* ad *Virg.* Col. 863-64, ed. *Baſ.*
(4) *Ariſtophan.* Theſm. v. 85.
(5) Vid. *Meurſ.* Græc. fer. p. 164. *Id.* Them. Attic. L. II, C. VIII.
(6) *Callim.* in Cerer. v. 125-26.
(7) *Id.* v. 6.
(8) Ibid. v. 129.
(9) Ibid. v. 120, 121.
(10) Ibid. v. 127.

pompe mystérieuse (1) jusqu'au Thesmophorion, ou temple de Cérès Thesmophore à Athenes (2). Celles qui étoient près d'accoucher, ou qui passoient soixante ans, n'étoient obligées de venir que jusqu'où leurs forces le leur permettoient (3). A peine cette procession étoit-elle en marche, que tout retentissoit dans la ville de ces paroles : *Salut, ô Cérès ! salut, ô Déesse nourriciere ! Déesse des abondantes moissons*, &c. (4) ! Je pense, avec M. du Theil, qu'arrivées au Thesmophorion, les femmes initiées chantoient cette espece d'Hymne qu'Aristophane nous a conservé : « Venez, » Déesse vénérable, bienveillante & pro» pice ; venez dans vos bocages, où la vue » de vos mysteres redoutables est interdite » aux hommes, où vous nous laissez con» templer votre visage immortel à la clarté » des lampes ; venez, accourez à nos voix, » auguste Thesmophore. Si jamais vous avez » exaucé nos prieres, rendez-vous aujour» d'hui à nos vœux (5) ». Il paroît encore qu'on finissoit cette cérémonie par cette

(1) *Callim.* in Cerer. v. 129.
(2) *Pausan.* Attic. C. XIV.
(3) *Callim.* Hymn. in Cerer. v. 131-32.
(4) Ibid. v. 120.
(5) Acad. des Inscr. T. XXXIX, p. 231.

autre priere : « Salut, ô Déesse ! conserve
» cette ville dans la concorde & dans l'a-
» bondance ; fais tout murir dans nos
» champs ; engraisse nos troupeaux, ferti-
» lise nos vergers, grossis nos épis, & fé-
» conde nos moissons ; fais sur-tout regner
» la paix, afin que la main qui seme, puisse
» aussi recueillir (1) ».

On ignore quel étoit le jour de cette fête, où l'on faisoit le sacrifice mystérieux, appellé *diogme*, ou la poursuite (2). Suidas dit qu'il portoit ce nom, parce que les femmes Athéniennes ayant adressé leurs vœux aux Dieux, dans un péril imminent de la République, furent exaucées, & les ennemis forcés de se retirer à Chalcis (3). Je crois que cette cérémonie ne prit point alors ce nom, qu'elle portoit déja ; mais celui d'*apodiogme*, dont Hésychius fait mention (4). L'étymologie de l'un & de l'autre rend sensible cette observation.

Meursius conjecture, avec assez de vraisemblance, qu'un autre sacrifice qu'on appelloit *zémie* (5), étoit expiatoire, & des-

(1) *Callim.* Hymn. citée v. 135-38. Trad. de M. du Theil, p. 48 & 51.

(2) *Hesych.* in v. Δίωγμα.

(3) In v. Ἀποδίωγμα.

(4) In v. Δίωγμα.

(5) *Hesych.* in v. Ζημία.

tiné à éloigner les malheurs qui pouvoient menacer l'État. Ce Savant ajoute, qu'il ſe faiſoit le dernier jour de la fête (1), pendant laquelle les femmes portoient avec pompe à Éleuſis, ſur leur tête, & en récitant des prieres, les Livres des loix (2). Cet uſage indique la vraie étymologie des Theſmophories, *tranſport des loix*, laquelle a une parfaite analogie avec les attributs de Cérès & de Proſerpine. On les invoquoit l'une & l'autre, ainſi que Pluton, Calligénie, & la Terre-Nourriciere (3), au commencement de cette fête, conſacrée particuliérement aux deux premieres Déeſſes (4). Quelle étoit cette Calligénie? On ne peut l'apprendre ſurement d'un paſſage corrompu d'Héſychius qui en fait mention (5). Heureuſement M. du Theil, d'après Alberti, a très-bien réſolu ce problême, par les paroles d'Alciphron qu'il traduit. Elles ne nous permettent pas de douter que Cérès ne fût Calligénie (6); nom peut-être myſtérieux, & uſité ſeulement dans le Theſmophorion.

(1) Græc. fer. p. 164.
(2) *Schol. Theocr.* Idyll. IV, ad v. 25.
(3) *Ariſt.* Theſm. v. 304, 307.
(4) Ibid. v. 293, 294.
(5) In v. Καλλιγένειαν.
(6) Acad. des Inſcr. T. XXXIX, p. 232.

M. de Villoiſon ſoupçonne que ce nom veut dire ſimplement *mere de la belle Proſerpine*, ou bien, *mere des fruits & des moiſſons*. C'eſt ainſi qu'Homere, dans un autre ſens, donne à Thétis l'épithete de δυσαριστοτόκεια.

C'étoit la nuit que ſe célébroient les Theſmophories (1), dans leſquelles on faiſoit uſage de gâteaux de ſéſame (2). Chaque femme y portoit un flambeau, ou torche, à la main ; & il paroît que d'abord on l'éteignoit, & qu'enſuite on le rallumoit (3). Le *Ctéis*, c'eſt-à-dire, le ſigne repréſentatif des parties qui diſtinguent le ſexe féminin, étoit l'objet de la vénération publique dans cette fête (4), & rappelloit à la mémoire des aſſiſtantes, l'aventure de Baubo (5). Doit-on donc être ſurpris ſi elles ſe permettoient des propos ſales & malhonnêtes? Cléomede compare les diſcours obſcenes des Épicuriens, à ceux des fem-

---

(1) *Ariſtophan.* Theſm. v. 211. *Callim.* in Cer. v. 7.

(2) Idem Theſm. v. 291-92, 577.

(3) Ibid. v. 660.

(4) καὶ τὸν κτένα . . . . . . ἐν τοῖς θεσμοφορίοις. Serm. XII. . . . . . τὸν κτένα μὲν Ἐλευσίς. Serm. VII, T. IV, p. 583. Par Éleuſis, on doit entendre ici les Theſmophories célébrées en partie dans cette Ville; ſans quoi il y auroit une contradiction manifeſte dans les deux paſſages de Théodoret que je viens de citer.

(5) *Apollod.* L. I, C. V.

mes célébrant les Theſmophories (1). Mnéſiloche, qu'Ariſtophane introduit parmi elles, dans ſa Comédie des *Theſmophoriazuſes*, étant ſoupçonné de n'être point du ſexe que ſon habillement indiquoit, eſt interrogé ſur ce qui s'étoit paſſé dans l'aſſemblée de l'année précédente; il répond: *Nous avons bu*.... (2). Le ſilence de l'interrogatrice ſembleroit déceler que Mnéſiloche dit vrai, puiſqu'elle ne trouve pas dans ces paroles la preuve de ſon traveſtiſſement. Mais il eſt facile de voir, comme le remarque M. du Theil, que le Poëte comique n'a eu d'autre but, que celui de lancer un trait de ſatyre ſur les femmes, qu'il accuſe ſouvent d'aimer trop le vin (3), dont elles devoient s'abſtenir dans cette fête. Il s'eſt prévalu ſans doute de la liberté de la ſcene, pour mettre dans la bouche des *Theſmophoriazuſes* bien des propos indécents. L'auroit-il néanmoins oſé, ſi elles n'y euſſent pas donné quelquefois lieu? Malgré cette obſervation, je ſuis bien éloigné de penſer qu'il fût fondé de faire dire à Agathon: « Elles croiroient que je

---

(1) *Cleom.* L. II, p. 203.

(2) Theſmoph. v. 637-38.

(3) Acad. des Inſcr. T. XXXIX, p. 222.

» viens leur dérober ma part de ces œuvres
» de nuit, & de cette façon de jouir des
» plaiſirs de Vénus, qui n'appartient qu'à
» leur ſexe (1) ».

La danſe faiſoit encore partie de cette fête. Les femmes ſe tenant toutes par la main, formoient un cercle, & ſautoient en cadence (2), au ſon de la flûte, dont on jouoit ſur le *nome*, ou mode, perſique (3). Les chanſons d'uſage étoient compoſées de vers qui avoient un metre particulier (4). Cette maniere de danſer s'appelloit *Cniſme* & *Oclaſme*; elle ne différoit point de la danſe perſique, & exigeoit de la vivacité & de la ſoupleſſe (5). Un pareil exercice & ce qui le précédoit, démontrent que Saumaiſe n'a pas eu raiſon d'avancer que tout

(1) C'eſt le véritable ſens des paroles d'Ariſtophane, (v. 211,) que M. du Theil a parfaitement ſaiſi dans ſes Recherches ſur les Theſmophories, publiées dans le cours de l'année, au commencement de laquelle j'envoyai mon Mémoire à l'Académie des Inſcriptions. Il m'étoit donc impoſſible alors d'en profiter, comme je le fais aujourd'hui dans tous les endroits où je cite le nom de ce Savant, ou ſa Diſſertation, que je ne prétends pas diſpenſer de lire.

(2) *Ariſt.* Theſm. v. 963-64.

(3) Ibid. v. 1186.

(4) *M. Victorin.* de Art. Gramm. L. IV, ed. *Putſch.* p. 1592.

(5) *Poll.* L. IV, C. XIV, §. 100. Les Éditeurs paroiſſent n'avoir point entendu ce paſſage, qui eſt même très-mal ponctué dans la derniere édition.

étoit triſte dans les Theſmophories (1). Le retour de Proſerpine à la lumiere, le dixieme jour après qu'elle eut été enlevée par Pluton (2), devoit naturellement être célébré par quelque inſtant de joie, puiſqu'elle en cauſa une ſi grande à Cérès.

Le ſecret qu'on gardoit ſur les cérémonies de cette fête (3), nous a privé des détails circonſtanciés; & nous ſommes obligés de nous contenter de ceux que Clément d'Alexandrie a conſervés. « Vou-
» lez-vous, dit ce Pere, que je vous parle
» de la maniere dont Proſerpine cueilloit
» des fleurs, de ſon enlévement par Plu-
» ton, du calathus, des cochons d'Eubule,
» qui furent engloutis avec Cérès & ſa
» fille, &c. »? On chaſſoit ces animaux en prononçant quelques mots du dialecte mégarique (4). C'eſt pourquoi on donnoit le nom de *diogme*, ou expulſion, à un jour de cette fête. « Ces choſes, continue
» Clément, ſont l'objet des fêtes que les
» femmes célebrent par toute la ville, ſous
» les noms de Theſmophories & de Sciro-

(1) Exercit. Plin. p. 528.

(2) *Homer.* Hymn. in Cerer. v. 51.

(3) *Herod.* L. II, C. CLXXI.

(4) *Clem. Alex.* Protr. p. 14.

» phories

» phories (1) ». Dans la premiere il n'étoit point permis de porter des couronnes de fleurs (2) ; & on y évitoit avec soin de gouter des grains de grenade (3). L'un de ces usages avoit rapport à l'occupation de Proserpine, au moment de son enlévement, & l'autre à son imprudence, qui rendit l'ordre de Jupiter, pour son retour, inutile.

Il paroît qu'une partie des Thesmophories se passoit hors d'Athenes, puisque les Mégariens y surprirent les femmes qui célébroient cette fête (4) dans un lieu appellé *Colias* (5). On y avoit élevé un temple en l'honneur de Cérès (6), dans lequel le malheureux Œdipe finit ses jours (7). Les Athéniens croyoient que Proserpine avoit été enlevée dans ce lieu (8). Le temple qui y étoit situé, paroît avoir porté, comme celui d'Athenes, le nom

(1) *Clem. Alex.* Protr. p. 14.

(2) *Schol. Soph.* Œdip. Col. ad v. 673.

(3) *Clem. Alex.* Protr. p. 16.

(4) *Æneas*, Tact. C. IV. *Plut.* Vit. Solon. T. I, p. 180-81. *Polyæn.* L. I, C. XX, p. 42.

(5) *Hesych.* in v. Κωλιάς.

(6) Cet édifice étoit polystyle, ibid. & voisin d'un autre consacré à Vénus. *Harpocr.* in v. Κωλιάς.

(7) *Sophocl.* Œdip. Col. v. 1606, &c.

(8) *Schol. Sophocl.* Œdip. Col. ad v. 1589.

de Theſmophorion ; il en eſt fait mention dans une inſcription rapportée par M. Chandler (1).

ARTICLE II.

Des autres Fêtes myſtérieuſes de Cérès & de Proſerpine.

LES détails que nous ont tranſmis les Anciens ſur les fêtes myſtérieuſes de Cérès & de Proſerpine chez les peuples de l'Aſie mineure, & chez ceux qui habitoient au-delà des Thermopyles, ne ſont pas aſſez conſidérables pour fixer notre attention. Il faut donc ſe tranſporter tout de ſuite dans la Béotie. Les cérémonies qu'on y célébroit en l'honneur de Cérès-*Cabirie*, étoient triſtes. On y ébranloit le ſanctuaire de ſon temple (2) pour cauſer une eſpece de frémiſſement aux ſpectateurs, ou initiés. Squire prétend qu'on y portoit des figures de cet édifice en mémoire du coffre d'Oſiris, & qu'on les remuoit (3) ; mais cette explication n'eſt fondée ſur aucune autorité.

(1) Inſcr. CX, p. 75, 76.
(2) *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 69.
(3) Not. in Plut. de Iſ. & Oſ. p. 160 & 161.

Plutarque, qui nous a rapporté le fait dont il s'agit, ajoute que le mois où les Béotiens avoient fixé la célébration de cette fête, s'appelloit chez eux *Damatrion*, placé au temps des ſemences, & répondant à celui d'Athyr, de l'année Égyptienne, & au Puanepſion de l'Athénienne; conſéquemment les Theſmophories ſe célébroient dans cette derniere Ville, en même-temps que la fête Achaïe (1), conſacrée à Cérès-Cabirie. On doit croire que la décence ne fut pas toujours obſervée dans celle-ci, puiſque Diagondas fit porter à Thebes une Loi qui défendoit de pratiquer aucune cérémonie pendant la nuit (2). Lorſque Phœbidas ſurprit la citadelle de Thebes, cette Loi étoit en vigueur; cet événement étant arrivé vers midi, au moment où les femmes étoient occupées aux Theſmophories Béotiennes (3). Celles de l'Eubée en différoient par l'uſage de faire cuire les viandes des ſacrifices au Soleil. On n'y invoquoit point encore *Calligénie*, parce que, ſelon Plutarque, les priſonnieres qu'Agamemnon amena de Troye, ayant été obligées de par-

(1) Vid. *Heſych.* & *Suid.* in v. Ἀχαία. *Plut.* L. C.

(2) *Cicer.* de Leg. L. II, §. 15.

(3) *Xenoph.* Hellen. L. V, p. 557.

tir à cauſe du vent favorable, le ſacrifice reſta imparfait (1).

Un précieux fragment d'une ancienne inſcription nous apprend que les Hermioniens avoient fait un traité d'alliance avec les Aſinéens, par lequel il étoit permis à ces derniers d'offrir tous les ans des ſacrifices à Cérès-Chtonie, ou Infernale (2). Le décret qui leur accordoit ce privilege, devoit être gravé ſur une colonne du temple de cette Déeſſe, ſitué ſur le mont Pron, & fondé par Clymene & Chtonie, ſa ſœur. Cette derniere mérita, ſelon d'autres, la protection de Cérès, & en reconnoiſſance lui éleva un temple à Hermioné (3). Toutes ces traditions ne méritent aucune foi. Le ſurnom de Chtonie fut donné à Cérès, à cauſe de l'autorité, ou du crédit, qu'on lui ſuppoſoit aux enfers, & de ſes rapports avec Proſerpine. Comme la mere de celle-ci,

---

(1) Quæſt. Rom. T. II, p. 298.

(2) Ap. *Murat.* Inſcr. I, p. 607. *Doni*, p. 138. M. le Prince de *Torremuzza*, vet. Inſcr. Sicil. p. 83. Pour ne laiſſer aucun doute ſur l'acception que je donne ici au ſurnom de Cérès, il ſuffira de remarquer que Sophocle appelle les Furies χθόνιαι θεαὶ, Œdip. Col. v. 1563, & l'Auteur des Hymnes attribués à Orphée, nomme Pluton, Ζεῦ χθόνιε, &c. &c. Vid. *Schol. Eurip.* Phœn. v. 817.

(3) *Pauſan.* Corinth. C. XXXV.

on la mettoit dans la classe des Divinités infernales (1).

Les Prêtres, accompagnés des Magistrats, des personnes des deux sexes & de tout âge, marchoient, ayant sur la tête des couronnes de comosandale, fleur qui ressemble à celle de hyacinthe. Ils étoient suivis d'une vache qui sembloit se précipiter sous le glaive qui devoit l'immoler. Quatre vieilles femmes ou matrones, faisant les fonctions de Prêtresses, sacrifioient à Cérès-Chtonie cet animal, & ensuite trois autres de la même espece, sans essuyer aucune résistance de leur part (2). Aristocle assure qu'une de ces vieilles menoit par les oreilles un taureau, ou une genisse, que dix hommes n'auroient pu dompter, & qui la suivoit comme un enfant suit sa mere. Ce plaisant miracle se trouve dans un hymne qui commence en ces termes. « O féconde Cérès, honorée principalement par les Siciliens & les descendants d'Érechthée, &c. &c. (3) » Vraisemblablement il avoit été composé à l'occasion de la fête de *Chtonie*, qui, au temps des

(1) *Schol. Aristoph.* Nub. ad v. 304.

(2) *Pausan.* L. C.

(3) Ap. *Ælian.* Anim. L. XI, C. IV.

moiſſons, ſe célébroit à Hermioné en l'honneur de Cérès. Les objets myſtérieux de ſon Culte n'y étoient connus que des ſeules Prêtreſſes (1) dont il vient d'être queſtion.

Les Argiens prétendoient que Cérès arriva d'abord dans leur ville, où Pélaſgus la reçut (2). Il eſt certain que ſon Culte y fut introduit par les filles de Danaus, avant d'être connu dans l'Attique. Argos conſerva même avec plus de ſoin qu'Athenes, les traditions & les rites d'Égypte : les cérémonies que la premiere de ces Villes pratiquoit dans les fêtes de Bacchus, ſuffiroient pour le prouver (3). Celles qu'on y faiſoit à l'honneur de Proſerpine, en jettant des torches ardentes dans une foſſe, nous paroît avoir une origine Égyptienne, quoique Pauſanias l'attribue à Nicoſtrate (4).

Les champs ou marais de Lerne n'étoient éloignés que de quarante ſtades d'Argos. A cauſe de ce voiſinage, le Poëte Stace donne à cette Ville le nom de Lerne, & à ſes habitants celui de Lernéens (5).

---

(1) *Pauſan.* Corinth. C. XXXV.
(2) Id. Attic. C. XIV.
(3) *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 35.
(4) Corinth. C. XXII.
(5) Thebaïd. L. II, v. 376; L. III, v. 461, &c.

Les myſteres qu'on célébroit dans ces marais, étoient ſi accrédités, que les Romains venoient s'y faire initier (1). Cérès étoit l'objet de toutes les cérémonies qu'on y pratiquoit dans un bois de Platanes, remarquable par des ſtatues conſacrées à Bacchus & à cette Déeſſe. Elle y portoit le ſurnom de *Proſymna* (2), à cauſe d'une aventure avec ce Dieu, que la décence ne me permet pas de rapporter (3). Le jeune Iacchus étoit auſſi honoré dans les myſteres Lernéens (4), dont on attribuoit l'inſtitution à Philammon, avant l'arrivée des Héraclides dans le Péloponneſe. Mais Arriphon obſervoit que tout ce qui concernoit ces cérémonies myſtérieuſes, ſoit en vers, ſoit en proſe, étoit écrit en dialecte dorique. Or cet idiôme n'étoit point diſtingué des autres, & le nom dorien étoit même inconnu à cette époque; donc les myſteres de Lerne ne peuvent être antérieurs aux Héraclides (5).

Sparte, la plus illuſtre des Colonies Doriennes, adopta le Culte de Cérès-*Éleuſinie*, & ſes myſteres, que les Prêtres d'Éleuſis

(1) Vid. Inſcr. Fabiæ Aconiæ ap. *Grut.* p. 309, &c.
(2) *Pauſan.* Corinth. C. XXXVII.
(3) Vid. *Clem.* Protr. p. 29, 30.
(4) Inſcr. Fab. Acon. L. C.
(5) *Pauſ.* L. C.

prétendoient avoir été communiqués à cette premiere ville par Triptoleme lui-même. Le Dadouque Callias, fils d'Hipponique, assure, dans un discours que Xénophon lui prête, que les Lacédémoniens furent les premiers étrangers admis à l'initiation, chez les Athéniens. Il paroît, par les paroles du même Callias, que les ministres d'Éleusis jouissoient du droit d'hospitalité à Sparte (1). Le temple de Cérès-Éleusinie étoit près du mont Taygete, & les mysteres qu'on y célébroit, différoient singuliérement de tous les autres de la Grece (2).

Les Arcadiens avoient des prétentions assez fondées sur l'ancienneté du culte qu'ils rendoient à Cérès. Cette Déesse portoit le surnom d'Éleusinie à Phénée, où on lui avoit élevé un temple particulier. Tout près de cet édifice étoit un lieu appellé *Pétroma* : là se trouvoient deux pierres jointes ensemble, & renfermant un écrit relatif aux pratiques de l'initiation. On l'en retiroit seulement pour le lire aux initiés; ensuite on le remettoit au même endroit, regardé comme sacré par les Phénéates. Après cette cérémonie, l'Hiérophante pre-

(1) *Xenoph.* Hellen. L. VI, p. 590.
(2) *Pausan.* Lacon. C. XX.

noit la figure de Cérès-*Cidaria*, & donnoit des coups de bâton aux gens de la contrée (1). Cet uſage allégorique étoit venu d'Égypte, où, pendant la fête d'Iſis, à Buſiris, on frappoit indiſtinctement les hommes & les femmes qui s'y trouvoient en grand nombre (2). Hérodote n'a oſé donner la raiſon de cette coutume, qui ſert d'éclairciſſement au récit de Pauſanias ſur les myſteres des Phénéates. Cérès, en cherchant ſa fille, fut très-bien reçue par eux, & en reconnoiſſance leur fit préſent de tous les légumes, excepté les feves, qu'ils regardoient comme impures; ce qui eſt un nouveau rapport avec les opinions Égyptiennes. Pauſanias dit que ce préjugé étoit fondé ſur une raiſon ſacrée (3), dont il ſe garde bien de parler.

Les peuples ſauvages, ou demi civiliſés, ont toujours quelques traditions étrangeres. Les Arcadiens en avoient plus d'une de ce genre. A Thelphuſe, ils débitoient que Cérès, métamorphoſée en jument, s'étoit accouplée avec Neptune, changé en étalon, & que de cette union monſ-

---

(1) *Pauſan.* Arcad. C. XV.

(2) *Herod.* L. II, C. LXI.

(3) Arcad. C. XV.

trueuse étoit né le cheval Arion, ou, selon d'autres, une fille, dont le nom passoit pour un mystere (1). A Phigalie, ils ne doutoient point que cette enfant ne fût Proserpine elle-même. On y représentoit sa mere tenant d'une main un dauphin, & de l'autre une colombe, attributs de la Mer & de l'Amour. Une tête de cheval avec sa criniere, des serpents, &c., faisoient encore allusion à l'aventure de Cérès, à laquelle on sacrifioit, dans une grotte, des raisins & des rayons de miel. De la toison sans apprêt étoit encore nécessaire à cette cérémonie, toujours accompagnée de libations, & dont la Prêtresse de cette Déesse étoit chargée avec le plus jeune des Prêtres (2).

Mysius d'Argos fut l'instituteur du Culte de Cérès dans l'Achaïe, où, le jour de sa fête, on chassoit de son temple les hommes, & tous les animaux mâles, jusqu'aux chiens. Le lendemain ils y rentroient ; & les femmes qui y étoient restées, les recevoient avec de grands éclats de rire, n'épargnant, ni plaisanteries, ni

---

(1) *Pausan.* Arcad. C. XXV. Cette aventure est désignée sur une pierre gravée du Cabinet de Stosch, n°. 231.

(2) Id. Arcad. C. XLII.

ſarcaſmes (1). Elles étoient toujours ſéparées des hommes dans les cérémonies qu'on pratiquoit près de Sicyone en l'honneur de Cérès-*Proſtaſie*, ou Préſidente (2). Enfin à Célée, les myſteres étoient célébrés comme à Éleuſis, avec cette ſeule différence que l'Hiérophante n'étoit point perpétuel, mais élu tous les quatre ans, au temps que revenoit la fête initiatoire (3).

Paſſons actuellement aux Iſles de la Grece. Celle de Paros portoit anciennement le nom de *Cabarnis*, parce que Cérès, ſuivant la tradition du pays, apprit l'enlévement de ſa fille, des Cabarnes (4), qui étoient des Prêtres attachés à ſon Culte, comme Héſychius nous l'apprend (5). Quelques Savants en ont voulu faire des Dieux, d'après une inſcription rapportée par Spon, & dont M. de Caylus a publié un fragment (6). Vandale a très-bien expliqué ce qui concerne les Cabarnes ſur ce monument, & n'a point cherché à les

(1) *Pauſan.* Corinth. C. XXVIII.

(2) Id. Achaïc. C. XXVII.

(3) Id. Corinth. C. XIV.

(4) *Nicanor* ap. *Steph. Byſ.* in v. Πάρος.

(5) In v. Καβάρνοι.

(6) Miſcell. antiq. Inſcr. XLI, p. 335. Rec. d'Antiq. T. VI, Pl. LXI, n°. 11. Voy. l'explic. p. 199, 200.

changer en Divinités (1). Dans des vers élégiaques attribués à Antimaque, & conſervés par Suidas, les Cabarnes ſont déſignés par des expreſſions (2) que Vandale explique par celle de *Prêtres taciturnes* (3). Bochart dérive leur nom des mots Phéniciens *Careb*, offrir, & *Corban*, offrande (4). Sans adopter cette étymologie, j'avouerai néanmoins que le nom de *Cabarnes* avoit une origine orientale, la même que celle de *Cabires*, dont il eſt une altération manifeſte (5). Il ne ſeroit point impoſſible

---

(1) Antiq. Diſſ. p. 528-30.

(2) ἀβακλέας ὀργεῶνας, *Suid.* in v. Ὀργεῶνας.

(3) Antiq. Diſſ. p. 536.

(4) Chan. L. I, C. XIV, p. 448.

(5) M. de Villoiſon croit que *Cabarnes* pourroit bien ſignifier *barbares, étrangers :* il obſerve que dans Lycophron, v. 605, Κάρβανον ὄχλον veut dire une *troupe barbare ;* que le même Lycophron a employé ce mot dans le même ſens, v. 1387, ainſi qu'Eſchyle dans l'*Agamemnon*, v. 1070, dans les *Suppliantes*, v. 124 & 921, & que ſon Scholiaſte l'explique toujours par *barbare.* Héſychius : Καρβανίζει, βαρβαρίζει, & Κάρβανοι, Ἕλληνες, τοὺς βαρβάρους. οἱ δὲ, τοὺς Κᾶρας. V. l'*Etymologicon magnum* ſur le mot Καρβᾶνες. Le Lexicon manuſcrit cité par Alberti, dans ſa note ſur Héſychius, au mot Καβάρνοι, l'explique de même que Κάρβανοι, par le mot de βάρβαροι. Peut-être, ajoute le même M. de Villoiſon, ce mot, ainſi que celui de *Cabires*, qu'Iſaac Voſſius cité par Alberti ſur le mot Καβάρνοι, croit être de la même origine, vient-il du mot Hébreu, Chaldéen, Syriaque & Ethiopien, *Chabar*, *ſociatus fuit*, que quelques Interpretes traduiſent auſſi par *incantare ;* ce qui convient bien à ce College de Prêtres aſſociés,

que les mysteres de Samothrace eussent passé fort anciennement dans l'Isle de Paros; peut-être que la fameuse grotte qu'on y admire, étoit l'endroit où on les célébroit.

Les Crétois se vantoient que leur Isle avoit été le berceau des Dieux ; du moins on ne peut leur refuser d'avoir des premiers adopté le Culte Égyptien. Ils prétendoient encore que les mysteres avoient pris naissance chez eux. En effet, Diodore de Sicile rapporte que, dès la plus haute antiquité, on les célébroit à Gnosse devant tout le monde, & sans en rien cacher aux profanes (1) ; ce qui doit s'entendre seulement de la partie rituelle ; autrement il n'y auroit point eu de mysteres. On doit croire

---

qui pouvoient faire des enchantements. De-là en Hébreu, dit-il, *Cheber, sodalitium, incantatio*, & en Chaldéen, le dérivé *mechabberin*, qu'on rend ordinairement par *consociantes, id est, incantantes & ligantes serpentes ne lædant.* Dans le Deutéron. C. XVIII, ℣. 11, en Chaldéen, *vechabbarei chabburan*, veut dire *& sociantes societates*, ou bien, *& incantantes incantationes*, dans le *Targum* de Jérusalem, & *mechabberin* y répond dans le même endroit du *Targum* de Jonathan. Dans le Rabbinique, *Chabarim* veut dire *Sapientes, Magistri, & Sacerdotes Persarum, les Guebres.* C'est de-là, dit toujours M. de Villoison, qu'en Arabe, *Ahbaroun* veut dire, *Judæorum Scribæ, Doctores, Sacerdotes, Pontifices.* Voyez Golius & Castel. Dans la même langue, *Chabar* veut dire *scivit, cognovit;* toutes ces significations conviennent bien aux Cabires & aux Cabarnes.

(1) *Diod.* L. V, §. 77.

qu'il y avoit une doctrine d'autant plus secrete, que le commun des initiés n'en soupçonnoit pas l'existence. Les Olontiens, peuple de cette Isle, ne permettoient point de divulguer leurs cérémonies mystérieuses (1), ni en tout, ni en partie. Ils donnerent aux habitants du Latium, comme une marque d'amitié, la permission d'y être admis (2). Ces derniers honoroient Éleusinie d'un Culte particulier, & juroient, en son nom, l'observation des traités (3). Il paroît même qu'ils la distinguoient de Cérès, quoique ce ne fût qu'une simple épithete de cette Déesse, qui, de Crete, avoit été, suivant la tradition, à Athenes & en Sicile (4).

Les habitants de cette derniere Isle revendiquoient pour leur pays la gloire d'avoir été le théâtre des aventures de Proserpine & de Pluton, & d'avoir reçu les premieres leçons de Cérès. Ils ne se rappelloient pas sans doute, que lorsque le Culte de cette Divinité fut introduit dans la Grece, leurs ancêtres étoient encore plongés dans la barbarie ; état dont ils ne furent retirés que par l'arrivée des Co-

---

(1) Vid. Inscr. ap. *Chishull.* Ant. Asiat. p. 135.
(2) Inscr. laudatâ.
(3) Ibid. p. 136.
(4) *Diod.* L. V, §. 77.

lonies étrangeres, quelque temps avant le regne de Cyrus. Cependant il étoit naturel qu'une Isle aussi fertile que la Sicile, fût spécialement consacrée aux Déesses de l'Agriculture, & qu'on imaginât qu'elles y eussent fait un long séjour. Elles y eurent par-tout des temples. Celui d'Enna étoit le plus célebre; mais comme il ne s'y passoit rien de mystérieux, il suffira de dire que les Romains y envoyerent une députation de dix Prêtres, en conséquence de l'ordre consigné dans les Livres Sibyllins, pour appaiser la *très-ancienne Cérès* par des sacrifices (1).

Ce fameux Concussionnaire, Verrès, que Cicéron attaqua par des harangues si fortes & si véhémentes, avoit enlevé à Catane une statue de Cérès, qu'on prétendoit être tombée du Ciel. Ce sacrilege fut commis au milieu du sanctuaire du temple de la Déesse, interdit aux hommes, & uniquement réservé aux femmes & aux vierges (2). Des Prêtresses avoient aussi à Syracuse, soin du Culte de Cérès & de Proserpine (3). Ces deux Divinités y portoient le nom de Thes-

---

(1) *Cicer.* in Verr. L. III, Act. IV, §. 49.

(2) Ibid. in Verr. Act. II, L. IV, §. 45.

(3) *Plut.* Vit. Timol. T. II, p. 111.

mophore. C'étoit aux pieds de leurs ſtatues, qu'enveloppé de la robe de pourpre de la premiere, & tenant un flambeau à la main, on prononçoit un ſerment redoutable (1). *Sito* & *Simalis*, termes du dialecte Syracuſain, pour exprimer le pain, déſignoient auſſi Cérès (2), à qui on croyoit en devoir l'invention. Sa fête principale étoit pendant le temps des ſemailles, & duroit dix jours. On y imitoit la maniere de vivre des Sauvages, & on s'y permettoit les propos les plus obſcenes, qu'on imaginoit être agréables à Cérès, à cauſe de l'enlévement de ſa fille (3).

Héraclide de Syracuſe faiſoit mention des Theſmophories de cette Ville, où étoit portée en grande cérémonie la figure du *Cteis*, faite avec de la pâte de ſéſame & du miel, & qui s'appelloit *myllos*. Cet uſage étoit généralement adopté en Sicile (4). Peut-être que cette fête, conſacrée à Proſerpine, ne différoit point des *Théogamies* (5), connues encore ſous le

(1) *Plut.* Vit. Dion. T. V, p. 212.

(2) *Athen.* L. III, p. 109.

(3) *Diod.* L. V, §. 4.

(4) Ap. *Athen.* L. XIV, p. 647.

(5) *Poll.* L. I, C. I, §. 37.

nom

nom d'*Eugamies* (1). L'étymologie de ces mots déſigne aſſez clairement qu'il s'agiſſoit du mariage de Pluton avec cette Déeſſe. Suivant l'uſage des Anciens, la fiancée ſortoit le troiſieme jour de la maiſon paternelle; & ce qui avoit été caché étoit alors découvert : conſéquemment ce jour s'appelloit *Anacalyptérie*, nom que portoient encore, par la même raiſon, les Théogamies (2). On faiſoit, en cette occaſion, des préſents à la nouvelle mariée; auſſi Jupiter donna-t-il à ſa fille la Sicile en dot, ou comme un préſent d'*Anacalyptérie* (3).

Cette derniere fête étoit vraiſemblablement précédée par les *Antheſphories* (4), inſtituées en mémoire de ce que Proſerpine cueilloit des fleurs au moment qu'elle tomba entre les mains de ſon raviſſeur. Les Syracuſains montroient près de leur Ville, l'endroit où ce fait étoit arrivé, & d'où ſortit auſſi-tôt après un lac, près duquel les hommes & les femmes s'aſſembloient tous les ans pour célébrer des fêtes ſolemnelles & myſtérieuſes (5).

---

(1) *Pellerin*, Rec. de Méd. T. III, Pl. XXXI-II.
(2) *Schol. Pindar.* Olymp. ad Od. VI.
(3) *Diod.* L. V, §. 11.
(4) *Poll.* L. I, C. I, §. 37.
(5) *Cicer.* in Verr. Act. IV, L. III, C. XLVIII.

Denys d'Halicarnasse, toujours séduit par son faux systême sur l'émigration pélasgique, prétend que les Arcadiens fonderent à Rome, long-tems avant la fondation connue de cette ville, un temple consacré à Cérès, & y établirent des fêtes & des jeûnes en son honneur, suivant les rites Grecs (1). Ce ne fut que treize ans après l'expulsion des Rois, & sous la dictature d'A. Posthumius, qu'on fit vœu d'employer les dépouilles des Latins à la construction d'un édifice, où Cérès fut honorée, conjointement avec Proserpine & Bacchus (2). Il est vraisemblable que le Culte de ces Divinités fut apporté par les Tarquins. Cicéron dit seulement que le peuple Romain l'adopta des Grecs (3), & que pour en conserver fidélement les rites, il faisoit venir des Prêtresses de Naples, ou de Vélie, colonies Grecques, afin d'exercer chez lui les fonctions du sacerdoce de Cérès (4).

(1) Antiq. Rom. L. I, p. 26, ed. *Sylb.*

(2) Ibid. L. VI, p. 354. *Tacit.* Annal. L. II, C. XLIX.

(3) Or. pro Balb. §. 24, in Verr. Act. II, L. V, §. 72.

(4) *Cic.* ibid. *Valer. Max.* L. I, C. I. Sous le nom de *Légifere* ou *Thesmophore*, cette Déesse avoit à Naples un Culte particulier, dont une seule Prêtresse avoit l'intendance, suivant une Inscription rapportée par Capaccio, *Hist. Néap.* p. 215, mais que le Marquis Maffei croit supposée, *Ars crit. lapid.* p. 90.

Après s'être préparées, par la continence, à approcher de l'autel de Cérès (1), les femmes Romaines en habit blanc (2), & avec des bandelettes (3), célébroient les Theſmophories. D'abord on y ſacrifia, comme à Athenes, des truies (4); enſuite on y brûla des renards, parce qu'à Curcéole ces animaux avoient mis le feu aux moiſſons (5). Par les Livres des Pontifes, il étoit défendu de faire des libations de vin à Cérès, toutes les fois qu'on pratiquoit quelques cérémonies relatives au mariage de ſa fille (6). Mais en toute autre occaſion, on ſe ſervoit, pour les ſacrifices, de cette liqueur, du miel, du lait (7), de la farine & de grains de ſel. On brûloit encore de l'encens; & au défaut de cet aromate, on allumoit des torches de pins gras (8).

---

(1) *Juven.* Sat. VI, v. 49. *Feſtus* in v. *minuitur*, L. XI, p. 241.

(2) *Ovid.* Faſt. L. IV, v. 619-20.

(3) *Juven.* Sat. VI, v. 50.

(4) *Ovid.* Faſt. L. IV, v. 414. De Pont. L. II, Eleg. IX, v. 30.

(5) Ibid. Faſt. L. IV, v. 710-11.

(6) *Serv.* in Virg. Georg. L. I, col. 180. *Macrob.* Saturn. L. III, C. XI.

(7) *Serv.* in Georg. L. I, col. 181.

(8) *Ovid.* Faſt. L. IV, v. 409, &c.

L'enlévement de Proſerpine (1) étoit repréſenté par un Prêtre, ou une Prêtreſſe de Cérès, qu'on faiſoit diſparoître du milieu du temple (2). Suivant Denys d'Halicarnaſſe, la triſteſſe, les cris & les gémiſſements, tels qu'ils étoient en uſage chez les Grecs dans les cérémonies de Proſerpine, n'avoient point lieu à Rome (3). Tite-Live rapporte qu'à la premiere nouvelle

(1) M. d'Anſſe de Villoiſon croit qu'il n'y a jamais eu de plus beau tableau de l'enlévement de Proſerpine, que le Sonnet ſuivant, qui eſt un des plus ſuperbes morceaux de la Poéſie Italienne, & qui pourroit ſervir à inſpirer un Artiſte. Le voici tel qu'il nous l'a communiqué.

Sonetto del Signore Abate Caſſiani.

Diè un alto grido, gittò i fiori, e volta
All' improviſa mano che la cinſe,
Tutta in ſe, per la tema onde fu colta,
La Siciliana Vergine ſi ſtrinſe.

Il nero Dio, la calda bocca involta
D'iſpido pelo, a ingordo bacio ſpinſe,
E di nera fuligin con la folta
Barba l'eburnee gote e il ſen le tinſe.

Ella già in braccio al rapitor, puntello
Fea d'una man al duro orribil mento,
Dell' altra agli occhi pauroſi un velo.

Ma già il carro la porta; e intanto il cielo
Ferian d'un rumor cupo il rio flagello,
Le ferree ruote, e il femminil lamento.

(2) *Tertull.* ad Nat. L. II, p. 37.

(3) Antiq. Rom. L. II, p. 90.

de la défaite de Cannes, les femmes interrompirent la fête annuelle de Cérès, parce qu'il étoit défendu de la célébrer dans l'affliction (1). Leur deuil fut fixé à trente jours, afin de pouvoir ensuite continuer cette fête (2). Elle se célébroit pendant la nuit au temps de Plaute, qui fait mention des débauches que cette coutume favorisoit (3). Ces désordres déterminerent le Sénat à interdire ces sortes d'assemblées (4), si funestes aux mœurs. Denys d'Halicarnasse a donc confondu les temps, lorsqu'il avance que toute cérémonie nocturne avoit été inconnue aux Romains (5). La durée des Céréales, ou fêtes de Cérès, étoit de six jours; elles commençoient le 7 Avril (6). Quoiqu'à cette occasion on donnât des jeux au Cirque le 13 du même mois, selon le Calendrier rapporté par Gruter (7), ou le 13 des Calendes de Mai, suivant celui de Lambécius (8), néanmoins comme ils ne faisoient point partie du Culte religieux, je

(1) *Tit. Liv.* L. XXII, C. LVI.
(2) *Val. Max.* L. I, C. I, §. 15.
(3) *Aulul.* Prol. v. 36.
(4) *Cicer.* de Leg. L. II, C. XV.
(5) Antiq. Rom. L. II, p. 91.
(6) *Ovid.* Fast. L. IV, v. 389. Vid. *Heins.* Kalend. Ovid.
(7) Inscr. p. 133.
(8) Bibliothec. Vindobon. T. IV.

n'entrerai dans aucun détail ſur ce ſujet.

Les grands myſteres de Cérès étoient-ils célébrés à Rome ? Au témoignage formel de Denys d'Halicarnaſſe, qui aſſure le contraire (1), on peut joindre tout ce qu'en a dit Saumaiſe, qui explique très-bien les paſſages des Anciens à cet égard, & prouve que les cérémonies d'Éleuſis ne furent jamais introduites à Rome (2). Claude tenta en vain (3) de les y établir. Malgré cela, on ne ſauroit diſconvenir que les Romains n'euſſent adopté quelques-uns des rites myſtérieux des Grecs, dont ils ſe ſervirent, au rapport d'Hérodien, dans la célébration des jeux ſéculaires (4), où l'on ſacrifioit à Cérès, à Proſerpine & aux Divinités infernales (5). Pluſieurs inſcriptions Romaines, ſur leſquelles on lit des noms d'Hiérophantes & d'Hiérocéryx, portent à croire qu'il y avoit à Rome, ou dans les Colonies Romaines, quelques fêtes myſtérieuſes, qui devoient reſſembler, en certains points, à celles d'Éleuſis. C'étoient des copies plus ou moins fideles. Peut-être

(1) Antiq. Rom. L. II, p. 91.
(2) Not. ad *Spartian.* p. 196, 197, &c.
(3) *Suet.* Vit. Claud. C. XXV.
(4) Hiſt. L. III, p. 527, ed. *Sylb.*
(5) *Zozim.* Hiſt. L. II, p. 670, ed. *Sylb.*

ces myſteres n'avoient-ils été inſtitués qu'en l'honneur ſeulement d'Hécate, ou Proſerpine, comme ces monuments le prouvent (1), à l'exception d'un, où l'on lit le nom de Vettius Agorius, Hiérophante des Éleuſiniens (2). Ces derniers, altérés ou abrégés, paroiſſent même être repréſentés ſur le vaſe du Cabinet de Brunſwick, dont Eggeling a publié la gravure & l'explication (3).

(1) *Ceionius Hieroſanta Deæ Hecatæ.* Inſcr. ap. Grut. p. 28. Murator. 387, 2. *Ceionio Ieroſante AECATE* (ſic) Donati Supplem. *Murator.* T. I, p. 76, n°. 7. *Cœlius Hilarianus Hierocerux & Sacerdos Deæ Hecate.* (ſic) Murat. p. 388. *Doni*, I, p. 7, &c.

(2) ... *Eleuſinii's Hierophanta*, Inſcr. ap. *Donat.* Suppl. Murat. p. 72, n°. 2. *Bonada*, Carm. Antiq. T. I, p. 262. *Gori*, Symbol. litt. T. VI, p. 205, &c.

(3) Myſt. Cer. & Bacch. in uno vaſculo, T. VII Antiquitat. Græcar. &c. Vid. *Montf.* Antiq. expliq. T. II, p. 182, Pl. LXXVIII.

SEPTIEME SECTION:

Des Mysteres de Bacchus.

ARTICLE PREMIER.

De l'origine du Culte mystérieux de ce Dieu.

SI l'existence d'Orphée étoit certaine, verrions-nous donner ce nom à tant de personnages historiques ? Peut-on même assurer que le véritable fût celui auquel on attribuoit l'institution des mysteres dans la Thrace, où trois Orphées sont supposés avoir pris naissance (1) ? Ce seroit faire de vains efforts, que de chercher à dissiper les ténebres épaisses que la fable a répandues sur un objet aussi indifférent. Néanmoins il n'est pas inutile d'observer qu'elle a placé le berceau d'un Législateur qui civilisa les hommes par le moyen de la Religion, chez un peuple dont les mœurs resterent long-temps après lui, agrestes & barbares.

Les partisans du systême d'Évhémere rapportoient à Bacchus lui-même l'origine

(1) Fragm. *Hermiæ* Comment. msf. in Phædr. *Plat.* ad calc. *Orph.* ed. Gesn. p. 405.

de l'initiation. Selon eux, après avoir puni toutes les perſonnes qui s'oppoſoient à ſon établiſſement, & avoient à leur tête Penthée, Myrrhanus, & Lycurgue, l'un Grec, l'autre Indien, & le troiſieme de Thrace, ce Dieu donna le Royaume de celui-ci à Charops, dont le ſucceſſeur fut Onagrus, pere d'Orphée (1). On s'apperçoit aiſément que ce récit n'a été imaginé que pour ôter aux Égyptiens la gloire d'avoir civiliſé la Grece, & communiqué leurs cérémonies myſtérieuſes à ce pays, qui reçut par Mélampus (2), celles d'Oſiris, ou Bacchus.

Cette Divinité eut d'abord des ennemis puiſſants qui n'oublierent rien pour empêcher l'introduction de ſon Culte dans la Grece. Ils ſuccomberent; & Penthée, leur Chef, fut la victime de ſa réſiſtance. Euripide en a fait le ſujet d'une Tragédie, où ce Prince interroge en ces termes Bacchus, qu'il ne connoiſſoit pas, & qui paroît ſur la Scene ſous la figure d'un jeune Lydien.

PENTHÉE. Parle : dis-moi d'abord quelle eſt ta naiſſance.

BACCHUS. Sans prétendre me glorifier de mon origine, je vais ſatisfaire ta curio-

---

(1) *Diod.* L. III, §. 63.
(2) *Herod.* L. II, C. XLIX.

ſité; rien de plus aiſé. As-tu jamais entendu parler du Tmole émaillé de fleurs ?

PENT. Oui, de cette montagne qui couronne la ville de Sardes.

BAC. Eh bien ! j'y ſuis né. La Lydie eſt ma patrie.

PENT. Mais où donc as-tu été prendre ces myſteres que tu nous apportes en Grece ?

BAC. C'eſt de Bacchus, c'eſt du fils de Jupiter que nous tenons la connoiſſance de ces cérémonies, & l'ordre de les répandre.

PENT. Quoi ! auriez-vous en Lydie quelqu'autre Jupiter qui fît encore de nouveaux Dieux ?

BAC. Non : c'eſt le même qui à Thebes épouſa la belle Sémélé.

PENT. Eſt-ce la nuit, ou le jour, qu'il t'a chargé du ſoin de ce Culte ? Tes yeux étoient-ils ouverts lors de ſon apparition ?

BAC. C'eſt le jour qu'il s'eſt manifeſté à mes regards, & m'a enſeigné la maniere de célébrer ſes orgies.

PENT. Quelles ſont-elles donc tes orgies ? Quelle eſt leur nature, leur forme ?

BAC. C'eſt un ſecret ineffable, dont la connoiſſance eſt interdite aux mortels qui n'ont pas été initiés.

PENT. Du moins offrent-elles quelque utilité aux Adéptes ?

BAC. Elles méritent d'être connues. Je ne puis te rien dire de plus.

PENT. Avec quelle adreſſe tu eſquives de répondre à mes interrogations !

BAC. Les myſteres de ce Dieu ſont ennemis de l'impiété.

PENT. Mais ce Dieu, tu dis l'avoir vu diſtinctement; comment étoit-il fait ?

BAC. Comme il lui a plu. Eſt-ce à moi d'entrer dans ce détail, qui ne me regarde point ?

PENT. Tu trouves le ſecret d'éluder la queſtion, & de ne rien dire.

BAC. Parler des myſteres de la Sageſſe à ceux qui ne ſont pas inſtruits, c'eſt une imprudence.

PENT. Es-tu venu d'abord ici pour y amener ton Dieu ?

BAC. Tous les barbares (ou étrangers) célebrent déja ſes orgies.

PENT. Auſſi ſont-ils beaucoup moins ſages que les Grecs.

BAC. En cela ils le ſont davantage : chaque pays a des Loix & des mœurs différentes.

PENT. Eſt-ce la nuit, ou le jour, que tu pratiques tes cérémonies ?

BAC. La nuit, pour l'ordinaire. Les ténebres y impriment quelque choſe d'auguſte.

PENT. C'eſt un écueil bien funeſte pour la vertu des femmes.

BAC. Et le flambeau du jour n'éclaire-t-il jamais aucune indécence?

PENT. Tu mérites un châtiment pour tes dangereux ſophiſmes.

BAC. Et toi pour ton obſtination dans l'erreur, & pour ton impiété (1).

Cette Traduction eſt de M. d'Anſſe de Villoiſon. Voyez, dit-il, ſur les difficultés de ce paſſage, les ſavantes notes de M. Muſgrave & de M. Brunck.

L'origine des cérémonies myſtérieuſes de Bacchus eſt clairement énoncée dans ce Dialogue, où le Poëte s'eſt conformé à la tradition; mais il a mis la ſcene à Thebes, pour n'être pas accuſé d'indiſcrétion, ou de profanation, par ceux de ſes concitoyens, les Athéniens, qui étoient initiés. On remarquera qu'il évite de diſtinguer les Dionyſies, ou Myſteres de Bacchus, d'avec les Bacchanales, ou Fêtes publiques de ce Dieu; peut-être pour ſe ménager davantage le moyen de tourner les uns & les autres en ridicule. Ariſtophane ſe l'étoit permis dans ſa Comédie des *Grenouilles*, à l'égard des Cultes myſtérieux de Cérès

(1) *Eurip.* Bacch. v. 460-90.

& de Bacchus. Saisissant les rapports qu'il sembloit y avoir entre ce dernier, & le jeune Iacchus, il n'en fait qu'une seule & même Divinité, & va également puiser les traits de sa satyre dans les pratiques d'Éleusis, & dans celles du temple de Bacchus, ἐν Λίμναις. Voyez la note de Bergler sur le 218e vers de la Comédie des *Grenouilles*.

ARTICLE II.

Des Orphiques.

AVANT d'entrer dans des détails particuliers sur ces dernieres, il convient de parler des pratiques Orphiques. C'est ainsi qu'on appelloit le Culte que rendoit à Bacchus une classe d'hommes, ou, si l'on veut, une espèce de Confrérie, sans y être autorisé par les loix. Ses membres se prétendoient dépositaires de l'ancienne doctrine d'Orphée, & tâchoient de la ramener à sa véritable source, l'Égyptianisme (1). Ils faisoient profession d'un genre de vie conforme à celui des premiers hommes civilisés, qu'ils supposoient avoir été exempts de troubles & de crimes (2). En

(1) *Hérod.* L. II, C. LXXXI.

(2) Voyez le Mém. sur la vie Orphique, Acad. des Inscript. T. V, p. 117, &c.

conſéquence, Euripide met dans la bouche de Théſée, s'adreſſant à ſon fils Hippolyte, ces paroles : « Voilà donc cet homme d'une rare vertu, qui eſt en commerce avec les Dieux, homme tempérant & exempt de tout crime;... trompe-nous, ſi tu peux maintenant, par ton affectation de ne rien manger qui ait eu vie ; & ſoumis à ton Orphée, joue l'inſpiré, & remplis-toi de la fumée d'un vain ſavoir.... (1). » Le Poëte étoit trop habile, pour ne pas ſuivre l'opinion générale de ſon temps, qui donnoit une haute antiquité aux Orphiques & à leur régime. Il conſiſtoit non-ſeulement à ne ſe nourrir que des fruits de la terre, où de choſes inanimées, mais encore à s'abſtenir de tout ſacrifice ſanglant (2). Ils avoient adopté pluſieurs autres coutumes des Prêtres Égyptiens, entr'autres celle de n'enterrer perſonne de leur ſecte dans des habillements de laine ; ce qui auroit été à leurs yeux une grande impiété (3).

L'intérêt, autant que l'enthouſiaſme, avoit multiplié par-tout les Orphiques. Pla-

(1) *Eurip.* Hippol. v. 948-54.

(2) *Plat.* de Leg. L. VI, p. 875.

(3) *Herod.* L. II, C. LXXXI. Voyez les Éclairciſſements, n°. 10.

ton nous les dépeint comme des Charlatans, qui, chargés de leurs Livres attribués à Orphée & à Muſée, alloient frapper à la porte des Grands, pour leur offrir, ſoit de les purifier, ſoit de faire tomber la colere des Dieux ſur leurs ennemis; le tout au moyen de quelques cérémonies religieuſes (1). Ils ſéduiſoient le peuple & l'attiroient chez eux, en lui promettant les récompenſes de la vie future. Olympiodore nous a conſervé leur déciſion (2): *Celui*, diſoient-ils, *qui n'eſt pas initié, ſera aux enfers comme dans un bourbier.* Un d'eux vantant un jour le bonheur deſtiné aux Adeptes après leur mort, reçut cette réponſe d'un Lacédémonien : *Que ne te hâtes-tu de mourir, pour en aller jouir toi-même* (3).

Théophraſte, en traçant le caractere du ſuperſtitieux, dit qu'il ne manquoit jamais d'aller tous les mois ſe faire purifier chez les *Orphéotéleſtes*, & d'y conduire ſa femme, ſes enfants, même entre les bras de leur nourrice (4). Les perſonnes du ſexe ſe mêloient auſſi d'initier, comme on l'ap-

(1) *Plat.* de Rep. L. II, p. 104. Ed. *Maſſey*. *Freret*, Mém. ſur le Culte de Bacchus. Acad. des Inſcript. T. XXIII, p. 262.

(2) .... *Olympiod.* Comment. mſ. in Phædr. *Plat.* ad calc. *Orph.* ed. *Geſner.* p. 409.

(3) *Plut.* Apophthegm. T. II, p. 224.

(4) Charact. C. XVII.

prend de Démosthene. Cet Orateur reproche à Eschine d'avoir aidé sa mere dans cette cérémonie. « Vous conduisiez pen-
» dant le jour, s'écrioit-il, ces belles trou-
» pes d'initiés, couronnés de fenouil & de
» peuplier, en pressant dans vos mains des
» serpents jouflus, les élevant sur la tête,
» & criant de toutes vos forces, *euoi, sa-*
» *boi*, vous dansiez au son de ces paroles,
» *hyès, attès, attès, hyès*; les vieilles vous
» prodiguoient les titres de *Chef*, de *Con-*
» *ducteur*, de *Porte-lierre*, de *Porte-van*,
» &c., ou *Porte-ciste*, suivant la correc-
» tion de Taylor, dit M. de Villoison, au
» lieu de *Porte-lierre* (1) ». Quelques lignes auparavant, Démosthene avoit déja parlé de ces pratiques en ces termes : « La nuit vous
» couvriez les Mystes d'une peau de faon,
» vous les arrosiez d'eau lustrale, & les frot-
» tiez avec de la boue & du son. Après la
» purification, vous les faisiez lever, & en-
» tonner ces paroles : *J'ai fui le mal, &*
» *j'ai trouvé le mieux* (2) ».

Sans s'arrêter sur cette derniere formule, dont il a déja été question, il faut remarquer, d'après Strabon, que ces mots

(1) *Demosth.* contr. Ctesiph. Ed. *Tayl.* p. 568-69.
(2) Voyez ci-devant Section III, Art. III.

hyès,

hyès, *attès*, étoient usités dans les fêtes Sabasiennes, & dans celles de la Mere des Dieux (1), d'où les Orphiques paroissent les avoir empruntés. Cela prouve qu'ils étoient venus de l'Asie Mineure, dans la Thrace & les contrées voisines du Bosphore, que delà ils se répandirent dans la Grece. Étoient-ils les seuls qui se servissent du son & de la boue dans les purifications ? Un article du Lexique d'Harpocration, nous porte à croire, que l'usage en étoit commun à tous les mysteres, qu'il y avoit prévalu sur celui du plâtre, dont les Titans se couvrirent pour se déguiser, lorsqu'ils massacrerent le jeune Iacchus (2). Toutes ces pratiques étoient également relatives à l'état des profanes dans l'autre vie, & à celui dont les hommes étoient supposés avoir été retirés dans celle-ci, par l'adoption d'un nouveau Culte.

La maniere dont Théophraste & Démosthene parlent des Orphiques, montre assez combien ils étoient décriés. Les Éclectiques tenterent de les ressusciter, pour ainsi dire, & s'unirent à eux pour ne former qu'une même secte, qui fit des progrès incroyables dans les premiers siecles du Chris-

(1) *Strab.* L. X, p. 325.
(2) *Harpocrat.* in v. Ἀπομάττων.

tianiſme. « Tous les défenſeurs du Paga-
» niſme, ſoi-diſant Pythagoriciens & Pla-
» toniciens, n'étoient au fond, comme le
» remarque très-bien M. Fréret, que de
» véritables Orphiques (1) ». Afin de juſti-
fier la Religion vulgaire, ils imaginerent
de faire de Bacchus, ſous le nom de *Pha-
nès*, le plus grand des Dieux (2). D'après
cette idée, ils annoncerent que le regne
de Jupiter devoit ceſſer un jour, & qu'alors
regneroit à ſa place Bacchus, non le fils
de Sémélé, mais celui de la Lune (3). Sui-
vant eux, « le ſceptre de l'Univers avoit
» d'abord été entre les mains de Phanès, qui
» le remit à ſa fille, la Nuit; enſuite regna
» Ouranos, ou le Ciel. Saturne uſurpa par
» violence la couronne de ſon pere : ſon fils
» Jupiter, devenu le plus fort, la lui arracha
» à ſon tour. Après celui-ci, Bacchus ſera
» le ſixieme Souverain (4) »; c'eſt-à-dire,
comme l'explique M. Fréret, que Phanès,
ſous le nom de Bacchus, viendra repren-
dre l'Empire du Monde, & qu'il en ſera

---

(1) Acad. des Inſcript. T. XXIII, p. 260.

(2) Mém. pour ſervir à l'Hiſt. de la Relig. de la Grece, par M. *de la Barre*, Académ. des Inſcript. T. XVI, p. 20.

(3) *Cicer.* de Nat. Deor. L. III, §. 23.

(4) *Procl.* in Tim. *Plat.* L. V, p. 291.

le dernier Souverain, comme il en a été le premier (1).

Vraisemblablement à la suite de cette prédiction, les Mystagogues récitoient le fameux Hymne, connu sous le nom de Palinodie d'Orphée, dont plusieurs Peres, Justin Martyr, Tatien, Clément d'Alexandrie, Cyrille, Patriarche de cette ville, & Théodoret, ont rapporté des fragments, & qu'Eusebe nous a conservé en entier, d'après Aristobule (2). Le Chantre de la Thrace y est supposé l'Apôtre de l'unité de Dieu; mais ce dogme important faisoit-il réellement partie de la doctrine des Orphiques? En assurant que Phanès, ou Bacchus auroit l'Empire de l'Univers, sans néanmoins rejetter les Divinités subalternes, auroient-ils donc voulu assurer que ce Dieu étant un, n'existoit que par lui-même, comme on le lit dans cette piece? Cela est trop conforme au sentiment des Hébreux, pour ne pas croire qu'Aristobule, Juif de nation, dédiant ses Écrits à Ptolémée Philadelphe, ou à Ptolémée Philométor (3), & ayant pour but de montrer

(1) Acad. des Inscript. T. XXIII, p. 265.
(2) Præp. Evang. L. XIII, C. XII, p. 663-65.
(3) *Prideaux*, Hist. des Juifs, T. I, *Traduct. françoise*, p. 74-75.

que les Païens avoient puiſé de pareilles vérités dans les Livres de Moïſe, n'ait lui-même compoſé ce prétendu Hymne d'Orphée. C'eſt l'opinion de Cudworth (1), qu'on n'accuſera certainement pas de prévention à cet égard, puiſqu'il n'a rien oublié pour découvrir dans le Paganiſme des traces du dogme de l'unité de Dieu. D'ailleurs en admettant l'authenticité de cette Palinodie, pourroit-on être perſuadé, avec Warburton, qu'elle étoit dans la bouche de tous les initiés, même à Éleuſis? Le témoignage de Clément d'Alexandrie, dont il s'appuie, ne lui eſt point favorable. Ce ſavant Pere dit expreſſément, qu'Orphée, après avoir établi les myſteres, & y avoir enſeigné le Culte des Idoles, ſe rétracta, mais trop tard (2), dans la piece dont il s'agit, fabriquée par Ariſtobule, ou par quelqu'autre fauſſaire, altérée en paſſant dans les mains des premiers Chrétiens, & peut-être adoptée, du moins en partie, par les Éclectiques, ou nouveaux Orphiques. Si elle a été récitée quelque part, ce n'aura jamais été que dans les aſſemblées religieuſes de ces Philoſophes, où ils célébroient la puiſſance future de leur Phanès.

---

(1) Syſt. intell. T. I, p. 430.

(2) Protr. p. 63, 64.

Les Hymnes que nous avons ſous le nom d'Orphée, ont été, dit-on, publiés à différentes époques (1). Ce ne ſeroit donc point

(1) Voyez M. Meiners, *in Bibliothec. Philologic. Goetting. vol. III, p.* 112. Le fameux Matthias Geſner, plus verſé dans la connoiſſance des Antiquités, & de la Langue Latine, que dans la critique de la Grecque, leur attribuoit une trop grande ancienneté, ainſi que le docte M. Schrader, p. 5 de la Préface de ſon Édition de Muſée; & on ne peut s'empêcher de ſouſcrire au ſentiment des ſavants Auteurs de la *Bibliotheca Critica, Parte tertiâ, Amſtelodami*, 1778, *p.* 94 *&* 95, qui s'expriment en ces termes: *Geſnerum, noviſſimum horum carminum Editorem, qui eò inclinabat, ut ea omnia carmina vel ad ipſum Orpheum, vel ad antiquiſſimam tamen ætatem referret, credimus aliter judicaturum fuiſſe, niſi ejus mentem ſenectutis torpor & præjudicata opinio præpediviſſent.* M. Herder, Surintendant des Egliſes du Duché de Saxe-Weimar, l'un des plus beaux génies de l'Europe, & l'un des hommes les plus éloquents, les plus Philoſophes & les plus ſavants de l'Allemagne, a fait uſage des Hymnes d'Orphée, pour expliquer la Philoſophie & la Théologie de la plus haute Antiquité; mais M. Schneider, Profeſſeur de Francfort-ſur-l'Oder, a mis dans ſes *Analecta Critica in Scriptores veteres Græcos & Latinos, Trajecti ad Viadrum*, 1777, un chapitre intitulé *de dubiâ Carminum Orphicorum auctoritate & vetuſtate, p.* 51 *& ſeqq.* où il traite avec le plus grand mépris, les Poëmes attribués à Orphée, les regarde comme des productions barbares, mal écrites, pleines de termes nouveaux, enfin d'aucune autorité, puiſqu'aſſure-t-il, on ne les voit citées par aucun Ecrivain de l'Antiquité. Il finit en diſant, qu'elles ont été compoſées très-récemment par un Impoſteur mal-adroit. Voici la réfutation que M. Ruhnkenius, dont le jugement eſt ſi sûr, & l'érudition ſi vaſte, vient de faire de cette audacieuſe Critique de M. Schneider, *p.* 128 *& ſeqq. Epiſtolæ Criticæ II, ex editione alterâ, multis partibus locupletiore, Lugduni Batavorum*, 1782: *Cujus ſint carmina, quæ Orphei nomine*

la source où l'on devroit même chercher les opinions des derniers Orphiques. Au moins

---

circumferuntur, veterum dissensus incertum facit. Is qui Argonautica & Hymnos Orpheo subjecit, sive Onomacritus fuerit, ut plures tradunt, sive alius, Scriptor certè meo judicio vetustissimus est, in quo, quamvis animum diligenter attenderim, ne levissimum quidem recentioris ætatis vestigium reperi, contra proba omnia, & antiquitatem redolentia. Orationis forma Homericam refert, sic tamen, ut pauca singularia in eâ notentur, &c. &c. Verùm, quem Poëtam nos ab antiquitate & elegantiâ commendamus, eum, ecce, in Germaniâ exortus Orpheomastix (Schneiderus) recentiorem Græculum, barbarum ac semilatinum Versificatorem appellat, qui, quòd pingui ingenio concepisset, vix potuerat idoneis verbis efferre : in quâ accusationis atrocitate, nescio, quid magis mirer, inscitiamne, an confidentiam. Fatendum quidem est, Argonautica rariùs a veteribus, ne a Græcis quidem Apollonii Interpretibus, laudari. Quanquam hi, si bene conjecit vir eximius, Jo. Toupius, Emendat. in Suid. T. III, p. 75, *quod vix putem, Argonautica sub Cleonis Curiensis nomine laudarunt. Sed ex hoc silentio frustra sit, qui argumentum ducat ad vetustatis quam habent, opinionem convellendam. Etenim disertè laudantur ab antiquis & claris Grammaticis, Oro & Dracone Stratonicensi, &c. &c. Jam qui vel leviter Grammaticos attigerit, ignorare non potest, recentiores quidem, veluti Thomam Magistrum & Moschopulum, nullo discrimine veteres, novitios Scriptores laudare : at antiquos, quales Orus & Draco sunt, præcepta sua nonnisi veterrimorum & classicorum Scriptorum, de quibus* in Histor. Crit. Orator. Græcor. p. 95, *disputavimus, auctoritate confirmare. Et hanc antiquitatem omnes ita sequuntur, ut Euphorion & Parthenius Poëtarum recentissimi sint quorum testimoniis utuntur. Ex his cogitur, nunquam Grammaticos, quos diximus, Orphei Argonautica laudaturos fuisse, nisi carminis venustatem cognitam perspectamque habuissent, &c. De ipso Poëmate, ut nunc est, in neutram partem arbitror judicari posse. Ante*

ſont-elles répandues dans des fragments anciens, dont les Peres de l'Egliſe s'étoient

---

turpiſſima ſcripturæ menda, quibus ſinguli verſus inquinantur, detergenda ſunt, & magna vis verſuum, qui librariorum ſocordiâ exciderunt, e libris mſſ. revocanda, ſicut nos haud unum e fugâ reprehendimus, quàm de ejus virtutibus vitiiſve diſputatio ſuſcipiatur. De Hymnis expeditior res eſt. Negat quidem Orpheomaſtix, ullum Orphicorum Hymnorum locum a Scriptore vetuſtiore laudatum eſſe. Sed vultus ejus rubore ſuffundetur, ſi viderit, non unum, ſed plures verſus, ab antiquiſſimis Scriptoribus, Demoſthene & Pauſaniâ, ſub Orphei, vel Onomacriti, nomine afferri. Demoſthenes, Orat. *I, in Ariſtogitonem, p. 468, reſpexit Hymnum 61 in* Juſtitiam, *&c. Pauſaniam*, Bœoticor. 35, *manifeſtum eſt ob oculos habuiſſe Hymnum 59 in* Gratias. M. Schneider a de même prétendu que le Poëme de la *Chaſſe*, juſqu'ici généralement attribué à Oppien, & dont M. Belin de Ballu, ſavant Conſeiller à la Cour des Monnoies, va nous donner une belle Traduction Françoiſe, n'eſt point du même Auteur qui a compoſé le Poëme de la *Pêche*. A l'entendre parler dans la Préface de ſon Edition d'Oppien, donnée à Strasbourg en 1776 : *Illi de Venatione libri, genere orationis horrido, duro & ſicco ſcripti, vernaculo Græcæ linguæ ſapore prorſus carent; ſunt veluti magnæ picturæ lineamenta, quibus pigmentorum Poëticorum color & flos nativus deeſt. Præter magnam in deſcribendâ animalium formâ & enarrandâ eorum naturâ, fidem & diligentiam, quæ non facilè poterat exſpectari ab eo homine qui Dianæ Nympharumque colloquiis interfuerat, & in triplice Parnaſſo ſomniaſſe ſibi viſus erat, nihil eſt in iis quod admireris; plurima quæ reprehendas : tota denique forma dictionis ab exemplo Latinæ linguæ expreſſa eſſe videtur.* Il ſeroit également aiſé de réfuter cette aſſertion, & de montrer que les *Latiniſmes* qui ſe trouvent quelquefois dans Oppien, ne viennent que des modeles Latins, tels que Virgile, &c. que ce Poëte Grec avoit toujours ſous les yeux, & imitoit ſouvent. Quant au Poëme *de Lapidibus*,

servi pour combattre le Polythéisme. Cet œuf symbolique, cette triade métaphysique, ce Dieu triforme & multiforme, &c., célebres de leur temps, étoient relatifs à Phanès (1), qui est représenté portant le *phallus* par derriere (2). Mais l'explication qu'on donnoit de ces emblêmes, & de toutes ces figures, étoit plutôt le fruit des rêveries des Éclectiques, que la véritable doctrine enseignée dans les anciens mysteres Orphiques, où Osiris prenoit le nom de Phanès (3), comme celui de Dionysus dans les Orgies, ou Bacchanales sacrées.

---

attribué à Orphée, j'adopterois volontiers le sentiment de son savant Editeur, M. Thomas Tyrwhitt, l'un des plus grands Critiques qui aient jamais paru en Angleterre. Il pense dans la Préface de son excellente édition donnée à Londres, en 1781, que l'Auteur de ce Poëme, qui étoit Asiatique, n'a pu être antérieur au regne de Constantin, ni de beaucoup postérieur à celui de l'Empereur Valens. Il y prouve de même que le Poëme Grec, intitulé ΜΑΝΕΘΩΝΟΣ ΑΠΟΤΕΛΕΣΜΑΤΙΚΩΝ βιβλία ἕξ, & publié à Leyde, en 1698, par Jacques Gronovius, ne peut être que d'un Auteur qui a vécu sous les Empereurs Romains, & non pas sous les Ptolémées, & que même le premier & le cinquieme livre sont encore d'une main bien plus récente que celle qui nous a donné le second, le troisieme & le quatrieme.

(1) *Damasc.* de Princip. Fragm. XIII, ap. *Wolf*, Anecdot. T. III, p. 252-53.

(2) *Nonn.* ad *Greg. Naz.* Not. *Eschenb.* ad v. 15, *Orph.* Argon.

(3) *Auson.* Ep. XXIX, ubi leg. *Phanetem* pro *Phanacem.*

Avant que de parler de ces dernieres, qu'on me permette une courte digreſſion ſur tant d'objets & de pratiques obſcenes dont furent ſouillés tous les anciens myſteres, & en particulier ceux de Bacchus. J'obſerverai d'abord que la pudeur n'eſt point une vertu de convention; nous la devons à la nature, qui s'en ſert pour rendre la beauté plus touchante, & la laideur moins inſupportable, quelquefois même intéreſſante. La garde de nos mœurs ſemble être confiée à cette pudeur innée ſi favorable à la propagation de notre eſpece, & que le vice s'efforceroit en vain de grimacer (1). On dira ſans doute que la Religion avoit conſacré ces indécences; qu'y étant accoutumée de bonne heure, l'imagination n'en pouvoit être émue; enfin qu'il ne faut pas juger des mœurs des autres pays par les nôtres. Ces frivoles raiſons ſont détruites par l'expérience & les faits. N'en citons qu'un, dont il ſera facile d'étendre les conſéquences. Rien de plus accrédité aux Indes que le Culte du *lingam :* il eſt néanmoins

(1) M. de Villoiſon cite à ce ſujet cette belle obſervation de Séneque, Ep. XI : *Artifices ſcenici, qui imitantur affectus, qui metum & trepidationem exprimunt, qui triſtitiam repræſentant, hoc indicio imitantur verecundiam: dejiciunt vultum, verba ſubmittunt, figunt in terram oculos, & deprimunt; ruborem ſibi exprimere non poſſunt.*

condamné avec force dans un ouvrage précieux, très-authentique, & composé dans cette contrée. L'Auteur, Indien lui-même, & dès l'enfance familiariſé avec ce ſale objet, le regarde comme *une œuvre infâme, qui ſera pour jamais l'opprobre de la raiſon humaine* (1); enſuite ſous la perſonne de *Chumontou*, s'adreſſant à *Biache*, homme fort attaché aux pratiques ſuperſtitieuſes, il s'écrie : « Comment oſes-tu engager les » peuples à honorer, par cet acte de Re- » ligion, ce qu'il y a de plus mépriſable? » Le *lingam* eſt la partie honteuſe du corps. » Tous les hommes le cachent par pudeur; » & toi, malheureux, tu portes l'infamie » juſqu'à leur perſuader de lui offrir des » ſacrifices, & de lui rendre des honneurs » qui ne ſont dus qu'à la Divinité. Un eſ- » prit gâté par l'impureté, qui ne ſe nour- » rit que d'idées obſcenes, doit ſon encens » à des objets de cette eſpece. Rien ne » lui en paroît plus digne que ce qui ſert » d'inſtrument à la volupté (2).....». En liſant ce paſſage, il faut ſe rappeller que *Chib*, ou *Routren*, dont le *lingam* eſt le ſymbole, a de grands rapports avec le Bacchus des Grecs.

(1) Ezour-Vedam, L. VI, C. IV.
(2) Ibid. L. VI, C. V.

ARTICLE III.

Des Dionysies.

LE nombre des fêtes de ce dernier Dieu étoit très-considérable : elles fourniroient seules la matiere d'un volume, que Meursius avoit promis, mais qu'il n'a point donné. Les détails que nous en trouvons épars çà & là dans les Écrits des Anciens, n'ont pas tous rapport à mon sujet : aussi ne m'attacherai-je qu'à ce qui concerne les mysteres célébrés en l'honneur de Bacchus, à Athenes, près d'un marais. Aristophane y fait allusion, par le concert de ses grenouilles, dont le croassement fatigue ce Dieu aux approches des enfers (1). Les Argiens prétendoient qu'il y avoit pénétré par le marais d'Alcyone (2), dont Néron tenta vainement de sonder la profondeur. C'étoit également sur les bords d'un endroit marécageux que les Égyptiens célébroient à Saïs leurs fêtes mystérieuses (3). Cette ressemblance ne suffiroit pas néan-

(1) *Aristophan.* Ran. v. 209, &c.
(2) *Pausan.* Corinth. C. XXXVII.
(3) *Herod.* L. II, C. LXIX.

moins pour déſigner l'origine des Dionyſies, ſi Hérodote ne nous avoit pas aſſuré que Mélampus les tranſporta d'Égypte dans la Grece (1). Ce fut Pégaſe d'Éleuthere qui engagea les Athéniens à en adopter les rites (2).

Ils diſtinguoient deux Dionyſies : les petites, qui répondoient aux petits myſteres d'Agra ; & les grandes, ou triétériques, c'eſt-à-dire, triennales. Celles-ci paroiſſent les plus anciennes, & conſéquemment les plus ſimples dans leur origine. Elles ſe célébrerent dans la ſuite avec beaucoup de pompe & de dépenſe. On y voyoit des chœurs nombreux de muſiciens, & des troupes conſidérables de danſeurs. On y repréſentoit des Tragédies ; & les ſujets d'Athenes venoient alors apporter leurs tributs. M. Fréret (3) conjecture avec vraiſemblance, que la femme de l'Archonte-Roi paſſoit la nuit au temple avec les *Gérairai*, ou Vénérables, occupée au ſacrifice ſecret. Cette épouſe, qu'on donnoit à Bacchus (4), n'étoit inſtallée qu'avec des cérémonies myſtérieuſes, dont nous igno-

(1) *Herod.* L. II, C. XLIX.
(2) *Pauſan.* Attic. C. II.
(3) Acad. des Inſcript. T. XXIII, p. 252.
(4) *Demoſth.* in Neær. p. 590.

rons les détails & la raiſon. C'étoit ſans doute à elle, ſuivant la remarque de M. Fréret (1), que s'adreſſoit cette formule rapportée par Firmicus, *Salut, épouſe, ſalut, nouvelle lumiere.*

Des Épiméletes, ou Adminiſtrateurs, aidoient l'Archonte-Roi dans ſes fonctions : la premiere étoit de choiſir quatorze femmes, appellées *Gérairai*, qui rempliſſoient celles du ſacerdoce dans cette fête (2). Avant de les commencer, ces Prêtreſſes étoient purifiées par l'épouſe de cet Archonte, qui devoit être monogame & citoyenne d'Athenes (3). L'Hiérocéryx l'accompagnoit dans cette fonction (4) ; mais il paroît qu'elle ſeule recevoit le ſerment des *Gérairai*, par lequel elles promettoient qu'étant pures, n'ayant ſouffert l'approche d'aucun homme, & étant exemptes de toutes ſouillures, elles célébreroient les Dionyſies & les Iobacchies, ſuivant les uſages établis, & dans les temps preſcrits (5). Elles ne pouvoient néanmoins ſe paſſer du mi-

---

(1) Acad. des Inſcript. T. XXIII, p. 253.

(2) *Heſych.* & Etym. Magn. in v. Γεϱᾶιϱαι. *Poll.* L. VIII, C. IX, §. 108.

(3) *Demoſth.* in Neær. p. 589-90.

(4) Ibid. p. 591.

(5) Ap. *Dem.* Or. laudatâ, p. 591-92.

niſtere du principal Prêtre de Bacchus, Surintendant né de ces fêtes, &c, en cette qualité, ayant la préſéance dans les jeux publics (1).

Le ſilence des Anciens ne permet pas de décider ſi l'Hiérocéryx, dont je viens de parler, étoit celui d'Éleuſis, ou un autre miniſtre faiſant les mêmes fonctions, & attaché au Culte particulier de Bacchus. On ne peut encore ſavoir quel étoit ce Dadouque qui avertiſſoit les initiés aux Dionyſies, d'invoquer la Divinité tutélaire en l'honneur de laquelle ils chantoient auſſitôt un hymne (2). Peut-être que ce dernier Prêtre aidoit à purifier les récipiendaires. Cela ſe pratiquoit par le moyen de l'air (3). L'aſpirant, en voltigeant, ou s'élançant en haut, tâchoit de ſaiſir une figure de phallus, faite avec des fleurs, & qui étoit ſuſpendue à une branche de pin, entre des colonnes (4). Le van myſtique

(1) *Schol. Ariſt.* Ran. ad v. 299.

(2) Ibid. v. 482, &c.

(3) *Aere ventilantur : quod erat in ſacris Liberi.* Serv. ad Æneid. L. VI, v. 740-41.

(4) *Oſcilla ex altâ ſuſpendunt mollia pinu.* Virg. Georg. L. II, v. 389 . . . . *Oſcilla eſſe membra virilia de floribus facta, quæ ſuſpendebantur per intercolumnia, ita ut in ea homines, acceptis clauſis perſonis, impingerent, & ea ore cillerent, id eſt, moverent, ad riſum populo commo-*

étoit l'emblême de cette singuliere purification ; & entouré d'un dragon, il étoit porté dans la fête sur la tête d'une Prêtresse, nommée, par cette raison, *Licnophore* (1).

Après cette cérémonie purificatoire, l'on étoit introduit dans le temple, qui ne s'ouvroit qu'une seule fois par an (2), & où les étrangers ne pouvoient jamais être admis (3). Tout s'y passoit dans les ténebres de la nuit (4) ; & il étoit défendu d'en révéler les sacrifices (5) mystérieux, par une Loi beaucoup moins ancienne que celle en vigueur à Éleusis (6). Dans les Bacchanales ordinaires, les assistants étoient couronnés de lierre ; au lieu que dans les Dionysies, les Mystes avoient la tête ceinte de branches de myrte (7) ; & revêtus de

---

vendum ; & hoc in Orpheo lectum est. Prudentioribus tamen aliud placet, qui dicunt sacra Liberi patris ad purgationem animæ pertinere. Serv. *in* h. l. Pour n'avoir pas fait assez d'attention à ce passage, les Traducteurs de Virgile n'ont rien entendu au vers de ce Poëte que je viens de citer.

(1) *Procl.* in Tim. *Plat.* p. 124, ubi leg. *λίκνοι pro λίκιοι.*

(2) *Demosth.* in Neær. p. 591.

(3) *Schol. Aristophan.* Acharn. ad v. 503.

(4) *Eurip.* Bacch. v. 485-86.

(5) *Pausan.* Corinth. C. XXXVII.

(6) *Demosth.* contr. Mid. p. 149.

(7) *Aristophan.* Ran. v. 329-31, & *Schol.*

peau de faon (1), qu'Euripide appelle un vêtement ſacré (2), ils offroient à Bacchus les prémices des fruits (3). A ce ſujet Plutarque remarque, qu'au temps de Démétrius Poliorcete, les Athéniens furent obligés d'interrompre cette derniere fête, parce qu'à la ſuite de pluies fréquentes, il ſurvint une forte gelée qui fit périr, non-ſeulement les vignes & les figuiers, mais encore les bleds en herbe (4). Les myſteres de Bacchus étoient donc les grandes Dionyſies, les plus anciennes, & qui ſe célébroient dans les champs avant le printemps (5), le 12 d'Antheſtérion (6); les petites étoient renfermées dans la Ville, & tomboient en hiver, au mois de Poſidéon (7).

Dans les Dionyſies ſacrées, on ſacrifioit un porc (8); au lieu que dans les Bacchanales, la victime étoit un bouc. On ne pratiquoit cette premiere cérémonie qu'ac-

(1) *Ariſtophan.* Ran. v. 1242. *Eurip.* Bacch. v. 695, 833.
(2) Bacch. v. 137.
(3) *Plut.* de Cupid. Divit. p. 527.
(4) Ibid. vit. Demetr. T. V, p. 17.
(5) *Schol. Ariſtophan.* Acharn. ad v. 503.
(6) *Thucyd.* L. II, §. 15. *Demoſth.* in Neær. p. 590.
(7) *Theophr.* Character. C. III. Vid. *Duport*, Prælect. p. 243-44. *Corſin.* Faſt. Attic. Diſſ. XIII, Tom. II, p. 326, &c.
(8) Ut patet ex *Herod.* L. II, C. XLVIII.

compagné

compagné de ses domestiques & de ses esclaves (1); peut-être leur déroboit-on la vue de la *créonomie*, ou partage des viandes, qui se faisoit aux initiés par le ministere de l'Hiérophante, ou de quelqu'autre Prêtre exerçant l'emploi de Mystagogue. Ce partage étoit commémoratif, & avoit rapport à la fable de Bacchus, mis en pieces par les Titans (2), représenté à Chio & à Ténédos par un homme qu'on y immoloit (3). Il falloit nécessairement manger crues ces portions distribuées à chacun des assistants (4).

Ils portoient tous des branches d'arbres, & marchoient en dansant (5) à la suite les uns des autres. L'on voyoit dans cette procession une troupe de jeunes Canéphores, aussi distingués par la pureté de leurs mœurs, que par leur naissance (6). Thucydide rapporte qu'après que la sœur d'Harmodius eut été choisie pour porter une des corbeilles, ou cistes mystiques, Hippias & Hipparque, tyrans d'Athenes, refuserent de l'admettre,

(1) *Aristophan.* Acharn. v. 248.
(2) *S. Epiph.* adv. Hær. L. III, T. I, p. 1092. Ancorat. §. VIII, T. II, Op. p. 109.
(3) *Porph.* de Abst. L. II, §. 56.
(4) *Eurip.* Bacch. v. 139. *Clem. Alex.* Protr. p. 11.
(5) *Strab.* L. X, p. 322.
(6) *Schol. Aristophan.* Acharn. v. 241.

sous prétexte qu'elle n'étoit pas digne de cette distinction. L'injure étoit grave; aussi leur couta-t-elle cher (1). S'il n'y avoit eu dans ces cistes que des branches d'arbres, des férules, du lierre, des pastilles, &c. (2), la pudeur n'auroit pas été alarmée; mais le principal objet qui y frappoit les yeux, étoit l'Ithyphalle. Un des interlocuteurs de la Comédie des Acharnaniens dit: « Avan- » ce un peu, canéphore; & toi, Xan- » thias, pose le *phallus* droit (3) ». Il falloit qu'il sortît assez hors de la ciste (4), pour que tout le monde pût le voir. On chantoit alors un hymne qu'Aristophane appelle *phallique* (5). Diodore prétend que c'étoit une figure entiere de Priape, qu'on honoroit dans ces mysteres (6). C'est une erreur de cet Historien; il n'y paroissoit que des *phallus* de bois de figuier (7); le figuier rappelloit aux initiés une aventure très-scandaleuse de Bacchus (8).

(1) *Thucyd.* L. VI, §. 56.

(2) *Clem. Alex.* Protr. p. 19.

(3) *Aristophan.* Acharn. v. 241-42.

(4) Ibid. v. 259.

(5) Ibid. v. 260.

(6) *Diod.* L. IV, §. 6.

(7) *Théodoret*, Serm. VII, T. IV, p. 583.

(8) *Clem. Alex.* Protr. p. 29, 30. *Hygin.* Poetic. Astron. L. II, C. V. L'usage Égyptien de représenter,

Nous ignorons si c'est avant, ou après l'espece de procession dont j'ai parlé, que se pratiquoit la cérémonie de l'initiation. On y employoit les mêmes moyens qu'à Éleusis, pour remplir l'ame des assistants d'une sainte horreur. L'apparition des fantômes, & des autres objets propres à effrayer (1), sembloit disposer les esprits à la crédulité. Ils en avoient sans doute besoin, pour ajouter foi à toutes les explications des Mystagogues. Elles rouloient sur le massacre de Bacchus par les Titans ; allégorie des révolutions physiques du Monde, & des persécutions qu'avoient essuyées les premiers Instituteurs du Culte de ce Dieu.

Malgré les traits qu'Aristophane & Euripide ont lancés contre ces fêtes, ils n'ont pu s'empêcher de rendre hommage à la pureté d'intention de leurs auteurs. Le premier fait entendre que pour y être initié, il falloit ne passer, ni pour parricide, ni pour parjure (2) ; le second met dans la bouche des femmes qui forment le chœur de la Tragédie des Bacchantes, que les ri-

---

dans les fêtes d'Osiris, le *Phallus* par une feuille de figuier, (*Plut.* de Is. & Osir. §. 36,) peut avoir donné aux Grecs l'idée de la fable obscene qu'on vient d'indiquer.

(1) *Origen.* contr. *Cels.* L. IV, p. 167.

(2) *Aristophan.* Ran. v. 360-65.

tes ne menent jour & nuit qu'à des choſes honnêtes (1). Comment concilier ces aſſertions avec les ſoupçons de Penthée ſur ces aſſemblées nocturnes? Ils étoient fondés au temps d'Euripide, ſur-tout à Thebes, où fut promulguée la loi qui les défendoit, & que Diagondas avoit ſuggérée (2). Elle ne remédia à rien, puiſque long-temps après, Maxime de Tyr aſſuroit que dans les myſteres de Bacchus, tout étoit relatif à la volupté, ou plutôt à la débauche (3).

Ses progrès furent accélérés en Italie par l'établiſſement de ces cérémonies; partout les femmes y paroiſſoient couronnées de *phallus*. A Lavinium, la fête duroit un mois, pendant lequel on y promenoit chaque jour dans les rues un *phallus*, ſans doute remarquable par ſa beauté. Les propos les plus obſcenes retentiſſoient alors de toutes parts (4). Enfin le déſordre fut pouſſé ſi loin, qu'il attira l'attention du Sénat Romain (5). Sa ſageſſe & ſon zele pour les mœurs, ſe manifeſterent dans le fameux

(1) *Bacch.* v. 104-6.

(2) *Cicer.* de Leg. L. II, C. XV.

(3) Diſſ. III, §. 7. *ed. Dav.*

(4) *S. Auguſt.* de Civit. Dei, L. VII, C. XXI.

(5) Poſthumius s'exprima dans cette auguſte aſſemblée de la maniere la plus forte..... *Primùm igitur mulie-*

Sénatus-Conſulte de l'an 566 de la fondation de Rome, ſous le Conſulat de Sp. Poſthumius & de Marc. Philippus (1). Il réprima pour un temps la licence qui devoit reparoître, & reparut en effet ſous les Empereurs, où le Culte de Bacchus fut ſouffert, & eut de nombreux partiſans (2).

ARTICLE IV.

Des Fêtes Sabaſiennes.

CETTE même licence s'étoit introduite d'une maniere ſi effrénée dans les fêtes Sabaſiennes, qu'Ariſtophane crut devoir, dans une Comédie intitulée *Sabaſius*, propoſer de chaſſer toutes les Divinités étrangeres, à cauſe de leurs cérémonies nocturnes (3). Malheureuſement nous avons perdu cette piece, qui auroit ſans doute fourni des détails intéreſſants

rum magna pars eſt, & is fons mali hujuſce fuit : deinde ſimillimi feminis mares, ſtuprati & conſtupratores, fanatici vigiles; vino, ſtrepitibus, clamoribuſque nocturnis attoniti, &c. &c..... Quidquid his annis libidine, quidquid fraude, quidquid ſcelere peccatum eſt, ex illo uno ſacrario ſcitote ortum eſſe, &c. &c. *Tit.* Liv. L. XXXIX, C. XV & XVI.

(1) Vid. Senat. Conſult. ap. Ægypt. de Bacchanal. &c., p. 1391, & Explic. §. 24, 25, 26.

(2) *Tertul.* Apolog. C. VII.

(3) *Cicer.* de Nat. Deor. L. III, §. 23.

ſur les myſteres de Bacchus-Sabaſius, ainſi ſurnommé d'un lieu de Phrygie (1), & qui paſſoit pour être fils d'un Cabire (2). Son Culte avoit été adopté par les Sartes, une des ſept nations Thraces, qui ſe ſervoient de Prêtres appellés *Beſſes* (3), d'où venoit l'épithete de *Baſſareus*, donnée au Dieu dont je parle.

L'autre nom qu'il portoit, n'eſt point dérivé des cris *euoi*, *ſaboi*, uſités par les Bacchantes, comme Ulpien (4) & Suidas (5) l'ont cru; mais il vient de celui des Sabiens, Prêtres attachés au Culte (6) de Sabaſius, repréſentant le jeune Iacchus confondu dans ces fêtes avec Bacchus (7). Diodore lui donnoit pour pere Jupiter, & pour mere Proſerpine (8). L'hiſtoire de ſa naiſſance n'étoit révélée que dans ces myſteres nocturnes; & cet Hiſtorien ne la rapporte point, de crainte de bleſſer la pudeur : en effet, il falloit que les initiés y euſſent entiérement renoncé, pour

(1) *Strab.* L. X, p. 324.
(2) *Cicer.* de Nat. Deor. L. III, §. 23.
(3) *Herod.* L. VII, C. III.
(4) In *Demoſth.* Orat. de Coron. p. 183, ed. Ben.
(5) In v. Σάβοι.
(6) *Schol. Ariſtophan.* Veſp. ad v. 9.
(7) *Mnaſeas Patarenſis* ap. *Suid.* in v. ſupr. laudat.
(8) *Diod.* L. IV, §. 4.

voir la représentation de Jupiter cohabitant avec Proserpine, sous la forme d'un dragon, qui se glissoit dans leur propre sein (1). A peine y avoit-on introduit la figure de cet animal, qui étoit d'or, qu'on la faisoit sortir par les parties inférieures de leurs corps (2). Ces paroles mystiques, qu'on attribuoit à Orphée, *Un taureau a engendré un dragon, & le dragon un taureau; l'aiguillon du bouvier est caché dans la montagne* (3), étoient toutes relatives à cette aventure indécente. Par l'aiguillon, on entendoit la férule, morceau de bois que les Adeptes agitoient en tout sens (4), & qu'ils savoient être le symbole des punitions infernales (5), dont leur Hiérophante menaçoit les profanes. La cérémonie initiatoire étoit terminée par la formule *euoi, saboi, hyès, attès, attès, hyès*, que M. Fréret rend en latin, *quod faustum sit mystis, Sabasie pater, pater Sabasie* (6).

Sous le Consulat de M. Pompilius Lænus, & de Cnéius Calpurnius, l'an 514 de

(1) *Clem. Alex.* Protr. p. 14.

(2) *Arnob.* contr. Gent. p. 75, *ed. Rig.*

(3) *Clem.* & *Arnob. Firmic. Matern.* §. 27, L. C. Voyez, dit M. de Villoison, l'ingénieuse explication de M. Dupuis, p. 220, de son Mém. *sur l'origine des Constell. & des Fables.*

(4) Ibid.

(5) *Eurip.* Bacch. v. 1155.

(6) Acad. des Inscript. Hist. T. XXIII, p. 46.

la fondation de Rome, on tenta d'introduire dans cette ville le Culte myſtérieux & nocturne de Bacchus-Sabaſien; mais C. Cornélius-Hiſpallus, Préteur *Peregrinus*, ou des Étrangers, s'y oppoſa avec force. Craignant qu'il ne corrompît les mœurs publiques, ce ſage Magiſtrat empêcha les Novateurs de tenir aucune aſſemblée (1). Quelques inſcriptions latines prouvent néanmoins que dans la ſuite, & particuliérement au regne de Domitien, on parvint à établir les cérémonies Sabaſiennes dans cette capitale du Monde, devenue l'aſyle de toutes les ſuperſtitions qui pouvoient alimenter ou accroître la dépravation générale.

Rien ne pouvoit y contribuer davantage que le Culte de Bacchus, ſoit public, ſoit myſtérieux. L'un & l'autre ſubſiſterent juſqu'aux derniers temps du Paganiſme. L'on y vit encore les initiés couverts de peaux de chevres, ſe livrer publiquement à la débauche, courir de toutes parts comme des Ménades, mettre en pieces des chiens, & faire toutes les extravagances (2) qui n'ont pu entiérement ceſſer, au préjudice des bonnes mœurs, & à la honte des Nations les plus policées du monde.

(1) *Valer. Maxim.* L. III, C. III.
(2) *Rufin.* Aquil. Hiſt. Eccleſ. L. II, C. XIX.

HUITIEME SECTION.

Des derniers Myſteres du Paganiſme.

L'ORIGINE des myſteres dont il me reſte à parler, eſt moins ancienne que celle des autres. Ils ne jouirent même d'une certaine réputation que lorſque les progrès du Chriſtianiſme, alarmant les Prêtres & les Philoſophes Païens, on chercha à reſſerrer les liens de la ſuperſtition, ſoit en tâchant de rétablir les cérémonies myſtérieuſes déja décriées, ſoit en n'oubliant rien pour en accréditer de nouvelles. La vérité ne lutte jamais contre l'erreur, que celle-ci ne redouble ſes efforts, & n'emploie toutes ſes reſſources.

ARTICLE PREMIER.

Des Myſteres de Vénus & d'Adonis.

CE n'eſt, ni dans l'Égypte, ni dans la Grece, qu'on doit chercher l'origine du Culte de Vénus, mais en Aſſyrie, où cette Divinité portoit le nom de Mylit-

ta (1), *Genitrix*, & d'Uranie, ou *Céleste* (2). Elle y représentoit anciennement le Ciel matériel, auquel on a rendu par-tout le premier Culte idolâtrique. Ensuite elle fut prise pour la Lune, lorsque les peuples de l'Orient l'honorerent avec le Soleil & les autres Astres, les regardant tous comme les Dieux administrateurs de l'Univers (3). Les Assyriens conserverent néanmoins à Vénus la préséance : persuadés que l'Astre qu'elle représentoit, avoit quelqu'influence sur la génération, ils voulurent se la rendre propice, en prostituant, dit-on, leurs femmes dans son temple (4). Cet usage très-ancien (5) devoit nécessairement souiller, dès leur commencement, les mysteres de Vénus & d'Adonis chez les Syriens & chez les Grecs, qui en autoriserent l'établissement.

Cette derniere Divinité, appellée par Bion l'*Époux Assyrien de Vénus* (6), portoit le nom de *Thammuz* en Orient, où des femmes assises le pleuroient (7) tous

---

(1) *Herod.* L. I, C. CXCIX.

(2) *Hesych.* in v. Μύλιτlαν.

(3) Lib. Sapient. C. XIII, v. 2.

(4) *Herod.* L. C.

(5) *Baruch* C. VI, v. 42, 43.

(6) Epitaph. Adon. v. 24.

(7) *Ezech.* C. VIII, v. 14. Théodoret & saint Jérôme rendent le mot *Tammuz* du texte Hébreu, ou Θαμμοῦζ des

les ans à la fin du printemps, c'est-à-dire, les premiers jours de Juin. Elles choisissoient la nuit (1) pour célébrer cette lugubre fête, qui, de Babylone, passa dans plusieurs Villes de Syrie (2), d'où les Phéniciens la porterent dans la Grece avec le Culte de Vénus. Elle s'y trouva avoir tant de rapport avec ce qu'on pratiquoit dans celle de Cybele & d'Attis, qu'on confondit quelquefois toutes ces Divinités (3). Des gémissements accompagnoient également le souvenir mystérieux de la mort d'Adonis, & les cérémonies commémoratives des meurtres d'Osiris, d'Iacchus & d'Attis (4). Il y avoit néanmoins cette différence, qu'en Orient les femmes pleuroient Adonis sur le seuil de la porte des maisons (5); mais qu'en Grece elles se renfermoient dans l'intérieur de leurs appartements (6). Les peuples de cette derniere contrée tempéroient la tristesse de

---

LXX, par celui d'Adonis, admis dans la Vulgate; ce que la saine critique ne sauroit approuver.

(1) *Rabbi Moses* ap. *Selden* de Diis Syr. p. 256, *ed. Bey.*

(2) Seld. Op. laudat. Syntagm. II, C. XI.

(3) *Procl. Diadoch.* ad *Ptolem.* Tetrab. p. 79.

(4) *Firm. Matern.* p. 6, ed. *Rig.*

(5) *Ezech.* C. VIII, v. 14.

(6) *Aristophan.* Lysistr. v. 390.

cette fête, qui portoit l'empreinte du caractere mélancolique des Orientaux, & la terminoient même avec cette gaieté qui leur étoit naturelle, en célébrant le retour d'Adonis à la vie.

La mort de ce Dieu & celle d'Attis étoient racontées avec les mêmes circonſtances, la plupart de l'invention des Grecs. Ils appelloient Vénus, pleurant Adonis, *Salambo* (1), nom myſtérieux qui paſſa vraiſemblablement en Orient (2) avec pluſieurs traditions & cérémonies, dont les Phéniciens de Byblos firent, avec leurs fables & leurs anciens rites, un ſingulier mêlange, qu'il eſt facile de reconnoître, en liſant le Traité attribué à Lucien ſur la Déeſſe de Syrie. Auparavant ils avoient emprunté de l'Égypte une partie de leur mythologie, Vénus & Adonis ayant de grands rapports chez eux avec Iſis & Oſiris. Ils croyoient même que cette derniere Divinité avoit été enſevelie à Byblos (3).

Le Culte myſtérieux de Vénus dans cette ville, tel que l'Auteur du Traité attribué à Lucien nous l'a décrit, ne pouvoit donc avoir une grande antiquité : auſſi ne re-

(1) Voyez *M. Larcher*, Mém. ſur Vénus, p. 16.

(2) *Heſych.* in v. Σαλαμβώ.

(3) *Lucian.* de Deâ Syr. §. 7.

montoit-il point au-delà du regne des Séleucides. Un vaſte temple étoit l'endroit où l'on célébroit ces myſteres, en mémoire de ce qu'Adonis avoit été tué par un ſanglier dans une contrée voiſine. Tous les ans, pendant ſept jours (1), tout étoit plongé dans la triſteſſe : on ne ceſſoit de pouſſer des gémiſſements; on alloit même juſqu'aux coups & à la flagellation; enſuite l'on faiſoit des ſacrifices funebres en l'honneur de ce Dieu. Le huitieme jour, on diſoit qu'Adonis venoit d'être rappellé à la vie, parce qu'un panier d'oſier arrivoit d'Égypte, pouſſé ſeulement par les vagues de la mer, ſur la côte où les femmes Phéniciennes l'attendoient impatiemment pour l'emporter avec elles (2). C'étoit alors qu'on expoſoit au grand jour la ſtatue du jeune Dieu, & que tout le monde ſe raſoit la tête, ſuivant le coſtume Égyptien dans les fêtes d'Apis. Les perſonnes du ſexe qui refuſoient de ſe conformer à cet uſage, étoient, dit-on, miſes en vente, & obligées de ſe proſtituer un jour entier, à la fin duquel on leur rendoit la liberté. Les étrangers pouvoient ſeuls profi-

(1) *Amm. Marcell.* L. IX, C. XXII.

(2) *Cyrill.* & *Procop. Gaz.* ad *Iſaiam*, C. XI, XVIII.

ter de cet infame marché, dont le produit étoit appliqué aux frais des ſacrifices conſacrés à Vénus (1).

Quoique le temple de Byblos fût célebre, il le cédoit néanmoins, par la grandeur & la magnificence, à celui d'Héliopolis, ou Balbec, où l'on voyoit les ſtatues de pluſieurs Divinités Grecques. Le Soleil & la Lune n'y en avoient aucunes, mais ſeulement des trônes. Le ſanctuaire n'étoit ouvert qu'aux Prêtres de la premiere claſſe, qui, au nombre de plus de trois cents, habillés de blanc, & avec un ſimple bonnet, choiſiſſoient tous les ans leur chef. Celui-ci avoit le droit excluſif de porter un habit couleur pourpre, & une tiare d'or ſur la tête (2). Des Bacchantes, des Galles, ou Miniſtres inférieurs, couverts de ſtigmates, & auſſi fanatiques que ceux de la Mere des Dieux, faiſoient également partie du corps hiérarchique (3). Un uſage ſingulier diſtinguoit ces derniers Prêtres : ſi quelqu'un d'eux venoit à mourir, auſſi-tôt ils le tranſportoient hors de la ville. Là ils couvroient ſon cercueil avec des pierres ; enſuite ſe

(1) *Lucian.* de Deâ Syr. §. 6.

(2) Ibid. §. 42.

(3) Ibid. §. 43, 50, 59.

regardant comme impurs, ils n'entroient dans le temple qu'au bout de ſept jours. Quand ils n'avoient apperçu qu'une ſeule fois un cadavre, ils en étoient quittes pour ſe purifier le lendemain. Mais s'il arrivoit que quelqu'un de leur maiſon mourût, ils étoient obligés de ſe raſer, & de n'y reparoître qu'après trente jours (1).

Ces derniers rites étoient ſcrupuleuſement obſervés par tout l'ordre ſacerdotal. Il y en avoit pluſieurs autres, ſur-tout concernant les ſacrifices, auxquels on ne pouvoit faire ſervir les porcs. Les victimes n'étoient point tuées au pied de l'autel, mais dans les maiſons des Prêtres. Ceux-ci précipitoient les bœufs couverts de bandelettes, du haut du veſtibule au bas des eſcaliers du temple, où ils les laiſſoient mourir (2). Les perſonnes qui ſe faiſoient initier, ſacrifioient une brebis, en mangeoient, en mettoient les pieds & la tête ſur la leur; enſuite poſoient le genou ſur une peau de faon, étendue ſur le parvis. Dans cette attitude, ils adreſſoient leurs prieres aux Dieux. Après cela ils ſe jettoient dans un bain, buvoient de l'eau froide, & ſe cou-

(1) *Lucian.* de Deâ Syr. §. 52, 53.
(2) Ibid. §. 57, 58.

choient à terre (1). Telle étoit la cérémonie initiatoire pratiquée à Héliopolis, & dont celle de Byblos ne devoit point différer.

Dans les temples de ces deux villes & de toutes celles où le Culte d'Adonis étoit en honneur, on voyoit différentes figures de *phallus*. Mais aucune n'étoit auſſi remarquable qu'une à Héliopolis de trois cents orgies de haut. Deux fois l'an, un homme montoit dedans, & y reſtoit l'eſpace de ſept jours; ce qu'on regardoit comme un uſage commémoratif du déluge (2), ainſi que celui d'aller puiſer avec des vaſes, bouchés en partie avec de la cire, de l'eau à la mer (3), & d'en verſer dans une petite ouverture pratiquée ſous le temple (4). A droite en y entrant, on étoit frappé de l'aſpect d'un *phallus* de groſſeur prodigieuſe, & porté par un nain. Sur d'autres moins conſidérables, on avoit ſculpté de petites figures humaines (5) : tous ces objets, quoique de ſimples emblêmes, ſont trop obſcenes pour s'y arrêter davantage.

(1) *Lucian.* de Deâ Syr. §. 55.
(2) Ibid. §. 28, 29.
(3) Ibid. §. 48.
(4) Ibid. §. 13.
(5) Ibid. §. 16. Vid. *Schol.*

Dans une cour attenante aux édifices sacrés du temple d'Héliopolis, paissoient en liberté de grands bœufs, des chevaux, des ours & des lions. Ils étoient tous privés, ainsi que les aigles qu'on y gardoit (1). Mais la vénération publique avoit pour objet principal des colombes, qui ne la partageoient qu'avec des poissons nourris dans un lac voisin. Chacun de ceux-ci avoit son nom particulier, & une stupide ignorance osoit croire qu'ils venoient à la voix des personnes qui les appelloient. On ne pardonne pas à Lucien d'avoir ajouté foi à une si ridicule fable (2). Le lac où vivoient ces animaux, avoit plus de deux cents orgies de profondeur, & étoit encore remarquable par un grand autel de pierre placé au milieu, & qui sembloit flotter, quoiqu'il fût appuyé sur une colonne. Tous les jours on s'empressoit d'y venir prier avec des couronnes sur la tête (3).

Le Culte des poissons, très-ancien dans la Syrie, étoit relatif au déluge universel. Les animaux apprivoisés dont j'ai parlé, devenoient l'emblême naturel de la ci-

(1) *Lucian.* de Deâ Syr. §. 41.

(2) Ibid. §. 45. M. de Villoison croit, avec beaucoup de Savants, que ce Traité n'est pas de Lucien.

(3) Ibid. §. 46.

viliſation du genre humain ; enfin c'étoit à l'invention de l'agriculture, qu'on rapportoit la grande fête des premiers jours du printemps. Le ſacrifice ſolemnel s'y faiſoit de cette maniere : après avoir apporté dans une cour, de gros arbres auxquels on attachoit des habillements précieux d'or & d'argent, & des victimes encore vivantes, on y mettoit le feu en préſence d'une multitude immenſe. Elle y étoit venue de toutes parts, en portant ſes idoles, qu'elle promenoit autour du bucher ſacré, avant que la flamme eût commencé à y faire des progrès. Le bruit des inſtruments & le chant des hymnes, excitoient bientôt un enthouſiaſme fanatique, dont les aſſiſtants donnoient des preuves, en ſe mutilant le corps, ſuivant l'ancien uſage d'Égypte & de Syrie (1). Un jeune *Galle*, ou Prêtre, s'avançoit dans ce moment, & prenant un couteau, il ſe coupoit les parties naturelles, enſuite les portoit à la main en courant dans la ville, & finiſſoit par les jetter dans quelque maiſon, & ſe vêtir d'habits de femme (2). Cela ſe pratiquoit de même dans les myſteres de la Mere des Dieux,

(1) *Aret.* de Morb. acut. C. IX.

(2) *Lucian.* Op. laudat. §. 49, 50, 51.

ou Cybele, qui différoit si peu de la Déesse Syrienne, qu'on avoit élevé en Phrygie un temple consacré à Vénus-Cybele (1).

Un autre, beaucoup plus ancien, avoit été construit au pied du Liban, en l'honneur de la même Divinité, par Cinyre (2), Roi de Cypre. Ce fut ce Prince qui institua dans cette Isle les mysteres de Vénus & d'Adonis (3); ce qui l'avoit fait regarder comme pere de ce dernier (4). Ses descendants resterent en possession du Sacerdoce (5), & vraisemblablement continuerent à exercer les fonctions d'Hiérophante. Nous ignorons presque toutes les cérémonies de ce Culte mystérieux, & nous savons seulement qu'on présentoit aux initiés du sel & un *phallus*, symboles de la naissance de la Déesse à laquelle ils offroient, comme à une courtisanne, une piece d'argent (6). Sa statue étoit suivant le costume Égyptien, c'est-à-dire, avec la

(1) *Nonn.* Dionysiac. L. XLVIII, v. 654, &c. Voyez *M. Larcher*, Mém. sur Vénus, p. 139.

(2) *Lucian.* de Deâ Syr. §. 9.

(3) *Clem. Alex.* Protr. p. 13.

(4) *Apollod.* L. II, C. XIII, §. 3.

(5) *Hesych.* in h. v. *Schol. Pind.* Pyth. Od. II.

(6) *Clem. Alex.* Protr. p. 13. *Arnob.* L. V. *Firm. Matern.* p. 7.

marque des deux ſexes (1). Repréſentée nue, & avec une grande barbe, elle attiroit la vénération publique. Les hommes lui ſacrifioient en habit de femme, & les femmes en habit d'homme (2). Le reſte du Culte de Vénus en Cypre ne paroît avoir rien de myſtérieux : d'ailleurs un ſavant Académicien, M. Larcher, l'a ſi bien fait connoître (3), que je ſuis diſpenſé d'en parler.

Les fêtes Adoniennes étoient célébrées en Cypre au mois de Juin (4), & à Athenes au commencement du printemps (5). Dans les rues de cette derniere Ville, on avoit d'abord ſoin de placer des figures de cadavre reſſemblant à un jeune homme, mort à la fleur de l'âge. Vêtues d'habit de deuil, les femmes venoient les enlever, & tâchoient d'exprimer leur affliction, ſoit par la triſteſſe de leurs chants, ſoit par leurs cris lugubres & leurs gémiſſements (6). Elles portoient auſſi des vaſes de terre, dans leſquels il y avoit du fenouil, des laitues

(1) *Macrob.* L. III, C. VIII.
(2) *Serv.* in Æn. L. II, v. 632.
(3) Mém. ſur Vénus, p. 40, &c.
(4) *S. Hieron.* ad Ezech. C. VIII.
(5) *Corſin.* Faſt. Attic. T. II, p. 298-99.
(6) *Plut.* Vit. Alcib. T. II, p. 24. *Ibid.* Vit. Nic. T. III, p. 324, &c.

& d'autres herbages (1), qui, jettés ensuite dans une fontaine, ou n'ayant point de racines, périssoient aussi-tôt (2); ce qui faisoit allusion à la mort prématurée d'Adonis, ou, suivant les Mystagogues, au danger qui menace les fruits naissants (3). Ces vases étoient appellés les *Jardins d'Adonis* (4). Ils avoient passé en proverbe pour désigner des choses sans maturité, ou sur le point de périr (5).

Ces fêtes, à la fois commémoratives & mystérieuses, se terminoient par la joie (6), à cause de la résurrection d'Adonis. On exposoit alors près de sa statue des corbeilles pleines de fruits de toute espece, de jeunes tiges d'arbres, de petits gâteaux faits avec de la farine, de l'huile & du miel; enfin des oiseaux & autres animaux divers. On

---

(1) *Hesych.* in v. Ἀδώνιδος κῆποι. Vid. ap. *Meurs.* Græc. fer. L. I, p. 45.

(2) *Zenob.* de Prov. Cent. I, §. 43.

(3) .... *Quod simulacrum aliquod esse frugum adultarum religiones mysticæ docent.* Amm. Marcell. L. XIX.... *Quod in adulto flore sectarum est indicium frugum.* Ibid. L. XXII, C. IX.

(4) *Theophr.* Hist. plant. L. VI, C. VII. *Hesych.* & *Suid.* in v. Ἀδώνιδος κῆποι. On entendoit encore par Jardins Adoniens, des champs semés de bled & d'orge dans les fauxbourgs des Villes. *Schol. Theocr.* Idyll. XV, ad v. 112.

(5) Vid. Cl. *Wyttenb.* Animadvers. ad *Plut.* de Ser. num. vindictâ, p. 79.

(6) *Macrob.* Saturn. L. I, C. XXI.

y plaçoit encore deux lits; ſur l'un Vénus étoit ſuppoſée repoſer, & ſur l'autre le bel Adonis (1). Théocrite, qui décrit tous ces détails avec les charmes ordinaires de ſa Poéſie, nous fait connoître comment finiſſoit la cérémonie, en mettant dans la bouche de la fille d'Argie ces paroles : « Demain, quand l'aurore diſtillera la ro-» ſée, nous porterons Adonis au rivage; » & les cheveux épars, le ſein découvert, la » robe flottante, nous chanterons l'hymne » mélodieux : Cher Adonis, parti des bords » de l'Achéron, tu revois la lumiere : nul » des demi-Dieux n'obtint cet avantage.... » Cher Adonis, ſois-nous propice; & lorſ-» que tu reviendras, jette ſur nous un re-» gard favorable..... Adonis, je te ſalue, » reviens apporter encore la joie parmi » nous (2) ». Elle ne fut pas décente à Rome dans les myſteres de ce Dieu, & y dégénéra en libertinage (3).

(1) *Theocr.* Idyll. XV, v. 112, 129.

(2) Ibid. v. 131-49. Je me ſers de l'élégante traduction de M. de Chabanon, p. 144, &c.

(3) *Ovid.* de Art. amand. L. I, v. 75, 76, &c.

ARTICLE II.

Des Mithriaques.

LES mysteres de Mithra, très-répandus dans les premiers siecles du Christianisme, l'étoient fort peu avant sa naissance. Leur origine n'est point incertaine, & leur nom seul prouve qu'ils avoient passé de la Perse dans le reste du monde. Ils paroissent avoir été établis dans la Cilicie, au temps de Pompée, puisque Plutarque rapporte que ce fut aux pirates détruits par ce Général, & la plupart refugiés dans cette contrée, que les Romains en durent la connoissance (1). Ce peuple n'étoit point alors aussi empressé d'adopter les rites étrangers qu'il le fut dans la suite sous ses Empereurs, où le despotisme encourageoit la superstition, & voyoit avec plaisir ses rapides progrès. Le Culte mystérieux de Mithra ne s'établit à Rome qu'au regne de Trajan, vers l'an 101 de J. C., suivant la remarque de M. Fréret. Ce Savant conjecture très-bien qu'avant cette époque, il n'avoit pas été généralement adopté dans

(1) *Plut.* Vit. Pomp. T. III, p. 445.

la Grece, & les autres parties de l'Empire (1). Il n'y pénétra que poſtérieurement, comme l'atteſtent différents monuments d'Italie (2), d'Helvétie (3), des Gaules (4), & de Germanie (5).

On voit un bas-relief qui a exercé la ſagacité des Savants du premier ordre (6), & dont la deſcription complete ſeroit ici trop longue. Il ſuffira de dire qu'on y remarque un taureau couché, faiſant des efforts pour ſe relever, & ayant ſur lui un jeune homme avec une écharpe flottante,

---

(1) Acad. des Inſcript. T. XVI, p. 272-73.

(2) Monum. Veter. Antii, p. 157, 159, 161.

(3) *Martin*, Relig. des Gaulois, T. I, p. 442.

(4) A Lyon, *Grut.* Inſcript. Theſ. p. 33, n°. 2. A Nîmes, *Spon.* Diſſ. III, p. 71. Près du Bourg de Saint-Andiol, *Caylus*, Rec. d'Antiq. T. III, p. 342. Lettre de M. *Rondil* de *Berriac*, Journal des Savants, Décembre 1781, p. 797.

(5) Entre Heidelberg & Manheim. Ce monument exiſte dans le Cabinet de l'Électeur, où je l'ai moi-même examiné.

(6) *Philipp. à Turre*, Monum. veter. Ant. p. 203, &c. *Maffei*, Diſſ. Acad. Cort. T. III, p. 14. *Vandal.* de Rit. Sacr. Taurob. p. 14, &c. *Hyde*, Hiſt. rel. vet. Perſ. C. IV, p. 109. *Mosheim*, Not. ad *Cudw.* Syſt. Intell. T. I, p. 421. Le Savant Abbé *Foucher*, Traité de la Rel. des Perſ. Acad. des Inſcript. T. XXIX, p. 131. M. *Anquetil*, Rech. ſur les anc. Lang. de la Perſe, Acad. des Inſcript. T. XXXI, p. 431, &c. M. *Dupuis*, 2e Lettr. ſur l'Origine aſtron. de l'Idolâtrie, Journ. des Sav. Déc. 1780, p. 817, &c. Ibid. Orig. des Conſtell. & des Fables, p. 118, 119, &c. &c.

& un bonnet Perſan. Il ſaiſit d'une main une corne de l'animal, & de l'autre lui préſente un poignard, ou le lui plonge près du col. On voit enſuite une perſonne du même âge tenant un flambeau allumé. Le cancer, un ſcorpion, un ſerpent, des chiens, une tête rayonnante de femme, des oiſeaux de proie, le char du Soleil, celui de la Lune, ſont encore des objets gravés ſur la pierre. Mithra paſſoit pour en être ſorti (1); fable qui fait alluſion au lieu où l'on célébroit ſes myſteres. C'étoit toujours dans des antres (2), ces réduits ténébreux de la ſuperſtition, dont les Peres de l'Égliſe parlent ſi ſouvent, & où l'on ne pouvoit être admis ſans de longues & pénibles épreuves.

Il y en avoit de pluſieurs eſpeces. Elles commençoient par être légeres, & finiſſoient par être violentes & preſqu'inſupportables. D'abord on s'exerçoit pendant pluſieurs jours à traverſer à la nage une grande étendue d'eau. Enſuite on s'y jettoit, & on ne s'en retiroit qu'avec peine. Plongés dans une affreuſe retraite, les Récipiendaires devoient y garder le jeûne le plus rigoureux.

(1) *Juſt. Mart.* contr Typh. p. 176.

(2) *Porph.* de Antr. Nymph. C. XVIII.

Enfin des tourments de plus d'un genre, & qui alloient toujours en croiſſant (1), mettoient ſouvent la vie des aſpirants en péril. S'ils avoient le bonheur d'en échapper, ils ne pouvoient ſans doute devenir Adeptes qu'après avoir porté le certificat d'un Prêtre, dont l'emploi conſiſtoit à veiller ſur l'exacte obſervation de toutes ces douloureuſes pratiques (2). La force qu'elles exigeoient, méritoit aux hommes le nom de lion, & aux femmes celui d'hiene (3).

Purifiés par ces ſupplices, les initiés s'imaginoient être enſuite régénérés par une eſpece de baptême, toujours accompagné d'une luſtration d'eau par toute la Ville & dans le temple (4). On imprimoit ſur le front de l'aſpirant une certaine marque (5); ou peut-être y faiſoit-on une onction conforme à celle des Chrétiens (6).

---

(1) *Nonn. Schol.* ad *Greg. Naz.* p. 130, 143, ed. Eton. Ces épreuves duroient 80 jours. *Greg. Naz.* §. 5, 45, ou, ſelon d'autres, 50. Des manuſcrits de Nicétas portent encore néanmoins ce nombre à 80, dont deux étoient deſtinés à fouetter les initiés. Vid. *Philipp. à Turre*, Op. laudat. p. 212.

(2) Vid. *Philipp. à Turre*, Monum. vet. Ant. p. 212-13.

(3) *Porphyr.* de Abſt. L. IV, §. 16.

(4) *Tertull.* de Bapt. C. V, p. 226.

(5) Ibid. de Præſcript. Hæreſ. C. XL.

(6) *Rigalt.* Not. ad *Tertull.* p. 216-17.

Il offroit du pain & un vase d'eau, en prononçant des paroles mystérieuses (1). Après cela on lui présentoit une couronne soutenue d'une épée, ou glaive, & qu'on mettoit ensuite sur sa tête; il étoit obligé de la rejetter par-dessus l'épaule, en disant : *C'est Mithra qui est ma couronne* (2). Aussitôt on le déclaroit soldat de Mithra (3), & il appelloit les assistants ses compagnons d'armes (4).

Toutes ces pratiques, qu'on regardera avec saint Justin, Tertullien, saint Jean Chrysostome & saint Grégoire de Nazianze, comme autant d'imitations des cérémonies de l'Église, étoient les seules qui ouvroient les portes du sanctuaire de Mithra, où l'on pouvoit néanmoins être élevé à différents grades. Le premier étoit celui de *soldat*, & le second celui de *lion* pour les hommes, & d'*hiene* pour les femmes. Warburton a pris ces titres pour des noms de Prêtres & de Prêtresses d'un ordre supérieur (5); mais il se trompe, & le pas-

(1) *S. Just.* Apolog. §. *66*, p. 86. *Tertull.* de Præscript. C. XL.

(2) *Tertull.* de Coron. C. XV.

(3) *Statimque creditur Mithræ miles*, ibid.

(4) *Erubescite commilitones ejus*, ibid.

(5) The divin. Legat. T. I, p. 211, Not.

ſage de Porphyre qu'il rapporte, lui eſt abſolument contraire. D'abord Tertullien appelle les initiés aux myſteres de Mithra, *les ſoldats* de cette Divinité (1). Il paroît que ce n'étoit qu'après avoir été *lion* qu'on entroit dans la claſſe des Prêtres, celle des *corbeaux* (2). Ceux-ci parvenoient à la dignité de *Perſe*, remarquable par le coſtume de cette Nation; enſuite à celle de *bromius* & d'*hélios*, c'eſt-à-dire, de miniſtre chargé de repréſenter Bacchus, ou un Satyre (3), & le Soleil, principal objet de leur Culte. Ces derniers Prêtres ne reconnoiſſoient au-deſſus d'eux que *les Peres*, ou Anciens, qui avoient à leur tête le *Pater Patrum* (4), le véritable Hiérophante. Ces grades étoient au nombre de ſept, & avoient rapport aux ſept planetes. Les figures biſarres ou monſtrueuſes de ces perſonnages, dont ſaint Jérôme nous a conſervé le nom (5), n'étoient pas ce qu'il y avoit de moins curieux dans ces fêtes, appellées, par cette raiſon, *Leontica*, *Heliaca*, *Co-*

---

(1) Adv. Marcion. L. I, C. XIII, p. 372.

(2) *Porphyr.* de Abſt. L. IV, §. 16.

(3) *Heſych.* in h. v.

(4) Inſcript. *ap. Grut.* p. 27, n°. 2.

(5) *Portentoſa ſimulacra quibus Corax, Gryphius, Miles, Leo, Perſes, Helios, Bromius, Pater, initiantur.* Epiſt. ad Læt. VII.

racica, ou *Hierocoracica* & *Patrica* (1).

Chacune devoit être consacrée spécialement à la réception des initiés dans les grades dont il vient d'être question. Par exemple, à la derniere on devenoit *Pater patratus*, qui revient au *Pater sacratus*, comme différentes inscriptions nous l'indiquent. Le Récipiendaire en faisoit les fonctions (2), & y étoit toujours installé par des cérémonies particulieres à ce jour. Aux Patriques, il prenoit le nom d'*aigle*, au lieu de celui de *lion*, & les Prêtres n'étoient point appellés *corbeaux*, mais *éperviers* (3). Aux Léontiques, l'eau étoit regardée comme un élément contraire, & on ne s'y servoit que du miel dont on frottoit les mains & la langue des initiés pour les purifier (4). Dans les Persiques, on ne faisoit à Mithra que des offrandes de miel (5). Je conclus de tout cela qu'il devoit y avoir dans ces fêtes mystérieuses des différences marquées, soit dans les pratiques, soit dans les dénominations générales ou particulieres.

(1) Vid. Inscript. ap. *Vandal.* Diss. Taurob. p. 10, 11. *Phil. à Turre*, p. 203, 204.

(2) Vid. *Isidor.* Gloss. in v. *Patravit*, &c.

(3) *Porphyr.* de Abst. L. IV, §. 16, p. 350-51.

(4) Ibid. de Antr. Nymph. C. XV.

(5) Ibid. C. XVI.

Le ſpectacle des griffes, ou griffons, n'étoit attaché à aucune de ces fêtes en particulier, & paroît, par deux inſcriptions (1), avoir été fixé au VIII des Calendes de Mai. Dans l'une nous voyons qu'Aurél. Vict. Augentius, la 30e année de ſa conſécration, montra pour ſon fils, & avec lui, ces figures fantaſtiques, qui étoient repréſentées, comme nous l'apprend Apulée, ſur les robes des initiés (2). Parés de cette maniere, ils étoient placés derriere un rideau qu'on tiroit tout-à-coup, & ces figures de griffons étoient expoſées aux yeux des aſſiſtants ce jour-là, celui de la grande initiation Mithriaque. Quoique l'Auteur que je viens de citer, ſemble n'avoir voulu parler que des Iſiaques, cependant le témoignage de Porphyre prouve que cette cérémonie étoit auſſi d'uſage aux myſteres de Mithra. « La perſonne, dit-il, qui ſe fait » recevoir aux Léontiques, s'enveloppe de » figures de toute ſorte d'animaux (3) ». Cet habillement biſarre étoit appellé *olym-*

(1) Laudat. à *Vandal.* & *Phil. à Turre*, L. ſupr. C.

(2) *Humeris dependebat pretioſa chlamyda; quaqua tamen viſeres; colore vario circumnotatis inſignibar animalibus. Hinc Dracones Indici, indè Gryphes Hyperborei.... Hanc Olympiacam* (*Leonticam malebat Reineſius*, p. *96.*) *Stolam ſacrati nuncupant.* Metam. L. XI, p. 240.

(3) *Porph.* de Abſt. L. IV, §. 16.

pique (1), & ſe portoit encore aux *coraciques*, ou *hiéracoraciques*, & tous les jours qu'on faiſoit voir les *Griffes* (2), c'eſt-à-dire, les Adeptes, vêtus de leurs robes myſtérieuſes, ſur leſquelles on avoit peint des griffons. Tout cela étoit aux frais d'un des principaux Prêtres ou anciens initiés, & l'on conſervoit, par une inſcription publique, le ſouvenir de ſa généroſité, qui s'étendoit auſſi ſur les ſacrifices.

On s'y ſervit de victimes humaines, ſans diſtinction d'âge, ni de ſexe; & ce fut dans leurs entrailles qu'on alloit, dans un temple près d'Alexandrie, chercher à découvrir l'avenir (3). Hadrien défendit à Rome ces horribles cérémonies (4); mais, ſoit qu'il ne pût les abolir entiérement, ſoit qu'on eût trouvé moyen bientôt après de les faire renaître, il eſt certain qu'elles furent encore pratiquées ſous le regne de Commode. Cet Empereur immola, de ſa propre main, à Mithra, un homme, dans un temps où cette affreuſe coutume étoit devenue

(1) *Apul.* Metam. L. XI, p. 240.

(2) *Tradiderunt Coracica.... Oſtenderunt Gryphios*, &c. Inſcript. laudat. *Reineſ.* Claſſ. I, Inſcript. 48, &c. &c.

(3) *Socrat.* Hiſt. Eccleſ. L. III, C. II. *Phot.* Bibl. p. 1446.

(4) *Porph.* de Abſt. L. XI, p. 56.

rare, & où peut-être, comme Lampridius veut le faire croire, l'on n'en faiſoit qu'une ſeule repréſentation, ſans effuſion de ſang humain (1).

Après ces ſacrifices, ſuivis d'un diſcours ſur la juſtice (2), les Hiérophantes, ou principaux Miniſtres, expliquoient aux initiés les ſymboles de leur Culte. Le premier, & peut-être le plus ſecret, puiſqu'on ne le voit repréſenté ſur aucun bas-relief, étoit celui qui avoit rapport aux étoiles fixes, aux planetes & au paſſage de l'ame humaine par ces aſtres. Ce ſymbole, ſelon l'Épicurien Celſe, conſiſtoit en une eſpece d'échelle, le long de laquelle il y avoit ſept portes, & tout au haut une huitieme. La premiere de plomb, étoit attribuée à Saturne, à cauſe de ſa lenteur; la ſeconde d'étain, à Vénus, parce que ce métal eſt mou, & d'abord brillant; la troiſieme d'airain, à cauſe de la dureté & de la ſolidité de cette compoſition métallique, à Jupiter; la quatrieme de fer, à Mercure, regardé comme infatigable, & adonné au commerce; la cinquieme d'un métal mê-

(1) *Æl. Lamprid.* vit. Commod. Hiſt. Auguſt. *Ed. Var.* p. 498.

(2) *S. Juſt.* adv. Tryph. §. 70, p. 176.

langé,

langé, à Mars, changeant & inégal; la sixieme d'argent, à la Lune, & la septieme d'or, au Soleil. Ces deux dernieres représentoient ainsi les couleurs apparentes de ces deux Astres (1).

Cette échelle & toutes ces portes ont sans doute trait à un systême astronomique : mais excluoit-il les allégories morales, ou métaphysiques? Ce passage de l'ame, dont parle Celse, y entroit certainement pour quelque chose, & prouve que la métempsycose étoit la véritable doctrine des Mithriaques, comme Porphyre l'assure. Ce Philosophe nous a conservé un fragment de Pallas, qui avoit composé un Ouvrage particulier sur tous ces objets mystérieux. Cet Écrivain, après y avoir rapporté l'opinion de ceux qui ramenoient ces symboles à l'Astronomie, ajoute : « Mais » le sentiment vrai & exact est, qu'on a » voulu désigner, d'une maniere énigmatique, les révolutions successives des ames » humaines dans les différents corps (2) ». Après leur séparation de ces corps, elles

(1) Ap. *Origen.* L. VI, p. 290. Voyez, dit M. de Villoison, le savant Mémoire de M. l'Abbé Barthélemy, *sur quelques Médailles d'Antonin, frappées en Égypte*, p. 501, T. XLI, *Mém. Acad. Inscript.*

(2) Ap. *Porph.* L. IV, §. 16, p. 351.

devoient passer dans les Astres, suivant la doctrine qui s'est perpétuée chez les Parses. « Ils distinguent, selon M. Anquetil, » différents Cieux, où les ames jouissent, » jusqu'à leur résurrection, d'un bonheur » proportionné à leur vie passée : celui du » Soleil, *Korschid-paé*, est le plus élevé. » Au-dessus est le *Gorotman*, séjour d'Or- » musd & des Esprits célestes, lequel ré- » pond à la porte dont parle Celse (1) ».

Avant d'entretenir les initiés de ces différentes périodes célestes & de leur objet, il est probable qu'on mettoit sous leurs yeux la représentation de Mithra, sous la figure d'un jeune homme domptant un taureau, tantôt l'égorgeant, tantôt prêt à l'égorger, avec tous les accessoires dont il a déja été question. Cela fixoit d'abord l'attention à l'entrée de l'antre sacré qui étoit exactement tracé sur d'anciens bas-reliefs. N'en soyons pas étonnés : le Gouvernement s'embarrassoit fort peu que ces mysteres fussent connus, puisque le Poëte Stace en parle sans crainte & d'une maniere très-claire (2). Porphyre

---

(1) Vie de Zoroastre, Zend-A-Vesta, T. II, p. 28, 29.

(2) .... *Seu Persei sub rupibus antri*
Indignata sequi torquentem cornua Mitram.
Theb. L. I, v. 719-20.
Ubi Schol. « *his autem versibus sacrorum mysteria patefecit.* »

dit même que Mithra, comme le taureau placé près de la ligne équinoxiale, est le Démiourgue, le Maître, ou Auteur de la naissance (1); ce qui désigne la véritable explication de ces bas-reliefs allégoriques, laquelle n'a point échappé aux recherchés de M. Anquetil. Selon cet Académicien, ils ont particuliérement rapport aux équinoxes de printemps & d'automne, temps où la renaissance de la Nature & sa fécondité, annoncent le triomphe de Mithra, protecteur du juste, & ennemi d'Ahriman qu'il combat, pour diminuer sur la terre son pouvoir, c'est-à-dire, le mal moral (2). Le systême des deux principes faisoit donc partie de la doctrine des Mithriaques. C'est pourquoi Archélaus reprochoit à Manès de croire à la présence de Mithra, éclairant ces lieux mystiques, « Où tu vas, barbare » Persan, s'écrioit-il, en imposer au peuple, » & comme un habile Comédien, célébrer » les mysteres de cette Divinité (3) ».

Est-ce une calomnie de la part d'Archélaus? ou le reproche qu'il fait à Manès est-il fondé? La réponse à cette question

---

(1) De Antr. Nymph. C. XXIV.

(2) Acad. des Inscript. T. XXXI, p. 421, 22, &c.

(3) Acta Disput. Archel. & Manet. ap. *Zacagni* Monum. Eccles. Græc. & Lat. p. 62, 63.

n'appartient point à mon sujet ; il suffira de remarquer dans les paroles qu'on vient de lire, une allusion claire à quelque drame pantomime usité dans les mysteres de Mithra. Des personnages divers devoient y représenter le sujet des bas-reliefs dont j'ai déja parlé, & d'autres choses qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Les Hiérophantes en donnoient aux Adeptes des explications physiques (1), ou astronomiques, conformément à leurs principes.

Mosheim a prétendu que Mithra n'avoit été, selon eux, qu'un fort Chasseur, qui, ayant délivré la Perse du ravage des bêtes féroces, & rendu ainsi la tranquillité à ses habitants, avoit mérité, de leur part, les honneurs divins (2). Le savant Abbé Foucher a trop bien réfuté cette opinion singuliere (3), pour que je puisse être tenté de l'adopter. Mais une conjecture moins invraisemblable seroit celle, que dans les Mithraques, comme dans tous les autres mysteres, on faisoit mention des bienfaits de la civilisation, & du cruel état dont elle avoit retiré le genre humain.

---

(1) *Tertull.* adv. Marcion. C. XIII, p. 72.

(2) Not. ad *Cudw.* T. I, p. 424.

(3) Dans son excellent Traité de la Religion des Perses, Acad. des Inscript. T. XXIX, p. 131.

Il seroit même possible d'expliquer ; suivant cette idée, une partie des bas-reliefs. La description des désordres de la vie sauvage ne pouvoit que plaire aux pirates qui avoient embrassé ce Culte mystérieux préférablement à tout autre (1). Enfin on ne sauroit trop le répéter ; jamais les anciens Mystagogues ne connurent l'unité de doctrine : ils eurent différents systêmes, en changerent souvent, & surent toujours y adapter les allégories anciennes qui en étoient, pour ainsi dire, le thême perpétuel.

Néanmoins ce seroit étrangement abuser de cette remarque, si l'on s'imaginoit que je veuille par-là approuver toutes sortes d'explications. Celle de M. Boulanger n'est certainement pas dans ce cas, & n'a d'autre mérite que la singularité. Selon lui, « tout » le Culte de Mithra n'est qu'une formule » de période, qu'un planisphere astronomique, & qu'une image cyclique, qui, » par la suite, est devenue la Divinité redoutable des Cycles, des temps & des » périodes, à laquelle les Mithriaques ont » sacrifié des victimes humaines. En effet, » il n'est point de Dieu plus cruel que celui » de la fin des temps : on ne sauroit se le

(1) *Plut.* Vit. Pomp. T. III, p. 445.

» rendre favorable que par des sacrifices » très-précieux ; puisqu'il détruit tout, les » sacrifices ont dû être barbares, inhu- » mains, destructeurs (1) ». Que de gens rêvent sans être endormis ! les Savants ont eu quelquefois ce privilege, & ils le doivent toujours à l'esprit systématique.

Non contents de changer d'opinion, suivant le temps & les circonstances, les Mystagogues firent plus d'une fois un mêlange bisarre de pratiques différentes. Celles des Grecs & des Romains ne parurent point aux Prêtres de Mithra contrarier leur Culte, d'origine Persanne, qu'ils vouloient accréditer parmi ces peuples. Citons quelques exemples de cette opposition de rites & d'opinions. Les abstinences excessives que les nouveaux Mithriaques exigeoient, étoient condamnées par la religion de Zoroastre, comme le savant Hyde (2) & M. Fréret (3) l'ont observé, d'après le *Sadder.* Les Parses rejettent également le jeûne, & leur religion est peut-être, dit M. Anquetil, la seule dans laquelle il ne soit, ni méritoire, ni même permis (4).

(1) Antiq. dévoil. T. II, p. 301.

(2) Hist. Rel. vet. Pers. *ed. Ultim.* p. 109.

(3) Acad. des Inscript. T. XVI, p. 283.

(4) Theol. Cérém. & Morale de Zoroastre, Zend-A-Vesta, T. III, p. 601.

La virginité & le célibat auxquels les Mithriaques obligeoient les perſonnes des deux ſexes qui aſpiroient à la perfection (1), n'étoient pas moins contraires aux principes des Mages, qui les regardoient comme un état réprouvé (2). M. Fréret ajoute à cette remarque, que le temps de la célébration des Mithriaques, ne convient point à celui des *Mirhagan* de Perſe. Ces premieres fêtes ſe célébroient à Rome après l'équinoxe du printemps, au lieu que ces dernieres commençoient quelques jours après le ſolſtice d'hiver (3). De ces différences marquées, le ſavant Académicien voudroit conclure que les cérémonies de Mithra, telles qu'elles étoient pratiquées en Italie & dans la Grece, n'avoient point une origine Perſanne, mais Chaldéenne. Les preuves qu'il en donne ne ſont point convaincantes. Pour avoir ajouté à l'ancien Culte, les Prêtres de Mithra, répandus de toutes parts dans l'Empire Romain, n'en conſervoient pas moins les traces, quoiqu'ils cherchaſſent à les cacher (4);

(1) *Tertull.* de Præſcript. CXL, p. 217.

(2) Acad. des Inſcript. T. XVI, p. 283.

(3) Ibid.

(4) Firmicus parle de ces myſteres en ces termes : *Vos itaque qui dicitis in his templis ritè ſacrificari non Ma-*

& on ne peut les méconnoître dans les détails que renferme cet Article.

Ce célibat, ces jeûnes, ces macérations, ce baptême, cette offrande de pain, sont évidemment des pratiques & des cérémonies que les Mystagogues avoient empruntées du Christianisme. Elles étoient comme autant d'armes avec lesquelles ils s'imaginoient pouvoir le combattre avec avantage. Ils profiterent du zele, ou du désespoir des partisans du Paganisme expirant, pour tâcher de le ranimer, en quelque sorte, par la célébration de leurs mysteres, & de plusieurs autres fêtes inconnues dans l'ancienne Religion Grecque & Romaine. En effet, ce n'est, comme le remarque M. Fréret, qu'après Constantin, qu'on commence à trouver des inscriptions qui parlent des mysteres & des fêtes de Mithra (1). Les uns & les autres furent proscrits l'an 378 de l'ére vulgaire; & l'antre sacré des Mithriaques fut aussi-tôt ouvert & détruit par les ordres de Gracchus, Pré-

---

gorum ritu Persico, cur hæc Persarum sacra laudatis? Scio hoc Romano nomine dignum putatis, at Persarum sacris & legibus sequatur; de Error. Prof. Relig. p. 4, *ed. Rig.* J'ai corrigé le dernier membre de cette phrase, qui est évidemment corrompu dans toutes les éditions de cet Auteur.

(1) Acad. des Inscript. T. XVI, p. 276, 277.

fet du Prétoire (1). Ne doit-on pas regretter que quelque témoin oculaire ne nous ait pas laiſſé une deſcription complete de tout ce qu'on trouva dans cet endroit, un des derniers repaires de la ſuperſtition ?

ARTICLE III.

Des Iſiaques.

LE peuple d'Égypte, preſſé par la tyrannie des Ptolémées, ſe vit contraint, ſous leur regne, d'admettre des Divinités étrangeres (2), & d'altérer ſon ancien Culte. Il eut alors des myſteres nouveaux, auxquels on ne pouvoit ſe faire initier que chargé de chaînes, avec des anneaux aux narines (3), la barbe longue & des habits craſſeux. Conſacrées à Saturne (4), ces cérémonies faiſoient alluſion aux mœurs des

(1) *S. Hieron.* Epiſt. ad Læt. VII, Lex unic. Cod. Theod. *Ne quis in causâ ſuâ.* Coſſ. Valent. VI, & Valentin. II.

(2) *Poſt quem,* (Alexandrum) *tyrannide Ptolemæorum preſſi, hos quoque Deos in cultum recipere, Alexandrinorum more, apud quos præcipuè colebantur, coacti ſunt.* Macrob. *Saturn.* L. I, C. VII.

(3) C'eſt, dit M. de Villoiſon, le *nezem* de la Geneſe, C. XXIV, v. 22, que portent encore les femmes Arabes.

(4) *S. Epiph.* L. III, C. XI, p. 1092.

premiers hommes, avant l'établiſſement de la ſociété. Non-ſeulement toutes les fureurs & l'indécence des Bacchanales & des Fêtes de Cotytto (1) s'introduiſirent à Memphis & à Héliopolis; mais elles pénétrerent encore juſques dans les ſanctuaires d'Horus & d'Harpocrate (2). Le deſpotiſme extravagant des Empereurs Romains, n'épargna pas davantage la religion des Égyptiens, qui furent forcés de recevoir Antinous comme un Dieu, & d'inventer en ſon honneur des myſteres (3), dans leſquels on devoit ſans doute être inſtruit ſi cet infame & malheureux favori d'Hadrien, s'étoit noyé dans le Nil, ou s'il étoit mort victime de la ſuperſtition de ce Prince (4).

Quoique les Égyptiens, pour ne pas confondre enſemble l'ancien & le nouveau Culte, euſſent d'abord relégué toutes les Divinités de celui-ci hors des villes (5), ils ne purent néanmoins dans la ſuite réſiſter à la ſéduction de l'exemple, & à l'autorité de leurs Rois. Leur ſéjour à Alexan-

---

(1) Ibid. C. XII, p. 1093, *ubi leg.* Κοτύττιδας *pro* Κοριτίδας. *Ed. Petav.*

(2) Ibid.

(3) *S. Epiph.* L. C.

(4) *Dion. Caſſ.* L. LIX, §. 2.

(5) *Macrob.* Saturn. L. I, C. VII.

dric, fit donner aux rites mêlangés, le nom d'*Alexandrins*, lesquels se répandirent bientôt dans tout l'Empire Romain. Corinthe, qui en faisoit alors partie, les adopta ; & il est impossible de les méconnoître dans les détails qu'Apulée nous a donnés des mysteres d'Isis Pélagique, ou Maritime. Elle avoit un temple dans cette ville (1), où l'on célébroit au printemps sa fête, avec beaucoup de pompe.

Elle commençoit par une purification générale, où l'on se lavoit dans la mer, en y plongeant sept fois la tête (2). Il paroît qu'ensuite on faisoit une invocation à la Déesse, représentée, comme la Lune, avec un cercle lumineux, une robe de couleur changeante, une mante, ou grand voile noir, parsemé d'étoiles qui environnoient cet Astre dans son plein. Isis, ayant à la main droite un sistre d'airain, à sa gauche un vase d'or, dont un aspic formoit l'anse, étoit encore couronnée de fleurs, & couverte de fruits. A ses côtés l'on voyoit deux serpents, représentant assez bien les sillons sur lesquels s'étendoient quelques épis de bled.

(1) *Pausan.* Corinth. C. IV.

(2) *Apul.* Metamorph. L. XI, T. I, Op. p. 223. *Ed. Altenburg.*

L'ablution dont je viens de parler, cérémonie préparatoire & eſſentielle à ces myſteres (1), ſe pratiquoit avant le lever du Soleil; & dès que cet Aſtre étoit ſur l'horizon (2), la ſtatue de la Déeſſe, & tout ſon cortege, ſe mettoit en marche dans l'ordre ſuivant. D'abord paroiſſoit une multitude de perſonnes, les unes en habit de ſoldat & de gladiateur, en équipage de chaſſeur, d'oiſeleur, de pêcheur; d'autres avec l'appareil de la Magiſtrature: celui-ci repréſentoit, par ſon ajuſtement & ſa démarche, une femme; celui-là s'enveloppoit du manteau de Philoſophe: il en avoit les ſandales & la barbe, qu'Apulée compare à celle d'un bouc. L'attention des ſpectateurs ſe portoit enſuite ſur un ours, accoutré comme une matrône, & aſſis ſur une eſpece de chaiſe. Un ſinge, vêtu d'une robe, coëffé d'un bonnet Phrygien, & tenant une coupe d'or, paſſoit pour Ganymede; un âne avec des ailes, accompagné d'un vieillard, annonçoit Pégaſe & Bellérophon. Tout cela ſervoit d'amuſement au peuple, pendant que la pompe ſacrée de la Déeſſe s'avançoit.

---

(1) *Tertull.* de Bapt. C. V, p. 226.

(2) *Apul.* Metam. L. XI, p. 227.

Elle étoit précédée d'une troupe de femmes, les unes couronnées de fleurs, & les autres occupées du ſoin d'en parſemer le chemin par où devoit paſſer la ſtatue d'Iſis. Quelques-unes portoient des miroirs attachés ſur leurs épaules, & deſtinés à faire appercevoir à la Déeſſe tous ceux qui la ſuivoient. C'étoient des perſonnes des deux ſexes avec des flambeaux de cire, ou de poix-réſine & de lampes; un chœur de muſiciens & de jeunes gens qui chantoient des Hymnes relatifs à la fête; enfin la foule des initiés. Les hommes, avec la tête raſe, y étoient habillés de lin très-blanc, & les femmes avoient leurs cheveux pliés dans un bonnet. Les Prêtres, en robe longue & chargés de figures ſymboliques, marchoient tous au ſon de la flûte ſacrée & du ſiſtre.

Le premier de ces Miniſtres portoit une lampe d'or, faite en forme de barque; le ſecond ſoutenoit avec ſes deux mains de petits autels, appellés des *ſecours*, & regardés comme les ſymboles de la Providence; le troiſieme tenoit le Caducée de Mercure, avec une palme à feuilles d'or; le quatrieme montroit au peuple l'emblême de la juſtice, une main gauche avec les doigts étendus, & étoit encore chargé d'un vaſe en forme de mamelle, d'où dé-

couloit du lait; le cinquieme & le ſixieme étoient obligés de porter, l'un le van myſtique d'or, & rempli de rameaux du même métal, l'autre une cruche.

Des miniſtres inférieurs (1), & même de ſimples initiés qui devoient repréſenter les *panages* d'Éleuſis, s'avançoient avec les figures biſarres des Divinités Égyptiennes. Ici c'étoit une tête de chien; là une tête droite, ayant une partie du viſage doré, & l'autre moitié de couleur noire; ſuivoit immédiatement un Prêtre, traînant, par les pieds de devant, une vache, ſymbole de la Déeſſe qui nourrit tout. Bientôt après, on appercevoit la ciſte myſtique, près de laquelle une perſonne portoit dans ſon ſein, dit Apulée, l'adorable image de la Divinité ſuprême, dont la forme n'avoit rien de reſſemblant, ſoit aux hommes, ſoit aux oiſeaux, mais étoit digne de reſpect & d'admiration, par ſa ſingularité & l'art avec lequel on l'avoit faite. C'étoit, ſelon lui, la marque ineffable des profonds & ſublimes myſteres (2). Cette maniere de s'exprimer me paroît déſigner le *phallus*, renfermé

(1) *Sacrorum geruli*, Apul. L. XI, p. 234. Ils repréſentoient donc les Hiéraphores de l'ancienne Égypte.

(2) *Altioris utcumque & magno ſilentio tegendæ religionis argumentum ineffabile.* Apul. *Op.* laudat. p. 230-31.

dans une petite urne, dont cet Écrivain donne tout de ſuite la deſcription, comme s'il vouloit éviter de parler de ce qu'elle contenoit. L'orifice de ce vaſe d'or & orné d'hiéroglyphes, formoit un tuyau qui ſe recourboit à l'entour, & l'anſe étoit couverte d'un dragon, dont la tête écaillée, ſembloit s'élancer en avant.

Apulée ſe garde bien encore de faire mention de la cérémonie du pin, parce qu'elle étoit très-myſtérieuſe. Elle conſiſtoit à couper le milieu de cet arbre, & à y donner la forme d'une ſtatue d'Oſiris, qu'on enterroit enſuite avec pompe (1). Quoiqu'on en ignore le jour, il eſt néanmoins vraiſemblable qu'il précédoit celui de la proceſſion, dont il faut achever la deſcription.

Elle arrivoit dans l'ordre qu'on vient de rapporter, au bord de la mer, où ſe faiſoit la principale cérémonie, celle de la conſécration d'un navire artiſtement conſtruit avec du bois de citronnier, & purifié ſuivant l'uſage. De toutes parts on y voyoit des caractères hiéroglyphiques, & ſur les voiles, le ſujet des vœux des navigateurs. La poupe en étoit remarquable, par une

(1) *Arnob.* contr. Gent. p. 17.

oie qu'on y avoit ſculptée. Les profanes, comme les initiés, avec des vans remplis d'aromates, & d'autres choſes néceſſaires aux ſacrifices, s'avançoient à l'envi, & les verſoient dans ce bâtiment; qui, chargé de toutes les offrandes, profitoit d'un vent favorable pour s'éloigner du rivage.

Dès qu'on avoit perdu de vue ce vaiſſeau ſacré, les Prêtres & leur ſuite revenoient au temple dans le même ordre qu'auparavant, & les initiés entroient dans le ſanctuaire, où les ſtatues des Dieux étoient remiſes à leur place. Le Grammatiſte, ou Hiérogrammatiſte, qni tenoit le troiſieme rang dans l'ordre ſacerdotal, ayant autour de lui les miniſtres inférieurs, les Paſtophores, & s'étant mis dans un endroit élevé du temple, prenoit à la main un Livre, & récitoit tout haut les prieres pour la proſpérité de l'Empereur, pour le Sénat, les Chevaliers & le peuple Romain. Elles étoient terminées par des vœux en faveur de tous les navigateurs. Après cela, l'aſſemblée étoit renvoyée par la formule ordinaire.

Comme dans tous les autres myſteres; les cérémonies de l'initiation ſe pratiquoient la nuit. Quand quelqu'un vouloit y participer, il falloit qu'il en obtînt la permiſ-

ſion

ſion du Grand-Prêtre. Enſuite il choiſiſſoit un autre membre de l'ordre ſacerdotal pour ſon Myſtagogue, & fixoit la ſomme qu'il étoit réſolu d'employer aux frais de ſa réception. Les Prêtres ne manquoient pas d'en profiter; &, outre cela, leur Chef exigeoit des préſents particuliers. L'initié obſervoit d'abord pendant dix jours une continence rigoureuſe, & s'abſtenoit alors du vin & de la chair. Avant qu'il fît ſon ſacrifice, l'Hiérophante, ou Prophete, tiroit du ſanctuaire certains Livres en caracteres hiéroglyphiques, & où étoient encore des lignes tracées en différentes manieres, & formant des nœuds, ou des roues. Sans doute que ces objets fourniſſoient une ample matiere à diverſes interprétations, & aux leçons qu'on donnoit au Récipiendaire. Je crois auſſi qu'on lui expliquoit une partie de la fameuſe Table Iſiaque, qui nous repréſente, non les anciennes fêtes d'Iſis, mais celles qu'on célébroit en ſon honneur dans l'Italie, où ce monument a été découvert. Peut-être étoit-elle expoſée dans les temples de cette Déeſſe, comme les bas-reliefs dont j'ai parlé à l'article précédent, l'étoient dans l'antre conſacré à Mithra. Un examen réfléchi de cette Table, montre que tout n'y eſt pas conforme à l'ancien Égyptianiſme;

elle n'appartient donc qu'aux nouveaux rites Isiaques.

Après le sacrifice, le Récipiendaire étoit purifié & lavé dans des bains particuliers. On le plaçoit ensuite, vêtu d'une robe neuve de lin, devant l'image de la Déesse, & dans l'intérieur du sanctuaire. C'est là où il entendoit des choses qu'il ne lui étoit plus permis de révéler. Il y avoit encore d'autres cérémonies ; mais Apulée ne nous les désigne que d'une maniere obscure & énigmatique. « Je me suis approché, dit-» il, des confins de la mort. Ayant foulé » aux pieds le seuil de Proserpine, j'en suis » revenu à travers tous les éléments. Au » milieu de la nuit, le soleil me parut briller » d'une lumiere éclatante; j'ai été en pré-» sence des Dieux supérieurs & inférieurs, » & je les ai adorés de fort près (1) ».

Le lendemain, au point du jour, l'initié sortoit du sanctuaire, vêtu de douze robes sacrées, & venoit s'asseoir sur un siege élevé au milieu du temple, & en face de la statue d'Isis. Il y prenoit un magnifique manteau traînant jusqu'à terre, & parsemé de figures de dragons, de griffons & autres animaux. Les Prêtres donnoient

(1) *Apul.* Metam. L. XI, p. 240.

à cet habillement le nom d'olympique, parce qu'il étoit le ſigne des épreuves auxquelles on s'étoit ſoumis avec courage, & ſans y ſuccomber. Le nouvel Adepte tenoit à la main droite un grand flambeau, & avoit une couronne de palmier, dont les feuilles formoient une eſpece de *gloire* autour de ſa tête. Le reſte de la journée ſe paſſoit dans la joie & en feſtins. Ceux-ci même duroient trois jours conſécutifs, & ſe terminoient toujours par des ſacrifices & des actions de graces.

Apulée n'a pas manqué de nous rapporter la priere de ce genre qu'il fit, ſous le nom de Lucius, à Iſis. On ne peut douter qu'il ne s'y ſoit conformé aux formules uſitées dans pareil cas. Il s'adreſſe ainſi à cette Déeſſe: « Toi que les Dieux céleſtes honorent, que les Divinités infernales redoutent; Déeſſe qui imprimes le mouvement à notre Globe, qui éclaires le Soleil, gouvernes l'Univers, & foules aux pieds le Tartare; les Aſtres t'obéiſſent; tu réjouis tous les Dieux; tu regles l'ordre des ſaiſons; les éléments te ſont aſſervis; les vents ne ſoufflent, & les nuages ne s'aſſemblent qu'à ton gré; les ſemences ne peuvent germer, ni croître ſans toi, &c.... » Iſis avoit dit elle-même en apparoiſ-

ſant à Lucius : « Me voici la Nature, mere
» de toutes choſes, Souveraine de tous les
» éléments, l'origine des ſiecles, la pre-
» miere des Divinités, la Reine des Ma-
» nes, la plus ancienne habitante des Cieux,
» l'image uniforme des Dieux & des Déeſ-
» ſes. Les voûtes éclatantes du Ciel, les
» vents ſalutaires de la mer, & le déplo-
» rable ſilence des enfers, reconnoiſſent
» mon pouvoir abſolu. Je ſuis la ſeule Divi-
» nité révérée dans l'Univers ſous pluſieurs
» formes, avec diverſes cérémonies, &
» ſous différents noms. Les Phrygiens m'ap-
» pellent la Mere des Dieux ; les Cyprio-
» tes, Vénus Paphienne ; les Athéniens,
» Minerve Cécropienne ; les habitants d'É-
» leuſis, l'ancienne Cérès ; .... les Égyp-
» tiens, recommandables par l'antiquité de
» leur doctrine, ſont les ſeuls qui m'ho-
» norent d'un véritable Culte, & qui me
» donnent mon vrai nom, *la Reine Iſis* (1) ».
Dans ce langage d'un Polythéiſme raffiné,
on ne peut méconnoître le Panthéiſme,
la Nature déifiée, le ſyſtême de l'ame du
monde, en un mot le Spinoſiſme. Si l'on
y cherchoit le dogme de l'unité de Dieu,
en prenant à la lettre quelques expreſſions

(1) *Apul.* Metam. L. XI, p. 226.

isolées, ce seroit vouloir s'éloigner du véritable sens d'un texte très-clair. Quoique les principes de la secte de l'Auteur, l'Éclectisme, semblent en général (1) y répugner, cependant il est trop conforme à l'ancienne doctrine Égyptienne, pour qu'on osât s'en écarter dans les mysteres Isiaques. Tout le discours d'Isis n'est en effet qu'une explication, ou simple commentaire de ces mots, *Je suis tout ce qui a été, est & sera*, de la fameuse inscription gravée en caracteres hiéroglyphiques sur la porte du temple de la Déesse à Saïs (2), & dont nous avons deux traductions grecques (3). D'ailleurs, ceux qui ont prétendu qu'Apulée fait

(1) Cette expression n'est point ici oiseuse, Plotin ayant dit : *Le monde est Dieu.* Ennead. L. III, C. I, §. 8. Dans d'autres endroits, ce Philosophe a parlé d'une maniere plus orthodoxe & conforme à la doctrine de son maître, Ammonius, de Porphyre, d'Iamblique, d'Amélius, de Proclus, &c. Aucun d'eux n'a pu cependant se garantir d'obscurités & de contradictions toujours renaissantes. D'ailleurs, le systême de l'ame du monde a été de tout temps une erreur vulgaire, comme le prouve le témoignage de plusieurs Poëtes Grecs & Latins. *Æschyl.* ap. *Euseb.* Præp. L. XIII, C. XIII. *Eurip.* Troad. v. 884. *Arat.* Phænom. v. 2, &c. *Ennius* ap. *Cic.* de Nat. Deor. L. II, §. 2. *Virg.* Georg. L. IV, v. 219. Æn. L. VI, v. 526-27. *Lucan.* L. IX, v. 578. *Manil.* L. I, v. 483. *Valer. Soran.* ap. *S. Aug.* de Civit. L. VII, C. IX, &c.

(2) *Iambl.* de Myst. §. VIII, C. V.

(3) Ap. *Plut.* de If. & Osir. *Procl.* in Tim. *Plat.* p. 30.

enſeigner ici aux initiés le dogme de l'unité, n'ont pas ſans doute remarqué un autre paſſage du même Ouvrage de cet Écrivain, où Oſiris eſt mis fort au-deſſus de toutes les Divinités (1). Conſéquemment Iſis ne pouvoit être la premiere, encore moins la ſeule.

On enſeignoit dans les myſteres Iſiaques une autre doctrine, celle qui concernoit la vie future. Lorſque Lucius dit, qu'il arriva aux confins de la mort, & foula aux pieds le ſeuil de Proſerpine, n'eſt-ce pas une allégorie aſſez claire, ſur les craintes dont il s'imaginoit être débarraſſé par ſon initiation? Mais toute difficulté s'évanouit par ces promeſſes que lui fait Iſis: « Tu vivras » heureux, tu ſeras plein de gloire ſous ma » protection. Quand, ayant atteint le terme » ordinaire de la vie, tu deſcendras aux » enfers, là tu habiteras les Champs-Élyſées..... Si, par ton zele pour mon Culte, » & par une chaſteté inviolable, tu mérites » mes faveurs, tu ſauras qu'il eſt en » mon pouvoir de prolonger tes jours au-» delà du temps que le deſtin a preſcrit (2) ».

(1) *Deus Deûm magnorum potior, & majorum ſummus, & ſummorum maximus, & maximorum Regnator Oſiris*, &c. L. XI, p. 245.

(2) Ibid. p. 227.

A l'eſpoir de jouir après la mort d'une félicité aſſurée, ſe joignoit donc celui d'une vie longue & heureuſe, ſur lequel il n'eſt jamais difficile de tromper les hommes, parce que leur bonheur conſiſte à céder à la force de cette illuſion.

Non-ſeulement Iſis étoit regardée comme ayant le pouvoir d'arrêter l'exécution des arrêts des Parques, de détourner les malignes influences des Aſtres, de calmer les orages de la fortune, mais encore de diſſiper ceux de la mer, & de faire échapper les navigateurs aux périls dont elle les menace (1). C'eſt pourquoi on conſacroit à la Déeſſe un navire, & on célébroit ſa fête, dès que les tempêtes qui regnent pendant l'hiver, ne ſe faiſoient plus ſentir, & que les flots, devenus paiſibles, permettoient aux bâtiments d'appareiller (2).

---

(1) Ibid. p. 226, 241, &c.

(2) Selon Héſiode, on ne pouvoit ſe mettre en mer qu'après le coucher des Pléiades, *Oper. & Dier.* L. II, v. 130-31; c'eſt-à-dire, à la fin d'Octobre. Dix jours avant l'équinoxe d'Automne, la navigation étoit regardée comme dangereuſe, & comme impraticable vers le 11 de Novembre, à cauſe des tempêtes connues de nos Marins ſous le nom de *coups de vents des morts.* Les mers demeuroient, pour ainſi dire, fermées juſqu'au 10 Mars, temps de l'ouverture de la navigation, qui ſe célébroit à Rome par des joutes ſolemnelles. Malgré cela, on craignoit de ſortir des ports avant la mi-Mai. *Veget.* de re Milit. L. V, C. I, §. 9.

Perſonne n'ignore que l'heureuſe poſition de Corinthe l'avoit rendue le centre du commerce maritime de la Grece : il n'eſt donc point étonnant qu'elle fut celui du Culte d'Iſis, protectrice de la navigation. Quoique les Égyptiens ne puſſent la ſouffrir, autant par gout, que par principe religieux, cela ne les empêchoit pas néanmoins de faire honneur de ſa découverte à cette Déeſſe, en lui attribuant l'invention des voiles (1), & la conſtruction du premier navire (2).

Il eſt aſſez probable que le Culte d'Iſis paſſa de Corinthe à Rome, puiſque cette Déeſſe portoit auſſi le ſurnom de Pélagique (3) dans cette derniere Ville, où ſon origine remontoit au temps de Sylla (4). Comme toutes les Divinités Égyptiennes, Iſis y fut d'abord ſupportée avec peine (5), enſuite chaſſée avec Sérapis, du Capitole, malgré les rumeurs du peuple, ſous le Conſulat de Piſon & de Gabinius (6), l'an 58

---

(1) *Hygin.* Fab. CCLXXVII.

(2) *Fulgent.* L. I, C. XXV.

(3) Inſcript. ap. *Grut.* p. 313, n°. 81.

(4) *Apul.* L. XI, p. 246.

(5) *Macrob.* Saturn. L. I, C. VII.

(6) *Cæterum Serapim, & Iſidem, & Arpocratem, & Anubim prohibitos Capitolio Varro commemorat, eorumque ſtatuas à Senatu dejectas, nonniſi per vim popularium*

avant J. C. Elle ne revint que peu de temps avant les dernieres guerres civiles dans cette Capitale du monde, où ses mysteres s'établirent alors, & eurent de nombreux partisans. Appien raconte que l'Édile Volusius cherchant à éviter la proscription des Triumvirs, emprunta d'un Isiaque sa robe de lin & son masque à tête de chien. Dans cet équipage il se rendit par les chemins ordinaires, un sistre à la main, & demandant l'aumône, auprès du jeune Pompée (1). Si les yeux, comme le remarque très-bien M. Fréret (2), n'avoient pas été accoutumés à voir des hommes dans ce bisarre ajustement, rien n'étoit plus propre à faire arrêter Volusius par les premiers qui l'eussent rencontré.

Virgile parle avec tant de mépris des Divinités Egyptiennes (3), que son ancien Commentateur, Servius, pense que leur

---

restructas ; sed tamen & Gabinius Consul Kalendis Januariis, cùm vix hostias probaret, præ popularium cœtu, quia nihil de Serape & Iside constituisset, potiorem habuit Senatûs censuram quàm impetum vulgi, & aras institui prohibuit. Tertull. ad Nat. C. X. Vid. Apolog. C. VI.

(1) *Appian.* de Bell. civil. L. IV, T. II, *ed. Var.* p. 990-91.

(2) Acad. des Inscript. T. XVI, p. 276.

(3) .... *Omnigenûmque Deûm monstra* Æn. L. VIII, v. 698.

Culte ne fut introduit, ou, ſi l'on veut, rétabli à Rome, qu'après le regne d'Auguſte. Sous les ſucceſſeurs de ce Prince, la ſuperſtition ſemblant croître avec la dépravation générale des mœurs, les myſteres d'Iſis eurent beaucoup de vogue; & au temps de Domitien, ils n'étoient plus que ceux de la débauche (1). C'étoit dans les jardins du temple même de cette Déeſſe que les adulteres ſe commettoient, & les femmes ſe proſtituoient ſans crainte (2). En falloit-il davantage pour mériter à cette cérémonie la protection de Commode & de Caracalla? On y vit le premier, la tête raſe, avec la figure d'Anubis ſur les épaules, & ſe ſervant de ſon muſeau de chien pour aſſommer les aſſiſtants. D'autres fois il forçoit les malheureux initiés de ſe frapper la poitrine juſqu'à courir un danger imminent de mort (3). On ignore ſi Caracalla fut moins inhumain dans les mêmes cérémonies : il y porta auſſi la ſtatue d'Anubis; mais il ſurpaſſa Commode par ſa magnificence, en élevant des temples à Iſis (4).

(1) Juven. Sat. VI, v. 488.

(2) *Apud templum Iſidis Lenæ conciliatricis : quia in hortis templorum ejus adulteria committuntur.* Schol. *Juven.* ad L. C.

(3) *Æl. Lamprid.* Hiſt. Auguſt. T. I, p. 499.

(4) *Æl. Spartian.* Ibid. p. 728.

Le plus célebre de ces édifices étoit celui du Champ de Mars, où se faisoient les cérémonies de l'initiation, à laquelle on se préparoit pendant dix jours, par l'abstinence de la chair & une continence rigoureuse. L'une & l'autre étoient nécessaires aux mysteres d'Osiris (1), remarquables par quelques pratiques différentes de celles des mysteres d'Isis, quoique le Culte de ces deux Divinités fût réuni. Les thyrses, les branches de lierre, étoient consacrés spécialement à la premiere, & portés, par les initiés, à ses cérémonies mystérieuses. Comme la réception des initiés rendoit beaucoup d'argent aux Prêtres, il n'est point étonnant, non-seulement qu'on trouvât dans le même temple deux sortes de mysteres, mais encore qu'on s'y fît initier jusqu'à trois fois. C'étoit à la derniere initiation, à cause de la vertu prétendue de ce nombre, qu'on promettoit aux Adeptes une félicité inaltérable (2). L'assemblée étoit ensuite congédiée avec cette formule : *Quod felix itaque ac faustum salutareque tibi sit* (3).

---

(1) *Apul.* Metam. L. XI, p. 243, &c.
(2) Ibid. p. 245.
(3) Ibid.

ARTICLE IV.

Des Myſteres de Cotytto.

LE nom ſeul de Cotytto en annonce l'origine étrangere. C'eſt dans la Thrace qu'il faut la chercher : delà le Culte de cette Divinité, aſſez reſſemblant aux Bacchanales (1), paſſa dans la Grece, & s'établit à Athenes & à Corinthe. Il fut tellement en honneur dans cette derniere ville, qu'on y regarda Cotys, ou Cotytto, comme une Déeſſe tutélaire (2). À Épidaure, elle eut un portique qui lui fut conſacré (3). Les Chiotes l'ayant reçue directement de Thrace, confondirent ſa fête avec celle des Ithyphalles (4). La décence en étoit donc bannie : tout ce qui va être rapporté, ſert à le prouver.

Un des Poëtes célebres de l'ancienne Comédie, Eupolis, le rival d'Ariſtophane, entreprit de détruire, avec l'arme du ridicule, le trop grand crédit que ce Culte commençoit à avoir chez les Athéniens.

(1) *Strab.* L. X, p. 324.
(2) *Heſych.* in v. Κοτυτἰα. *Suid.* ibid. & in v. Θιασώτης.
(3) *Pauſan.* Corinth. C. XVII.
(4) *Syneſ.* de Calvit. p. 85, & ad eum *Petav.* Not. p. 33.

En conséquence il fit une piece intitulée *les Baptes* (1), où il n'épargna point les initiés à ces mysteres. Ils prenoient sans doute ce nom de *Baptes*, à cause de quelqu'ablution préparatoire, comme l'étymologie l'indique. Ce courage couta cher, dit-on, au Poëte, que les partisans de Cotytto noyerent dans la mer (2). A Rome, Juvénal n'eut pas à craindre un si cruel sort, quand il s'éleva contre l'indécence des cérémonies de cette Divinité, qui y changea son nom Thrace en ceux de *Fatua*, de *Fauna* & de *bonne Déesse*.

On ne doit chercher l'explication de ces deux premiers noms que dans la Langue des Sabins, qui, avant le regne de Numa (3), avoient transporté à Rome le Culte de cette Déesse, auquel se mêla tellement dans la suite celui de Cotytto, qu'ils n'y furent plus distingués. Les femmes seules étoient admises dans ces cérémonies nocturnes, qui se pratiquoient dans la maison du Consul, en présence des Vestales. La mere, ou la femme de ce Magistrat, y présidoit (4), & avoit l'intendance des sa-

(1) *Hephæst.* Enchirid. p. 14, ed. Paw.
(2) Vid. *Politian.* Miscell. C. X.
(3) *Lactant.* L. I, p. 125, 127.
(4) *Plut.* Vit. Cicer. T. IV, p. 460.

crifices qu'on y faiſoit pour le ſalut du peuple Romain : c'eſt pourquoi cette Prêtreſſe étoit appellée *Damiatrix* (1). La Coutume, ou la Loi, sembloit donc avoir veillé particuliérement ſur la décence de ce Culte, que Claudius viola le premier. Depuis cette action, contre laquelle ſon implacable ennemi, Cicéron, ne ceſſa de lancer les traits de ſon éloquence (2), il eſt vraiſemblable que, dans ces myſteres, la pudeur ne fut plus auſſi reſpectée.

Cette vertu paſſoit pour être celle de Fatua, ou la bonne Déeſſe (3) : on prétendoit qu'elle n'avoit, ni vu, ni entendu d'autre homme que Faunus, ſon mari (4). Dans ce cas, ſon mérite n'étoit pas fort grand ; ſur-tout s'il eſt vrai qu'ayant été trouvée ivre, elle fut fuſtigée avec des verges de myrte (5). Ces traditions avoient donné lieu à diverſes pratiques, ou avoient été inventées pour rendre raiſon de celles des myſteres de la bonne Déeſſe. Non-ſeulement l'entrée en étoit interdite aux hom-

---

(1) *Feſt.* in v. *Damium.*

(2) Orat. pro domo ſuâ, §. 40, de Haruſp. reſp. §. 5, pro L. Piſ. §. 39, &c.

(3) *Tertull.* ad Nat. L. II, C. IX.

(4) *Varr.* ap. *Lact.* L. I, p. 127.

(5) *Plut.* Quæſt. Rom. T. II, p. 268. *Arnob.* L. V, p. 74.

mes (1), mais encore tous les tableaux qui en repréſentoient quelqu'un, y étoient voilés (2). Les femmes ne portoient point de couronnes de myrte ; on n'en voyoit même aucune branche dans l'intérieur du temple (3). On y permettoit les libations de vin ; mais il falloit l'appeller *lait*, & couvrir le vaſe qui contenoit cette liqueur (4).

Si d'anciennes traditions favoriſoient la pudeur & la décence, de nouvelles fournirent bientôt de prétexte au déſordre & à la plus infame débauche. Celles-ci firent Fauna, ou la bonne Déeſſe, fille de Faune, qui brûla d'un violent amour pour elle. Punie de ſa réſiſtance à coups de verges de myrte (5), elle ne céda pas néanmoins ; le vin fut alors employé ; & malgré ſon ivreſſe, aucun conſentement ne put lui être arraché. Enfin pour ſatisfaire ſa paſſion, ſon pere n'eut d'autre parti à pren-

(1) *Tibull.* Eleg. VII, v. 21, 22. *Propert.* L. IV, Eleg. IX, v. 25, 26, &c.

(2) *Juven.* Sat. VI, v. 341.

(3) *Plut.* Quæſt. Rom. p. 268.

(4) *Arnob.* L. V, p. 74.

(5) C'eſt ainſi, dit M. de Villoiſon, qu'Abélard écrit à la fameuſe Héloïſe : *Te nolentem, & , prout poteras, reluctantem & diſſuadentem, quæ naturâ infirmior eras, ſæpiùs minis ac flagellis ad conſenſum trahebam.* Et dans un autre endroit : *Verbera quandoque dabat amor, non furor, gratia, non ira.*

dre, que celui de se métamorphoser en serpent. Plusieurs de ces reptiles apprivoisés dans le temple de la bonne Déesse, faisoient allusion à cette fable (1), dont l'origine grecque n'est pas difficile à appercevoir. En falloit-il davantage, pour corrompre à Rome les mysteres de cette Divinité? « On sait à présent, dit Juvé-
» nal, ce qui s'y passe, quand la trom-
» pette agite ces Menades, & lorsqu'éga-
» lement ivres, & de sons, & de vin, elles
» font voler en tourbillon leurs cheveux
» épars, & hurlent à l'envi le nom de Pria-
» pe : quels transports! quelle fureur! Sau-
» fella, la couronne en mains, provoque
» les plus viles courtisannes, & remporte
» le prix offert à la lubricité; mais à son
» tour, elle rend hommage aux ardeurs de
» Médulline. Celle qui triomphe dans cet
» odieux conflit, est censée la plus noble.
» Là rien n'est feint; les attitudes y sont
» d'une telle vérité, qu'elles auroient en-
» flammé le vieux Priam & l'infirme Nes-
» tor. Déja les désirs veulent être assou-
» vis; déja chaque femme reconnoît qu'elle
» ne tient dans ses bras qu'une femme, &
» l'antre retentit de ces cris unanimes : *Il*

(1) *Macrob.* Saturn. L. I, C. XII.

» *est*

» *eſt temps d'introduire les hommes.* Mon
» amant dormiroit-il ? qu'on l'éveille :
» point d'amant ! je me livre aux eſcla-
» ves : point d'eſclaves ! qu'on appelle
» un manœuvre. A ſon défaut, l'approche
» d'une brute ne l'effraieroit pas (1) ».

Le Culte de la bonne Déeſſe n'appartint pas toujours excluſivement aux femmes ; les hommes ne voulurent pas dépendre de leurs caprices, ou des beſoins de leur lubricité, pour pénétrer dans ſes myſteres. Ils les célébrerent de leur côté ; mais pour obſerver en quelque ſorte les anciens rites, ils s'habillerent eux-mêmes en femmes. La tête couverte de longues aigrettes, & le col orné de colliers, ils ſacrifioient une jeune truie, & offroient à la Déeſſe un grand vaſe plein de vin. Toute perſonne du ſexe étoit exclue du ſanctuaire, & le temple ne s'ouvroit plus qu'aux hommes. « Loin d'ici, profanes,
» s'écrioient-ils, vos chanteuſes ſont ban-
» nies de ces lieux. Ainſi, ajoute Juvé-
» nal, les *Baptes* célébroient dans Athe-
» nes, à la lueur des flambeaux, leurs
» nocturnes orgies, &, par des danſes laſ-

(1) Sat. VI, v. 314-34. Je me ſers de la traduction de M. Duſaulx, p. 195 & 196, la meilleure de cet Auteur que nous ayons dans notre Langue.

» cives, fatiguoient leur Cotytto (1) ».

Le coſtume que ce Poëte ſatyrique donne aux Prêtres de cette Divinité, qu'il fait boire dans un vaſe ayant la forme du *phallus ;* le portrait qu'il fait d'eux, enfin ce qu'il ajoute, *on voit, dans ces cérémonies, les mêmes turpitudes que dans les myſteres de Cybele* (2), font appercevoir la reſſemblance de ces miniſtres avec ceux de Cotytto Romaine, ou la bonne Déeſſe; peut-être n'en différoient-ils pas. Cette conjecture a d'autant plus de fondement, que cette derniere étoit priſe pour la Terre, dont le Culte étoit uni à celui de Saturne, ou le Ciel (3), chez les anciens habitants d'Italie. Les noms de Fauna & de Fatua qu'on donnoit à la Déeſſe, étoient relatifs à l'art de prédire l'avenir (4), dont les Grecs faiſoient le premier honneur à la Terre (5): c'eſt pourquoi les Romains donnoient pour époux à Fauna, un Devin (6).

D'abord pur & ſimple, le Culte de cette Déeſſe, repréſentant la Terre, ne bleſſa

(1) Sat. II, v. 84, 92.

(2) *Juven.* Sat. II, v. 110-11.

(3) *Macrob.* Saturn. L. I, C. XII.

(4) Vid. *Varr.* de Ling. Lat. L. V, C. VII, L. VI, C. III. *Macrob.* L. I, C. XII. *Lact.* L. I, p. 127, &c.

(5) *Æſchyl.* Prometh. v. 210-11. *Pauſan.* Phoc. C. V.

(6) *Varron.* de Ling. Lat. L. VI, §. 3.

point la décence; il ne fut corrompu que par ſon union avec celui de Cotytto. L'eſprit de débauche de la jeuneſſe Romaine, & le fanatiſme intéreſſé des *Galles*, ou Prêtres de Cybele, acheverent de tout perdre, & parvinrent, non-ſeulement à rendre mépriſables, ou odieuſes, ces cérémonies, mais encore à décrier toutes celles du Paganiſme. Les plus ſacrées furent ſouillées, & les temples devinrent l'écueil de la vertu. Quel autel aujourd'hui n'a pas ſon Clodius, s'écrioit Juvénal (1), ſous le regne de Domitien? Depuis cette époque, le mal fit encore bien des progrès, qui ne pouvoient qu'être accélérés à Rome par l'introduction de tant de Cultes myſtérieux & étrangers.

ARTICLE V.

De la décadence totale des Myſteres.

L'EMPRESSEMENT des Orphiques à initier tout le monde, avoit été la premiere cauſe du diſcrédit dans lequel tomberent inſenſiblement les myſteres. Il étoit déja ſi grand ſous les derniers Céſars, que les rites en étoient alors mal obſervés, ſui-

(1) Sat. VI, v. 345.

vant la remarque de Joſephe (1). La décadence alla toujours depuis en augmentant. Les Prêtres de Cybele y contribuerent beaucoup. On les voyoit par-tout jouer le rôle d'énergumenes, s'adonner à une mendicité ſcandaleuſe, & ne ſe faire jamais reſpecter par l'honnêteté de leurs mœurs. Ils portoient enſemble leur Divinité, les objets de ſon Culte myſtérieux, & leurs proviſions de toute eſpece. Apulée fait dire aſſez plaiſamment à Lucius, métamorphoſé en âne, au ſervice de ces miniſtres errants & fanatiques, qu'il leur ſervoit à la fois de temple & de grenier (2).

Cet Écrivain paroît avoir eu en vue, dans ſon Ouvrage, de montrer toute l'extravagance & la turpitude des *Galles*, afin d'accréditer le Culte ſecret des Divinités Égyptiennes, qu'il vouloit oppoſer au Chriſtianiſme. Il ſecondoit en cela les intentions des Philoſophes Éclectiques, cherchant à participer à toutes les initiations, à en rétablir les pratiques, & à remédier aux déſordres qui s'y commettoient. Les Magiſtrats s'en embarraſſoient ſi peu, qu'ils

(1) Contr. Apion. L. II, §. 22.

(2) *Et horreum ſimul & templum incederem.* Metam. L. VIII, p. 163.

soufFroient qu'on en donnât impunément des repréſentations dans les places & les carrefours. Là des Charlatans prétendoient initier la populace avec des cérémonies indécentes & tumultueuſes, qui ne différoient guere des bacchanales les plus licencieuſes (1). Dès le temps de Cicéron, les mots *myſteres* & *abomination* étoient preſque ſynonymes. Le ſavant Warburton, qui fait cette remarque (2), croit, avec raiſon, que la repréſentation obſcene du *phallus*, toutes les fables ſcandaleuſes dont elle étoit accompagnée, enfin le danger des aſſemblées nocturnes, ſont les véritables cauſes de la corruption totale des anciens myſteres. La derniere attira ſur-tout l'attention des Empereurs Chrétiens. Conſtance & Gratien défendirent de s'aſſembler la nuit (3); mais ſur les repréſentations de Prétextat (4), leurs Édits ne furent point exécutés à Éleuſis. La proſcription générale n'eut donc lieu que ſous Théodoſe, qui non-ſeulement renouvella les Loix de ſes prédéceſſeurs, mais encore fit démolir les tem-

(1) *Dion Chryſ.* Or. XXXVI, p. 447.

(2) The div. Leg. T. I, p. 195.

(3) Cod. Theodoſ. XVI, Tit. X, §. 5, 7.

(4) *Zozim.* Hiſt. L. IV, p. 736, *ed Sylb.*

ples (1). Les Myſtagogues avoient prévu cet événement ; & ne pouvant l'empêcher, ils voulurent avoir du moins la gloire de le prédire. Il n'arriva cependant pas au moment précis que l'Hiérophante d'Éleuſis avoit fixé (2).

Ce fut environ dix-huit cents ans après l'établiſſement des myſteres dans la Grece, qu'ils ſe trouverent tous proſcrits & abolis. Ils auroient même été entiérement oubliés, ſi quelques Sectaires n'en euſſent imité, ou fait revivre certaines pratiques. Saint Épiphane va juſqu'à les regarder comme la cauſe de bien des héréſies (3). Tertullien reproche à celle des Valentiniens d'avoir dérobé ſes cérémonies à Éleuſis (4). Si nous avions plus de connoiſſance de la doctrine qui y étoit enſeignée, ſur-tout dans les derniers temps, il ſeroit poſſible d'en trouver les rapports avec l'opinion de ces hérétiques ſur les Éons. Cette derniere étoit conforme aux idées des nouveaux Platoniciens, leſquelles ont certaine-

(1) Cod. Theodoſ. L. & Tit. laudat. §. 25. *Sozomen.* Hiſt. Eccl. L. VI, C. XX, Chron. Alex. p. 704.

(2) *Eunap.* Vit. Maxim. p. 92.

(3) Adv. Hæreſ. L. III, C. XII, T. I, p. 1094.

(4) *Eleuſinia Valentini fecerant lenocinia.* Tertull. adv. Valent. p. 250.

ment été adoptées par les Hiérophantes. Peut-être que ceux-ci se servoient des mêmes mots mystiques, dont l'interprétation dépendoit du systême qu'ils embrassoient. Par exemple, les Sectaires, dont je viens de parler, appelloient *vanavin*, l'initiation, ou télete, qu'ils rendoient par le mot, *lumiere* (1), celle dont ils prétendoient éclairer les Adeptes.

Beausobre exclut avec raison du nombre des Chrétiens, les Ophites (2), parce qu'ils n'introduisoient personne dans leurs assemblées, qu'elle n'eût prononcé des imprécations contre Jésus (3). Cependant il est nécessaire de faire ici mention d'eux. Persuadés que le serpent qui avoit engagé le premier homme à manger du fruit défendu, avoit rendu au genre humain un grand service, ils tenoient enfermé avec respect dans une corbeille, un de ces animaux. Au moment de la célébration des mysteres, la porte étoit ouverte à ce reptile, qu'ils regardoient comme un Roi tombé du Ciel. On l'appelloit alors; & s'il venoit, montoit sur la table, &

(1) *S. Epiph.* adv. Hæres. T. I, p. 165.

(2) Hist. du Manich. T. II, p. 66.

(3) *Origen.* contr. *Cels.* p. 294.

s'entortilloit autour des pains, dont elle étoit couverte; le ſacrifice paſſoit pour parfait (1).

Les termes myſtiques & la formule dont les Marcoſiens ſe ſervoient à l'égard de leurs Adeptes, & les réponſes de ceux-ci, annoncent clairement une imitation des rites obſervés dans les ſanctuaires du Paganiſme (2). Les Marcionites & les Tatianiens employoient beaucoup d'eau dans leurs cérémonies, & toujours d'une maniere fort myſtérieuſe (3).

Les Peppuziens, qui confioient les fonctions du Sacerdoce, comme celles de la Magiſtrature, aux perſonnes du ſexe, avoient une initiation où ils faiſoient apparoître des fantômes. En prononçant certaines paroles, ils changeoient en bleu, dans un vaſe, la couleur pourpre, qui avoit rapport aux éléments, & finiſſoient par admettre les femmes trompées, ou abuſées par leurs maris, ou leurs amants (4). Mais une horrible pratique qu'ils ſe permettoient, étoit, dit-on, celle d'égorger un jeune enfant (5).

---

(1) *S. Epiph.* op. laudat. T. I, p. 272.
(2) Ibid. p. 256.
(3) Ibid. p. 304, 392.
(4) *S. Epiph.* Anaceph. p. 141, T. II, oper.
(5) Ibid. p. 144.

On ne vit jamais de semblables victimes dans le *béma*, la fête secrete des Manichéens (1). Après y avoir pris de la nourriture, & invoqué la Divinité sous différents noms, ils se répandoient de l'huile sur la tête. Leurs élus prononçoient le mot, *sabaoth*, qu'ils prétendoient désigner le *phallus*, & l'adoroient (2). On les accusa d'une infamie révoltante, & dont l'impie le plus déterminé rougiroit (3) : heureusement leur Historien, le savant Beausobre, les en a disculpés (4).

Saint Épiphane, après avoir montré toutes les erreurs & les diverses pratiques des hérétiques qui ont affligé l'Église dans les premiers siecles, finit son Ouvrage par une exposition de la Foi Catholique. Ce savant Pere semble y avoir prévu le reproche qu'on feroit un jour aux Chrétiens, d'avoir emprunté plusieurs cérémonies des mysteres du Paganisme : il en fait sentir la différence essentielle, & montre combien les véritables fideles avoient toujours répugné à l'admission des rites étrangers. Néanmoins si quelques-uns ont été consacrés par l'u-

(1) Voyez *Beausobre*, Hist. du Manich. T. II, p. 713.
(2) *S. Epiph.* adv. Hæres. L. III, T. I, p. 1092.
(3) *S. August.* de Hæres. C. XLVI.
(4) Hist. du Manich. L. IX, C. VII.

ſage, cela n'a jamais été que ceux qui ne peuvent, ni offenſer la décence, ni préjudicier à la majeſté du Culte divin.

A la vérité, les premiers Chrétiens paroiſſent s'être trop ſouvent ſervis de termes relatifs aux initiations païennes; mais quelquefois ils ſe trouverent forcés d'en emprunter le langage, & de ne pas négliger les précautions qu'on y prenoit pour éloigner les profanes. « L'uſage de l'Égliſe, dit ſaint » Cyrille, Évêque de Jéruſalem, n'eſt point » de découvrir aux Gentils ſes myſteres, » ſur-tout ceux qui concernent le Pere & » le Saint-Eſprit. Elle ſe garde même d'en » parler clairement aux Catéchumenes. Au » contraire, c'eſt preſque toujours obſcurément, de maniere toutefois que les » fideles inſtruits puiſſent le comprendre, » & que les autres n'en ſoient pas révoltés. » Le dragon eſt renverſé par de pareilles » énigmes (1) ». Ceci fait alluſion à la régénération du baptême (2). Mais le nom de cet animal n'avoit-il pas trop de rapport avec l'idée qu'en donnoient les anciens Myſtagogues, dans preſque toutes leurs cérémonies?

---

(1) Catecheſ. C. VI, p. 60, *ed. Petav.*

(2) Ibid. Catech. C. III, p. 20.

Cette formule, *Éloignez-vous, profanes ; que les Catéchumenes, & ceux qui ne sont point admis, ou initiés, sortent* (1), ne renfermoit-elle pas un ordre sage & nécessaire dans des temps où les ennemis de la Religion cherchoient à profiter de la foiblesse, ou de l'indiscrétion des personnes qui n'étoient point encore affermies dans la Foi? On vouloit aussi obvier par-là aux profanations que pouvoit faire naître le penchant naturel pour les anciennes superstitions. Il est assez prouvé par l'exemple de ce jeune homme qui s'introduisit, avec la figure du *phallus*, dans un temple des Chrétiens, au rapport de saint Athanase (2).

En rejettant d'un côté les pratiques de l'initiation, dont ils détestoient l'abus, & de l'autre en admettant quelques-unes, dont l'application étoit sage, les anciens Peres ne sont pas tombés dans une contradiction aussi étrange que l'imagine Warburton (3). Leur dessein n'étoit pas, comme il voudroit le persuader, si fatal à la pureté du Christianisme. Clément d'Alexandrie prétendoit au contraire l'exalter par

(1) Vid. *Casaub.* Exerc. ad *Baron.* Annal. §. 16.

(2) Hist. Arian. ad Monach. p. 379.

(3) The divin. Leg. T. I, p. 260.

cette exclamation éloquente. « O myſteres » véritablement ſacrés ! O lumiere pure ! » A la lueur des flambeaux (1), le voile » qui couvre Dieu & le Ciel, tombe (2). » Je deviens Saint, dès que je ſuis initié : » c'eſt le Seigneur lui-même qui en eſt l'Hié- » rophante : il appoſe ſon ſceau à l'Adepte » qu'il éclaire (3) ; & pour récompenſer ſa » foi, il le recommandera éternellement à » ſon Pere. Voilà les orgies (4) de mes myſ- » teres ; venez, & faites-vous-y recevoir ».

En s'exprimant ainſi, ce ſavant Pere vouloit ſe prêter au gout des Orientaux, pour le langage allégorique & myſtérieux. On ſait l'uſage qu'en firent les Juifs : cela n'eſt pas de mon ſujet ; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que parmi eux, les Eſſéniens avoient une eſpece d'initiation. Ils cherchoient à y imiter les Pythagoriciens & les Myſtagogues Grecs, ſoit par l'union fraternelle dont ils ſe faiſoient un devoir, ſoit par le ſerment redoutable qu'ils exigeoient (5), ſoit enfin par le reſpect qu'ils avoient pour un nombre

(1) δαδουχοῦμαι.
(2) ἐποπτεύσας.
(3) τὸν μύστην . . . . φωταγωγῶν.
(4) τὰ βακχεύματα. Protr. p. 92.
(5) *Porphyr.* de Abſtin. L. IV, §. 11, 12, 13.

déterminé (1). Il n'eſt pas inutile d'obſerver que le Récipiendaire avoit, chez les Eſſéniens, un habit blanc, un tablier & *une erminette* (2). Les Cabaliſtes méritent bien autant qu'eux d'être mis dans la claſſe des ſectes myſtérieuſes. Il en exiſte encore une chez les Druzi, ou Druzes de la Syrie. Ses membres donnent à Mahomet le nom de Satan, & ne ſe reconnoiſſent entr'eux qu'au moyen d'une formule énigmatique. Celui qui rencontre le premier un autre, lui demande : *Seme-t-on dans votre pays de la graine d'halalidge, ou du Miroboloüs ?* S'il répond, *On en ſeme dans le cœur des fideles*, auſſi-tôt il eſt reconnu pour Frere (3).

Nos braves, mais ignorants Chevaliers, puiſerent dans cette même contrée l'idée d'une aſſociation ſecrete, dont on leur

---

(1) Les Thérapeutes, qui avoient de grands rapports avec eux, témoignoient, ſelon Philon, leur vénération, non-ſeulement pour le nombre ſept, mais encore pour la vertu de ce nombre multiplié. On trouve, juſques dans le douzieme ſiecle, des Juifs qui menoient une vie ſemblable à celle des Thérapeutes, comme l'obſerve très-bien le Préſident Bouhier. *Lettr.* ſur les Thérap. p. 76.

(2) *Joſeph.* de Bell Jud. L. II, C. VIII, 5, 6 & 7. T. II, p. 1061 & 1062, *ed. Hudſon.*

(3) M. *Adler*, Monum. Kufic. extrait de M. *de Guignes*, Journal des Sav. Septembre 1782, p. 399, *in*-4°. Voyez ce que M. d'Anſſe de Villoiſon a dit plus haut de cette ſecte, dans la derniere note de ſa *Commentatio de triplici Theologiâ Myſteriiſque veterum.*

dispute en vain d'être les premiers Auteurs (1). Différentes choses qu'on y débite, pourroient bien avoir des rapports marqués avec les fables d'Osiris & d'Horus, ou avec la mort tragique du jeune Iacchus (2). Les

---

(1) M. l'Abbé *Robins*, Recherch. sur les Initiat. anc. & modern. p. 114, &c.

(2) Peut-être, dit M. de Villoison, ces épreuves effrayantes par où on fait passer les Récipiendaires, nous retracent-elles ces fantômes horribles, sous la figure de chien, ces autres formes & visions monstrueuses qu'on commençoit, dans les anciens mysteres, par présenter aux initiés, & qui pénétroient leur ame d'horreur & d'épouvante, au rapport de Pléthon, dans ses Scholies sur les Oracles magiques, attribués à Zoroastre; de Proclus, *in Platonis Theologiam*, *L. III*, *C. XVIII*; de Celse cité par Origene, *L. IV*, *contra Cels.*; de Thémistius, *Orat. in Patrem*; de Dion Chrysostôme, *Orat. XII*, &c. La vue des Francs-Maçons, ajoute-t-il, ne nous représente-t-elle pas l'image des Titans, couverts & enduits de plâtre, pour se déguiser, & l'usage postérieur de frotter de boue les initiés, au rapport d'Harpocration sur le mot Ἀπομάττων? Au reste, M. de Villoison ne propose ce dernier rapprochement, que comme une simple conjecture qu'il se garde bien d'adopter, ainsi que la comparaison du tablier de peau, avec la peau de faon, qui étoit l'habillement mystique. Dans un Livre intitulé, *les plus secrets Mysteres des hauts grades de la Maçonnerie dévoilés*, *ou le vrai Rose-Croix*, *traduit de l'Anglois*, *suivi du Noachite*, *avec figures*, *à Jérusalem*, 1768, *in*-8°, de 160 pages, imprimé en Allemagne, il trouve p. 94, cette question *du cinquieme Grade*. Demande. *Que renferme l'Arche d'alliance?* Réponse. *Le Stékenna*, *qui se fixa lui-même entre les Chérubins qui le couvrent de leurs ailes dans le Saint des Saints*, *le jour de la Dédicace où il rendoit les Oracles*. Et p. 98. Demande. *Quel est cet éclat*, *cette brillante lumiere?* Réponse. *Le Stékenna*, *la gloire du grand Ar-*

queſtions faites aux Récipiendaires modernes, & leurs réponſes, ne ſont pas fort différentes de celles des Myſtes d'Éleuſis, &c., non plus que l'uſage des mots étrangers & Orientaux, comme l'obſerve M. de Villoiſon. N'y auroit-on pas imité le langage de la Sibylle (1), peut-être uſité dans les anciennes initiations (2)? Enfin les vifs regrets qu'au temps des Croiſades, les Juifs

---

chitecte. Cet Académicien obſerve que c'eſt une corruption du mot Hébreu *Schekina* & *Schékinta*, qui, chez les Rabbins, veut dire, *le Tabernacle de la gloire, de la majeſté divine*, & quelquefois même *le Saint-Eſprit, l'Eſprit de Dieu.*

(1) *Tuque invade viam, vaginâque eripe ferrum:*
Nunc animis opus, Ænea, nunc pectore firmo.
Æn. L. VI, v. 260-61, &c.

(2) Quant à l'origine du caractere des Francs-Maçons, beaucoup plus ancien qu'on ne le penſe ordinairement, voyez les Remarques curieuſes de M. d'Anſſe de Villoiſon, dans ſa Lettre à S. A. S. Mgr. le Duc Régnant de Saxe-Weimar & Eiſenach, p. 106 de ſes *Epiſtolæ Vinarienſes*, imprimées à Zurich en 1783, chez *Geſſner & Fuesſl*, *in*-4°. Cet Académicien y parle avec défiance, *ibid. p.* 106, d'une inſcription inexplicable, donnée par Winckelman, dans les *Acta Eruditorum*, *p.* 559, de l'année 1762, dont les caracteres ont quelque rapport avec ceux des Francs-Maçons; mais il eſt maintenant plus convaincu que jamais, qu'elle eſt ſuppoſée & faite à plaiſir, depuis qu'il a ſu de M. l'Abbé Barthélemy, qu'un impoſteur lui avoit voulu vendre à Rome pluſieurs deſſeins de ſa compoſition, qu'il diſoit fauſſement tirés des ruines d'Herculanum, & où il avoit eu ſoin d'ajouter des inſcriptions toutes écrites dans ce même caractere.

diſperſés avoient encore de la deſtruction de leur temple (1), auront vraiſemblablement fait naître cette allégorie ſur ſon rétabliſſement, ſi célebre dans nos Loges; d'autant plus, dit M. de Villoiſon, que les Croiſés n'avoient d'autre but que la conquête des Lieux ſaints. Un Savant qui eſt reçu dans nos Loges, s'écrie: « Achevons cet » édifice, que nous élevons à la vertu dans » nos cœurs! c'eſt le premier de nos prin» cipes, & celui d'où découlent tous les au» tres (2). » Si ſes Freres veulent travailler ſérieuſement à ce grand ouvrage, ce ne ſera ſans doute qu'en reſſerrant les liens de la ſociété (3), ſans ceſſe relâchés par l'égoïſme.

---

(1) *Benjam. Tud.* Itiner. p. 83.

(2) Eſſai ſur les N. N. ou ſur les inconnus, p. 146.

(3) M. d'Anſſe de Villoiſon, qui ne ceſſe d'admirer avec raiſon les vertus, les lumieres, les rares connoiſſances & le génie qu'il a trouvés en Allemagne, & ſur-tout à la Cour de Saxe-Weimar, dont il a donné un portrait très-fidele, dans ſon Épître à l'auguſte Souverain qui l'y a comblé de bontés, (*Epiſtolæ Vinarienſes*, p. 65 & ſuivantes) obſerve que c'eſt dans la vue de reſſerrer ces liens, & de multiplier les actes de bienfaiſance, & ces occaſions ſi précieuſes de les exercer, que les Allemands ont établi pluſieurs Sociétés *Philanthropiques*, qui font tant d'honneur à une Nation ſi vertueuſe & ſi éclairée.

ÉCLAIRCISSEMENTS.

I. *Parallele d'Isis & de Minerve.*

QUOIQUE l'Égyptianisme des Grecs soit démontré par des preuves multipliées, cependant quelques Savants en ont douté, & même l'ont nié, à l'égard de certaines Divinités. Le judicieux Mosheim, entr'autres, n'a point voulu croire à l'identité d'Isis & de Minerve (1). Il seroit étonnant que cette derniere, étant la Déesse tutélaire d'un pays, qu'on appelloit *une autre Égypte* (2), par la ressemblance de son Culte avec celui de cette célebre contrée, n'en eût pas tiré son origine. Je crois que ce ne sera plus un problême, quand on aura lu le parallele suivant, qui n'est qu'un court extrait de la premiere partie de mon Mémoire sur les *attributs de Minerve*, couronné par l'Académie des Belles-Lettres (3).

Minerve est reconnue, par plusieurs Écrivains de l'antiquité (4), pour Isis, honorée à Saïs, sous le nom de *Neith*, c'est-à-dire, *ancienne* (5) : aussi fut-elle supposée avoir civilisé le genre humain (6).

(1) Not. ad *Cudw.* T. I, p. 460-61.

(2) *Aristophan.* ap. *Athen.* L. IX, p. 373.

(3) Après la Saint-Martin 1773.

(4) *Herod.* L. II, C. LIX. *Plat.* in Tim. p. 1043. *Arnob.* L. IV, p. 143, &c.

(5) Comme le prouve la version Cophte du nouveau Testament, ainsi que le témoignage de Diodore, L. I.

(6) *Diod.* L. I, §. 14. *Stob.* Eclog. Physic. p. 124.

Minerve retira de l'état de barbarie les peuples de l'Attique, & apprit aux Grecs l'art de bâtir les maiſons (1). Les Loix furent établies par elle. C'eſt pourquoi Eſchyle met ces paroles dans ſa bouche, à l'occaſion du crime d'Oreſte : « Ecou-» tez mes Loix, ô Athéniens, dans le premier » jugement que vous allez rendre contre le meur-» tre. Cette aſſemblée ſera le tribunal perpétuel » des enfants d'Égée ; vous l'appellerez l'Aréo-» page, &c. (2) »

La légiſlation eſt tout à la fois la cauſe & l'effet de l'Agriculture : ne ſoyons donc pas ſurpris que Minerve ait paſſé pour en avoir accéléré le progrès par ſes découvertes (3). Mais ſa principale gloire eſt l'invention des Arts. Elle la devoit à Iſis, qui les protégea (4). Cette Déeſſe, repréſentée à Saïs aſſiſe, comme une femme qui ourdit (5), a donné lieu d'imaginer que Minerve avoit enſeigné cet Art. Les amours de cette derniere Déeſſe avec Vulcain, ſont l'allégorie de l'union des Arts. Cette union doit ſon origine aux rapports de *Neith*, ou Iſis, avec *Phthta*, le Prototype de Vulcain (6). Peut-être encore que la repréſentation de *Neith* avec la marque des deux ſexes (7), fit naître chez les Grecs cette fable.

Suivant Plutarque, Typhon étoit repréſenté

---

(1) *Oppian.* de Piſcat. L. II, v. 25. *Lucian.* Hermot. §. 20.

(2) Eumenid. v. 684, &c.

(3) Vid. *Ariſtid.* in Minerv. p. 13.

(4) *Diod. Sic.* L. I, §. 15.

(5) *Euſtath.* ad *Homer.* Iliad. L. I, p. 31, *ed. Rom.*

(6) *Procl.* in Tim. *Plat.* p. 30.

(7) *Horapoll.* L. I, §. 12.

comme l'ennemi d'Iſis, à cauſe de ſon ignorance & de ſon obſtination dans l'erreur (1); en conſéquence il explique le nom de la Déeſſe Égyptienne, par celui de *ſcience* (2) : tous les genres de connoiſſances étoient du reſſort de Minerve; & ſans ſon ſecours, on ne pouvoit y faire aucun progrès. Les Poëtes (3), les Philoſophes (4) & les Artiſtes (5), la regardoient tous comme leur Divinité tutélaire.

Platon croyoit que la Muſique devoit ſon origine à un Dieu, ou à quelque homme divin, & que par cette raiſon, les plus anciens chants étoient attribués à Iſis (6), conſidérée dans le *nome* d'Hermopolis, comme la premiere des Muſes (7). Le ſiſtre étoit un inſtrument de ſon invention, avec lequel on la repréſentoit, cherchant ſur les bords du Nil, Oſiris, ſon époux (8). Épicharme avoit introduit dans une de ſes pieces, Minerve, armée, & accompagnant de la voix Caſtor & Pollux, qui jouoient de la flûte (9), dont Apollon, ſelon Corinne, prit des leçons de la Déeſſe (10). Pindare, en parlant de Midas, s'exprime en ces termes : « Il s'eſt montré le premier dans cet Art,

---

(1) *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 2.

(2) Ibid. §. 60.

(3) *Catull.* ad Corn. Nep. v. 9. *Ovid.* Faſt. L. III, v. 833.

(4) *Procl.* in Tim. *Artemid.* de Somn. L. II, §. 34.

(5) Vid. *Pind.* Olymp. VII, Antiſtroph. III.

(6) *Plat.* de Leg. L. II, p. 790.

(7) *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 3.

(8) Ap. *Euſeb.* Præp. L. V, C. VII.

(9) Ap. *Athen.* L. IV, p. 184.

(10) Ap. *Plut.* de Muſic. T. II, op. p. 1136.

» que Pallas inventa, lorſqu'attachant des roſeaux ;
» elle y fit paſſer les plaintes effroyables des auda-
» cieuſes Gorgones (1) ». On faiſoit auſſi l'honneur
à Minerve d'avoir inventé la lyre & la cithare (2).

On a déja vu ce que l'Art Nautique devoit à Iſis, & qu'on portoit la figure d'un vaiſſeau dans ſes fêtes. Cet uſage avoit été imité par les Grecs & les Romains, dans celles de Minerve, qu'on croyoit avoir enſeigné la maniere de conſtruire les vaiſſeaux (3). Celui ſur lequel Danaüs s'enfuit d'Égypte, & le fameux navire Argo, paſſoient également pour ſes ouvrages (4).

Iſis, ſurnommée *Neith*, préſidoit à la guerre (5) ; & le ſcarabée, animal emblématique, qui déſignoit, dans l'écriture hiéroglyphique, un ſoldat (6), étoit le ſymbole de cette Déeſſe (7). On ſait que la guerre étoit du département de Minerve, & qu'elle préſidoit à tous les exercices militaires.

Saïs reconnoiſſoit Neith pour ſa fondatrice (8), comme Athenes, Minerve, ou Pallas, pour la ſienne. Les Poëtes Grecs appellent ſouvent cette derniere Ville la Cité de Pallas (9), & l'Atti-

(1) Pyth. Od. XII, Stroph. I.
(2) *Plin.* L. XXXIV, C. XIX. *Ariſtid.* in *Minerv.* p. 14.
(3) *Maxim. Tyr.* Diſſ. XXXVII, §. 8. *Theon.* ad *Arat.* Ed. *Morel.* p. 41. *Tertull.* de Spect. C. VIII.
(4) *Hygin.* Fab. CLXVIII, CCLXXVII. *Apollon.* Argon. L. I, v. 551, &c.
(5) *Procl.* in Tim. *Plat.* p. 30.
(6) *Ælian.* de Anim. L. X, C. XV. *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 10.
(7) *Horapoll.* L. I, C. XIII.
(8) *Plat.* in Tim. p. 1043.
(9) *Eurip.* Med. v. 771.

que, la terre de Minerve (1), &c. Enfin on célébroit à Saïs la fête d'Iſis avec des cérémonies peu différentes de celles que les Athéniens pratiquoient en l'honneur de Minerve (2).

II. *Remarques ſur Diodore de Sicile & ſur Évhémere.*

DIODORE de Sicile a rempli les cinq premiers Livres de ſon hiſtoire de beaucoup de détails mythologiques. Ils ſont ſans doute précieux ; mais ils l'auroient été bien davantage, s'ils euſſent été raſſemblés avec plus d'ordre, & ſi l'eſprit de ſyſtême n'eût pas préſidé à cette rédaction. Il a entraîné cet Écrivain dans les explications les moins vraiſemblables : telle eſt celle de la Théogonie des Atlantes, ou Heſpérides, dont les rapports avec l'Aſtronomie ſont trop ſenſibles pour qu'on la puiſſe ramener à l'opinion d'Évhémere. Les Écrits de ce Philoſophe Épicurien ſervent de baſe aux récits de Diodore ; & c'eſt d'après lui qu'il nous décrit gravement la Panchaie, cette Iſle imaginaire, dont le ſavant Fourmont, l'aîné, ſe flattoit d'avoir fait la découverte (3) ; ce qui lui avoit fait avancer bien des paradoxes (4). N'auroit-il pas dû s'appercevoir de la fiction d'Evhémere, qui n'a cherché qu'à décrier la Religion publique de la Grece, & par conſéquent ſes miniſtres ? L'autorité qu'il leur donne

(1) *Æſchyl.* Eumenid. v. 922. *Ariſtoph.* Nub. v. 299, &c.

(2) Vid. *Herod.* L. II, C. VI, & *Marsham*, Chron. p. 128. *Ed. Lipſ.*

(3) Acad. des Inſcript. T. XV, p. 265.

(4) Voyez M. *Gibbon*, Eſſais ſur l'étude de la Litt. p. 84, *not.*

dans cette prétendue contrée, & le luxe dont il les y accuſe, ne ſont autre choſe que des épigrammes & des traits malins lancés contre tout l'ancien ordre ſacerdotal.

Des Magiſtrats annuels rapportoient, ſuivant Évhémere, toutes les affaires de la Panchaie à la déciſion des Prêtres (1), qui, dans le partage des fruits de la terre, avoient toujours ſoin de ſe réſerver une portion double (2). Juſqu'à la magnificence des temples, à la richeſſe des mines, &c., tout avoit été créé à deſſein par ce Philoſophe, & tout entroit dans les vues inſidieuſes avec leſquelles il compoſa ſa fameuſe hiſtoire des Dieux. « Elle porte, dit un judicieux Critique, M. Fréret, » tous les caracteres d'un Roman; elle n'avoit été » écrite que pour détruire les fondements de tout » Culte & de toute doctrine religieuſe, en per- » ſuadant aux hommes que toutes les Divinités » qu'on leur faiſoit adorer, étoient l'ouvrage de » l'imagination & de la crédulité, des êtres fan- » taſtiques, ou du moins des hommes ſemblables » aux autres, & dont la flatterie avoit fait des Dieux » après leur mort. C'eſt le jugement qu'en porte » Plutarque en une infinité d'endroits; & Cicé- » ron lui-même, faiſant attaquer l'exiſtence des » Dieux par Cotta (3), reconnoît que l'ouvrage » d'Évhémere a été compoſé pour détruire la » Religion, en même-temps qu'il feint de l'éta- » blir (4) ».

---

(1) *Diod.* L. V, §. 43.

(2) Ibid. §. 45.

(3) De Nat. Deor. L. I, C. XLII.

(4) *Obſerv. ſur l'orig. & ſur l'anc. hiſt. des premiers*

Aucun Écrivain de l'antiquité n'a ſi bien ſenti que Plutarque, le danger de l'opinion d'Évhémere ; & c'eſt contre lui qu'il paroît avoir écrit ſon précieux Traité *ſur Iſis & Oſiris*, où il admet toute ſorte d'explications, hors celles tirées de l'Hiſtoire. Il proteſte même qu'il ne veut pas y entrer dans certains détails, de crainte de fournir un prétexte à des hypotheſes injurieuſes aux Dieux, & d'ouvrir un champ libre aux impoſtures d'Évhémere de Meſſene, dont le ſyſtême a répandu de toutes parts l'Athéiſme. Cet homme, continue Plutarque, a métamorphoſé ces mêmes Dieux en Rois & en Généraux d'armée, comme ſi de pareils perſonnages avoient jamais exiſté. Il va juſqu'à citer des inſcriptions en caracteres d'or, qu'aucun Barbare, ni Grec, n'a vues, & prétend encore avoir abordé chez les Panchéens, & les Triphyliens, qui n'exiſtent nulle part ſur la terre (1).

Malgré ces juſtes réclamations, le ſentiment du Philoſophe de Meſſene prévalut de plus en plus tous les jours, à cauſe des progrès rapides de l'Épicuriſme qu'il favoriſoit. « D'ailleurs, comme » l'obſerve très-bien M. Gibbon, dans le temps » qu'un monde eſclave décernoit le titre de Dieux » à des monſtres indignes de celui d'hommes, c'é- » toit faire ſa cour, que de confondre Jupiter & » Domitien. Bienfaiteurs de la terre, ainſi les ap- » pelloit l'adulation, leur nature & leur puiſſance » étoient égales. Par politique, ou par mépriſe, » Pline lui-même ne ſe garantit pas de cette er-

---

habitants de la Grece ; excellent ouvrage de M. Fréret, encore manuſcrit, mais que je me propoſe de publier.

(1) De Iſ. & Oſir. §. 23.

» reur (1). En vain Plutarque eſſaya-t-il de re-
» vendiquer la foi de ſes aïeux (2). Évhémere regna
» par-tout ; & les Peres de l'Égliſe, ſe ſervant
» de leurs avantages, attaquerent le Paganiſme du
» côté le plus foible. Pourroit-on les blâmer ? Si
» les Dieux prétendus ne furent pas en effet des
» hommes déifiés, ils l'étoient devenus, du moins
» dans l'opinion de leurs adorateurs ; & les Peres
» n'en vouloient qu'à leurs opinions (3) ». Cette
derniere remarque eſt très-judicieuſe ; & il ne
ſera pas inutile de ſe la rappeller quelquefois, en
liſant les endroits de cet Ouvrage, où j'ai parlé de
leur ſentiment ſur différents points de Mythologie.

III. *De l'étymologie des noms donnés aux Myſteres.*

Les Grecs ſe ſervoient des mots μυςήρια, τελετὴ, ὄργια, pour exprimer les cérémonies ſecretes de leur Culte. Caſaubon (4) & quelques autres Savants, dérivent le premier de *Miſtar*, ou *Miſtor*, lequel ſignifie, dans la langue Hébraïque, *choſe cachée*. Mais il y a long-temps, dit M. de Villoiſon, que le fameux Albert Schultens a réfuté cette étymologie ; & il n'eſt point néceſſaire d'avoir recours aux langues Orientales pour expliquer un terme grec (5). Clément d'Alexandrie dérive

(1) *Plin.* Hiſt. natur. L. VII, C. 51 & paſſim.

(2) *Plut.* de Placit. Philoſoph. de Iſid. & Oſirid.

(3) Eſſ. ſur l'étude de la Litt. p. 86, 87.

(4) Exerc. ad Annal. *Baron.* XVI.

(5) M. d'Anſſe de Villoiſon croit que les Grecs n'ont guere pris des Orientaux que les noms des productions & des marchandiſes qu'ils recevoient des Phéniciens, comme nous avons pris le nom de *café* des Arabes. Cet Acadé-

celui-ci, ἀπὸ τῦ μύσεος, *exécration* (1), à cauſe de Bacchus, ou ἀπὸ Μυοῦντος, nom d'un Athénien qui périt à la chaſſe, μυστήρια différant peu de μυθήρια, choſes relatives à la chaſſe (2). Il eſt facile de s'appercevoir que ce ſavant Pere n'emploie ces étymologies, que pour tourner en ridicule les objets les plus ſacrés de la Religion Grecque. Les conjectures d'Iamblique & de Cornutus, ne méritent pas plus de crédit. Le premier fait venir les myſteres ἀπὸ τῶν μυῶν, parce que la magie qu'on exerçoit par le moyen des rats, étoit la plus ancienne (3); le ſecond, de μυσιᾷν, *raſſaſier* (4), l'agriculture qui nous nourrit, étant due aux myſteres (5). Ces opinions ſont ridicules; celle qui dérive ce nom de μῦθος, eſt également fauſſe (6). Le mot myſtere eſt un ſubſtantif dérivé du verbe μυεῖν, *fermer*, d'où ſe forment naturellement μυστήρια, *ſilence*, μύστης, qui a la bouche fermée (7), &c. &c.

---

micien trouve beaucoup plus de rapport entre la Langue Grecque & l'ancien Saxon & Eſclavon, & leurs dialectes, entre l'Indien, le Perſan, & la Langue qu'on déſigne ſous le nom de Celtique. Voilà, dit-il, le fond du Grec. Saumaiſe l'avoit entrevu; & M. Chivot, Profeſſeur de l'Univerſité au College de Montaigu, le démontrera dans un ſavant Ouvrage ſur l'origine & l'analogie de la Langue Grecque.

(1) Protr. p. 12.

(2) Proprement *Fabulæ Venaticæ.* ibid.

(3) *Iambl.* de Amor. Rhod. & Sim. ap. *Phot.* Cod. XCIV.

(4) Héſychius, cité par M. de Villoiſon, explique le mot rare de μυσιᾷν par συνουσιάζοντα πεινητιᾷν. οἱ δὲ, ἐπιγορᾷν. Et 'Αμυσιμυσίων, ἡ Δημήτηρ.

(5) *Cornutus*, C. XXVIII.

(6) *Etym. magn.* in v. Μυστήρια.

(7) *Euſtath.* ad *Homer.* Iliad. L. XXIV, p. 1492. Tou-

Par Orgies, on entendoit en général des cérémonies religieuſes (1); ce nom déſigna enſuite plus particuliérement les fêtes de Bacchus. Il continua cependant d'être employé, même ſur les monuments (2), pour déſigner les myſteres de Cérès: c'eſt pourquoi Clément d'Alexandrie le fait venir ἀπὸ τῆς ὀργῆς, de la colere de cette Déeſſe contre Jupiter, parce qu'il avoit favoriſé l'enlévement de ſa fille (3). D'autres dérivent ce mot δ' ὀρέγω, *je déſire* (4); opinion qui n'eſt guere plus vraiſemblable, que celle qui en rapporte l'origine παρὰ τὸ εἴργειν τὰς ἀμυήτους, *éloigner les profanes* (5). D'ὄργια, les Grecs firent ὀργιάζειν, dont Platon ſe ſert pour *ſacrifier* (6), & ils ont enſuite formé ὀργιαςαὶ, *initiés*, ἀνοργίαστοι *profanes* (7). Æneas Gaza appelle les Éclectiques, les Myſtagogues des Orgies de Platon (8), c'eſt-à-dire, les Interpretes de la doctrine éſotérique de ce Philoſophe.

Horus de Thebes diſoit que les Téletes étoient de grandes fêtes, accompagnées de cérémonies myſtérieuſes (9). Le Grammairien Timée, & un ancien Lexicographe, expliquent τελεταὶ par *céré-*

---

jours fidele aux principes de l'Évhémériſme, Diodore de Sicile explique μυεῖν par διδάσκειν, L. IV, §. 7.

(1) *Serv.* ad *Virg.* Æn. L. VI, col. 1067.

(2) *Chandl.* Inſcript. CXXIII, p. 78, &c.

(3) Protr. p. 12.

(4) *Etym. magn.* in v. Ὄργια.

(5) *Schol. Apoll.* L. I, v. 925.

(6) In Phædr. p. 346, de Leg. L. IV, p. 601.

(7) *Suid.* in h. v. *Tim.* Lex. *Plat.* p. 126, 141, & *not. Cl. Ruhnken.*

(8) Dial. de Immort. anim. p. 16.

(9) Ap. *Etymol. magn.* in v. τελετή.

monies & ſacrifices myſtérieux (1). Héſychius définit les Téletes par le nom de fêtes (2) ; mais il auroit dû, comme Philémon, dont M. de Villoiſon a publié des extraits, déſigner l'acception propre de ce mot par l'épithete *myſtique* (3). En conſéquence, on appella les initiés τελέμενοι ; & τὸ τελεῖσθαι, fut employé ἀντὶ τῦ μυεῖσθαι, pour, *être initié* (4). Télete étoit dérivé de τέλος, fin, perfection (5). En effet, les Téletes étoient proprement la derniere initiation où les Adeptes parfaits étoient admis (6) ; ce qui engage Plutarque à dire τέλος ἐποπτεία τελετῆς (7). Chryſippe explique les Téletes par, *choſe finale*, parce que c'étoient les dernieres dont les initiés devoient être inſtruits (8). Telle étoit la véritable ſignification de ce mot, dont cependant on ſe ſervit pour déſigner les myſteres en général, & quelquefois les fêtes & les ſacrifices.

IV. *De l'étymologie de quelques noms de Cérès.*

Ce ne fut qu'après le ſiecle d'Homere & d'Héſiode, qu'on donna à Cérès le nom de Δηὼ, ſimple abréviation de Δημήτηρ, comme un Scholiaſte Grec ſemble le croire (9). D'autres Écrivains dé-

(1) *Tim. Lex. Plat.* p. 179. *Etym. Magn.* in v. ſupr. cit.
(2) In v. τελεταί.
(3) Excerpta Lexici inediti Philemonis in not. Cl. *Villoiſon* ad *Apollonii* Lex. Homericum, T. II, p. 767.
(4) Ibid. T. II, p. 767-68.
(5) *Eurip.* Hippol. v. 25, &c. &c.
(6) *Chryſip.* ap. *Etym. magn.*
(7) Sympoſ. L. VIII, p. 447, T. II. op.
(8) Ap. *Etym. magn.* L. C.
(9) Ad *Heſiod.* Theog. p. 268, *ed. Heinſ.*

rivent Δηὼ de δαίω *je brûle* (1), parce que Cérès ravagea la terre en cherchant Proſerpine ; de δηὰ l'*orge*, chez les Crétois (2), à cauſe de la découverte qu'en fit cette premiere Déeſſe ; enfin de δήω *je trouve* (3), ayant trouvé, après de longues & pénibles courſes, ſa fille, appellée, par cette raiſon, Δηϊώνη, ou plutôt, Δηωΐνη (4).

Les Latins faiſoient venir le nom de Cérès, qu'ils donnoient à la Déeſſe de la Terre, de *Gerere*, anciennement *Cerere .... quod gerit fruges.* Fulgence s'imagine qu'il dérive de χαῖρε, parce que l'abondance de fruits cauſe de la joie (5). Toutes les étymologies hazardées par les Hébraïſants, méritent encore moins d'attention. Pour n'être pas vraie, celle de M. le Préſident de Broſſe n'en eſt pas moins ingénieuſe. Selon lui, *Hérès*, ou avec l'aſpiration gutturale, *Chérès*, Cérès eſt le nom propre de la Terre, *Erets*, *Terra.* Un Roi d'Égypte s'appelloit *Mer-Chérès*, le Maître du Pays, *Dominus terræ.* Il me ſemble que la vraie étymologie du nom de Cérès, eſt *Cérus*, uſité dans la langue des Étruſques pour ſignifier Créateur (6). Ce peuple communiqua aux Romains une partie des cérémonies du Culte de Cérès, qu'ils regar-

(1) *Etym. magn.* in v. Δηώ, p. 264.

(2) Ibid.

(3) *Euſtath.* ad *Homer.* Odyſſ. L. XI, p. 421, *ed. Baſ.* *Etym. magn.* in v. Δηώ.

(4) *Callim.* Fragm. XLVIII. Vid. Not. p. 431-32. Ed. *Erneſt.* Quelques Poëtes Latins ont rendu ce nom par celui de *Deoïa*, & *Deoïs*, pour Cérès. Ovid. *Metam.* L. VI, v. 114, L. VIII, v. 758, &c.

(5) *Fulg.* L. I, C. IX.

(6) *Cerus mannus intelligitur Creator bonus.* Feſt. L. XI, p. 237. *Iſidor.* Orig. L. VIII, C. X.

derent comme *principem omnium ſacrorum* (1).

Un des ſurnoms les plus ordinaires de Cérès, c'eſt celui d'Ὀμπνία, *Nutrix*, *Alma*. M. d'Anſſe de Villoiſon a découvert qu'on donnoit auſſi quelquefois cette épithete aux Nymphes, par la même raiſon. Il l'a trouvée à Veniſe ſur un bas-relief très-curieux de la belle collection de M. le Chevalier Nani. M. Jérôme Zanetti, frere du feu Bibliothécaire de ce nom, en avoit publié l'inſcription Grecque, dans une diſſertation intitulée : *Dichiarazione di un baſſorilevo Greco del Muſeo Nani*, *in Vinegia* 1768, *in-fol.* On y voit repréſentées trois Nymphes debout, & un vieillard aſſis, qui a les yeux fixés ſur elles, & l'air de les invoquer : c'eſt celui qui leur avoit conſacré ce monument votif. *In hoc marmore Naniano*, dit M. de Villoiſon, p. 321 du ſecond Tome de ſes *Anecdota Græca*, *exhibentur tres Nymphæ ſtantes*, *& ſenex palliatus adſidens*, *ac Nymphas*, *venerabundi & invocantis ritu*, *inhiantibus intuens oculis*, *& ex earum ore aptus & ſuſpenſus ; ſcilicet ille qui hoc donarium Nymphis ſacraverat.* On y lit cette inſcription remarquable que M. Zanetti avoit mal expliquée : ΦΙΛΟΚΡΑΤΙΔΗΣ ΝΙΚΗΡΑΤΟ..... ΚΥΔΑΘΗΝΑΙΕΥΣ ΝΥΜΦΑΙΣ ΟΜΠΝΙ.... Après la derniere lettre du mot ΟΜΠΝΙ, M. de Villoiſon a mis quelques points, pour marquer qu'il y manque des lettres effacées. M. Zanetti les ſubſtitue fort mal en liſant, Ο ΕΝ ΥΠΝΩΙ, ou ΕΝΥΠΝΙΟΝ, *c'eſt-à-dire*, d'après un avertiſſement qu'il avoit reçu en ſonge. M. de Villoiſon a raiſon de croire

(1) *Cicer.* in Verr. Act. IV, L. III, §. 49.

qu'il faut lire ΟΜΠΝΙΑΙΣ, c'eſt-à-dire, *Nymphis almis, altricibus, nutricibus.* C'eſt ainſi, dit-il, qu'on voit, dans une inſcription rapportée par Gudius, LVII, 4, par Spon, *Rei Antiquar. Select. Quæſtion. Diſſertat.* 29, par le ſavant Paciaudi, *Monument. Peloponeſ. T. I, p.* 224, *not.* 3, *&c. &c.* NYMPHIS NVTR. LIBERO PATR. Il eſt clair que dans cette inſcription les Nymphes *nutrices*, *ὀμπνίαι*, ſe trouvent rapprochées de Bacchus, comme dans Virgile, *Liber & alma Ceres.* Cette *Alma Ceres* s'appelloit en Grec *ὀμπνία*, ainſi que nous l'apprenons d'Héſychius, de l'*Etymologicon magnum*, *&c.* On trouve auſſi dans le même Héſychius & dans Suidas, cités par M. de Villoiſon, *ὄμπνιον*, *ὀμπνικὸν*, & *ὀμπνηρὸν ὕδωρ*. C'eſt ainſi que les fleuves étoient appellés *κουροτρόφοι*. On voit dans le vingt-troiſieme Livre de l'Iliade, v. 142, qu'Achille avoit laiſſé croître ſes cheveux, pour les offrir un jour au fleuve Sperchius, comme à ſon pere nourricier. Voyez ſur ce paſſage, dit M. de Villoiſon, la ſavante note d'Euſtathe, p. 1292 & 1293 de l'édition de Rome, qui nous apprend cet uſage curieux de l'antiquité : *τοῖς πρὸ γάμου τελευτῶσιν ἡ λουτροφόρος ἐπετίθετο κάλπις, εἰς ἔνδειξιν τοῦ ὅτι ἄλουτος τὰ νυμφικὰ καὶ ἄγονος ἄπεισι.* Il eſt ſurprenant que le Pere Paciaudi n'ait pas parlé de cette belle inſcription, dans ſon excellent Ouvrage des *Marmora Peloponneſia*, où il a expliqué la plus grande partie de celles de M. le Chevalier Nani. M. de Villoiſon, p. 120 du ſecond tome de ſes *Anecdota Græca*, a fixé la vraie leçon & l'interprétation d'une des plus anciennes inſcriptions du monde, qui ſe trouve dans la Collection du même M. Nani; & ibid. p. 169, note 1, il a le premier publié deux inſcriptions Grecques de

deux bas-reliefs, qu'il avoit vus exposés en vente à Veniſe, dans la boutique d'un Luthier.

Il y a une autre épithete de Cérès encore moins connue, & qui ſe trouve dans un paſſage corrompu de l'Hymne à cette Déeſſe, nouvellement découvert à Moſcow, par l'infatigable M. Matthæi, & publié à Leyde en 1782, par le ſavant M. Ruhnkénius. Le Poëte, parlant de l'enlévement de Proſerpine, v. 23, de ſes pleurs, des cris qu'elle pouſſa vers Jupiter, ajoute, qu'*ils ne furent entendus, ni des Dieux, ni des mortels, pas même des oliviers, dont le fruit eſt ſi beau*, οὐδ' ἀγλαόκαρποι ἐλαῖαι. Qu'ont ici de commun les *oliviers avec la beauté de leur fruit?* M. de Villoiſon écrit à M. Wieland, dans la ſeconde de ſes *Epiſtolæ Vinarienſes*, page 62, que lorſqu'il étoit dans la ſavante & délicieuſe ville de Jéna, logé chez ſon ancien ami M. *Griesbach*, M. Schütz, beau-frere de ce dernier Critique, & Auteur de l'excellente édition d'Eſchyle, dont nous avons déja deux volumes, lui fit part d'une ingénieuſe correction de ce paſſage altéré. Au lieu d'ἀγλαόκαρποι ἐλαῖαι, M. Schütz lit ἀγλαόκαρπος Ἀλωάς; ce mot Ἀλωὰς, eſt une épithete de Cérès, *quòd præſideat areis, arealis*, comme dit Servius ſur le vers 166e du premier Livre des Georgiques.

J'ai raconté plus haut, p. 99 & 100, *Sect. III, Art. III*, l'aventure de Cérès & de Baubo, d'après Clément d'Alexandrie, qui cite à ce ſujet des vers fort corrompus, p. 18 de ſa *Cohortation. ad gentes, edit. Potter.* M. de Villoiſon, dans la troiſieme de ſes *Epiſtolæ Vinarienſes*, adreſſée à S. A. S. Mgr. le Duc Regnant de Saxe-Weimar, dont il fait connoître la riche & im-

portante Bibliotheque, dit, p. 92, col. 2, y avoir trouvé un Clément d'Alexandrie, avec les notes inédites & autographes de Joſeph Scaliger. Ce grand Critique, au lieu de χειρί τέ μιν ῥίπτεσκε γελῶν, lit ῥίπτεσκεν ἑλών; & au lieu d'Ἡ δ' ἐπεὶ οὖν μείδησε θεὰ, μείδησ' ἐνὶ θυμῷ, lit ἐπεὶ οὖν εἴδησε θεά. Cette troiſieme Lettre critique de M. d'Anſſe de Villoiſon, renferme auſſi les corrections inédites du même Joſeph Scaliger, ſur l'Hiſtorien Joſeph, ſur les Commentaires des *Phénomenes d'Aratus & d'Eudoxe*, donnés par Hipparque & par Achilles Tatius, ſur les Commentaires d'Ariſtote & de Porphyre, donnés par Ammonius, &c., & indique aux Éditeurs futurs un très-grand nombre d'exemplaires d'Auteurs Grecs & Latins qui ſe trouvent dans la Bibliotheque de Weimar, avec les notes marginales, inédites & autographes des premiers Critiques de l'Europe, avec la collation des variantes des meilleurs manuſcrits de la France, & de l'Italie, comme l'exemplaire de l'Odyſſée, dont M. de Villoiſon a publié les précieuſes variantes, dans ſa ſeconde Épître critique à M. Wiéland. ibid. p. 25 & ſuivantes (1).

J'avois obſervé, p. 422 & 423, Sect. VII, Art. II, que quand même on regarderoit les Hymnes attribués à Orphée comme trop récents pour y chercher les opinions des Orphiques, au moins on les trouveroit répandues dans des anciens fragments que les Peres de l'Égliſe ont fait ſervir à

(1) M. de Villoiſon a donné, à la fin de ſa troiſieme Épître, un long fragment d'un manuſcrit Grec inédite d'Arcadius, qui décide la queſtion de l'antiquité des accents & des eſprits, & fixe leur époque & leur origine.

combattre

combattre le Polythéiſme. Pour confirmer ce ſentiment, M. d'Anſſe de Villoiſon m'indique ce paſſage remarquable d'une ſavante & très-philoſophique Diſſertation de notre ami commun M. Wyttenbach, intitulée : *Danielis Wyttenbachii Diſputatio de quæſtione, &c. quæ præmium tulit a Curatoribus Legati Stolpiani, Lugduni Batavorum, apud Sam. & Joh. Luchtmans*, 1780, *in*-4°. Voici comme s'exprime, p. 7, ce grand Critique, qui, dit M. de Villoiſon, joint la profondeur du raiſonnement & les graces du ſtyle le plus pur & le plus Cicéronien, à l'érudition la plus ſolide, & à la connoiſſance la plus intime de la Langue Grecque, comme il l'a prouvé dans ſes *Præcepta Philoſophiæ Logicæ, Amſtelædami*, 1781, (la meilleure Logique & la ſeule bien écrite en Latin que nous ayons juſqu'à préſent), dans ſon *Epiſtola critica ad Ruhnkenium, Gottingæ*, 1769, *in*-8°. & dans ſon édition du Traité de Plutarque *de ſerâ Numinis vindictâ, Lugdun. Batavor.* 1772, qui nous fait déſirer avec impatience la publication de ſon édition complete des Œuvres de Plutarque : *Ex numero eorum quorum ſcripta commorentur a poſteris, nemo eſt antiquior Orpheo, qui myſteriorum rationem Græcis tradidiſſe, & verſibus ad poſteritatem propagaſſe fertur. Patres quidem Eccleſiaſtici, quos in reprehendendâ Græcorum Theologiâ, nemo facilè nimiæ lenitatis accuſare poſſit, aliquot verſus Orphicos memorant, quibus disertè enunciatur,* unus eſſe Deus; *veluti* εἷς ἐστ' αὐτογενής· ἑνὸς ἔκγονα πάντα τέτυκται, *qui eſt apud Juſtinum M.* Adhortat. p. 15; D., *& pleroſque cæteros. Alios in eamdem ſententiam verſus ex Patribus collectos edidit Geſnerus* in Fragmentis Orphicis : *quos quidem omnes iis remitti-*

mus, quippe haud dubiè profectos ex piâ Chriſtianorum fraude. Hoc unum volumus, hos verſus, quanquam ſpurios, ab Orphicâ doctrinâ non abhorrere: primùm, quòd ne Patres quidem iis uſi eſſent, ſi res ipſa & ratio eos repudiaret; deinde, quòd alii haud diſſimiles verſus a certioribus laudantur Scriptoribus: verbi gratiâ, Auctor libri de Mundo, *qui, ut non eſt Ariſtoteles, ita ſatis eſt antiquus, hic igitur ex Orpheo adfert*, Ζεὺς ἀρχὴ, Ζεὺς μέσσα, Διὸς δ' ἐκ πάντα τέλονται. *Quem verſum laudans Plutarchus* de defect. Oraculor. p. 436 D. *ita loquitur de Orphicâ Phyſiologiâ, &c. &c.*

V. *Recherches ſur Triptolême.*

Triptolême eſt un perſonnage ſi célebre dans l'hiſtoire de Cérès, & dans celle de l'inſtitution de ſes myſteres à Éleuſis, qu'il mérite bien qu'on entre, à ſon ſujet, dans quelques détails. La généalogie de ce héros étoit fort difficile à débrouiller au temps de Pauſanias; ſeroit-il poſſible aujourd'hui de l'éclaircir? Triptolême avoit été, ſelon Diodore de Sicile, le compagnon d'Oſiris (1), qui lui apprit l'art d'enſemencer les terres, & l'envoya dans l'Attique, pour faire part aux habitants de cette découverte (2). On ſait que l'époux d'Iſis paſſoit auſſi pour l'inventeur de l'Agriculture (3).

La Chronique de Paros fixe l'âge de Triptolême au regne d'Érechthée (4), & d'autres Ouvrages la placent à celui de Pandion I (5); opinion peu

(1) L. I, §. 18.
(2) Ibid. §. 11.
(3) Ibid. §. 20.
(4) Marm. Oxon. Epoch. 12.
(5) Vid. *Meurſ.* de Regn. Athen. L. I, C. XV.

vraiſemblable, qui ne mérite pas d'être réfutée. Quelques Écrivains reconnoiſſent ce héros pour un des Légiſlateurs de l'Attique (1). On aſſuroit qu'il y avoit enſeigné la maniere d'atteler les bœufs à la charrue (2). Cette découverte eſt cependant révendiquée en faveur de Bouzygès (3), perſonnage imaginaire qui doit ſon exiſtence à l'étymologie de ſon nom.

Triptolême ayant perdu l'immortalité par un cri que la tendreſſe avoit arraché à ſa mere, Cérès l'en dédommagea par l'honneur de labourer le premier & d'enſemencer les terres (4). Le champ de Rharia, près d'Éleuſis, devint le lieu deſtiné au premier eſſai, qui ſe fit avec de l'orge (5). Pour en conſerver la mémoire, les Eleuſiniens ſe ſervoient dans leurs ſacrifices, de gâteaux faits avec de la farine de ce grain moiſſonné à Rharia, ou Rharion (6), dont Cérès prit le ſurnom de *Rharias* (7). Triptolême, en parcourant la terre par les ordres de cette Déeſſe, parvint juſqu'en Scythie, où il n'évita les embuches de Lyncus, Roi de cette Contrée (8), ou, ſuivant d'autres, Carnabonte, Prince des Getes (9), que par le ſecours de Cérès.

Les Athéniens conſacrerent à Triptolême des

(1) *Porphyr.* de Abſtin. L. IV, §. 22.
(2) *Plin.* L. VII, C. LV. *Juſtin.* L. II, C. VI, &c.
(3) *Heſych.* in h. v. *Plin.* L. C.
(4) *Ovid.* Faſt. L. IV, v. 559-60.
(5) *Cornut.* C. XXVIII.
(6) *Pauſ.* Attic. C. XXXVIII. Marm. Oxon. epoch. 13.
(7) *Suid.* in v. Ῥαριά. *Steph. Byſ.* in v. Ῥάριον.
(8) *Ovid.* Metam. L. V, v. 650-60, &c.
(9) *Hygin.* Poët. Aſtron. C. XIV.

ſtatues & des temples (1). Ils lui éleverent un autel à l'aire ſacrée, ſur laquelle on prétendoit qu'il avoit le premier foulé les grains. On voit ſur les monuments ce héros, ayant le pied ſur un dragon, & menant une charrue attelée de deux bœufs (2). On le repréſente auſſi tenant des épis de bled, ou des pavots (3), & debout ſur un char traîné par des ſerpents ailés (4). Enfin on le reconnoît à côté de Cérès qui lui tient la main (5).

VI. *De quelques objets relatifs au Culte de Cérès.*

Une foule de ſymboles & d'emblêmes, dont les détails m'entraîneroient trop loin, dérivoit néceſſairement des attributs de Cérès. J'y étois entré dans mon Mémoire couronné par l'Académie, où ils devenoient indiſpenſables. Ici ils ſont inutiles, & je dois me contenter de faire un petit nombre de remarques ſur quelques objets relatifs à ſon Culte. Il étoit naturel que le van dont on faiſoit tant d'uſage dans ſes myſteres, lui fût ſpécialement conſacré. Il étoit fait avec de l'oſier, & on obſervoit toujours d'y mettre les nouveaux-nés, comme étant le ſymbole d'une bonne nourriture (6). Il différoit, par la forme, du *calathus*, qui étoit une eſpece de corbeille, également travaillée avec de l'oſier. Lorſqu'on rempliſſoit celle-

(1) *Pauſan.* Attic. C. XIV & XXXVIII.

(2) Cabinet de Stoſch, §. 5, n°. 243.

(3) Ibid. n°. 239. Theſaur. Brand. T. II, p. 289. *Spanh.* ad Callim. p. 767.

(4) Cabinet de Stoſch, n°. 240, 241, 242.

(5) Ibid. n°. 244.

(6) *Theon* ad *Arat.* p. 37.

ci de fleurs, elle étoit le ſymbole du printemps; & quand on y mettoit des épis, celui de l'été (1).

Varron appelle le bœuf le compagnon de l'homme dans les travaux de l'Agriculture, & le ſerviteur de Cérès (2), à laquelle les Romains ne permettoient pas qu'on l'immolât (3). Columelle nous apprend qu'on avoit une ſi grande vénération pour cet animal domeſtique, qu'anciennement c'étoit un auſſi grand crime d'attenter à ſa vie, qu'à celle d'un homme (4). Nous voyons dans l'Iliade, qu'on attendoit que les bœufs euſſent cinq ans pour en faire des ſacrifices (5). Diomus fut le premier qui viola cet uſage à Athenes (6). Le témoignage de Plutarque (7) & celui d'Elien (8), ne nous permettent pas de douter qu'on ne ſacrifiât des taureaux & des bœufs à Cérès, qui recevoit encore en offrande des geniſſes (9). On repréſentoit quelquefois cette Déeſſe avec des cornes de taureaux, ou debout ſur une tête de bœuf (10). Ce coſtume venoit de celui d'Iſis en Égypte (11), ou d'Aſtarté en Phénicie (12). M. d'Anſſe de Villoiſon obſerve que

(1) *Porphyr.* ap. *Euſeb.* Præp. L. III, p. 114.
(2) De re Ruſtic. L. II, C. XV.
(3) *Ovid.* Faſt. L. IV, v. 413.
(4) In Procœm. L. VI.
(5) L. II, v. 403, L. X, v. 292.
(6) *Porphyr.* de Abſt. L. II, §. 10. *Theon* ad *Arat.* p. 19.
(7) De Genio Socrat. T. II, op. p. 586.
(8) *Ælian.* de Animal. L. XI, C. IV.
(9) Anthol. *Cephal.* Epigram. 507.
(10) Ap. *Ægypt.* de Sen. Conſ. Bacchan. p. 19. *Cabin.* de Stoſch, nº. 224.
(11) *Herod.* L. II, C. XLI. *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 19.
(12) *Euſeb.* Præp. L. I, C. X.

ſur les médailles, la tête de bœuf qu'on a ſouvent mal à propos confondue avec celle du Minotaure, eſt le ſymbole de l'Agriculture, & de la fertilité des terres. Voyez, dit-il, le docte M. Ignarra, p. 236 & ſuiv. de ſon excellent Ouvrage, trop peu connu en France, *de Palæſtrâ Neapolitanâ, Neapoli*, 1770, *in*-4°. Le même Savant, dit M. de Villoiſon, nous a donné, avec de précieuſes notes, la belle Diſſertation intitulée, *De Inſcriptione Græcâ Heracleæ, in magnâ Græciâ, anno* 1763 *repertâ, ſchediaſma*, qui eſt un chef-d'œuvre d'érudition & de critique, ainſi que ſon édition de l'Hymne à Cérès, attribué à Homere.

Quelques monuments nous indiquent que le belier étoit deſtiné aux ſacrifices de Cérès (1); ce qui ſe trouve conſtaté par un paſſage d'Eupolis (2). On offroit encore à cette Déeſſe des brebis, que les Agriculteurs lui immoloient (3), en obſervant qu'elles n'euſſent pas plus de deux ans (4). Les Prêtres d'Égypte ne ſacrifioient le porc qu'à Oſiris, ou Bacchus, & à la Lune, quand elle étoit dans ſon plein (5). Cet Aſtre étant repréſenté par Iſis, ou Cérès, il n'eſt point étonnant que les Grecs & les Romains euſſent adopté cet uſage à l'égard de cette Divinité, qu'on voit ſur les médailles de la famille Vibia, avec une truie à ſes pieds (6), ſym-

---

(1) Ap. *Eggel.* Vaſc. Brand. Cab. de Stoſch. n° 224.

(2) Ap. *Schol. Sophocl.* Œdip. Col. v. *1596.*

(3) Anthol. *Cephal.* Epigram. 507.

(4) *Virg.* Æn. L. IV, v. 57, 58. *Serv.* in h. l.

(5) *Herod.* L. II, C. XLVII. *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 8. *Ælian.* de Anim. L. X, C. XVI.

(6) Theſ. Brand. p. *593.*

bole de la fécondité. Lorſqu'il manquoit à Rome, dans les cérémonies de Cérès, le nombre de ces animaux fixé par la Loi, on mettoit, pour les repréſenter, deux figures, l'une d'or & l'autre d'argent (1). Quelques Auteurs aſſurent que le porc étoit une victime deſtinée aux ſacrifices de Cérès, à cauſe du dégât qu'il fait dans les champs (2). Les Grecs ne le regardoient pas comme un animal impur, & s'écartoient en cela de la doctrine Égyptienne. A Athenes on égorgeoit un jeune porc, & on en répandoit le ſang en l'honneur de Cérès ſur les ſieges du lieu où le peuple s'aſſembloit, & ſur le théâtre, qu'on croyoit par-là purifier (3).

VII. *De l'étymologie des noms de Proſerpine.*

L'EMBARRAS dans lequel ſe ſont trouvés les Anciens ſur l'étymologie des noms de leurs Divinités, & la différence de leurs opinions à ce ſujet, auroient dû rendre les Savants modernes moins hardis dans leurs conjectures; mais rien n'arrête leur imagination; les rêves ſe ſuccedent rapidement les uns aux autres, & nous voyons tous les jours entaſſer volumes ſur volumes, qui, loin de nous donner des lumieres, ne font qu'épaiſſir de plus en plus les ténebres. Je ne prétends certainement pas diſſiper celles qu'offrent les diverſes explications des noms de Proſerpine. Celui

(1) *Feſt.* L. XIV, p. 364.
(2) *Ovid.* Faſt. L. I, v. 349-50. *Cornut.* C. XVIII, &c.
(3) *Schol. Ariſtophan.* Acharn. v. 373. *Suid.* in v. Καθάρσιον.

de φεῤῥέφαττα étoit ſacré & redoutable, ſelon Platon, qui en donne une étymologie forcée (1). Euſtathe prétend que ce même nom doit s'expliquer par πρόφασσα (2). Son opinion & celle de Platon ne ſauroient mériter les ſuffrages d'un Critique éclairé. Porphyre y a encore moins de droit, lorſqu'il fait venir ce mot de φέρβειν φάτταν, *nourrir une tourterelle*, oiſeau conſacré à Proſerpine (3).

L'explication de Περσεφόνη, ou Φερσεφόνη n'eſt pas plus ſatisfaiſante que celles dont je viens de parler. Euſtathe dérive ce ſecond nom ἐκ τοῦ φέρω, φέρσω, ou de φθείρω, φθέρσω (4). Le grand Étymologiſte, παρὰ τὸ φέρω καὶ τὸ φόνος (5), & Héſychius de φέρουσα τὸ ἄφενος (6), qui *porte des richeſſes*, à cauſe des fruits que la terre produit. Cette derniere conjecture eſt plus naturelle que celle de Plutarque, qui trouve des rapports entre φερσεφόνη & φωσφόρος (7), parce que Proſerpine étoit la Lune.

Cette Déeſſe portoit plus ſouvent le nom de κόρη, *jeune fille*, ἄῤῥητος κόρη (8), *la fille indicible, ou myſtérieuſe.* Hérodote parle de la fête où les Athéniens adreſſoient leurs vœux τῇ μητρὶ καὶ κόρῃ, c'eſt-à-dire, à Cérès & à Proſerpine (9). Je crois qu'anciennement on diſoit, κόρη Δήμητρος (10), &

(1) *Plat.* in Cratyl. p. 278.

(2) Ad Odyſſ. L. X, p. 408.

(3) De Abſtin. L. IV, §. 16.

(4) Ad Odyſſ. L. C.

(5) In v. Περσεφόνη.

(6) In v. Φερσεφόνεια.

(7) De Fac. in Orb. Lun. T. II, op. p. 942.

(8) *Heſych.* in h. v.

(9) *Herod.* L. VIII, C. LXV.

(10) *Eurip.* Heracl. v. 409-10, 601. *Ariſtophan.* Ran. v. 340, &c.

qu'enſuite on retrancha ce dernier mot. Le premier déſigne proprement une fille qui garde ſa virginité; & Proſerpine n'avoit perdu la ſienne que forcément, pour ſubir un joug qui lui étoit odieux. Les Philoſophes adopterent, ou imaginerent des étymologies moins vraiſemblables, parce que chacun d'eux voulut les adapter au ſyſtême de ſa ſecte. Plutarque prenant toujours Proſerpine pour la Lune, explique κόρη par l'œil; Cornutus, au contraire, par ſatiété (1), cette Déeſſe étant la matiere qui nous nourrit & raſſaſie. Conformément aux principes allégoriques des Éclectiques, Porphyre ne diſtingue point κόρη de κόρος, le nouveau rejeton des jeunes plantes & arbuſtes: c'eſt pourquoi, ſelon lui, Proſerpine étoit couronnée d'épis & de pavots, ſymbole de la fécondité (2).

Les Latins ont employé ſur quelques monuments le mot *cora* (3), pour déſigner Proſerpine, qu'ils ont auſſi appellée *Perſéphoné* (4). Plus ordinairement ils traduiſoient le premier de ces noms par celui de *Libera*, qui exprimoit, chez les anciens Romains, tout enfant de ſexe féminin (5). Denys d'Halicarnaſſe nous dit que le Dictateur Poſthumius fit élever un temple Δήμητρι καὶ Διονύσῳ, καὶ κόρῃ (6), noms que Tacite rend, en rapportant le même fait, par *Libero Liberæque & Cereri* (7). Ci-

(1) *Cornut.* C. XXVIII.

(2) Ap. *Euſeb.* Præp. Evangel. L. III, p. 109.

(3) Ap. *Gruter.* p. 309, &c.

(4) *Tibull* L. V, Eleg. V. *Ovid.* Metam. L. X, v. 730.

(5) *Cicer.* de Nat. Deor. L. II, §. 24.

(6) *Dionyſ. Halic.* L. VI. Antiq. p. 1077, *ed. Reisk.*

(7) Annal. L. II, C. XLIX.

céron ſe ſert très-ſouvent de cette ſeconde expreſſion, pour rendre dans ſa langue la dénomination Grecque de Proſerpine. Saint Auguſtin n'a donc point raiſon de rapporter le nom de *libera* à Vénus (1).

Proſerpine étant l'allégorie du bled caché dans le ſein de la terre, il eſt aſſez naturel de dériver ſon nom de *ſerpere*, *proſerpere*, ramper, s'étendre çà & là comme les racines d'un arbre (2). Nous devons à Varron cette étymologie adoptée aſſez généralement (3), mais avec quelques légeres différences dans la maniere de la commenter. Il ſeroit inutile de les rapporter ici. Je crois en avoir aſſez dit pour montrer l'incertitude, ou la frivolité des recherches étymologiques ſur des objets qu'il feroit temps de négliger, ou auxquels, du moins, on ne devroit pas mettre cette importance, qui peut faire tort à la véritable érudition.

VIII. *Sur la leçon d'un paſſage de Polyen.*

Il importoit trop de connoître la véritable leçon de l'endroit de Polyen, où l'on a prétendu trouver le nombre de jours des grands myſteres (4), pour nous diſpenſer d'avoir recours aux manuſcrits de cet Auteur. En conſéquence, j'ai fait conſulter ceux des principales Bibliotheques de l'Europe ; ſavoir, quatre à celle du Roi, numérotés 1686,

---

(1) De Civit. Dei, L. VI, C. IX.

(2) *Varr.* de Ling. Lat. L. VI, C. III.

(3) *S. Auguſt.* de Civit. L. VII, C. XX. *Fulgent.* L. I, C. IX. *Iſidor.* Origin. L. VIII, C. II, &c. &c.

(4) Ὅτι ἐν μιᾷ τῶν ΛΘ μυστηρίων ... &c.

1687, 1688, 1774; le premier du XVe ſiecle, & les autres du XVIe : trois au Vatican, dont l'un, marqué CVII, eſt de 400 ans, & le ſecond, n°. CIↃCCCC, beaucoup plus récent; un à Florence, *pluteo* LXVI, n°. I, qui ne remonte qu'au XIVe ſiecle; enfin à la Bibliotheque de Saint-Marc, un neuvieme, n°. 414, copié, après la priſe de Conſtantinople, par Michel Apoſtolius, comme me l'apprend mon ami M. de Villoiſon, qui l'a collationné lui-même à Veniſe, où il avoit été envoyé par le Roi, & où il a fait un ſéjour de quatre ans. Les lettres λθ' dont Meurſius a retranché la premiere, pour faire le nombre neuf, ne ſe trouvent dans aucun de ces manuſcrits, à l'exception de celui du Vatican, n°. CIↃCCCC, p. 84. On s'eſt contenté de les mettre à la marge du manuſcrit du Roi, n°. 1686.

La négligence avec laquelle les Copiſtes ont tranſcrit un ſecond paſſage du même Chapitre XI, du Livre III de Polyen, p. 290, *ed. Maaſvic.* le rend preſque inintelligible: οἱ μὲν περὶ Θεμιϛοκλέα σύμμαχον ἔσχον τὸν Ἴακχον ΓΟΛΛΑ'ΔΑ μύϛαι. Meurſius & d'autres Critiques qui l'ont ſuivi, liſent ἄλαδε, au lieu de γολλάδα, qui ſe trouve néanmoins dans tous les manuſcrits qu'on vient de citer.

IX. *Du Syſtême de l'Auteur de l'Antiquité dévoilée.*

L'AUTEUR de l'*Antiquité dévoilée par ſes uſages*, a imaginé un ſyſtême ſur les myſteres, dont la ſingularité, plutôt que la vraiſemblance, mérite quelque attention. On le devinera ſans peine, en conſidérant le but & le plan de ſon Ouvrage. Il y prétend que « le déluge univerſel eſt le principe de

» tout ce qui a fait, en divers ſiecles, la honte & » le malheur des Nations (1) ». Pour le prouver, il cherche à nous faire connoître l'eſprit *commémoratif*, l'eſprit *funebre*, l'eſprit *myſtérieux*, l'eſprit *cyclique*, l'eſprit *liturgique* & l'eſprit *apocalyptique* de cette même antiquité. Selon lui, ils ont influé, principalement le dernier, ſur toutes les inſtitutions religieuſes, politiques & morales, dont la baſe eſt le dogme des peines à venir, que M. Boulanger ſemble avoir eu deſſein de détruire. On voit que ſon opinion n'eſt au fond que celle des Épicuriens. Il n'a rien oublié pour l'appuyer par ſes recherches. Quoique ſon érudition trop ſouvent empruntée, n'ait pas toujours le mérite de l'exactitude; quoique ſes conjectures ſoient frivoles, ou plaiſantes; quoiqu'enfin ſes raiſonnements ſoient foibles, & leurs conſéquences, pour l'ordinaire, peu conformes aux principes, néanmoins on ne peut, ſans injuſtice, lui refuſer d'avoir de la ſagacité, & l'art de diſpoſer avec art ſes matériaux, & d'en tirer tout le parti poſſible. La bizarrerie de ſes idées nuit rarement à leur liaiſon, & de fréquentes contradictions ne détruiſent point l'unité de ſon ſujet, dont le choix étrange n'exclut, ni l'agrément, ni l'intérêt.

En remontant à l'origine des myſteres, M. Boulanger débute par une aſſertion fauſſe. « Les Sauvages anciens ont dû être, ſuivant lui, différents des Sauvages modernes ». Il ajoute auſſitôt après : « Le déſordre des premiers étoit plus » dans leur eſprit que dans leur conduite domeſtique; leur genre de vie étoit moins déréglé du

(1) Ant. dévoil. T. I, p. 15.

» côté des mœurs, que troublé par des terreurs » & des opinions extraordinaires ». Ces conjectures ont peu de fondement; mais il importoit d'en ſuppoſer la vraiſemblance. « Auſſi quels ſont les » moyens, continue-t-il, que l'on a pris pour régler la vie des hommes? D'une part, on s'eſt » ſervi du travail; de l'autre, du ſecret & du ſilence. Par le travail, on a rendu l'homme ſédentaire; par le ſecret, on lui a fait oublier cette » erreur & ces opinions anciennes; en un mot, » c'eſt par les myſteres que l'homme s'eſt trouvé » heureux & policé (1) ». Comment une opinion ancienne & généralement répandue, peut-elle avoir été ſoumiſe à la loi du ſecret, & ſubitement oubliée des uns, n'être plus connue que d'un petit nombre de perſonnes? Cela me paroît difficile à croire; mais aucun paradoxe ne coute à l'audacieux Écrivain, qui ne craint pas d'avancer, que pour civiliſer les hommes, on devoit les rendre ignorants. « Il falloit, pour faire oublier à l'homme les effrayantes chimeres & les objets lugubres qui l'occupoient, le ramener à l'ignorance: » c'étoit peut-être le ſeul moyen de le changer,

---

(1) T. I, C. II, p. 39. Dans ſa récapitulation, il dit encore: « Ce ſont les myſteres qui ont tiré les hommes de » la vie ſauvage, pour les ramener à la vie ſociale & » policée.... Il conclut enſuite en ces termes: » Nous avons » donc vu que ces myſteres avoient un double objet: le » premier étoit de cacher au vulgaire des dogmes effrayants, » capables de le décourager, oppoſés à ſon repos, & nuiſibles aux progrès de la ſociété. Le ſecond objet étoit » d'animer le peuple au travail, d'exciter ſon induſtrie, » de le porter à la joie & à la reconnoiſſance envers les » Dieux ». L. VI, C. II, T. III, p. 411-12.

» & d'en faire un être nouveau. En effet, nous » voyons que tous les peuples qui n'ont point eu » de myſteres, ont été les ſeuls qui ont perſévéré » dans une vie errante, farouche, & qui ſoient » reſtés ſauvages & barbares juſqu'à nous (1) ». A la vérité, il venoit d'avouer que cette ignorance étoit un malheur, mais néceſſaire & inévitable. « La politique, en cachant à l'homme les » dogmes religieux, n'a fait que prévenir l'effet » du temps (2) ». Pourquoi avancer enſuite : « Regardons donc les myſteres comme le dépôt funebre de la mélancolie religieuſe des premiers » hommes ? Ceux qui en ont fait un ſecret, méritent les louanges du genre humain ; mais ils » les mériteroient encore plus, s'ils les euſſent entiérement *ſupprimés*, & ſur-tout s'ils euſſent oſé » les *éclairer* ſur ce qu'ils devoient ſavoir, en même-temps qu'ils oſerent leur cacher ce qu'ils de» voient ignorer (3) ». Si c'étoient des vérités, auroient-ils pu les dérober aux yeux du genre humain, ſans le tromper ? D'ailleurs cette ſuppreſſion des myſteres ôtoit *un des plus grands reſſorts qui avoit lié*, ſuivant le même Auteur, *l'homme à la ſociété.* Qui auroit remplacé ce reſſort ? Seroit-ce l'anéantiſſement de tout Culte & de toute eſpece de croyance religieuſe ? A Dieu ne plaiſe que je prête une pareille conſéquence à M. Boulanger, qui dit encore : « Si nous ôtons ce grand appareil » de guerre, de combats, de défaites, de détrô» nements ſucceſſifs des Dieux (4), & ſi nous dé-

(1) Ant. dévoil. T. II, p. 37.

(2) T. II, p. 36, 37.

(3) *Ibid.* p. 77.

(4) Ceci a principalement rapport à la doctrine des myſ-

» pouillons (la doctrine des anciens Myſtagogues,)
» de ces généalogies & de toutes ces ſucceſſions
» myſtiques & illuſoires, il ne reſtera plus rien
» qu'une ſcience apocalyptique ſur la durée du
» monde, ſur les révolutions paſſées, & ſur les
» changements qu'il ſeroit encore obligé de ſubir.
» C'étoit là en effet le véritable objet & l'unique
» ſecret des myſteres; c'étoit là ce qui faiſoit ap-
» peller *Téletes*, les doctrines cachées que l'on y
» enſeignoit : ce mot ſignifie *les choſes de la fin*,
» parce qu'elles étoient relatives à la fin du mon-
» de & à ſa deſtruction. Voilà pourquoi Clément
» d'Alexandrie a dit, que ce qui s'enſeignoit dans
» les grands myſteres, intéreſſoit l'Univers. Voilà
» pourquoi tous les myſteres avoient d'ailleurs un
» cérémonial aſtronomique (1), &c. &c.

X. *De la reſſemblance des Cultes d'Oſiris & de Bacchus.*

Non-seulement les Orphiques tâcherent de faire revivre toutes les pratiques des Égyptiens, mais encore ils n'oublierent rien pour en accréditer la doctrine religieuſe, ſur-tout relativement à Bacchus, qu'ils voulurent identifier avec Oſiris. C'eſt d'après leurs idées, que Plutarque a cherché, dans une eſpece de parallele des cérémonies du Culte de ces deux Dieux, d'en ſaiſir les rapports.

Suivant cet Auteur, celle qui conduit les Thyades, ou Bacchantes à Delphes, étoit obligée de deſ-

teres Orphiques, que l'Auteur ſuppoſe avoir été la même que celle d'Éleuſis.

(1) *Ibid.* p. 69, 70.

cendre de pere & de mere conſacrés à Oſiris. Lorſque les Prêtres Égyptiens portoient dans une eſpece de bateau le corps d'Apis pour l'enterrer, ils étoient revêtus de peaux de faon, avoient en mains des thyrſes, pouſſoient les mêmes cris, & ſe donnoient les mêmes mouvements que les Grecs dans leurs Bacchanales. Ceux-ci repréſentoient auſſi Bacchus ſous la figure d'un taureau; c'eſt pourquoi ils l'appelloient *Bougenes*, &c.

Les Argiens l'invitoient à ſortir de l'eau, & le rappelloient au ſon de petites trompettes (1), qu'on cachoit enſuite ſous les thyrſes, après avoir jetté un coffre dans l'abyme. La reſſemblance de ces uſages avec les pratiques myſtérieuſes des Égyptiens, eſt ſenſible. Ces derniers ſe ſervoient auſſi du lierre, qu'ils appelloient *Xenoſiris*, c'eſt-à-dire, plante d'Oſiris.

Ce qu'ils racontoient de la mutilation & de la palingénéſie de cette Divinité, avoit bien des rapports avec tout ce qu'on débitoit ſur Bacchus dans les Nyctélies & les Titanies Grecques. Par toute l'Egypte on montroit des cercueils d'Oſiris. Les Delphiens prétendoient conſerver, près du lieu où ſe rendoit l'Oracle, les reſtes du corps de Bacchus. Les Oſiens ſacrifioient en ſecret dans le temple d'Apollon, pendant que les Thyades cherchoient à réveiller, ou reſſuſciter Bacchus.

Enfin à la fête des Pamylies, on portoit, en Égypte, le triple *phallus* (2). Vraiſemblablement dans les myſteres de Bacchus, cette figure obſcene étoit la même. Plutarque ſemble éviter de faire

(1) Vid. *Plut.* Sympoſ. L. IV, §. 5.
(2) De Iſ. & Oſir. §. 35, 36 & 37.

mention

mention de ce nouveau rapport, peut-être de crainte d'être accuſé d'indiſcrétion. Il affecte de parler tout de ſuite de la valeur qu'avoient toujours donnée ſes compatriotes au nombre trois. Ce Philoſophe explique toutes ces pratiques religieuſes d'une maniere conforme aux principes de ſa ſecte, & diamétralement oppoſés à ceux d'Evhémere, qu'il avoit deſſein de combattre.

Section VIII, Art. II, p. 471 & 472, note 4, j'avois eſſayé de corriger le paſſage de Julius Firmicus Maternus *de errore profanarum religionum*, qui ſe lit de cette maniere, p. 414 de l'édition de Jacques Gronovius, donnée à Leyde en 1709, *in*-8°. : *Vos itaque, qui dicitis in his templis ritè ſacrificari non Magorum ritu Perſico, cur hæc Perſarum ſacra laudatis? Scio hoc Romano nomine dignum putatis ac Perſarum ſacris. At Perſarum legibus ſequatur* * * * *ut armata clypeo, loricâ, gladio, &c.*

Les quatre étoiles que Gronovius a placées après le mot *ſequatur*, annoncent une lacune. M. d'Anſſe de Villoiſon ſoupçonne que ce mot *ſequatur*, qui, dit-il, ne peut pas s'accorder avec *ſacris*, ni avec *legibus*, non-ſeulement n'appartient point au texte de Julius Firmicus, mais encore eſt altéré & corrompu, & que dans l'origine, c'étoit une note marginale d'un Copiſte; que depuis, cette note a été inſérée dans le texte, & défigurée par d'autres Copiſtes ignorants. Pour appuyer ſa conjecture, M. d'Anſſe de Villoiſon cite à ce ſujet la remarque ſuivante de feu M. l'Abbé Morel, (l'un des plus grands Critiques qu'ait eus la France,) ſeconde Partie, Chapitre huitieme, p. 369 de ſon excellent Livre, malheureuſement trop peu connu à Paris, & intitulé, *Éléments de Critique, ou Recherches des*

différentes cauſes de l'altération des textes latins, avec les moyens d'en rendre la lecture plus facile, à Paris, chez Hériſſant, fils, rue Saint-Jacques, 1766, *in*-12. Le ſavant Dom Couſtan obſerve dans ſon édition de ſaint Hilaire, que les Copiſtes, ou les Reviſeurs, mettoient la lettre R, initiale de *requirendum*, mot qu'ils écrivoient quelquefois en entier, pour marquer qu'il y avoit faute, (ou omiſſion & lacune,) dans le Manuſcrit qu'ils copioient, & qu'il falloit faire des recherches pour la corriger, (ou ſuppléer.) Voyez dans ſaint Hilaire les pages 1338, A, & 1337, note *n.* Le docte Abbé Morel corrige de cette maniere un paſſage déſeſpéré de Marius Mercator, page 264, à la derniere ligne de l'édition de Baluze, & ajoute, p. 370, que ce principe conduit à rétablir des endroits qui paroiſſent abſolument inintelligibles, & que ce mot *requirendum*, étoit quelquefois remplacé par des expreſſions ſynonymes, comme *reminiſcant quærere*, ou *quærant*; ce qu'il prouve fort heureuſement par un exemple remarquable tiré du Sermon de ſaint Paulin *de Gazophylacio*, vers la fin du nombre 2, p. 217 de la derniere édition, & par un autre exemple pris de la queſtion intitulée, *de Jactantiâ Romanorum Levitarum*, *Append.* T. III, Aug. p. 92, E. D'après ce principe lumineux, dit M. d'Anſſe de Villoiſon, un Copiſte, ou Reviſeur, ayant obſervé une lacune dans le texte de Julius Firmicus, après les mots *at Perſarum legibus*, aura mis à la marge R. (c'eſt-à-dire, *requirendum*) *ſequentia*, ou *quære*, ou *reminiſcant quærere ſequentia*, pour me ſervir de l'expreſſion barbare du moyen âge. Un autre Copiſte aura fait paſſer dans le texte cet avis, cette note marginale;

& un troiſieme enfin l'aura corrompue & défigurée en écrivant *ſequatur.* Il eſt fâcheux, ajoute M. d'Anſſe de Villoiſon, que l'ingénieux & ſavant Abbé Morel, ancien Prêtre de l'Église d'Auxerre, ait toujours été dans l'obſcurité, & ſoit mort dans l'exil, avant de pouvoir publier les Notes qu'il avoit promiſes ſur pluſieurs Peres de l'Egliſe.

DISSERTATION

SUR HÉCATE.

A LA ſuite d'un Ouvrage ſur les myſteres des Anciens, il n'eſt guere poſſible de ſe diſpenſer de parler de la myſtérieuſe Hécate, & de ſon Culte ténébreux. Cette Déeſſe, & tout ce qui la concerne, vont donc être l'objet de mes obſervations & de mes recherches. Elle étoit proprement Proſerpine, conſidérée ſous le rapport d'une Puiſſance divine qui venge les crimes (1). On ſait que les Grecs placerent les Enfers au centre de la terre, & y mirent le lieu des châtiments après la mort. Proſerpine, comme fille de la Terre, déſignant en général tout ce qui y eſt renfermé, & regardée comme l'épouſe de Pluton, préſidoit néceſſairement à la diſtribution des peines dues aux crimes. Quelques Auteurs ſuppoſerent qu'il y avoit

(1) C'eſt pourquoi on appelloit de ſon nom le poteau auquel étoient attachés les malfaiteurs dans les priſons, pour y être fuſtigés. Heſych. in v. Ἑκάτη.

des antres dans la Lune, dont le plus grand portoit le nom d'Hécate, & où les ames des méchants subissoient différents tourments (1). Les rapports de cet Astre avec la Déesse, ont sans doute fait naître cette idée philosophique, que le peuple ne paroît pas avoir adoptée.

Homere ne dit pas un seul mot d'Hécate; mais Hésiode, qui a vécu peu de temps avant, ou plutôt après lui, comme le croit M. de Villoison, parle de cette Déesse dans plusieurs endroits de sa Théogonie. On ne peut donc révoquer en doute l'ancienneté du Culte d'Hécate, dont le nom pourroit venir d'ἑκὰς, loin, ἑκαστάτω, &c., par allusion au séjour de cette Déesse. Servius le dérive d'ἑκατὸν, cent, à cause de ses pouvoirs multipliés (2), ou, selon d'autres, parce que, comme Proserpine, elle étoit le symbole de la multiplication des grains (3).

Il y a sans doute quelque rapport entre *Athor*, la nuit chez les Égyptiens, & Hécate, la Déesse des ténebres (4); mais l'identité de celle-ci avec Anubis, est encore plus sensible. Plutarque assure que ce dernier étoit revêtu des mêmes pouvoirs qu'Hécate chez les Grecs. Ce Dieu Egyptien étoit également céleste & infernal (5): on le représentoit, comme cette Déesse, avec une tête de chien, & on lui donnoit le nom d'*Hermanubis*, parce qu'il étoit le symbole des choses célestes &

---

(1) *Plut.* de Fac. in Orb. Lun. T. II, Op. p. 944.
(2) Ad Æn. L. IV, col. 855.
(3) *Fulg.* L. I, C. IX.
(4) *Jablonsk.* Panth. T. I, p. 22.
(5) De If. & Osir. §. 44.

infernales. On lui ſacrifioit, par la même raiſon, deux coqs de différentes couleurs (1). Perſonne n'ignore que les Grecs avoient conſacré cet animal à Mercure, qui eut une partie des attributs d'Anubis, & le ſurnom de *Chthonien* (2). Proſerpine étoit auſſi appellée *Chthonienne* (3), ou Souterreine. Repréſentant Diane, elle étoit priſe pour une Divinité céleſte, & ne différant point d'Hécate, pour la Reine des Enfers, la Déeſſe inviſible (4), &c. Les Égyptiens diſoient qu'Anubis étoit le gardien des Dieux (5), & les Grecs donnoient à Hécate le titre de gardienne (6).

Saint Épiphane nous apprend que *Tithrambo* étoit le nom qu'Hécate portoit chez les Égyptiens (7). Hérodote, Diodore de Sicile & les autres Écrivains de l'antiquité, n'en font cependant aucune mention; ce qui me porte à croire que cette Divinité ne fut connue en Égypte qu'après que les Grecs eurent fréquenté ce pays. Tithrambo ſe dérive naturellement des mots Cophtes *Ti-thra-embon*, *irâ furens*, *furorem indens*, comme l'explique le ſavant Jablonski (8). Le ſurnom de βριμὼ que portoit Hécate, lequel déſigne la terreur & l'horreur dont elle pénétroit les hommes (9), confirme cette éty-

(1) De Iſ. & Oſir. §. 61.
(2) *Eurip.* Alceſt. v. 743, &c.
(3) *Schol. Theocr.* ad Idyll. II, v. 12.
(4) *Soph.* Œdip. Col. v. 1551.
(5) *Diod.* L. I, §. 87. *Plut.* de Iſ. & Oſir. §. 14.
(6) σκύλαξ *Schol. Theocr.* ad Idyll. II, v. 12.
(7) Adv. Hæreſ. L. III, T. I, p. 1093.
(8) Panth. Ægypt. T. I, p. 105 & 106.
(9) *Lycophr.* v. 1176, & *Tzetz. Schol. Apoll.* ad L. III, v. 860, 1210.

mologie. Les Traducteurs Cophtes du Nouveau Testament, rendent le verbe passif ἐμβριμᾶσθαι par le mot *ambon*, la colere, ou la fureur (1) ; ce qui convient à une Divinité vengeresse des crimes, comme Hécate, sur laquelle les Égyptiens avoient adopté les idées des Grecs.

Peut-être encore Tithrambo n'étoit-elle, chez ce premier peuple, qu'un surnom, ou épithete d'Isis, qui faisoit sentir, à ceux qui lui déplaisoient, tout le poids de son indignation (2). On peut conjecturer que Diodore a voulu faire mention de cette Déesse, lorsqu'il parle du temple de la *ténébreuse Hécate* (3), en Égypte. Ces deux mots n'auront été alors que la traduction littérale d'*Athor*, ou de *Nephtys* (4). Les Grecs appelloient non-seulement cette Déesse *Brimo*, mais encore Cérès, parce que le pouvoir de celle-ci s'étendoit jusqu'aux Enfers, ou à cause de sa colere contre Jupiter (5). Tzetzès prétend que *Brimo*, *Obrimo*, étoient des noms qui appartenoient également à Proserpine, à la Terre & à la Mort (6).

En séparant dans le Culte public Proserpine d'Hécate, les Grecs imaginerent plusieurs généalogies de cette Déesse. Celle qui paroît la plus an-

---

(1) *Jablonsk.* Panth. p. 1005-6.

(2) Pseudo-Herm. Asclep. p. 99, ed. *Elm.*

(3) Σκοτίας Ἑκάτης ἱερόν. *Diod.* L. I, §. 96.

(4) Les Égyptiens faisoient, selon Plutarque, *de Is. & Osir.* §. 38, Nephtys, femme de Typhon, le prototype de Pluton. Ils regardoient encore Isis comme la partie terrestre du globe, & Nephtys, comme la partie souterreine. *Ibid.* §. 44.

(5) *Clem. Alex.* Protr. p. 13.

(6) Ad *Hesiod.* Oper. v. 144.

cienne la fait naître de Jupiter & de Cérès, qui l'envoya à la recherche de Proserpine (1). Une seconde tradition, en donnant le même pere à Hécate, lui assigne pour mere Phéraia, fille d'Éolus, laquelle exposa le fruit de ses amours dans un carrefour. Le Bouvier de Cérès l'y trouva & le nourrit : c'est pourquoi ces endroits publics furent consacrés à Hécate (2), qui, selon d'autres, étoit fille de Jupiter & de Junon (3), ou de Latone, au rapport d'Euripide (4).

Suivant Hésiode, le pouvoir d'Hécate s'étend sur la terre & la mer, & dans le Ciel. Elle accorde la prééminence dans les assemblées du peuple, la victoire aux Guerriers, & le prix aux Athletes. Elle est assise à côté des Rois, lorsqu'ils rendent la justice. Elle exauce les prieres des Cavaliers, des Chasseurs & des Navigateurs. Enfin, dispensatrice des richesses, elle multiplie, ou diminue les troupeaux à son gré (5). Tels sont les principaux traits dont le Poëte se sert pour caractériser la Déesse : on conviendra sans peine qu'ils ont peu de rapport avec les attributs de celle des Enfers. Il paroît même ne donner à Hécate que l'intendance sur les habitants de la terre (6).

Cet ancien Poëte ajoute que Jupiter ne retrancha à Hécate aucune des prérogatives dont elle jouissoit sous le regne des Titans, c'est-à-dire, des Pélasges,

(1) *Schol. Theocr.* ad Idyll. II, v. 12.

(2) *Ibid.* ad v. 36. *Tzetz.* ad *Lycophr.* v. 1178.

(3) *Schol. Theocr.* ad Idyll. II, v. 12.

(4) Phœnic. v. 1108-9.

(5) *Hesiod.* Theog. v. 416-50.

(6) *ἐπιχθονίων ἀνθρώπων.*

adorateurs du Ciel & de la Terre. Peut-être n'a-t-il voulu désigner par-là autre chose que la perpétuité du dogme des peines à venir, & chez les Grecs barbares, & chez les Grecs civilisés. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, l'ancienne Hécate n'en est pas moins différente de la nouvelle; ce qui n'a pas empêché quelques Écrivains de donner à celle-ci une généalogie qui n'appartient qu'à la premiere. Valérius-Flaccus adoptant cette opinion erronée, désigne très-improprement, par l'épithete de *Perseia*, la nouvelle Hécate (1), que Diodore a faite, suivant les principes d'Évhémere, fille de Persé, qui régnoit en Tauride, & femme d'Aétès, Roi de Colchide, dont elle eut Circé & Médée (2).

L'ancienne Hécate étoit représentée avec un seul visage & un seul corps. Alcamene, qui florissoit vers l'an 440 avant J. C., fut le premier, selon Pausanias, qui s'avisa de faire une statue de cette Déesse à trois visages & à trois corps (3) adossés les uns contre les autres. On y mit ensuite six mains qui tenoient un glaive, des poignards, des fouets, des cordes, des torches, une couronne de laurier & une clef (4). On voyoit quelquefois sur sa tête un dragon (5), & à ses pieds un chien dont elle prenoit la figure (6).

---

(1) Argon. L. VI, v. 495.

(2) *Diod.* L. IV, §. 45.

(3) Corinth. C. XXX.

(4) *Schol. Apoll.* L. III, v. 860. *Schol. Theocr.* ad Idyll. II, v. 12. *Porph.* ap. *Euseb.* Præp. L. V, p. 203. Vid. *Patin.* Num. Imper. p. 388. *Montfaucon*, Ant. expliq. T. I, p. 153, pl. xc. Cabin. de Stosch. n°. 342, 343.

(5) *Porph.* ap. *Euseb.* Præp. L. V, p. 201.

(6) *Hesych.* in v. Ἄγαλμα Ἑκάτης.

Cet animal domeſtique étoit principalement conſacré à Hécate, préſidente des carrefours (1), & à laquelle Lycophron donne le ſurnom de *cunophage*, mangeuſe de chiens (2). On les lui ſacrifioit (3), & on employoit à Rome les entrailles de ces animaux à des purifications en ſon honneur (4). Le mullet & le mæna étoient les poiſſons dont l'uſage étoit commun dans les ſacrifices de cette Déeſſe, ſurnommée *Triglene*, parce que les Grecs appelloient le premier *Triglé* (5).

Les ſtatues d'Hécate étoient placées aux carrefours & aux portes des maiſons (6), parce qu'elle étoit regardée comme la Déeſſe des luſtrations (7). D'autres lui étoient élevées ſur les grands chemins (8) & dans de petites cellules, conformément à l'uſage général (9). A chaque *néoménie*, les Citoyens opulents expoſoient le ſoir un repas (10), ou offrande, de différents mets à Hécate, qui paſſoit pour les avoir mangés, quoiqu'on ſût très-bien qu'ils avoient été la reſſource des indigents (11).

---

(1) *τριοδῖτις, εἰνοδία trivia*, &c. &c.

(2) Caſſandr. v. 77.

(3) *Euſtath.* ad *Homer.* Odyſſ. L. III, p. 1461. *Tzetz.* ad *Lycophr.* L. C.

(4) *Ovid.* Faſt. L. I, v. 389.

(5) *Athen.* L. V, p. 325.

(6) *Heſych.* in v. Ἑκαταῖα. *Ariſtophan.* Veſp. v. 798.

(7) *Schol. Theocr.* ad Idyll. II, v. 36.

(8) Comme le prouve l'épithete d'*εἰνοδία*. *Artemid.* de Somn. L. II, C. XLII. On tournoit chacun des trois corps, ou viſages de la Déeſſe, en face d'une rue, ou d'un grand chemin. *Ovid.* Faſt. L. I, v. 141-42.

(9) Vid. Valcken. ad Ammon. L. II, C. XIX.

(10) *Schol. Ariſtophan.* Plut. v. 594.

(11) *Schol. Ariſt.* L. C. *Plut.* Symp. T. II, p. 708.

Il n'étoit pas permis à ceux qui préparoient ces repas d'en gouter dans leurs maisons (1). Outre le pain & plusieurs autres comestibles (2), on offroit encore à la Déesse des seches crues, & des œufs auxquels on supposoit la vertu expiatoire. Lucien nous représente un Cynique dévorant avec avidité toutes ces especes de mets (3), à l'exception vraisemblablement des petits chiens qui en faisoient partie (4). Le jour de ce singulier festin étoit appellé *triakas* (5), & tout ce qu'on y pratiquoit n'étoit qu'une espece d'expiation, suivant la remarque du savant Hemsterhuis (6).

Les hommes ont toujours fait venir les spectres des enfers; il étoit donc naturel qu'Hécate eût le pouvoir d'en faire paroître. On croyoit qu'ils étoient d'une grandeur prodigieuse, & qu'ils avoient la tête de dragon (7). Ils portoient en général le nom d'*hécatéens* (8), & le plus remarquable prenoit celui d'*empouse*. Aristophane en fait mention, & dit qu'il avoit le visage éclatant de lumiere, & une cuisse d'airain (9). Selon d'autres, il n'avoit qu'un pied d'airain, & il changeoit de forme. Comme enfant de ténebres, il passoit pour être de mauvais augure, & s'appelloit *onopole*, dit l'*Etymologicon magnum* sur le mot Ἔμπουσα. La figure

---

(1) *Plut.* L. C.

(2) *Suid.* in v. Ἑκάτην.

(3) Catapl. §. 7.

(4) *Plut.* Quæst. Rom. T. II, p. 280.

(5) *Harpocr.* in v. τριακάς. *Athen.* L. VII, p. 325.

(6) Not. ad *Lucian.* T. I, p. 230-31.

(7) *Suid.* in v. Ἑκάτην.

(8) *Schol. Apoll.* L. III, v. 860.

(9) Ran. v. 296-97.

triforme de la Déeſſe ſuffiſoit ſeule pour diſſiper ces ſpectres, ou arrêter leur prétendue fureur (1). Au rapport de Sophron, cet effet pouvoit être encore produit par les hurlements de petits chiens (2), qui redoutent, dit Théocrite, la préſence de la ſouterreine Hécate, lorſqu'elle marche au milieu des tombeaux, & parmi les flots d'un ſang noir (3).

Cette Déeſſe apparoiſſoit en ſonge à ceux qui l'invoquoient (4), & ſe trouvoit forcée, par des paroles myſtérieuſes, à venir ſur la terre (5). Attirée par les évocations de Médée, cette Déeſſe nous eſt repréſentée la tête couronnée de ſerpents, avec des branches de chênes, répandant autour d'elle une vive lumiere, & faiſant tout retentir des aboiements des chiens infernaux & des cris affreux des Nymphes du Phaſe (6). Phedre implore, ſuivant Séneque le tragique, cette Déeſſe triforme (7), qui eſt toujours armée d'une torche ardente, d'un fouet & d'un glaive, quand elle eſt forcée de ſe rendre viſible par la vertu des évocations magiques (8); cérémonies dont les détails ne ſont pas de mon ſujet.

Lorſqu'elles avoient pour objet de ramener un

---

(1) *Apul.* Metam. L. XI, p. 224.

(2) Ap. *Tzetz.* ad *Lycophr.* ad v. 77. Obſervez que le verbe βαΰζω, employé par Sophron, déſigne proprement les hurlements de ces jeunes animaux. Vid. Cl. *Valcken.* ad *Ammon.* p. 231.

(3) Idyll. II, v. 12, 13.

(4) *Porph.* ap. *Euſeb.* Præp. L. V, p. 200.

(5) *Ibid.* p. 193-94.

(6) *Apoll.* Argon. L. IV, v. 1213-1219.

(7) Hippol. v. 411.

(8) *Porph.* ap. *Euſeb.* Præp. L. V, p. 202.

amant infidele, ou de s'en venger, on se servoit d'un cercle chargé de figures & de caracteres mystérieux, lequel portoit le nom d'Hécate (1). Doit-on ensuite être étonné si cette Déesse étoit supposée prêter son ministere aux amours honteux & illicites (2); attributs qu'elle devoit à Isis? Eudoxe demandoit pourquoi les choses érotiques étoient du ressort de cette derniere, & non de celui de Cérès (3). Plutarque, qui rapporte cette question, n'y répond point. L'idée d'un pareil pouvoir auroit été assez incompatible avec celle qu'on avoit de la chasteté de la Déesse Grecque. C'est pourquoi on préféra de donner à Hécate le département relatif aux amours qui avoient besoin du voile des ténebres auxquelles cette Divinité présidoit. Par la même raison, elle avoit sous sa protection les plus célebres Magiciennes, entr'autres celles de Thessalie. Le déréglement de leurs mœurs étoit presque toujours le motif qui les déterminoit à prendre cette profession odieuse & illusoire.

Lorsqu'un breuvage contenoit un poison mortel, il étoit consacré à Proserpine, ou Hécate (4), au nom de laquelle les Magiciennes juroient (5). Dans la belle Idylle de Théocrite, intitulée l'*Enchanteresse*, Simæthe prie cette Déesse de ne point

---

(1) Au milieu duquel étoit un saphir : on faisoit tourner ce cercle, en prononçant la fameuse invocation appellée Ἴυγξ. *Niceph. Greg.* ad *Synes.* de Insomn. p. 363-64.

(2) *Porph.* ap. *Euseb.* Præp. L. IV, p. 174.

(3) *Plut.* de Is. & Osir. §. 64.

(4) *Apul.* L. X, p. 214.

(5) *Schol. Apoll.* ad L. IV, v. 1020.

rendre ſes enchantements inférieurs à ceux de Circé & de Médée (1). Hécate avoit donné la connoiſſance de toutes les plantes de la terre & de la mer à cette derniere, qui s'en ſervoit pour appaiſer la violence des flammes, arrêter le cours des fleuves, & retarder celui des Aſtres (2). Tibulle voulant exalter le ſavoir d'une Magicienne, aſſure qu'elle ſeule avoit à ſon pouvoir toutes les plantes venimeuſes de Médée, & qu'elle paſſoit pour avoir dompté la férocité des chiens d'Hécate (3).

La Lune étoit invoquée dans les enchantements, conjointement avec Hécate, non-ſeulement à cauſe des prétendues influences de cet Aſtre ſur nos actions, mais encore parce que les Anciens le regardoient comme le partage d'Hécate, céleſte & infernale. Diane étoit confondue avec elle par cette raiſon ; ce qui engage le Poëte Stace, en parlant d'Aulis, conſacrée à Diane, de donner à cette ville l'épithete d'*Hécatée* (4).

Tous les détails dans leſquels on vient d'entrer, nous découvrent ſuffiſamment pourquoi les nouveaux Platoniciens conſidéroient à la fois Hécate & Sérapis, comme les premiers d'entre les mauvais génies. En conſéquence, on donnoit l'épithete de *Contraire* (5), à cette Déeſſe, qui ſe plaiſoit à être invoquée ſous les noms de *Taureau*, de *Chienne* & de *Lionne* (6). L'ancienne Hécate

(1) *Theocr.* Idyll. II, v. 14, 15.
(2) *Apoll.* Argon. L. III, v. 529-33.
(3) *Tibull.* L. I, Eleg. II.
(4) Achill. L. I, v. 447.
(5) *Etym. magn.* in v. Ἀντία.
(6) *Porph.* de Abſt. L. III, §. 17.

dont parle Hésiode, étoit bien différente : c'étoit une Divinité bienfaisante, chargée par Jupiter du soin de conserver le jour aux enfants qui venoient de naître, & de pourvoir à leur nourriture (1). Elle fut remplacée dans cet emploi par la Déesse Genetyllis, à qui les chiens étoient consacrés, comme ils continuerent de l'être à la nouvelle Hécate (2). Ainsi, quoique les idées d'un peuple civilisé, en se multipliant, fournissent, si j'ose le dire, la matiere de plusieurs Divinités, cependant il arrive qu'une portion plus ou moins considérable des attributs des anciennes passe aux nouvelles, pour former à celles-ci un département séparé ; autrement sans cesse confondues avec les premieres, elles n'auroient eu, ni un crédit assuré, ni une existence durable.

---

(1) Theog. p. 264. *ed. Heins.*

(2) *Hesych.* in v. Γενετυλλίς. Je lis dans ce passage avec Bentley not. in *Horat.* p. 349, ἐοικυῖα τῇ Ἑκάτῃ *pro* τῇ ἑορτῇ. Il y avoit plusieurs Déesses Genetyllis. *Aristophan.* Thesmoph. v. 137.

TRADUCTION
D'UN FRAGMENT DE STRABON,
AVEC DES NOTES.

AVERTISSEMENT.

DANS le dixieme Livre de ſa Géographie, Strabon *a fait une digreſſion très-curieuſe ſur les Cabires, les Dactyles, les Curetes, les Corybantes, &c. J'ai cru qu'elle pourroit ſervir d'éclairciſſement, ou de ſupplément à tout ce que j'en ai rapporté dans le cours de cet Ouvrage, ſur-tout aux recherches que contient la ſeconde ſection. Mon deſſein avoit été de traduire cette eſpece de diſſertation particuliere; mais le texte en étoit ſi peu correct, qu'il m'auroit été impoſſible d'y réuſſir. M.* de Bréquigny *m'offrit alors un ſecours dont j'ai profité. Il avoit formé il y a plus de trente ans le projet de donner une édition du texte de* Strabon, *après qu'il l'auroit reſtitué à l'aide d'un précieux manuſcrit* (1) *de la Bibliotheque du Roi, que M. l'Abbé* Sévin *avoit apporté de l'Orient, & qui n'avoit pu être conſulté par les Éditeurs. Après quatorze ans de travail, M. de* Bréquigny *avoit commencé* (2) *à faire imprimer le texte Grec avec la verſion latine*

(1) Ce mſ. eſt coté n°. 1393, des mſſ. Gr. *in-folio* : on le juge du XIIIe ſiecle.

(2) Le premier volume a été achevé d'imprimer en 1764.

de Xylander, *revue & corrigée, & à laquelle il avoit joint un aſſez grand nombre de notes. Il s'étoit en même-temps occupé à traduire cèt Ouvrage en François, ce qu'on n'avoit point encore fait; & ſa traduction étoit preſqu'entiérement achevée, lorſqu'engagé dans des travaux littéraires d'un autre genre, qui le retinrent même pluſieurs années hors de la France, il ſe vit forcé d'abandonner ſon entrepriſe. Il a depuis appris qu'on ſe propoſoit en Angleterre de donner une Édition de* Strabon, *pour laquelle on déſiroit fort d'avoir communication des variantes du manuſcrit du Roi, qu'il avoit recueillies. Il s'eſt d'autant plus empreſſé de les faire paſſer aux Éditeurs, que, par ce moyen, cette partie de ſon travail ne demeurera pas inutile. Quant à ſa traduction Françoiſe, elle eſt reſtée dans ſes porte-feuilles; & il a conſenti d'en détacher le fragment que je publie aujourd'hui avec quelques-unes de ſes notes.*

Ce morceau, où il s'agit d'éclaircir la partie la plus obſcure de la Mythologie Grecque, eſt plein de diſcuſſions de critique grammaticale, & de ces ſubtilites familieres aux Stoïciens, dont Strabon *avoit embraſſé la Secte; ce qui rend cet endroit fort peu agréable à lire. La nature de ces diſcuſſions a obligé de ſacrifier ſouvent, dans la traduction, l'élégance à la ſcrupuleuſe exactitude. Au reſte, on jugeroit bien mal* Strabon, *ſi on le jugeoit d'après ce fragment. Sa Géographie eſt un des ouvrages des Anciens où l'on trouve à la fois le plus de clarté, d'agrément & d'inſtruction.* Strabon, *après avoir parlé en Géographe des peuples appellés* Curetes, *pourſuit ainſi.*

FRAGMENT

FRAGMENT
DU Xe LIVRE DE STRABON (1).

CE que je viens de dire eſt proprement de mon ſujet ; ce que je vais ajouter, n'y appartient que de loin. Mais j'imite les Écrivains qui ; à cauſe de la reſſemblance du nom, joignent à l'hiſtoire des *Curetes*, peuple d'Ætolie & d'Acharnanie, ce que l'on dit des *Curetes* dont je vais parler, & qui, n'étant que des eſpeces de génies (2), ou de Miniſtres des Dieux, tels que les *Satyres*, les *Silenes*, les *Bacches* & les *Tityres*, n'appartiennent pas plus qu'eux aux peuples *Curetes*.

C'eſt ainſi que nous les repréſentent ceux qui ont publié ſur la Crete & la Phrygie, des Mémoires remplis (3) de détails au ſujet des Cérémonies religieuſes, myſtérieuſes ou non, relatives, ſoit à l'éducation de Jupiter en Crete, ſoit aux Orgies de la Mere des Dieux, qu'on célébroit en Phrygie, ou ſur le mont Ida près de Troye. Mais ces Écrivains s'accordent mal ; car les uns ſuppoſent que les *Curetes* ſont la même choſe que les Corybantes, les Dactyles Idéens & les Tel-

(1) Voyez Strabon, éd. de 1620, p. 466-474, ou éd. de 1587, p. 321-326. C'eſt de cette derniere que s'eſt ſervi l'Auteur de la Diſſertation qu'on vient de lire.

(2) Τινὰς δαίμονας, ἢ προσπόλους, ou plutôt, comme porte le mſ. du Roi, προπόλους, (là & ailleurs).

(3) *Editi* ἐμπεπλεγμένοι, mſ. R, ἐμπεπεπλεγμένα.

chiniens. Les autres disent qu'ils sont tous de la même famille ; qu'il y a seulement quelque différence entr'eux. En général, tous se ressemblent quant à l'enthousiasme, à la fureur bachique, au tumulte, au bruit qu'ils faisoient avec leurs armes, avec les timbales, les tambours, les flûtes, & à leurs cris extraordinaires dans leurs fêtes sacrées. Ces fêtes leur étoient, en quelque sorte, communes avec les habitants de Samothrace, de Lemnos & de plusieurs autres lieux, & ils les célébroient comme Ministres des Dieux (1) ; ce qui leur en a fait donner le titre. Ainsi tout cela tient à la Religion, & n'est pas étranger à la Philosophie.

Puisque le nom de *Curetes*, employé en divers sens, a donné lieu aux Historiens de rapprocher des choses absolument différentes, j'oserai aussi entrer, en passant, dans quelques discussions à ce sujet, & je tâcherai de donner des explications naturelles de ce qu'ils racontent (2).

Quelques-uns d'eux ont voulu trouver des rapports entre les *Curetes* de diverse espece ; & ce qu'ils en ont dit, n'est peut-être pas sans vraisemblance. Ils prétendent donc que les *Curetes* d'Ætolie eurent ce nom, parce qu'ils portoient, comme les filles, des robes traînantes : car ces robes furent de mode parmi les Grecs, & l'on a même donné le nom d'*hommes à robes traînantes*, aux Iaons.

---

(1) Ἐν σχήματι διακόνων . . . διὰ τὸ τοὺς προσπόλους λέγεσθαι αὐτούς. Mſ. R. προπόλους, pro προσπόλους.

(2) Peut-être faut-il traduire, *de démêler dans leurs récits ce qui appartient à l'Histoire.* προσθεὶς τὸν οἰκεῖον τῇ ἱστορίᾳ φυσικὸν λόγον.

Ils ajoutent que les ſoldats de Léonidas avoient été regardés avec mépris par les Perſes, parce qu'avant le combat, ils s'occupoient de leur chevelure; mais que dans le combat, ils firent admirer leur valeur. Or on s'occupe en général de ſa chevelure, ſoit en la faiſant croître, ſoit en la coupant (1) : d'ailleurs ce ſoin eſt communément celui des jeunes garçons & des jeunes filles (2). Voilà donc bien des façons de donner l'étymologie du nom de *Curetes.*

D'ailleurs il eſt naturel que la danſe avec les armes ayant été d'abord en uſage parmi ces gens à *robes traînantes* & occupés de leur chevelure, qui portoient le nom de *Curetes*, ce même nom ait été donné aux peuples les plus belliqueux & qui paſſent leur vie ſous les armes, tels que les peuples de l'Eubée, de l'Ætolie, de l'Acharnanie. Le nom de *Curetes* eſt celui par lequel Homere déſigne les jeunes ſoldats (3), en cet endroit où il dit : « Choiſiſſez les *Curetes*-Achéens les plus » eſtimés, pour porter à Achille les préſents que » je lui promis hier »..... Et ailleurs : « Les *Cu-* » *retes*-Achéens portoient les préſents ».

Mais c'en eſt aſſez ſur l'étymologie du nom de *Curetes.* Que la danſe avec les armes ſoit un exercice militaire, cela ſe voit par la Pyrrhique qui

---

(1) Ainſi le nom de *Curetes* a pu venir de κȣ̃ρα, *tonſio.*

(2) Autre étymologie du nom de *Curetes*, du mot κόροι, κόραι, *pueri*, *puellæ.*

(3) C'eſt en ce ſens que les Scholiaſtes entendent le mot de *Curetes*, dans les paſſages d'Homère cités par Strabon. κȣρῆτες, οἱ κȣ̃ροι, οἱ νέοι : les jeunes gens; les *Curetes* Achéens, c'eſt-à-dire, les *jeunes* Achéens.

fut, dit-on, inventée par Pyrrhichius, pour former les jeunes gens aux exercices de la guerre (1). Il faut maintenant considérer comment tous ces noms reviennent au même, & les rapports qu'ils ont avec la Religion.

Les Grecs & les Barbares ont cela de commun, qu'ils emploient le loisir des fêtes à des cérémonies religieuses, tantôt avec enthousiasme, avec musique, avec mysteres, tantôt sans enthousiasme, sans musique, ou sans mysteres. On y est naturellement porté; car le loisir des fêtes écarte de l'esprit toute occupation profane, & le tourne tout entier (2) vers les choses divines : or, l'enthousiasme semble être une sorte d'inspiration divine, de la même espece que celle qui fait prédire l'avenir. D'ailleurs le secret des mysteres donne une idée majestueuse de la Divinité, & nous rappelle sa nature, qui se dérobe à nos sens. Enfin nous sommes élevés jusqu'à elle par les charmes (3) & les agréments variés qu'offre la musique, qui a pour objet la danse, le rythme & la mélodie.

On a eu raison de dire que si les hommes ressemblent à la Divinité, c'est sur-tout lorsqu'ils font du bien; mais on diroit mieux encore que c'est lorsqu'ils sont heureux. Or être heureux, c'est

---

(1) Je lis ce passage conformément au mss. du Roi, qui présente un très-bon sens, ἡ δὲ ἐνόπλιος ὄρχησις ἡ στρατιωτικὴ, καὶ ἡ πυῤῥίχη δηλοῖ, καὶ ὁ πυῤῥίχιος, ὅν φασιν εὑρεῖν κ. τ. λ. Au reste, il se peut qu'il y ait quelque lacune en cet endroit du texte de Strabon ; & son Abréviateur donne lieu de le conjecturer.

(2) *Editi* οὕτως, mss. R. ὄντως.

(3) Mss. R. καλλιτεχνία, *editi* πολυτεχνία. Je préfere la leçon des imprimés.

passer son temps dans les réjouissances, dans les fêtes, dans les plaisirs de la Philosophie & de la Musique. Car si on a abusé de la Musique en l'employant à flatter les passions dans les concerts, dans les festins, sur le théâtre, ou en d'autres cas semblables, qu'on n'accuse pas l'art même, mais qu'on examine la nature des enseignements dont il est le principe.

C'est par ces considérations que Platon, & avant lui les Pythagoriciens, ont donné à la musique le nom de Philosophie, ont prétendu que le monde se maintenoit par l'harmonie, & ont regardé toute musique comme l'ouvrage des Dieux mêmes (1). De-là les Muses sont des Déesses; Apollon est le chef des Muses; la Poésie, en général, est faite pour chanter les Dieux. Ils ont, par la même raison, regardé la morale comme faisant partie de la musique; car il faut rapporter aux Dieux tout ce qui contribue à perfectionner l'esprit.

Les Grecs, pour la plupart, attribuent à Dionysus (2), à Apollon, à Hécate, aux Muses & même à Cérès, tout ce qui concerne les Orgies, les Bacchanales, les Danses sacrées & les Téletes mystiques. Ils donnent à Dionysus les noms d'Iacchus, de Chef des mysteres & de Génie de Cérès. Les Dendrophories, les Danses, les Sacrifices, sont communs entre ces Divinités. Les

---

(1) Il y avoit une transposition en cet endroit dans les anciennes éditions. Casaubon a corrigé le texte sur les mss. Xylander a suivi l'ancienne leçon. Le ms. du Roi est conforme à la restitution de Casaubon, & je l'ai adoptée.

(2) On sait que Dionysus est le nom que les Grecs donnoient à Bacchus. Nous lui conservons ici ce nom de *Dionysus*, pour faciliter l'intelligence de ce qui suit.

Muſes & Apollon préſident aux chœurs (de Muſique & de Danſe.) Apollon préſide, outre cela, aux Divinations. Les Muſes & Apollon ont pour miniſtres, en général, tous ceux qui s'appliquent aux ſciences, & en particulier, ceux qui s'occupent de la muſique; Apollon a de plus ceux qui s'adonnent à la Divination. Les miniſtres de Cérès ſont les Myſtes, les Dadouques, les Hiérophantes : ceux de Dionyſus ſont les Silenes, les Satyres, les Bacchantes, les Lênes, les Mimallons, les Thyes, les Naïades, les Nymphes & les Tityres.

En Crete, outre les cérémonies dont nous venons de parler, les fêtes de Jupiter ſe célebrent avec Orgies. Du nombre des miniſtres de ces fêtes, ſont les mêmes Satyres qui ſont auſſi miniſtres de Dionyſus, & on leur donne le nom de *Curetes* (1). Ce ſont des jeunes gens qui danſent armés, & en faiſant du bruit avec leurs armes. On raconte à ce ſujet cette fable ſur la naiſſance de Jupiter. Saturne avoit coutume de dévorer ſes enfants auſſi-tôt qu'ils étoient nés; Rhée entreprit de lui cacher ſon accouchement, d'éloigner le nouveau-né, & de le ſauver, s'il étoit poſſible. Pour cela, elle eut recours aux *Curetes*, qui, danſant autour de la Déeſſe, troublerent à tel point Saturne par le bruit de leurs armes, de leurs tambours & de leurs autres inſtruments, que ce Dieu

---

(1) Je m'écarte du ſens que Xylander donne à ce paſſage. Il traduit : *Curetas appellabant juvenes quoſdam.* Mais il faut rapporter le nom de *Curetes* aux *Satyres ;* car Strabon dit peu après, que ces *Satyres* ſe nommerent auſſi *Curetes.*

ne s'apperçut pas qu'ils lui déroboient l'enfant ; l'entourant toujours comme des eſpeces de Satyres. Ce fut par le même ſtratagême qu'ils l'éleverent. De-là on leur donna le nom de *Curetes*, ſoit parce que c'étoient de jeunes gens (1), ſoit parce que c'étoit un enfant (2) qu'ils élevoient.

Tels ſont donc les uſages des Grecs, par rapport aux Orgies. Les Bérécyntiens, peuple de Phrygie, & tous les Phrygiens en général, ainſi que les Troyens voiſins de l'Ida, honorent auſſi Rhée, & célebrent ſes fêtes avec Orgies, la nommant la Mere des Dieux, *Aieſte* (3), & la grande Déeſſe Phrygienne. Ils lui donnent encore d'autres ſurnoms tirés des noms des lieux où elle eſt honorée, l'appellant Idéenne, Dindyménienne, Pylénienne, Piſſinuntide & Cybele. Ils donnent à ſes miniſtres le même nom de *Curetes*, mais non pas à cauſe de la fable que nous venons de rapporter ; & ils appellent du nom de Corybantes, des miniſtres inférieurs qui tiennent le rang de Satyres.

Tout ce que je dis ici, eſt fondé ſur le témoignage des Poëtes. Pindare, dans le Dithyrambe qui commence par ces mots, *auparavant rampoit le chant traînant du Dithyrambe*, après avoir fait mention des Hymnes anciens & nouveaux en l'honneur de Dionyſus, pourſuit ainſi : « Ce fut » pour vous, Mere des Dieux, qu'on fit uſage » du ſon bruyant des cymbales & des crotales,

(1) Κόροι, *pueri.*

(2) Κόρος, *puer.*

(3) Α'ιεστιν. C'eſt la leçon du mſ. du Roi & des imprimés. Xylander lit Ἄγεστιν ; Caſaubon veut qu'on liſe Ἄγδεστιν.

» & des torches ardentes de bois de pin ». Le Poëte fait voir par-là ce qu'avoient de commun les cérémonies du Culte de Dionyſus chez les Grecs, & celles du Culte de la Mere des Dieux chez les Phrygiens.

Il y a quelque choſe de ſemblable dans les Bacchantes d'Euripide. Ce Poëte, rapprochant les cérémonies Lydiennes des cérémonies Phrygiennes, conformément à ce que dit Homere (1), s'exprime en ces termes : « Femmes, qui avez quitté (2) le » Tmole, montagne de Lydie... vous qui formez » ma cour... (3) inſtruments que j'ai inventés, » &c. ». Et ailleurs : « Heureux celui qui, inſtruit » des myſteres des Dieux (4), paſſe ſes jours à » célébrer les Orgies de Cybele, la grande Mere ; » & qui, ſecouant ſon thyrſe, & couronné de » lierre, rend hommage à Dionyſus. Allez, Bac» chantes, conduiſez Dionyſus, ce Dieu fils d'un » Dieu, du haut des montagnes de Phrygie, dans » les vaſtes plaines de la Grece ».

Plus bas encore, mêlant à cela les cérémonies Crétoiſes, il ajoute : « O patrie des *Curetes !* & » vous divine Crete, berceau de Jupiter (5), c'eſt

---

(1) *Editi* κατὰ τὸν Ὅμηρον. mſ. R. διὰ τὸν Ὅμηρον.

(2) *Editi recent.* λιποῦσαι, *vetus editio* ἀπλῦσαι, mſ. R. ἀποῦσαι.

(3) Pour bien entendre ce paſſage, il faut lire le morceau entier d'Euripide, d'où il eſt tiré.

(4) Τελετὰς θεῶν εἰδώς. Ces mots manquent dans le mſ. du Roi.

(5) Il y a ſur cette citation d'Euripide diverſes leçons qu'il peut être utile de remarquer : 1º. au lieu d'ἔναυλοι, le mſ. du Roi, conforme en cela aux anciennes éditions, porte ἔνθ' αὐλοί ; 2°. au lieu de ἐν ἄντροις, les anciennes édi-

» dans vos antres que les Corybantes, célebres par
» leurs flûtes & leurs trois aigrettes, ont inventé
» en mon honneur ce globe de cuir; & tempérant
» par le doux ſon des flûtes, le ſon bruyant du
» cor bachique (1), ont mis dans la main de la
» mere Rhée, l'agréable inſtrument des Bacchan-
» tes. Les Satyres hors d'eux-mêmes, l'obtinrent de
» la Déeſſe, & inſtituerent ces danſes triennales,
» ſi cheres à Dionyſus ». Dans Palamede, le
chœur dit : « A table avec Dionyſus, qui, ſur le
» mont Ida, ſe réjouit à entendre le bruit des
» tambours ».

Les Poëtes confondent enſemble Silene, Marſyas & Olympus, qu'ils diſent inventeurs des flûtes, confondant par-là derechef les cérémonies Phrygiennes, avec celles du Culte de Dionyſus. Ils ont même pluſieurs fois pris l'Olympe & l'Ida, pour une même montagne. Il y a quatre différentes cimes qui portent le nom d'Olympe, dont l'une eſt un des ſommets de l'Ida, près d'Antandria, & une autre eſt en Myſie, près de l'Ida, mais n'eſt pas l'Ida même. Ainſi Sophocle, dans Polyxene, peignant Ménélas qui ſe hâte de quitter Troye, & Agamemnon qui veut s'arrêter quelque temps pour appaiſer Minerve, fait dire à Ménélas : « Vous, reſtant ſur la terre Idéenne, ramaſſez pour vos ſacrifices les troupeaux de l'O-
» lympe ».

Les flûtes, le ſon des crotales, des cymbales &

---

tions portent ἀνθοῦσι, & le mſ. du Roi ἀνθ' οἷς. J'ai choiſi le meilleur ſens qui m'a paru réſulter de ces variantes combinées. Voy. d'ailleurs les notes de M. Brunck ſur ce paſſage.

(1) *Editi* κέρασαι ἡδυβόᾳ. Mſ. R. κέρας ἀνὰ δυσβοᾶν.

des tambours, les acclamations, les cris, le bruit des danſes, toutes ces choſes ont fait imaginer, pour les divers miniſtres (1) des cérémonies ſacrées, les noms de Cabires, de Corybantes, de Pans, de Satyres, de Tityres. Quant aux noms donnés au Dieu Bacchus, & à Rhée qu'on a appellée Cybele, Cybé, Dindymene, ce ſont les lieux (2) qui les ont fournis. Sabaſius, l'un des noms (3) de Dionyſus, eſt le nom d'un lieu de Phrygie, & ſignifie, en quelque ſorte, *le champ de la Mere* (4). Il en eſt de même des fêtes Cotyttiennes, Bendidiennes, célébrées par les Thraces, & qui ont donné naiſſance aux fêtes Orphiques. Eſchyle fait mention de la Déeſſe Cotys, honorée chez les Édoniens, & des inſtruments (5) dont on faiſoit uſage dans ces fêtes. Ce Poëte dit d'abord : « Vénérable Cotys, honorée chez les Édo- » niens, toi dont les fêtes ſe célebrent avec les » inſtruments (6) dont on ſe ſert dans les mon- » tagnes ». Les inſtruments qu'il nomme enſuite,

---

(1) Strabon diſtingue les différents ordres de ces miniſtres par les noms de πρεσπόλους (ou προπόλους mſ. R.) χορευτὰς, θεραπευτάς.

(2) Je lis κατὰ τοὺς τόπους, ſelon la conjecture de Caſaubon, quoique les mſſ. ne fourniſſent point ici de variantes.

(3) Παραδιδόμενος, dans l'édition de Caſaubon. Les anciennes portent, παραδιδόμενον, & le mſ. du Roi παραδόντα, τοὺς, au lieu de τοῖς.

(4) Je traduis, ſuivant ma conjecture, en liſant πεδίον au lieu de παιδίον.

(5) Mſ. R. καὶ τῶν περὶ αὐτὴν ὀργάνων. Ces mots manquent dans les imprimés.

(6) Ὄργαν' ἔχοντα, mſ. R. ὄργαν' ἔχοντας. La vraie leçon eſt ὄργαν' ἔχουσα, ſelon Barthius.

ſont ceux qui ſont en uſage dans les fêtes de Dionyſus. « L'un porte en ſa main des cornets travaillés avec le tour, & en tire des ſons propres à » exciter l'enthouſiaſme; l'autre fait du bruit avec » ſes cotyles de cuivre ». Plus bas il ajoute : « Les » chants font retentir les airs; on imite dans des » lieux cachés, les longs & terribles mugiſſements » des taureaux; & le ſon des tambours répété par » l'écho, reſſemble à des tonnerres ſouterreins ». Tout cela ſe retrouve dans les fêtes Phrygiennes. Il eſt aſſez probable que les Phrygiens, étant originaires de Thrace, ont tiré de ce pays leurs cérémonies religieuſes. Ils indiquent eux-mêmes l'identité de ces cérémonies, lorſqu'ils confondent Dionyſus avec l'Édonien Lycurgue.

La mélodie, le rythme, les inſtruments, ont fait regarder la muſique en général, comme originaire de Thrace & d'Aſie; & cela ſe voit par les lieux où les Muſes ont été honorées. La Piérie, l'Olympe, Pimplée, Libéthron, lieux aujourd'hui poſſédés par les Macédoniens, étoient autrefois des cantons & des montagnes de la Thrace. Les Thraces établis dans la Bœotie, ont conſacré l'Hélicon aux Muſes; ce ſont les mêmes qui ont auſſi conſacré l'antre des Nymphes Libéthriades. Ceux qu'on dit avoir les premiers cultivé la muſique, ſont des Thraces, Orphée, Muſée, Thamyris; Eumolpe doit ſon nom à la beauté de ſon chant. Ceux qui conſacrent à Dionyſus (1) toute l'Aſie, juſqu'à l'Inde, font venir de ces contrées preſque toute la muſique. Les uns ont donné le nom d'Aſiatique à la cithare; d'autres ont appli-

(1) Mſ. R. ϗ οἱ τῷ Διονύσῳ.

qué aux flûtes l'épithete de Bérécyntienne & de Phrygienne. Enfin il y a des instruments qui portent des noms barbares, tels que Nabla (1), Sambycé, Barbitos, Magadès & quantité d'autres.

Les Athéniens ont porté le gout des modes étrangeres jusques dans le Culte des Dieux; car ils ont adopté beaucoup de Rites étrangers, au point qu'on les en a plaisantés sur les théâtres. De ce nombre étoient les cérémonies Thraciennes & Phrygiennes. Il est fait mention des Bendidiennes dans Platon; & Démosthene parle des cérémonies Phrygiennes, en cet endroit où il fait un crime à la mere d'Eschine, & à Eschine lui-même, des sacrifices qu'il faisoit souvent avec elle, dansant & criant ensemble, *évoé*, *saboé*, *hyès*, *attès*, & *attès*, *hyès*; ce sont, en effet, les Rites des fêtes Sabasiennes & de celles de la Grande-Mere.

Quant aux Génies (2) dont on vient de parler, & à la diversité de leurs noms, on peut ajouter qu'on les a appellés, non-seulement ministres des Dieux, mais qu'on les a nommés Dieux eux-mêmes. Hésiode dit que d'Hécate & de la fille de Phoronée, naquirent cinq filles, qui ont engendré les Nymphes Déesses des montagnes, toute la race des Satyres légers & paresseux, & les Dieux *Curetes* qui aiment les jeux & la danse. L'Auteur de la Phoronide (3) raconte, que les *Curetes* étoient des joueurs de flûtes, & qu'ils étoient Phrygiens. D'autres prétendent qu'ils étoient enfants de la Terre, & qu'ils étoient armés de bou-

(1) Msf. R. νάμβλας.
(2) Les *Curetes*.
(3) Selon les uns, Hellanicus; selon d'autres, Hécatée.

cliers de cuivre. Il y en a qui ſoutiennent que ce ſont les Corybantes qui ſont Phrygiens, & non pas les *Curetes* ; que ceux-ci ſont Crétois (1) ; qu'ils furent les premiers en Eubée qui porterent des armes de cuivre, & que ce fut de-là qu'on les nomma *Chalcidiens* (2).

Quelques-uns diſent que les Titans donnerent à Rhée, pour la ſervir, les Corybantes qu'on avoit fait venir de la Bactriane, ou, ſelon d'autres, de Colchos. Dans les Mémoires ſur la Crete, on dit que les *Curetes* furent les gardiens & les nourriciers de Jupiter, & que Rhée les avoit fait paſſer de Phrygie en Crete. Selon d'autres, de neuf Telchiniens qui étoient à Rhodes, ceux qui ſuivirent Rhée en Crete, & prirent ſoin de l'enfance de Jupiter, furent appellés *Curetes*. L'un d'eux nommé Corybante, & qui étoit Prêtre, fonda Pydna chez les Rhodiens (3) ; ce qui donna lieu aux Praſiens de feindre que les Corybantes étoient des Génies, fils de Minerve & du Soleil. D'autres encore veulent que les Corybantes ſoient fils de Saturne ; *d'autres enfin, qu'ils ſoient fils de Ju-*

(1) Je traduis cet endroit conformément à la leçon du mſ. du Roi, fort différente des imprimés. La voici : *οἱ δ', οὐ τοὺς κουρῆτας, ἀλλὰ τοὺς κορύβαντας Φρύγας, ἐκείνους δὲ, Κρῆτας.*

(2) *Χαλκιδέας*, *æratos*, couverts de cuivre.

(3) Je ſuis encore la leçon du mſ. du Roi ſur cet endroit où Paulmier n'a cru trouver que ténebres. Voici cette leçon : *κορύβαντα δὲ, τούτων ἕτερον, ἱερέα, Πύδνης ὄντα κτίστην παρὰ τοῖς Ῥοδόης·* (je lis *Ῥοδίοις*) *παρασχεῖν πρόφασιν κ. τ. λ.* La ponctuation eſt telle que je la repréſente, quant au point ſupérieur après *Ῥοδόης*.

piter & de Calliope (1), & qu'ils ſoient la même chofe que les Cabires, ajoutant qu'ils aborderent en Samothrace, appellée auparavant *Mélité*, & que leurs actions ſont myſtérieuſes.

Démétrius de Scepſis, qui a recueilli ces fables, n'y ajoute pas foi, & prétend qu'en Samothrace on ne parle aucunement des myſteres des Cabires. Il rapporte néanmoins (2) l'opinion de Stéſimbrote le Thaſien, qui attribue aux Cabires les cérémonies ſacrées de Samothrace. Il ajoute qu'ils tirent leur nom de celui du mont Cabire, en Bérécyntie. Il y en a qui regardent les *Curetes* comme les miniſtres d'Hécate, les confondant avec les Corybantes.

Quant à Démétrius, il ſoutient, contre l'opinion d'Euripide, que le Culte de Rhée n'a été établi que dans la Phrygie & dans la Troade, & n'a été, ni inventé, ni adopté en Crete; tradition qui lui ſemble plutôt fabuleuſe qu'hiſtorique. Il lui paroît que la reſſemblance des noms a pu ſervir à l'accréditer; car il y a un mont Ida dans la Troade, comme en Crete; Dicté eſt à la fois une montagne de Crete, & un lieu de la Scepſie; Pytna eſt un des ſommets de l'Ida (3); & c'eſt de ce nom que la ville d'Hiéra-Pytna tire le ſien. On trouve Hyppocorona en Adramyttene,

---

(1) Ce qui eſt en caracteres italiques n'eſt point dans le mſ. du Roi.

(2) Je lis ἴμως comme Xylander, au lieu d'ὁμοίως, quoique le mſ. du Roi ne differe point de la leçon imprimée.

(3) Caſaubon a cru en cet endroit devoir changer le texte. Le mſ. du Roi ne change rien; & Cellarius, *Geogr. antiq.* T. I, p. 818, fait voir que le texte peut ſubſiſter tel qu'il eſt.

& en Crete Hippocoronium; enfin Samonion eſt le nom du Cap le plus oriental de cette Iſle; & c'eſt auſſi le nom d'une plaine du territoire d'Alexandrie, dans la Néandride.

Acuſilas l'Argien dit, que Camille (1) étoit fils de Cabire & de Vulcain, & pere de trois Cabires, qui donnerent naiſſance aux Nymphes Cabirides. Phérécyde prétend que d'Apollon & de Rhytie, naquirent neuf Corybantes, qui s'établirent en Samothrace; que de Vulcain & de Cabire, fille de Protée, naquirent trois Cabires & trois Nymphes Cabirides; que les uns & les autres eurent leur Culte particulier, & que les Cabires furent honorés principalement à Lemnos, à Imbros, & même dans les villes de la Troade. Leurs noms ſont myſtérieux.

Hérodote (2) raconte que les Cabires avoient des temples à Memphis, ainſi que Vulcain; mais que ces temples furent détruits par Cambyſe. Les lieux conſacrés à ces Génies, ſont aujourd'hui déſerts: tels ſont Corybantion dans l'Amaxitie, maintenant du territoire d'Alexandrie, près de Sminthion; & Corybiſſa dans la Scepſie, voiſine à la fois du fleuve Euréis, d'un village du même nom, & du torrent Æthaloïs.

L'Écrivain de Scepſis penſe, que les *Curetes* ſont probablement la même choſe que les Cory-

---

(1) Dans le mſ. du Roi on lit Κάμιλλον; les imprimés portent Κάμιλον: je ſuis l'orthographe du mſ.

(2) *Herod.* L. III, §. 37. M. Aſtori a cru qu'Hérodote n'avoit pas dit ce que Strabon lui fait dire; mais Montfaucon a remarqué que M. Aſtori n'a pas entendu le paſſage d'Hérodote, & s'eſt laiſſé tromper par la verſion infidele de Laurent Valle.

bantes ; que ce ſont ces enfants & ces jeunes hommes attachés au Culte de la Mere des Dieux, & choiſis pour danſer armés dans ſes fêtes ; qu'on les nomme Corybantes, parce qu'ils marchent en ſautant & en cadence ; enfin, que ce ſont eux-mêmes qu'Homere nomme *Bétarmons* (1), dans l'endroit où il dit : *Faites venir les meilleurs Bétarmons Phéaciens.* Nous-mêmes nommons Corybantes, ceux qui s'agitent en furieux, parce que les Corybantes danſent & s'agitent avec une ſorte d'enthouſiaſme.

Quelques-uns diſent, qu'on appelle Dactyles Idéens, (ou doigts de l'Ida, (2)) les premiers qui s'établirent au bas du mont Ida. Car la partie inférieure des montagnes ſe nomme *pied*, comme le ſommet ſe nomme *tête ;* & toutes les extrêmités du mont Ida étoient conſacrées à la Mere des Dieux. Sophocle croit que les cinq premiers Cabires furent du ſexe maſculin ; qu'ils furent les premiers qui découvrirent & travaillerent le fer ; qu'ils inventerent quantité d'autres Arts utiles ; qu'ils eurent cinq ſœurs ; & que leur nombre les fit appeller Dactyles. On débite encore à ce ſujet d'autres fables, auſſi peu fondées les unes que les autres ; & on n'eſt d'accord, ni ſur le nombre des Cabires, ni ſur leurs noms. Parmi les noms qu'on leur donne, on trouve ceux de Salaminus, de Damnanéus, d'Hercule, d'Acmon. On dit tantôt

(1) Ce nom déſigne qu'ils marchoient en cadence. Voyez Schol. ad v. 250, Odyſſ. Γ & *ibid.* ad v. 883.

(2) C'eſt ce que ſignifie le nom Grec Ἰδαίȣς δακτύλȣς. Ils étoient au *pied* de l'Ida, & ſe trouvoient au nombre de cinq, comme les *doigts du pied :* cinq freres & cinq ſœurs, ainſi que Strabon le dit plus bas.

qu'ils

qu'ils ſont originaires de l'Ida, tantôt qu'ils ſont venus s'y établir ; mais on convient généralement qu'ils ſont les premiers qui y ont travaillé le fer. On s'accorde auſſi à croire qu'ils faiſoient des preſtiges, qu'ils étoient auprès de la Mere des Dieux, & qu'ils habitoient en Phrygie, aux environs de l'Ida. On appelle ici Phrygie, la Troade ; parce que les Phrygiens qui en étoient voiſins, s'en emparerent après la deſtruction de Troye. Enfin on conjecture que les *Curetes* & les Corybantes deſcendent des Dactyles Idéens. On ſuppoſe que les premiers d'entr'eux, nés en Crete, & ainſi nommés, étoient au nombre de cent, dont ſortirent les *Curetes* au nombre de neuf, & que chacun d'eux eut dix fils, qui furent appellés de même Dactyles Idéens.

Quoiqu'ennemi du fabuleux, je me ſuis un peu arrêté à ces fables, parce qu'elles touchent la Religion ; & que lorſqu'il s'agit des Dieux, il faut rechercher les croyances anciennes & les traditions fabuleuſes : car les Anciens ont indiqué, ſous l'enveloppe des fables, ce qu'ils ont penſé ſur la nature des choſes (1). Il n'eſt pas aiſé d'expliquer exactement toutes ces énigmes : mais en raſſemblant cette multitude de fables, qui tantôt s'accordent entre elles, & tantôt ſe contrediſent, on peut, en les comparant, découvrir plus aiſément la vérité qu'elles cachent. Ainſi, lorſqu'on feint que ceux qui ſervent les Dieux, & les Dieux eux-mêmes, ſe plaiſent à courir ſur les montagnes & ſe livrent à l'enthouſiaſme, c'eſt proba-

(1) Mſ. R. *ἐννοίας φυσικὰς*, & non comme dans l'imprimé, *φυσικᾶς*.

blement par la même raiſon qui a fait imaginer (1) qu'ils habitent les Cieux, d'où ils manifeſtent leur providence, ſoit par des ſignes qui préſagent l'avenir, ſoit de quelqu'autre maniere. En effet, ces courſes ſur les montagnes, menent à l'invention des métaux, au gout de la chaſſe, aux recherches de diverſes choſes utiles à la vie; & l'enthouſiaſme tient au merveilleux des cérémonies religieuſes, des divinations & des preſtiges. On pourroit entrer dans des diſcuſſions également curieuſes ſur la doctrine orphique & bacchique; mais c'en eſt aſſez ſur ces matieres.

---

(1) Je lis comme dans le mſ. du Roi νομίζουσι au lieu de νομίσειν. Les mſſ. cités par Caſaubon, & ceux dont l'Auteur de l'ancienne verſion latine paroît s'être ſervi, appuient la leçon que je préfere.

LETTRE

A M. DE BRÉQUIGNY,

Sur quelques paſſages d'Auteurs anciens, cités dans les Recherches ſur les Myſteres.

JE crois devoir n'adreſſer des éclairciſſements ſur mon Ouvrage, qu'à vous, Monſieur & très-cher Confrere, qui daignez y prendre tant d'intérêt. Je ferai enſorte qu'ils ne m'entraînent pas dans de trop longues diſcuſſions.

I. Celle qu'offre le paſſage de Plutarque, concernant l'initiation de Lyſandre aux myſteres de Samothrace, n'eſt point favorable à mon interprétation peu exacte de la Section II, Art. I, p. 34. On demanda à ce fameux Spartiate, quel étoit le plus grand crime qu'il eût commis dans ſa vie, ὅ, τι ἀνομώτατον ἔργον αὐτῷ ἐν τῷ βίῳ πέπρακται. Ce n'étoit donc point l'aveu d'un ſeul crime d'une nature grave qu'on exigeoit des initiés, ainſi que je l'ai avancé. Voyez p. 46 de la nouvelle édition des *Apophthegmes Lacédémoniens*, donnée à Léipſick en 1779, par M. Gierig, qui penſe, comme M. de Villoiſon, que ce Traité n'eſt pas de Plutarque.

II. Je n'ai point prétendu avoir découvert, dans un paſſage de Nonnus, les noms des trois premiers Corybantes qui compoſoient l'hypoſtaſe archique, (§. II, Art. IV, p. 58.) Mais au défaut d'autres témoignages, j'ai cru pouvoir employer celui de

ce ſavant verſificateur, qui parle des principaux Corybantes, auxquels il fait jouer un rôle dans les troupes auxiliaires de l'armée de Bacchus. Il les appelle dans cet endroit, (L. XXIV, p. 387, 388,) Pyrrichus, Idæus & Cyrbas. Il avoit déja fait mention au Livre XIII, p. 359, 360, de ces mêmes Corybantes, qu'il aſſure avoir eu ſoin de l'enfance de Bacchus.

III. Malgré quelques objections qu'un de mes amis a bien voulu me faire ſur mon explication des mots ὁ ἀφ' ἑστίας παῖς, j'oſe n'y pas renoncer. Je n'ignore pas que les Grecs ſe ſervoient de cette maniere de parler proverbiale, pour ſignifier *dès le commencement*; mais le paſſage de Porphyre que j'ai rapporté, & les détails dans leſquels je ſuis entré, (§. IV, Art. IV, p. 168,) prouvent que ces mots employés dans une cérémonie myſtérieuſe, avoient un ſens éloigné de l'uſage ordinaire; & ce ſens ne peut être que celui-ci, l'*enfant du Sanctuaire*. Dans les myſteres, on employoit toujours des termes énigmatiques, & ſuſceptibles de différentes explications, dont la plus véritable étoit, ſans doute, analogue aux pratiques initiatoires. Voilà mon principe; jugez, Monſieur, ſi je m'en ſuis ici écarté. Peut-être penſerez-vous avec moi qu'il m'a conduit à une découverte intéreſſante; & je vois que maintenant M. de Villoiſon préfere mon explication aux conjectures qu'il n'avoit propoſées que comme de ſimples ſoupçons, pour montrer ſeulement les différents ſens dont ces mots pourroient paroître ſuſceptibles.

IV. Le paſſage de Platon, concernant les Orphiques, méritoit que je m'y arrêtaſſe davantage que je ne l'ai fait, (§. VII, Art. II, p. 415.) Per-

mettez-moi donc quelques discussions sur la doctrine de ce Philosophe, relative à cet objet. Dans l'important Dialogue intitulé *Phedon*, le disciple de Socrate met dans la bouche de ce maître chéri & près d'expirer, l'éloge des premiers Instituteurs des cérémonies mystérieuses & expiatoires. Après avoir rapporté qu'ils disoient, que celui qui arriveroit aux enfers sans être initié & purifié, seroit plongé dans un cloaque infect ἐν βορβόρῳ; & qu'au contraire, l'Adepte habiteroit avec les Dieux : tout de suite il cite ce proverbe, p. 290, εἰσὶ γὰρ δὴ (φασὶν οἱ περὶ τὰς τελετὰς) ναρθηκοφόροι μὲν πολλοὶ, βάκχοι δέ τε παῦροι, à la lettre, beaucoup de gens, disent les Mystagogues, portent la férule, ou le thyrse; mais il y en a peu qui soient *Bacches*, c'est-à-dire, qui aient saisi l'esprit des cérémonies de Bacchus. Elles avoient pour objet de pénétrer les profanes de la crainte des peines infernales, & de flatter les initiés des plus douces espérances sur la vie future. Puisqu'en purifiant ceux-ci on exigeoit d'eux une conduite sans tache, rien ne pouvoit donc être qu'à l'avantage de la société dans cette doctrine, que Socrate regarde comme très-philosophique. Platon auroit-il prétendu par-là approuver tout ce qu'y avoient ajouté de son temps les Orphiques, devenus de vrais charlatans & d'insignes imposteurs? Non, sans doute. Ce Philosophe n'a pas manqué de s'élever avec force contr'eux, dans son second Livre de la République.

Il les y représente, comme je l'ai déja remarqué, se tenant, avec leurs prétendus Livres d'Orphée & de Musée, à la porte des citoyens riches, dont ils cherchoient à captiver la bienveillance, ou à s'attirer la générosité, par les plus pernicieu-

ſes promeſſes. J'ajouterai que ces mêmes Orphiques s'appuyoient de l'autorité de Muſée & de ſon fils, pour perſuader que ceux qui étoient initiés à leurs cérémonies, paſſeroient dans l'autre vie tout le temps à boire, la tête chargée de couronnes. Ils propoſoient ainſi, ſuivant la remarque de Platon, une éternelle ivreſſe, comme le prix de la vertu, & finiſſoient par promettre une longue & nombreuſe poſtérité. Le ſort des profanes étoit à leurs yeux bien différent : couverts de boue, ils devoient être contraints à charrier continuellement de l'eau dans un mannequin, après avoir été dans ce monde voués à l'infamie. À la vérité, ces traitements devoient être la récompenſe de la juſtice, ou la punition de l'injuſtice, ſelon les Orphiques; mais chez eux un initié étoit toujours un homme juſte, & un profane étoit toujours un homme injuſte. L'un & l'autre n'étoient encore regardés comme tels, que relativement à leur opulence, ou à leur pauvreté. Ces odieux charlatans, s'autoriſant de quelques paſſages d'anciens Poëtes, qu'ils interprétoient à leur maniere, ſe croyoient en droit de n'honorer que le puiſſant & le riche, dont ils vantoient le bonheur imaginaire, & n'avoient du mépris que pour le foible & le pauvre.

De ſemblables principes devoient vouer ces Orphiques à la haine des honnêtes gens; & finir par faire tomber leurs cérémonies dans un diſcrédit total. C'étoit uniquement par elles qu'ils ſe ſoutenoient encore auprès du vulgaire, toujours attaché aux pratiques ſecretes ou myſtérieuſes, & toujours la dupe des impoſteurs. C'eſt pourquoi Platon, à la fin de ſon x^e^. Livre des Loix, proſcrit

ces mêmes pratiques. Il n'y permet point aux particuliers d'avoir chez eux des Autels, ou des Chapelles, & leur défend toute espece de Culte domestique. Il enjoint de dénoncer les prévaricateurs, soit hommes, soit femmes, au Magistrat chargé de leur faire porter la peine de leur désobéissance. On ne peut qu'admirer les réflexions judicieuses & puisées dans la connoissance du cœur humain, que ce Philosophe fait à cette occasion. On l'accusera seulement de trop de rigueur & même d'intolérance, puisqu'à la fin de ce même Livre, il va jusqu'à condamner les incrédules à une dure prison; & en cas d'obstination de leur part, à la mort même. Tous les Législateurs de théorie & non de pratique, si j'ose m'exprimer ainsi, ont toujours eu le défaut d'être, ou trop séveres, ou trop relâchés, ne sachant pas tenir ce juste milieu que la raison humaine atteint si rarement.

Ce défaut est peut-être celui de Platon, qui d'ailleurs, comme Philosophe, étoit assez ennemi de toutes les cérémonies religieuses. Dans son second *Alcibiade*, Dialogue de la doctrine *ésotérique* ou secrete, (p. 172, édit. de M. Biester, Berlin, 1780,) il met en contraste le Culte simple de Sparte, avec la pompe qui accompagnoit toujours les Athéniens dans tous leurs actes de religion. Non content de désapprouver la conduite de ceux-ci, il ne craint pas d'assurer qu'avant de se décider sur la maniere de rendre hommage à la Divinité, soit par la priere, soit par diverses pratiques, il est absolument nécessaire d'attendre que quelqu'un nous ait appris comment il faut se comporter envers les Dieux & les hommes. C'est ainsi qu'il dit dans le Phédon, qu'il faut se servir

des raiſonnements humains, comme d'une nacelle pour paſſer la mer orageuſe de cette vie, à moins que nous ne trouvions quelque révélation, qui ſoit pour nous comme un vaiſſeau plus fort qui ne craint point les tempêtes. Voyez p. 361 de la nouvelle édition de Platon par M. Fiſcher, Léipſick, 1783. Voilà juſqu'où la raiſon humaine peut s'élever ſans le ſecours de la révélation. Ces paſſages mémorables, dont le ſens profond ne ſauroit être trop admiré, nous montrent encore combien les anciens Académiciens étoient oppoſés à leurs prétendus ſucceſſeurs, les nouveaux Platoniciens, gens très-ſuperſtitieux, & qui faiſoient grand cas de toutes les cérémonies initiatoires, auxquelles Socrate, & Platon, ne jugerent pas à propos de participer, quoiqu'ils ne déſapprouvaſſent pas la véritable doctrine des anciens Myſtagogues, ou premiers Inſtituteurs des myſteres.

Je ſuis, &c.

FIN.